(N.° 5.) Thermidor an 10.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ,

Léveillé, Cuvier, Geoffroy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

VIII.e ANNÉE.

TOME II.

$. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, médicale d'émulation, des Observateurs de l'homme, et de l'Athénée des arts de Paris; des Sociétés des sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Aix, de Grenoble, de Colmar, de Strasbourg, etc. etc.

VIII.e ANNÉE.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n.° 334.

AN X — 1802.

BRITISH MUSEUM

A

JEAN-BAPTISTE

LECHEVALIER,

VOYAGEUR HOMERIQUE,

RESTAURATEUR DE LA TROADE.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

VOYAGE.

VOYAGE de la Troade, fait dans les années 1785 *et* 1786; *par* J. B. *LECHEVALIER, membre de la Société des sciences et arts de Paris, du Lycée de Caen, des Académies d'Edimbourg, de Gœttingue et de Madrid.* Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. 3 vol. in-8.° Paris, chez *Dentu*, impr.-libraire, Palais du Tribunat, galeries de bois, n.° 240.

NOUS avons rendu compte des premières éditions et du but principal du voyage du C. LECHEVALIER; dans celle-ci, il entre dans un détail circonstancié des villes et des îles qu'il a aperçues ou visitées sur les côtes de l'Istrie, de la Dalmatie, de l'Epire, de l'Albanie; il s'arrête dans quelques îles de la mer Ægée où il ne trouve rien de ce que les anciens poètes et les historiens lui avoient promis. Arrivé dans l'Attique, il s'empresse de chercher cette Athènes si célèbre par sa civilisation, ses arts, ses grands-hom-

mes et l'instabilité de son gouvernement. Les ruines de sa grandeur sont encore imposantes, les chef-d'œuvres de son architecture ont été décrits par David Le Roi, par Stuart, par Foucherot, Cassas, Fauvel, Choiseul Gouffier; ils exaltent encore l'imagination du voyageur et lui montrent Athènes telle qu'elle étoit au temps des Solon, des Miltiades, des Thémistocle, des Aristides, des Thrasybule. « Je me transporte en idée à ces époques brillantes « où les montagnes et les collines de l'Attique étoient « illustrées par la présence des habitans de l'O- « lympe; je vois les muses et les nymphes danser « avec grâce et légèreté sur les bords de l'Illissus, « et j'y cherche l'endroit où Borée enleva la belle « Orithyie. Euripide me rappelle que Vénus se dé- « saltéra dans les eaux du Céphise, et que cette déesse « toujours reconnoissante, envoya aux Athéniens le « souffle le plus pur des zéphirs, et l'haleine même « des amours qui forment son cortége. »

L'intérieur d'Athènes étoit aussi irrégulier que les dehors étoient agréables. Le grand défaut des maisons de cette ville, dit Aristote, provenoit d'un vice de construction, les escaliers y donnoient sur la rue, et les appartemens supérieurs bâtis en saillie, défiguroient les façades, offusquoient la vue et diminuoient la circulation de l'air. On ne sera donc pas surpris de retrouver dans l'Athènes moderne, les défauts de l'ancienne. Le temple de Thésée qui est l'édifice le plus ancien, est encore conservé dans son entier; le monument qui a résisté au temps et

aux siécles, malgré son apparente fragilité, est cette élégante rotonde ornée de colonnes corinthiennes qu'on nomme la *lanterne de Démosthène*, dans laquelle on croit vulgairement que ce célèbre orateur s'enferma pendant trois mois pour s'exercer à l'éloquence; mais l'inscription qu'on lit sur la frise, nous apprend que ce monument fut élevé à la victoire par les jeunes gens qui avoient remporté le prix dans les jeux présidés par Evenctus; sa surprenante conservation ne peut être attribuée qu'à la sécheresse et à la pureté de l'air que Cicéron regardoit, peut-être avec raison, comme le principe créateur du génie subtil qui caractérisoit les habitans de l'Attique. Le temple de Minerve avoit été respecté par le temps, par les conquérans, par les Turcs même, les Vénitiens le renversèrent dans le siécle dernier, une mosquée s'élève sur ses ruines; telles qu'elles sont, un François aveugle, rempli d'enthousiasme, avoit depuis peu embrassé, en versant des larmes, les colonnes qui subsistent encore; au portrait que me firent, de ce voyageur, les personnes qui me conduisoient, dit le C. Lechevalier, je reconnus un ami des arts et de l'antiquité, l'abbé Delille qui suivit M. Choiseul-Gouffier à Constantinople, et qui, *en effet avoit alors perdu la vue.* « Il ne l'a pas perdu encore totalement, mais elle « s'est affoiblie depuis cette époque. »

Les restes du théâtre d'Athènes qui, selon le savant voyageur, contenoit trente mille personnes, c'est-à-dire, plus qu'il n'y avoit d'habitans dans cette

république, lui font observer que les théâtres anciens servoient, non-seulement pour les jeux publics, mais encore pour les assemblées de l'état, et J.-J. Rousseau s'est étrangement trompé quand il a cru qu'il n'y avoit point de théâtre à Sparte, parce qu'il n'y avoit point de spectacles. Les philosophes les plus fameux, les prédicateurs du christianisme eux-mêmes venoient dans leur théâtre expliquer leur doctrine. Les ruines de ce vaste théâtre remuent l'imagination du C. Lechevalier. « Je me transportois « en idée à l'époque des solennités où le peuple « d'Athènes s'y réunissoit. Je le voyois aller, venir, « monter, descendre, crier, rire, se presser, se « pousser, et braver les officiers chargés d'y mettre « le bon ordre. Je fixois sur les gradins inférieurs « la place des premiers magistrats, des cours de « justice, du sénat, des officiers généraux, et des « sacrificateurs. Au dessus, je voyois les jeunes gens « qui avoient atteint leur dix-huitième année. Les « femmes étoient distinguées des hommes, les *cour-* « *tisanes étoient séparées de tout le monde.* Il me « sembloit voir Eschyle exerçant lui-même ses ac- « teurs et leur apprenant à rendre l'action plus sen- « sible par des gestes nouveaux et expressifs. »

On voit que le C. Lechevalier a su jouir de ce qu'il ne voyoit pas, et que ses souvenirs l'ont mieux servi que ce qu'il cherchoit. Il quitte à regret cette terre de civilisation, cette créatrice des arts, cette pépinière de grands-hommes, il s'embarque au Pirée avec Homère, Pausanias, Strabon ses guides; ar-

rivé à l'île de Scyros, célèbre par le séjour d'Achille au milieu des filles du roi Lycomède, visite celles de Métalin et de Ténédos, et débarque sur cette côte de l'Asie, le but de son voyage et de ses savantes recherches. D'abord, Alexandria-Troas se présente à lui; cette ville, une de celles auxquelles Alexandre donna son nom pour immortaliser ses victoires, attira par la beauté de sa situation, entre le cap Sigée et le cap Lectos, l'attention de César et d'Auguste qui furent tentés d'y transporter le siége de l'empire. Les fondateurs de cette ville sentirent tous les avantages que son voisinage de l'embouchure de l'Hellespont leur permettoit; les eaux thermales, qui n'en sont pas éloignées, et qui sont encore fréquentées, devoient y attirer une nombreuse population, on reconnoît parmi les ruines qui l'environnent, un stade, un théâtre, des temples, un immense édifice dont les navigateurs aperçoivent de très-loin le sommet, et qu'on croit avoir été un gymnase.

C'est en sortant d'Alexandria que le C. Lechevalier entra dans cette plaine de Troie qu'il venoit chercher; il la parcourt avec son Homère à la main, et y trouve bientôt ce qu'il desiroit. Dans cette première tentative, il vit se réaliser tout ce que le premier des poètes et des géographes lui avoit appris; occupé de sa découverte, il s'empressa d'aller en faire part à tous nos Européens habitans de Constantinople, et il en parla avec un ton de conviction qui fit croire un moment que son esprit étoit aliéné.

Le peintre Cassas qui venoit de parcourir le désert de Palmyre, et de braver les dangers d'un pareil voyage, s'offrit à le suivre sur cette terre si célèbre depuis tant de siécles, et à examiner des monumens qui la couvrent. La situation topographique de cette plaine, exactement décrite, les fleuves, le monumens, la ville de Troie, avec leurs noms anciens et modernes placés sur une carte soigneusement dessinée, vainquirent l'incrédulité, et l'ambassadeur Choiseul se décida à aller s'assurer de la vérité des faits. Il chargea l'ingénieur Kauffer de rectifier quelques erreurs de la carte, qui avoit été une démonstration de l'existence de Troie et d'Homère, que, depuis trente ans, M. Bryant, savant anglois, cherchoit à rendre douteuse. Cet auteur a rassemblé avec une espèce de plaisir, contre l'authenticité des poèmes d'Homère, tous les argumens, toutes les fables qu'on a débités contre ce grand poète. Il lui refuse l'invention de ses chants immortels; à la Grèce, la gloire de lui avoir donné le jour, et à la plaine de Troie, la célébrité que les combats de tant de héros lui ont acquise. Tant la manie du paradoxe, et la vanité de le soutenir se refusent à l'évidence qui l'anéantit. M. Morrit, son compatriote a attaqué son système et l'a entièrement détruit. M. Lechevalier a cru devoir traduire cet ouvrage et le joindre à sa dissertation, comme une nouvelle preuve de ce qu'il avance d'après les auteurs anciens et modernes, sur l'état actuel de la prise de Troie, qui est tel qu'Homère nous

l'a décrit ; sur les sources et le cours du Simois et du Scamandre, descendans du mont Ida ; sur la vraie position de la ville de Troie, sur les tombeaux d'Achille et de Patrocle, sur ceux d'Antiloque, fils de Nestor, et d'Ajax ; et enfin sur celui d'Aisyetes placé près du cap Lectos. M. de Choiseul-Gouffier voulut savoir ce que contenoient ces élévations de terre qu'on disoit être des tombeaux ; il choisit celle que M. Lechevalier avoit désignée pour être celui d'Achille. Pour n'être point contrarié dans cette fouille, et pour éviter toute opposition de la part des Turcs qui croyent que lorsqu'un franc remue la terre, il veut enlever leurs trésors, il chargea le juif Gormezano, agent françois aux Dardanelles, de s'accorder avec le turc contre la maison duquel le tombeau étoit adossé, et de lui proposer, moyennant une somme dont on conviendroit, de faire la fouille lui-même, pour ôter aux juifs et aux Turcs la tentation de soustraire les métaux précieux qui, selon le témoignage d'Homère, pourroient être renfermés dans le tombeau ; il promettoit de donner en or ou en argent le double en pesanteur de l'un ou de l'autre de ces métaux qui y seroit trouvé. Le tombeau fut ouvert, il contenoit des morceaux de vases de terre cuite, de quelques fragmens de charbon de bois, et d'une substance crétacée qui provenoit d'ossemens calcinés ; de la moitié d'un petit vase d'ivoire : il étoit impossible, dit le savant dissertateur, d'élever le moindre doute sur la nature de ces objets. Il y avoit encore une barre informe couverte de vert-de-

gris qu'on prit d'abord pour une poignée d'épée, c'etoit un morceau de cuivre ; enfin des parcelles irrégulières et une plaque scutiforme d'une substance rougeâtre, que sa pesanteur pouvoit faire croire être l'oxyde d'un métal quelconque; mais quelles formes devoient avoir ces divers objets décomposés ? c'est ce qu'il falloit, pour ainsi dire, deviner. M. Lechevalier, aidé de l'intelligence de M. Fauvel, parvint, en rapprochant et collant ces débris l'un après l'autre aux endroits de la correspondance de leurs formes avec le vide qui les appeloit, à reconnoître dans cette réunion, une statue ægyptienne frappée à la grecque ; elle étoit placée sur le plateau scutiforme, et ce plateau étoit soutenu par deux petits chevaux dans le côte desquels il étoit implanté. Cette statue et son plateau a dix pouces de hauteur; ces chevaux portoient chacun un guerrier dont il ne reste plus que la partie inférieure. Le visage de la figure est détruit, une partie du sein est assez distincte, les épaules et la tête sont assez bien conservées; deux sphinx placés sur les avant-bras élèvent leur tête au niveau de la coiffure ornée d'une feuille de lotos. Cette statue est vêtue d'une robe avec un grand nombre de plis perpendiculaires, les pans en sont relevés sur les cuisses, de son bras gauche elle soutient sa robe qu'elle saisit avec le pouce et l'index; on peut croire qu'elle représente une Minerve principalement réverée à Troie qui avoit dans sa citadelle un temple magnifique, et dont le culte s'est perpétué longtemps dans cette contrée après la des-

truction du royaume de Priam. Quant au nombre de tessons qu'on rapporta de cette fouille, on les adapta à un noyau de plâtre, et on en forma deux vases de style étrusques de dix à douze pouces de haut. Voilà ce qu'on peut dire sur les objets trouvés dans le tombeau d'Achille. On peut dire aussi qu'ils ne peuvent point être une preuve que le *tumulus* ouvert, ait été celui du vainqueur d'Hector. M. Lechevalier s'efforce de nous persuader que les débris portent en eux-mêmes les signes de la plus haute antiquité, ils sont trop décomposés pour vaincre le doute, et il n'est point certain que les formes étrusques aient été connues en Grèce du temps du siége de Troie.

Les preuves par lesquelles M. Lechevalier fortifie sa découverte, sont ingénieuses, son érudition est bien digérée et ne fatigue point le lecteur, toujours Homère le seconde à souhait, aussi dit-il, « quand « les anciens et les modernes ne m'auroient pas « guidé dans la recherche de ces monumens, Ho- « mère m'en auroit dit assez pour me les faire recon- « noître. »

Cette troisième édition qui présente trois volumes au lieu d'un seul de 264 pages qui formoit la seconde édition, n'offre rien de plus que ce qui étoit connu de l'objet principal de ce voyage, comme nous l'avons vérifié par la comparaison; le 1.er volume contient les détails de la navigation qui conduisit l'auteur sur le rivage où Homère et la curiosité le conduisoient. Le 3.e volume est l'ouvrage

entier de M. Moritt, détruisant le système paradoxal de M. Bryant, et appuyant par-là les recherches de M. Lechevalier. Il est vrai que ceux qui ont acquis les deux éditions précédentes, regretteront de n'avoir pas l'atlas qui est joint à cette nouvelle édition. Il contient la carte générale du Golfe adriatique et de l'Archipel, la carte nouvelle de l'île de Corfou, celle du royaume d'Ulysse et du port d'Ithaque, la vue de la fontaine d'Aréthuse; la carte nouvelle de l'île de Zante, la vue du temple de Minerve Suniade; le plan d'Athènes et de ses environs; la carte du détroit des Dardanelles, celle de la plaine de Troie, celle du cap Sigée et des tombeaux d'Achille et de Patrocle; la vue du cap Rhetée et du tombeau d'Ajax; la vue des sources du Scamandre et du village de Bounar-Bachi, situé sur les ruines de l'ancienne Troie; la vue des tombeaux d'Hector et d'Aisyetes, etc.

A. J. D. B.

LITTÉRATURE GRECQUE.

J. B. *Gail, au célèbre M. Schneider.*

Monsieur, vous m'invitez à insérer dans le *Magasin Encyclopédique* une partie des variantes que j'ai trouvées dans les six manuscrits des Helléniques; je m'empresse de répondre à votre invitation, qui est celle de plusieurs de vos compatriotes; heureux si le foible échantillon que je vous offre, peut vous intéresser; j'en tirerais, pour le reste de mon travail, un favorable augure.

Liv. II, 2, 7, de votre édition des Helléniques, on lit Λυσανδρος δε μετα ταυτα επεμψε προς Αγιν τε και εις Δεκελειαν τε και εις Λακεδαιμονα, Lysandre députa vers Agis et à Décelie. Mais en députant à Agis on députoit en même temps à Décelie; car ce dême de l'Attique, éloigné de 120 stades au plus d'Athènes, et situé presqu'à la même distance de la Béotie (1), étoit au pouvoir du général lacédémonien (2). και est donc inutile. M. Wolf en a jugé ainsi; et les manuscrits b, c, d, appuyent son ingénieuse conjecture fondée d'ailleurs sur un fait historique.

Liv. III, 5, 5. θυειν τ' a, b, c, d, f. Morus rejette τε, M. Schneider aimeroit mieux θυοντα. Hommage à M. Schneider! le man. E confirme la conjec-

(1) Thucyd. VII, 19.

(2) Voy. Xenoph. liv. I, 1, 33. — Thucyd. VI, 91, 93, et VII, 18, 19. — Corn. N. *Vie d'Alcib.* ch. IV.

ture : il porte, très-nettement écrit et ainsi accentué, ἀς θύοντ' ἐν. Voyez pag. 50, fol. verso, lig. 21 de ce manuscrit.

Liv. IV, 4, 10. Αργειοι ὁρωνλις τα σιγμαλα επι των ασπιδων. Le célèbre M. Porson, dans sa Médée d'Euripide, pense que σιγμα est indéclinable, et lit en conséquence τα σιγματα επι των ασπιδων. Malheureusement aucun de mes manuscrits ne favorise cette correction. Ils donnent tous σίγμαλα; et ce qui prouve qu'ils l'écrivent d'un seul mot, c'est qu'aucun d'eux ne met d'accent sur τα. M. Porson n'est point embarrassé de la dernière syllabe de σιγμαλα dans le passage que nous discutons; mais qu'en fera-t-il dans le passage suivant? ψιυστι τα σιγμαλα ταυλα? Il la supprimera; mais il n'aura encore pour lui l'autorité d'aucun manuscrit. Encore ici ils donnent tous six, σίγμαλα sans accent sur τα, ce qui nous donne σιγμαλα écrit douze fois d'un seul mot.

Liv. VI, 3, 2. τρομβιχιδης. Leunclave lit ainsi, au lieu de τρομβιχιδης. Morus, M. Weiske et vous, monsieur, approuvez cette correction? Comme elle n'a pour elle l'autorité d'aucun des six manuscrits, je vais m'efforcer de défendre τρομβιχιδης. Le père d'Autoclès, dites-vous, avoit péri victime des trente tyrans, il ne pouvoit donc faire partie de la députation. Au lieu de τρομβιχιδης, lisons donc τρομβιχιδε. L'argument seroit sans réplique si τρομβιχιδης ne pouvoit s'entendre que du père d'Autoclès; mais ne pourroit-il pas se regarder comme nom patronymique commun aux descendans de Strombichus, et désigner non le le père d'Autoclès, mais Autoclès lui-même? Nous

traduisons Ἡρακλειδης Héraclide, c'est-à-dire descendant d'Hercule, et non fils d'Hercule. Pourquoi, par la même analogie, ne pas traduire στρομβιχιδης, descendant de Strombichus. En adoptant cette leçon, Αυτοκλης στρομβιχιδης signifiera Autoclès de la famille des Strombichus, surnom que Xénophon aura joint au mot Autoclès, peut-être pour le distinguer d'un autre Autoclès, étranger à la maison des Strombichus.

Si je n'eusse craint de donner trop d'étendue à cette note, je l'eusse terminée par le tableau généalogique que j'ai tracé d'après Thucydide lui-même, (3) et qui fortifie ma leçon; mais passons à d'autres observations moins conjecturales.

Liv. VI, 5, 32. Το μεν μη προς την πολιν προσβαλειν. Plusieurs commentateurs suppriment la négation. Pour nous, nous la conserverons avec M. Weiske qui la défend avec raison. Mes six manuscrits autorisent la leçon de ce savant (4).

Liv. VII, 2, 6 et 7. φυγῃ δ' εξαλλομενων απο τȣ τειχȣς εις το αστυ, ὁρωντων των ἡμεροφυλακων, αναμφισβητητως ειχον οἱ αναβαντες την ακροπολιν. επει δε κραυγης γενομενης εις την πολιν, etc. Je vois dans cette phrase les soldats de la garnison s'élancer du haut de l'Acropole dans la ville; mais l'Acropole n'étoit-elle pas à quelque distance de la ville, et, s'il en étoit ainsi, par quel saut périlleux ont-ils pu passer de l'Acropole à

(3) Thucyd. VIII, 15 et 30, et liv. I, 45.

(4) Je regrette que les bornes du journal ne me permettent pas de faire mention de plusieurs corrections ingénieuses du célebre M. Wyttenback, corrections confirmées par les manuscrits.

la ville. Appelons les manuscrits à notre secours. Le manuscrit D me donne τȣ τειχȣς τȣ εις το αςυ, et celui E, τȣτȣ τȣ τειχȣς τȣ εις το αςυ, leçons précieuses qui répandent une vive lumière sur tout ce passage, et qui nous apprennent, non que les soldats sautèrent de l'Acropole dans la ville, mais qu'ils s'élancèrent du haut du mur de l'Acropole qui donnoit du côté de la ville.

C'est l'absence de l'article του qui a rendu inintelligible αφικομενης. Si les soldats s'élancent du haut des murs de la garnison dans la ville, leurs cris ne parviennent pas jusqu'à la ville, mais se font entendre dans la ville. Corrigeons donc αφικομενης. se sont dit quelques calligraphes et lisons γενομενης. Pour nous, nous adopterons encore avec les manuscrits αφικομενης, mot plus nombreux, plus harmonieux, plus juste et qui fait image. Leunclave, embarrassé de εις πολιν, passe ces deux mots et traduit κρ. γεν. *Excitato clamore.— Clamore sublato per urbem.* Pirk. — *Clamore ad urbem delato*, eût été, je crois, plus exact.

Liv. VIII, 5, 20. επεγραφοντο δε και των Αρκαδων ὁπλιται ῥοπαλα εχοντες, ὡς θηβαιοι οντες. Bilib. Pirelzehemer traduit (5) : *Nomina verò dabant etiam arcadum quidam gravis armaturæ milites ; gestantes clavas, quasi Thebani essent.* Franc. Port. adopte : *Nomina dabant.* Le savant Morus traduit : *Inscribebant clypeos suos ita ut si Thebani essent :* Ils traçoient sur leurs boucliers la lettre θ, et cite en-

(5) Cette version se trouve et dans les deux éditions de Vienne et dans la version latine (édit. in-8.° Bâle, 1545) *de Bil. Pirkemere.*

suite ce vers 1095 des Acharn. d'Aristophane (*και γαρ συ μεγαλην επεγραψω την Γοργονα* , *tu enim magnâ Gorgone clypeum insignivisti*), qui , avec un autre tiré d'Eschyle (6) devoit conduire au véritable sens.

Vous, monsieur, et M. Weiske vous pensez ou que les Arcadiens marquèrent leurs boucliers de la lettre θ, ou qu'ils tracèrent l'emblême des Thébains. *Clypeos suos inscribebant vel symbolo quodam, vel littera θ* : mais quel étoit cet emblême? N'étoit-ce pas le *ῥοπαλον* la massue. Le *ῥοπαλον* ayant été l'arme naturelle des anciens guerriers, l'Arcadie étant d'ailleurs pleine de forêts, j'ai pensé, pendant quelque temps, que cette arme pouvoit bien être celle des Arcadiens, et qu'ainsi la traduction de Leunclave, *gestantes clavas*, étoit exacte. Mais j'ai bientôt changé d'avis en voyant d'abord dans Begere (7) un bouclier thébain représentant un cratère surmonté d'une massue, et ensuite au cabinet des antiques au autre bouclier représentant de même un vase surmonté d'une massue et d'un arc (8). Il m'a paru alors de toute évidence qu'il s'agissoit, non d'une massue, arme du soldat, ainsi que le prétend Morus dans son index, mais d'une massue emblême des Thébains, et que ceux d'Arcadie adoptèrent pour témoigner leur dévouement à la cause de la nation qu'ils défendoient.

Voici donc d'après les médailles du cabinet des

(6) Voy. les sept Chefs dévant Thèbes.

(7) *Ex Thesauro Palat. sel.* p. 256.

(8) Je fais, dans ce moment, graver cette médaille béotienne, ainsi qu'un *specimen* des six manuscrits des Helléniques.

antiques et celles de Begere, l'interprétation de cette phrase : επεγραφοντο δε καὶ των Αρκαδων ὁπλιται ῥοπαλα εχοντες, ὡς θηβαιοι οντες. *Les Arcadiens traçoient des massues sur leurs boucliers, comme s'ils étoient Thébains.* Οντες déplaît à M. Weiske : pour nous, nous le conserverons; car les manuscrits D, E nous le donnent : mais nous supprimons εχοντες qu'ils ne donnent pas et qu'on a gratuitement prêté à Xénophon.

Observons en passant que si les Lacédémoniens, comme l'observe Meursius, marquoient leurs boucliers de la lettre Λ, ils adoptoient aussi la massue (9).

Vous avez bien voulu, monsieur, me dessiner un cadre : me permettrez-vous d'en sortir et de soumettre à votre jugement (10) mes conjectures sur un passage difficile de la Cyropédie, liv. VIII. Je vais parler des Prochoides ou pots de chambre des anciens. Jadis, à l'occasion de Colin, si ma mémoire est fidelle, le docteur Mathanasius cita du latin, du grec, de l'hébreu, et l'emploi de son érudition ne fut point blâmé. La matiere que je vais discuter étant beaucoup plus grave, on me pardonnera de nombreuses citations. Voici le passage dont il s'agit.

Notre auteur oppose les anciens Perses aux Perses

(9) Voy. Richard, Payne, Knight : *Essai analytique sur l'alphabet grec.* Nous y voyons une massue au milieu d'un bouclier lacédémonien. Knight l'a pris de Fourmont, lequel est cité par d'Hancarville dans ses *Recherches sur les Arts de la Grèce*; tome II. — Voy. dans Hunter, *Nummi antiqui populorum et urbium.*

(10) Si je ne craignois de me rendre importun, je prierois M Schneider de me dire ce qu'il pense de mes Observations critiques sur le but de Xénophon, dans son *Symposion.* Ces Observations se trouvent dans la *Décade philosophique*, année x, troisième trimestre, p. 281.

de son temps (11). « Il étoit défendu de porter des « *prochoides* aux repas; sans doute parce que l'on « pensoit que l'excès de la boisson énerve à la fois « le corps et l'esprit. La défense subsiste encore; « mais ils boivent avec si peu de retenue, qu'à la « vérité ils ne portent plus de prochoides, mais ils « ont besoin qu'on les emporte eux-mêmes. »

Quel sens donner à ce mot *prochoides?* Leunclave le traduit par *obba*, Philelphe par *urceus*. *Obba* se dit d'un vaisseau à boire; *urceus*, d'un petit pot à l'eau qui n'avoit qu'une anse, tandis que l'amphore en avoit deux. *Hic tibi donatur pandâ ruber urceus ansâ* (Martial). Parmi les commentateurs, les uns voyent dans les *prochoides* de grandes coupes (12); les autres des brocs ou de grands barils de vin. Dans cette variété d'opinions, si nous ouvrons Athénée (13), à l'article *vases à boire*, nous y trouvons *prochoides*, et le passage de Xénophon cité : προχοΐδας τινας λέγει κυλικας. Je ne dirai pas que ce soit expliquer *obscurum per obscurius*. Mais si κυλιξ se dit non d'un vase en général, mais d'une coupe, notre célèbre philologue ne se seroit-il pas mépris sur le sens du mot qu'il a prétendu commenter? Hésychius (14) me paroit plus près de la vérité, lorsqu'il explique προχοΐδας par ἀμιδας, pot de chambre. A l'aide de cette scholie, il est maintenant probable (15) que dans les temps

(11) Xen. *Cyr.* liv. VIII, 8, 10.

(12) Brisson. p. 218.

(13) Liv. XI, p. 496.

(14) Au mot προχοις.

(15) Je dis *probable*, car je ne donne ces observations que comme conjectures, et comme une occasion de m'instruire.

anciens on portoit aux repas de ces vases que nous appelerons prochoides ; usage qui existe en partie chez les Anglois, mais modifié, comme il doit l'être, chez un peuple civilisé. Dans les réunions nombreuses où il s'agit de parler de commerce, ou de discuter des points importans de politique, ils ne ne portent point de prochoides ; chaque maître de maison épargne cette peine à ses convives. Près de la salle à manger, quelquefois dans la salle même, derrière les paravents, on trouve des prochoides (16), par le secours desquelles on ne reste pas un seul instant étranger à la conversation.

L'interprétation que je propose paroitra plausible, par le rapprochement d'un passage curieux de Suidas (17). Nous y apprenons que les Rhodiens, tous les jours en liesse, célébrant tous les jours des banquets dans le temple de Minerve Lindienne, supportoient inpatiemment la défense de porter des prochoides dans le temple. Ils implorent l'oracle, et bientôt la défense est révoquée. Nul doute sur le sens du passage. L'auteur emploie le mot *αμιδας* donné par Hésychius pour synonyme quelquefois de *προχοιδας*.

Si cet article n'étoit pas un peu long, je vous adresserois, monsieur, toujours d'après mes manuscrits, quelques observations sur les notes précieuses que vous avez bien voulu me faire parvenir. Elles arrivent un peu trop tard pour moi, puisque mes Helléniques sont imprimées, mais assez tôt

(16) Cet usage n'a point lieu dans les dîners de famille.

(17) *Suidas*, au mot *ροδιων χρησμος*, ou *Proverbiorum è suida centuria.* XII, 55.

pour le public qui en jouira. Elles trouveront leur place dans mes *Additamenta*, avec le nom de leur célèbre auteur.

Agréez, monsieur, mon sincère hommage, et l'expression de ma vive reconnoissance.

GAIL, *professeur de littérature grecque, au collége de France.*

Nota. J'ai adressé à M. Polyssoï, quatre vers grecs; ils ont donné lieu, dans le dernier numéro de ce journal, à des observations faites par un ancien ami. J'y répondrai dans la 2.e partie de mon Anthologie poétique, qui paroîtra incessamment.

BIOGRAPHIE.

Au C. MILLIN, rédacteur du Magasin Encyclopédique, *sur* LUNEAU DE BOISJERMAIN.

VOUS ne laissez échapper aucune occasion de faire connoître à vos lecteurs, les pertes que fait la république des lettres. Les savans de toutes les nations, les littérateurs connus par des ouvrages utiles, les artistes estimés, ont également droit d'être placés dans cette nécrologie dont vous tenez le registre. Permettez-moi d'y placer un article sur Luneau de Boisjermain dont vous vous êtes borné à annoncer la mort, sans doute parce que les renseignemens vous ont manqué. Ce littérateur, dont tous les travaux ont eu pour objet l'instruction de la jeunesse, ne doit point être oublié; et l'amitié remplit un acte

de justice en le montrant tel qu'il doit être apprécié par ceux qui estiment autant un auteur, dont les veilles se sont dirigées vers l'utilité publique, que celui qui ne travaille que pour la célébrité.

Pierre-Joseph LUNEAU DE BOISJERMAIN naquit à Issoudun, en 1752, de parens aisés; son père, juge-garde de la monnoie à Bourges, cultiva de bonne heure les dispositions de son fils; les Jésuites achevèrent ce que le devoir paternel avoit commencé, et cette société, qui savoit deviner les hommes, desira de se les associer; il demeura parmi elle et professa les basses classes pendant quelques années, il n'en sortit que pour se livrer tout entier aux belles-lettres; les connoissances qu'il desiroit d'acquérir ne se bornoient pas à sa propre instruction, elles se dirigoient uniquement à les rendre utiles aux autres. Le premier ouvrage qu'il publia en 1759, fut les *Principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation françoise*. M. Viard avoit donné la première idée de cette méthode d'instruction, M. Luneau s'en empara pour la perfectionner, et les quatre parties qui la composent aujourd'hui, forment un cours d'enseignement dont le succès n'a pas été douteux, puisqu'il a eu huit éditions. La 1.re partie contient le nouveau plan de l'ouvrage et sa théorie. La 2.e renferme le système complet de tous les sons élémentaires employés par l'art de parler et d'écrire en françois. La 3.e partie est formée d'observations propres à perfectionner la lecture. Elles forment une suite de principes sur l'orthographe et la prononciation françoise. La 4.e est une explication

des figures particulières employées par l'écriture et l'impression ; elle renferme aussi une grammaire françoise, une introduction à l'étude de la géographie et de l'histoire, ou une explication des termes propres à ces deux sciences. Cet ouvrage élémentaire abrége beaucoup la première instruction, et facilite par sa simplicité, le travail de l'enseignement soit aux personnes à qui l'éducation des enfans est confiée, soit à celles qui sont obligées de les instruire elles-mêmes.

Peu de temps après cette première production, Luneau s'occupa d'un commentaire sur les tragédies de Racine, qu'il crut devoir accompagner l'édition des œuvres de ce poète immortel ; ce commentaire parut inutile à des ouvrages que plus d'un siécle n'a pu faire vieillir, et dans lesquels on trouve encore cette élégance et cette pureté de style qu'on desireroit rencontrer dans les productions de nos tragiques modernes. Le style dans les ouvrages de littérature peut être comparé aux couleurs dans la peinture. Lorsque Corneille créa, pour ainsi dire, notre tragédie, la langue françoise n'étoit pas encore débarrassée de ces expressions triviales, de ces tournures forcées que Pascal et Racine firent disparoître, les commentaires qui ont paru et qu'on multiplie sur le fondateur de notre scène tragique peuvent être de quelqu'utilité aux étrangers qui viennent en admirer les chef-d'œuvres ; mais ils sont inutiles à des François instruits dans la langue qu'ils parlent, soit par principe, soit par l'habitude et l'observation. Molière, qui étoit contemporain de Racine, ne

fut pas exempt des défauts de langage qu'on auroit relevé dans Corneille, et le commentaire que Bret a ajouté à l'édition des comédies de cet inimitable moraliste, ne parut pas déplacé.

On se souvient encore du procès que Luneau de Boisjermain eut avec les libraires de la première encyclopédie ; on sait avec quelle chaleur et quelle suite il défendit les intérêts des souscripteurs. Ce procès, qui dura neuf années, occupa successivement tous les tribunaux, fit éprouver à celui qui avoit si bien su démasquer les ruses intéressées des libraires, et l'astucieuse impartialité de Diderot, tout ce que l'intrigue, l'argent et la vengeance purent trouver de moyens de le perdre, et ils y parvinrent ; rien ne put l'empêcher de les poursuivre, Linguet le soutint par des mémoires, dans lesquels il déploya toute la puissance de sa dialectique, et toute la force de la raison ; Luneau plaida lui-même cette cause avec courage et avec succès ; la Grand'-Chambre fut partagée dans ses voies, et la cause fut renvoyée à une des enquêtes où quelques sacrifices de la part des libraires, persuadèrent qu'ils avoient été fondés à demander aux souscripteurs de l'encyclopédie quatre ou cinq cent francs de plus qu'ils ne s'étoient engagés à payer par la souscription.

Les libraires avoient voulu empêcher Luneau de vendre chez lui les ouvrages de sa composition, ils avoient saisi tout ce qu'il avoit fait imprimer à grands frais ; ils étoient parvenus à lui enlever la confiance de ceux qui lui avoient remis des fonds nécessaires à ses diverses entreprises littéraires, ils l'avoient

privé enfin, par une persécution animée par la haine, de toute ressource. C'est alors qu'il imagina cette correspondance entre Paris et les Provinces, qui facilitoit à ceux qui vouloient se procurer les ouvrages soit anciens soit modernes qui s'imprimoient à Paris, les moyens de les recevoir avec exactitude et au prix qu'ils les auroient achetés chez les libraires. Ce projet eut le succès que son utilité annonçoit; les littérateurs, les amateurs de nouveautés s'empressèrent bientôt de jouir d'une circulation qui favorisoit leur goût ou leurs besoins, et qui les mettoit à l'abri des longueurs et de l'avidité des libraires de province.

En même temps Luneau, toujours occupé de faciliter l'enseignement, voulut réaliser sur les meilleurs auteurs anciens et modernes, le plan de Dumarsais, exposé dans son avertissement des Tropes, où il dit : « Je suis persuadé, par des expériences « réiterées, que la méthode la plus sûre et la plus « facile pour commencer à apprendre le latin est « de se servir d'abord d'une interprétation inter- « ligiuaire, où les mots sous-entendus sont suppléés. « Quand les jeunes gens sont devenus capables de « réflexion, on doit leur montrer les règles de la « grammaire, et faire avec eux les observations « grammaticales qui sont nécessaires pour l'intel- « ligence du texte qu'on explique. » Les commentaires de César et les œuvres de Virgile furent d'abord publiés d'après cette méthode; des notes accompagnoient le texte du poète latin, elles avoient paru d'autant plus nécessaires qu'il y a peu d'au-

teurs qui aient été instruits plus que lui de la mythologie, de la géographie, de l'histoire.

Ce *Cours de langue latine*, en 5 vol. in-8.°, fut bien accueilli et même suivi dans plusieurs écoles particulières. On engagea Luneau à répandre ce travail sur les langues modernes; il publia successivement un cours de langue italienne et de langue angloise. Dans le premier on trouve une explication interlinéaire en françois des Lettres Péruviennes, traduites en italien par Deodati, et le poème de la Jérusalem délivrée expliqué en françois mot à mot, et traduit en françois au bas de chaque page. Dans le 2.e cours, on lit les Aventures de Télémaque traduites du françois en anglois, expliquées interlinéairement de l'anglois en françois, et le Paradis perdu de Milton expliqué en françois mot à mot et traduit ensuite en françois; Luneau a cru devoir ajouter un Traité de la prononciation écrite des mots anglois, imprimée au bas de chaque page (1). Ces deux Cours en dix volumes grand in-8.°, devoient être suivis d'un pareil travail sur la langue espagnole, lorsque la révolution força Luneau, comme tant d'autres littérateurs, à se mettre à l'abri de ses fureurs. Depuis que le calme a rappelé la confiance et la sécurité, le C. Boulard a exécuté sur les meilleurs auteurs allemands ce que les langues latines, italiennes et angloise avoient acquis de développement, d'explications, de facilités pour devenir indigènes parmi nous.

(1) Ces différens cours réimprimés, en 1798, se trouvent chez madame *d'Yvernois*, rue de Condé.

Ce n'étoit point seulement pour les jeunes gens que cette méthode grammaticale avoit été, pendant plusieurs années, l'objet des réflexions et des travaux de Luneau de Boisjermain, il avoit également en vue d'initier, dans l'étude de ces différentes langues, ceux qui n'avoient pas été à portée, dans leur première éducation, d'en être instruits, et ceux que des destinations d'état forçoient à en faire une étude particulière; et il eut la satisfaction d'apprendre que ce but avoit eu le succès qu'il en espéroit. Des hommes que le dégoût des principes avoient éloigné d'une occupation aussi insipide que pénible à un certain âge, avoient fait usage d'une méthode qui faisoit disparoître les aspérités qui environnent les élémens des langues, et étoient parvenus, dans l'espace de trois mois, à lire, à comprendre, et à parler même la langue qu'ils vouloient savoir. C'étoit la récompense la plus flatteuse qu'il retiroit journellement des travaux auxquels il s'étoit livré et des dépenses qu'ils avoient occasionnées. Il desiroit achever de remplir la tâche qu'il s'étoit imposée en appliquant sa méthode à la plus belle et la moins cultivée des langues, et sur le premier et le plus riche des poètes grecs. Il en sollicitoit les moyens lorsque la mort l'a enlevé subitement à des occupations utiles, à l'enseignement public qui avoit été, pendant toute sa vie, sa passion dominante, à des amis qu'il avoit su conserver et qui le regrettent.

Luneau de Boisjermain avoit un caractère prononcé que les difficultés ne rebutoient pas, que les malheurs ne dégradèrent pas, que la tourmente ré-

volutionnaire et les compressions de la terreur ne firent point fléchir; il fut toujours le même, dans l'aisance et dans les privations, dans les événemens pénibles de la vie, et dans ceux de l'ordre social; les sentimens nobles, élevés, et analogues à son caractère, l'éloignèrent de l'intrigue et des bassesses qui servent presque toujours mieux que le mérite. Obligeant jusqu'aux prévenances, il se livroit souvent à des démarches ignorées de ceux qu'il vouloit servir; et, si le succès ne les favorisoit pas, il pouvoit du moins se rendre témoignage de leur désintéressement. Son imagination, toujours active, étoit sans cesse occupée de plans d'amélioration, de projets d'utilité générale, dont le motif étoit sans doute louable, si l'exécution n'en étoit pas praticable. Son dernier mémoire en faveur du commerce de la librairie démontre cependant que les entraves qui pèsent sur lui, nuisent autant à l'intérêt public qu'à l'intérêt particulier. Luneau n'a été apprécié ni comme littérateur, ni comme homme vraiment estimable sous le rapport des qualités civiques et sociales; il en a trouvé le dédommagement dans l'attachement de ceux qui avoient su le connoître.

Salut et amitié. A. J. D. B.

BEAUX-ARTS.

Description du cabinet de M. Paul *de Praun, à Nuremberg; par* Christophe-Théophile *de Murr. Avec sept planches.* Nuremberg, chez *Schneider.* 1797. XXXII et 511 pages in-8.° (*).

Paul de Praun descend de la famille des Bruns ou de Brunis de Zurich, qui occupoient déja au XII.e siécle des places au magistrat de cette ville. Rodolphe Brun y fut le premier bourgmestre en 1350. Un de ses fils, Frédéric, s'établit à Nuremberg en 1363. Etienne de Praun, père de Paul, eut encore une maison à Bologne. Paul naquit à Nuremberg en 1548; doué de qualités estimables, il avoit l'esprit vif, cultivé par la lecture. Son goût pour la peinture, la sculpture et la gravure étoit nourri par le commerce avec les artistes du premier rang, Jean de Bologne, Calvart, Le Guide, Lanfranc, les Carraches, etc. Il divisoit les soins pour ses collections entre Nuremberg et Bologne. En 1589, il avoit déja recueilli, dans la premiere de ces villes, quantité de bustes, de bronzes, de médailles antiques, de pierres gravées, de dessins, de tableaux, d'estampes. C'est à Bologne, qu'il fit acquisition des débris du fameux recueil de dessins du célèbre

(*) J'ai donné dans le tome I, p. 382, année III de ce journal, un extrait de cet ouvrage; mais celui que m'a adressé mon ami le professeur Oberlin, contient des détails intéressans qui m'ont engagé à l'adopter. A. L. M.

Vasari, que son héritier avoit apporté de Rome. En 1616, il envoya sa précieuse collection à Nuremberg, et la donna à sa famille en fidei-commis; il alloit s'y rendre lui même dans l'intention de finir ses jours dans sa patrie, mais la mort le prévint au mois de juillet de cette année. Il fut enterré dans l'église des religieuses de Sainte-Catherine, où son frère et ses neveux lui firent poser un monument, orné de son buste. M. de Murr a fait graver ce monument; il y eut aussi des médailles frappées en son honneur.

La description du cabinet offre d'abord des tableaux au nombre de 250. Il s'y trouve des chef-d'œuvres de différentes écoles, nommément de celles de *Florence*, de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, d'André del Sarto, etc. — De l'école *romaine*, de Raphaël d'Urbino, de Jules Romain, du Caravaggio. — De l'école de *Venise*, du Titien, du Tintoret, du Bassano, de Palma. — De l'école de *Bologne*, de Calvart, de Guido Reni, de Lanfranc. — De l'école *allemande*, de Michel Wolgemuth, d'Albert Durer, de Hans Hoffmann, de Nic. Juvenel, de Hans Beham, de Jobst Ammann, de Michel Herr. — De l'école *flamande*, des Pierre Brenghel vieux et jeune, de Jaq. Jordaens, de Pierre Schaubruck et autres.

M. de Murr, en faisant l'énumération de ces tableaux, en distingue le mérite. Il fait remarquer entre autres le portrait de Michel Wolgemuth peint par son élève Albert Durer. — Quatre petites têtes de Léonard de Vinci. — Le portrait de Martin Schœn, peint sur bois en 1483. Cette peinture porte au dos une

inscription qui est d'autant plus intéressante qu'elle paroît décider la question élevée sur la patrie de Martin Schoen. La voici : *Mayster Martin Schongauer, Maler, genant Hüpsch Martin, von wegen seiner Kunst, geborn zu Kolmar, aber von seinen Aeltern ein Augspurger burgerliches Geschlechts von Haus geborn; Von seinen Erben zu Kolmar; anno* 1499. *auf den* 25.*ten Hornungs. Dem Got genad. Ich sein Jünger Hanns Leykman; im jar* 1483 (1). Au dessus de la tête est écrit : *Hipsch Martin Schongauer Maler.* 1483; avec des armoiries, un croissant rouge dans un écusson blanc. Ce peintre est mort en 1486.

Un tableau allégorique de Nic. Juvenel mérite d'être cité. Il représente les sept arts, quelques-uns endormis, d'autres s'endormant pendant la guerre, qui se voit au fond du tableau. Mercure envoyé des dieux assemblés sur l'Olympe, pour les éveiller, présente son caducée à la poésie. Aux pieds de l'arithmétique on lit sur une tablette ces vers, dont le sens l'emporte sur le style :

LITERAE REBUS MEMORARE (2) CADUCIS
SUSCITANT VITAM. MONUMENTA FIDA
ARTIUM CONDUNT REVOCAS AD AURAS
LAPSA SUB UMBRAS.

C'est-à-dire : « Les lettres rendent la vie aux choses » périssables en les transmettant à la postérité. Les

(1) Les peintres ne sont pas toujours grands rédacteurs. La contradiction n'est qu'apparente dans cette inscription. L'année 1483 est celle où la peinture est faite. Ce n'est qu'en 1499 que Leykmann s'est avisé d'y ajouter la notice.

(2) *Memorara* est peut-être mis pour *memorando*.

« monumens des arts ramènent à la lumière du jour « ce qui a déja passé dans l'empire des ombres. »

Sur toile de 6 pieds de haut, 7 pieds 9 pouces de large.

Sur la bordure au haut et au bas, on lit ces vers en lettres d'or.

En haut (Ce sont les arts libéraux qui parlent):

IN PRETIO MARS EST. NOS SOMNO TURBA PUTAMUR
NATA, PATRES PRI CI QUAS ALUERE TAMEN.
NOS ALIMUS PACEM. MAVORS FERA PRAELIA POSCIT.
OPPRIMIMUR MISERAE; SAEVUS AT ILLE PLACET.
QUID TUM? SPERATUS VENIET POST NUBILA PHOEBUS,
NAM JUSTO SUPERI LUMINE CUNCTA VIDENT.

« C'est Mars qui règne; pour nous, nous parois-« sons condamnés au sommeil, cependant jadis on « avoit soin de nous nourrir. Et nous, nous nourris-« sons la paix. Mars se plait à l'horreur des combats. « Malheureuses que nous sommes, on nous opprime. « Le cruel Mars est fêté. Mais quoi! le soleil, nous « l'espérons, percera les ténebres. Car enfin la Provi-« dence a les yeux ouverts partout. »

Au bas (La parole est adressée à la Muse de l'éloquence):

RHETORICO POLIENS FOECUNDAE FLUMINA LINGUAE,
VIRGO, GRAVI JUSTOS PROFER AB ORE SONOS.
PRO GLADIO CALAMUM CAPE, QUO TUEARE SORORES,
MARS CADET, ET NOBIS RETRIBUETUR HONOS.
IN PROMPTU CAUSA EST: SUPERUM QUIA JUPPITER IPSE
VULT GRAVE PRO NOBIS PONDUS HABERE PRECES.

« Muse, qui enseignes l'art de bien parler, et qui « en donnes le talent, prononce avec dignité une sen-

« tence juste. Au lieu du glaive, prends la plume « pour défendre tes sœurs. Mars tombera, et on nous « honorera de nouveau. La raison en est claire. Ju- « piter lui-même veut que tes prières pour nous « soient efficaces. »

Paul de Praun étoit tellement attaché à sa collection, que l'empereur Rodolphe II, l'ayant prié de lui céder quelques tableaux de grands maîtres, il s'en excusa et refusa tout net. Il en fit de même envers le duc de Saxe-Gotha, qui lui avoit offert dix mille florins pour un tableau de Guido-Reni.

A la suite des tableaux, M. de Murr fait connoître des miniatures précieuses, gardées dans une cassette d'ébène à huit tiroirs. Suit une grande quantité de dessins des plus grands peintres des écoles italiennes, allemandes et flamandes, et nombre de gravures exécutées, d'après ces dessins, par J. Théophile Prestel, célebre peintre de Nuremberg.

Les estampes du cabinet de Paul de Praun, qui remplissent 24 porte-feuilles, présentent une collection aussi étonnante par leur nombre que par la rareté d'une quantité de pièces. Le porte-feuille A offre l'œuvre d'Albert Durer, la gloire de Nuremberg, né dans cette ville en 1471, mort en 1528. Les estampes de cet artiste sont au nombre de 350, dont 104 gravées en taille douce, le reste en bois. Toutes ces estampes sont des premières épreuves. Paul de Praun les avoit achetées des héritiers de Venceslas Jamitzer, qui les tenoit d'Albert Durer lui-même, et d'André, son frère cadet. Avant M. de Murr, G. W. Knorr avoit déja publié un catalogue

de l'œuvre de ce grand maître, inséré dans son *Allgemeine Künstler-Historie*, in-4.° *Nuremberg* 1759, et Henri-Seb. Hüsgen avoit donné un catalogue raisonné des gravures en taille-douce du même, in-8.° Francfort, 1778. Quant aux gravures en bois d'Albert Durer, il en existe aussi une notice publiée par feu le baron de Heineke dans ses *Neue Nachrichten von Künstlern und Kunstsachen*, in-8.° Dresden, 1786. Quiconque sait ce que c'est que le travail xylographique, doit être étonné de la quantité prodigieuse de ces ouvrages, admirables pour leur finesse et leur précision. Albert Durer grava lui-même plusieurs de ces pièces, il fournit les dessins pour d'autres, qu'il fit graver par Hans Schæufelein, Albert Altdoerfer, Jérôme et Wolfgang Resch, Hans Burgmair, Hans Guldenmund et autres. On distingue dans le nombre, surtout la petite passion, en 37 morceaux, et la grande en douze; l'apocalypse en seize feuilles, des figures de saints, des pièces allégoriques; l'une d'elles représente le peuple foulé par la tyrannie, vexé par l'usure et l'hypocrisie, mais consolé par la raison, la justice et la parole de Dieu. — Plus une forteresse assiégée, en deux planches, que Papillon, dans son traité sur la gravure en bois, regarde comme le chef-d'œuvre de Durer. — En 36 feuilles le grand arc de triomphe, inventé par Jean Stabius, géographe et historiographe de Maximilien I, et peint au grand salon de l'hôtel-de-ville, par Albert Durer, gravé en bois par le même. — Un des plus grands ouvrages xylographiques est celui qui représente l'entrée triom-

phante de Maximilien I, dont l'ordonnance a été inventée par l'empereur lui-même, et par Jean Stabius, en 1512. Les planches de bois, gravées par Hans Burgmair, sur les dessins d'Albert Durer, sont au nombre de 135, dont 44 n'ont jamais été tirées; elles sont conservées à la bibliothéque impériale à Vienne.

Enfin, le cabinet de Praun conserve des dessins de Durer faits à la plume, ou au crayon rouge.

Le porte-feuille B contient l'œuvre de Henri Goltzius et de Jacques Matham, 462 pièces. Les sujets sont tirés soit de l'histoire sainte, soit de l'histoire ancienne, et de la mythologie. Il s'y trouve aussi des pièces allégoriques. J'observe en passant, que parmi les *Memorabilia aliquot Romanæ Strenuitatis exempla*, gravés par Goltz, à l'imitation d'Aldegrever, on voit Titus Manlius exécuté par la guillotine, ce qui montre que la première invention de ce supplice n'appartient pas au C. Guillotin.

Dans le porte-feuille C on trouve les œuvres de Raphaël, de Michel-Ange, d'André del Sarto, du Corrège, de Marc-Antoine, d'Augustin Venitien, de Marc de Ravenne et d'autres maîtres italiens, au nombre de 357 pièces. Parmi les plus remarquables sont le cimetière ou le souvenir de la mort de Marc de Ravenne, — la Sainte-Famille, d'après Raphaël, par plusieurs maîtres, — Saint-Jérôme, du Corrège, — le massacre des Innocens, d'après le même, et d'autres, — le dernier jugement, d'après Michel-Ange, gravé par Martin Rota, — le jugement de Pâris, d'après Raphaël, gravé par Marc-

Antoine, — les grimpeurs ou la guerre des Pisans, célèbre carton de Michel-Ange, gravé par Michael Lucchese, la grande foire de Florence, par Jaq. Callot, — Laocoon avec ses fils en singes, caricature satyrique contre Baccio Bandinelli, gravée en bois, d'après le dessin du Titien, — les amorosi diletti dei Dei, selon l'invention de Giulio Buonasone, etc.

Des statues et des édifices la plupart antiques, gravés par des maîtres italiens, composent le portefeuille D, au nombre de 360 pièces.

Les porte-feuilles suivans contiennent grand nombre d'estampes des maîtres hollandois et allemands, tels que Lucas de Leyde, Michel Wolgemuth, Martin Schœn, Lucas Cranach, Hans Sebald Beham, Jean, Raphael et Gilles Sadeler, Martin de Vos, Martin Hemskerk, Corneille van de Bosch, Michel Herr, et plusieurs autres. — Enfin, il y a quelques planches de cuivre, gravées par Schoen, par Sebald Beham et autres.

Des estampes M. de Murr passe à la description des statues, bustes et bas-reliefs tant antiques que modernes, qui ornent le cabinet de P. de Praun. Il s'en trouve en bronze, en marbre et albâtre, en terre cuite, en bois, en verre, en ivoire.

Les pierres précieuses gravées et autres de ce cabinet en font une des principales richesses. Elles passent le nombre de 1200, dont M. de Murr donne une description très-détaillée dans un ordre systématique. Il y a dans le nombre de ces pierres gravées des pièces extrêmement précieuses, et de grands chef-

d'œuvres de l'art. Aussi M. Lippert a-t-il inséré les empreintes d'une cinquantaine au supplément de sa dactyliothéque (3), et M. Goetzinger, à Anspach, en a fait entrer une douzaine dans ses petites collections de soufre, offertes au public en 1777, et années suivantes, dans des cassettes contenant cent pièces chacune.

Parmi les pierres ægyptiennes, qui sont au nombre de 30, je remarque un onyx, représentant une Isis debout, ayant sur la tête la feuille de la perséa, et tenant de la main droite un sceptre et un timon, et de la gauche une corne d'abondance. — Un autre qui offre une Isis. — Canope en profil, du travail le plus fin et le plus délicat avec la tige de lotus sur la tête. On sait que les pierres gravées persannes sont de la plus grande rareté. Le cabinet de Praun en contient quatre, dont deux en forme de cylindre, l'une de celles-ci, en malachite, représente un combat d'animaux, semblable à ceux qu'on voit sur les monumens de Persépolis. L'autre, en hématite, paroît offrir des prêtres ou quelqu'objet relatif au culte.

Suivent dans ce cabinet 825 pierres étrusques, grecques et romaines, dont 642 appartiennent à la mythologie sacrée de ces peuples; les autres à l'histoire ancienne fabuleuse et véritable. Il ne convient pas, sans doute, d'entrer ici là dessus dans un grand détail. Je ne peux cependant m'empêcher de faire remarquer quelques pièces des plus rares et des plus belles.

(3) Publié à Leipzig en 1776.

N.° 49. Sur un jaspe rouge ; Saturne de face, voilé, assis, tenant de la main droite la faux tournée vers la terre, et portant la gauche à sa tête comme pour relever son voile.

N.° 73. Sur une chalcédoine montée en or ; Jupiter assis sur son trône ; à ses pieds, l'aigle qui le regarde. Il tient une patère de la main droite, et de l'autre un long sceptre. C'est Jupiter Philius, Ζεὺς φίλιος καὶ ξένιος, comme Lucien (4) l'appelle. La gravure en est excellente.

N.° 104. Sur une cornaline ; un aigle, dont la poitrine est formée de la tête d'un jeune homme de face : ce qui représente peut-être l'enlèvement de Ganymède (5).

N.° 110. Sur une cornaline ; Hébé, fille de Junon, debout ; elle goûte, comme échansonne des dieux, le nectar d'une patère qu'elle porte à la bouche. Une draperie légère lui descend des épaules. Derrière elle, est un cep. Homère célèbre les chevilles de ses pieds délicats (6).

N.° 151. Sur un onyx ; Arachné transformée par Minerve en araignée.

> *In latere exiles digiti pro cruribus hærent;*
> *Cætera venter habet, de quo tamen illa remittit*
> *Stamen, et antiquas exercet aranea telas* (7).

N.° 203. Sur une chalcédoine ; Diane d'Ephèse,

(4) *In Timone, initio.* Tristan, *Commentaires hist.* t. I, p. 418. t. III, p. 34.

(5) Desc. des pierres gravées de Stosch par Winckelmann, p. 59.

(6) Ἥβη Καλλίσφυρος. Odyss. Δ. 602. *Hymn. in Herc.* 8.

(7) Ovid. *Metam.* VI, 143.

debout, en face, avec une espèce de boisseau sur la tête, sans appui, entre deux bœufs, ayant dans la main gauche deux épis de bled, et dans la droite un fouet (8). Le fouet signifie les coups que les jeunes Lacédémoniens se donnoient à sa fête. La déesse est entre Vénus, à laquelle Cupidon présente une couronne, et Pallas qui tient de la main droite une petite statue de Mars. C'est Diana Taurica, Ταυρεία, Ταυροπόλος, ou de la Scythie Taurique, comme on la voit sur des médailles (9), et sur une pâte antique de feu le baron de Stosch (10). La gravure de cette pierre est très-belle.

N.° 205. Sur un jaspe; une tête de Mercure avec le caducée, d'excellente gravure. Cette tête ressemble à Alcibiade; les artistes aimoient à saisir cette ressemblance. Aussi la tête d'une médaille grecque de la ville d'Eucarpe en Phrygie, nous donne la véritable physionomie de ce célèbre athénien. C'est l'opinion de Haym (11); l'abbé Eckhel reconnoît Antinoüs sur cette médaille (12). Mais il y a dans Lippert une pierre gravée avec le nom même d'Alcibiade (13). C'est avec celle-là qu'il faudra confronter le jaspe dont il s'agit.

(8) Le fouet se rapporte à la fête appelée διαμαστίγωσις, c'est-à-dire, la flagellation. V. *Meursii Græcia feriata*, p. 85.

(9) *Patini Num. Imper.* p. 85.

(10) Winckelmann. *Descr.* p. 79.

(11) *Thes. Britann.* §. 11. pl. 14. n.° 1. p. 126 de la traduct. latine de feu le P. Joseph Khell.

(12) *Doctr. N. N. vet.* vol. 5, p. 153.

(13) Supplément à sa Dactyliothèque, n.° 126.

N.° 316. Sur une cornaline; la Victoire dans un char attelé de deux serpens couronnés. M. Lippert les a pris pour des dragons. Sujet rare.

S'il m'est permis de hasarder une conjecture, je dirois que, comme le serpent a été le symbole du salut, cette allégorie pourroit se rapporter aux effets et suites salutaires de la victoire, qui auroit amené la paix.

N.° 357. Sur une topaze, Cupidon sortant de la fleur de Colocasia et tâchant d'attraper un papillon. Allégorie voluptueuse. Lippert l'a expliquée et en a donné l'empreinte (14). On sait que le papillon est le symbole de l'ame.

N.° 423. Sur une agate; Psyché nue et de belle face, porte la boîte du fard de Proserpine dès enfers, ce qui est signifié par les flammes à ses pieds. *Psyche Veneream pertulit legationem, statimque secreto repletam conclusamque pyxidem suscipit, et longe vegetior ab inferis recurrit* (15). Sujet très-rare. C'est l'explication la plus naturelle de cette pierre.

N.° 432. Sur un jaspe gravé des deux côtés, Neptune couché à terre tient un poisson. Au revers de la pierre on voit Harpocrate avec les mots gnostiques à rebours: ΙΑω ΑΛΑΘΑΝ ΑΣΑΛ. i. e. Ἰάω ἀλάθειαν ἀσαλέα, *Deus veritatem tranquillam!* comme l'explique M. de Murr, ou peut-être, comme je pense, Ἰάω Ἀλήθειαν καὶ Ἀσαλέαν, *Deus veritatem et tranquillitatem!* ce qui est un beau souhait. *Que Dieu donne la vérité à connoître et la tranquillité!*

(14) Supplément à sa Dactyliothèque, n.° 458.

(15) Apuleius *Metam.* liv. VI, p. 181 de l'édit. d'Elmenhorst.

N.° 553. Sur une agate en forme de scarabée, gravure étrusque. Un vieux faune couché tient un vase à deux anses. A ses pieds est un cratère. M. de Murr observe à cette occasion, que le cratère n'étoit pas toujours une coupe ou une tasse, dont on se servoit pour boire; mais aussi un vase assez grand pour que Rhétus, effrayé du carnage que faisoit Euryale, pût se cacher derrière (16). M. Lippert en a donné l'empreinte (17).

N.° 570. Sur une cornaline; une Mænade, un genou sur un autel, agitée des fureurs bacchiques, la tête renversée, les cheveux épars; elle tient une petite figure de femme jouant d'une flûte. L'original de cette gravure étoit sans doute fameux dans l'antiquité, à en juger par la quantité de copies qu'on en trouve. Une pareille, présentée à Henri IV, par le sieur de Bagarris, se trouve parmi les trésors de l'art, dans le Cabinet des antiques de la Bibliothéque nationale (18).

N.° 590. Sur une cornaline montée en anneau d'or, *Hercules musagetes* ou *Hercules musarum*. Idée heureuse, qui peut être appliquée à des princes ou à d'autres personnes qui possédent le pouvoir et l'autorité, et protègent les muses. M. de Stosch (19) avoit une pâte de verre tirée de cette cornaline.

N.° 688. Sur un beryl ou une aigue marine, figure héroïque, le diadême en tête montée sur

(16) Virgil. *Æn.* liv. IX, v. 346. Homer. *Iliad.* Λ. v. 470 et 631.

(17) Au suppl. n.° 278.

(18) Voyez Mariette, t. II, n.° 41.

(19) Descr. des pierres gravées, p. 285.

un dauphin, avec quatre caractères étrusques; belle gravure, dont le baron de Stosch avoit une pâte de verre. Winckelmann (20) croyoit y voir Melicerte ou Palemon, qui fut sauvé par un dauphin, quand sa mère Ino, pour se dérober à la fureur d'Athamas, son mari, se jeta avec lui dans la mer. M. Lippert, qui en a inséré l'empreinte dans son supplément, n.° 16, l'a pris pour Taras, fils de Neptune, fondateur de Tarente. M. de Murr a heureusement déchiffré dans la légende étrusque le nom de *Iket* ou *Icadius*, fils d'Apollon et de la nymphe Lycie, qui fut sauvé dans un naufrage par un dauphin, et porté au pied du mont Parnasse, où il consacra un temple à son père Apollon (21).

N.° 689. Sur une sardoine; Chiron enseignant à Achille à jouer de la lyre. C'est presque la même gravure, que celle sur la sardoine du baron de Stosch (22), comme aussi sur une autre du cabinet de Florence. Elle est encore semblable à la célèbre peinture antique d'Herculanum (23). On lit sur cette pierre les lettres M. IEC.

N.° 730. Sur une sardoine, grande pierre ovale de presque deux pouces de hauteur, sur un pouce et huit lignes de largeur. Vulcain forgeant un casque pour Énée, à la prière de Vénus, qui tient une enseigne militaire. Mercure assis et tenant son caducée tourne le dos et regarde la déesse *Tacita* ou

(20) *Ibidem*, p. 853, n.° 189.
(21) Servius *ad Æneid.* liv. III, v. 332.
(22) Descr. des pierres gravées, p. 360.
(23) T. I, t. 3.

Siopele. Numa, qui introduisit cette divinité (24), est vis-à-vis d'elle, et tient une enseigne militaire avec l'aigle. L'enfant, qui tend ses bras à Mars, est Anteros. Gravure romaine.

N.os 749 et 750. Sur deux cornalines, un homme ayant un genou à terre présente à un romain, assis dans la chaise curule sur une tribune, la tête d'un jeune homme. M. Lippert, qui a publié l'empreinte de la première de ces pierres (25), pense que c'est Marc Antoine, à qui Hérennius présente la tête de Cicéron. M. de Murr croit y voir Théodote, qui apporte la tête de Pompée à César. Le cabinet impérial à Vienne possède une pierre exactement semblable, dont Lippert a publié l'empreinte (26). Une troisième est rapportée par Gori (27) et Licetus (28).

N.° 791. Sur une cornaline; une tête d'homme et trois de femmes. M. Lippert (29) donne ces quatre têtes pour celles de Ptolémée I, de sa femme Bérénice, de Ptolémée Philopator et d'Arsinoë. M. de Murr s'étonne de ce qu'un connoisseur aussi éclairé, ait pu prendre ces faces romaines, assez connues, pour celles de rois et de reines d'Ægypte. Pour lui, il reconnoît sur cette pierre Caligula et ses trois sœurs Julie, Agrippine et Drusille.

N.° 843. Sur un jaspe, le buste de Septime Sévère,

(24) Plutarchus *in vita Numæ*, c. xi.

(25) N.° 215 de son Supplément.

(26) Dans sa Dactylioth. n.° 568.

(27) *Inscr. antiq. post præfat.* LXI, t. VII, n.° 2.

(28) *Gemmæ* p. 248.

(29) Dans son Suppl. n.° 94.

ouvrage précieux, dont l'empreinte est donnée par Lippert, n.° 339.

N.° 931. Sur une prime d'émeraude; un homme galopant avec quatre chevaux. Il tient de la main droite une couronne, et de l'autre une palme. « Ce sont ici ces *equi desultorii* (30) mentionnés dans les anciens auteurs jusqu'au nombre de six. En tout cas, il a fallu beaucoup d'adresse pour galoper avec quatre ou six chevaux de front, et pouvoir sauter de l'un sur l'autre (31). Les Romains poussoient la chose jusqu'à douze chevaux de front. Le cavalier avec vingt chevaux de front sur une cornaline blanche du comte de Caylus (32), ne semble pas être non plus sur un char, mais plutôt monté sur un des chevaux. »

(Cependant ce ne sont pas là des *equi desultorii*).

N.° 941. Sur une cornaline, un squelette avec la légende ΓΝΩΘΙ CEAYTON, *nosce te ipsum.* M. Lippert (33) en a donné l'empreinte, et il observe que, quoique les anciens ayent représenté ordinairement la mort sous la forme d'un jeune homme tenant un flambeau renversé, on ne laisse cependant que de la trouver aussi sous celle d'un squelette. Il cite, à l'appui de son opinion deux autres pierres semblables.

M. de Murr décrit ensuite 24 pierres gravées basilidiennes, connues sous le nom d'Abraxas. Ces

(30) Florus, liv. III, c. 3. Suet. *in Ner.* c. 24. Cf. Salmasius *ad Vopisci Carinam*, c. 19.

(31) Descr. des pierres gravées, p. 468.

(32) Rec. d'Antiq. t. I, pl. LX, n.° 4.

(33) Dans son Supplément, n.° 475.

pierres,

pierres, comme on sait, présentent, pour la plupart, des figures et des légendes bizarres, dont le fond, tiré du culte ægyptien, a été mêlé par les gnostiques, sectaires du II.e siécle, au culte hébreux et chrétien. Ces Abraxas servoient d'amulettes à leurs sectateurs superstitieux, qui les employoient contre la sorcellerie et même pour la guérison des maladies, témoin l'*Abracadabra* du médecin Serenus Sammonicus du III.e siécle, qui le prescrit contre la fièvre tierce dans ces termes.

Inscribes chartæ, quod dicitur ABRACADABRA.
Sæpius et subter repetes, sed detrahe summam
Et (lisez *Ut*) *magis atque magis desint elementa figuris*
Singula, quæ semper rapies, et cetera figes,
Donec in angustum redigatur littera conum.
His lino nexis collum redimire memento.
Talia languenti conducent vincula collo,
Letalesque abigent, miranda potentia! morbos.

Après ces pierres basilidiennes, suivent dans la description du cabinet, 13 pierres et sceaux arabes d'écriture kufique ou carrée, que M. de Murr a fait graver, et dont il donne l'explication d'après M. Tychsen, professeur des langues orientales à Rostock.

Suivent 75 camées antiques ou pierres gravées en relief. On y remarque les bustes ou les têtes de divinités, ainsi que de plusieurs princes de l'antiquité, comme d'Antoine et de Cléopatre, d'Auguste et de Livie, de Néron, de sa mère Agrippine, de sa femme Poppée, de Vespasien, de son fils Titus, de Marc-Aurèle et de son frère Vérus, de Crispine, femme de Commode, etc. des figures d'animaux, etc.

Les gravures modernes, que le cabinet contient sont au nombre de 13. Il s'y trouve les têtes et les bustes de Jésus-Christ, d'Hippocrate, de Cicéron, de Marc-Antoine et de Cléopatre, de Mahomed, de Pétrarque, etc.

Outre ces pierres gravées, ce cabinet en renferme une grande quantité de précieuses et fines, qui ne sont pas gravées.

Le médaillier du cabinet est encore bien considérable pour la collection d'un particulier. Il s'y trouve 20 pièces en or, 1033 en argent, 1224 en cuivre, 1519 en plomb et une en verre, en tout 3797 pièces.

Je remarque parmi les médailles de rois grecs, un grand médaillon d'argent de haut relief d'un roi Antigonus, comme porte la légende ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ. Cet Antigonus surnommé Soter, est le même qui, dans le partage que firent les généraux d'Alexandre après sa mort, eut la grande Phrygie ou l'Asie, proprement dite, pour sa part, et qui, ayant défait Ptolémée et les confédérés près de Citium, prit le premier, avec son fils, le titre de roi. C'est à cette victoire navale, que se rapporte le revers du médaillon, où l'on voit Apollon nu, assis sur une moitié de vaisseau, tenant un arc dans sa main droite, au dessous du vaisseau on aperçoit un dauphin. Le célèbre Winckelmann, qui a fait graver le médaillon (34), a pensé qu'il faisoit allusion au surnom de

(34) Dans ses *Monumenti inediti*, n.° 41. Elle se trouve aussi dans la traduction de Huber de l'art de l'Antiq. de Winckelmann, t. III, p. 93.

Delphinios, donné par Homère (35) à Apollon, parce qu'il s'étoit métamorphosé en cet animal, lorsqu'il conduisit, sur un navire crétois, la première colonie dans l'île de Délos. Jusque-là point de doute. Mais les antiquaires ne sont point d'accord sur la tête qu'offre l'autre côté du médaillon. Cette tête est celle d'un vieillard couronné de lierre, sa barbe touffue ressemble dans son jet aux poils de chèvre. Les cheveux, qui avancent sur son front, ont la forme de deux cornes. Le P. Froelich (36) et M. d'Ennery (37) prenant les feuilles de lierre pour des roseaux ou des feuilles de jonc, croyoient voir la tête de Neptune, auquel se rapporte sans doute le trident planté sur le vaisseau, lequel cependant ne se trouve pas dans la médaille telle que le P. Froelich la donne, on n'y voit pas non plus le dauphin. Winckelmann reconnoît sur la médaille le dieu Pan, surnommé φριξοκόμης, c'est-à-dire, au poil hérissé. M. de Murr a adopté cette opinion.

L'abbé (38) Eckhel avoit d'abord suivi celle du P. Froelich et pris (39) la tête en question pour celle de Neptune, mais un passage d'Hérodien lui apprit qu'Antigonus, suivant l'usage de son temps, avoit adopté le costume de Bacchus en ceignant sa tête de lierre en place de diadême, et portant

(35) *In Hymno Apollinis*, v. 495.

(36) *Annales regum Syriæ*, tab. II, n.° 1.

(37) Catalogue des médailles. p. 17.

(38) *Doctrina NN. vet.* vol. II, p. 118.

(39) Liv. I, c. 6. Spanheim, *de usu et præst. NN.*, avoit déja cité ce passage, t. I, p. 438, diss. VII.

le thyrse en main. Il conclut de là qu'il est plus que vraisemblable, que dans sa médaille il a voulu représenser Bacchus, sa divinité favorite.

Un autre grand médaillon d'argent de ce cabinet est celui du roi de Syrie, Séleucus VI, surnommé l'illustre vainqueur d'après la légende, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ. Le roi est représenté ceint du diadême, au revers il y a Pallas debout, armée, tenant une victoire dans la main droite. On lit dans le champ ΑΛΕ ΔΗ, c'est-à-dire, Ἀλεξανδρέων δήμου.

Les médailles d'argent de 45 villes et peuples sont au nombre de trois; parmi les pièces rares se trouvent: Une médaille de la ville d'Ægium d'Achaïe de la plus haute antiquité, qui offre d'un côté une tortue avec l'inscription AI, de l'autre un carré partagé en quatre parties creuses, dont trois ont les lettres IN et un poisson, le quatrième est partagé diagonalement par une bande transversale. L'abbé Eckhel (40) en représente le type.

Une médaille de Dyrrachium de l'Illyrie avec le nom du magistrat ΚΛΕΙΤΟΡΙΟΥ.

Une médaille de la ville de Nagidos de l'île de Cypre. Elle représente d'un côté Bacchus, l'indien, tenant une grappe de raisin dans la main droite et la pique dans l'autre. Sur le champ on lit ΝΑΓΙΔΙΩΝ. Cette forme d'adjectif possessif n'est pas fréquente dans les médaillons et suppose le terme de νόμισμα ou de quelque espèce de monnoie sous-entendue de façon

(40) Dans ses *Numi veteres anecdoti*, pl. 8, n.° 3.

que le sens est, monnoie de Nagidus ; au revers on voit Vénus demi-nue, ayant un boisseau sur la tête, comme Sérapis, et tenant la patère en main ; on voit dans les airs Cupidon volant et paroissant vouloir la couronner ; au bas, un animal qui ressemble à une souris ou à un lièvre. L'abbé Eckhel (41) qui représente la médaille prouve qu'elle appartient à l'île de Cypre, et qu'elle sert à confirmer la correction d'un passage corrompu dans Strabon (42), où le nom de la ville étoit estropié, puisqu'on y lisoit Ἀγιδῶ au lieu de Νάγιδῶ (43). Strabon ajoute que, près de là, il y avoit un Aphrodisium, c'est-à-dire un temple de Vénus ; de-là la figure de cette déesse sur la médaille ; la souris s'y trouve jointe à cause de la lubricité de cet animal. On ne demandera pas, j'espère, ce qu'y fait Bacchus, le vin délicieux de Chypre est assez connu. Ainsi cette médaille, pièce unique jusqu'ici dans le cabinet de M. Praun, est en même temps très-savante.

Une médaille de Corinthe, qui présente d'un côté la tête de Pallas, derrière laquelle se voit la chimère, de l'autre le Pegase volant, et dans le champ le ♀ Koph. M. de Murr attribue avec le P. Neumann (44) cette médaille à Syracuse ; mais la chimère, qui appartient à la fable de Bellerophon,

(41) Pl. 14, n.° 1.

(42) Liv. XIV, p. 670.

(43) Casaubon a rétabli le nom de Νάγιδος dans Strabon, et Berckel a corrigé Etienne de Byzance, qui avoit Νάγις au lieu de Νάγιδος.

(44) *Nummi populorum et regum veterum*, liv. I, p. 54.

prouve assez qu'elle est due à Corinthe. L'abbé Eckhel (45) est aussi de cet avis.

Une médaille de Tylissus, ville de l'île de Crète. Elle offre d'un côté une tête de femme avec une couronne ornée de fleurs, de l'autre une figure nue tenant de la droite une tête de chèvre sauvage et de la gauche un arc, dans le champ, un arbrisseau et la légende mise à rebours ΤΥΛΙΣΙΟΜ. L'abbé Eckhel représente cette médaille (46) et s'en sert pour rétablir le vrai nom de la ville de Tylissus, corrompu de différentes manières dans les anciens auteurs.

M. de Murr passe des médailles grecques aux romaines. La collection des consulaires est assez considérable, elle contient 323 médailles de 92 familles. Il s'y en trouve plusieurs d'intéressantes pour l'histoire et la mythologie.

Suivent les médailles romaines impériales, M. de Murr n'a donné le détail que de celles d'argent, qui sont en très-grand nombre; quant au bronze il n'en offre que le simple dénombrement.

A la fin de l'ouvrage, il est fait mention de quelques objets d'histoire naturelle, de même que de quelques livres manuscrits, et d'un assez grand nombre de livres imprimés, qui se rapportent la plupart à l'histoire de l'art du dessin, de la sculpture, de la peinture et de l'architecture.

(45) Il la présente dans ses *Nummi veteres anecdoti*, tab. 8, n.° 4.
(46) Tab. 10, n.os 12 et 13.

Je viens d'apprendre que ce beau cabinet de Praun a été vendu récemment à M. Frauenholz, graveur, faisant le commerce d'objets d'arts, pour le prix de 37,700 florins d'Empire, et que ce dernier va le revendre partiellement. Jér. Jacq. OBERLIN.

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

Le cabinet des *antiques, médailles et pierres gravées* du roi de Prusse, dont la garde est confiée à l'Académie royale des sciences de Berlin, peut, depuis quelque temps, par une permission royale, être montré à tous les savans indigènes, ainsi qu'aux artistes et aux étudians des premières classes des gymnases de Berlin. Dans cette intention, le cabinet est ouvert les 1.er et 3.e lundis de chaque mois. Chaque société, qui desire voir le cabinet, ne peut être composée que de *six* personnes. Le samedi qui précède chacun de ces lundis, on obtient

les billets d'entrée dans la salle de lecture de la bibliothèque royale, depuis trois jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Ces billets sont distribués contre une carte contenant le nom et l'adresse de celui qui desire voir le cabinet.

PÉTERSBOURG.

En 1797, Paul I.er avoit fondé une école pour les jeunes gens de la noblesse. Le 10 février dernier, le sénat a publié un ukase de l'empereur, par lequel, en confirmant cet établissement, ses revenus de 11200 roubles, sont augmentés de 12000 roubles, à compter du mois de janvier 1802. Cette fondation, dont l'organisation doit être incessamment améliorée, a pour but d'y enseigner aux élèves le droit russe, le style pratique et autres connoissances semblables, les langues françoise et allemande, et les sciences qui appartiennent à une éducation classique. L'établissement entretient trente jeunes gens de la noblesse, et quinze élèves dont les pères occupent des places subalternes dans les différens dicastères; les uns et les autres sont entretenus aux frais de la couronne, qui alloue pour chaque noble 200 roubles, et pour chaque élève 150. Outre ceux-ci, l'établissement peut encore entretenir cinquante jeunes gens nobles aux frais de leurs familles, et qui n'ont *gratis* que le logement. En sortant de l'établissement, les jeunes gens nobles obtiennent des places d'adjoints de secrétaires, et les autres élèves obtiennent des emplois dans la chancellerie. Cet établissement occupe la maison où se trouvoit au-

trefois la banque auxiliaire. Le procureur-général en est le chef-né. Il y a en outre un directeur.

FRANCE.

Société libre d'émulation du département du Var.

Cette Société a tenu sa seconde séance publique le 4 germinal dernier.

Le secrétaire a rendu compte des divers mémoires adresés à la Société, ainsi que de tous les travaux dont elle s'est occupée pendant le premier trimestre de l'an 10.

Il a ensuite fait un rapport sur le mémoire envoyé au concours, sur la question proposée par la Société, concernant *les insectes rongeurs de l'olivier et les moyens de les détruire*, et qui avoit pour devise : *Naturalem causam quærimus et assiduam, non raram et fortuitam.*

La Société n'a pas cru devoir lui décerner le prix; elle propose de nouveau le même programme pour le 1.er germinal de l'an 11 (Ce programme a été inséré dans plusieurs journaux, il y a un an, et se trouve inséré dans le premier volume des Mémoires de la Société).

Pour la même époque, la Société a proposé une prime d'encouragement à celui qui, dans le département du Var, aura fabriqué, d'ici au 1.er ventose, la plus grande quantité d'*acétite de cuivre* (vert de gris ou verdet).

Elle publiera dans son journal le programme relatif à cet objet.

On a lu un mémoire sur la taille de la vigne. L'auteur de cet écrit, qui contient d'excellens préceptes, en gardant l'anonyme, a privé la Société de lui témoigner sa satisfaction. Cet ouvrage sera inséré dans le second volume des Mémoires de la Société.

On a fait lecture d'une notice du C. Gérard, sur une espèce de sainfoin qui croît aux environs d'Aix, dans les terreins incultes et secs, et qui pourroit être utilisé comme pâturage dans les terres arides du département du Var.

On a lu la partie d'un mémoire de M. Lacoche, qui contient la découverte d'un ancien aqueduc, destiné à conduire à Hyères les eaux de la source du *Thon*, qui sort d'un rocher derrière les Toucas, près de Solliers.

A cette lecture a succédé celle d'un mémoire du C. Fabre, sur les moyens de procurer la navigation à la ville d'Hyères et de dessécher les marais.

Le C. FAUCHET a lu un discours sur l'*influence des monumens publics, élevés et à élever aux grands hommes.* Il y a proposé d'élever à Hyères un monument à la mémoire de Massillon, le père de l'éloquence chrétienne; et un autre à Napoléon Bonaparte, pour consacrer l'heureuse époque de son débarquement sur la plage de Saint-Rapheau.

Nous avons appris que le conseil-général du département, qui est actuellement assemblé, a ac-

cueilli cette dernière proposition, et qu'il a accordé la somme de 10,000 fr. pour cet objet. Il semble que la nature prévoyante (comme l'a très-bien remarqué le C. Fauchet), ait déposé tout exprès sur cette plage tout ce qu'elle a de plus beau en granits et en porphyres, pour en faciliter l'exécution.

Le discours du C. Fauchet sera imprimé dans le second tome des mémoires de la Société.

On a lu ensuite une traduction en vers français du début des jardins du P. Rapin, par le C. PASTORET, de Callian. Cette traduction, presque toujours originale, pourroit le disputer en beauté à l'original.

Le C. VILLENEUVE a lu quelques fragmens de son mémoire, sur les avantages que doit procurer au département du Var le nouveau système des poids et mesures.

Il a été fait lecture d'un mémoire du C. BERNARD, sur les meilleurs moyens d'extraire l'huile, contenant le projet d'un nouveau moulin à huile. (La Société offre au public de communiquer le plan de ce moulin.)

La séance a été terminée par la lecture d'une ode, en vers françois, sur l'*influence de l'éducation.* Cette pièce, riche d'idées et d'expressions, est du C. JOUFFREY, de Draguignan.

Société de Colmar.

Procès-verbal de la séance publique de la Société libre d'émulation, établie à Colmar, tenue le 6 prairial an x.

Pour rendre cette séance plus solennelle, le maire de Colmar avoit mis à la disposition de la Société, sur l'invitation de son président, la grande salle de la maison commune. Un auditoire choisi et nombreux, parmi lequel on a distingué les membres du conseil-général du département, s'est empressé d'honorer et d'embellir, par sa présence, cette première séance publique de la Société.

Le C. Noel, préfet, qui préside la Société, a ouvert la séance par un discours vivement applaudi, qui a été suivi de la lecture faite par le secrétaire de la liste générale des membres et correspondans de la Société, et du programme du prix et de la prime que la Société propose pour l'an xi, et dont voici la teneur :

Sujet du prix pour l'an xi.

L'état de l'agriculture de ce département devance en plusieurs points celui d'un grand nombre de départemens de l'intérieur ; mais il ne répond pas encore parfaitement à son heureuse position et aux avantages qu'elle semble promettre. Un des principaux élémens de l'art agricole, la préparation et l'administration des engrais, y est encore soumis aux influence d'une routine peu éclairée, et des matières fécondantes qui, bien employées, multi-

plieroient nos récoltes, et donneroient une vie plus active à la terre, sont abandonnées à une destruction oisive et souvent même délétère.

La Societé croit devoir appeler sur cet objet si essentiel l'attention et la sollicitude des cultivateurs éclairés qui sont en grand nombre dans ce département; elle recommande à leur zèle pour la prospérité agricole des essais et des expériences variés sur les *engrais*. Sous ce nom il ne faut pas comprendre seulement les substances putréfiées que fournit la litière des animaux, mais en général toutes les matières propres soit à fournir un aliment aux végétaux, ou à rendre d'autres substances capables de le fournir, soit à corriger ce qui dans la terre nuiroit à la végétation, soit à amender le sol en augmentant ou en diminuant sa consistance, en retenant ou en dissipant son humidité. Ces substances se trouvent abondamment répandues partout; c'est à l'art à s'en emparer, à les préparer, à les administrer pour en faire soit un correctif du sol, soit un aliment de végétation.

Pour éviter de pénibles tâtonnemens et d'inutiles expériences aux agriculteurs qui voudront se livrer à des recherches sur cet objet, la Société pense ne pouvoir mieux faire que de leur recommander pour guide le *traité des engrais* publié à Genève, il y a deux ans, par le C. MAURICE. Ils y trouveront des indications précieuses et des données multipliées qui les éclaireront sur le plan des expériences qu'ils devront entreprendre.

Ils s'attacheront surtout aux engrais composés, dont l'agriculture angloise tire de si grands avantages.

Enfin ils répondront par des expériences raisonnées et bien décrites aux questions suivantes qui font le sujet du prix :

1.° Quelles sont les substances propres à ce département qui peuvent le plus avantageusement être employées comme engrais ?

2.° Quelles sont les préparations qu'il convient de leur faire subir avant leur emploi ?

3.° Comment, à quelle époque et en quelle quantité faut-il les administrer, eu égard à la différence des terreins et des plantes qu'ils doivent produire ?

Le prix sera de la valeur de 300 livres. Il sera adjugé dans la séance publique de l'an XI ; les mémoires devront être remis avant le 1.er germinal de la même année.

Prime d'encouragement.

La Société persuadée qu'il est, en ce moment, plusieurs cultivateurs dans ce département s'occupant d'expériences diverses, tendantes à l'amélioration de procédés agricoles, qui peut-être ont déja produit, ou sont près de produire des résultats avantageux ; convaincue qu'il y a des innovations heureuses ou des perfectionnemens importans à introduire dans différentes branches d'agriculture, desirant donner l'éveil à une émulation généreuse et éclairée parmi les cultivateurs ; encourager tous

les essais utiles ; récompenser les succès de quel genre qu'ils puissent être, pourvu qu'ils tiennent à l'agriculture ; annonce qu'elle décernera, dans la séance publique de l'an XI, une prime d'encouragement de 200 fr. à celui des cultivateurs du département, qui aura fait l'innovation ou l'amélioration, jugée la plus utile par la Société, dans une branche quelconque d'agriculture départementale.

Les mémoires destinés au concours peuvent être, avec les formalités d'usage, envoyés sous le couvert du Préfet du département, ou francs de port, au trésorier ou au secrétaire de la Société, ou être remis immédiatement entre leurs mains.

A la proclamation des sujets du prix et de la prime ont succédé diverses lectures faites dans l'ordre suivant :

Le C. KNOLL, membre du conseil-général du département, a lu une fable intitulée : *L'Ane voyageur.*

Le C. BRICHE, secrétaire-général de la préfecture, a développé aux regards de l'assemblée une partie du tableau statistique du département, ouvrage dont les matériaux ont été en très-grande partie recueillis par différens membres de la Société, et qui ont reçu de la plume du C. Briche des formes heureuses et élégantes.

Le C. PFEFFEL, qui tient un rang distingué parmi les fabulistes allemands, a laissé échapper de son inépuisable porte-feuille, deux fables allemandes, ayant pour titre : l'une *la Dorade*, et l'autre *le Mendiant.*

Le C. MOREL, officier de santé en chef des hôpitaux de Colmar, a donné lecture d'un mémoire plein d'intérêt sur les succès qu'il a obtenus dans le traitement d'un paralytique par le gaz oxygène. Le malade dont la moitié du corps avoit été privée de toute mobilité, de toute sensibilité même, a senti ses membres paralysés revenir insensiblement à la vie, après avoir respiré pendant quelques semaines des doses successivement plus fortes d'oxygène mêlé à de l'air atmosphérique. Aujourd'hui il a recouvré la faculté de marcher. Le C. Morel se promet de l'application du même principe vital à d'autres maladies des effets non moins heureux.

Dans une allégorie en vers, imitée de l'anglois, le C. DARBAS, chef de bureau à la préfecture, a représenté *la mort*, choisissant son premier ministre parmi les plus grands fléaux qui désolent l'humanité. et donnant la préférence à l'intempérance. Cette pièce d'une touche spirituelle et facile a reçu de nombreux applaudissemens.

Le C. BUTENSCHOEN, professeur d'histoire à l'école centrale, a tracé une esquisse historique de la guerre des paysans dont les rives du Rhin, et surtout ce département, furent le théâtre dans le 16.me siécle, à l'époque de la réformation. Les scènes de cette guerre offrent des analogies frappantes avec celles qui se sont passées de nos jours au commencement de la révolution dans une partie de ce département, et les motifs de la guerre offrent des analogies plus frappantes encore. Il étoit extrême-

ment

ment intéressant d'entendre en quelque sorte notre propre histoire dans celle de nos ayeux.

Le C. FRANÇAIS, professeur de mathématiques, a lu une notice sur une machine qu'il a présentée à la Société sous le nom de *Comparateur logarithmique* du nouveau et de l'ancien système métrique. Elle sert à résoudre, par un mouvement unique, d'une seule pièce, non-seulement tous les problèmes relatifs aux rapports des deux espèces de mesures, mais encore ceux de la détermination du prix des unes par le prix des autres, de la réduction des fractions, des règles de trois, de l'extraction des racines, etc.

Le C. LECLERC, secrétaire-adjoint de la préfecture, a fait lire deux pièces en vers heureusement imitées de l'allemand du C. Pfeffel, l'une intitulée : *Timanthe*, l'autre, *les deux chiens ;* cette lecture a fait une agréable diversion.

Le C. BARTHOLDY, professeur de physique, devoit encore lire un mémoire sur les phénomènes galvaniques qui, dans ces derniers temps, sont venus surprendre les physiciens, et défier leur sagacité; mais l'heure trop avancée ne lui a permis que de donner à l'assemblée le spectacle neuf et curieux des principales expériences galvaniques qui ont terminé la séance d'une manière aussi agréable qu'instructive.

FR. NOEL, *président.* FRANÇAIS, *secrétaire.*

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, pendant le troisième trimestre de l'an 10; *par le C.* GINGUENÉ, *l'un des secrétaires de cette classe.*

La France délivrée du joug des rois, et fière du titre de *République*, n'en garde pas moins un souvenir précieux de quelques-uns des princes qui la gouvernèrent : les noms de Henri IV, de Louis XII, de Louis IX, lui sont et lui seront toujours chers. Le C. ANQUETIL a lu à la classe des observations sur le dernier de ces trois bons rois.

Il remarque qu'aucun sujet n'a été traité par tant d'écrivains différens. Historiens, poètes, orateurs, légendaires, se sont occupés, comme à l'envi, des actions de ce prince. La variété, la multiplicité, l'éclat des événemens et le caractère personnel du monarque ont rendu ce règne mémorable. L'opinion particulière des écrivains a influé sur leur manière d'envisager et de présenter les faits. Il a fallu tirer la vérité des nuages dont la louange outrée et la critique trop sévère l'ont souvent enveloppée.

Il résulte des observations du C. Anquetil, que si l'on peut reprocher à Louis IX des fautes et des foiblesses, il a eu toutes les vertus publiques et privées, et n'a été entaché d'aucun vice : « Eloge qui « jusqu'à présent, dit-il, ne convient à aucun des

« personnages que l'histoire propose à l'estime et à « la vénération publiques. »

Tout le monde sent la nuance qui différencie les mots *langue* et *langage*, en apparence synonymes. Le C. MERCIER a entrepris de faire sentir la supériorité du langage sur la langue. Il a voulu prouver « que le langage est hardi, expressif, *excentrique*, « que la langue est foible et timide; qu'il est sans « bornes comme nos besoins; qu'il préside à tous « nos arts et nos métiers; qu'il est aussi riche que nos « dictionnaires sont indigens; qu'il est le véritable « ami de l'ordre et de la vie sociale; et que, fort « de sa puissance et de son utilité, il peut dédai- « gner la langue des académies. »

Il observe d'abord que le langage a son accent propre, inhérent au climat; que cet accent ajoute à sa richesse, et lui donne une grace et une variété particulières; que le geste accompagne encore le langage: tandis qu'il ne voit dans la langue qu'un objet perpétuellement contentieux, un foyer de chicane, un océan de caprices, une arène ouverte à l'orgueil, à l'entêtement, au pédantisme.

« Le langage, dit-il, est l'ame de la parole: la « langue grammaticale n'en est que le corps. Qu'est- « ce que la parole? l'assemblage de tous les sons « distincts et articulés, auxquels nous attachons « des pensées. Comment imposer des lois à ces signes « rapides? Si nos dictionnaires pouvoient enregis- « trer nos gestes et nos regards, ils leur défen- « droient bientôt d'avoir telle ou telle significa- « tion. » »

C'est à ce joug de dictionnaires et de décisions académiques, que le C. Mercier veut absolument soustraire le langage : il ne convient, selon lui, qu'à la langue de s'y plier ; et ce n'est pas pour la soumettre ainsi à de petits arrêts et à de petites préventions, que nous avons reçu l'admirable faculté de fixer le passé, de rapprocher l'avenir, de ramener à nous le spectacle de la nature et le tableau de l'univers, et de le contenir, pour ainsi dire, en un point unique. Le génie seroit naturel à l'homme sans les détestables méthodes des pédans ; ils ont remplacé nos théologiens. Vouloir, comme ils le font, tout conduire, tout diriger, tout ordonner, c'est méconnoître à la fois le langage et le caractère des François.

Le C. Mercier *a cru s'apercevoir* que le langage parmi les hommes est la seule et véritable langue ; qu'il n'est point soumis au hasard ni à la fatalité auxquels les langues sont sujettes ; qu'il est enfin son propre législateur, et devient intraduisible : ce qui, dit-il, prouve sa dignité. Mais, d'un autre côté, l'usage est l'arbitre suprême des langues ; les mots sont presque tous enfans du hasard et de la fantaisie, et fort indifférens d'ailleurs à la grammaire. L'usage ou le besoin peut les établir, les proscrire, les renouveler, les changer comme il lui plaira. L'auteur conclut que c'est au langage seul qu'il appartient d'enrichir notre langue, de l'embellir, de la rendre plus simple et plus facile.

Nous avons bien permis aux artisans, pour ce qui regarde leurs travaux et leurs outils, de créer

des mots nouveaux ; nous ne devons donc pas nous refuser à emprunter des langues voisines ce que nous n'avons pas, tandis qu'elles déploient de tous côtés un génie de conquête. Consultons seulement l'analogie dans ces emprunts. « L'analogie et le son « gracieux sont aux mots ce que le beau coloris et « les traits réguliers sont au visage. » On ne doit pas craindre que le langage adopte des mots durs ou des inversions embarrassées : il sait, quand il le faut, abréger les mots, les réduire à une longueur raisonnable, éviter l'entassement des consonnes, les lettres doubles, les gutturales, en un mot, tout ce qui est rude à prononcer et à entendre.

Dans les langues, la tyrannie de la mode se fait sentir jusque sur les mots ; ils vieillissent, et puis on les rajeunit. Selon le C. Mercier, le langage est le plus invariable : « témoin fidèle du génie des peu- « ples, il s'y prête incessamment ; il fait circuler « sans gêne les idées familières à chaque nation. »

La perfection des langues n'est qu'une spéculation curieuse et presque chimérique pour la plupart des hommes ; elle ne paroît à l'auteur pouvoir convenir qu'à ceux qui ont beaucoup de loisir : tous, au contraire, ont besoin du langage. Celui-ci doit marcher avant les langues mortes, « et l'emporter même « sur le travail des langues vivantes, quand ce tra- « vail n'aboutit qu'au luxe des spectacles, et à la « vaine harmonie des mots. »

Nous avons, dans notre ancien langage, des expressions qui touchent le cœur et l'esprit, des tour-

nures polies et galantes qui ont vieilli. » Le lan-
« gage a donc le droit de changer les langues vi-
« vantes. C'est le vent impétueux qui fait tout
« ployer. »

C'est au langage seul que le C. Mercier attribue les influences de l'instinct dans les diverses langues de l'univers : c'est lui qui façonne la statue, et qui donne une vie active à des phrases inanimées. Le langage bannit rapidement tout ce qui est obscur ou équivoque : il veut un sens toujours clair. « La
« clarté du langage vole dans les campagnes, et
« monte au sommet des monts sur l'aile des zé-
« phyrs ; la langue obscure est dans les pensées raf-
« finées des savans : c'est qu'il y a un esprit de se-
« crète vérité qui se répand dans le langage fami-
« lier à l'homme, et que le mensonge se glisse dans
« les démêlés contentieux de la langue. La pompe
« qui enfle la bouche, et qui remplit les oreilles
« de termes *vastes* et résonnans pour nommer les
« petites choses, n'a point lieu dans le langage.
« Simplicité, naïveté, vivacité : tels sont ses ca-
« ractères. »

L'auteur se demande comment se décidera le problème de la prééminence des langues? et il se répond : En donnant le pas au langage. D'une langue faite à une langue parfaite, il y a encore loin : le langage comble l'intervalle.

A mesure qu'on avancera dans les connoissances humaines, la grandeur et l'excellence du langage seront connues, et l'emporteront sur la mutabilité des langues, sans même qu'on y travaille à dessein.

Si nous nous occupons des besoins du peuple, peu lui importe de savoir comment une langue devroit être; c'est de la parler dans toute son abondance et avec toute la souplesse qu'il a besoin à chaque opération manuelle. Si nous nous renfermons dans les bornes de la littérature, nous trouverons, dit le C. Mercier, que la langue est l'instrument fait pour obéir, et que la puissance naturelle du langage doit y être considérée comme ce qui élève ou ce qui abaisse la langue. Que l'on dise avec lui la langue de Fénélon et le langage de La Fontaine, la langue de Racine et le langage de Corneille, et l'on sentira de quel côté est le génie créateur. « Le langage de Montaigne, ajoute-t-il, « vaut bien la langue de Malherbe. »

Il affirme que l'on devient géomètre aujourd'hui, comme on devient bon serrurier, et que l'espace qui nous séparoit de l'altière géométrie, Euler l'a comblé par un pont facile à traverser; mais il reconnoît qu'il n'en est pas de même de l'art d'écrire, que le langage de La Fontaine ne s'enseigne point, et qu'à la douzième ligne, vous devinez si l'écrivain est né avec un style à lui, ou s'il écrit de mémoire.

« La nature, poursuit-il, ne peut errer : elle a « donné à l'homme un langage, et elle ne lui a « point donné une langue. Restituons au langage sa « dignité primitive : tandis que la langue cherche « à captiver l'homme, celui-ci aime à se débarrasser de toutes ses entraves; c'est que le langage, « qu'il tient de l'auteur de son être, est un et in-

« dépendant des caprices humains. Le matériel de « la langue pourroit s'oublier, que le langage, par « sa flamme et ses précieuses ressources, feroit en- « core, d'un style incorrect, un style éloquent. « L'idiome ne fait pas le style; c'est le style qui « fait l'idiome. L'idiome des sauvages, simple et « borné, reçoit une grande force par le style, tan- « dis que telle langue riche dégénère par la foiblesse « et la timidité de l'écrivain. Le style est souvent « en divorce avec la grammaire; mais dans cette « grande lutte le style est toujours absous. »

Enfin le langage est le style musical de la langue. Tous les grammairiens sont et seront inhabiles à bien représenter l'accent; il échappera toujours à nos signes. Le C. Mercier fait remarquer l'expression que plusieurs patois tirent de l'accent; et il en conclut que, tandis que nos ames sont voilées par la matière, chez les plus ignorans des hommes, les pensées deviennent visibles et nous mettent en état de voir immédiatement celles des êtres les plus bornés.

« Par la formation de la voix, continue-t-il, « tout devient net et distinct, tandis que nos pé- « dagogues ont fait de la grammaire un chaos « épouvantable. L'homme des champs tomberoit « dans une confusion où il ne se reconnoîtroit plus, « s'il ne pouvoit parler qu'en rangeant les parties « de l'oraison dans sa mémoire, suivant la distri- « bution qu'en ont faite les grammairiens : le lan- « gage vient à son secours, facilite l'émission des « idées, et, reprenant la route que nous a tracée

« la philosophie, conduit cet homme par la desti-
« nation des mots : les mots sont la charpente réelle
« qui résistera toujours à la bizarrerie des gram-
« mairiens. »

Si l'on trouve quelque obscurité dans ce passage, le C. Mercier répondra : « Le premier des écrivains
« seroit peut-être celui qui diroit : Je fais mon lan-
« gage ; c'est à vous de l'adopter, sans quoi vous
« ne jouirez pas de mes pensées. Étudiez-moi, ou
« ne me lisez pas. »

Dans la dernière partie de cet écrit, l'auteur invite à reprendre plusieurs expressions de notre vieux langage : « Ce seroit tout à la fois, dit-il, une re-
« connoissance et une conquête. »

Il s'élève contre ceux qui prétendent que nous éprouvons une disette d'orateurs. Il regarde ce talent de la parole comme naturel à plusieurs, et il en trouve une foule d'exemples dans notre révolution. Nous ne connoissons pas, dit-il, tous les trésors d'idées, toutes les richesses de style qui ont passé devant nous. C'est une mine à exploiter ; et la génération qui va naître saura y recueillir les semences précieuses que nous avons foulées aux pieds.

« Dieu n'a pas voulu, continue l'auteur, que l'art
« de la parole fût d'une si étonnante difficulté.
« Comme elle est le lien des hommes, et leur be-
« soin journalier et universel, l'éloquence nécessaire
« n'est point rare..... » Il semble, selon lui, que les écrivains célèbres craignent toujours que les largesses de l'esprit humain ne soient communes à tous ;

et il compare les écrivains qui semblent placer les talens hors de la portée du commun des hommes, aux moralistes imparfaits qui mettent toujours la vertu trop haut. D'ailleurs, ce ne sont pas les talens extraordinaires qui sont utiles. Un poète sensé a dit : Chacun par son propre caractère se fait *sa fortune ;* le C. Mercier veut qu'on dise aussi, *son talent.*

Il termine en revenant à la supériorité du langage sur la langue, et en réclamant, au nom du premier, contre les lois que les tribunaux académiques prétendent imposer à la seconde. « On établi-« roit, dit-il, une infinité de telles lois, que le génie « de la composition pulvériseroit toutes. Dix vers « de La Fontaine et une page de La Bruyère en « démontreroient le vide et le néant. »

L'art de l'imprimerie ne mérite pas moins que celui de la parole d'occuper les méditations des philosophes. C'est à eux à se saisir des recherches que les érudits ont faites sur l'histoire de cet art, sur sa naissance peu reculée, et pourtant déja couverte de doutes et d'incertitudes ; et à tirer de leurs conjectures, souvent contradictoires, des résultats satisfaisans pour la curiosité, et, ce qui est plus difficile, pour la raison.

Le C. Daunou s'est proposé ce but dans un mémoire en trois parties. Dans la première, il considère les plus anciennes *productions* de l'imprimerie, toutes celles qui sont, ou qui ont passé pour être antérieures à 1460, soit qu'elles subsistent encore, soit qu'il n'en reste que des fragmens, soit enfin

qu'elles ne soient connues que par la mention qu'en font quelques écrivains. Il s'applique à rechercher les procédés, employés pour l'exécution de ces productions diverses, de celles au moins qui ont été décrites et vérifiées.

La seconde partie du mémoire est un examen des *témoignages* relatifs à l'origine de l'imprimerie. Ce nom de *témoignages* embrasse ici des actes publics, des écrits particuliers, des souscriptions d'éditions, les textes des écrivains contemporains, c'est-à-dire, de ceux qui ont vécu dans le quinzième siècle; les textes même de quelques auteurs qui n'ont existé que dans le seizième, mais qui s'autorisent de certains récits particuliers que les contemporains leur ont faits. Ces témoignages sont très-discordans. Leur nombre vient d'être augmenté par ceux que le C. Fischer, bibliothécaire de Mayence, a récemment découverts et publiés.

Dans la troisième partie, le C. Daunou discute les *systèmes* soutenus dans le cours des dix-septième et dix-huitième siècles, sur l'origine de l'art typographique : systèmes aussi très-nombreux, même en ne tenant compte que de ceux qui placent le berceau de l'imprimerie, ou dans Harlem, ou à Strasbourg, ou à Mayence. L'auteur analyse ce qui a été écrit pour Harlem par Boxhorn, et surtout par Méerman ; pour Strasbourg, soit par ceux qui, comme Schœpflin, pensent que c'est dans cette ville que Guttemberg a exécuté les premières productions de cet art, soit par ceux qui en attribuent l'invention à Mentellin; pour Mayence enfin, par Salmuth,

Naudé, Mallinckrot, Lacaille, Maittaire, Palmer, Prosper Marchand, Schwarz, Fournier, Heineken, Mercier de Saint-Léger, Wardthwein, Lambinet, etc. Les écrivains de cette troisième classe, d'accord sur un seul point, c'est-à-dire sur le lieu, ne le sont, ni sur l'époque, ni sur les inventeurs, ni sur les procédés, ni sur les premiers essais.

Les résultats du mémoire du C. Daunou sont:

1.° Qu'avant 1440, la gravure en bois avoit été appliquée à l'impression des livres, et surtout des textes qui accompagnoient les images;

2.° Qu'avant 1440 aussi, Guttemberg avoit conçu l'idée des types mobiles; mais que cette idée n'a donné lieu qu'à des essais pénibles, dispendieux, improductifs, tant que les lettres mobiles n'ont été que sculptées, soit en bois, soit en métal;

3.° Qu'on ne sauroit désigner aucun livre comme imprimé à Strasbourg par Guttemberg; et que les *Donats* et les autres opuscules qui passent pour être sortis de sa presse à Mayence, avant 1450, sont des productions purement ylographiques;

4.° Que tout livre imprimé avant 1457, l'a été, ou avec des planches de bois, ou avec des caractères de fonte tels que les nôtres; caractères inventés et perfectionnés à Mayence, durant l'association de Faust et de Guttemberg, depuis 1450 jusqu'en 1455; perfectionnés sans nul doute par Schœffer, inventés peut-être par Guttemberg ou par Faust;

5.° Qu'enfin les premières productions véritablement typographiques, c'est-à-dire, en caractères mobiles, ont été *la Bible*, sans date, de 637 feuil-

lets, et une lettre de Nicolas V, fruits de la société de Guttemberg et de Faust; et, après la rupture de cette société, *le Pseautier* de 1457, que Faust et Schœffer ont souscrit.

Les François ont témoigné pendant longtemps beaucoup d'indifférence pour la philosophie de Kant, qui occupoit et mettoit en fermentation l'Allemagne entière. Quelques ouvrages, en leur reprochant avec dureté cette indifférence, les ont forcés d'en sortir; et il n'est pas sûr que la doctrine du philosophe de Kœnigsberg gagne beaucoup à l'examen qu'ils commencent à en faire.

Elle n'a point encore été expliquée en françois avec plus de clarté que par le C. Kinker, professeur batave, qui a exposé dans un assez petit volume ce que contient d'essentiel la partie de la philosophie de Kant, connue sous le titre de *Critique de la raison pure.* Cette *exposition* a été l'objet d'un mémoire lu à la classe par le C. Destutt-Tracy.

Dans ce mémoire, en rendant l'hommage le plus complet aux vastes connoissances et aux grands talens du philosophe allemand, et du savant batave qui s'est fait son interprète, il combat leur système d'idéologie.

Il s'est surtout attaché à prouver qu'il ne peut exister dans nos têtes rien de semblable à ce que l'on appelle *raison pure*, *entendement pur*, *sensibilité pure*, *locution pure*; et que nous ne saurions avoir aucunes *connoissances pures*, dans le sens que l'on donne à ces mots.

Les raisons qu'il allégue ne sont point susceptibles d'extrait : elles sont elles-mêmes un extrait substantiel, et de la théorie de Kant sur ces matières, et des démonstrations plus étendues que l'on pourroit faire des erreurs contenues dans cette théorie.

Nous devons seulement remarquer que le C. Tracy ne prétend établir aucun système de philosophie. Il ne veut que faire voir que celui qu'il réfute n'est pas fondé sur une bonne méthode de raisonnement. Il pense qu'il ne repose que sur l'abus des idées abstraites et des principes généraux, et sur l'erreur de croire que c'est par les idées générales que nous jugeons des idées particulières.

A cette occasion, il observe qu'il n'y a point de système de philosophie généralement reçu en France ; que la philosophie n'y fait point secte, comme elle a fait jusqu'à présent dans tous les temps et dans tous les pays. Il pense que cet état de choses est très-favorable au progrès des lumières, et est un effet de la méthode que nous suivons dans tous les genres de recherches et d'enseignement. C'est cette bonne méthode qu'il regarde comme le caractère distinctif de la philosophie française. Il l'attribue aux progrès qu'a faits chez nous la connoissance de nos opérations intellectuelles, et aux travaux de nos idéologistes qui ont marché sur les traces de Condillac, et, fidelles à ses principes, l'ont pris pour guide, sans le recevoir pour maître.

Il termine en faisant des vœux pour que cette saine logique, dont la théorie est près d'être complète,

influe chaque jour davantage sur nos habitudes de tous genres.

Tandis que le C. Tracy examine la doctrine de Kant, le C. MERCIER se déclare pour une partie de cette doctrine dans un mémoire qu'il intitule : *de l'Acte du moi.* Il a resserré lui-même dans l'extrait suivant, ce qu'il y a de plus essentiel dans son mémoire.

« On s'épouvante des efforts multipliés qui ne « tendent rien moins qu'à transformer l'*instinct moral* et la *conscience* en accident.

« La moralité est le point le plus élevé de notre « nature, et les sentimens primordiaux, inhérens à « la nature de l'homme, existent en vertu de l'unité synthétique *du moi.*

« Quelle plus fausse théorie que de rapporter « toutes nos affections et toutes nos lois morales « au plaisir et à la douleur physiques, de méconnoître les lois innées de la conscience, celles de « l'amour de la perfection et du beau, et de regarder les sensations physiques et les rapports qui en « dérivent, comme l'origine du monde moral ! C'est « mon *moi* qui développe les sentimens moraux par « le monde physique ; et cela est si vrai, que, « malgré le plaisir sensuel ou la douleur physique « unie à une sensation, je suis obligé de reconnoître « souvent dans la douleur un *bien* et dans le plaisir « un *mal.* Et quel rapport y a-t-il entre le jeu de « toutes les fibres et fibriles, et l'admiration que « j'éprouve au récit d'un grand sacrifice fait à l'auguste image de la vertu? L'*acte du moi* veut que

« je me condamne, si je me refusois à cette ad-
« miration.

« La perception intuitive du beau intellectuel fait
« cesser l'oscillation du *scepticisme*, c'est une lu-
« mière pure qui amène la conviction ; les habitudes
« sont matérielles, la décision appartient à l'intel-
« ligence pure, la hardiesse de la pensée s'élève
« au dessus de l'expérience, juge *à priori :* c'est par
« elle que l'on atteint et que l'on conquiert la vé-
« rité. Mais ne faut-il pas nécessairement aperce-
« voir la vérité, avant de la conquérir? Mon doute
« est mon premier trésor.

« On peut tenter des expériences en métaphysi-
« que. Notre ame est quelquefois si indépendante
« des sens, qu'elle exerce une pleine autorité sur
« son associé matériel, en suspendant, en modérant
« les impressions douloureuses, et leur commandant
« même. On ne sauroit nier le pouvoir volontaire
« que l'esprit peut exercer sur les sensations ; *mon*
« *moi* repousse dans tel instant la plus douce har-
« monie, et ne jouit réellement que quand il con-
« sent à jouir. *Non, tu n'es pas douleur*, disoit un
« philosophe apostrophant la douleur, et la terras-
« sant par l'*acte de moi.* Pouvoir énergique! toute
« perception lui est soumise : le *moi* intérieur s'élève
« souvent dans toute sa dignité au milieu des bour-
« reaux ; et souffrir dans la cause de la vertu, ce
« n'est plus que renforcer ce plaisir intime que donne
« le calme de la conscience. On a vu le martyr at-
« taché au pieu fatal, lancer sa pensée dans les
« cieux, devenir tout céleste, et les flammes le

« dévorer

« dévorer sans qu'il participât à la douleur phy-
« sique.

« L'*acte du moi* suppose la comparaison, l'exer-
« cice de la force motrice de l'ame dans son propre
« empire. Il y a dans cet acte, raison, association,
« simultanéité. J'y reconnois une volonté souverai-
« nement expansive, un rapport que les sens ne
« peuvent nous apporter, une faculté qui réunit,
« lie, fond en un tout les impressions partielles :
« sans quoi elles seroient éparses, errantes, vaga-
« bondes, et conséquemment nulles. C'est mon *moi*
« profond, intellectuel, qui embrasse le temps,
« l'éternité, Dieu. *L'univers m'engloutit comme un*
« *point ; et moi, par ma pensée, j'engloutis l'uni-*
« *vers :* en moi est encore le type inaltérable du juste
« et du bon, et *à priori*. Là, sont des lois, attributs
« immédiats du moi primitif ; elles ont une toute-
« puissance de réalité qui n'appartient à aucun objet
« spéculatif ou sensible : voilà un affranchissement
« de toutes les sensations quelconques. Qui me les
« fait connoître ces lois pour des lois d'un ordre su-
« périeur ? quel est cet ordre supersensible des vé-
« rités morales ?

« L'*acte du moi* équivaut à toutes démonstrations
« géométriques : la volonté est une puissance pre-
« mière, une puissance réelle ; elle tient à notre
« existence cognitive, et, pour vouloir, il faut avoir
« une foule de notions. Il ne seroit pas effectivement
« possible que, dès notre enfance, nous eussions
« tant de notions si étendues, et qui sont comme
« imprimées en nous-mêmes, si nos ames n'avoient

« pas des connoissances universelles avant que d'en-
« trer dans nos corps. Le monde moral est en nous,
« il ne peut découler des choses physiques ; il n'y a
« de réel que ce qui est immuable, comme le sont
« les *idées*. Quant à la conservation des connois-
« sances, Cicéron se moque tout à son aise de ceux
« qui donnent au *cerveau* la faculté de garder,
« comme en une espèce de réservoir, des paroles et
« des idées, et de dire que l'on les grave comme
« sur la cire. Des paroles et des idées peuvent-elles
« laisser des traces? et quel espace ne faudroit-il
« pas d'ailleurs pour tant de traces différentes?

« C'est donc une belle découverte de Kant, que
« l'*espace* et le *temps* sont des modes subjectifs de
« notre cognition ; et le vulgaire a mieux connu la
« partie élevée de notre être que les philosophes
« métaphysiciens. L'*acte du moi* est une qualité in-
« tellectuelle, une connoissance certaine de la vé-
« rité de nos pensées, et immuable, invariable,
« uniforme ; l'*acte du moi* emporte la certitude : la
« certitude est à l'ame un ancre plus ferme que l'é-
« vidence ne l'est à nos sens. Elle est fondée sur la
« présence de la Divinité qui ne peut se tromper ni
« nous tromper. Le systématique a beau nier cette
« certitude, il est lui-même la victime de son
« négatif.

« Une loi éternelle, inhérente à nous-mêmes,
« forme ce cri que nous appelons *conscience* ; cette
« loi et son cri est égal dans tous les hommes. Le
« mot le plus coupable qui pût échapper à un
« siécle pervers, c'étoit de dire, *on se fait sa con-*

« *science* ; non, on ne se fait point sa conscience, « comme on n'allume pas un *flambeau* en plein *so-* « *leil.* La loi lumineuse ne peut être ni changée ni « obscurcie. »

Le C. DELILLE DE SALES a continué le travail qu'il avoit commencé sur l'époque de notre histoire qui suivit le règne de Louis XIV. Le tableau qu'il avoit précédemment tracé de la régence du duc d'Orléans, n'étoit qu'une introduction à celui du règne de Louis XV ; il a communiqué ce dernier tableau à la classe, en le divisant en cinq lectures.

Selon l'observation du C. de Sales lui-même, le règne de ce prince qui perdit sitôt le titre de *Bien-Aimé*, qu'il avoit eu si peu de peine à acquérir, offre de grands écueils à l'historien qui veut dire la vérité, et la dire avec quelque énergie. D'abord, la moitié de la vie du monarque présente un tissu d'inepties politiques, ou d'unions immorales, qui appellent plus la plume cynique d'un Suétone, que les crayons d'un Tacite. Ensuite les événemens de ce règne qui sont plus dignes de l'histoire se sont passés sous nos yeux ; chacun les a jugés à sa manière d'après des opinions dominantes, des préjugés de secte, un patriotisme de circonstacnes, dont on a toujours tenté, dit l'auteur, de faire une sorte de religion : « Alors l'écrivain sans parti, qui plane de « toute la hauteur de ses principes sur les événe- « mens qu'il a à décrire, est en guerre avec tous les « hommes trop prononcés. Les drapeaux de Marius « et de Sylla se déploient contre lui, parce qu'il « n'aime ni Sylla ni Marius ; il allume les haines

« qu'il voudroit éteindre, et trouve des ennemis « dans presque tous les ordres de ses lecteurs. »

Le nouvel historien de Louis XV, placé entre tous ces écueils, n'en a point été découragé; la franchise de son pinceau n'a de bornes que la décence; et il ne respecte les vieux abus de tout genre qu'il s'est condamné à peindre, qu'autant que l'exige le respect qu'il doit au public et à lui-même.

Son ouvrage, quoique circonscrit par sa nature dans un espace très-étroit, offre de temps en temps des anecdotes neuves, et qui intéressent la curiosité publique par le sujet même, ou par le nom des personnages.

« Il y avoit longtemps, dit le C. de Sales, que « le général Lally, par la nature même de ses in- « terrogatoires, pressentoit toute l'horreur de sa des- « tinée : il la mérita peut-être parce qu'il n'eut pas « le courage de s'y soustraire. Je tiens de la bouche « même de l'illustre Malesherbes, que peu de jours « avant la sentence du parlement, l'infortuné se « promenant avec un officier de garde, dans le jar- « din de la Bastille, celui-ci, après avoir parlé avec « quelque vigueur du plaisir farouche que goûtent « les hommes de robe à faire tomber la tête d'un « militaire chargé de titres, de cordons et de bles- « sures, mène son prisonnier vers les fossés, qui « avoient à peine cinq pieds d'eau, et lui en laisse « entrevoir le peu de profondeur. *Eh! que feroit*, « dit Lally, *un homme d'honneur, qui s'apercevroit....* « *Un homme d'honneur*, répond l'officier, *ne s'aper-*

« *cevroit de rien :* et, quittant à l'instant, sous quelque prétexte, le général, il va se promener à l'extrémité opposée du jardin. Lally, seul, fixe un moment le fossé, la distance des deux rives, et revient tranquillement auprès de l'officier de garde, qui sourit de dédain sur tant d'ignominie. »

Voici comment se termine ce tableau du règne de Louis XV.

« Ainsi se dénoua le drame abject et immoral de la seconde moitié du règne de Louis XV ; car la première a quelques droits à un rang honorable dans l'histoire. Il est certain que tant que ce prince put être lui même, il opéra en roi le bien qu'il desira toujours en homme. Il eut un titre à l'estime de l'Europe.

« Il ne faut pas oublier que les premiers mots qu'il prononça, lorsqu'il s'essaya à régner, furent de ces mots à la Titus, que sanctionne l'idolâtrie des peuples. En général, son ame étoit douce, l'effusion du sang étoit pénible même à sa justice....

« Il ne faut pas oublier davantage que jamais la France n'a joui d'une plus grande masse de bonheur qu'entre la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, et celle de 1756, qui unit les deux trônes de Vienne et de Versailles. L'Europe, pendant ces huit ans, ressembla à une grande famille dont tous les pères sembloient bons et justes, et les enfans gais, opulens et heureux.

« C'est aussi vers cette époque mémorable, que les arts, les connoissances utiles et les lumières non perturbatrices (c'est l'expression du C. de

« Sales) furent le plus encouragés; c'est alors que « Duhamel donna un nouvel essor à l'agriculture, « que les manufactures se perfectionnèrent sous le « génie mécanique de Vaucanson, qu'on imagina « ces voyages savans au pôle et à l'équateur, qui « créèrent pour les géographes et les navigateurs « une nouvelle astronomie.....

« Il résulte de ce tableau, que si l'on partageoit « en deux le règne de Louis XV, de manière que « la vice-royauté de la favorite Pompadour en fût « la ligne intermédiaire, il se trouveroit que le mo- « narque placé en deçà n'auroit jamais dû naître, « et que, transporté dans l'autre plan, il n'auroit « jamais dû mourir. »

Ouvrages imprimés.

Traduction nouvelle de *la Richesse des nations* d'Adam Smith, par le C. GARNIER, associé de l'Institut, et préfet du département de Seine-et-Oise.

Observations sur le système actuel d'instruction publique, par le C. DESTUTT-TRACY, associé, présentées à la classe pendant le dernier trimestre de l'an 9, et dont il n'a point été fait mention dans les notices précédentes (Brochure in-8.°, à Paris, chez la veuve Panckoucke).

Rapport fait à la classe des sciences mathématiques et physiques, sur le prix fondé par le premier consul.

L'Institut national, qui a pris une part active aux grandes découvertes dont vient de s'enrichir la théo-

rie de l'électricité, sentira, dans toute son étendue, l'importance du sujet indiqué par le premier consul. De toutes les forces physiques auxquelles les corps de la nature sont soumis, l'électricité paroît être celle qui manifeste le plus souvent son influence. Non-seulement elle agit sur les substances inorganiques, qu'elle modifie ou décompose, mais les corps organisés eux-mêmes en éprouvent les plus étonnans effets. Ce qui n'étoit pour les anciens qu'un simple résultat de quelques propriétés attractives, est devenu, pour les physiciens modernes, la source des plus brillantes découvertes.

On peut diviser l'histoire de l'électricité en deux périodes qui se distinguent autant par la nature des résultats, que par celle des appareils employés pour les obtenir. Dans l'une, l'influence électrique est produite par le frottement du verre ou des matières résineuses; dans l'autre, l'électricité est mise en mouvement par le simple contact des corps entre eux. On doit rapporter à la première de ces deux époques la distinction des deux espèces d'électricité résineuse et vitrée, l'analyse de la bouteille de Leyde, l'explication de la foudre, l'invention des paratonnerres, et la détermination exacte des lois suivant lesquelles la force répulsive de la matière électrique varie avec la distance. La seconde comprend la découverte des contractions musculaires, excitées par le contact des métaux, l'explication de ces phénomènes par le mouvement de l'électricité métallique, enfin, la formation de la colonne électrique, son analyse et ses diverses propriétés. Volta a fait, dans

cette seconde période, ce que fit Franklin dans la première.

Les sciences sont maintenant tellement liées entre elles, que tout ce qui sert à en perfectionner une, avance en même temps les autres. Sous ce point de vue, le galvanisme fera dans leur histoire une époque mémorable ; car il est peu de découvertes qui ait donné à la physique et à la chymie autant de faits nouveaux, et éloignés de ce que l'on connoissoit auparavant. Déja l'ensemble de ces faits a été rapporté à une cause générale, qui est le mouvemens de l'électricité : il reste à déterminer avec exactitude les circonstances qui les accompagnent, à suivre les nombreuses applications qu'ils présentent, et à découvrir les lois générales qui, peut-être, y sont renfermées.

La plupart des effets chymiques offerts par les nouveaux appareils ne sont pas complètement expliqués, et il est d'autant plus important de les bien connoitre, qu'ils fournissent à la chymie des moyens assez puissans pour décomposer les combinaisons les plus intimes. Il est également intéressant d'examiner si les propriétés électriques que certains minéraux acquièrent dans leurs variations de température, ne dépendent pas d'une disposition de leurs élémens, analogue à celle qui constitue la colonne de Volta. Enfin, il est à desirer que la théorie de l'électricité, augmentée de ces nouveaux phénomènes, soit completement soumise au calcul, d'une manière générale, directe et rigoureuse ; et les pas que l'on a déja faits dans cette carrière ont prouvé que ce sujet

difficile demande la sagacité de la physique ingénieuse, et les secours de l'analyse la plus profonde.

Mais c'est surtout dans leur application à l'économie animale qu'il importe de considérer les appareils galvaniques. On sait déja que les métaux ne sont pas les seules substances dont le contact détermine le mouvement de l'électricité. Cette propriété leur est commune avec quelques liquides, et il est probable qu'elle s'étend, avec des modifications diverses, à tous les corps de la nature. Les phénomènes qu'offrent la torpille et les autres poissons électriques ne dépendent-ils pas d'une action analogue qui s'exerceroit entre les diverses parties de leur organisation, et cette action n'existe-t-elle pas avec un degré d'intensité moins sensible, mais non moins réel, dans un nombre d'animaux, beaucoup plus considérable qu'on ne l'a cru jusqu'à présent? L'analyse exacte de ces effets, l'explication complète du mécanisme qui les détermine, et leur rapprochement de ceux que présente la colonne de Volta, donneroient peut-être la clef des secrets les plus importans de la physique animale. En considérant ainsi l'ensemble de ces phénomènes, on pressent la possibilité d'une grande découverte qui, en devoilant une nouvelle loi de la nature, les rameneroit à une même cause, et les lieroit à ceux que nous a offerts dans les minéraux le mouvement de l'électricité.

Ces considérations avoient sans doute été bien senties par la classe; et si elle n'a pas proposé de prix pour le perfectionnement de cette partie de la physique, c'est que l'étendue du sujet paroissant néces-

siter plus d'un concours, elle ne pouvoit pas lui consacrer les encouragemens qu'elle doit en général à toutes les connoissances utiles : cependant chacun de ses membres et tous les savans de l'Europe devoient vivement desirer que les recherches des physiciens se dirigeassent vers ce but important, et ils doivent se féliciter de voir leur vœu rempli de la manière la plus complète.

Pour répondre aux intentions du premier consul, et donner à ce concours toute la solennité qu'exigent l'importance de l'objet, la nature du prix et le caractère de celui qui l'a fondé, la commission vous propose, à l'unanimité, le projet suivant :

« La classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national ouvre le concours général demandé par le premier consul.

« Tous les savans de l'Europe, les membres même et les associés de l'Institut, sont admis à concourir.

« La classe n'exige pas que les mémoires lui soient directement adressés. Elle couronnera chaque année l'auteur des meilleures expériences qui seront venues à sa connoissance, et qui auront avancé la marche de la science.

« Le grand prix sera donné à celui dont les découvertes formeront, dans l'histoire de l'électricité et du galvanisme, une époque mémorable.

« Le présent rapport, renfermant la lettre du premier consul, sera imprimé et servira de programme. »

Fait à l'Institut national, le 11 messidor an 10.

Signé, LAPLACE, HALLÉ, COULOMB, HAUY, et BIOT, *rapporteur*.

Ecole de médecine de Paris.

NOTICE sur la séance publique du 24 vendémiaire an X, par Jacq. L. MOREAU *(de la Sarthe).*

L'histoire rapide des travaux de l'Ecole de médecine pendant le cours de l'an IX, et un discours du C. SABATIER, sur le perfectionnement de la médecine opératoire pendant le 18.e siécle, ont, conjointement avec la distribution des prix et le discours adressé aux élèves par le ministre CHAPTAL, rempli cette séance publique, dont la pompe imposante et majestueuse a dû tout son éclat à la dignité même de la science, à la présence du ministre de l'intérieur, et à la réunion des professeurs et des élèves, que le même objet avoit rassemblés.

C'étoit pour la troisième fois que l'école de médecine de Paris offroit ainsi au gouvernement le témoignage public du résultat de ses efforts, pour remplir la tâche importante et honorable dont elle est chargée.

Cet établissement fut fondé, ainsi que les deux autres écoles de médecine de Strasbourg et de Montpellier, par la *loi du 14 frimaire an III*, qui fait dans l'histoire de notre art une époque à jamais mémorable.

Les CC. THOURET et FOURCROY firent connoître, dans les deux séances de l'an VIII et de l'an IX, ce que la compagnie savante dont ils étoient l'organe avoit fait alors pour concourir à la fois au

perfectionnement de l'instruction et aux progrès de la science qui en est l'objet.

Le C. Thouret exposa d'abord avec détail la distribution nouvelle des branches de l'enseignement médical, et le complément de cet enseignement par les cours de médecine clinique, d'histoire de la médecine, d'hygiène, de physique médicale, et de chymie appliquée d'une manière spéciale à la médecine; il s'arrêta ensuite à l'exposition des motifs de trois cours additionnels, savoir, d'anatomie pathologique, de philosophie médicale, et de médecine pratique à domicile. Voici comme il s'exprime au sujet de cette dernière branche d'instruction, dont il est facile de sentir l'importance:

« Par une disposition nouvelle, n'ajouteroit-on « pas à cette institution si utile (celle de l'enseigne- « ment clinique) un dernier complément, en trans- « formant, pour ainsi dire, en une vaste école, cet « arrondissement municipal, qui a un droit parti- « culier à nos secours; en y conduisant, dans l'hum- « ble asile du pauvre, les élèves empressés de voir « la nature secondée dans le traitement des maux « physiques par les douces affections de famille; en « leur montrant dans ces obscures retraites l'art de « dresser au soulagement des malades des mains « inhabiles que guident seulement l'attachement et « la pitié, en les formant ainsi au service de santé « si touchant et si difficile au sein des campagnes « délaissées. »

Le C. Thouret s'occupa ensuite de la partie matérielle de l'école de médecine; ce qui comprend,

dans son discours, plusieurs détails sur la bibliothéque, les cabinets de physique et d'anatomie, les laboratoires anatomiques : grand ensemble de moyens disposé à l'époque présente de manière à servir de modèle, et à montrer aux étrangers avec quelle sollicitude le gouvernement françois environne tous les établissemens scientifiques des secours qui peuvent favoriser leurs travaux.

Le discours que nous analysons est terminé par l'examen d'une question bien importante, celle de savoir jusqu'à quel point les fonctions de professeur et la tâche imposée aux corps enseignans peuvent se concilier avec les travaux nécessaires pour reculer les limites de la science. Le C. Thouret se décide pour l'affirmative, et rappelle pour appuyer son opinion les progrès que l'école de médecine de Paris a fait faire à la science objet de ses travaux, depuis le moment de sa fondation.

Le discours du C. FOURCROY, prononcé à l'ouverture des cours de l'an IX, présente, comme celui du C. Thouret, des matériaux bien importans pour l'histoire de la science médicale. Il est divisé en quatre parties; savoir, I.re PARTIE, *sur les collections de l'école, et sur l'organisation de quelques cours nouveaux;* II.e PARTIE, *des découvertes faites en anatomie, en chymie, en physique médicale;* III.e PARTIE, *expériences faites dans l'hospice de perfectionnement;* IV.e PARTIE, *observations communiquées à l'école, soit par ses membres, soit par ses correspondans.*

Nous allons maintenant chercher à faire connoître avec quelques détails la dernière seance publique de l'établissement dont nous avons cru nécessaire de rappeler l'origine et les premiers travaux.

Persuadé que la véritable éloquence et l'intérêt d'un discours résultent toujours de la connoissance approfondie et longtemps méditée des questions que l'on traite, le C. Sabatier a pris pour sujet de son discours l'histoire des progrès de la chirurgie, dans les annales de laquelle son nom et ses propres travaux figurent d'une manière bien remarquable.

Ce célèbre professeur partage son discours en quatre parties.

Dans la première, il fait connoître les progrès de l'art dans la connoissance des maladies qui n'avoient point encore été décrites, et rappelle à ce sujet les observations des Mery, J. L. Petit, Garengeol, etc.

La seconde partie a pour objet le perfectionnement des moyens de l'art et des instrumens. Elle offre des détails qui ne sont guère susceptibles d'être connus par un extrait.

Dans sa troisième division, l'auteur s'arrête à l'indication des procédés opératoires les plus récens, et consacre la quatrième à un examen sommaire du traitement des maladies ramené à des principes généraux et plus faciles à saisir.

Le discours du C. Leclerc avoit pour but d'offrir le tableau des travaux de l'an IX. C'est un

beau chapitre de l'histoire moderne des sciences physiologiques et médicales.

Ce discours est divisé en trois parties; savoir, 1.° *perfectionnement des moyens d'instruction*; 2.° *travaux des professeurs de l'école de médecine pour contribuer aux progrès de la science*; 3.° *relations de cette même école avec le gouvernement.*

1.° *Perfectionnement des moyens d'instruction.*

Les CC. Thouret et Fourcroy ayant déja fait connoître l'organisation de l'enseignement médical de Paris, le C. Leclerc s'est occupé d'une manière plus particulière du matériel de l'instruction. Il a fait connoître d'abord les nouvelles acquisitions et les améliorations de toute espèce, de la bibliothéque et des galeries d'histoire naturelle médicale et de physiologie. Après s'être arrêté longtemps dans ces dernières; après avoir indiqué plusieurs des monumens dont les artistes, peintre et modeleur, les ont récemment enrichies, il passe ainsi de ces ruines instructives dans le jardin de botanique du même établissement. « En sortant de ces galeries, « meublées des débris de l'espèce humaine, de ces « doctes catacombes, où l'art se sert des restes ar- « rachés à la destruction pour la retarder, où l'é- « lève s'instruit, mais où sans doute il s'afflige de « ne rencontrer que des monumens de notre fragi- « lité, où il s'humilie de ne voir que les limites de « notre art, il peut aller maintenant chercher un « spectacle plus consolant et plus doux dans un lieu « destiné au culte de la science, la plus riante et la

« plus aimable. La botanique, en lui offrant des « ressources contre nos maux, lui démontre la puis- « sance régénératrice de la nature, le jardin con- « sacré à cette étude qui délasse des autres études, « a dû cette année aux soins et même aux travaux « manuels du professeur RICHARD, la plantation de « plus de 800 espèces végétales méthodiquement « rangées. »

De ce séjour de la flore médicale, de ces lieux où l'imagination s'est un moment distraite et reposée, le C. Leclerc a conduit ses auditeurs dans les hôpitaux consacrés à l'instruction dite clinique, parce que l'élève la reçoit au lit des malades, et en présence même de l'ennemi qu'il faut avoir longtemps observé pour parvenir à l'attaquer et à le combattre avec quelque avantage.

Parmi les différentes parties de cet enseignement pratique, celle connue sous le nom de clinique de perfectionnement doit surtout fixer l'attention, parce que, à l'avantage de former des élèves, elle joint celui de concourir aux progrès de la science, et d'étendre la sphère d'activité d'un art contre l'impuissance duquel on est si souvent et si injustement disposé à murmurer.

En rendant compte de ce qui a été fait dans cet établissement, dont la fondation et l'entretien sont un témoignage si éclatant des lumières et de la philanthropie du gouvernement françois, le C. Leclerc fait connoître les grandes et heureuses opérations pratiquées par le professeur Dubois, et s'arrête

rête plus particulièrement, 1.° sur les résultats des expériences faites avec l'extrait de Belladone, pour faciliter l'opération de la cataracte ; 2.° sur la continuation des essais de la limonade muriatique, et la solution aqueuse très-étendue de potasse contre les graviers des reins et de la vessie.

Un fait bien important à recueillir, ajoute le C. Leclerc, c'est que la mortalité à l'hospice de perfectionnement, où les maladies les plus graves sont admises, est dans une proportion qui ne laisse pas le plus léger doute sur les avantages des établissemens de ce genre, où l'on ne reçoit qu'un petit nombre de malades.

Persuadé que l'expression de la reconnoissance doit aussi se transmettre et devenir publique quand elle est liée aux progrès de la science, l'auteur de l'excellent discours, dont nous présentons l'analyse, en termine la première partie de la manière suivante :

« De grands pas ont donc été faits cette année « dans la carrière de l'enseignement ; nous le devons « en grande partie au professeur directeur, dont l'es- « prit, aussi juste qu'actif et pénétrant, s'applique « aux affaires comme aux sciences, saisit les détails « comme il embrasse les plans, oppose aux difficultés « de toute espèce des ressources plus variées encore, et « a su, malgré la difficulté des temps et la modicité « des moyens pécuniaires qui nous ont été accordés, « obtenir par son industrieuse économie, dans l'es- « pace d'une année, les dispositions de la galerie « anatomique, les eaux nécessaires à la propreté des

« laboratoires, et à l'irrigation du jardin de bota-
« nique, l'établissement d'une serre provisoire, les
« changemens qui ont rendu l'amphithéâtre de l'hos-
« pice de perfectionnement propre aux opérations et
« aux consultations journalières, etc. etc.

2.° *Travaux des professeurs de l'école de médecine, pour contribuer aux progrès de la science.*

La physique animale et ses branches diverses formant l'une des bases sur lesquelles doit s'élever l'édifice de l'instruction médicale, le C. Leclerc commence par cette partie importante, et ouvre l'exposé historique de ce que ses collégues ont fait pour concourir aux progrès de la physiologie, en faisant connoître les travaux et les résultats des belles expériences du C. Chaussier.

Ce célèbre physiologiste a continué les recherches qu'il avoit commencées, sur la nature des organes, en les interrogeant par des irritations plus ou moins vives et plus ou moins prolongées; il a surtout dirigé ses vues sur les phénomènes de l'absorption et sur la structure des membranes perspiratoires qui sont le principal organe de cette fonction; une connoissance précise du changement organique opéré par l'irritation de ces membranes, et de l'altération des corps irritans, résulte des expériences du professeur Chaussier (1). Le même physiologiste a dé-

(1) Le C. Leclerc expose ainsi le résultat de ces expériences :

« Le C. Chaussier a poursuivi ses recherches sur la structure des
« organes, en exaltant leur action par des irritations plus ou moins

voilé par des expériences la marche et les effets de l'irritation dans les os ; il a fait plusieurs recherches sur l'usage de la rate, la structure et l'usage de la

« vives et prolongées. Les phénomènes de l'absorption, la structure « des membranes perspiratoires, principal appareil de cette fonction, « l'ont surtout occupé, et il fera jouir le public du résultat de ses « travaux.

« On n'ignoroit pas qu'une surface perspirable irritée changeoit la « nature et la quantité de la sécrétion dont elle est l'organe ; que des « couches couenneuses ou membraniformes devenoient alors la cause « de ses adhérences entre les viscères, si communes à la suite des ma- « ladies. Notre collègue a suivi les altérations qui s'introduisent alors « dans l'organisation de ces membranes ; il a vu leurs villosités si fines « dans l'état naturel, se développer assez pour qu'on pût saisir leur « structure et leur action ; leurs vaisseaux séreux dilatés admettre le « liquide sanguin ; s'étendre dans la couche couenneuse dont l'irritation « les a recouvertes, et donner ainsi naissance à un appareil vasculaire « nouveau, dont les branches s'étendent quelquefois à plusieurs cen- « timètres. De son côté, le corps irritant introduit dans une cavité « splanchnique, ou dans le tissu cellulaire sous-cutané, est de na- « ture à se délayer ou se dissoudre dans des liqueurs animales, « comme des portions de calculs urinaires, des concrétions biliaires, « osseuses, arthritiques : sensiblement altéré dans ses qualités natu- « relles, il perd de son volume et de son poids, sa surface devient « inégale, comme si des insectes rongeurs l'avoient attaquée ; il finit par « se dissoudre et s'absorber, on n'en trouve plus de vestiges.

« Ainsi se résolvent et se fluidifient quelquefois, par l'action nouvelle « excitée dans les organes, les tophus arthritiques formés autour des « articulations, les concrétions biliaires ; ainsi des calculs urinaires ont « perdu de leur dureté, sont devenus molasses et carieux, quand il « s'est formé des ulcérations, des fungus dans la vessie.

« Portée sur d'autres organes, l'irritation produit d'autres effets. Sur « le périoste, elle s'étend de cette membrane à l'intérieur même de « l'os, développe et dilate les vaisseaux qui pénètrent sa substance, « les rend capable d'admettre la partie rouge du sang, et bientôt le

moelle, la formation des cavités médullaires, l'action de l'air sur les plaies et sur les ulcères.

Le C. DUPUYTREN, chef des travaux anatomiques, a aussi contribué aux progrès de la zoonomie par de nombreuses recherches et par des observations bien importantes. Le C. LALLEMENT a enrichi l'anatomie pathologique de deux faits très-instructifs; son collégue CABANIS, éclairant la philosophie et les sciences morales par la médecine, se propose de donner suite aux mémoires qu'il a déja publiés dans les actes de la deuxième classe de l'Institut, par de nouveaux mémoires, dans lesquels il examinera successivement l'influence des maladies sur les facultés intellectuelles, celles des climats et des professions, les tempéramens acquis, etc. etc. L'exposé de ce que plusieurs autres professeurs ont fait pour contribuer au perfectionnement de la médecine, est également présenté; et le docteur Leclerc rappelle et mentionne honorablement dans son discours, les noms de MM. Hallé, Le Roy, Fourcroy, Pinel, Petit-Radel, Lassus, Pelletan, Boyer, Corvisart, Le Roux, Mahon, Suë, Deyeux, etc.

« tissu de l'os devenu vasculaire, se dépouille du phosphate de chaux, « cause de sa consistance; sa surface devient inégale, sillonnée, vermiculée. « La carie dont le C. Chaussier a ainsi imité les effets, et l'usure des os « qu'on observe auprès des tumeurs anévrismatiques, ne sont donc pas « une simple dissolution de la base salino-terreuse des os, comme celle « qui s'opère par les acides: elles dépendent en outre de l'action et du « degré de mobilité des vaisseaux, élémens organiques de l'os; et « comme chaque os a son tissu propre, il a aussi sa manière d'être « altéré par la carie.

3.° *Rapports de l'Ecole de médecine avec le gouvernement.*

Ces rapports ont été nombreux, et le service de l'école non moins actif qu'imposant. Plusieurs cas relatifs à l'*édilité médicale* et à la médecine légale qui en ont été l'objet, ont donné l'occasion aux professeurs de l'école de médecine de Paris, de prouver que la science dont ils s'occupent est aussi heureusement applicable aux besoins du corps politique qu'à ceux des individus, et que guérir et enseigner ne sont pas leurs seules manières de faire servir leurs lumières et leur expérience aux vues du gouvernement et au bonheur de leurs concitoyens.

L'école de médecine, dit le C. LECLERC, en terminant cette troisième partie de l'histoire de ses travaux, a donc fait quelque bien. Mais deux de ses membres, éloignés d'elle pour le service des armées, ont eu le bonheur d'être plus utiles encore. Ici, la conduite, les travaux et les services des CC. PERCY et DESGENETTES sont rappelés, et inspirent autant de reconnoissance que d'admiration. Le C. Leclerc finit son discours en proclamant le nom des élèves couronnés.

Pour les trois premiers prix, ce sont les CC. Joseph-Philibert ROUX, d'Auxerre, département de l'Yonne, âgé de 21 ans.

Joseph BERTIN, de Fougère, département d'Ille-et Vilaine, âgé de 27 ans.

François-Mathurin-Régis BUISSON, de Lyon, département du Rhône, âgé de 25 ans.

Deux seconds prix sont accordés dans l'ordre suivant : l'un à Gaspard-Laurent BAYLE, de Vernet, département des Basses-Alpes, âgé de 26 ans ; l'autre à François-Augustin PERRIO, de Quentin, département des Côtes-du-Nord, âgé de 24 ans.

L'école a arrêté en outre qu'il serait fait une mention honorable des CC. Pierre-Michel BLONDIN, Pierre-Jean-Baptiste DANIEL, et Joseph JUGLAR.

Elle a aussi accordé une des médailles de l'école-pratique à M.lle Anne-Marguerite ROBERT, sage-femme, qui s'est distinguée par son zèle et son instruction.

Le ministre de l'intérieur a terminé la séance en distribuant les prix aux élèves proclamés, et en prononçant un discours, dans lequel il a présenté avec une éloquence mâle et vraiment philosophique l'importance et la dignité de la médecine.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

La réunion générale des membres de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, a eu lieu le 9 messidor. L'assemblée étoit très-nombreuse ; elle a vu avec plaisir, dans son sein, M. le comte de Rumpfort, et M. Blagden, de la Société royale de Londres, ses correspondans.

Le ministre de l'intérieur présidoit cette séance, et l'a ouverte par un discours.

Le C. DEGÉRANDO, secrétaire, a rendu compte

ensuite, au nom du conseil d'administration, de ses travaux pendant les six derniers mois, des recherches qu'il a faites, des encouragemens qu'il a accordés, des accroissemens que la Société a reçus.

Les CC. PETIT, au nom de la commission des fonds, et CHASSIRON, au nom des censeurs, ont également rendu compte de l'état de la caisse et de l'emploi des fonds. Diverses inventions nouvelles ont été présentées à la Société.

Le nouveau développement qu'ont reçu les travaux de la Société, ont déterminé une augmentation du nombre des membres qui composent le conseil d'administration. Il a été porté à cinquante-neuf.

Les membres qui ont été appelés à ces fonctions, par les suffrages de la Société, sont les citoyens dont les noms suivent.

Membres composant le bureau.

Chaptal, président; Costaz, tribun, vice-président; Frochot, vice-président; Degérando, secrétaire; Costaz jeune, secrétaire-adjoint; Montmorency (Mathieu), secrétaire-adjoint; Laroche, trésorier.

Commission des fonds.

Perregaux, sénateur, banquier; Récamier aîné, banquier; Sers, sénateur; Petit, membre du conseil-général du département; Laville-Leroux, sénateur; Savoye-Rollin, tribun; Brillat-Savarin, membre du tribunal de cassation; Rouillé de l'Etang,

membre du conseil-général du département; Flory, administrateur de la caisse-d'escompte du commerce.

Comité des arts mécaniques.

Baillet, professeur et inspecteur des mines; Bardel, membre du conseil-général d'agriculture, arts et commerce du ministère de l'intérieur; Conté, démonstrateur au conservatoire des arts et métiers; Costaz, tribun; Molard, démonstrateur au conservatoire des arts et métiers; Pernon (Camille), tribun; Périer, membre de l'Institut; Prony, membre de l'Institut; Ternaux aîné, manufacturier.

Commission des arts chymiques.

Berthollet, sénateur, membre de l'Institut; Bose, tribun; Collet-Descotils, ingénieur des mines; Descroisilles, chymiste; Fourcroy, conseiller d'état, membre de l'Institut; Guyton-Morveau, membre de l'Institut, directeur de l'école polytechnique; Mérimé, peintre; Périer (Scipion), membre du conseil-général d'agriculture, arts et commerce du ministère de l'intérieur; Vauquelin, membre de l'Institut.

Comité des arts économiques.

Bourriat, pharmacien; Cadet-Devaux, membre du conseil-général d'agriculture, arts et commerce du ministère de l'intérieur; Decandolle, membre de la société philomatique; Delessert (Benjamin), banquier; Lasteyrie, membre de la société d'agriculture de la Seine; Mongolfier, démonstrateur au

conservatoire des arts; Pastoret, membre du conseil d'administration des hospices; Pictet, tribun; Parmentier, membre de l'Institut.

Comité d'agriculture.

Cels, membre de l'Institut; Chassiron, tribun; François (de Neufchâteau), sénateur; Huzard, membre de l'Institut; Tessier, membre de l'Institut; Richard.....; Sylvestre, secrétaire de la société d'agriculture de la Seine; Vilmorin, membre du conseil-général d'agriculture, arts et commerce du ministère de l'intérieur; Yvart, de la société d'agriculture de la Seine.

Comité de commerce.

Arnould aîné, tribun; Arnould jeune, chef du bureau de commerce au ministère de l'intérieur; Bertrand, membre du conseil-général d'agriculture, arts et commerce du ministère de l'intérieur; Costaz jeune, chef du bureau des arts au ministère de l'intérieur; Fréville, tribun; Journu-Aubert, sénateur; Magnien, administrateur des douanes; Regnault (de Saint-Jean-d'Angely), conseiller d'état; Swediaur, médecin, membre de la société d'agriculture de la Seine.

N. B. Les différens comptes rendus seront imprimés dans le bulletin que la Société distribue à ses membres.

Astronomie et Navigation.

Extrait du rapport fait au bureau des longitudes, par les CC. LAGRANGE, LAPLACE, MÉCHAIN *et* DELAMBRE, *sur les tables lunaires, envoyées au concours ouvert en messidor an* 8.

On se rappelle avec quel intérêt l'Institut national accueillit, il y a deux ans, les mémoires des astronomes Bürg et Bouvart, sur quelques-uns des élémens des tables lunaires. Frappée de l'importance et de l'immensité de leur travail, la classe des sciences mathématiques et physiques, présidée ce jour-là par celui de tous ses membres qui pouvoit le mieux assurer l'éclat et le succès de sa délibération, arrêta de doubler le prix qu'elle devoit partager. En faisant beaucoup plus qu'on n'avoit exigé d'eux, les concurrens avoient donné naissance à une question beaucoup plus difficile que celle qu'ils avoient résolue. Un même mouvement moyen ne pouvoit satisfaire aux époques qu'ils avoient établies pour le commencement, la fin et le milieu du XVIII.e siécle.

Cette irrégularité si alarmante pour la précision future des tables, ne pouvoit s'expliquer qu'en supposant, ou que les inégalités déja comprises dans les tables n'étoient pas suffisamment bien connues, ou qu'il y manquoit encore quelques équations qui avoient jusqu'alors échappé aux recherches de tous les géomètres.

Le travail effrayant que demandoient ces nou-

velles considérations, ne permettoit pas d'espérer une solution aussi prochaine qu'il le falloit pour les besoins de l'astronomie et de la navigation. C'étoit le cas de faire un appel à tous les astronomes, dans l'espoir que l'un d'eux auroit peut-être amassé de longue main tous les matériaux nécessaires. Le bureau des longitudes s'adressa avec confiance à un gouvernement composé de manière à sentir mieux qu'aucun autre qui ait jamais existé, le prix des sciences et l'utilité de leurs applications. Avec son agrément, les ministres de l'intérieur et de la marine firent, par égales portions, les fonds d'un prix extraordinaire de 6000 fr. qu'on se hâta de proposer à l'émulation des astronomes de tous pays. Vingt mois après cette annonce, le bureau des longitudes reçut les nouvelles tables dont nous allons rendre compte.

Pour vérifier des tables construites sur la totalité des bonnes observations publiées jusqu'alors, il falloit d'autres observations également bonnes, mais plus nouvelles. On en choisit cent cinquante, tant dans les registres de l'Observatoire national de Paris, que dans les derniers cahiers publiés par l'astronome royal d'Angleterre, et dans la correspondance du directeur de l'Observatoire de Gotha. C'est dire assez qu'il étoit impossible d'en trouver qui méritassent plus de confiance, soit par l'excellence des instrumens, soit par le mérite reconnu des observateurs.

Nous allons en peu de mots exposer les difficultés

que l'auteur des tables avoit à surmonter, et la précision à laquelle il est parvenu.

Par des milliers de comparaisons, il a prouvé d'abord que des inégalités périodiques précédemment déterminées, n'étoient susceptibles que d'améliorations très-légères. Il introduisit quelques équations indiquées imparfaitement, puis négligées par Mayer et Mason, et quelques autres beaucoup plus importantes indiquées dans les derniers volumes de *la Connoissance des temps*, par le C. Laplace : elles rendoient les tables beaucoup meilleures, mais ne corrigeoient pas l'inégalité du mouvement moyen.

Il restoit à essayer les équations à longue période : la théorie n'en ayant encore fourni aucune, notre auteur tenta de déterminer empiriquement la loi des anomalies observées ; il se perdoit dans un labyrinthe inextricable ; mais au temps même où fatigué de tant de vains efforts, il renonçoit à tout espoir, il apprit que le C. Laplace venoit de découvrir la forme et les argumens de deux équations nouvelles dont il renvoyoit la détermination plus précise à l'observation. Avec ce secours presque inespéré, notre auteur entreprit un nouveau travail, et parvint à fixer la valeur de deux équations, qui expliquoient tout de la manière la plus heureuse. Il en résulta une connoissance plus exacte du mouvement moyen, un accord plus parfait entre les calculs et les observations, et, par-dessus tout, l'espoir très-fondé que cet accord se soutiendra, et qu'on ne verra plus, comme dans les années der-

nières, les erreurs s'accroître d'une manière rapide et effrayante.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails numériques ; on les trouvera dans un écrit et dans des tableaux mis, par les commissaires, sous les yeux du bureau. Pour donner une idée de la précision des nouvelles tables, il suffira de dire que les erreurs qu'on peut leur attribuer, vont très-rarement à 12″ ; d'où il suit que l'astronome qui observera la lune, trouvera rarement entre le lieu réel et le lieu calculé, une différence plus forte que l'épaisseur du fil très-délié qui est au foyer de sa lunette ; et pour faire sentir de quelle importance cette exactitude est pour la navigation, nous dirons que ces 12″ de mouvement ne demandant pas une demi-minute de temps, le navigateur ne se trompera pas de 8 minutes sur sa longitude, du moins par la faute des tables ; en sorte que s'il parvient à mettre la même exactitude dans ses observations, il pourra regarder le problème des longitudes comme résolu suffisamment pour la pratique.

Les commissaires concluent que les tables nouvelles, par l'immensité du travail qu'elles supposent, par l'intelligence, qui a dirigé ce travail, par la grande supériorité qu'elles ont sur les autres tables, enfin par l'utilité dont elles seront journellement aux astronomes et aux navigateurs, sont tout-à-fait dignes du prix annoncé.

Signé, LAGRANGE, LAPLACE, MÉCHAIN, et DELAMBRE, *rapporteur.*

Ce rapport ayant été adopté par le bureau, le secrétaire fournit la preuve que les nouvelles tables sont de M. Bürg, astronome-adjoint de l'observatoire impérial de Vienne, déja si avantageusement connu par le prix qu'il partagea en l'an 8 avec le C. Bouvart. En conséquence, le président, au nom du bureau des longitudes, adjugea le prix à M. Bürg, et l'on arrêta qu'une députation seroit nommée pour présenter le rapport ci-dessus aux consuls de la République françoise. Cette députation, composée de quatre commissaires et des CC. Lalande, Bougainville, Fleurieu et Chabert, fut admise, le vendredi 6 messidor, à l'audience du premier consul, qui, après avoir écouté le rapport ci-dessus et demandé divers renseignemens, tant sur le travail en lui-même que sur la personne de l'auteur, voulut bien exprimer sa satisfaction en déclarant qu'il doubloit la somme promise.

M. Maskelyne, astronome royal d'Angleterre, informé de l'exactitude des nouvelles tables, vient de les demander pour les faire servir aux calculs de l'almanach nautique anglais. Le bureau des longitude se félicite de pouvoir, en cette occasion, donner à ce savant distingué, l'un des associés étrangers de l'Institut national, une marque de sa haute considération et de la reconnoissance qu'on lui doit pour le recueil d'excellentes observations dont il n'a cessé, depuis 36 ans, d'enrichir l'astronomie.

Notice sur l'état actuel de l'enseignement et de l'administration de la partie des mines en France.

Les consuls de la République ont ordonné, par arrêté du 23 pluviose an 10, sur le rapport du ministre de l'intérieur, l'établissement de deux écoles-pratiques pour l'exploitation des mines, et le traitement des substances minérales.

L'une est placée, département du Mont-Blanc, arrondissement des Moutiers, sur les mines de plomb de Pezay; l'autre, département de la Sarre, aux forges de Geislautern, près Sarrebruck.

La première de ces écoles offrira des moyens d'instruction étendus et variés, notamment pour la métallurgie : elle est placée sur une mine de plomb abondante, voisine de celle d'argent d'Allemont; des mines de fer spathiques, de l'Isère et du Mont-Blanc; des usines dans lesquelles on traite ces précieux minerais pour en obtenir des aciers analogues à ceux de Carinthie et de Styrie, et à très-peu de distance des salines de Conflans et de Moutiers. Les élèves y seront à portée d'observer les grands phénomènes géologiques que présente la chaine des Alpes : ils auront sous les yeux les circonstances diverses qui accompagnent les nombreux gissemens des minerais qu'elle présente dans ces masses imposantes, hérissées des aspérités et des déchiremens profonds que d'antiques révolutions du globe y ont produits.

Les fourneaux, forges, platineries, ferblanterie de Geislautern et les acieries de Goffontaine, met-

tront les élèves de l'école placée dans le département de la Sarre, à même de suivre les opérations relatives aux fondages des minerais de fer, et aux diverses modifications de ce métal. On fixera leur attention sur l'économie et les perfectionnemens qui peuvent être portés dans ces travaux. La conservation des bois, le bas prix des combustibles, la diversité et l'abondance des substances minérales qu'on y trouve, ont rendu ce département le plus propre aux fabrications qui ont ces matières pour objet : ces fabrications y sont déja en grand nombre, et ne pourront que s'accroître.

Les abondantes mines de houille des environs de Sarrebruck offriront aux élèves des exploitations régulières aux travaux desquelles ils seront exercés. Ils pourront visiter fréquemment les mines de mercure, de plomb et de cuivre du Mont-Tonnerre, ainsi que les belles salines de Kreustnack. On les enverra, sans de grands frais, aux houillères d'Eschweiller, aux mines de Calamina, ou ci-devant duché de Limbourg; ils suivront les manipulations relatives à l'alliage de cette substance au cuivre dans les fabriques de laiton de Stolberg; enfin, les départemens de l'Ourthe, de Jemmappes et du Nord leur offriront, indépendamment de plusieurs préparations salines, de grands travaux d'extraction pour la houille, où ils verront l'application des moyens puissans de l'art, vaincre les plus grands obstacles.

Ces deux écoles-pratiques réuniront donc tout ce qu'on pourroit desirer pour former des mineurs et des métallurgistes.

Celle

Celle de Pezay est déja organisée. Les lumières, l'expérience et le zèle des hommes qui y ont été attachés, font augurer tous les succès desirables de cet établissement.

Le premier consul a nommé, sur la proposition du ministre de l'intérieur et la présentation du conseil des mines, le C. Schreiber, ingénieur en chef, directeur-général de l'établissement de Pezay.

Les CC. Hassenfratz et Baillet, aussi ingénieurs en chef des mines, professeurs, l'un de métallurgie, l'autre d'exploitation.

Le C. Brochant, ingénieur, professeur de géologie et de minéralogie.

La réunion du directeur-général et des professeurs, forme un comité d'administration, tant pour la conduite de la mine de Pezay, que pour l'instruction des élèves : ce comité réfère au conseil des mines, à Paris, près le ministre de l'intérieur, lequel décide, ou propose aux consuls des mesures qu'il convient d'adopter.

L'école-pratique de Geislautern sera successivement organisée et d'une manière analogue; mais elle aura plus particulièrement pour objet le traitement du fer, les travaux d'extraction, quelques préparations de substances salines, celle des oxydes métalliques et des terres propres à la peinture, aux verreries et poteries, et à la coloration des émaux.

Ces deux établissemens amèneront promptement des améliorations sensibles dans l'art d'extraire et de préparer les minérais : ils vont incessamment

donner lieu à une activité plus prospère des fabrications multipliées qui en dépendent.

Mais d'autres mesures importantes ont encore fixé l'attention du gouvernement à l'égard de cette branche de l'administration générale.

Depuis plusieurs années on réclamoit avec instance, dans un grand nombre de départemens, la présence d'hommes en état de reconnoître les substances minérales utiles, d'en diriger la recherche et l'exploitation avec succès et économie; de faire profiter les établissemens en activité des lumieres acquises. On en sentoit également le besoin pour donner au gouvernement les renseignemens au moyen desquels il pût terminer des discussions extrêmement nuisibles à ces entreprises, accélérer la marche administrative trop lente et incertaine, et prendre des déterminations définitives sur une multitude de demandes qui étoient restées en suspens.

Les ingénieurs des mines institués pour remplir ces fonctions, n'avoient pu être répartis qu'en très-petit nombre dans les départemens, parce que les circonstances ne permettoient pas de fournir aux frais de leurs voyages.

Le ministre de l'intérieur, le C. Chaptal, a reconnu combien il pouvoit être avantageux de satisfaire, à cet égard, aux demandes des départemens, en donnant aux ingénieurs des mines toute l'activité dont ils sont susceptibles, et en les mettant à portée de faire, dans les contrées les plus riches en mines, l'application des lumières qu'ils ont acquises. Ce ministre a arrêté une organisation telle

que tous les ingénieurs en chef et ordinaires des mines sont répartis sur les différens points du territoire françois où leur présence étoit la plus urgente. D'après cette mesure, indépendamment de l'arrondissement de Pezay, qui sera surveillé par les ingénieurs attachés à l'école-pratique, soixante départemens vont profiter de la présence des ingénieurs des mines. Ils ne parcourreront pas ces contrées rapidement; ils résideront, tous les ans, dans chacun des départemens qui composent leur arrondissement; ils en observeront soigneusement les richesses minérales, indiqueront les moyens de recherche et d'extraction qui doivent être employés, et les préparations applicables aux diverses substances : ils soumettront aux préfets leurs vues sur les améliorations qui peuvent être produites dans les établissemens déja en activité, et ils feront à ces magistrats des rapports sur toutes les affaires qui sont du ressort de l'administration des mines, afin d'aplanir les difficultés, d'accélérer et d'assurer les déterminations du gouvernement, et d'anéantir toutes les entraves qui pourroient gêner ce genre d'industrie jusqu'ici trop peu éclairé et encouragé.

Les renseignemens généraux relatifs à la statistique, tout ce qui peut concourir à la formation de la carte minéralogique de la France et au complément de la collection de ses minéraux (ainsi que les observations et mémoires qui ont pour objet les progrès de l'art des mines ou des différentes branches de la métallurgie) sont adressés par les ingénieurs au conseil des mines, établi près du ministre

à Paris, lequel s'occupe de la vérification, du classement et de la publication de ces objets.

Ils transmettent également à ce conseil tous les rapports nécessaires sur les affaires administratives à l'égard desquelles il donne au ministre des avis motivés.

La création des deux écoles-pratiques, le stationnement des ingénieurs qui va donner lieu à la reconnoissance et à l'exploration de nos richesses minérales, au traitement plus économique de celles déja connues, et la concentration de ces moyens au conseil des mines, établi près du ministre, donneront sans doute une vive impulsion à cette branche importante de l'industrie nationale.

Un objet qui auroit la plus grande influence sur la prospérité des exploitations des mines, comme sur celle de toute l'industrie et du commerce en France, ce seroit la multiplication de nos moyens de circulation intérieure par eau, et la restauration des communications déja existantes : ces grands travaux exigent des bras, des moyens pécuniaires et du temps. Il falloit une paix stable pour être à portée d'opérer ce grand bien; la paix est faite, et deja les routes se réparent partout, des ponts sont construits, on creuse des canaux, et bientôt nos transports seront aussi faciles qu'economiques; alors nos mines de charbon fourniront avec abondance à nos ateliers, les forêts épuisées se répareront, et les découvertes de nos richesses souterraines ne resteront plus stériles par la difficulté des communications.

LIVRES DIVERS (1).

HISTOIRE NATURELLE.

FRANZOESISCHE Annalen für die allgemeine Naturgeschichte, Physik, Chemie, Physiologie und ihre gemeinnützigen Anwendungen; herausgegeben von Dr. C. H PFAFF, in Kiel, und Dr. FRIEDLAENDER, in Paris. C'est-à-dire, *ANNALES françoises de l'Histoire naturelle générale, de la Physique, de la Chymie, de la Physiologie, et des applications utiles de ces sciences; publiées par le Dr. C. H. PFAFF, à Kiel, et le Dr. FRIEDLAENDER, à Paris.* I.er cahier. Hambourg, chez *Frédéric Perthes.* 1802. In-8.° de 218 pages.

Le but des éditeurs de ces annales est de faire connoître en Allemagne, d'une manière étendue et satisfaisante, et avec autant de promptitude qu'il sera possible, les travaux des savans françois, relativement aux branches des sciences naturelles indiquées sur le titre. La réunion des deux savans qui se sont chargés de la rédaction de ces Annales est de l'augure le plus favorable pour le succès de cet ouvrage periodique, et l'intérêt qu'il présentera aux amateurs des sciences naturelles. Les deux rédacteurs s'occupent avec succès, depuis longtemps, de cette partie des connoissances humaines; M. Friedlænder se trouve à Paris à la source qui doit alimenter ces Annales, et M. Pfaff, professeur à l'université de Kiel, est à même de connoître les progrès que les savans de l'Allemagne ont fait dans chacune de ces sciences, et de rendre les détails donnés par M. Friedlænder, sur les travaux des

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait.

savans de la France, plus intéressans encore et plus utiles à la fois pour l'Allemagne, en les comparant avec l'état où la science se trouve dans ce dernier pays. Le plan de ces Annales contient cinq grandes divisions. La première offrira des traductions de mémoires originaux françois; la deuxième des extraits étendus d'ouvrages importans françois, sur les sciences qui font l'objet de ces Annales; la troisième, des annonces moins étendues de mémoires ou d'ouvrages moins importans sur ces mêmes sciences; la quatrième, des nouvelles littéraires, des détails sur les découvertes et les inventions nouvelles, des notices sur les travaux des sociétés savantes et autres, qui ont un but d'utilité publique, sur les établissemens d'instruction, autant qu'ils ont quelque rapport aux sciences en question; la cinquième enfin, est consacrée à la biographie.

La simple indication de quelques-uns des articles de ce premier cahier, suffira pour faire voir à nos lecteurs combien ces Annales méritent d'avoir le succès le plus complet parmi les compatriotes des éditeurs. Dans la 1.re division, on trouve la traduction du rapport fait par le C. BIOT à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, sur les expériences du C. VOLTA; — expériences et observations du C. BERTHOLLET, sur le carbone, le gaz acide carboneux, et le gaz oxyde de carbone, lues à l'Institut national, le 26 messidor an IX, et traduites en entier sur le manuscrit de l'auteur; — sur les Thermolampes du C. LEBON; — traduction du mémoire du C. Vauquelin sur le phosphate natif de fer mélangé de manganèse; — analyse d'un minéral envoyé d'Angleterre par M. Bournon, sous le nom d'Arséniate de cuivre; par le C. VAUQUELIN, traduit sur le manuscrit de l'auteur, etc. Dans la 2.e division de ce 1.er cahier, M. Friedlænder donne un extrait étendu de l'ouvrage du C. Haüy sur la minéralogie. Dans la 3.e division, on trouve entre autres un extrait du mémoire du C. Dolomieu sur les espèces en minéralogie; un extrait d'un

mémoire du C. Biot, sur le mouvement du fluide galvanique; des annonces et des indications du contenu de la seconde édition du *Manuel d'un cours de Chymie*, par le C. BOUILLON LA GRANGE; l'extrait de l'*Eloge historique de Louis GALVANI*, par le C. ALIBERT; celui du 3.e volume des mémoires de l'Institut; du 4.e des mémoires de la société médicale d'émulation; des cahiers de vendémiaire et brumaire de l'an X du Journal de physique. La 4.e division contient des nouvelles tirées de la correspondance de M. Pfaff et de M. Friedlænder, et des notices succinctes sur différentes observations relatives aux sciences naturelles. La dernière division offre une notice biographique sur le C. Haüy, par M. Friedlænder. W.

BOTANIQUE.

LE BOTANISTE Cultivateur, ou *Description, culture et usages de la plus grande partie des plantes étrangères, naturalisées et indigènes, cultivées en France et en Angleterre, rangées suivant la méthode de Jussieu: par DUMONT-COURSET.* An X. 4 vol. in-8.° formant environ 2600 pages. Prix 30 et 36 fr. francs de port. A Paris, chez J.-J. *Fuchs*, libraire rue des Mathurins Saint-Jacques, n.° 334.

Le C. Dumont-Courset dont on a lu dans ce Journal quelques articles intéressans, est distingué par ses connoissances en botanique comme par ses qualités personnelles. Il cultive, depuis longtemps, un jardin renommé par le nombre et la beauté des plantes qu'il y élève, et il suit le noble but qu'il s'est proposé d'être utile à ses concitoyens en leur communiquant les fruits d'une longue expérience. Le premier volume de cet important ouvrage est composé de 730 pages. L'auteur, dans un discours préliminaire, fait sentir combien la réunion des trois parties de la botanique, la nomenclature, la culture et la connoissance des propriétés est nécessaire à celui qui veut posséder cette science à fond. Il traite ensuite des

avantages de la méthode de Jussieu, qu'il a adoptée sur toutes les autres; il explique comment il n'a pas, à l'exemple de Miller, choisi la forme de dictionnaire, pour ne pas entrer à chaque article dans le détail de culture; enfin, il rend hommage au zèle du C. Deu, qui l'a vivement secondé pour quelques parties de cet ouvrage.

L'auteur traite ensuite des connoissances générales en culture, et cette partie de son travail ne sera pas jugée comme la moins utile. Il y trace d'excellens preceptes pour la culture des plantes en pleine terre et dans les serres chaudes. Il donne en trois sections une liste des plantes de pleine terre qui peuvent orner les bosquets d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. Une liste des plantes dont les propriétés sont le mieux reconnues dans la médecine et dans les arts. A ces listes succède un lexique où il définit les termes de culture et de botanique. Il donne ensuite une idée de la méthode de Jussieu. Puis il expose les genres et les espèces selon la même méthode, en indiquant leur culture et leur propriété. Cette exposition occupe le reste du premier volume, et les deux suivans qui ont 800 pages; le quatrième composé de 278 pages contient un appendice des plantes qui ne peuvent entrer dans la méthode, des additions et des corrections, et une suite de tables très-commodes pour l'usage de l'ouvrage. 1.° Une de la série des ordres et des genres. 2.° Un exposé succinct du système de Linnæus. 3.° Tableau comparatif des méthodes de Linné et de Jussieu. 4.° Une table des noms françois. 5.° Une des noms latins. 6.° Une des synonymes françois et des noms vulgaires. 7.° Une des noms anglois les plus usités. Cette notice suffit pour faire connoître l'utilité de cet ouvrage dont le succès est assuré. A. L. M.

Lettres de Mme *de C.***, sur la Botanique, et sur quelques sujets de physique et d'histoire naturelle, suivies d'une méthode élémentaire de botanique; par L. B. D. M.* 2 vol. in-12 broch. Chez

Levrault frères, libraires, quai Malaquais. Prix 7 fr. et 8 fr. 25 centimes francs de port. 1802.

Ces lettres ont été écrites en 1791, l'auteur étoit encore fort jeune, il les a revues avec soin. On voit qu'il s'est proposé Dumoustier, dans ses lettres à Emilie sur la mythologie pour modèle; mais l'ouvrage de Dumoustier ne sera jamais, malgré le succès éphémère dont il a joui, qu'un modèle d'inexactitude dans les faits et de fadeur dans la manière. L'ouvrage du C. L. B. D. M. est également mêlé de prose et de vers plus ou moins bien tournés; la première lettre rend compte d'une herborisation dans le Palatinat; l'auteur cherche à être sentimental, et on n'y trouve rien sur l'herborisation qui est le sujet de la lettre. Cependant cette lettre décide M.me de C. à étudier la botanique. Alors le C. L. B. D. M. commence par lui expliquer le système de Linnæus qui, dit-il, étoit un auteur galant et agréable. Assurément l'imitateur de Dumoustier croit qu'on n'est rien si on n'est pas *galant*; pour prouver ce qu'il avance, il ajoute à ses lettres un tableau du système sexuel qu'il expose en suivant toute l'allégorie de Linnæus. Mais cette allégorie qui, sous la plume du C. L. B. D. M., devient une espèce de roman licentieux, fait un peu douter de la pudeur de M.me de C.***, à qui il adresse ces lettres; et les vers badins dont il accompagne l'exposition du système du *galant* Linnæus, feront cacher avec soin ses lettres par toutes les mères qui ne voudront pas que leurs filles comprennent si minutieusement les rapports divers de l'union des plantes avec l'union physique et sociale des animaux. L'auteur, après avoir si profondément analysé le système de Linné, termine par une exposition des genres des plantes, d'après la *méthode de Tournefort*. Nous avons à regret critiqué librement cet ouvrage, dont l'auteur n'a sans doute pas senti le danger; mais l'étude des fleurs doit être l'amusement innocent des jeunes personnes qui ont du goût et de la sensibilité, et nous ne pouvons

voir sans douleur qu'on ait fait d'un ouvrage élémentaire sur la plus aimable des sciences, celle qui convient le mieux aux ames pures, douces et honnêtes, des élémens de libertinage et de prostitution. Nous conseillons à toutes les mères de bannir les lettres du C. L. B. D. de leur bibliothèque, mais de donner à leurs filles les lettres curieuses, instructives et charmantes de M.me de Chastenay, intitulées le *Calendrier de Flore*, dont nous avons rendu compte. A. L. M.

AGRICULTURE.

COURS complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire, ou *Dictionnaire universel d'agriculture, par une société d'agriculteurs, et rédigé par* ROZIER. *Tome X.e rédigé par les CC.* CHAPTAL, *conseiller d'état et membre de l'Institut national;* DUSSIEUX, LASTEYRIE, CADET DE VAUX, GILBERT, ROUGIER LA BERGERIE, *et* CHAMBON, *de l'Institut national.* Nouvelle édition. Chez *Moutardier*, imprim.-libraire, quai des Augustins, n.° 28. C'est au C. Moutardier, seul propriétaire des tomes 9 et 10, qu'il faut s'adresser pour les avoir. Prix de chaque volume 12 fr.

N. B. Ce volume renferme le traité le plus complet sur la culture de la vigne, l'art de faire les vins, esprits de vin, eau-de-vie et vinaigre.

MÉMOIRE sur l'utilité qu'on peut tirer des marais en général, et particulièrement de ceux du Laonnois; ouvrage qui a remporté le prix de l'agriculture de Laon, en 1787; par CRETTÉ-PALLUEL. *Réimprimé par arrêté de la Société d'agriculture du département de la Seine, avec des notes et des additions, par le C.* CHASSIRON, *tribun, membre de cette Société, de celle de Seine et Oise, des Deux-Sèvres, de Bourges, de la Rochelle et autres Sociétés.* Paris, de l'imprimerie et dans la librairie

de M.me *Huzard*, imprimeur-libraire de la Société d'agriculture du département de la Seine, rue de l'Eperon Saint-André-des-Arcs, n.° 11, an 10. Prix 1 fr. 80 cent., et franc de port 2 f. 45 cent.

L'ouvrage du C. Cretté-Palluel fait la suite, et pour ainsi dire la deuxième partie du mémoire sur les desséchements, imprimé dans le premier volume des mémoires de la Société d'agriculture du département de la Seine, et publié séparément sous le titre de *Lettre aux cultivateurs françois.* L'auteur traite dans ce mémoire des moyens d'opérer de grands desséchemens; Cretté-Palluel a traité des moyens d'en tirer utilité, ceux qui voudront mieux connoître Cretté-Palluel peuvent lire son éloge ou plutôt l'histoire de sa vie et de ses services, imprimé dans le même volume des mémoires de la Société.

MÉDECINE.

DISSERTATION sur l'érysipèle; par L. J. RENAULDIN, médecin, membre de la Société médicale de Paris. A Paris, chez *Gabon*, libraire, rue de l'Ecole de Santé. An X. 1802. in-8.°

Cette dissertation est dédiée au C. Desgenette; son auteur, après une étymologie du nom de la maladie, en donne la définition. Le C. Pinel a indiqué cinq espèces de ce genre de maladie. Le C. Renauldin en désigne six. Il décrit chacune de ces espèces et en rapporte différens cas, il en indique, les symptômes et les marques correctifs. A. L. M.

MÉTAPHYSIQUE.

PENSÉES sur Dieu, sur l'immortalité de l'ame, et sur la religion. Paris, *Belin*, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, n.° 22, et *Moreau*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 21, quartier Saint-

André-des-Arcs. An x. 1802. In-8.° de 56 pages. 60 centimes et 75 franc de port.

« Une collection de pensées sur Dieu, sur l'immortalité de l'ame, sur l'ame, extraites, » dit le C. Cordier, « de plusieurs écrivains françois et étrangers, « pourra vraisemblablement procurer aux lecteurs « des souvenirs agréables. Ayant l'esprit dénué de « toute prévention, qui ne se plaira à fixer ses opi- « nions sur les sentimens que manifestèrent des « hommes qui consumèrent leurs veilles à chercher « à se distinguer par leurs lumières? »

La lecture de ce petit recueil rappelle non-seulement des *souvenirs agréables*, mais elle conduit à des réflexions utiles, celui qui desire sincèrement de se rappeler par qui il existe, ce qu'il doit espérer et croire. « L'oubli de toute religion conduit à « l'oubli de tous les devoirs. Les lois et la morale « ne sauroient suffire; les lois ne règlent que cer- « taines actions, la religion les embrasse toutes. « Les lois n'arrêtent que le bras, la religion règle « le cœur, les lois ne sont relatives qu'au citoyen, « la religion s'empare de l'homme. » Tous les législateurs des nations ont senti le besoin de cet appui de leur conception politique, on a éprouvé ce que les peuples avoient à craindre de l'oubli de cette base indispensable au soutien de toute création sociale.

On ne peut que savoir gré au C. Cordier d'avoir fait, dans des intentions louables, un choix des passages les plus instructifs sur les objets les plus essentiels au bonheur de l'homme, mais on pourroit se plaindre de ce qu'il s'est borné à des notions trop succinctes sur des matières du plus grand intérêt dans la circonstance actuelle. Un extrait des meilleurs ouvrages qui ont traité de l'*existence de Dieu*, de *la religion*, de l'*immortalité de l'ame*, fait avec soin et mis à portée de toutes les classes de lecteurs, seroit accueilli avec reconnoissance, et pourroit produire d'heureux effets. Clarke, Jaquelot, Hauteville,

Le François, et quelques auteurs anglois ne sont pas écrits pour être lus par ceux qui n'ont pas déja des principes bien établis sur de pareilles matières. On pourroit désigner à celui qui se livreroit à ce travail, un ouvrage intitulé *de la spiritualité et de l'immortalité de l'ame*, qui parut il y a un demi-siécle, en 1 vol. in-12, et qui est entièrement oublié. Il contient cependant tout ce qu'on a écrit de plus clair et de plus solide sur cette question métaphysique. Il fut attribué, dans le temps, à un medecin célèbre. A. J. D. B.

De l'immortalité de l'ame; par Maximin ISNARD, *avec cette épigraphe :*

Mortem quid ultra est? vita....

SENEC.

Au-delà de la mort, que trouvons-nous? la vie.

Brochure in-8.° d'environ 100 pages. Prix, 1 fr. 20 centimes, et franc de port 1 fr. 50 centimes. *Idem*, papier fin d'Angoulême, 1 fr. 50 centimes, et franc de port, 1 fr. 80 centimes. Paris, *Charles Pougens*, imprimeur-libraire, quai Voltaire, n.° 10.

C'est ici une de ces conversions que les atrocités révolutionnaires ont opéré. Maximin Isnard, désigné pour être une des victimes, caché pendant seize mois sous un plancher sur lequel il entendoit s'agiter les satellites des assassinats, chargés de le conduire à l'échafaud, profita de quelques heures de tranquillité dont il jouissoit pendant la nuit, en se promenant dans un jardin, pour réfléchir sur Dieu, sur son ame, sur la religion; et ses méditations sur ces objets religieux et métaphysiques l'ont conduit à croire qu'il n'étoit pas la production du hasard, l'ont rappelé aux principes que l'éducation avoit versé dans son ame, et que le malheur ranimoit. Ce sont ses réflexions longtemps mûries qui doivent produire un grand ouvrage, dont cette brochure n'est qu'un aperçu. L'auteur y démontre l'immorta-

lité de l'ame par la nature de cette même ame, par l'instinct moral de l'homme, par l'examen de nos facultés intellectuelles, par la suprématie de l'homme dans l'ordre de la création, par la gradation constante que suit le créateur dans ses œuvres; la réunion de toutes ces preuves métaphysiques est encore fortifiée par l'assentiment de la conscience, et pour ainsi dire sanctionnée par la conviction des anciens sages de l'Inde, de la Perse, de l'Ægypte, de la Scythie, de la Chine et de toute l'Asie, des philosophes de la Grèce et de Rome, par Bacon, Descartes, Newton, Clarke, Euler, Pascal, Racine.

« Douteroit-on de ce qu'en cet instant la vérité « m'inspire, s'écrie Maximin Isnard? Qu'on interroge « le soleil visible, il répond : Je te représente sur « la terre ce qu'est le soleil divin dans les cieux... « Je lance des feux, il étincelle la vie.... Je suis « le soleil périssable des corps destructibles, il est « le soleil éternel des intelligences immortelles. Il « m'a créé l'époux de la nature sur laquelle j'agis « et que lui seul féconde. Celle-ci n'est que le der- « nier des ateliers du grand architecte où sa main « sculpte et anime jusqu'à la plus vile matière, où « la vie lutte sans cesse, enveloppée des bras de « la mort....; où le mal et le bien combattent « ensemble. — Cet univers est un symbole.... « cette terre, un séjour intermédiaire....; tout ce « qu'ils offrent de bon à tes yeux est le bas-relief, « le paysage représentatif du monde céleste, vrai « séjour de la vie.... Dieu s'est peint dans ses « œuvres...., je n'existe que comme son image. « Soleil! inextinguible flambeau qui, sans jamais « te consumer ou t'accroître, bruleras à la gloire de « l'éternel dans tout le cours des siécles; lustre « étincelant suspendu sans point d'appui dans le « vaste temple de la création, et qui seul l'éclaire « tout entier, hiéroglyphe mystérieux gravé de main « divine sur la colonne de l'univers pour laisser en- « trevoir à la terre, ce qu'est la divinité dans les « cieux; miroir resplendissant qui nous réfléchis son

« image, et qui, par l'immensité de tes prodiges « régénérateurs, me découvres l'action et la fé- « condité créatrice du *soleil intellectuel*, non, jamais « mes yeux ne se lasseront de t'admirer. »

Nous n'avons pu qu'indiquer quelle est la série de preuves dont le C. Isnard fait usage pour nous persuader de l'immortalité de notre ame ; nous venons de transcrire une tirade que l'enthousiasme lui a inspirée à la vue du soleil, de cet astre qui procède de Dieu même... « Sa chaleur est *amour*, « principe des affections ; sa lumière *intelligence*, « principe des *pensées* ; ses rayons sont cet *esprit* « qui donne aux ames justes, amour sans bornes, « intelligence et félicité suprêmes.... »

Les métaphores hasardées, les expressions néologiques dont fait usage l'auteur de cet écrit estimable, étoient déja connues par d'autres écrits politiques et polémiques qui parurent pendant la révolution ; il semble que dans celui-ci il ait affecté de mépriser les reproches que la critique en avoit fait ; dans des notes explicatives de sa métaphysique pieuse, il s'est livré à une recherche de mots, à une singularité d'élocution, à une création, même d'expression, qu'on peut croire que l'académie françoise n'eût pas admises dans son dictionnaire. Au reste, cet auteur a cru devoir mettre son imagination de moitié dans ses raisonnemens, et a appelé l'éloquence à l'appui de ses assertions ; et il convient modestement que s'il n'avoit parlé qu'à des métaphysiciens, il n'auroit employé que le langage de la discussion. « Mais je n'ai pas dû négliger dans le discours, « continue-t-il, les moyens oratoires, parce que la plu- « part des hommes ne permettent qu'on les instruise, « qu'autant qu'on les intéresse par le charme du style ; « ils n'ont d'ailleurs confiance qu'aux assertions de « ceux qui font preuve à leurs yeux de quelque ta- « lent. Lorsque la vérité veut parler aux hommes « avec succès, il faut que l'éloquence fasse faire « silence autour d'elle. » D'après cette conviction, Maximin Isnard a donné l'essor à son imagination,

s'est livré à toute l'influence du climat qu'il habite, et a orné sa dialectique de tout ce qui pouvoit l'embellir. On lui reprochera peut-être qu'il y a trop d'images répandues dans son écrit; mais les images tiennent à sa manière, comme il nous l'assure; pardonnons-lui si nous trouvons qu'il en ait abusé, et surtout s'ils ne nuisent point à la force de ses raisonnemens et à la solidité de ses preuves. A. J. D. B.

Education.

La République de l'an 5o, partie morale, ou *plan d'éducation populaire; par le C. Duran, professeur d'un cours de théories nouvelles.* A Foix, de l'imprimerie de *Pomies l'aîné*, imprimeur-libraire, pluviose an X. In-8.° de 22 pages.

L'auteur interrompt son grand ouvrage de la constitution de l'an 5o, pour donner quelques avis au gouvernement sur l'éducation du peuple. Les circonstances actuelles l'engagent, par civisme, à en détacher cette partie qui ne pouvoit y être étrangère. « On y verra, dit-il, que j'ai aussi mon plan d'in-« struction et mon plan de concordat, plans qui, « toutefois, ne sauroient contrarier en rien les pro-« jets de lois officiels que je dois respecter. Fidelle « à ma mission (c'est-à-dire à celle qu'il s'est don-née) « j'ai coordonné entièrement mon concordat, « mon plan d'instruction et toutes les parties de « cette éducation, à ma constitution de l'an 5o, « c'est-à-dire à la forme future et infiniment desi-« rable de la république parfaite.... Je crois aussi « que tous les législateurs devroient en partie y coor-« donner leurs lois. «

« L'*éducation* appelée dans l'ouvrage *constitution « persuasive*, est cette partie qui doit communiquer « au peuple la sagesse, pour qu'il sache et qu'il « veuille exercer *dignement* sa souveraineté, » mais le peuple pourra-t-il acquérir cette sagesse? Nous ne le croyons pas, et le professeur semble en douter, cette

cette classe d'hommes au milieu de ses travaux, peut-elle acquérir l'instruction, l'esprit de justice, les goûts nobles et élevés qu'exige cette grande fonction, par les formes d'éducation pratiquées jusqu'à ce jour? L'auteur conçoit une forme qui lui paroît possible quoiqu'elle soit extraordinaire relativement à nos mœurs et à tous les usages établis, et qu'elle soit raisonnable, considérée en elle-même. Il en présente l'esquisse; « mais une esquisse qui ne doit « pas être jugée par les lecteurs d'après les usages « et ce que les hommes sont, mais d'après la na- « ture des choses, et ce que les hommes pourroient « et devroient devenir. »

Si, pour parvenir à perfectionner l'éducation populaire, il faut que les hommes changent de caractère, se débarrassent de leurs passions, abandonnent leurs préjugés, l'auteur ne doit pas espérer que son plan de perfectibilité se réalise jamais; il peut se dispenser de donner le développement dont son esquisse a besoin, et qu'il a la bonté de nous promettre. L'inexécution de *son modèle idéal* nous dispense d'en dire davantage sur un écrit qui demande, pour que le système qu'il contient puisse s'exécuter, *des mœurs nouvelles parvenues au plus haut degré de perfection.* Pourquoi nous parler de chimères, lorsque nous avons besoin de réalités? A. J. D. B.

Commerce.

Sixième Cahier de la Bibliothéque commerciale, ouvrage destiné à répandre les connoissances relatives au commerce, à la navigation, etc.; par J. Peuchet, membre du conseil de commerce au ministère de l'intérieur, etc.

Ce sixième cahier de 64 pages in-8.°, contient: *Considérations sur les causes de la stagnation du commerce. — Du commerce de Barbarie avant la guerre. — Compagnie d'Afrique. — Loi relative à la suppression définitive de la compagnie d'Afrique et à*

l'établissement d'une nouvelle compagnie. — Cotons de Salonique; leur culture et qualités, vente et consommation du coton.—Mémoire sur l'île d'Anjouan; par M. de Court, *commissaire de la marine.—Un commissaire des relations commerciales peut-il être pris à partie sans aucune autorisation préalable de son gouvernement ? — Question de droit très-importante sur un accusé de faillite frauduleuse.*

Ce sixième cahier complète le premier volume in-8.° de 420 pages. Le prix de la souscription est de 21 fr., pour recevoir, franches de port, 24 livraisons, et 12 fr. pour 12 livraisons. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris. On souscrit à Paris, chez *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, et chez tous les libraires et directeurs des postes.

JURISPRUDENCE.

JOURNAL de Jurisprudence, publié par l'institut de jurisprudence et d'économie politique; première livraison. Les cours de l'institut de jurisprudence sont ouverts et finiront le 30 *fructidor. L'abonnement à la totalité des cours comme à un seul, est de cent francs pour leur durée qui est de dix mois. Cette somme est payable par cinquième de deux mois en deux mois est d'avance. Le bulletin de l'institut et le journal de jurisprudence sont chacuns de* 10 *à* 12 *feuilles, suivant l'abondance des matières, format* in-8.°, *caractère de cicero; le bulletin paroît le* 1.er, *et le journal le* 15 *de chaque mois.*

Le prix de l'abonnement soit au bulletin, soit au journal, est de 30 fr. par an, 15 fr. pour 6 mois, et 7 fr. 50 cent. pour trois mois; ils sont rendus francs de port dans tous les départemens de la république; l'abonnement aux deux ouvrages n'est que de 54 fr. Les citoyens domiciliés ont la faculté, pour le premier trimestre, de ne payer qu'à son expiration le prix de leur abonnement.

Ces deux livraisons contiennent un procès-verbal de la première séance publique du conseil-général de l'institut de jurisprudence et d'économie politique, tenu le 5 pluviose an X. Un discours du C. LAMOUQUE. Analyse du cours de législation naturelle et d'économie politique jusqu'au 5 pluviose an X, par le C. DESSAIX ; celle du cours de législation historique de chaque peuple ; par le C. COLLEMET ; celle du cours de droit romain et françois par le C. EMPEREUR ; celle du cours de droit criminel ; par le C. GAUTHIER ; celle du cours de jurisprudence pratique, par le C. MOLEY-RODEZ ; de logique et d'éloquence ; par le C. GAUTIER. Un procès-verbal du 21 ventose an X, de la deuxième séance publique du conseil-général de l'institut de jurisprudence et d'économie politique ; un discours prononcé par le C. PÉRIGNON, président provisoire du conseil-général à la même séance ; le rapport fait, par le C. TARGET, au conseil-général de l'institut de jurisprudence et d'économie politique, au nom de la commission chargée de proposer le projet de règlement, règlement du conseil, et liste de ses membres ; cours du droit romain et françois, par le professeur BERNARDY, de législation criminelle, par le professeur MORAND, et de jurisprudence pratique, par le professeur PIRAULT-DESCHAUMES.

HISTOIRE.

DE l'importance de l'étude de l'Histoire, et de la vraie manière de l'enseigner, d'après un nouveau plan présenté par tableaux, qui contiennent les notions qu'il faut acquérir avant de se livrer à cette étude, et la méthode à suivre lorsqu'on s'y livre ; ouvrage aussi utile à ceux qui ont su qu'à ceux qui veulent savoir, et dont le développement est mis sous les yeux du public et du gouvernement ; par le C. CHANTREAU, auteur de la grammaire qui, en Espagne, sert pour l'étude de la langue françoise, traducteur des tables de John. Blair, et professeur

d'histoire près l'école centrale du département du Gers. A Paris, chez *Deterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16; à Auch, chez l'*auteur*, et *Lacaze*, libraire, rue d'Essole. An X. 1802. In-8.° de 62 pag.

Depuis douze ans on s'occupe de l'éducation publique : les essais se sont multipliés sans succès; les plans, les conseils, les projets de toute espèce ont été prodigués sans avantage pour l'objet sur lequel on écrivoit; ce qui démontre la difficulté d'adopter un plan général d'instruction qui en embrasse toutes les parties, et qui convienne à toutes les classes de citoyens. Dans les ouvrages sans nombre qui ont paru sur cette matière intéressante sous tant de rapports, les uns renfermoient quelques vues utiles; le plus grand nombre n'offroit que des projets impraticables, ou des systèmes absurdes. Plusieurs ont voulu, ont osé embrasser l'ensemble de cette organisation; le C. Chantreau s'est borné à ce qu'il savoit, à ce qu'il a dû approfondir par devoir et par état. C'est en s'en occupant qu'il s'est persuadé que, jusqu'à lui, les professeurs d'histoire n'ont suivi qu'une routine qui n'apprend rien de certain, et ne donne que des notions vagues sur une « *branche d'instruction* qu'il « regarde *comme de la plus haute importance*, et la « seule qui, au sortir des écoles, peut mettre un « jeune homme en état de jouer un rôle dans la « société, et de lui être utile sous une infinité de « rapports; en effet, elle lui donne les moyens d'ac- « quérir les notions qui tiennent à la morale, à la « politique et à la philosophie, aux convenances « sociales, aux lois, aux mœurs et usages des na- « tions, ainsi qu'à leurs préjugés, opinions et er- « reurs, etc.; » de sorte que l'élève qui auroit appris l'histoire, d'après les leçons du professeur Chantreau, seroit un homme parfait, propre à toutes les places, enrichi de toutes les connoissances qui sont nécessaires au législateur, au diplomate, à l'administrateur, à l'homme public, enfin à l'homme universel.

« Il est constant, dit le professeur, que si l'étude « de l'histoire n'a point fait de progrès; que si elle « n'a pas occupé, et n'occupe point le premier rang « dans nos écoles, c'est que, de tous temps, les « hommes chargés de l'enseigner, à l'exception d'un « petit nombre, ont toujours été loin de leur tâche, « ou plutôt ne l'ont jamais connue. » Avis à ceux qui sont ou seront destinés à enseigner cette science; ils n'instruiront véritablement ceux qui écouteront leurs leçons qu'autant qu'ils feront usage des tableaux du premier, du second, du troisieme ordre, inventés par le C. Chantreau. « Ce n'est point par « l'histoire qu'il faut commencer, mais par l'étude « des notions qui nous mettent à portée de l'en- « tendre; et la véritable tâche du professeur est « moins d'apprendre l'histoire à ses élèves que de « les mettre en état de la lire eux-mêmes. C'est aux « professeurs, ses confrères, à juger si la méthode « qu'il a adoptée, et qu'il croit la meilleure, est « préférable à celle qu'ils suivent. »

Le C. Chantreau est persuadé qu'on n'a commencé de savoir écrire l'histoire que depuis Voltaire, qui en a donné le modèle; « c'est lui qui a formé une « *école d'historiens*, dont les sujets se sont montrés « dignes de transmettre à la postérité d'utiles le- « çons, dégagées des préjugés qui les rendent pué- « riles ou mensongères. » Où sont donc ces grands historiens? et croit-on que les Saint-Réal, les Vertot, les d'Orléans, les Berruyer, etc., avoient laissé l'art d'écrire l'histoire, *dans l'enfance*, avant Voltaire? A. J. D. B.

Versuch einer Geschichte der Religion, Staats-Verfassung, und Cultur der alten Scandinavier; von D. Friederich Ruhs. 1801. C'est-à-dire, *Essai d'une Histoire de la Religion, de la Constitution et de la Civilisation des anciens Scandinaves; par le docteur Frédéric Ruhs.* 1801. Gœttingue, chez Rower.

On a parlé très-favorablement dans plusieurs ga-

zettes littéraires de cet ouvrage, qui offre plusieurs détails nouveaux et intéressans sur l'histoire ancienne du nord.

Kurze Geschichte und Beschreibung der Stadt Gœttingen und der umliegenden Gegenden : von C. Meiners, ordentlichem Lehrer der Weltweisheit zu Gœttingen. C'est-à-dire, *Histoire et description abrégée de Gœttingue et de ses environs ; par C. Meiners, professeur ordinaire de philosophie à l'université de cette ville.* A Berlin, chez *Haude* et *Spener.*

Cet ouvrage, qui forme le troisième volume des *Kleine Lænder-und Reise-Beschreibungen* du même auteur, est extrêmement intéressant pour tous ceux qui connoissent Gœttingue, et même pour ceux qui ne le connoissent que de réputation. L'auteur a été à même de consulter les archives de la ville, et il y a trouvé des détails historiques et statistiques qui étoient ignorés. Il a peint avec impartialité les mœurs et les manières des habitans de la ville, soit professeurs, soit bourgeois. Il rend compte des sensations qu'il a éprouvées en parcourant les environs de cette ville ; et on reconnoît aisément dans ses descriptions de la papeterie, près de Gœttingue, des ruines de la Plesse, du vieux Hanstein, etc., la plume qui a peint les beautés de la Suisse, avec autant de vérité que d'éloquence.

The ancient history of Ireland, proved from the sanscrit books of the Bramins of India ; by C. Vallancey. Dublin, printed by Graisberry et Campbell. 10. *Back-lane.* 1797. In-8.° de 30 pages. — *L'Histoire ancienne de l'Irlande, prouvée par les livres sacrés des Bramines de l'Inde ; par Charles Vallancey.* A Dublin. 1797. In 8.°

J'ai annoncé dans le tom. III de la VI.e année de ce journal, pag. 520, la découverte faite

par M. Wilford, de plusieurs alphabets qui servent à rectifier les plus anciens manuscrits samskrits, et que l'on traduisoit à Benarès un ouvrage qui contenoit des faits relatifs à l'histoire de la Grande-Bretagne, longtemps avant l'invasion de Cæsar. J'ai dit que cela confirmeroit l'hypothèse du colonel Vallancey. Ce savant, qui depuis longtemps m'honore de son amitié, et avec lequel les événemens politiques avoient longtemps interrompu ma correspondance, m'a adressé ce petit écrit qui contient l'histoire de cette curieuse découverte. Le colonel Vallancey avoit avancé, en 1786, dans ses *Indications of the ancient history of Ireland*, que les Irlandois étoient connus dans l'histoire orientale sous le nom de Cuthi. Il avoit trouvé une grande ressemblance entre l'irlandois et l'Indou ou samskrit. En 1789, le célèbre William Jones, à qui ces observations avoient été communiquées, avoit observé que le mot *ogham*, par lequel on désigne l'ancien caractère sacré des Druides irlandois, signifioit aussi caractère mystérieux dans les livres samskrits, et il avoit été également frappé de l'analogie du samskrit avec l'ancien irlandois. En 1796, M. Wilford fit connoître les passages curieux sur l'Irlande, dont je viens de parler. M. le général Vallancey en publie un extrait. Ils sont tirés de deux livres samskrits. Il y est question du *purgatoire de saint Patrick*, de l'or qui se trouvoit dans le comté de Wicklow, près de la rivière Liffey, de la péninsule d'Eye, près de Houtti, de la montagne de Bredon. Sans doute la traduction entière de ces livres sacrés sera un jour communiquée et discutée par les savans qui s'occupent de l'histoire des nations dans la haute antiquité. M. le général Vallancey a joint à ce programme un specimen d'un de ces livres, le *Brahmandah purana*, afin d'en faire connoître l'écriture. A. L M.

Histoire littéraire.

Règlement de la Société libre des sciences et arts, établie à Strasbourg le 29 prairial de l'an VII. A Strasbourg, de l'imprimerie de *Levrault*, frères. An X. 1802. In-8.° de 15 pages.

Mémoires pour les CC. Bossange, Masson et Besson, libraires, contre les libraires Moutardier et Leclere, contrefacteurs de la cinquième édition du Dictionnaire de l'Académie française An X. 1802. In-8.°

Il ne nous appartient pas de prononcer sur cette question portée devant les tribunaux; mais nous recommandons la lecture de ces mémoires, qui offrent des modèles de pureté de style, et de force dans le raisonnement.

Grammaire.

Méthode analytique pour l'étude de langue française, contenant un précis où l'on a réuni tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer sur la langue, soit parlée, soit écrite, une bibliographie grammaticale pour mettre le lecteur à portée d'approfondir l'étude de la grammaire, tant générale que particulière, des observations critiques relatives aux moyens de simplifier les principes de la langue; par N. B. Remesy, ancien professeur. Seconde édition, revue et considérablement augmentée. A Paris, *Locard* fils, imprimeur-libraire, palais du Tribunat, passage du Péron, n.° 15. An X. 1802. In-12 de 180 pages. 1 fr. 50 cent., pour Paris, et 2 fr. pour les départemens.

L'auteur se plaint, et on devoit s'y attendre, d'être comme inondé de livres de grammaire. « En « réfléchissant sur cette matière, j'ai souvent de- « siré que les gens qui, sans avoir jamais connu de « langues *transpositives*, ont mis dans leur tête la

« série des *cas* françois, pussent me dire quelle idée « ils s'en sont faite; et il me semble qu'il seroit « curieux de les entendre s'expliquer là-dessus. J'ose « croire qu'il en seroit de *ceci*, comme de ces vains « fantômes que chacun se peint, à sa manière, dans « le délire de son imagination. C'est cependant sur « cet usage et sur d'autres non moins vicieux que « sont calquées presque toutes les grammaires; ce « qui fait que les personnes éclairées qui veulent « étudier ces langues, sont obligées d'en refaire les « principes. » C'est ce qui fait aussi, selon le C. Remesy, que les *Restaut*, les *Girard*, les *Wailly*, les *Dumarsais*, les *Condillac*, sont des grammairiens *de routine*. Tout auteur qui adopte un système d'enseignement, qui se persuade que le *latin est absolument indispensable pour l'étude de notre langue, ne fait que donner sur celle-ci des notions aussi fausses que confuses*. S'il est difficile d'être du même sentiment que ce moderne grammairien, on le sera bien moins encore, lorsqu'il reproche à nos grammairiens *surannés* de s'être occupé à éplucher des phrases à *tout propos*, à ne songer qu'à faire l'anatomie du discours; et on est même révolté de lire dans ses *Considérations générales*, qu'il *est rare de voir figurer parmi les grammairiens un Dumarsais, un Duclos, un Condillac, un Gebelin. L'abus de la science n'est pas la science elle-même*. Il est d'autres abus, et l'ouvrage du C. Remezy en est bien une preuve. Quel a été le but de son travail? quel en est le résultat? d'extraire et d'abréger ce que les *éplucheurs* de mots lui ont appris. Est-ce un service qu'il a rendu? C'est à ceux qui s'instruiront de notre langue dans sa *méthode* à nous le dire.

Nous pensons comme cet analyste sur les locutions vicieuses qui s'introduisent journellement parmi nous, et qui font de tous nos idiômes provinciaux un jargon défectueux qui corrompt la langue des Pascal, des Fénélon, des Boileau, des Racine. Cette corruption devoit nécessairement avoir lieu par le nombre de François et d'étrangers que les législatures,

les affaires d'intérêt et les crises de la révolution avoient attiré dans un foyer où fermentoient les germes des passions les plus actives et les plus dangereuses. A. J. D. B.

Poésie.

Epitre à Napoléon Bonaparte, premier consul; par un soldat de l'armée d'Italie. De l'imprimerie de *Chaigneau* aîné. Paris, chez *Benard*, libraire, rue Caumartin, n.° 750. Prairial an x. In-8.°

Ode sur la mort de Dolomieu; précédée d'une notice sur ce naturaliste, et suivie d'une lettre du secrétaire de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut national de France à l'auteur; par Fortunée Briquet, de la société des belles-lettres de Paris. In-8.° de 24 p. petit-romain, beau papier, caractère Didot. Prix, 75 cent.; franc de port, 1 fr. Paris, *Charles Pougens*, quai Voltaire, n.° 10.

Le titre annonce suffisamment ce que renferme cette petite brochure. M.me Fortunée Briquet avance une erreur, en disant que Dolomieu fut en Ægypte pour se consoler de la mort du respectable La Rochefoucauld. Dolomieu ressentit en effet vivement cette perte cruelle; mais il y avoit dix ans que La Rochefoucauld étoit mort quand Dolomieu partit pour l'Ægypte, où il fut attiré par le desir seul des découvertes minéralogiques. M.me Briquet dit encore qu'il a rendu de grands services comme négociateur; et jamais Dolomieu, uniquement occupé de minéralogie, n'a prétendu à ce titre. Elle dit encore qu'il eut bientôt connu les minéraux que renferme l'Ægypte. *Bientôt*; cela est aisé à dire. Dolomieu n'a point été dans la Haute-Ægypte. Elle ajoute encore qu'il est le seul savant qui ait eu la gloire que les François se soient battus pour briser ses chaînes. Toute la France s'est en effet intéressé au sort du malheureux Dolomieu; mais sa détention n'a

point été le sujet de la guerre. M.me Briquet fait du chevalier Bancks un résident d'Angleterre, à Messine ; et on sait qu'il préside à Londres la Société royale. De retour, dit-elle, Dolomieu *fit son cours.* Elle veut sans doute dire donna son cours : ce qui est bien différent. Après cette notice, qui renferme encore d'autres inexactitudes, on trouve l'ode. En voici une strophe :

Et vous, dont il connut les secrets, les abîmes,
Montagnes et volcans, vous surtout, ô Simplon ;
Il ne gravira plus vos orgueilleuses cîmes
Le successeur de Daubenton.

La brochure est terminée par une lettre très-polie du secrétaire de la classe de littérature de l'Institut national, sur la communication qui lui a été faite de l'ode de M.me Fortunée Briquet.

Poèmes et Poésies ; par VERLAC. *Nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur.*

O Melibœe. Deus nobis hæc otia. . . .

Paris, *Charles Pougens*, quai Voltaire, n.° 10. 1 vol. in-8.° de 182 pag. Prix, 1 fr. 80 cent. ; franc de port, 2 fr. 25 cent. ; *idem*, papier vélin, 3 fr. franc de port, 3 fr. 50 cent.

Les principales pièces de ce recueil sont la *mort de Jeanne Gray*, les *funérailles d'Arabert ;* c'est l'histoire du comte de Comminge en récit ; *les grisètes.* L'auteur ajoute à ce titre, poème original. Nous ignorons s'il entend qu'il y en ait eu des copies. Il paroît plutôt avoir voulu dire qui a de l'originalité. Le lecteur décidera. Le reste est une suite de vers pour des fêtes, des mariages, etc. etc.

Beaux-Arts.

De l'état actuel des arts, à Genève; par T. C. Bruun Neergaard. Paris, *Martinet*, libraire, rue du Coq-Honoré, n.° 124; *Desenne*, libraire, palais du Tribunat, n.° 20; *Lebour*, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois. n.° 229. An X. 1802. In-8.° de 39 pag.

M. Bruun Neergaard est un jeune Danois, ami des lettres et des arts, dont nous avons déja annoncé un ouvrage intitulé : *Lettre d'un Danois sur la situation des beaux-arts en France.* Il traite dans ce dernier opuscule des beaux-arts à Genève. Non-seulement il y traite des beaux-arts, mais aussi un peu des manufactures. Il fait connoître particulièrement chaque artiste génevois, et indique les collections de tableau et de dessins qui sont dans Genève; ce qui rendra cette brochure importante et essentielle pour tous les voyageurs.

Architecture.

Vorschlæge zur Verbesserung der Schauspielhæuser; von Louis Catel, Architect. C'est-à-dire, *Projets pour l'amélioration des salles de spectacles; par Louis Catel, architecte : avec une gravure.* Berlin, chez *Lange.* 1802. In-4.° VIII et 46 pag.

L'auteur est un jeune architecte très-habile, qui a fait un séjour assez prolongé à Paris, où nos différentes salles de spectacle paroissent avoir attiré son attention d'une manière particulière. Le petit ouvrage qu'il publie aujourd'hui prouve ses connoissances solides et l'excellence de ses vues en architecture, et mérite la plus grande attention de la part de ceux qui s'occupent de cet art. Le C. Bitaubé a bien voulu se charger de faire connoître ce travail en françois, et il se propose de le commu-

niquer à l'Institut ; ce qui mettra les lecteurs français en état d'examiner et d'approfondir les idées de l'auteur, et nous dispense pour le moment d'une analyse.

MÉLANGES.

LETTRES inédites d'Henri IV et de plusieurs personnages célèbres, tels que Fléchier, La Rochefoucault, Voltaire, comte de Caylus ; ouvrage dans lequel se trouvent éclaircis plusieurs points d'histoire très-curieux, et devant faire suite aux œuvres de ces hommes illustres, imprimées sur les originaux, avec des notes et une introduction ; par A. SÉRIÈS, bibliothécaire du Prytanée. 1 vol. in-8.° chez Henri *Tardieu*, libraire, rue et maison des Mathurins, n.° 335.

Ne cessera-t-on pas de nous promettre dans des titres emphatiques ce qu'on ne trouve pas lorsqu'on parcourt le volume qu'on s'est empressé de se procurer. Dans ces Lettres inédites, *ouvrage* dans lequel plusieurs *points d'histoire doivent être éclaircis*, on cherche ces éclaircissemens *curieux*, et on n'y lit que des lettres insignifiantes, qui étoient connues de plusieurs littérateurs, des éditeurs des œuvres des auteurs qu'on cite, et qui avoient sagement rejeté des pièces qui ne pouvoient rien ajouter à leur *célébrité*. On cherche à présent à ramasser d'un côté et d'autre, à compiler tous ces prétendus *originaux* pour en faire une entreprise de librairie. C'est une espèce de piraterie litteraire dont on est la dupe ; et pour quelques morceaux qu'on est bien aise de trouver dans ces recueils, on y voit réunies des lettres de compliment, des correspondances de vanité ou d'intérêt ; enfin un mélange disparate de matières entièrement étrangères les unes aux autres. On est étonné de retrouver des lettres d'amour d'Henri IV, déja connues, et des lettres du médecin Calvet d'Avignon au comte de Caylus, sur quelques antiquités des provinces du

Midi (1). On sait que ce comte mettoit à contribution tous ceux qui, ou par leur place ou par leur goût, par vanité ou par ambition, desiroient correspondre avec lui, et augmenter ses richesses en antiquités de tout genre. Mais de quel intérêt peuvent être pour les savans, pour les initiés dans cette science, et pour toutes les classes de lecteurs, les conjectures des uns, les recherches des autres, et toutes les lettres de Fléchier, et les mauvais vers de La Rochefoucauld, qui nous disent que le premier étoit *homme* avant que d'être évêque, comme l'éditeur l'observe judicieusement, et le second un mauvais versificateur?

Un libraire, toujours empressé à se procurer ces sortes de compilations, consulta, avant de se charger de celle-ci, deux hommes de lettres connus par un jugement sûr, et un tact longtemps exercé, qui ne l'engagèrent pas à en faire l'acquisition. Les lecteurs, après avoir cherché dans ce volume tout ce qu'on leur avoit promis qu'ils y trouveroient, ont été du même sentiment que ces littérateurs. A. J. D. B.

Hanseatisches Magasin herausgegeben; von J. Smidt, Senator der freien Reichsstadt Bremen. C'est-à-dire, *Magasin hanséatique, publié par J. Smidt, sénateur de la ville libre impériale de Bremen. Cinquième volume; premier et second cahier.* 352 pag. in-12. Bremen, chez *Frédéric Wilmans.* 1801. Avec l'épigraphe :

« *Quæ bona sunt, fieri meliora possunt doctrina et quæ* « *non optima, acui tamen aliquo modo et corrigi possunt.* »

(1) Un reproche plus grave à faire de pareilles entreprises, c'est de publier, sans l'aveu des auteurs, souvent encore vivans, des lettres confidentielles, et qu'ils n'ont jamais destinées à l'impression. Le C. Calvet, qui nous honore de son amitié, et qui mérite à tous égards l'intérêt et l'estime, et même le respect, a été très-chagrin de la publication de ses lettres, et s'en est plaint vivement dans une lettre qu'il m'a adressée. A. L. M.

Les villes hanséatiques, et tout ce qui a rapport à leur histoire, à leur prospérité, etc., est l'objet spécial de cet ouvrage périodique, qui paroît depuis plusieurs années avec un succès mérité. Les mémoires qu'on y trouve ne se rapportent d'abord et immédiatement qu'à ces républiques intéressantes qui n'ont pas tout-à-fait perdu l'éclat des beaux jours de la *Hansa*; ils présentent cependant aussi de l'intérêt aux lecteurs étrangers à ces villes. Tel est le discours *sur l'influence que le commerce a sur les progrès des lumières de ceux qui s'en occupent*, inséré dans le second des deux numéros que nous annonçons; telles sont encore les observations de M. le professeur RUMP, *sur les établissemens d'instruction publique à Bremen, et sur les améliorations dont ils seroient susceptibles.* Quoique ce mémoire ne soit écrit immédiatement que pour la ville de Bremen, on y trouve cependant d'excellentes réflexions, applicables à plus d'une école dans presque tous les pays. Nous regrettons de n'avoir sous les yeux que les deux cahiers indiqués en tête de cet article, et d'être par-là privés du plaisir de lire les réflexions que M. Rump avoit déja insérées sur le même objet dans les numéros précédens.

Un des buts que le rédacteur du Magasin hanséatique se propose, est de rappeler à ses compatriotes le souvenir des hommes qui ont illustré leur patrie. C'est ainsi que, de la page 119 jusqu'à la page 168, on trouve un catalogue chronologique des habitans d'Hambourg qui ont illustré cette ville dans la carrière des lettres, de la magistrature, etc., avec une indication concise des principales époques de leur vie, et de ce qu'ils ont fait d'utile pour leur pays. Le premier cahier commence par une notice biographique de M. Büsch et du sénateur Kirchhoff, deux hommes infiniment respectables, par leur patriotisme éclairé et leur philanthropie, et à qui la ville de Hambourg a les plus grandes obligations. Cette notice, lue à la *Société pour l'avancement des arts et des professions utiles*, fondée par M. Büsch, et dont M. Kirchhoff étoit membre, a pour auteur

M. le docteur Meyer, dont nous avons annoncé dernièrement le voyage intéressant en Italie. Le même y a joint la description du monument que la Société, que nous venons de nommer, a arrêté d'élever à M. Büsch. M. Kirchhoff avoit été possesseur d'un très-beau cabinet de physique, dont M. le docteur Meyer et M. le professeur Brodhagen donnent dans ce même cahier la description. Le sénat de Hambourg n'aura pas manqué d'en faire l'acquisition, comme il a fait celle de l'excellent cabinet de M. Büsch, à l'usage des établissemens d'instruction publique de cette ville. Des notices biographiques de cette nature ne peuvent qu'inspirer une émulation louable et salutaire aux jeunes concitoyens du rédacteur; et il paroît que tel étoit le but principal de M. Smidt, en publiant ces différens morceaux.

Le second cahier contient encore, sur les villes hanséatiques, différentes nouvelles qu'on lit avec intérêt, comme nos lecteurs s'en convaincront par la simple indication suivante. On y trouve des détails sur les écoles communes de la ville de Francfort-sur-le-Mein, sur l'école latine de Brème, sur l'école de navigation de la même ville; une notice succincte des auteurs vivans actuellement à Brème, ou qui sont originaires de cette ville; un rapport sur les travaux de la *Société pour l'avancement d'une activité utile*, établie à Lubeck, depuis le mois d'octobre 1799, jusqu'au mois de janvier 1801; sur l'inoculation de la vaccine à Brème; une notice sur les médailles séculaires frappées à différentes occasions à Hambourg, etc. etc.

Cet ouvrage périodique, auquel nous souhaitons une longue durée, paroît chaque foire de Pâques et de Saint-Michel, par livraisons de deux cahiers semblables à ceux que nous venons d'annoncer. W.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

VOYAGE.

Voyage de la Troade, fait dans les années 1785 et 1786; par J. B. *Lechevalier*. 3.e édit. 7

LITTÉRATURE GRECQUE.

J. B. *Gail*, au célèbre M. *Schneider*, sur une partie des variantes trouvées dans les six manuscrits des Helléniques. 17

BIOGRAPHIE.

Au C. *Millin*, rédacteur du Magasin Encyclopédique, sur *Luneau de Boisjermain*. 25

BEAUX-ARTS.

Description du cabinet de M. Paul de Praun, à Nuremberg; par Christophe-Théophile *de Murr*. 33

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Prusse. 55
Nouvelles de Pétersbourg. 56

FRANCE.

Société libre d'émulation du département du Var. 57
Société de Colmar. 60

PARIS.

Institut national. — Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, pendant le troisième trimestre de l'an 10; par le C. *Ginguené*. 66

Rapport fait à la classe des sciences mathématiques et physiques, sur le prix fondé par le premier consul. 86
Société de médecine. Séance publique du 24 vendémiaire. 91
Astronomie et Navigation. 106

LIVRES DIVERS.

Histoire naturelle.

Annales françoises de l'Histoire naturelle générale, de la Physique, de la Chymie, de la Physiologie, et des applications utiles de ces sciences; publiées par MM. *Pfaff* et *Friedlaender* (allem.). 117

Botanique.

Le Botaniste Cultivateur; par *Dumont-Courset*. 119

Lettres de madame de C.***, sur la Botanique, et sur quelques sujets d'histoire naturelle, etc. par *L. D. M.* 120

Agriculture.

Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire; rédigé par *Rozier*. 122

Mémoire sur l'utilité qu'on peut tirer des marais en général, et particulièrement de ceux du Laonnois; par *Cretté-Palluel*. *Ibid.*

Médecine.

Dissertation sur l'érysipèle, par le C. *Renauldin*. 128

Métaphysique.

Pensées sur Dieu, sur l'immortalité de l'ame, et sur la religion. *Ibid.*

De l'Immortalité de l'ame; par Maximin *Isnard*. 125

Éducation.

La République de l'an 50, partie morale ; par le C. *Duran*. 128

Commerce.

Sixième Cahier de la Bibliothèque commerciale ; par le C. *Peuchet*. 129

Jurisprudence.

Journal de Jurisprudence, publié par l'Institut de jurisprudence et d'économie politique. 150

Histoire.

De l'importance de l'étude de l'histoire, et de la vraie manière de l'enseigner ; par le C. *Chanteau*. 151

Histoire de la Religion, de la Constitution et de la Civilisation des anciens Scandinaves ; par le Dr Frédéric *Ruhs* (en allem.). 133

Histoire et Description abrégée de Gœttingue et de ses environs ; par C. *Meiners* (en allem.). 134

L'Histoire ancienne de l'Irlande, prouvée par les livres sacrés des Bramines de l'Inde ; par Charles *Vallancey* (en anglois). *Ibid.*

Histoire littéraire.

Règlement de la Société libre des sciences et arts, établie à Strasbourg le 27 prairial de l'an 7. 136

Mémoire pour les CC. Bastanger, Masson et Besson, contre les libraires Montardier et Leclerc, contrefacteurs de la cinquième édition du Dictionnaire de l'Académie françoise. *Ibid.*

Grammaire.

Méthode analytique pour l'étude de la langue françoise ; par le C. *Remary*. *Ibid.*

Poésie.

Epître à Napoléon Bonaparte, premier consul ; par un Soldat de l'armée d'Italie. 138

Ode sur la mort de Dolomieu ; par Fortunée *Briquet*. *Ibid.*

Poèmes et Poésies ; par *Verlac*. 139

Beaux-Arts.

De l'état actuel des arts à Genève ; par T. C. *Bruun-Neergaard*. 140

Architecture.

Projets pour l'amélioration des salles de spectacles ; par Louis *Catel* (en allemand). *Ibid.*

Mélanges.

Lettres inédites d'Henri IV et de plusieurs personnes célèbres ; par le C. *Séryès*. 141

Magasin hanséatique ; publié par J. *Smidt*. 142

AVIS.

Ceux qui desirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

(N.° 6.) Thermidor an 10.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ,

Léveillé, Cuvier, Geoffroy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

LITTÉRATURE GRECQUE.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΠΕΡΙ ΑΕΡΩΝ, ΥΔΑΤΩΝ, ΤΟΠΩΝ.

Traité d'Hippocrate des airs, des eaux et des lieux. Traduction nouvelle, avec le texte grec, collationné sur deux manuscrits, des notes critiques, historiques et médicales, un discours préliminaire, un tableau comparatif des vents anciens et modernes, une carte géographique, et les index nécessaires; par le docteur Coray. A Paris, chez *Fuchs*, rue des Mathurins, n.° 334; *Croullebois*, rue des Mathurins, n.° 398; *Théophile Barrois*, rue Hautefeuille, n.° 22; *Desenne*, Palais du Tribunat, n.° 2; *Amand Kœnig*, quai des Augustins, n.° 18, et à Strasbourg, rue du Dôme; *Treuttel* et *Würtz*, à Paris, quai Voltaire, n.° 2, et à Strasbourg, Grand'rue; à Londres, chez *Murray*, Fleet-Street. De l'imprim. de *Baudelot* et *Eberhart*. An IX (1800). 2 vol. in-8.°; le premier, de clxxx et 170 pages; le second, de 482. Prix, 15 fr.

En donnant, dans ce journal (1), l'extrait de l'ouvrage de Black, sur la médecine, traduit de

(1) Année IV, t. I, p. 220.

l'anglois par le Docteur CORAY, j'annonçai qu'il y avoit dans le porte-feuille du dernier une traduction des caractères de Théophraste et du traité d'Hippocrate, *de l'Air, des Eaux et des Lieux.* La première de ces traductions parut en l'an VII (1799), et j'en rendis compte dans le Magasin (2). La seconde a été publiée en l'an IX (1800).

Ce traité, l'un des plus importans d'Hippocrate, avoit exercé la critique de beaucoup de savans. Dacier l'avoit traduit (3) à la fin du 17.e siécle; mais il y restoit encore beaucoup de passages corrompus, et il avoit surtout besoin d'un ample commentaire. Le D. Coray a d'abord corrigé le texte, soit à l'aide des MSS. et des anciennes versions latines qui souvent en tiennent lieu, parce qu'elles ont été faites sur des MSS. que nous n'avons plus, soit d'après ses propres conjectures. On sait que ce fut dans ce traité d'Hippocrate que Montesquieu puisa son système sur l'influence des climats; et le traducteur observe, avec raison, que ce grand homme « n'auroit rien « retranché de sa propre gloire, s'il avoit eu le noble « courage de faire honneur au médecin grec du « principe fécond qui lui fournit l'idée de son tra- « vail, et qui en fut la base. »

Le discours préliminaire du traducteur, qui remplit CLXXX pages, est divisé en trois parties. Dans la première, on examine *l'influence du climat sur l'homme;* les changemens que les variations des sai-

(2) Année V, t. I, p. 352.

(3) OEuvres d'Hippocrate, Paris, 1697. 2 vol. in-12. Notre traité termine le second volume.

sons, celles des vents, la diverse exposition et la diverse composition du sol que nous habitons, enfin les substances, ou animales ou végétales dont nous nous nourrissons, opèrent sur notre physique et sur notre moral. Le traducteur examine toutes ces questions sous leurs différens points de vue, et il les traite savamment. La seconde partie nous offre l'analyse très-bien faite du traité d'Hippocrate; et dans la troisième le traducteur nous donne la notice des MSS. et des éditions, soit grecques, soit latines, qui ont précédé la sienne.

Le texte grec du traité d'Hippocrate, et la traduction françoise, mise en regard, remplissent 119 pages. Le reste de ce premier volume renferme les variantes et les corrections. Il n'est guère possible de rien détacher dans cet ouvrage, dont toutes les parties sont liées entre elles, et s'appuyent réciproquement; cependant, pour donner une idée de la manière de l'auteur et de celle du traducteur, j'en citerai un ou deux paragraphes:

« Si les Asiatiques (4) sont pusillanimes, sans « courage, moins belliqueux et d'un caractère plus « doux que les Européens, c'est encore dans la na- « ture des saisons qu'il faut en chercher la véritable « cause. Chez les premiers, loin d'éprouver de « grandes vicissitudes, elles se ressemblent pres- « que, et passent du chaud au froid d'une manière « insensible. Or, dans une telle température, l'ame « n'éprouve point ces secousses vives, ni le corps ces

(4) Page 79 et suiv.

« changemens violens, qui impriment naturellement « à l'homme un caractère plus farouche, plus indocile « et plus fougueux, que s'il vivoit dans une tempéra- « ture toujours égale ; car ce sont les passages rapides « d'un extrême à l'autre, qui éveillent les esprits « de l'homme, et l'arrachent à son état d'inertie et « d'insouciance.

« Je pense que c'est au défaut de pareils change- « mens qu'il faut attribuer la pusillanimité des Asia- « tiques, et ensuite à la nature des lois, auxquelles « ils sont soumis. La plus grande partie de l'Asie « est gouvernée par des rois, et partout où les « hommes ne sont ni maîtres de leurs personnes, « ni gouvernés par leurs propres lois, mais soumis « à des despotes, bien loin de s'occuper du métier « des armes, ils ont grand soin de ne pas passer « pour des guerriers ; et cela, par la raison que les « dangers ne sont pas également partagés. Les sujets « sont contraints d'aller à la guerre, d'en supporter « toutes les peines, et de mourir même pour leurs « maîtres, loin de leurs enfans, de leurs femmes, « de leurs amis. Leurs exploits ne servent qu'à aug- « menter et à propager la puissance de leurs des- « potes ; les dangers et la mort sont le seul fruit « qu'ils recueillent de leur bravoure. Ajoutez à cela, « qu'ils sont nécessairement exposés à voir leurs « champs se changer en déserts, soit par les dé- « vastations des ennemis, soit par la cessation des « travaux ; de manière que, quand même il se trou- « veroit parmi eux des gens braves et courageux, « la nature de leurs lois doit les détourner de l'idée « d'employer leur courage.

« Une grande preuve de ce que j'avance, c'est « qu'en Asie même tous ceux des Grecs et des Bar- « bares qui se gouvernent par leurs propres lois, « sans être soumis à des despotes, et qui par consé- « quent travaillent pour eux-mêmes, sont les hom- « mes les plus belliqueux de tous. C'est qu'ils ne « s'exposent que pour eux-mêmes, et que ce sont « eux qui reçoivent le prix de leur courage, ou qui « portent la peine de leur lâcheté. »

Le second volume renferme les notes du traducteur. C'est un excellent commentaire du traité d'Hippocrate. Les historiens, les voyageurs, les ouvrages de médecine les plus estimés, y sont mis à contribution. On n'a rien oublié de ce qui pouvoit jeter quelque jour sur ce traité du père de la médecine; et, chemin faisant, on discute des sujets très-importans, et plusieurs passages des auteurs anciens y sont ou expliqués ou corrigés. Le volume est terminé par une table synoptique, une table des matières très-bien faite, et une table des auteurs expliqués ou corrigés. Le premier volume est orné, 1.° d'un *Tableau comparatif des Roses de Vents des anciens et des modernes*. Ce tableau, de format atlas, est le meilleur ouvrage en ce genre qui ait encore paru. L'auteur a comparé tous les systèmes, profité des lumières déja répandues sur cette matière, en y ajoutant les siennes. Ce travail long et fastidieux a dû lui coûter beaucoup de temps; mais il l'épargne à ceux qui lisent les anciens, et qui n'avoient jusqu'ici qu'une idée confuse de la nature des vents dont il est fait mention dans leurs ou-

vrages. Le D. Coray, dans son discours préliminaire, nous donne une notion claire et précise de chacun de ces vents, depuis le paragraphe 59, pag. lxvj, jusqu'au paragraphe 79, pag. lxxxv.

2.° D'une *carte de la Scythie, de l'Ægypte et des pays intermédiaires.* Cette carte a été dressée par Barbié du Bocage, et gravée par Tardieu, c'est dire qu'elle réunit l'exactitude à l'élégance.

L'exécution typographique a été très-soignée; c'est l'imprimeur lui-même, Eberhart, homme fort instruit, qui a *composé* le texte grec, la langue grecque lui étant familière. Il avoit également *composé* celui des caractères de Théophraste, dont j'ai parlé plus haut (5).

Je ne ferai ici l'éloge, ni du traité d'Hippocrate, ni de son traducteur. La réputation de l'un et de l'autre est faite depuis longtemps.

Le style, comme on a pu en juger par le long morceau que j'ai cité, est simple et tel qu'il convient à des sujets de ce genre. Le traducteur dit modestement, pag. clxxiij de son discours préliminaire:

« Pour ce qui est de la version françoise, que j'ai « mise à côté de mon texte, le lecteur s'apercevra « facilement que c'est un étranger qui traduit dans

(5) *Les* Caractères de Théophraste, *d'après un manuscrit du Vatican, contenant des additions qui n'ont pas encore paru en France. Traduction nouvelle, avec le texte grec, des notes critiques, et un discours préliminaire sur la vie et les écrits de Théophraste; par* Coray, *docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.* Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, n.° 554. In-8.° Prix, 6 fr.

« une langue qu'il ne possède pas à fond. Cet aveu « suffit pour désarmer sa critique, et le disposer à « l'indulgence. » Nous ne croyons pas que le traducteur ait besoin d'indulgence. Nous souhaiterions même, comme nous l'avons dit ailleurs, en rendant compte d'une autre traduction du D. Coray, que plus d'un françois imitât le naturel de son style, et ne fût ni guindé ni amphatique.

Il nous reste un premier vœu à former ; c'est que le D. Coray termine son beau tavail sur Hippocrate, et que le gouvernement le fasse imprimer. Nos presses nationales furent brillantes sous Louis XIV; elles répandirent dans l'Europe des ouvrages excellens et des recueils précieux qui les honoroient et qui annonçoient la magnificence d'une grande nation. Espérons que sous la république elles ne dégénéreront pas de leur antique gloire, et que nous aurons enfin une bonne édition grecque et latine des ouvrages d'Hippocrate.

Le second vœu que nous formons, c'est que le D. Coray nous donne le plutôt possible sa traduction d'Arétée, attendue avec impatience, par tous les gens de l'art. CHARDON-LA-ROCHETTE.

VOYAGE.

Fragmens d'un voyage en Afrique, fait pendant les années 1785, 1786 *et* 1787, *dans les contrées occidentales de ce continent, comprises entre le Cap-Blanc de Barbarie par* 20 *degrés* 47 *minutes, et le Cap de Palmes par* 4 *degrés* 30 *minutes, latitude boréale; avec une carte générale d'Afrique, rédigée d'après les observations les plus authentiques et les découvertes les plus récentes, et des plans et dessins gravés en taille-douce; par* Silvain-Meinard-Xavier *Golberry*. 2 vol. in-8.° A Paris et à Strasbourg, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, quai Voltaire, n.° 2.

Le Continent africain est aussi inconnu aux modernes qu'il étoit connu des anciens, nous en sommes, pour cette partie du globe, au point où en étoient, pour l'Amérique, les navigateurs qui suivirent les traces de Christophe Colomb. Nous ne pouvons douter cependant que ce pays, aujourd'hui presque désert, n'ait été occupé par une population nombreuse, par des royaumes étendus, par cette colonie commerçante qui se répandit dans toutes les contrées où son intérêt lui montra quelque avantage.

Dans des temps plus rapprochés de nous, la religion chrétienne y fit des progrès rapides qui supposent une grande population, et le concile de Carthage, composé de trois cents évêques, ne permet pas de douter que l'Afrique n'ait eu une civilisation et une consistance sociale égale au moins à celle de l'Europe à la même époque. Comment se fait-il que cette vaste région, à qui la nature n'a rien refusé, ne soit plus habitée que par quelques hordes barbares, errantes et ennemies les unes des autres. Il y a quelques années qu'il se forma en Angleterre une société dont le but étoit de pénétrer dans ce continent, et d'y faire des découvertes; les premiers essais ne furent pas heureux, Mungo Parck, dont on a traduit l'itinéraire dans l'intérieur de ces déserts, n'a pas encouragé ceux qui voudroient le suivre. Des François qui ont aperçu quelques coins de cette région, nous ont raconté, depuis peu, ce qu'ils avoient été à portée d'observer. Le C. Golberry, sous l'annonce modeste de *fragmens*, nous en apprend plus que tous ceux qui l'avoient précédé. Il est vrai qu'il trouva plus de facilité pour remplir sa mission. Chargé, après la paix de 1783, qui nous rendit le Sénégal, d'accompagner M. le chevalier de Boufflers qui en étoit nommé gouverneur, en qualité de son premier aide-de-camp, et d'exercer les fonctions d'ingénieur en chef de ce gouvernement, pour faire la reconnoissance des contrées occidentales et maritimes situées au nord de la ligne, il put se convaincre des difficultés qui s'opposoient, depuis tant de siécles, à la connoissance de l'intérieur de ce

continent, sa curiosité et son instruction ne furent que l'objet secondaire de sa destination. « L'objet « principal étoit de prendre des renseignemens sur « tout ce qui pouvoit intéresser le commerce de « France, en concurrence avec celui des Anglois « et des Portugais; de négocier avec plusieurs rois « nègres pour l'établissement de nouveaux comptoirs, « s'ils lui sembloient utiles; de réformer ceux qui « lui paroîtroient superflus; d'examiner tous les « points susceptibles d'une force militaire; de déter- « miner ce qui pouvoit assurer et augmenter leurs « moyens de résistance; de prendre enfin sur les « contrées, soumises au gouvernement du Sénégal « ou à son influence, tous les renseignemens pos- « sibles. » C'est au gouvernement actuel à juger si ces vues politiques ont été remplies; nous ne nous arrêterons que sur ce qui nous paroîtra intéressant et neuf dans le récit des voyages du C. Golberry pendant ses séjours au milieu des diverses peuplades qui habitent sur les bords des fleuves Sénégal, Gambie, Rio grande et Sierra Leone; enfin, dans cette partie de l'Afrique comprise entre le Cap-Blanc et le Cap-des-Palmes.

Après avoir fixé l'étendue et les limites de ce qu'on entend par gouvernement du Sénégal, et avoir démontré que toutes les parties qui le composent quelqu'éloignées qu'elles soient, doivent être soumises à l'influence et à la direction suprême de ce gouvernement, après avoir fait connoître les nombreuses rivières qui favorisent notre entrée dans les terres du continent, et qui peuvent nous donner occasion

de diriger des opérations vers le centre de l'Afrique; l'ingénieur en chef désigne les peuples qui sont plus particulièrement placés pour favoriser nos relations intérieures. « Par les Maures, dit-il, on formera des « rapports avec toutes les parties du Zaarha avec « Maroc, Alger, Tunis, Tripoli, même avec le « Nil, avec le Caire et Alexandrie. Les Kassons, « les Serrawallis, les Foulhas, les Bamboukains, « les Jolofs, les nègres Bambaras, les Mandings et « vingt autres nations sont encore à la disposition « du gouvernement du Sénégal; l'abolition si pré- « cipitée, si impolitique de l'esclavage et de la « traite des noirs, a réduit presque à rien nos « affaires en Afrique. Il faudra donc y découvrir « de nouvelles sources de richesses commerciales, « et en diriger l'écoulement vers les côtes; il faudra « ouvrir de nouveaux chemins à notre industrie, et « trouver de nouveaux débouchés à nos productions. » Pour y parvenir, les peuples qu'on vient de nommer peuvent seuls y concourir; aussi le C. Golberry en fait-il connoître les mœurs, les coutumes, les habitudes, surtout les caractères divers et les formes physiques, il distingue entre autres les Jolofs comme étant nos anciens alliés, nos voisins immédiats, et voulant être crûs françois. « Cette race de nègres « la plus noire, la plus belle de toutes celles « des contrées qui ressortissent au gouvernement du « Sénégal, » prouve que la couleur la plus noire n'est pas due aux latitudes les plus chaudes et les plus longtemps soumises aux rayons perpendiculaires du soleil, mais qu'elle tient à d'autres causes; car

les Jolofs sont au nord de la Nigritie, et plus en s'éloignant d'eux, on remonte vers la ligne, moins le noir des races nègres est-il pur et foncé. Ce peuple autrefois réuni en corps de nation étoit gouverné par un seul prince sous le nom de Burh-j-Jolof, ce qui équivaut à celui d'empereur. Des démembremens en ont formé plusieurs principautés particulières, soumises, les unes à des princes Jolofs, les autres usurpées par des nations étrangères; mais l'empire du Burh-j-Jolof subsiste toujours, à la vérité obscurément, mais conservant encore une espèce de considération plus attachée à ce titre qu'à sa personne. Ils professent la religion mahométane, mais mêlée de superstitions et d'idolâtrie; il y a des différences si marquées parmi ces nations, même parmi celles qui sont les plus voisines, qu'on pourroit croire que l'Afrique doit une partie de sa population à l'Æthiopie, et l'autre partie à des colonies d'indiens débarqués sur les rivages orientaux de ce continent, et qui, de proche en proche, se sont répandus jusqu'aux bords de l'océan Atlantique. Quelques hordes entre le Cap-Verga et le Cap-Sainte-Anne élèvent des temples au Diable. Ces idolâtres professent la croyance des deux principes, en reconnoissant cependant un Dieu unique et suprême qui habite le ciel, qui a tout créé, qui peut tout détruire, mais qui laisse le gouvernement de la terre à deux divinités du second ordre dont l'une fait tout le bien et l'autre tout le mal. Ils n'adressent ni offrandes, ni prières au bon principe dont ils ne craignent rien, c'est le mauvais principe qu'ils cherchent à se rendre

favorable. On peut croire que le fétichisme a été et est encore la religion dominante des peuples qui habitent le centre de l'Afrique, et qu'il ne s'y est introduit quelque mélange que depuis que les Arabes et les Maures y sont venus pratiquer le mahométisme.

On sera surpris de trouver près de la rivière de Sierra Leona, une association secrète qui a bien de la ressemblance avec ce tribunal secret qui régna sur toute l'Allemagne avec un despotisme de sang. Cinq peuplades de *Foulhas Sousous* forment entre elles une république fédérative. Chaque peuplade a ses magistrats et son gouvernement particulier, mais elles sont toutes soumises à une confédération de guerriers qui, sous le nom de *Purrah*, et par ses mystères et ses épreuves, a quelque rapport avec l'initiation ægyptienne. Chacune des cinq peuplades a son Purrah particulier, chaque Purrah a ses chefs et son tribunal; de ces cinq Purrah se forme le grand Purrah, le Purrah souverain; pour être admis au Purrah particulier, il faut avoir trente ans, et cinquante pour être membre du Purrah général. Pour être admis aux épreuves d'un Purrah de canton, la responsabilité de ses parens déja associés est nécessaire; ils doivent jurer sa mort s'il fléchit dans les épreuves, ou s'il trahit les mystères de l'association. Ces épreuves sont de plusieurs mois; le candidat habite pendant ce temps un asyle solitaire au fond d'un bois sacré dont il ne doit point s'éloigner, et où des hommes masqués lui portent sa nourriture. On dit que les dernières épreuves sont terribles; le

candidat admis doit jurer qu'il gardera tous les secrets de l'association, et qu'il exécutera, sans délibérer, les jugemens du Purrah de sa peuplade, et les arrêts du Purrah souverain; s'il trahit ses sermens ou devient rebelle, il est dévoué à la mort qui vient le frapper au sein même de sa famille. Le Purrah de chaque peuplade est composé de 25 membres, dont cinq sont destinés à former le Purrah souverain. Le Purrah particulier connoît des crimes qui se commettent dans son arrondissement, les juge, et fait exécuter ses sentences; il apaise les querelles et calme les dissentions domestiques entre les familles puissantes. Le Purrah souverain ne s'assemble que dans des circonstances extraordinaires, et juge ceux qui trahissent les mystères de l'association ou qui sont rebelles à ses jugemens; c'est lui aussi qui fait cesser les guerres qui s'allument entre deux peuplades soumises à cette confédération, qui répand la terreur et l'effroi, non seulement sur les peuples qui y sont soumis, mais encore sur ceux qui les environnent. Les nègres de la baie de Sierra Leone croyent que tout les membres de cette confédération sont sorciers, qu'ils ont des intelligences avec le Diable, qu'ils peuvent en exiger tout ce qu'ils veulent, sans qu'il puisse leur faire aucun mal. « En « observant les religions anciennes, les institutions, « les coutumes, les superstitions des nations occi- « dentales, on ne peut guère douter de l'influence « que la Haute-Æthiopie et l'Ægypte ont dû avoir « sur l'occident de l'Afrique au nord de la ligne, « et même de la correspondance qui doit avoir eu

« lieu entre les nations orientales et celles de cette « partie du continent. »

L'île Saint-Louis est le centre de notre établissement sur le Sénégal ; elle est située à trois lieues de l'embouchure de ce fleuve dont l'entrée est dangereuse par une barre qui y multiplie les naufrages. De ce point jusqu'à la cataracte du rocher Felow, terme de la navigation des Français vers l'intérieur de l'Afrique, on parcourt 280 lieues, quoique la distance, en ligne directe, ne soit que de 160 ; mais aucun fleuve ne forme autant de sinuosités ; c'est sur les bords de ce fleuve que se fait le commerce de la gomme, et de la poudre d'or, deux objets principaux qui doivent attirer l'attention du gouvernement et des spéculations commerciales. La gomme du Sénégal est un végétal concret qui suinte par les gerçures de l'écorce de certains arbres, soit naturellement, soit par incision, et qui s'endurcit ensuite. Cette matière est si nécessaire à nos manufactures, à la médecine, à la peinture et à la dorure qu'on ne sauroit trop la multiplier ; elle est encore une nourriture saine et substantielle qui peut être opposée avec succès à cette maladie de poitrine devenue parmi nous trop fréquente et trop funeste ; ce sont les Hollandois qui, dans le commencement du XVII.e siécle la firent connoître ; nos commerçans de Bordeaux et de Nantes firent des essais sur ce végétal qui fut trouvé plus mucilagineux et plus gommant, et par conséquent supérieur aux gommes de l'Orient et même à celles d'Arabie. Le Sénégal peut verser en Europe, la quantité de

près de deux millions de livres de cette marchandise qui, au prix moyen de 35 sols la livre, produiroient une vente de trois millions cinq cent mille livres, et un bénéfice de trois millions. L'excédent de la consommation en France pourroit fournir tous les marchés de l'Europe.

L'arbre qui donne cette gomme est du genre des acacias; il y a deux espèces d'acacia-gommiers, dont l'un produit la gomme blanche que les Maures nomment *Vereck*, et l'autre la gomme nommée nébueb, qui est rouge, trois grandes forêts uniquement composées de cet acacia, situées vers les extrémités méridionales du grand desert de Zaarha à une distance presque égale des bords du Sénégal et de la mer, produisent cette quantité de marchandise précieuse. C'est aux hordes mauresques, répandues sur le grand désert de Barbarie qu'appartiennent ces forêts; elles forment trois tribus distinctes, nommées Truvshaz, Brachknaz et Darmanko; elles fréquentent les bords occidentaux du fleuve et nous vendent chaque année le produit de la récolte qu'ils en font; mais ce n'est pas sans ruses, sans fourberie, sans menaces de la part de ces barbares féroces et menteurs, que les préposés à la traite de la gomme, et les marchands qui ont remonté le fleuve jusqu'au *désert* et à *Podhor*, pour l'acheter, parviennent à terminer leur marché, il faut que pendant plusieurs semaines, ils opposent la prévoyance à l'imposture, la modération à la fourberie, la patience, aux subtilités de l'intérêt. Tous les dégoûts, toutes les impatiences, toutes les incommodités dont il faut payer la

la gomme sont innombrables. Les trois forêts de *Sahel*, d'*Alfatack* et d'*Elhiébar* assurent une recette constante de douze cent milliers de gomme, et elle peut s'augmenter encore. Le C. Golberry entre dans des détails sur la manière de récolter cette gomme, sur les procédés des Maures pour la conserver et pour l'échanger, qu'on ne peut pas trouver ici. Le chapitre VI ne laisse rien à desirer sur cet objet.

Ces propriétaires de la gomme habitent ou fréquentent toutes les parties méridionales du Zaarha, voisines du Sénégal depuis son embouchure jusque bien au-delà de la cataracte de Felow, et sont désignés sous le nom de Maures; des colonies de ces sauvages sont répandues dans les *Oasis* ou habitations du désert, ou ont fondé des royaumes au nord du Sénégal ou du Niger; on trouve de leurs peuplades et de leurs établissemens jusque près de *Bournou*, sous le 40.e degré de longitude orientale de l'île-de-Fer. Ces Maures dispersés et expatriés occupent donc aux extrémités du Zaarha, et à peu près entre le 26 et le 16.e degré de latitude septentrionale, une étendue de 875 lieues du couchant au levant. D'où sont venus ces habitans du grand désert de barbarie, est la première question qui se présente? Elle est du domaine de l'histoire, elle est digne des recherches des savans. Le C. Golberry hasarde quelques conjectures que nous allons indiquer. Il suppose l'existence du peuple atlantique, et la submersion de l'atlantique occasionnée par une de ces conflagrations qui, dans les temps primitifs, ébranlèrent le globe et séparèrent l'Espagne

de l'Afrique, sans doute le grand désert s'est ressenti de cette secousse, et les restes des atlantes durent se réfugier dans les parties les plus élevées de l'atlas, voisines du Zaarha, et se sont établies ensuite dans les Oasis du désert. Salluste dit qu'Hercule mourut en Espagne, que son armée se dispersa, qu'elle étoit composée de nations différentes qui passèrent en Afrique, se mêlèrent aux Gétules, et formèrent une nation nouvelle sous le nom de Numides; 1926 ans avant l'ère chrétienne, Aménophis qui régnoit à Thèbes, chassa d'Ægypte les Berberes qui avoient usurpé les dynasties de Tanis, de Memphis et de This; ces sauvages se répandirent alors vers le couchant de l'Afrique, et, suivant Léon l'africain, ils établirent une nouvelle domination au midi du mont Atlas; ce sont eux qui ont donné le nom de Barbarie à cette partie de l'Afrique; quelques familles de ces pasteurs ont pu s'établir dans le Zaarha. Depuis l'établissement des Berberes, les régions septentrionales de l'Afrique ont été pendant 35 siécles, le théâtre des guerres les plus sanglantes; des colonies phéniciennes, grecques, romaines ont successivement habité cette Afrique, aujourd'hui dépeuplée et barbare; les Arabes, sous le nom de Sarrazins et de Maures, s'en emparèrent, envahirent l'Espagne, menacèrent l'Europe, et furent plusieurs fois repousses en Afrique. Dans le milieu du onzième siécle, Abu-Tessifin, de la tribu des Marabouths, fonda l'empire de Maroc qui s'étend jusqu'à Tombuctou, sur le Niger; enfin, Philippe III força en 1610, neuf cent mille Maures de sortir

de l'Espagne. Tous ces différens peuples ont pu, à des époques éloignées, se répandre dans les vastes solitudes du Zaarha. En examinant avec attention les hommes qui l'habitent, on aperçoit un mélange et une diversité de mœurs, de caractère et de physionomie qui donnent quelque valeur à ces conjectures. Leur religion est l'islamisme; ils sont mahométans fort zélés et encore plus superstitieux; leurs prêtres, qu'ils nomment Marabouths entretiennent cette maladie religieuse. Ces hommes qui sont essentiellement vicieux, corrompus, inhumains, cruels et féroces sont cependant couverts d'amulettes, de talismans qu'ils nomment Grisgris, que ces prêtres fabriquent et leur vendent fort chers. Le commerce des Maures a pour objet tout ce qui offre quelque intérêt; ils possedent la gomme, ils ont des mines de sel, ils élèvent des bœufs, des chameaux, des chevaux en grande quantité, et vont les vendre à de grandes distances de leurs habitations.

Le second objet du commerce des Européens avec l'Afrique est la poudre d'or, dont les mines se trouvent dans le pays de Bambouk, divisé en trois royaumes; le Syratik ou roi de Bambouk a une supériorité sur les deux autres qu'il doit à l'importance de la contrée où il règne, importance que lui donne la riche mine d'or de Natakou. Le pays de Bambouk est au sud du fleuve Sénégal à la distance de dix lieues de la rive gauche. Ses habitans sont d'origine Manding. Une colonie de ce peuple, si connu dans toute l'Afrique occidentale, fit la conquête de cette riche contrée à une époque fort

ancienne et antérieure à la découverte moderne de l'Afrique par les Portugais. On ne peut douter que les mines de cette contrée ne soient très-abondantes, l'or s'y montre partout ou en sable ou en paillettes, ou en grains, ou en particules, ou en pyrites ferrugineuses, ou en morceaux d'émeril plus ou moins mêlés d'or; mais ces mines n'ont encore été travaillées qu'à leur superficie; l'indolence naturelle et l'ignorance profonde de ces nègres établis sur une terre riche et fertile, ne leur ont point permis de perfectionner l'exploitation des richesses que la nature leur a prodigué; ils se contentent de creuser des puits, d'où ils tirent une terre mêlée d'or qu'ils soumettent au lavage. Le préjugé des Bamboukains attribue au Diable, la fabrique de l'or; ces imbécilles croyent qu'il fait travailler ce métal par des esclaves dans de grandes cavernes souterraines, que le nombre de ces esclaves est considérable, et que c'est pour s'en procurer qu'il permet les éboulemens que le défaut de précaution et d'intelligence occasionne, pour remplacer ceux qu'il a perdus. Aussi n'osent-ils secourir les malheureux surpris par les éboulemens. Ils craindroient de déplaire au Diable, qu'il n'emportât tout l'or du pays, et n'allât établir son laboratoire dans quelqu'autre contrée. Il n'y a pas d'années qu'il ne périsse dix à douze victimes dans les quatre mines; alors la famille de ceux qui ont été engloutis, offre au Diable une vache noire, ou quelqu'autre pièce de bétail, pour obtenir que le nègre enlevé par lui, obtienne dans les ateliers de la manufacture souterraine, une place avantageuse et agréable.

Les mines d'or du Bambouk sont une propriété nationale sur laquelle les rois et les chefs des villages n'ont que le droit de police et de surveillance. Les habitants exploitent les mines situées sur leur territoire. C'est pendant les huit mois de la saison de sécheresse que se fait le travail des mines. Les noirs les plus habiles dans la lotion, sont ceux qui retirent le plus d'or ; car ils ne savent en obtenir que par le lavage ; ils ignorent l'art du mineur, ils se contentent de l'or qui se présente à la surface du sol ; ils ne soupçonnent même pas les foyers principaux qui le contiennent. Les quatre mines de Bambouk ou de Natakou, celles de Sémayla, de Nambia, de Rombadyrié sont les plus importantes et les seules connues, il peut en exister d'autres. On ne conçoit pas que la France, qui possède le Sénégal depuis plus d'un siécle, ait été indifférente aux connoissances qu'elle auroit pu acquérir sur l'Afrique occidentale au nord de la ligne.

Le C. Golberry propose trois projets, dont le but est de profiter de notre position pour nous approprier exclusivement les richesses de cette terre aurifère. Le premier seroit la conquête des trois royaumes qui partagent ce pays ; cette conquête, qui offre une grande facilité vis-à-vis de ces peuples indolens, lâches et imprévoyans, comme expédition de guerre, trouveroit des obstacles dans son exécution par les difficultés de transport, par les dangers du climat, par la longueur du trajet, par la difficulté de conserver cette possession, et plus encore par l'injustice qu'il y auroit à l'entreprendre.

Le second projet plus praticable et moins impolitique seroit d'obtenir, par des négociations, la liberté d'exploiter, à notre profit, ces mines d'or; mais, si on n'avoit pas les obstacles que présente le premier projet, on auroit à combattre l'attachement des Bamboukains pour leur or, leur méfiance des blancs, et leur superstition; toutes ces résistances ne pourroient disparoître qu'avec l'adresse, la franchise des bons procédés, le bénéfice du temps, et une suite de liaisons bien formées. Ce n'est qu'avec ces moyens qu'on peut parvenir à vaincre les préventions ombrageuses de ces nègres; c'est par des échanges des marchandises et des objets qui leur sont indispensables, à des conditions démontrées avantageuses, qu'on pourroit insensiblement atteindre à ces mines, en leur laissant entre les mains la quantité d'or employée chaque année à orner leurs femmes. Le succès de ce projet est subordonné à l'exécution du troisième qui consiste à établir un commerce actif, suivi et bien conçu avec les trois royaumes, à en tirer tout l'or que produisent les mines, que roulent leurs rivières et leurs ruisseaux, à en fixer la direction exclusive par des négociations directes, par des échanges propres à remuer l'intérêt. Le pays de Bambouk n'a pas seulement de l'or à nous donner; il produit encore de la cire, des peaux crues de bœufs, de vaches, de cabris, de l'émeril, et de ce beurre de kharité que donne une espèce de palmier, et dont les onctions sont si favorables pour la guérison des rhumatismes; il produiroit un avantage plus précieux encore, si on pouvoit en

gager ces indolens Bambouckains à répandre, sur ce sol rempli d'or, la première des richesses que l'agriculture procure, et qui vaut bien celle dont la possession a fait naître tant de divisions, tant de cupidité, tant de guerres, et qui fait commettre tous les jours tant de crimes. Le C. Golberry croit que le gouvernement doit s'arrêter à ce dernier projet, et faire même quelques sacrifices pour sa réussite.

Pour remplir avec exactitude et avec succès la mission dont le ministre de la marine l'avoit chargé, pour donner une idée générale de la partie de l'Afrique comprise sous la dénomination de gouvernement du Sénégal, le C. Golberry s'attache à faire connoître la nature et les fonctions de ce gouvernement, son importance actuelle, celle qu'il peut acquérir, et la grande influence que son administration peut exercer sur une partie très-considérable de l'Afrique. Ce gouvernement est à portée d'exercer avec facilité, et d'une manière immédiate, son action administrative et de protection sur un développement de sept cents lieues de côte. Cette étendue maritime borne au couchant la partie la plus vaste de l'Afrique, et la plus curieuse à connoître. Elle s'arrête vers le nord au cap Blanc, et vers le sud au cap de Palmes. L'océan Atlantique reçoit, dans cet espace, les eaux de plus de soixante fleuves et rivières, dont plusieurs peuvent être remontés fort avant dans l'intérieur, et sont bordés de terres très-fertiles et d'une population nombreuse. Par nos comptoirs de Podhor et de Galam, situés sur le Sénégal, il est facile de communiquer avec Maroc,

Alger, Tunis, Tripoli et le Caire, avec Tombouctou, le pays de Houssa-Tocerur-Kaffina, et de cette dernière ville par Agades avec Bournon, Sennaar et l'Abyssinie. La contrée intérieure de Darfour, connue par le voyage de Brown, conduit, par des relations habituelles, au royaume de Darkulla, situé au centre de l'Afrique, entre le sixième et le septième parallèle nord, à peu près à égale distance du cap Vert et du cap Guardafu. Ces deux caps forment les extrémités du plus grand diamètre en largeur du continent de l'Afrique; on est fondé à croire que la haute masse des monts de la lune n'est pas éloignée de Darkulla, que les sources du grand Galbar doivent s'approcher de très-près de cette région centrale; qu'on pourroit tenter d'arriver au Darkulla d'une part par le Galbar, de l'autre par le pays Manding, par Téembou, par Kong, par Kassala, par Kottokoli, par Malel parce que cette communication est pratiquée, et que Malel n'est séparée du Darkulla que de deux cent cinquante lieues.

D'après ces indications approximatives, il seroit possible aux nations européennes qui fréquentent les côtes de l'Afrique occidentale, au nord de la ligne, de se procurer l'ancienne connoissance de ce vaste continent, si elles s'accordoient dans l'exécution, par un plan bien conçu et utilement distribué. Ces notions générales que la paix peut réaliser leur procureroient plusieurs branches de commerce, jusqu'ici inconnues ou foiblement exploitées. On pourroit présumer, par ce que le commerce françois sur le seul fleuve du Sénégal, pourroit donner à la métropole,

de ce que les nations française, angloise et portugaise pourroient en obtenir, si leurs spéculations commerciales, bien combinées, embrassoient la totalité de l'Afrique. Le C. Golberry nous fait connoître les produits que ce commerce du premier district du gouvernement du Sénégal pourroit procurer, débarrassé des entraves des priviléges, et organisé par l'intérêt particulier; il porte ces produits à quatorze millions quatre cent mille livres, au lieu de trois millions huit cent soixante mille livres où ils étoient bornés en 1786. Passant ensuite à l'île de Gorée où les devoirs de sa mission le conduisoient, il trouva cette possession dans le plus mauvais état, et cependant de la plus haute importance. Nous ne parlerons pas des réparations, et des dispositions militaires et défensives qu'il croit nécessaires à cet établissement; nous nous arrêterons aux avantages qu'il peut procurer, par sa position à tous les comptoirs ou postes qu'on voudroit former sur les côtes et dans l'intérieur; la nation Jolof est amie des François, et ils peuvent aisément établir des liaisons très-avantageuses avec les princes qui la gouvernent. Le royaume de Cayor, dont le souverain a le nom de Damel, ressortit immédiatement à l'administration de l'île de Gorée. Tout le territoire compris entre l'océan et le cours de la rivière Félémé, qui forme la limite du pays de Bambouk, est occupé par les Jolofs, et les dispositions du Damel en faveur de la France, nous offrent des facilités de commerce, et d'entreprises étendues vers les régions intérieures de cette partie

du monde. « Nous ne resterons pas, sans doute, « indifférens au partage de l'exploitation du com- « merce de l'Afrique, sur lequel des projets secrets « sont peut-être déja très-habilement concertés, et « nous ne céderons pas à nos rivaux la part que « notre force politique, notre activité et notre in- « dustrie nous donnent droit d'y prétendre. »

Un des principaux voisins des Jolofs, nommé le Bur Salum, dont les possessions se répandent sur la côte, mécontent des Anglois, fit un traité avec M. de Répentigny, prédécesseur de M. de Boufflers, par lequel la France retrouva tous les avantages commerciaux que le traité de paix de 1763 lui avoit fait perdre. Les trois conditions principales de ce traité d'alliance étoient la cession de l'île de Kasthiambée en toute propriété, l'admission des seuls François dans les états de Salum, et la liberté d'établir un comptoir à Kiawer. On n'a point encore pu profiter des avantages que ces conditions promettoient, en nous donnant la facilité de commerce sur les parties supérieures du cours de la Gambra; commerce qui étoit si lucratif pour la compagnie des Indes avant la guerre de sept ans, et qui consistoit en captifs, en or, en morfil, en cire, en peaux crues. En quittant le royaume de Bur Salum, M. le chevalier de Brack, qui commandoit la corvette le *Rossignol*, et le C. Golberry qui y étoit embarqué, entrèrent dans la baie qui précède l'embouchure du fleuve Gambra, que nous nommons la rivière de Gambie. La largeur du fleuve est de six lieues; vers le village d'Albreda, et près

du fort anglois James, elle n'est plus que d'une lieue; il conserve la même largeur et une grande profondeur jusqu'à Pisania, qui est un des principaux établissemens anglois, à 80 lieues de la mer. Entre les sources de ce beau fleuve et les montagnes de Kong, est situé le pays Manding, dont l'étendue n'est pas connue; mais on peut conjecturer qu'il est très-considérable, si on en juge par les conquêtes que les Mandings ont faites sur le Bambouk, sur les bords de la Gambie, par les relations qu'ils ont établies dans les contrées orientales et occidentales de l'Afrique, par les nombreux royaumes qu'ils ont créés sur les rives de la Gambie. « C'est dans ces contrées que des essais de civilisation bien concertés et bien conduits par la France et par l'Angleterre pourroient avoir bientôt de très-heureux succès. » Les chroniques de Normandie attribuent aux marchands de Dieppe la découverte de la Gambie en 1360, et d'y avoir établi la première loge de commerce; les Portugais s'emparèrent ensuite de ce fleuve, d'où les Anglais les chassèrent. La paix de 1783 a fixé avec désavantage les droits des François sur ce fleuve, en restreignant la liberté d'y naviguer à la hauteur du fort James, tandis qu'autrefois il leur étoit libre d'en parcourir toutes les parties. Albréda resserré dans cet espace, se présente naturellement pour y établir un comptoir françois principal. Ce grand village avoit, de tout temps, été une école française; l'ancienne compagnie des Indes y avoit un établissement, et les Mandings du royaume de Barra s'étoient toujours montrés nos amis. Il falloit ranimer

ces anciens sentimens. Pour y parvenir, le C. Golberry s'établit à Albréda, et chercha à se lier avec le régent du royaume Ali Sonko; homme que sa prudence, sa capacité, son caractère faisoient estimer de sa nation qui lui avoit déféré l'administration, le roi, son neveu, ayant l'esprit aliéné; les affaires relatives aux intérêts du commerce et un rétablissement du comptoir français, étant le principal objet du voyage de l'ingénieur Golberry, il falloit qu'il obtînt la confiance de ce régent, et il y parvint; alors les conférences commencèrent, et tout étant convenu, on demanda d'être présenté au roi qui assembla les états-généraux. Il faut lire dans le chapitre XIX les détails de cette entrevue royale et de cette assemblée nationale. Ali Sonko avoit tout préparé pour le succès. On obtint que le comptoir seroit de nouveau reconstruit, et qu'il occuperoit un terrein isolé et éloigné de près de deux cents toises du village, dans une situation bien plus commode, bien plus sûre, et plus favorable que celle qui avoit été occupée auparavant. Il fut stipulé que le commerce françois seroit libre dans tout le royaume de Barra, qu'il y seroit aidé, favorisé, protégé; qu'on pourroit entretenir dans le comptoir un résident et tous les employés nécessaires, le faire entourer de fossés, de palissades ou retranchemens en terre, y construire des batteries et y avoir une garnison. C'est ainsi que fut rétabli, en 1786, le comptoir français d'Albréda.

Des détails géographiques sur les rivières comprises entre le cap Verga et le cap de Palmes, sur l'ar-

chipel des îles Bissagos, et sur les îles de los Idolos, prouvent que toutes nos cartes, sur cette partie de l'Afrique, sont défectueuses, et qu'un travail très-soigné sur le relèvement de ces côtes, seroit necessaire pour les connoître parfaitement. Le C. Golberry avoit à parcourir le troisième district du gouvernement du Sénégal; il se rend dans la baie de Sierra Leone formée par la réunion de deux grandes rivières; l'une, venant du nord, est nommée Mitombo; l'autre, venant du sud-est, portant le nom de Bunck, qui, parcourant ensemble un espace de huit lieues jusqu'à la mer, sont nommées par les Européens rivière de Sierra Leone; par les naturels du pays, Mitombo, parce que ce fleuve est le plus considérable. En remontant le Bunck, on trouve la petite île de Gambia sur laquelle, en 1784, M. Delajaille jeta les fondemens d'un établissement françois. La position de ce poste est des plus désavantageuses, et réunit tous les inconvéniens; aussi l'ingénieur françois le trouva dans le plus grand dénuement: autorisé à l'abandonner ou à le conserver, il jugea cependant comme M. Delajaille qu'il valoit mieux avoir un établissement dans la rivière de Sierra Leone que de n'en point avoir; il chercha à se procurer une autre île plus saine, mieux située, plus favorable à un comptoir qui pût être à la fois militaire, agricole et marchand; il trouva dans Panabouré Forbana, roi de la contrée et de la baie de Sierra Leone, ami des François, toutes les facilités qu'il pouvoit desirer. C'est un homme bon, sage, juste, et fort aimé des Timancys ses sujets.

Son attachement à la France étoit connu ; le chevalier de Brach et l'ingénieur Golberry étoient chargés de lui présenter les coutumes, c'est-à-dire, les présens accoutumés qui furent augmentés à cette occasion, et qui furent par conséquent reçus avec une vive reconnoissance.

Pour donner à nos commerçans une idée des avantages et des profits qu'ils pourroient trouver dans la rivière de Sierra Leone, le C. Golberry fait connoître dans le chapitre XXIV ce que les deux comptoirs anglois de Sierra Leone et de Bence produisoient en 1786. Les captifs, le morfil, l'indigo, le coton, les peaux crues, le tamarin, les drogues, les bois de teinture, de construction, etc., donnèrent une somme de dix-huit millions quatre cent quarante mille livres, tandis que nos négocians n'obtinrent en traite que six cent mille livres. Une compagnie du Hâvre avoit fait un marché avec les Anglois, qui étoit infiniment onéreux, en ce qu'il faisoit passer chaque année dans leurs mains pour l'achat des captifs, à raison de six cents livres par tête, des sommes considérables ; tandis que nous aurions pu nous-mêmes faire ce commerce, et nous approprier des bénéfices assurés à la faveur d'établissemens solides que nous étions autorisés à former. Les bénéfices anglais sur nos négocians étoient de cent pour cent, puisqu'ils leur achetoient les esclaves à six cents livres, ce qui ne coutoit, dans le même temps à deux de nos françois qui se présentèrent dans cette rivière, que 250 à 300 livres. Notre part dans ce commerce étoit donc nulle en compa-

raison de celle des Anglois, et notre industrie, sans énergie et sans encouragement, est encore à se montrer sur un développement de deux cent cinquante lieues qui lui offre des régions fertiles, intéressantes, et des produits assurés sur tous les rapports. « N'avons-nous pas les mêmes moyens que « les Anglois, se demande l'auteur? Oui sans doute, « et il faut espérer que nous aurons enfin le sen- « timent de nos forces, que nous aurons l'ambition « de donner à notre industrie tout l'essor dont elle « est capable. »

Le C. Golberry ne s'est pas borné à remplir avec exactitude la mission qu'il avoit reçue, il s'est occupé à connoître les diverses nations qui sont répandues sur ce continent, du moins celles qu'il a rencontrées dans ses courses; à étudier le climat et ses influences, la nature et ses productions; plusieurs chapitres de ces fragmens sont remplis d'observations aussi curieuses qu'instructives. Celui qui traite des dangers du climat et des principales maladies auxquelles sont exposés les Européens dans les contrées occidentales de l'Afrique, située entre le 20 et le 4.e parallèle nord doit être lu par ceux qui seroient destinés à habiter ou même séjourner momentanément dans la saison des pluies, sous ces parallèles. Celui de l'insecte Termite, dont à peine l'existence est connue et qui paroit appartenir particulièrement à l'Afrique, est curieux. Linné parle de cet insecte destructeur sous le nom latin de *Termes*, le C. Cuvier sous celui de Termite. Le vulgaire le connoit sous celuide Fourmi vaguevague et de Fourmi blanche.

Le C. Golberry l'a observé de si près qu'il le montre dans toutes ses métamorphoses, et il n'en est pas moins étonné, qu'un insecte de deux lignes de longueur puisse opérer, en un instant, des destructions inconcevables, élever des monumens si prodigieux, si solidement construits que, comparés a l'extrême petitesse de l'insecte, ils paroissent plus merveilleux que les monumens les plus considérables de l'industrie humaine. Le chapitre XX renferme les observations de l'auteur sur l'existence de cet insecte, sur ses opérations, ses destructions, et sur cette force et cet instinct qu'il a reçu du créateur.

Les François ont donné le nom de Callebassier à un arbre étonnant par sa grosseur et par sa durée, que les nègres Jolofs nomment *Baobad*. Sa monstrueuse végétation est un de ces prodiges que la nature a placé dans certains climats pour faire accuser les voyageurs qui les décrivent, d'exagération et de mensonge. Cet arbre parvient par la vigueur de sa constitution, à la grosseur la plus démesurée, par son organisation, il peut braver l'influence du temps pendant un grand nombre de siécles, et cependant sa moelle occupe une partie considérable de son intérieur, quoique son bois soit extrêmement dur. Une moisissure qui attaque cette moelle permet de former dans ce colosse végétal, des cavernes de vingt pieds de hauteur, et de vingt pieds de diamêtre. Cette surprenante production semble appartenir principalement aux contrées occidentales de l'Afrique renfermées entre le cap Blanc et le cap des Palmes. Le célèbre naturaliste Adanson a observé avec soin

cette

cette monstruosité naturelle sur les îles de la Madelaine, près de Gorée, où ces arbres sont en grand nombre; il s'est convaincu qu'ils y existent depuis bien des siécles, quoiqu'ils ne soient encore parvenus qu'à une grosseur médiocre. Il paroît que les contrées renfermées entre les fleuves du Sénégal et de la Gambra, sont celles qui conviennent le mieux à cette énorme végétation, parce que c'est-là qu'on l'a vue dans ses dimensions les plus démesurées et les plus étonnantes; c'est-là aussi qu'on croit l'avoir trouvée dans l'âge le plus avancé; la plus grande chaleur semble être aussi nécessaire au développement de ses forces.

Une autre production monstrueuse de ces régions africaines, est le serpent *Tennuy* de l'espèce du *Boa constrictor* qui a jusqu'à trente et quarante pieds de longueur, sur vingt et trente pouces de tour. Cet animal effroyable avale en entier un bœuf ou un buffle. La manière dont il parvient à s'emparer de sa proie et de la dévorer est curieuse; il se cache à portée de quelque source ou mare d'eau, entortillé sur trois spirales; lorsque l'animal boit, il s'élance sur lui, il l'embrasse, l'entortille, le serre avec violence et l'étouffe, ce qui l'a fait nommer constrictor ou l'étouffeur. Après cette première opération, et assuré que sa proie ne vit plus, il l'attaque avec ses dents qu'il enfonce dans les chairs le plus profondément qu'il peut; ensuite il l'entortille de nouveau, et la serrant avec force, et la secouant par des mouvemens brusques et des contractions multipliées, il parvient à lui briser tous

les os même ceux de la tête ; cette seconde opération très-longue et très-fatigante étant terminée, le Tennuy enduit de sa bave gluante tout le corps de sa proie, pour pouvoir l'avaler avec plus de facilité, ensuite il s'étend sur elle dans tous les sens pour l'alonger; tout étant disposé pour l'avaler, il prend la précaution d'examiner autour de lui, à une certaine distance, s'il n'y a pas quelques ennemis et surtout des Termites dont il a la plus grande peur. Il se place ensuite vis-à-vis la bête tuée, et, s'alongeant lui-même de toute sa longueur, il happe le museau ou la gueule qu'il amollit encore avec ses dents et sa salive, et il l'avale en l'attirant peu-à-peu, sans la déchirer ; insensiblement la bête est engloutie en entier. Après cet immense repas le Tennuy tombe dans un état d'immobilité, dans une sorte de léthargie d'où il ne sort que lorsque la digestion est faite. C'est dans cette situation d'impuissance absolue que les nègres qui avoient épié sa retraite, l'attaquent, le tuent et se régalent à la fois de l'animal avalé et de l'étouffeur. Les Termites en font autant et peut-être avec plus de promptitude ; elles entrent dans son corps par le nez, par la bouche, par les oreilles ; elles s'y établissent par millions, et, dans moins de 24 heures, on ne trouve plus que la peau de la victime et du serpent.

Ce n'est point sur les côtes que le C. Golberry a parcouru l'espace de cinq cents lieues, qu'on pourroit croire la traite des nègres facile et productive ; le nombre de ces malheureux vient de l'intérieur, et est produit par les guerres que les rois et les

princes se font continuellement entre eux; les prisonniers qui en résultent sont conduits sur les rives des fleuves, où les Européens ont des escales, et y sont vendus. Ce débouché qui avoit donné aux vainqueurs une branche de commerce qui produisoit plus que le massacre des vaincus, étant fermé, forcera les premiers de se défaire, comme auparavant, de leurs prisonniers; et c'est ainsi que ces grands philanthropes, ces amis de l'humanité, auront organisé le meurtre et l'assassinat sur les deux continens de l'Amérique et de l'Afrique; j'ai connu ces fondateurs de la liberté des noirs, je me suis opposé de toute la force de la raison et de l'évidence à l'exécution de leurs projets; tout ce que je leur avois prédit est arrivé; le massacre des propriétaires, la guerre civile entre les gens de couleur, la perte d'un commerce d'exportation, d'importation et de circulation de deux cent cinquante millions, l'inaction de sept millions de François qui avoient des rapports directs ou indirects avec ce commerce, et la destruction entière de nos colonies, produisant des denrées devenues de premier besoin. Comment rappeler des richesses si nécessaires à la métropole, après la terrible secousse dont elle se ressent encore?

Dans le dernier chapitre de son ouvrage on trouve les diverses observations que l'auteur a été à portée de faire sur les mœurs, les coutumes, la religion et la moralité des nations qui ont passé sous ses yeux, sur les animaux indigènes de cette partie de l'Afrique, sur les richesses du sol, sur la culture et l'industrie des habitans des côtes et des bords

des fleuves, sur le degré de leur civilisation, sur leurs vices et leurs bonnes qualités, sur leurs jeux et leurs amusemens. En résumant tout ce qu'on a observé sur l'Afrique par la lecture de ces volumes, on peut croire que le commerce de cette partie du globe, pourroit ouvrir aux François une source de richesses, que le C. Golberry évalue à soixante millions; mais il veut que ce commerce soit libre, et il est, sur l'article des priviléges, du même avis que les chambres du commerce et que tous les hommes instruits sur cette matière par la réflexion ou par l'expérience. Il cite, à l'appui de son opinion, l'exemple de deux négocians établis sur le Sénégal, qui, après la destruction de la compagnie des Indes, continuèrent leurs spéculations, et augmentèrent prodigieusement leur fortune. Le C. Golberry qui, en sortant de Saint-Louis du Sénégal, se rendit à Cayenne et de là à Saint-Domingue, regarde comme une des grandes erreurs de la philosophie moderne, cet enthousiasme de liberté qu'elle a fait circuler parmi des hommes qui ne pouvoient qu'en abuser. « Je ne pense pas que l'homme noir soit moins homme « que moi; que la nature, en le créant, n'ait voulu « qu'en faire un être abject destiné à l'avilissement « et à l'esclavage, et mes vœux, pour l'abolition « de la traite sont bien sincères; mais je n'ai jamais « cru que tout devoit être sacrifié à son accom- « plissement. Je crois même que c'est, en continuant « encore quelque temps la traite, soumise à de « meilleurs règlemens, qu'on parviendra plus sû- « rement à l'abolir, et qu'elle nous offre les seuls

« moyens efficaces, de parvenir à la connoissance « complète et à un mode raisonnable de civilisation « de l'Afrique; parce que dans la traite, nos rela- « tions avec les côtes occidentales et orientales de « ce continent, se réduiroit tout-à-coup dans la « proportion de quarante à un, et que si nous y « prêchions l'abolition de l'esclavage; nous soulève- « rions contre nous l'Afrique libre et propriétaire « qui se trouve, à l'égard de l'Afrique esclave, « dans la proportion de deux contre trois; mais « aussi presque tous les esclaves des cases, qui sont « attachés à leurs maîtres, qui sont contens de « leur sort, et qui sont fort souvent eux-mêmes pro- « priétaires de quelques captifs. »

Ces fragmens, dans lesquels on trouve quelques répétitions et quelques négligences de style, amusent les lecteurs, même indifférens sur l'intérêt public, instruisent les commerçans de nos villes maritimes, et présentent au gouvernement des vues utiles sur des établissemens que des encouragemens bien dirigés, et une protection éclairée doivent nécessairement conduire à des résultats avantageux. Ces deux volumes sont l'ouvrage d'un vrai ami de sa patrie, et d'un homme qui a des connoissances très-étendues. A. J. D. B.

MÉLANGES.

Lettres sur Constantinople, de M. l'abbé Sevin, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au comte de Caylus; suivies de plusieurs lettres de M. Peyssenet, de la même Académie, et d'autres savans, écrite au même; contenant des détails curieux sur l'Empire Ottoman: on y a joint la Relation du consulat de M. Anquetil à Surate, adressée à M. de Vergennes; un mémoire du savant Beschi, sur le calendrier de l'intérieur de l'Inde; revu par Jérôme *de Lalande, de l'Institut national, etc.; le tout imprimé sur les ouvrages inédits, et revu par M. l'abbé Bourlet de Vauxcelles.* 1 vol. in-8.° Paris, chez *Obré*, rue Mignon, n.° 1, et *Buisson*, imprim.-libr., rue Hautefeuille.

On a cru donner un peu plus de crédit à cette nouvelle compilation, en l'annonçant comme ayant été revue par M. de Vauxcelles. Sans doute que l'éditeur a craint qu'on lui fit le même reproche qu'on lui a déja fait sur les recueils qu'il a publiés, et qu'il a voulu s'étayer de l'approbation et du goût de cet homme aimable, et parfaitement instruit des particularités littéraires du dernier siécle. Mais, en

lui mettant sous les yeux les pièces dont on se proposoit de composer ce volume, il n'a pu donner que des conseils; et certainement il n'a pas approuvé qu'on y insérât une relation historique et apologétique du consul Surate, qui ne pouvoit être d'aucun intérêt pour le lecteur, et qui occupe la moitié du volume. Le voyage en Afrique est également indifférent, parce qu'il n'apprend rien, si ce n'est les dangers qu'on court à parcourir un pays sauvage, et les fatigues qu'on éprouve dans ces excursions vagabondes.

On sait que M. Sevin fut envoyé dans le Levant par le roi, Louis XV, à la recherche des manuscrits grecs, arméniens, arabes et persans, destinés à enrichir la Bibliothéque. La relation de ce voyage, qu'on lit dans le tome VII de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en apprend plus sur les acquisitions que les quatre lettres de l'académicien à M. de Caylus. Une lettre de M. Lironcourt, consul au Caire, est curieuse par les indications qu'il donne sur les antiquités de la Haute-Ægypte, et par le desir qu'il témoignoit d'en faire le voyage. Ce qu'il se proposoit d'exécuter, vient de l'être par les savans qui avoient suivi l'armée françoise, et par les ordres de celui qui la commandoit.

Ce qu'on trouve de plus intéressant dans ce recueil, c'est précisément ce que son titre énumératif n'annonce pas. Après la conquête de Venise, le général Bonaparte envoya dans la Morée deux hommes observateurs pour connoître les mœurs et les usages des vrais Mainottes, descendans des Spar-

tiates. Une lettre de M. Julien le Roi, qui avoit parcouru ce pays pour y découvrir les restes des anciens monumens qui y avoient existés, avoit donné quelque détail sur l'ancienne et nouvelle Sparte. Les voyageurs ont examiné ce peuple sous le rapport de la civilisation actuelle, et nous font connoître le Mainotte, depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa mort. Nous allons nous transporter parmi eux.

« A Maina, la naissance d'un garçon est annoncée par un coup de fusil que tire le père. A ce « signal, tous ses parens et ses amis témoignent « leur joie en déchargeant leurs armes à feu. Durant les huit jours qui succèdent à l'accouchement, ces mêmes parens rendent une visite à la « mère, en lui portant un présent en comestible « analogue à la nourriture qui lui convient. Pendant « tout le temps qu'elle reste dans son lit, elle ne « boit que du vin; l'eau lui est expressément défendue. Chaque mère allaite son enfant; et, si elle « vient à mourir, chacune de ses voisines s'empresse « de lui servir de nourrice, et même de mère. L'enfant mâle reste jusqu'à l'âge de sept ans sous la « direction de sa mère; c'est elle qui lui inspire « l'amour de son pays, le respect qu'on doit aux « vieillards, la fidélité pour ses amis, et surtout « l'hospitalité en faveur des pauvres et des étrangers. Après ce temps, le père se charge de l'éducation de son fils, et lui enseigne à lire et à « écrire; il l'accoutume aux travaux champêtres, « afin de fortifier ses membres, l'exerce au maniement des armes, jusqu'à ce qu'il puisse prendre

« part aux exercices de la jeunesse, qui consistent à « lutter, à soulever un poids et à le mettre sur ses « épaules, et à lancer des pierres d'une certaine « grosseur, à faire différens sauts, et enfin à nager.

« Les filles sont abandonnées à la vigilance de la « mère pour les travaux domestiques ; leur princi- » pale instruction consiste à savoir filer le coton, « et à élever des vers à soie. Chaque femme a son « métier dans sa maison, sait fabriquer la toile de « coton et la soie, qui servent à l'habillement des « deux sexes. Une fille, constamment occupée au- « près de sa mère, ne songe point aux jeux de son « enfance ; ce n'est que les jours de fêtes qu'elle peut « sortir pour aller à l'église et aux danses, qui n'ont « lieu que sur des places publiques, et pendant le « jour.

« Les Mainottes ont conservé l'austérité des mœurs « de leurs ancêtres. Dès le berceau ils respirent l'air « pur de la vertu ; leur jeunesse n'est point flétrie « par le libertinage. En donnant un être à la so- « ciété, les parens savent qu'ils n'ont fait que s'ac- « quitter d'une dette envers elle ; qu'ils ont une « tâche plus importante à remplir ; celle de diriger « leurs premières affections, et, pour ainsi dire, « les premières palpitations de leur cœur, jusqu'à « ce qu'ils aient pris leur essor par le mariage.

« A Maina, l'on ne connoît point les intrigues « qui, presque toujours, favorisent l'amour aux « dépens du mariage. Lorsqu'un jeune homme a « fait le choix de la compagne qui lui convient, il « le communique à ses parens qui la demandent en

« mariage aux parens de la fille; ceux-ci la leur « accordent si le jeune homme leur convient. On « annonce à la fille le choix de son époux, qu'elle « agrée par son silence. N'ayant pas encore ouvert « son cœur à l'amour, ce premier objet qu'on lui « présente est le seul qui s'empare de son entière « affection pour toute sa vie. Cette affection s'ac- « croît à raison d'un obstacle inconnu dans tout « autre pays. Dès le moment qu'on a conclu le ma- « riage, il est expressément défendu au jeune homme « d'entrer dans la maison de la future, ni de lui « parler jusqu'à sa consommation. » Les voyageurs font ici un récit très-détaillé des cérémonies qui précèdent et suivent la célébration du mariage. Cérémonies que la cordialité, la franchise et l'union des familles caractérisent. « Le jour des nôces, le « jeune homme se présente à la porte du père de sa « prétendue : on l'arrête, en lui demandant ce qu'il « cherche : Ma future, répond-il, pour aller me « marier avec elle, suivant les formes prescrites. « Le père se présente alors, le salue, et lui dit : « Sois le bien venu, mon gendre; Dieu te donne « des jours heureux; paix et concorde avec ta com- « pagne, et tout ce que ton cœur desire, et il l'em- « brasse. Au retour de l'église, pendant que les « deux époux traversent les rues, des femmes, du « haut des fenêtres, jettent sur leurs pas du blé et du « millet, symbole de la fécondité. Arrivés à la mai- « son, la mère du jeune homme se met à la fenêtre, « jette des fruits et même de l'argent aux personnes « qui ont suivi les mariés sans être invités; ensuite

« on dîne, on danse, on chante. Après le dîner, « l'époux reçoit de son beau-père la dot de sa femme, « consistant en hardes et en meubles; on en dresse « un état signé de part et d'autre. Si l'épouse vient « à mourir sans héritier, la dot est ponctuellement « rendue à la famille; si c'est le mari qui meurt, « la femme a la jouissance des biens pendant son « veuvage. Il n'existe jamais de procès à cet égard; « toute espèce de difficulté est sur le champ levée « par deux arbitres, dont le jugement ne souffre « point d'appel. Le divorce est permis à Maina; « mais il est rare; deux motifs seulement peuvent « y donner lieu. L'incompatibilité d'humeur entre « les deux époux, bien connue, et l'absence du mari « pendant sept ans, sans donner de ses nouvelles à « sa femme. Le divorce n'exige aucune procédure, « aucun frais. Les époux se présentent devant l'é- « vêque. Après qu'ils ont motivé leur demande, il « prononce leur séparation, et leur permet de for- « mer d'autres engagemens. S'ils ont des enfans, « c'est le père qui en est chargé. Les Mainottes ré- « fugiés en Corse, y ont conservé, pour le mariage, « les usages de leurs ancêtres.

« A Maina, il n'y a ni médecin, ni chirurgien, ni « apothicaire; c'est à la pureté de l'air, surtout à « la tempérance, qu'on doit la conservation de la « santé. Le sang de ce peuple n'est point infecté « de maladies étrangères. Sur les frontières, où il « y a des marais et des lieux marécageux, on y con- « noît les fièvres putrides et intermittentes. On donne « alors au malade les secours que l'expérience a in-

« diqués, mais aucun remède interne, de peur de « contrarier la nature dans ses crises. La maladie « est abandonnée à son cours naturel, et le malade « n'en est que plutôt guéri ; dans les maladies vio- « lentes, on emploie les remèdes internes et ex- « ternes propres à faciliter une crise. Les médecins « des ames ont aussi l'avantage d'être médecins des « corps. Tous les Mainottes pratiquent dans leurs « foyers la médecine ; ils savent, par routine, ap- « pliquer le premier appareil, faire usage des de- « tersifs et des cicatrisans. Quant aux fractures et « aux luxations, il y a des hommes qui sont connus « par leur adresse à les traiter. Quoique tous les « Mainottes sachent saigner, on ne fait usage de ce « secours que lorsque les parens et les vieillards, « rassemblés, ont consulté le grand livre de l'expé- « rience, ont examiné si dans une maladie sem- « blable, la saignée a été utile ou funeste. Chaque « Mainotte a chez soi, ou, pour mieux dire, dans « sa tête, son apothicairerie : il connoît quantité de « remèdes généralement adoptés comme spécifiques « pour certaines maladies, et c'est la nature qui « les lui fournit. Les Mainottes trouvent dans les « plantes qui les environnent, les remèdes les plus « simples et les plus salutaires. Si le gouvernement « français envoyoit des hommes éclairés chez dif- « férens peuples, et surtout chez ceux de la Grèce, « ils y découvriroient, contre les maladies les plus « communes, des ressources que la providence n'a « fait naître que dans ces contrées privilégiées. Ce- « pendant, au milieu de ces bienfaits, le Mainotte

« meurt ; sa mort est annoncée par les cris de tous « ceux qui l'environnent. Les proches parens sont « autour du cadavre, les yeux en pleurs, les che- « veux épars, chantant des hymnes lugubres ; aus- « sitôt accourent les voisins, qui, du seuil de leur « porte, suivant une coutume très-ancienne, pous- « sent, par trois fois, ces cris douloureux : *Frère ! « frère ! notre doux frère !*

« Maina tire son nom, selon la tradition, du mot « grec *mania*, fureur pour exprimer la rage avec « laquelle ce peuple se battoit contre les Turcs de- « puis la chute de l'empire grec. Les Mainottes ont « regardé le courage comme la vertu la plus néces- « saire pour conserver un reste d'indépendance. Les « exercices du corps les rendent agiles, et la so- « briété, robustes. N'ayant ni tribunaux, ni juges, « ils se sont faits une habitude de se respecter entre « eux, ou de se venger par eux-mêmes de toute es- « pèce d'injures. Pardonner un outrage, c'est passer « pour un lâche ; le punir, c'est souvent allumer la « guerre entre les familles.

« L'économie fait la richesse des Mainottes ; avares « du temps et de l'argent, ils comptent assez sur « leur parole pour n'avoir pas besoin de se lier « par écrit ; aussi ont-ils le bonheur de n'avoir parmi « eux ni hommes de loi, ni notaires ; tous leurs « engagemens se font verbalement, et n'en sont que « plus inviolables.

« Rien de plus sacré à Maina que l'honneur du « sexe ; manquer à une femme est une lâcheté ; « l'outrager est, pour sa famille, une tache qui ne

« peut se laver que dans le sang; les femmes sa-
« vent, il est vrai, se respecter les premières. La
« conduite des mères est la meilleure leçon pour les
« filles; elles ne sortent que rarement de leurs mai-
« sons. Accoutumées au travail, elles ne connois-
« sent ni l'ennui de nos cercles, ni les dangers des
« lieux publics, ni les bals où tout est masqué, à
« l'exception de la débauche. Cette réserve paroîtra
« sans doute ridicule à nos jeunes personnes qui ne
« croyent être remarquées qu'autant qu'elles sont
« plus libres et moins décentes.

« Les habitans d'un même village vivent heureux
« comme des enfans d'une même famille; ils se
« prêtent reciproquement les choses qui leur sont
« nécesaires, et se font un plaisir de s'aider dans
« leurs besoins. Nulle part on ne voit régner, entre
« les parens, tant d'affection et d'unité qu'à Maina.
« C'est sur tous que rejaillit la gloire d'une action
« d'éclat, ou la honte d'une bassesse; chaque fa-
« mille regarde ses vieillards comme ses guides.

« L'hospitalité est la vertu favorite des Mainottes.
« Une victime de la tyrannie des Turcs vient-elle
« se réfugier auprès d'eux, elle est reçue avec tous
« les égards dus au malheur. Logement, nourri-
« ture, habits, rien ne lui manque; mais un étranger
« n'est pas traité avec autant de cordialité, parce
« qu'ils craignent d'introduire la corruption parmi
« eux. Il faut la recommandation d'une personne
« connue, ou bien une conduite qui puisse inspirer
« la confiance, avant que d'être accueili; mais la
« moralité de l'étranger reconnue, il est traité comme
« s'il fût né dans le pays.

« Les Mainottes suivent la religion chrétienne, « catholique de l'église orientale, qui reconnoît pour « chef le patriarche de Constantinople. Ils obser- « vent scrupuleusement les commandemens de leur « église, qui sont parvenus jusqu'à eux sans inno- « vations. Un évêque réside à Vitulo, capitale de « cette contrée; il vit dans un petit couvent avec « quelques moines, du fruit de ses sueurs, et du pro- « duit de ses messes; elles lui sont payées quarante « sols, tandis que les autres prêtres n'en reçoivent « que dix; aussi le travail est leur principal moyen « de subsistance. L'usage de la dixme ou de toute « autre rétribution est ignoré chez les Mainottes « comme chez les autres Grecs.

« S'il faut en croire les deux envoyés, les fem- « mes de Maina sont les dignes rivales des anciennes « Spartiates; elles ne connoissent ni la coquetterie, « ni l'oisiveté. En temps de paix, elles s'occupent « des soins domestiques; mais, à la guerre, elles « partagent les fatigues de leurs maris, tandis que « ceux-ci se battent; elles ne quittent jamais leur « poste; non seulement elles leur apportent les pro- « visions de guerre et de bouche, mais encore elles « s'associent à leurs dangers. Une femme voit-elle « tomber auprès d'elle son mari, elle saisit ses « armes, et ne les quitte point qu'elle n'ait elle- « même succombé ou vengé son mari. Chez un « peuple qui est toujours sous les armes, il n'est « presque point de lâches; s'il s'en trouve quelqu'un, « les femmes sont les premières à lui faire, pour « ainsi dire, son procès, même après sa mort.

« La population de cette contrée est de quarante-
« cinq mille ames. Quoique couverte de rochers et
« de montagnes, elle contient trois cent soixante
« villages, dont Vitulo est le plus considérable. Ses
« principales productions sont le bled, l'orge et les
« lupins; ils les sèment alternativement, d'année
« en année, et la terre produit toujours. L'agricul-
« ture est là, comme partout ailleurs, la mère des
« principales ressources domestiques; elle n'est point
« pénible à Maina, vu sa grande population et la
« proximité de ses villages. On y laboure avec des
« bœufs; les moissons n'y sont pas abondantes; elles
« suffisent à la consommation des habitans; elles
« ne sont point susceptibles d'exportation; mais
« la prodigieuse quantité d'huile et de soie en dé-
« dommage. Il n'y a point de vignes, quoique cer-
« taines portions de terrein y fussent propres; mais
« les autres parties de la Morée abondent en raisin
« et en vin, et il est facile de s'en procurer. »

Nous avons cru devoir faire connoître avec quelque détail, un peuple qui ressemble si peu aux autres peuples, d'un peuple qui a su conserver sa liberté au milieu des vexations d'un despotisme barbare, chez lequel on trouve quelques restes des mœurs et des usages de ces Spartiates, dont il descend. C'est à peu près tout ce qui mérite d'être lu dans le volume que nous parcourons.

A. J. D. B.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

PÉTERSBOURG.

L'empereur de Russie a fait don à M. le professeur STRAKOF, à Moscow, de la somme de 6000 roubles pour être employés à l'impression de sa traduction russe du *Voyage du jeune Anacharsis*.

STOCKHOLM.

Académie d'histoire.

L'Académie de l'histoire des inscriptions, à Stockholm, a décerné à M. MONLYON, ci-devant chancelier du comte d'Artois, le premier prix pour son mémoire écrit en françois, dans lequel il compare les avantages et les désavantages du XVII.e et XVIII.e siècle; comparaison qui avoit été proposée pour sujet de prix par cette compagnie.

ANGLETERRE.

Université de Cambridge.

Deux riches Anglois qui avoient fait leurs études

à l'université de Cambridge, et qui maintenant font un voyage en Grèce, ont envoyé à cette université la statue colossale de Cérès, faite par Phidias et que Périclès avoit fait placer dans le temple de cette déesse à Eleusis. Cette statue est endommagée; on présume que quelque statuaire anglais sera chargé de la restaurer.

TURIN.

(14 messidor an 10 (3 juillet 1802).

Le professeur VASSALI-EANDI, à Turin, offre tous les ans des inventions nouvelles, et on sait qu'il sacrifie journellement tous ses moyens aux progrès de la physique expérimentale. Le cabinet de physique de l'Athénée possède plusieurs machines nouvelles de cet estimable professeur. Il a inventé et fait exécuter une machine pneumatique, avec laquelle on peut faire toutes les expériences, sur la dilatation et la compression de l'air, d'un gaz quelconque, ou d'un mélange aériforme, dans les proportions desirées, par le moyen de pistons et de robinets, aussi faciles à manier, que simples dans leur distribution. Cette machine est déposée au cabinet de physique de l'athénée de Turin.

Le C. Jean-Baptiste CAZZOLA, président de l'Académie d'agriculture des arts et du commerce, connu depuis longtemps dans la république des lettres par les productions les plus estimables, vient de donner un témoignage bien éclatant de son zèle pour l'instruction publique, et de son dévouement à la patrie. Il a fait don au Lycée de Véronne de toutes les

machines et instrumens de physique, qui composoient son cabinet. Ce don est considérable par le prix de ce qui le compose, et par le sentiment de philanthropie qui anime celui qui l'a fait.

ESPAGNE.

Société économique.

Valence, le 25 prairial an 10 (12 juin).

..... Je ne puis vous offrir un tableau plus agréable pour un philanthrope éclairé, que celui des efforts que fait notre *Société économique des amis du pays de Valence*, pour développer parmi nous l'instruction théorique et pratique sous toutes les formes.

Son dernier programme est des plus intéressans: il promet des récompenses pour des objets qui paroîtroient chez vous d'une obligation rigoureuse, mais dont il faut dans ce pays faire adopter l'usage à force d'encouragemens positifs.

C'est ainsi qu'on voit des prix décernés à six enfans de l'un et de l'autre sexe des écoles de notre ville, et qu'on en offre d'autres pour les écoles de Segorbe, de San-Felippe et de Gandia. On ne peut qu'applaudir aussi à l'offre que fait la Société de donner une médaille d'argent et le titre d'associé de mérite, à l'auteur du meilleur mémoire sur les moyens les plus convenables pour faire de nos campagnards des hommes robustes et des laboureurs instruits.

C'est dans le même dessein que la Société a ac-

cordé un prix pour le meilleur mémoire sur l'augmentation des plants d'oliviers et sur leur culture, en offrant 400 réaux à celui qui donnera l'instruction la plus complète sur les moyens de faire la meilleure huile : on exige qu'il fasse une comparaison de ses procédés avec ceux qu'on emploie dans la ville d'Aix, pour faire l'huile dont on avoue la supériorité.

Cette Société offre encore des prix pour la plantation des pommes de terre et du cacahouté qu'il a suffi de faire connoître à votre département des Landes pour l'y multiplier. Elle demande des mémoires sur les mines de charbon de terre qui sont dans le royaume de Valence, sur les moyens de les exploiter, de les purifier, et de les appliquer à l'usage du commerce, des arts et des fabriques. Enfin, un de ses membres les plus zélés, D. Manuel de Velasco, offre trois cents réaux à l'auteur du meilleur mémoire sur les moyens de rendre utile les terreins incultes.

Je ne ferai que vous indiquer les prix destinés à celui qui présentera des bas de soie, égaux en beauté à ceux de l'étranger, ainsi que ceux qui doivent être distribués aux ouvriers qui se seront le plus distingués dans un examen qui aura lieu entre les différens corps de métiers. Mais je vous ferai remarquer celui que le même associé D. Manuel Velasco, qui regarde l'étude de la chymie comme essentielle à la perfection des fabriques, offre à tout ouvrier ou fabricant qui justifiera avoir suivi le cours de cette science à l'université, et en avoir fait l'application dans ses opérations.

Enfin nous avons des prix offerts à l'auteur d'une balance de notre commerce, à celui qui aura donné des renseignemens sur les moyens d'améliorer la pêche, et à celui qui aura fait une notice complète des auteurs qui ont traité de l'économie politique dans ce pays.

Vous voyez que toutes les sciences sont stimulées par des encouragemens. Gardez-vous de croire que la morale ait été oubliée, mais notre société pense qu'elle doit être dans la pratique, et en conséquence, elle a offert trois prix à ceux de ses concitoyens qui auront retiré chez eux un plus grand nombre d'enfans trouvés.

Les mémoires peuvent être écrits en français, en italien ou en latin. C'est D. Francisco Peyrolon, secrétaire de la Société, qui est chargé de les recevoir. La distribution des prix aura lieu dans la séance d'hiver de cette année. J'aurai soin de vous instruire du succès qu'auront obtenu les efforts vraiment civiques de cette estimable réunion.

FRANCE.

CAEN.

Société d'agriculture et de commerce.

Une Société d'agriculture et de commerce s'est formée à Caen, sous les auspices de la paix, et a réuni dans son sein des cultivateurs éclairés, des commerçans habiles et des savans très-estimés. On sait que cette ville fut le siége d'une université célèbre. Parmi ces hommes recommandables, on d'

tingue le C. Delarue, ancien professeur d'histoire dans cette université, et membre de la Société des antiquaires de Londres. Ce savant, aussi modeste qu'il est profond, s'occupe depuis longtemps à débrouiller le chaos de notre histoire littéraire du moyen âge. Possesseur de matériaux immenses qu'il a recueillis dans les archives de l'ancienne Normandie, de la Tour de Londres et de notre bibliothéque nationale, il en a tiré des notions sur l'ancien commerce de la ville de Caen, et en a composé un mémoire historique qui, partant du XI.e siécle, conduit cette histoire intéressante jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

Une multitude de faits historiques du plus grand intérêt, se rattachent à cette histoire du commerce, on y trouve un grand nombre de remarques et d'observations qui éclairent la statistique de la ci-devant Normandie, et les sciences économiques.

La première partie de ce mémoire a été lue le 12 prairial, à la Société d'agriculture et de commerce dont nous venons de parler, et y a produit une vive sensation. Ce manuscrit est entre nos mains; nous allons en extraire quelques-uns des passages qui sont d'un intérêt général.

Cette première partie embrasse l'histoire du commerce de Caen, depuis le XI.e siécle jusqu'à la prise de cette ville, par les Anglois, en 1417.

« L'histoire, dit l'auteur, ne nous fournit presque « rien sur le commerce de Caen dans le XI.e siécle; « en général les écrivains de cet âge ont négligé tout « ce qui a rapport à l'économie politique, et l'anti-

« quaire s'estime très-heureux quand, d'après leur « récit, il peut raisonner au moins par induction. « Les anciennes chartes ne nous donnent pas plus « de détails; elles nous ont seulement conservé des « renseignemens généraux, et ils sont d'autant plus « précieux que nous n'avons pas d'autres guides dans « ces siécles de ténèbres. »

L'historien commence ici à rapporter des faits. Il a trouvé dans ces anciennes chartes, qu'en l'année 1024, il y avoit une foire à Caen, sur laquelle le duc de Normandie, Richard II, percevoit une dixme qu'il céda à une abbaye. Il observe qu'un établissement aussi considérable déja subsistant à une époque aussi reculée, prouve que, beaucoup plus anciennement encore, cette ville avoit commencé à marquer par son commerce

Après avoir cité quelques autres faits, le C. Delarue ajoute : « On se tromperoit beaucoup cepen- « dant, si l'on croyoit que je veux donner du com- « merce de ces temps anciens, l'idée que nous « présente celui de nos jours. Concentré presque à « cette époque dans l'Italie, il étoit très-foible dans « le reste de l'Europe. La chevalerie occupoit alors « toutes les nations, et surtout les François; des « guerres continuelles entre le roi et ses vassaux eux- « mêmes désoloient le commerçant; souvent sa pro- « priété n'étoit pas respectée, son état même étoit « réputé abject aux yeux de ces chevaliers qui ne « respiroient que pour les tournois et la guerre.

« Consterné de ces désordres, mais trop prudent « pour oser entreprendre de les réprimer seul, le

« duc Guillaume appela la religion à son secours, « et ce fut dans nos murs, ce fut dans l'église de « Sainte-Paix que le concile de Caen, en 1061, « porta surtout en faveur de l'agriculture et du « commerce, la fameuse loi appelée la *trève de Dieu;* « et encore la religion elle-même fut-elle obligée, « par prudence, de composer en quelque sorte avec « la barbarie, en n'ordonnant le respect des per- « sonnes et des propriétés que depuis le mercredi, « soleil couchant, jusqu'au lundi, soleil levant.

« Mais peu de temps après, fort des décrets du « concile de Clermont, l'évêque de Bayeux fit or- « donner que le laboureur à sa charrue et le com- « merçant en voyage seroient respectés en tout « temps, et sous la sauve-garde perpétuelle de la « religion.

« Portées par les soins de Guillaume-le-Conqué- « rant, ces lois attestent son zèle pour hâter les « progrès du commerce. Ses efforts ne furent pas « inutiles, ou plutôt ils furent amplement récom- « pensés par la conquête de l'Angleterre. Il n'y avoit « en effet qu'une nation commerçante qui pût lui « fournir assez de vaisseaux pour transporter une « armée de soixante mille hommes, dont plus de « trente mille de cavalerie; et quand on songe que « le conquérant les trouva dans les ports de notre « province, on admire dans une marine aussi con- « sidérable pour le temps, et le génie du prince qui « la fit servir à une si glorieuse entreprise, et le « zèle actif de ses sujets pour la seconder. Couron- « née par la victoire, cette célèbre expédition de-

« voit ouvrir de nouvelles routes au commerce : « aussi les Caennois s'empressèrent-ils d'y concourir. « L'histoire remarque que tous les jeunes gens de « la ville s'embarquèrent avec le duc Guillaume ; « elle montre à leur suite ceux de Falaise (1), ceux « même des communes d'Anisy et de Mathan, aujourd'hui *Mathieu ;* et lorsque le vainqueur revient « triomphant avec eux dans notre ville, c'est pour « donner de nouveaux soins à l'agrandissement de « son commerce. »

L'auteur du mémoire en présente la preuve dans une multitude de faits. On y voit que la duchesse Mathilde, épouse de Guillaume, l'aidoit elle-même à exécuter ces grands desseins.

« C'est à la même époque du XII.e siécle, continue le C. Delarue, qu'il faut reporter l'établissement de ces haras qui ont rendu si fameuse la « race des chevaux normands ; et c'est dans les « plaines de Caen que nous trouvons les premières « traces de ces précieuses institutions.

« Nos pères, suivant le lord Percy, avoient apporté du Nord l'esprit de la chevalerie, et ils en « étoient animés plusieurs siécles avant qu'elle fût « un ordre particulier pour le reste de l'Europe ; « de-là leur empressement à se procurer la plus belle « espèce de ces superbes coursiers qui partageoient « en quelque sorte leurs dangers comme leur gloire « dans les combats. Ils voulurent avoir ces fiers dextriers qui triomphoient avec eux dans les tournois, « et ces palefrois élégans qui y portoient la dame de

(1) On sait que Guillaume étoit natif de cette ville.

« leur cœur. De-là ces belles races de chevaux espa-
« gnols et arabes qui vinrent anoblir celle déja exis-
« tante dans nos contrées. C'est sur un de ces che-
« vaux qu'étoit monté le duc Guillaume à la bataille
« d'Hastings, suivant le témoignage de Robert Wace,
« et ce furent des chevaux navarins que firent ensuite
« venir ses enfans, suivant les rôles de l'échiquier de
« Caen. »

Non moins amateurs, les barons normands s'en procurèrent également, et parmi les haras qu'ils établirent, l'auteur en remarque deux principaux dans les campagnes de Caen, fertiles en herbages. Il falloit de très-grands propriétaires pour suffire à ces dépenses. « Plusieurs riches abbayes formèrent
« aussi de pareils établissemens, dit-il, et elles su-
« rent tirer de cette branche de commerce un parti
« d'autant plus avantageux que souvent les plus beaux
« chevaux de race ne leur coûtoient rien. En effet,
« les moines d'alors n'étoient pour la plupart que
« de preux chevaliers qui, las de courir le monde,
« venoient finir leur vie dans les monastères, et qui
« y venoient avec des chevaux, armes et bagages.
« Aussi l'homme riche qui faisoit une donation aux
« moines, obtenoit souvent de leur reconnoissance
« des chevaux, ou pour lui-même ou pour son
« épouse, quelquefois même pour ses enfans. »

L'auteur cite plusieurs faits de ce genre, et observe qu'à cette époque, et dans tout le siécle suivant, on trouve peu d'actes où le don d'un cheval ne soit une des conventions stipulées dans les transactions avec les abbayes des environs de Caen.

« Ce fut à la fin de ce siécle, ajoute-t-il, que « fut entreprise la première croisade. Quelques mo- « dernes l'ont considérée du côté de la religion, « d'autres sous le rapport de la politique, et pres- « qu'aucun n'a observé les effets qu'elle dut pro- « duire sur le commerce. Cependant on ne peut « disconvenir que cette expédition n'ait familiarisé « avec l'idée des voyages de long-cours, ouvert pour « nous les Echelles du Levant, frayé la route à de « plus grandes découvertes, en un mot, fait prendre « à notre marine un nouvel essor. Déja depuis long- « temps nos compatriotes s'étoient rendus maîtres de « la Sicile, et les ports de cette île devenoient un « lieu de relâche, un entrepôt pour nos pères. Il « n'est donc pas étonnant s'ils s'empressèrent de se- « conder le duc Robert dans l'expédition de la pre- « mière croisade, et la ville de Caen peut se glorifier « d'avoir donné à Jérusalem un patriarche dans « Arnoul Mal-couronne, aux croisés leur premier « historien dans Raoul de Caen, et à l'armée nor- « mande tant de chevaliers dont l'histoire nous a « conservé les noms, dont les familles subsistent en- « core parmi nous, et qui ne partagèrent la gloire « de l'expédition que parce que les vaisseaux de nos « marchands les transportèrent dans ces mers loin- « taines. »

L'auteur du mémoire passe au XII.e siécle, où l'histoire lui fournit plus de détails sur le commerce de Caen.

« Le duc Guillaume-le-Conquérant, dit-il, avoit « quelquefois habité dans nos murs; mais ses suc-

« cesseurs y résidant plus constamment, leur cour « y appela tous les barons d'Angleterre et de Nor- « mandie, et la ville fut alors dans l'état le plus « florissant. Les poètes de ce siécle font un éloge « pompeux des fêtes et des spectacles que donnoient « alors ces princes; et les dépenses d'une cour bril- « lante et nombreuse, multipliant les consommations « en tout genre, durent activer toutes les branches « du commerce de cet âge.

« Une autre circonstance dut contribuer à le « faire fleurir de plus en plus : l'échiquier étoit fixé « à Caen, parce qu'alors on consultoit l'utilité gé- « nérale, et elle vouloit que ce tribunal suprême fût « placé au centre de la province. Comme il étoit « chargé tout-à-la-fois de l'administration de la jus- « tice et de celle des finances, l'échiquier des comptes « où les Normands régissoient eux-mêmes les revenus « de nos ducs, appela chez nous la comptabilité gé- « nérale de la Normandie, et l'échiquier des causes y « évoqua toutes les affaires majeures. De-là une ample « circulation de numéraire, qui est toujours une des « principales sources de l'abondance.

« La comptabilité fut encore plus importante, « et les affaires plus étendues, lorsque nos ducs de- « vinrent maîtres de l'Anjou, du Poitou et de l'Aqui- « taine. Alors la ville de Caen devint le centre « d'où l'autorité gouverna, non-seulement ces pro- « vinces, mais encore toute la Grande-Bretagne. « C'étoit pour remplir les coffres de l'échiquier de « Caen que l'échiquier d'Angleterre épuisoit annuel- « lement les siens; et calculant dans les rôles de la

« Tour de Londres la masse de ces subventions an-
« nuelles, on trouve que la trésorerie de Caen, pour
« une seule année, porte en recette 23,730 marcs
« d'argent envoyés par la trésorerie de Londres, 400
« marcs d'argent, et 200 onces d'or envoyés par celle
« de l'Irlande; ce qui donne une somme énorme pour
« pour ce temps-là. »

Le C. Delarue revenant toujours à son sujet principal, tire de ces faits historiques qu'il rapporte avec tant d'intérêt, des conjectures très-probables sur la situation du commerce à ces époques reculées. Pendant que la ville de Caen étoit le théâtre des grandes affaires, on présume facilement, dit-il, que le séjour des barons et l'affluence des étrangers forcèrent nos commerçans de diriger d'abord leurs spéculations vers les objets de première nécessité.

L'auteur prouve en effet qu'ils faisoient un grand commerce des vins de nos provinces méridionales, du bled, dont la ville de Caen étoit une espèce de marché général, de l'orge pour la confection de la bière, et de beaucoup d'autres objets de première nécessité. Il porte aussi ses recherches sur les arts cultivés à cette époque, et tire de plusieurs remarques des inductions très-lumineuses. Par exemple, les anciens noms des rues et des quartiers lui font conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il y avoit en grand nombre, à Caen, des fabriques d'armes, des tanneries, des teintureries, et autres arts et métiers de cette espèce.

Ne trouvant pas plus de détails sur le commerce de Caen dans le XII.e siécle, il termine cette époque

par deux faits historiques qui peuvent convaincre de plus en plus combien il dut être florissant. Nous ne citerons que le dernier; il donnera une idée de la barbarie qui régnoit encore dans ce siècle.

« L'historien Mathieu Pâris reproche au roi Jean-« sans-Terre, d'avoir mieux aimé passer agréable-« ment son temps à Caen, que d'aller combattre « Philippe-Auguste qui s'emparoit de la Haute-Nor-« mandie. D'autres historiens ajoutent que les bour-« geois de Caen donnoient à ce prince et à son « épouse des bals et des fêtes splendides; et pour « que des bourgeois fêtent un monarque d'une ma-« nière assez brillante pour lui faire oublier le salut « de la patrie et sa propre gloire, il faut que le « commerce leur ait produit les capitaux les plus « considérables et les mieux assurés.

« Mais tandis que, comme une autre Capoue, « la ville de Caen énerve le dernier de nos ducs, « Philippe-Auguste, profitant de la foiblesse de son « rival, avance hardiment sur la province, et s'em-« pare de nos principales villes; le roi Jean se sauve « en Angleterre; l'ennemi est à nos portes : on ne « lui donne pas le temps de faire un siége; la ville « se rend sans coup-férir; elle ne capitula même « pas : on pourparla seulement, et encore quand le « nouveau maître fut entré dans la ville. Mais on « ne peut douter que l'adroit Philippe-Auguste n'ait « facilement accédé aux demandes de ses habitans.

« Il faut pourtant savoir gré à ceux-ci de n'avoir « pourparlé que pour la défense de leur liberté ci-« vile, et surtout pour l'avantage particulier du « commerce.

« Nos ducs, depuis longtemps, avoit affranchi les « communes; mais on avoit établi dans nos villes un « usage barbare, reste honteux de l'ancienne ser- « vitude féodale. L'avidité fiscale avoit usurpé le « droit de marier les enfans mineurs des bourgeois, « comme si notre ville eût été un fief, et les habi- « tans des vassaux relevant nuement du duché. « Ainsi, quand un riche commerçant laissoit une « ample succession à un ou à plusieurs enfans mi- « neurs, il étoit libre à un homme d'aller à l'échi- « quier offrir une somme au duc, s'il vouloit lui « donner un tel héritier pour sa fille, ou telle hé- « ritière pour lui-même ou pour son fils. L'offre « étoit inscrite dans un rôle particulier, qu'on ap- « loit *rotulus oblatarum*. Des rivaux pouvoient mettre « à l'enchère qu'on laissoit ouverte assez longtemps « pour le bénéfice du fisc. A la fin, l'échiquier don- « noit ce mineur au plus offrant; et si l'adjudica- « taire répugnoit à l'adjugé, celui-ci n'avoit d'autre « moyen d'éviter le mariage qu'en augmentant l'en- « chère, et en acquérant par là le droit de se marier « lui-même et à volonté.

« Il existoit encore un autre abus aussi révoltant, « et non moins fatal au commerce. Si un citoyen « mort étoit accusé d'avoir prêté à usure pendant « sa vie, on faisoit son procès, comme s'il eût vécu; « et, s'il étoit trouvé coupable, toute sa fortune étoit « confisquée au profit du domaine : ainsi, on con- « damnoit souvent un homme qui eût pu prouver « son innocence, s'il eût encore existé.

« Les Caennois réclamèrent fortement contre ces

« abus; le diplôme de Philippe-Auguste accuse Ri-
« chard-Cœur-de-Lyon et Jean-sans-Terre, de les
« avoir introduits dans notre ville, et le nouveau
« monarque les abolit. »

L'auteur prouve ensuite, par d'autres faits, que la conquête de la Normandie, par Philippe-Auguste, ne tarda pas à porter au commerce de Caen le coup le plus funeste. Pour soumettre les Rouennois, il leur accorda des priviléges exclusifs. Les Bas-Normands bravèrent les défenses de ce prince, aidèrent les Anglois, et firent commerce avec eux. Mais un des faits les plus remarquables, rapportés ici par le C. Delarue, intéresse particulièrement l'économie rurale. Il remarque que dès cette époque on tenta de perfectionner la draperie de Caen, en cherchant à propager dans les plaines qui environnent cette ville la race des brebis d'Espagne.

« Ce furent, dit-il, les seigneurs normands qui
« se mirent à la tête de ces utiles entreprises; et
« parmi eux on doit distinguer Henri de Tilly, sei-
« gneur de Fontaine-Henri, qui donna par testa-
« tament à l'abbaye d'Ardenne les brebis et les chèvres
« qu'il avoit fait venir de Séville, *oves et Capras*
« *de Sevilla.* Ainsi, déja nos pères avoient voulu
« exécuter ce projet que la sagesse du gouvernement
« réalise aujourd'hui, et c'est sans doute à leurs
« premiers essais que nous devons la supériorité re-
« connue des laines des campagnes de Caen et
« de Falaise, sur toutes celles de notre ci-devant
« province. »

Ne pouvant suivre l'auteur dans l'exposition d'une multitude

multitude d'autres faits historiques des XIII.e et XIV.e siècles, dont il tire des inductions et des preuves avec sa sagacité accoutumée, nous finirons cette analyse de la première partie de son mémoire par les deux traits qui la terminent.

« Enfin, dit ce savant antiquaire, notre ville étoit « alors si renommée par son commerce, qu'Edouard « III, dictant au roi Jean les conditions de la paix, « voulut que notre ville fût, comme Rouen et Paris, « garante des promesses du roi de France, et qu'elle « envoyât à Londres des ôtages jusqu'à l'entière exé- « cution du traité de Calais.

« Ce traité épuisa la France, et par conséquent « le commerce. Pendant tout le reste de ce siècle « et les premières années du XV.e, nos marchands « avoient à peine réparé leurs pertes, lorsque Henri V « s'empara de notre ville en 1417. »

L'auteur annonce que la seconde partie de ce mémoire comprendra l'histoire du commerce de Caen, depuis cette époque jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

On ne peut qu'inviter, de la manière la plus pressante, le C. Delarue, à terminer un ouvrage aussi intéressant et à le publier. Il nous reste peu de savans qui puissent enrichir l'histoire et les sciences économiques de tant de faits et d'observations importantes; car il en est peu qui aient pénétré, comme lui, dans les ténèbres du moyen âge, avec le flambeau de la critique et un esprit aussi judicieux. D....

STRASBOURG.

Ce 1 messidor an 10.

Notice de deux corps conservés dans un caveau de l'église de Saint-Thomas à Strasbourg, et par occasion du ci-devant couvent de Saint-Nicolas-aux-Ondes (1).

On vient d'ouvrir quelques anciens cercueils déposés dans un caveau de Saint-Thomas. Deux de ces cercueils contiennent des corps embaumés autrefois et desséchés depuis de la même manière, que cela se fait dans certains caveaux. Tout le monde sait, que la terre de l'église des ci-devant Cordeliers à Toulouse a la propriété de consumer la chair des cadavres qu'on y dépose, sans en endommager le reste. La belle Paulle, ainsi desséchée, a été longtemps un objet de curiosité pour les voyageurs. On ne la montre plus depuis que le feu, qui prit dans le caveau, l'a consumée en partie. On visite encore aujourd'hui, par dévotion, les saints Pères de Kiovie dans l'Ukraine, conservés de même dans deux grandes catacombes, dont Jean Herbin a publié, en 1675, à Jena la description accompagnée de planches.

Quant aux deux corps conservés à Saint-Thomas, l'un est celui d'un homme de moyen âge, l'autre d'une jeune fille de 10 ans environ.

(1) On n'a parlé, dans les journaux, de ce tombeau que d'une manière imparfaite. Nous attendions, pour en donner les détails, la notice plus circonstanciée que le C. Oberlin nous adresse. A. L. M.

L'homme, issu d'une famille illustre, est habillé de bure, veste boutonnée, juste au corps et culottes tout est du même drap, il a des bas de lin, ceux de laine qu'il avoit par-dessus sont tombés en poussière. Ses souliers sont carrés par-devant. Cette mode date de la fin du XV.e siécle; le célèbre prédicateur de la cathédrale, Geiler de Kaisersberg, mort en 1510, dont les sermons sont imprimés, en parlant des souliers à la poulaine, dont l'usage étoit interdit par les papes et par les rois, dit formellement, que cette folie étoit remplacée par une autre, puisqu'au lieu de ces souliers à long bec crochu, on en portoit qui ressembloient à des bouches de veau, (*wie Kalbsmüler*). Nous avons vu reparoître depuis peu ces souliers à la poulaine. Voilà comme on se tourne continuellement dans un cercle. Le gentilhomme a des gants larges et grands de peau de daim. Sa tête couverte d'un bonnet de drap d'argent garni de dentelles, repose sur un chevet fourré de mélisses, il porte encore une fraise blanche. Des armoiries peintes sur le cercueil derrière la tête prouvent qu'il étoit de la famille des comtes de Nassau. Je trouve que le comte Louis de cette maison, chanoine de la cathedrale; est mort ici en 1542. Il reste à savoir si c'est le même. Au moins ne peut-il être guère plus ancien, puisque lesdites armoiries offrent les huit quartiers de la maison de Nassau-Sarwerden, dont quatre se rapportent aux seigneuries de Sarwerden, Mœrs, Mahlberg et Lahr, qui ne sont parvenues à ladite maison qu'en 1527.

La jeune demoiselle paroît avoir appartenu à une famille riche et distinguée, ce qui appert par son habillement, et par les bijoux dont elle est décorée. Sa robe de taffetas vert et bleu changeant est ornée de rubans et de flots. Sa tête est parée d'une couronne de fleurs, ses souliers sont de la même forme susdite. Deux rangées de chaînes lui pendent sur les épaules. Ces chainettes sont d'un travail fin et délicat, elles sont formées très-artistement de petits anneaux de bronze teints en noir, entremêlées d'étoiles blanches et noires ajourées d'une matière vitrifiée. Au collier pend une main blanche émaillée, tenant une couronne verte de laurier, ayant au milieu un rubis enchassé. Cette main repose sur un avant-bras noir couvert d'un vêtement bordé d'or, auquel est suspendue une croix d'or couronnée et formée de deux roses émaillées, de trois grenats et de deux flèches d'or. A cette croix il en pend une autre hexagone d'un émail blanc. Les bracelets de la fille sont composés alternativement de perles et de coraux. A chaque main se trouve un bague d'or : celle de la main droite est ornée d'un diamant ; dans celle de la gauche on voit en haut sur fond noir les lettres d'or IHS, signifiant *Jésus*, au bas un rubis.

La tradition porte, que les deux cercueils en question ont été transportés autrefois avec quelques autres à l'église de Saint-Thomas du couvent de Saint-Nicolas aux ondes (*in undis*). Il faut savoir qu'il existoit au quartier dit encore de Saint-Nicolas,

entre Saint-Guillaume et la citadelle, deux couvens de femmes bâtis en 1252 et appelés l'un Saint-Mathieu et Saint-Nicolas *in undis* (aux ondes), l'autre de Saint-Jean *in undis*. Cette dénomination les distinguoit de Saint-Nicolas sur le quai et de Saint-Jean *im grünen Wœrdt*, ou au marais vert. Elle désignoit en même temps leur situation dans un quartier sujet aux inondations. Par une singulière méprise, on a travesti autrefois en allemand le terme *in undis* en celui *zu den Hunden* (aux chiens) et dans nos vieux titres latins on lit souvent *ad S.-Nicolaum ad canes.*

Le couvent de Saint-Jean a été démoli en 1525 pour faire place à un bastion. Quant à Saint-Nicolas, fondé par Burcard Jud, voilà ce que des recherches, que je viens de faire dans nos chroniques manuscrites de Jean Wencker, de Seb. Bühler et autres m'ont appris.

La guerre ayant fait de grands ravages dans le pays vers la fin du seizième siécle, le magistrat recueillit en 1592 un grand nombre de pauvres gens des bailliages de la ville, chassés de leurs foyers, et leur donna asyle dans ce couvent, dont les religieuses furent transférées à Sainte-Marguerite. Pendant la guerre de trente ans, et souvent depuis, le couvent fut converti en hôpital pour les militaires malades ou blessés, et on fit en 1633, pour eux, une collecte dans les églises, qui se monta à la somme de 1610 florins. On déposa dans l'église de Saint-Nicolas les corps de plusieurs personnes de distinction, mortes pendant ou après la guerre,

parmi lesquelles on nomme Otton Louis, comte de Salm, seigneur de Finstingen, général de cavalerie au service de la Suède, décédé à Spire en 1634. Lorsque la ville passa sous la domination de la France en 1681, on construisit des casernes pour la garnison françoise dans le couvent et ses jardins, et l'église servit de magasin à foin. Un scélérat, nommé Jean Murbach, y mit le feu en 1691, et fut rompu vif sur la place d'armes. On se rappelle à cette occasion un impromptu de feu Jean Valentin Scheid, docteur et professeur en médecine à l'université, qui voyant les flammes, s'écria :

En mirum mediis ardet Nicolaus in undis!

« Voilà bien un grand miracle, S. Nicolas brûle « au sein des ondes!

Le local des bâtimens dudit couvent, dont il resta des masures jusqu'à nos jours, se trouve désigné dans les belles planches de la description topographique de Strasbourg, publiée par André Silbermann. L'enceinte de ces bâtimens et des jardins y appartenans a été vaste ; elle comprenoit tout le terrein du jardin des plantes, des fours de la munitionnaire et une partie de la place occupée depuis par la maison des Enfans-Trouvés, aujourd'hui les écoles de travail.

C'est lors de l'incendie, dont je viens de parler, que les cercueils déposés dans les chapelles de l'église Saint-Nicolas furent transportés à Saint-Thomas. La preuve de cela est que parmi les cercueils, spoliés de la manière la plus honteuse en 1793 du temps

de la terreur, il s'est trouvé dans le second caveau de Saint-Thomas celui du susdit Otton Louis, comte de Salm. Ce cercueil étoit d'étain de même que ceux de deux autres comtes de Salm aussi généraux au service de Suède, Otton et Jean Philippe; dont le dernier fut tué dans une bataille en 1638. Une personne digne de foi m'a assuré, que l'on apercevoit à quelques cercueils l'effet du feu, qui les avoit entamés, et des crocs, avec lesquels on les avoit tirés hors des flammes. D'après tout cela il est bien probable, que les corps desséchés dont il s'agit viennent également de Saint-Nicolas, comme portoit la tradition, d'autant qu'on y avoit trouvé autrefois auprès d'eux des ossemens à demi-brûlés. Il y avoit au reste dans le second caveau de Saint-Thomas encore d'autres cercueils de personnes illustres, qui y ont été déposés originairement, tels que ceux d'un comte de Linange, d'un seigneur de Ribeauvillé et de son épouse, sur laquelle on trouva encore un collier; plus d'un comte de Dhaun, et d'un M. de Baer, courlandois, qui ont été maltraités comme les autres. Ce qui a porté malheur à leurs cendres, c'est qu'elles reposoient dans des cercueils d'étain, quelques-unes même dans des cercueils de bronze; au lieu que notre comte de Nassau et la jeune demoiselle ne sont renfermés que dans de modestes cercueils de bois, que les mains rapaces des méchans ont dédaignés. Tant il est vrai que la pauvreté garantit quelquefois des insultes des voleurs!

OBERLIN.

VERSAILLES.

Société d'agriculture.

La Société d'agriculture de Seine et Oise propose, pour la séance publique de prairial an 11, un prix d'une médaille d'argent à l'auteur du meilleur mémoire *sur les procédés du lavage et du dégraissage des laines*. Ce mémoire doit réunir la théorie chymique et les détails de manutention, qui seront nécessaires aux commissaires de la Société pour en constater le mérite. Il doit aussi contenir le poids exact des laines soumises à l'expérience, et de ce qu'elles éprouvent de déchet. Les mémoires et les échantillons des laines, tant en suint que lavées, et prêtes à être employées, doivent être envoyés, francs de port, au secrétariat de la Société, avant le 15 ventose prochain.

BESANÇON.

Ce 20 messidor an 10.

LETTRE au C. MILLIN, rédacteur du Magasin Encyclopédique.

Au moment où j'allois répondre à votre dernière lettre obligeante, on est venu m'annoncer que dans une de nos ci-devans églises on avoit trouvé, en creusant la terre, un homme inhumé avec une armure entière. Je me suis aussitôt transporté sur les lieux ; et, malgré les détériorations que le temps, la rouille et l'humidité ont apporté sur cette armure,

j'ai cru devoir en faire l'acquisition. J'ai rassemblé, aussi bien qu'il a été possible, les morceaux que l'ignorance des ouvriers avoit déja dispersés; de sorte que je possède la mentonnière, le hausse col, la cuirasse en deux parties, les bandes de fer ou étassètes, les cuissards et une partie des jambes, les éperons à longues molettes et l'épée longue, avec la chaîne qui l'attachoit à la cuirasse. Les éperons, en cuivre jaune, sont de la plus belle conservation, couverts du beau vernis des médailles antiques; toute l'armure est en fer. Il paroît que le personnage *ainsi inhumé* étoit un militaire ou chevalier distingué; mais nulle inscription, nulle tombe n'ont pu encore nous apprendre son nom, ses qualités. Les recherches que j'ai faites sont jusqu'à présent sans succès. Mais, quoi qu'il en soit, notre armure est de plus de 400 ans. Cette petite découverte qui a fait ici quelque bruit, par les propos de l'exagération, a retardé ma réponse. COSTE.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Notice des travaux de la Classe de littérature et beaux-arts, pendant le troisième trimestre de l'an 10; *par le C. VILLAR, secrétaire de la classe.*

DEPUIS près de vingt siécles, la Somme a formé des atterrissemens qui recèlent des monumens an-

tiques. Plusieurs de ces monumens précieux, envoyés par le C. Traullé d'Abbeville, ont donné matière aux utiles recherches du C. Mongez.

Une épée de fer, trouvée à Long (village situé sur la Somme, à un myriamètre et demi d'Abbeville) dans le carbonate calcaire ou tuf, a été reconnue par notre collégue pour l'épée gauloise que Polybe a décrite, et dont la substance, la forme et les proportions sont indiquées dans quelques passages de Plutarque, de Dion-Cassius et de Strabon.

Sa longueur totale est de 0, ^{m} 91 (33 p. 10 lig.); elle est donc plus longue d'un tiers que l'épée romaine. On y remarque deux tranchans. Elle n'a jamais eu de pointe, et n'a pu servir qu'à tailler. La lame est fabriquée d'un mauvais acier; ce qui la rend molle, à telle point qu'elle se fausseroit si on en frappoit un coup violent sur un corps dur. La lame et la poignée sont de même substance, et ne font qu'un tout. Sur la lame prolongée, en guise de soie, sont fixées, avec des clous rivés, la traverse et la boule qui termine.

On doit la conservation de ce monument au tuf qui l'a enveloppé et garanti des attaques de l'eau; aussi la lame est-elle recouverte d'une légère couche d'oxyde de fer, carbonaté de place en place. La poignée est chargée de même, en quelques endroits, d'une croûte produite par divers oxydes de fer, et par un peu de silice, d'alumine et de chaux carbonatée. C'est la seule épée antique de cette forme dont le C. Mongez ait eu connoissance.

En 1788, il avoit montré à l'académie des belles-lettres dont il étoit membre, deux lames d'épée de fer que l'on venoit de déterrer à Vélu, près de Bapaume, dans le ci-devant Artois, non loin des bords de la Somme. Elles avoient un seul tranchant et une pointe très-prononcée; elles égaloient à peine en longueur la moitié de l'épée trouvée à Long.

Ce n'étoit pas là l'épée gauloise décrite par les historiens romains. Cependant on ne pouvoit douter que ces armes n'eussent appartenu à des Gaulois; car on les avoit déterrées avec une centaine de squélettes, étendus sans cercueil sur plusieurs lignes parallèles, avec des plaques de bronze et plusieurs boucles de fer, dont le goût de travail est absolument conforme à celui des médailles gauloises.

Notre collégue a joint à son mémoire le dessin de l'une des plaques; celui d'un style de bronze trouvé auprès de trois des mêmes squélettes, qui n'avoient point d'armes à leur côté; et qui probablement étoient ceux des greffiers ou des écrivains de la troupe. Il y a joint aussi le dessin d'un baudrier, découvert, en 1786, à Avrolle, près de Saint-Florentin, non loin de Sens. C'est une chaîne de bronze de $1,^{m}6$ (environ 5 p.) de longueur, terminée, d'un coté, par un crochet, et, de l'autre, par une sorte d'ornement qui ressemble à nos porte-mousquetons.

Les deux épées, trouvées à Vélu, quoique couvertes de $0,^{m}002$ d'oxyde brun (rouille), coupoient encore, après avoir été repassées, même le fer trem-

pé : l'acier étoit donc d'une bonne qualité. Quelques personnes ont paru étonnées de voir de l'acier antique. Il est vrai que les connoissances des anciens sur ce changement que l'art fait subir au fer, étoient inexactes et même fausses. Deux passages, l'un d'Aristote, l'autre de Pline le naturaliste, nous donnent lieu de croire que, de leurs temps, l'acier étoit regardé comme le fer le mieux épuré. Cette erreur, transmise aux peuples modernes, a subsisté chez eux jusqu'au moment où les CC. Monge, Vandermonde et Berthollet ont démontré que l'addition du carbone au fer opère seule la formation de l'acier. Les ouvriers faisoient de bon acier, malgré la fausse théorie que l'on avoit adoptée. Ils se bornoient dans leur travail à suivre des pratiques dont la découverte étoit due au hasard, et qui se propageoient mystérieusement d'âge en âge.

Le C. Ameilhon les a recherchées, à la prière du C. Mongez, dans le recueil manuscrit des chymistes grecs, où se trouve un petit traité sur la trempe du fer de l'Inde. Ce traité contient deux procédés: le premier est analogue à la cémentation, et le second à la trempe-au-paquet. On obtient, par le dernier, ces lames d'Orient, si connues depuis les Croisades sous le nom de *Damas*, parce qu'alors on les fabriquoit à Damas, en Syrie. La manufacture n'existe plus aujourd'hui dans la même ville. On l'a reportée en Perse, à Constantinople, et dans les contrées de l'Abyssinie.

A la lecture du mémoire de notre collégue Mon-

gez, sur l'épée gauloise, a succédé celle d'une note du C. Ameilhon, sur quelques médailles impériales.

Un habitant de Taumery, près Fontainebleau, découvrit, en travaillant sa terre, sur le penchant du coteau, un vase de terre rempli de médailles d'argent, de potin et de bronze, toutes de module moyen. Ces médailles ne formoient ensemble qu'une masse ou un bloc. L'humidité ayant pénétré dans l'intérieur du vase, les parties cuivreuses étoient oxydées et même dissoutes. Il en étoit résulté une espèce de ciment qui avoit fortement lié les différentes pièces les unes aux autres : ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on vint à bout d'en détacher quelques-unes. L'eau-forte elle-même étoit presque d'un secours insuffisant.

Les médailles dont nous parlons sont au nombre de vingt-trois. Dix appartiennent au règne de l'empereur Gordien le jeune, qui mourut en 224, assassiné par l'ordre de Philippe, son successeur. Sept ont été frappées sous le règne de Philippe, avec trois autres de la princesse Otacilia, sa femme. Philippe fut égorgé à son tour en 249, près de Vérone, par ses propres soldats. Il laissa l'empire à Trajan Dace, mort en 251. Le règne de Trajan est marqué par les trois dernières médailles. Elles sont toutes, comme on le voit, de trois empereurs qui se suivent.

Parmi celles de Gordien Pie, ou le jeune, il en est qui sont d'une assez belle conservation. La mé-

daille du n.° 1 présente au revers une figure de femme, avec une corne d'abondance, et cette légende : *Liberalitas Aug.* Celle du n.° a sur le revers un Jupiter debout, appuyé sur une lance, avec cette légende : *Jovi statori.* Enfin, celle du n.° 3 porte au revers une figure de femme, tenant de la main droite une balance, et de la gauche une corne d'abondance, avec ces mots : *Æquitas Aug.* Gordien, malgré son extrême jeunesse, fit de grandes choses. Il remporta plusieurs victoires signalées sur les ennemis de l'Etat.

Parmi les médailles de Philippe, le C. Ameilhon en a distingué cinq en argent. La mieux conservée présente au revers une colonne où sont tracés ces caractères : *Coss. III* (ce qui désigne le troisième consulat de Philippe); et autour cette légende : *Sæculares ludi.*

On sait que le même empereur mit le plus magnifique appareil dans la célébration des jeux séculaires, à l'occasion de l'an mil de la fondation de Rome. C'étoit la neuvième fois que ces jeux avoient consacré la naissance de la reine des cités, et ce fut aussi la dernière.

Une autre médaille, moins bien conservée, et qui paroît même avoir souffert des moyens qu'on a pris pour la nettoyer, porte au revers un lion qui marche, et autour, ces mots : *Sæculares Aug.* Ce qui fait voir que les jeux séculaires avoient été si agréables au peuple romain, que Philippe avoit cru devoir en immortaliser le souvenir par deux pièces d'argent.

Otacilia Severa étoit femme de l'empereur Philippe, comme nous l'avons dit plus haut, et fille de Sévérien, à qui son gendre donna le gouvernement de la Pannonie et de la Mésie. Les trois médailles de l'impératrice sont en argent. Elles la représentent avec une physionomie modeste et des traits réguliers. Cette princesse étoit chrétienne, et ce fut elle qui inspira à son mari des sentimens favorables au christianisme. Sous son règne, ce culte jouit d'une sorte de tranquillité.

L'une des trois médailles porte au revers la figure d'une femme assise, avec ces mots autour : *Pudicitia Aug.* Les deux autres ont au revers une figure pareillement assise, avec cette légende : *Concordia Aug.*

Les trois médailles de Trajan Dace sont en argent. Le temps ne les a presque point altérées. L'une porte au revers un cavalier, avec cette légende autour : *Adventus Aug.* Les deux autres présentent au revers deux figures de femme assez grossièrement exécutées, avec cette légende : *Pannoniæ.*

Le lecteur n'ignore pas que Trajan Dace naquit dans le bourg de Bubalie, près de la ville de Sirmich, en Pannonie. Ces deux médailles ont sans doute rapport à cette circonstance. Malgré la ressemblance apparente qui existe entre les deux revers, on s'aperçoit aisément, quand on les examine de près, qu'elles n'ont pas été frappées du même coin.

Elles ne sont pas rares, et n'ont rien par elles-

mêmes de bien remarquable. Mais le lieu où elles ont été découvertes, leur donne un certain prix aux yeux des savans. Elles constatent un fait historique ; c'est que des troupes romaines ont fréquenté, sous le règne de Trajan Dace, ou peu de temps après cette époque, le canton où est aujourd'hui situé Taumery.

On a trouvé, avec les vingt-trois médailles, deux bagues montées en argent et garnies d'une pierre gravée. On ne peut rien voir de plus brut ni de plus grossier que le travail de l'orfévre ; celui du graveur ne vaut pas mieux.

La pierre de l'une de ces bagues s'est mieux conservée que l'autre. C'est une vraie cornaline sur laquelle on a représenté une victoire.

La pierre de l'autre bague porte la figure d'un oiseau (peut-être d'une cigogne ou d'un ibis), gravée aussi en creux. Elle paroît être factice, et ne présenter qu'une matière vitrifiée. Mais on y remarque une singularité qui est due à quelque procédé qu'employoient alors les artistes. Une couleur d'ardoise forme le fond sur lequel porte l'objet gravé. « J'ignore, dit le C. Ameilhon, par quel moyen on « a pu donner cette couleur à la pierre dont la « substance est noire. » Les hommes de l'art ne dédaigneront pas de s'en occuper. En attendant, nous inviterons les savans à passer avec nous aux recherches du C. Barailon, associé, *sur les premiers ouvrages de tuilerie, pendant le séjour des Romains dans les Gaules ; sur leur emploi et leur dégénération.*

Avant

Avant la conquête de César, les Gaulois n'avoient aucune connoissance de plusieurs arts très-utiles, quoique ce peuple ne fût pas aussi barbare que les Germains dont parle Tacite.

Au nombre des arts dont les Romains l'enrichirent, on doit compter *l'art du tuilier.* Les Gaulois ne connoissoient auparavant, ainsi que l'attestent César et Diodore de Sicile, que les couvertures en chaume. C'est une vérité confirmée par les ruines de leurs anciennes cités. On ne trouve pas un seul débris de tuile, de brique ou de carreau, à Gergoie, à Alise, à Toull, *l'ou peuch d'essolou Uxellodunum, Arve,* etc.; dans toutes les parties qui sont vraiment de construction celtique.

Notre collégue insiste sur ces mots de *construction celtique*, et ce n'est pas sans motif; car il faut avoir grand soin de distinguer ce genre de construction d'avec celui du peuple-roi. Il est constaté par les fouilles (et ceci doit être remarqué, si l'on veut se prémunir contre des erreurs), que presque partout, après la prise des villes, les Romains construisoient des édifices, soit pour les commandans de la garnison, soit pour les magistrats chargés de la justice et de la police. De-là ces pavés en marqueterie, ces terris, ces peintures à fresque, ces tessons d'une poterie connue sous le nom de *terra campana*, ces restes de pièces de briqueterie, qui se rencontrent dans quelques parties des villes que l'auteur a déja nommées.

Les écrits des anciens ne donnent que de très-

foibles renseignemens sur leurs ouvrages de tuilerie en général. La nomenclature latine augmente encore la confusion. Sous les noms de *later* et de *laterculus*, comme sous celui de *tegula*, l'on a compris toutes les espèces sans exception. Vitruve lui-même en fournit plusieurs exemples.

A l'imitation des Romains, les Gaulois fabriquèrent dans la suite des tuiles, des carreaux, des briques, etc. Mais ces différentes pièces se distinguent des pièces de fabrique romaine, par leur pesanteur, leur difformité, leur irrégularité, leurs bavures. L'ouvrier, sans s'en douter, leur a imprimé son génie, ou plutôt celui de sa nation, qui ne se signaloit naguère que par le transport de pierres énormes, par de monstrueux entassemens de rochers, par des montagnes factices, enfin, par des monumens gigantesques. Des fouilles, faites en divers lieux, ont procuré au C. Barailon une grande quantité de ces masses. Il a observé qu'ordinairement elles provenoient des tuileries isolées au milieu des campagnes, et éloignées des villes les plus peuplées. Tout porte en elles l'empreinte de l'art, encore dans son enfance.

Les ruines offrent aussi des époques très-distinctes; et ces époques ne peuvent rappeler que le souvenir de grands événemens, d'événemens publics et communs à une vaste étendue de territoire. On sent qu'elles méritent d'être connues, étudiées, recherchées, puisqu'elles reposent sur des faits.

Le C. Barailon entre ici dans quelques détails.

« On trouve, dit-il, 1.° à des distances souvent considérables, dans des pays fort éloignés les uns des « autres, dans plusieurs départemens de la république françoise, des ouvrages de tuilerie absolument identiques;

« 2.° Dans les fondemens des édifices, des briques qui n'ont point de rapport à celles des décombres de la surface; dans le même appartement, « des carrelages successifs, et des carreaux beaucoup plus forts les uns que les autres;

« 3.° Deux et même trois sortes de tuiles à rebords « dans une seule cité, ou provenantes du même bâtiment;

« 4.° Des médailles et des monnoies avec tous ces « matériaux. »

Notre collégue établit le premier fait sur les divers ouvrages que ses fouilles lui ont procurés dans plusieurs départemens; sur ceux qui ont été trouvés dans les environs d'Agen et à Jublains, par les CC. *Lagrange* et *Maupetit*, membres du corps législatif; sur les tuiles à rebords, découvertes dans un tombeau, à Strasbourg, et décrites par S. heflin; sur les plus anciennes tuiles qui se trouvent à Rome, en France, en Europe, au rapport de Grutter, de Cuper, de Rusconi, etc. Il suffit d'ajouter que toutes les pieces de la même sorte, quoique déterrées à de très-grandes distances, sont cependant uniformes, et semblent être sorties, pour ainsi dire, du même moule.

Il faut en conclure avec l'auteur que les fabriques

romaines étoient régies par des lois générales; que ces lois prescrivoient les formes, les dimensions, et jusqu'au degré de cuisson; en un mot, qu'elles étoient soumises à une police commune et à des magistrats particuliers, quoique tout cela soit très-peu connu.

La seule inspection des ruines constate la dégénération des premiers ouvrages de tuilerie. Dans les villes bâties, soit par les Romains, soit par les Gaulois, et qui ont existé longtemps sur le sol françois, tous ces ouvrages présentent à l'œil observateur jusqu'à trois différences frappantes. Il est très-aisé de s'en convaincre à Néris, département de l'Allier; à Alichamp et à Bruère, département du Cher; à Chambon, capitale des *Campio-vicenses*, département de la Creuse.

Quant aux médailles et aux monnoies trouvées dans les fondemens, dans les murs, dans les décombres, sur le terrein environnant; non-seulement elles retracent les constructions, les rédifications ou réparations successives des bâtimens, mais encore elles accompagnent la dégénération des pièces de tuilerie, et en déterminent l'époque.

Une médaille atteste que Gratien a restauré les bains de Bourbon-Lancy. Les trois cents pièces d'argent trouvées au mont Frialoux, prouvent, concurremment avec les ruines, qu'il y existoit un temple, et même un collége de prêtres romains. La monnoie de billon du père de Clovis sert tout à la fois à démontrer que ces monumens ont survécu à

l'empire, et à fixer le temps où les ouvrages de quilerie ont dégénéré.

Les ruines, très-insignifiantes au premier aspect, ne laissent pas d'étonner l'esprit humain, et de lui faire naître des réflexions profondes, par la manière sensible dont elles se correspondent sur tant de points différens. Elles sont toutes l'ouvrage de la force; mais, selon notre collégue, on ne sauroit en accuser les barbares que Julien eut à combattre, puisque jamais ils ne pénétrèrent fort avant dans les Gaules. On ne sauroit non plus imputer les ruines aux dissentions domestiques, aux révoltes partielles, aux usurpations si fréquentes du pouvoir suprême, à l'apparition subite de quelques hordes du Nord. L'Empire se soutint, du moins en quelques-unes de ses parties, jusque sous Childéric, qui, au rapport de Grégoire de Tours, s'empara de la ville d'Angers, où il fit mourir le comte Paul, qui commandoit dans cette place pour les Romains.

Ce fut vers la fin du quatrième siécle que les Gaules devinrent la proie d'une foule de peuples sauvages, dont l'espèce et le nombre s'accrurent avec une extrême rapidité. Tous ces torrens dévastateurs engloutirent, et les artistes, et les arts, et les monumens des arts.

De son côté, le christianisme, dont le baptême de Clovis fit un culte dominant, servit de prétexte à bien des dégâts, pendant le cours du cinquième et du sixième siécles. Partout on renversoit alors les temples romains, qui ne pouvoient rester debout

sans danger pour les non-convertis, et qu'il étoit défendu de transformer en églises pour les Néophytes.

Le neuvième siécle vit renaître en France les horreurs du cinquième, qui, avec l'image du chaos, offroit le singulier spectacle d'une nation composée de cent autres nations diverses.

L'expédition de Thiéri contre l'Auvergne ; la désolation de l'Aquitaine par Pépin, qui brûla Limoges et Clermont, en 762 ; plusieurs guerres ou expéditions particulières n'ont rien de comparables aux ravages causés par les Sarrasins, que certaine chronique nomme Wandales, depuis 725 jusqu'à 732. Une partie de ceux qui échappèrent à Charles Martel, vint fondre sur cette portion de l'état qui forme aujourd'hui le département de la Creuse, et y continua ses horribles excès jusqu'au dernier moment de son existence.

Les Normands succédèrent aux Sarrazins. Ce règne de Charles-le-Chauve fut, selon l'expression de quelques chroniques, celui de la *douleur* et des *gémissemens*. Le pillage, le meurtre et l'incendie signalèrent le passage de ces aventuriers : leur rage ne respecta pas même les asyles champêtres.

Les conquêtes des Romains dans les Gaules ; la révolution qui anéantit leur empire dans ces belles contrées ; le nouveau culte adopté par toute la nation ; l'invasion des Sarrazins dans le huitième siécle, et celle des Normands dans le neuvième, « sont, « sans doute, dit le C. Barailon, des événemens

« très-marquans, qui ont dû laisser des traces après « eux, je ne dis pas par des monumens sur pied, « mais par les ruines qui les ont suivis. Il faut donc « en distinguer les époques, qui d'ailleurs y sont « empreintes de toutes parts. On peut en juger par « les pièces de tuilerie que présentent les décombres, « et par les différences que j'ai moi-même observées « dans leurs dimensions, leurs formes, leur épaisseur, « leur cuisson. » L'auteur indique ces différences avec tant de précision, qu'il les rend faciles à saisir.

Les ruines celtiques ne montrent aucune pièce de tuilerie, aucun débris de cette espèce, puisque l'art du tuilier étoit inconnu aux Celtes et aux Gaulois, comme nous l'avons dit plus haut, d'après l'auteur.

Les ruines des ouvrages romains se distinguent d'une manière toute opposée. Leurs tuiles ont ordinairement 27 à 33 millimètres d'épaisseur, 487 à 541 millimètres de longueur, sur 351 à 379 de largeur. Elles ont la dureté du caillou, et demeurent intactes depuis quinze ou dix-huit siécles. Il en est de même des carreaux, dont les plus communs ont 14656 millimètres en carré, sur 106 à 135 millimètres d'épaisseur. Les briques ont partout la même forme que celles dont parle Vitruve. Elles sont longues de 298 millimètres, sur 135 de largeur, et 81 d'épaisseur. Les demi-briques sont moins épaisses que les premières, et ne diffèrent d'elles qu'en cela.

Dans le cinquième et le sixième siécles, les Goths substituèrent leur architecture, que Félibien appelle lourde et grossière, à l'architecture des Romains.

Ils donnèrent moins d'épaisseur aux ouvrages de tuilerie. Ils ajoutèrent aux faîtières, des bosses, des mamelons, des pyramides. Mais ils conservèrent la longueur, la largeur des moules, et le même degré de cuisson.

Les ouvrages de tuileries à la romaine se dégradèrent successivement, depuis le septième siècle jusqu'au dixième. Sous Pépin, ils étoient déja réduits aux trois cinquièmes de leur longueur et largeur, et au tiers de leur épaisseur. A peine étoient-ils reconnoissables sous Charles-le-Chauve.

Ces faits sont attestés par les ruines des anciennes églises et des anciens monastères, que les Sarrazins et les Normands avoient saccagés tour-à-tour (car ces barbares avoient aussi leur fanatisme). Ils le sont encore par les débris du palais de Pépin, situé à Néris; ils le sont enfin par des monumens que le temps a respectés jusqu'ici.

Quatre époques très-sûres et très-aisées à remarquer dans les fouilles que l'on entreprend, sont un résultat nécessaire des observations de notre collégue. Il les désigne sous les noms de celtique, de romaine, de gothique et de normande. On reconnoît les trois dernières dans les lieux qui ont existé longtemps; et cette connoissance jette un grand jour sur quelques traits historiques, et sur des diplômes dont on ignoroit le point de départ.

Le C. Baraillon attribue la dégénération des ouvrages de tuilerie, 1.° au renchérissement des bois et à celui des combustibles; 2.° à des inconvé-

niens résultans de la toiture et de la charpenterie ; 3.° à la dépravation totale du goût. Il nous est impossible de le suivre dans tous les détails qui confirment son opinion.

Il y a donc bien des mesures à prendre, quand on se propose, pour ainsi dire, d'analyser des ruines. « C'est un métier, dit l'auteur ; mais ce n'est pas « celui de tout le monde. » On conçoit que l'on a des distinctions à faire, des différences à saisir, lorsqu'on rencontre, par exemple, une tuile à rebords : ce seroit une grande erreur que de les considérer toutes comme très-antiques. C'est celle de Bergier, de Pajonnet, d'une infinité d'hommes célèbres ; les autres sont fort excusables. Les tuiles creuses, les briques, les carreaux, les faîtières, etc., doivent être examinés avec la même attention.

Les anciennes manufactures ne se bornoient pas à ces objets. On y fabriquoit des tombeaux d'une seule pièce, dont quelques-uns ont été trouvés à Néoux, *Neum*, pays des *Cambiovicences*, près d'Agen, au rapport du C. Lagrange, et près de Rheims selon Bergier. Il en sortoit aussi de grands vases carrés pour divers usages domestiques ; des réchauds pour la cuisine (l'auteur vient d'en trouver dans les ruines de Drevant, cité romaine, département du Cher) ; des fûts de colonne ; des écoinsons, etc.

Après avoir décrit les pieces de tuilerie, le C. Barailon en expose l'emploi. « Les toits des anciens, » dit-il, étoient bas et presque plats : ils n'avoient « que quarante-sept mille millimètres de pente, sur

« deux mètres neuf cent quarante-trois millimètres « de notre mesure ; c'est ce qui résulte des écrits de « Vitruve et des explications de Bergier. On plaçoit « les tuiles par rangs, bords contre-bords, en com- « mençant pas le bas et continuant jusqu'au faîte. « La tuile supérieure portoit sur l'inférieure jusqu'à « la rencontre de ses bordures, et la recouvroit de « cinquante-quatre millimètres ; ce qui offroit un « pureau de quatre cent trente-trois à quatre cent « quatre-vingt-sept millimètres. On fixoit ensemble, « par un bon mortier, les rebords qui déja se tou- « choient, et l'on couvroit le tout de longues tuiles « creuses, dont le gros bout recevoit le petit bout « de l'inférieure ; ainsi de suite. De fortes faîtières, « appliquées sur une couche très-épaisse de mortier « terminoient le comble. Dès 1783, j'avois donné « cette espèce de toiture dans des mémoires impri- « més. Les découvertes et les réflexions du C. La- « grange sont venues, depuis cette époque à l'appui « des miennes.

« L'ignorance et le besoin firent adopter, vers « le dixième siècle, les toits à pente droite. Les « tuiles à crochets dégénérèrent à leur tour, et leur « dégénération fut telle en 1400, qu'Édouard IV, « environ l'an 1470, se vit forcé de rendre une or- « donnance pour en fixer la longueur, la largeur « et l'épaisseur. »

L'auteur détaille les espèces de carrelages qu'il a rencontrés dans ses recherches. Les *terris* surtout méritent d'autant plus d'attention, qu'ils peuvent

remplacer les parquets, et qu'ils les surpassent en beauté. On en voit en Italie, dans le Brescian, jusqu'aux étages les plus élevés. En France, ils étoient encore en usage dans le sixième siécle, ainsi que le prouvent ceux que l'on a découverts dans les premiers monastères. Les châteaux à la saxonne, tels ceux dont parle *Strutt*, qui ne sont pas rares dans les départemens du centre, quoique bâtis dans les dixième, onzième et douzième siécles, n'en offrent pas moins quelques briques. On y trouve même, de temps en temps, des carreaux de l'époque romaine, plus souvent encore de l'époque gothique. Ce sont les restes d'édifices beaucoup plus anciens, comme Strutt l'a très-bien remarqué. Il en est ainsi des églises et des autres édifices qui furent construits dans les mêmes siécles.

Il faut le dire : l'état de la France fut très-différent de celui de la Gaule conquise. En parcourant les départemens du centre ; les cantons les plus infertiles ; à la vue de tant de monumens dont l'existence et la somptuosité sont constatées à la fois par de vastes ruines, on se demande en quel temps et sous quel régime on a joui de tant d'opulence? On ne sauroit en douter; ce fut sous le gouvernement romain. Les barbares n'apportèrent avec eux que la désolation et la mort, la féodalité, et la misère qui l'accompagne toujours.

« Maintenant, dit l'auteur, si l'on m'interrogeoit « sur les avantages que l'on retire en général de « l'examen des ruines et du travail des fouilles, je « répondrois :

« 1.° On acquiert une connoissance positive du « savoir des artistes et du degré de perfection où « les arts étoient parvenus ;

« 2.° On apprend à distinguer les époques ;

« 3.° On découvre ce qui étoit ignoré. »

Les fouilles du C. Lagrange ont éclairé le C. Barailon sur la véritable situation du château de Clérac, où Clovis faisoit battre monnoie. Ce Clérac est très-distinct de la ville de Clérac, dans le ci-devant Agénois, et du bourg de Cléri, dans le ci-devant Orléanois, où il plaît à Bouteroue de la fixer, tandis que Leblanc range la pièce d'or, où on lit ces mots *Claruceum castrum*, parmi celles dont le lieu de fabrication est inconnu.

Ce sont des fouilles qui ont démontré, par des monnoies de billon de Childéric, père de Clovis, et par des monnoies d'or de Mérovée, que ces rois s'étoient établis au centre des Gaules avant 458, quoique cette opinion soit contraire à celle de plusieurs historiens, et à celle de Bouteroue lui-même, qui prononce sa propre condamnation.

Enfin, c'est à des fouilles que l'on doit la découverte du château de Pépin, à Néris. Elles ont validé, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *le diplome* de ce roi, rapporté par Besly, et inséré dans le *Recueil des historiens des Gaules.*

Les recherches de notre collégue lui ont coûté trente années de travail. Il a rendu compte à la classe de plusieurs fouilles faites en 1783, 84, 85, 86, *par ordre et sous l'autorité du Gouvernement.*

En terminant son mémoire, il assure que tous les savans ont à desirer que les différentes ruines qui existent en France, ne soient pas négligées. Si l'on suivoit le cours des âges, quelles lumières ne tireroit-on pas des matériaux de construction, du verre, des diverses espèces de poterie, des outils, des ustensiles, des monnoies de cuivre, de potin et de billon de nos premiers rois, que l'on ne connoît pas! C'est une immense carrière à parcourir, un vaste champ à défricher pour l'intérêt de l'histoire; pour celui de toutes les sciences et de tous les arts.

Le zèle du C. Barailon doit plaire à tous les hommes éclairés qui aiment leurs pays. Mais le C. Fauvel, associé, ne mérite pas moins leur suffrage, par son application constante à un autre genre de découvertes. Il a communiqué à la classe le précis de tous ses *Voyages dans le continent de la Grèce, dans les îles de l'Archipel et dans la Basse-Ægypte.*

L'objet de ses premières recherches étoit la vérification du cours du Pénée. Il part pour la Grèce avec le C. Foucherot, associé, comme lui, à l'Institut national. Il franchit les Alpes au Mont-Simplon, *si célèbre*, dit-il, *par le passage d'Annibal et du vainqueur de Maringo;* traverse le Lac majeur; visite la maison de Boromée sur une île appelée *Isola-Bella;* aperçoit le colosse du saint sur la rive du lac; passe à Milan, à Vérone, à Vicence; remarque partout le goût de la bonne architecture, que le génie de Palladio avoit fait renaître; descend la Brenta depuis Padoue, et arrive à Venise au mo-

ment où la conspiration de Pisani et de Contarini venoit d'être dévoilée.

Après s'être embarqué à Venise, pour Corfou, sur un bâtiment destiné pour Londres, il relâche à Rovigno, ville d'Istrie, dont il donne quelques détails; voit de loin Pala et Raguse; décrit en peu de mots Corfou, où il découvre des traces d'antiquités, l'emplacement de l'ancienne ville, des jardins d'Alcinoüs. De-là il part pour Zanthe, où il quitte le vaisseau vénitien; parcourt l'île en naturaliste, n'y trouve rien d'antique; s'embarque pour Céphalonie, en décrit le golfe, et aborde à Argostoli, patrie de l'illustre et malheureux comte Carbury, qui depuis y fut assassiné, pour avoir voulu enrichir sa patrie de plantations de sucre et d'indigo. Les ruines de l'ancienne Samé n'avoient rien de curieux à offrir au C. Fauvel. Il suit la route d'Ithaque sur un autre bâtiment bien armé; court quelques dangers dans les parages qu'infestent les pirates, et observe le caractère du peuple qui habite le royaume d'Ulysse; de ce peuple courageux, bon marin, mais trop enclin à la pyraterie, dont il parle, comme en certains pays on parle d'une campagne sur un corsaire. Ithaque n'a presque rien conservé de ses monumens antiques. Notre coëllgue s'arrête à Sainte-Maure, anciennement Leucade, sur ce rocher fameux par le saut qu'y faisoient les amans infortunés. Il s'embarque pour Prévésa avec un provéditeur, sur un monoxilo, espèce de bateau fait d'un tronc d'arbre; observe le misérable état de la forteresse de Prévésa,

qui sert de limite à Venise et à la Turquie, médite souvent sur les ruines de Nicopolis, bâtie par Auguste, après la bataille d'Actium, et considère dans cette ville deux théâtres, un cirque, etc. Chacun de ses pas est marqué par des réflexions sages et utiles.

Il traverse le lac d'Ambracie; se rend dans le Péloponèse par l'Acharnanie et l'Etolie; décrit les mœurs de ces pays à demi-sauvages, et les difficultés qu'y rencontrent les voyageurs; arrive dans l'Achaïe; passe à la vue de Lépante, et débarque au port de Cirra qui étoit celui de Delphes, et qui a porté aussi le nom de Crissa.

Selon notre collégue, une soixantaine de maisons; trois petites églises, ornées de peintures à fresque du plus mauvais goût, ont remplacé la ville de Delphes. Ses temples, ses richesses, ses tableaux, ses statues ont totalement disparu. Mais les rochers escarpés qui forment l'antre Corycius; la double cime, la fontaine Castalienne; le stade qu'Hérode Atticus avoit fait revêtir de marbre pentelique; et plus encore un sentiment religieux et profond dont on ne peut se defendre en approchant de ces lieux; tout vous dit assez, sans le secours des inscriptions qui couvrent des murs entiers: *C'est ici l'oracle d'Apollon.* Le C. Fauvel fut mal reçu par les habitans. On le jeta dans une prison. Au bout de trois jours il obtint sa liberté, mais avec bien de la peine. Il ne la dut qu'aux touchantes prières d'un hermite, qui a remplacé la pitié sur le parnasse. On ne lui

permit ni de lever des plans, ni de copier les inscriptions. De retour à Delphes quelques années après, il découvrit des monumens qui avoient échappé à tous les voyageurs. Un temple surtout frappa ses regards. Ce temple reçoit le jour par une ouverture triangulaire. C'est-là qu'étoit placé le fameux trépied.

Mais quelque plaisir que nous fasse goûter la première notice des voyages de notre collégue, nous sommes contraints d'en supprimer ici bien des détails pleins d'intérêt, et de passer à la seconde.

En 1787, le C. Fauvel retourna seul dans l'Attique. Ce fut alors qu'il moula toutes les sculptures d'Athènes. Il regardoit l'art du mouleur comme le seul qui pût reproduire les chef-d'œuvres des grands maîtres, avec une justesse mathématique. Mais il étoit étranger à ce bel art, et il brûloit de faire connoître, le premier, les ouvrages immortels que l'on attribue à Phidias, avec assez de fondement. L'amour de la gloire lui donna la force de surmonter tous les obstacles, et de braver tous les périls. Il parvint à mouler la frise du temple de Minerve; les métopes de son entablement; deux caryatides du temple de Pandrose qui existe dans la citadelle; les bas-reliefs du temple de Thésée, et ceux du temple de la Victoire. Son ardeur l'entraîna plus loin : il crut qu'il ne devoit pas négliger des portions d'architecture et d'ornemens. Il fit des fouilles pour mesurer exactement tous les monumens d'Athènes. Plusieurs, tels que les propylées, n'avoient pu l'être

l'être encore. Personne, avant notre collégue, n'avoit découvert les bases des colonnes intérieures. On les supposoit élevées sur des piédestaux; ce qui ne s'accordoit point avec l'époque où ces vestibules furent bâtis.

Le C. Fauvel ayant appris que le premier envoi de ses plâtres avoit beaucoup souffert dans la traversée, prit le parti de les mouler de nouveau, dans un autre voyage. Il saisit aussi l'occasion de lever une carte topographique, non-seulement d'Athènes et de ses ports, mais de l'Attique entière. Il travailloit à y joindre la Béotie et la Phocide, lorsqu'il perdit en un instant, le fruit de toutes ses courses non moins pénibles que savantes. Les Turcs l'arrêtèrent à l'époque de l'expédition d'Ægypte.

Détenu pendant trois années, il eut le chagrin de voir briser sous ses yeux des objets qui lui étoient chers à tant de titres. Les arts ont surtout à regretter le modèle le plus exact de l'Acropolis d'Athènes, qu'il avoit exécuté en relief. Sa carte déja commencée, s'étendoit jusqu'au Parnasse; et, tandis qu'il poursuivoit son utile entreprise, il fouilloit à Marathon dans les tombeaux des Athéniens, dont la découverte n'appartient qu'à lui. On lui doit la description des restes du piédestal qui a porté la statue de Miltiade. Il a reconnu la vallée où les Athéniens s'étoient rassemblés avant la bataille; le camp retranché de ces guerriers généreux; l'endroit où l'action s'engagea; les ruines d'un arc de triomphe, élevé par Hérodes Atticus, et des statues brisées dont la vue l'a pénétré d'une juste douleur.

De l'Attique il passe dans la Béotie ; visite les tombeaux des Platéens, les sources de l'Asope, les restes de Thespie, la fontaine Aganippé. Il contemple dans Orchomène les ruines de l'édifice où le roi Minyas avoit enfermé ses immenses trésors. Pausanias regardoit cet antique monument comme une des merveilles du monde. C'est une espèce de rotonde dont la voûte se termine insensiblement en pointe. La plus haute pierre de l'édifice en règle, dit-on, toute la symétrie et la proportion.

Mycènes, Lessa, Pallantium, Mantinée, Nauplia, le fleuve Erasinus, le fleuve Ophis, le marais de Lerne, le bois Pélagus où périt Epaminondas, le mont Arachnée et le port d'Epidaure, tout le continent de la Grèce, toutes les îles de l'Archipel fournissent à notre collégue le sujet d'une discussion géographique ou littéraire.

Il part et va rechercher Olympie. Les riantes vallées et les plaines fécondes qu'il traverse, lui font oublier l'aspect sauvage que lui avoient offert les hautes montagnes de l'Arcadie. Il commence à découvrir au loin les grandes sinuosités de l'Alphée. Il arrive à l'embouchure de ce fleuve, et se fait conduire à l'endroit où il supposoit que les ruines d'Olympie devoient être situées. Là, ses yeux rencontrent dans la plaine les restes du temple de Jupiter, dont il se hâte de mesurer les différentes parties. Il reconnoît l'Hippodrome et la fameuse barrière d'où s'élançoient les chars. Il voit l'Alphée entraînant avec lui des arbres, des sarcophages qu'il arrache au sol olympique. On venoit d'y trouver un casque

semblable à celui de la statue de Phocion. Le C. Fauvel s'empresse de l'acheter.

« Que de richesses, dit-il, ne doit pas renfermer « cette mine d'antiquités encore toute vierge ! Qu'il « seroit avantageux pour les arts d'exécuter le grand « projet conçu par le génie de Winckelmann ! » Notre collégue alloit l'entreprendre. Il y étoit même encouragé par le gouvernement, lorsque le changement du pacha de la Morée suspendit les efforts de son zèle. La guerre vint ensuite lui opposer des obstacles invincibles.

Au moment où, Pausanias à la main, il se préparoit à étudier les ruines de Mégalopolis, on lui apporte des médailles de la Messénie et de la Ligue des Achéens, avec une pierre gravée agate-onyx. Quelle est sa surprise, quand il voit que cette pierre représente le temple de Jupiter sauveur, dont il s'occupoit à lire la description ! Il reconnoît parfaitement le roi de l'Olympe assis entre deux femmes, dont une est Diane et l'autre la ville de Mégalopolis. Pausanias lui apprend le nom des sculpteurs qui avoient fait les statues ; Céphisidore et Xénophon, nés l'un et l'autre à Athènes.

Nous ne parlerons point de ses voyages à Sparte, à Corinthe, à Sicyone, à Egialée, à Salamine, à Delos, à Paros, aux sources du Simoïs et du Scamandre, etc. Le temps ne nous permet pas de nous arrêter avec lui dans ces contrées. Les gens de lettres l'y suivront avec plaisir, quand il aura publié ses notices.

Nous dirons aussi en très-peu de mots ce qu'il a fait en Ægypte. Il y a mesuré la colonne de Pompée, et moulé, auprès des pyramides, des portions de bas-reliefs. Il étoit sur le point de faire le voyage d'Ammon. Les rapports contradictoires des Arabes l'en ont détourné. Il quitte l'Ægypte et regagne Athènes, où il s'occupoit d'antiquités, de géographie et de numismatique, quand tout-à-coup il a partagé le sort de tant de François précipités dans les cachots de la Turquie. « Le récit de mes malheurs, « dit-il, ne seroit propre qu'à rappeler des souvenirs « que la paix nous commande d'éteindre. Je devois à « l'Institut national l'exposé succinct de mes travaux. « S'il daigne les approuver, j'aurai obtenu la récom- « pense flatteuse pour laquelle je les ai entrepris. » L'Institut a rempli le vœu de notre collégue.

Ouvrages imprimés.

De l'Etat de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain en l'an 9, par le C. RIBOUD, associé.

Premier numéro de la *Bibliothèque françoise*, troisième année, par le C. POUGENS, rédacteur.

Des navires employés par les anciens, pour servir de complément à deux autres ouvrages sur le même sujet, par le C. DAVID LE ROY.

Voyage du Bengale à Pétersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Kachmyr, la Perse, sur la mer Caspienne, etc., suivi de l'histoire des Rohillahs et de celle des Seykes, par feu Geor-

ges FORSTER ; traduit de l'Anglois, avec des additions considérables et une notice chronologique des Khans de la Crimée, d'après les écrivains turcs, persans, etc., par le C. LANGLÈS, 3 vol. in-8.° An X (1802).

Helvétius, ou *la Vengeance d'un sage ;* comédie en un acte et en vers, par le C. ANDRIEUX.

Musée des Arts.

On vient de placer dans le grand salon du Musée, le tableau allégorique de Rubens, représentant *Mars partant pour la guerre.* Cette composition poétique est une de ces idées heureuses qui assurent à leurs auteurs une réputation d'artistes penseurs, qui, au jugement des hommes de goût, l'emportera toujours sur celle des peintres de métier. Quel sujet en effet mieux rendu! et quelle plus belle leçon contre les fureurs de la guerre ! Mars, armé, s'arrache des bras de Vénus; il est entraîné par la Discorde, dont la tête est ceinte de serpens; elle est précédée des Furies poussant dans les airs des hurlemens affreux. Mars n'a fait qu'un pas, un meurtre est déja commis. Il foule les arts et les sciences. A ses pieds sont renversés une jeune femme dont le luth est brisé, un homme tenant un compas. La nature, représentée par une femme serrant son enfant dans ses bras, fuit épouvantée. Cybèle, éplorée, sort du temple de Janus, et le poursuit invoquant la clémence des dieux pour faire cesser les maux qui vont se répandre sur la terre.

Le musée central des arts va être très-incessamment enrichi de la belle figure antique, connue sous le nom de la *Pallas de Velletri.*

On la place, pour la perfection du travail, auprès de l'Apollon du Belvédère.

La restitution de cette statue à la France, n'a eu lieu qu'après d'assez longues difficultés. Mais enfin, le gouvernement napolitain, qui l'avoit fait transporter de Rome à Naples, comme une *propriété françoise*, a reconnu qu'aux termes du traité de paix elle devoit nous être rendue.

Le gouvernement françois, pour témoigner à son tour sa satisfaction à la cour de Naples, a fait remettre à son ambassadeur à Paris, un assez grand nombre de planches gravées, qui faisoient partie de la collection des planches de l'ouvrage sur les *antiquités d'Herculanum*, publié par le gouvernement napolitain. Elles avoient été vendues aux François par les Napolitains réfugiés; mais elles n'auroient pu être en France, qu'un objet de curiosité, tandis qu'elles seront utilement employées à Naples, où l'on continue le grand ouvrage que nous venons de citer.

Le convoi des objets d'arts venus de Naples, et destiné pour Paris, est arrivé ces jours derniers à Lyon. Ce convoi, composé de divers bateaux, et renfermant des objets du plus grand prix, est confié à la direction des CC. Grégoire et Bochine,

commissaires du gouvernement. Le conseiller d'état, préfet, informé de son arrivée, avoit donné, à toutes les communes riveraines du Rhône, les ordres nécessaires pour qu'elles portassent au convoi les secours dont quelque circonstance imprévue pouvoit lui faire éprouver le besoin. La cargaison est arrivée en bon état à Lyon, où elle séjournera quelques jours, attendu les *basses eaux* de la Saône, et la nécessité d'alléger les divers bateaux composant le convoi, à l'effet de les mettre à même de pouvoir naviguer sur cette rivière jusqu'à Châlons. Quelques objets venant d'Ægypte ont été embarqués à Marseille, et réunis à l'expédition de Naples. On remarque une civette, deux chats musqués, et un jeune lion.

Une très-grande partie des objets de sculpture qui étoient tombés au pouvoir des Napolitains lors de leur entrée dans Rome, au moment où les François alloient les faire passer tout encaissés à Paris, ont été remis, d'après un article du traité de paix fait avec S. M. sicilienne, aux commissaires du gouvernement, depuis longtemps partis pour recouvrer ces chef-d'œuvres. Trois vaisseaux les ont débarqués à Marseille. Déja plusieurs caisses sont en route pour Paris.

Sur le Crocodile.

Lorsqu'en Europe il est question de l'Ægypte et du Nil, il arrive souvent que l'on parle du danger

qu'il y a d'être dévoré par le crocodile. Il n'est pas assez généralement connu que cet animal amphibie ne se voit jamais dans le Nil qui traverse la Basse-Égypte, et qu'il faut même remonter considérablement dans la Thébaïde pour le voir. Je n'ai rencontré des crocodiles qu'après avoir outre-passé Gyrgéh. Cet animal sort volontiers du fond de l'eau dans les journées chaudes et lorsque le Nil est bas, pour se placer sur les bancs de sable que l'on rencontre fréquemment alors. C'est en avril et mai que j'ai voyagé dans le Saïd. Le crocodile se place rarement sur une des rives du fleuve, excepté lorsqu'elle est peu accessible et peu fréquentée. Il paroît qu'il connoît le danger auquel il s'exposeroit sans cette précaution. Ordinairement il ne s'éloigne pas plus d'environ six pas de l'eau. Le moindre bruit l'éveille; il ne m'a jamais été possible de l'approcher à portée du coup de fusil. Au reste, comme cet animal a une écaille très-dure, il est presque impossible de le tuer, à moins qu'on ne le blesse précisément sous une épaule. J'ai trouvé à Dendhéra un kachef qui s'amusoit singulièrement à la chasse du crocodile; il en avoit tué successivement sept que j'ai vus placés sur la terrasse de sa maison, de manière qu'à quelque distance on les auroit crus autant de canons. Si les gens du pays en tuent quelqu'un à coup de fusil, ou l'attrapent au moyen d'un piége, ils ne sont pas moins satisfaits que lorsqu'en Europe on tue un loup. Dans la quantité de crocodiles que j'ai rencontrés, soit en montant, soit en

descendant le Nil, je n'en ai pas vu de plus de huit à dix pieds. Prosper Alpin parle d'un crocodile de trente aunes de longueur; mais il est bon de remarquer que cet auteur n'a pas été dans la Haute-Ægypte, et qu'il a été probablement trompé par des faux rapports. Le célebre Norden dit en avoir vu de cinquante pieds de longueur : je pense qu'il s'est trompé également; car je n'ai trouvé personne dans le pays qui en ait vu d'aussi grands.

Quant au danger d'être dévoré par cet animal, il est infiniment moindre qu'on ne le croit ordinairement. Il paroît en général redouter l'homme, car il n'aime pas les lieux habités : aussi, plus on remonte vers les cataractes, plus il arrive d'en rencontrer. L'indifférence avec laquelle les habitans et leurs enfans s'amusent dans l'eau, et se promènent sur la rive du Nil, m'ont prouvé qu'ils ne redoutent pas le crocodile.

Si toutefois l'occasion favorable se présente, cet animal astucieux s'empare par surprise d'un mouton, d'une chèvre, d'un âne, et quelquefois d'un enfant qu'il tire vers le milieu et le fond du fleuve. Dans un seul endroit où les femmes ont coutume de remplir leurs vases d'eau, j'ai vu une palissade semi-circulaire de jonc, destinée à empêcher le crocodile de faire du mal; il avoit, dans cet endroit, saisi et arraché la mamelle d'une femme, dans le moment qu'elle se baissoit pour emplir sa cruche d'eau.

Il est une dernière et assez singulière observation à faire sur le crocodile; c'est que cet animal,

lorsqu'il reste hors de l'eau, est presque toujours entouré de différens grands oiseaux, entre lesquels j'ai constamment distingué le pélican. Quelle étrange rapport entre ces animaux si différens ! C'est un fait connu que le héron blanc, ou le garde-bœuf sympathisent singulièrement avec les buffles, les vaches et les bœufs. Existeroit-il une égale sympathie entre ces oiseaux, mais particulièrement entre le pélican et le crocodile ?

FRANK, *ex-médecin de l'armée d'Orient.*

Bureau des longitudes. — Prix d'astronomie.

Nous avons annoncé que le bureau des longitudes avoit adjugé un prix de 6000 fr. à M. Burg, astronome de Vienne en Autriche, pour ses tables des mouvemens de la lune. Nous nous faisons un plaisir d'ajouter que le premier consul, après avoir entendu notre rapport, a doublé le prix; et que le ministre de l'intérieur nous a chargés d'écrire à l'auteur que s'il vouloit venir en France, il auroit un traitement avantageux. LALANDE.

Plantes atlantiques, recueillies et observées dans les Iles Madères, de l'Ascension, de Saint-Jago et de Sainte-Hélène; par George FORSTER.

Tétrandrie.
Spermacoce verticillata.
Pentandrie.
Borrago tristis.

Convolvus alhaeoides.
——— mucronatus.
——— brasileensis.

Enneandrie.

Laurus indica.

Polyandrie.

Argemone mexicana.

Didynamie.

Teucrium canescens.
Mentha rotundifolia.
Origanum creticum.
Antirrhinum elegans.

Monadelphie.

Pentapetes erythroxylon.
Sida Rhombifolia.
—— pannosa.

Diadelphie.

Psoralea americana.

Syngénésie.

Spilanthus arboreus.
Solidago sparia.
——— leucodendron.

Mondoecie.

Epibaterium pendulum.
Jatropha curcas.

Eryptogamie.

Lonchitis ascensionis.
Aitonia rupestris.

George FORSTER a publié, dans le douzième volume des commentaires de la Société royale des sciences de Gœttingue, une fascicule de plantes magellaniques peu connues, dont voici l'énumération :

1. Muiarum biflorum.
2. Pinguicula alpina. L.
3. Ixia pumita.
4. Dactylis cœspitosa.
5. Polycarpon magellanicum.
6. Embothrium coccineum.
7. Galium aparine. L.
8. Plantago barbata.
9. Statice armeria. L.
10. Crassula moschata.
11. Juncus grandiflorus. L.
12. Berberis ilici folia.
13. ——— microphylla.
14. Melanthium pumilum.
15. Arbutus mucronata. L.
16. ——— pumila. L.
17. ——— microphylla.
18. Oxalis magellanica.
19. Wintera aromatica. L.
20. Ranunculus laponicus. L.
21. Chelone ruelloides. L.
22. Sisymbrium glaciale.
23. Perdicium magellanicum. L.
24. Tussilago trifurcata.
25. Amellus diffusus.
26. Calendula pumila.
27. Viola magellanica.
28. Fagus antarctica.
29. Phyllachne uliginosa.
30. Lichen berberinus.
31. Ancistrum decumbens.

Biographie.

François-Xavier BICHAT, élève du célèbre Dussault, et l'un des médecins expectans de l'Hôtel-Dieu de Paris, est mort le 3 thermidor, à l'âge de 28 ans; il a été enterré le 4 avec beaucoup de pompe; quinze voitures, couvertes de noir et suivies d'un nombre égal de voitures de remises, pleines d'élèves du même hôpital, formoient le cortége. Plus de six cents étudians à pied ont accompagné leur digne et intéressant professeur jusqu'à sa dernière demeure. Le C. Bichat est généralement regretté des savans; le succès de ses ouvrages sur l'anatomie faisoit beaucoup espérer de ses travaux, dans une science dont il auroit infailliblement reculé les limites.

Nous donnerons une notice sur ce jeune savant dont nous avons plusieurs fois annoncé les travaux.

CORRESPONDANCE.

Dax, le 30 messidor an 10.

THORÉ au C. A. L. *MILLIN.*

Citoyen, en lisant mon mémoire relatif à l'apparition récente des productions volcaniques sur les côtes du golfe de Gascogne, que vous avez eu la bonté d'insérer dans le *Magasin encyclopédique*, tome 1.er, VIII.e année, pag. 229, j'ai été on ne peut pas plus étonné d'y trouver une note, dans laquelle je taxe d'inexactitude la partie du *Traité*

général des pêches, par Duhamel, pour laquelle le C. Borda d'Oro a fourni des observations : cette note devoit se trouver biffée, ou croisée dans mon mémoire. Cependant, comme il paroît que j'ai fait cet oubli, puisqu'elle a été insérée, il est de mon devoir d'apprendre au public, que mieux instruit depuis l'avoir écrite, j'avois reconnu qu'elle ne devoit pas voir le jour. C'est pourquoi je vous serai infiniment obligé de publier dans votre prochain numéro, ma lettre, comme un témoignage de mes intentions.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la mieux sentie,
votre dévoué, THORÉ, *docteur-médecin.*

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA REPUBLIQUE.

Début de M.lle DUCHESNOIS.

Depuis longtemps on n'avoit pas vu de début aussi brillant. Une taille svelte, un organe flexible, et surtout une grande sensibilité, tels sont les avantages qu'a déployés la débutante. Elle n'est pas, comme toutes celles qui ont paru dernièrement, élève d'un acteur du théâtre français; c'est au C. *Legouvé* qu'elle doit les leçons dont elle a si bien profité.

Au milieu de quelques défauts, qu'elle perdra sans

doute en acquérant l'habitude de la scène, on a remarqué sa diction juste, la manière brillante dont elle fait sentir les beaux vers, et surtout beaucoup d'ame et de chaleur. Sous ce dernier rapport, on ne sauroit lui donner trop d'éloges.

Elle a été parfaitement secondée par *Saint-Prix*, qui jouoit le rôle de Thésée, et par *Saint-Phal*, qui a joué celui d'Hippolyte avec un talent supérieur.

Le public l'a demandée après la pièce, et elle a paru au milieu des plus vifs applaudissemens.

Théatre Louvois.

Le Billet de Logement, ou *la Rencontre.*

Cette petite comédie en un acte, jouée au commencement de ce mois, n'aura pas, sans doute, une seconde représentation. On n'a pas sifflé; mais on a bâillé.

Théatre Feydeau.

Le Trésor supposé, ou *le Danger d'écouter aux portes.*

Cette pièce a été jouée le 10 thermidor an X.

Géronte, tuteur, comme ils le sont tous au théâtre, c'est-à-dire, amoureux, jaloux et avare, aime, comme c'est encore l'usage, sa pupille, dont il voudroit s'approprier le bien : mais un amoureux, Crispin, son valet, une soubrette et la pupille elle-

même, conspirent contre le tuteur : comment ne le tromperoit-on pas. L'amoureux et le tuteur sont en marché pour une maison; mais le prix effraye le vieillard, qui rompt l'accord. On connoît son goût pour l'*observation ;* et Crispin, qui le sait caché dans un cabinet, dit, tout haut, qu'il y a dans la cave de cette maison vingt-quatre mille francs cachés sous une pierre. Géronte se presse d'achever le marché; mais quand il voit qu'il a été dupé, il se trouve trop heureux de consentir au mariage de sa pupille avec le jeune homme, qui lui rend le contrat de vente de la maison.

De la gaieté, qui dégénère quelquefois en bouffonnerie, mais quelques détails heureux, ont valu à cette pièce son succès. La musique est du C. MÉHUL; elle a contribué au succès de l'ouvrage, qui est du C. HOFFMAN.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

L'heureux Choix, ou *les Epoux dotés.*

Grâce à la circonstance, ce petit ouvrage a été applaudi le 7 thermidor. Il est bien froid, bien traînant; les idées des couplets sont loin d'être neuves; cependant il a été jusqu'à la fin; et on a nommé, comme auteurs, les CC. FONTENY et BOUTARD, qui ont fait au Vaudeville leur entrée par *Pannard, clerc de procureur.*

Raymond aime *Rose*, et desire l'épouser. Il se met

sur les rangs pour obtenir les 1000 francs de dot que le gouvernement accorde à celui qui est choisi par le maire, pour figurer à la tête des mariages. Son rival est un gascon très-fat et très-ennuyeux. Après beaucoup de scènes fort peu utiles, et qui ne sont rien moins que gaies, on nomme celui qui a été choisi ; c'est *Duvivier*. Mais Raymond est ce Duvivier; il a caché son véritable nom pour faire du bien plus à son aise, et pour être inconnu du père de Rose, qui a des motifs de haine contre sa famille.

Cependant il est choisi; on ne sait trop ni comment, ni pourquoi ; et la pièce finit par des couplets sur un air *très-baroque*, et dont le refrain est alternativement : *Ah la triste fête! Ah la bonne fête!* mais le public n'en avoit retenu qu'un seul ; et chacun sortoit en répétant : *Ah la triste fête!*

LIVRES DIVERS (1).

PHYSIOLOGIE.

NOUVEAUX Elémens de Physiologie ; par Anthelme RICHERAND, *chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, à Paris, professeur d'anatomie et de physiologie, et membre de plusieurs sociétés savantes. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée.* 2 vol. in 8.° Prix, 10 fr. broch. et 13 fr. francs de port pour les départemens. *Nota.* On a tiré 50 exemplaires de cet ouvrage sur papier velin. Prix, 20 fr. et 23 fr. francs de port. A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 12.

Parmi les sciences qui peuvent offrir quelqu'intérêt à l'étude et aux méditations de l'homme instruit, la physiologie a droit de réclamer un rang honorable. En effet, quoi de plus attrayant et de plus instructif à la fois que d'étudier notre organisation, d'observer l'admirable mécanisme qui préside à nos fonctions, de suivre, en quelque sorte de l'œil, ces mêmes fonctions différentes les unes des autres, jouissant d'une existence individuelle, et formant, par leur concours, la vie générale qui n'est que le résultat, l'ensemble de toutes ces existences particulières. Ces considérations, belles en elles-mêmes, et dont tout homme doit avoir quelques notions, deviennent d'un intérêt bien plus grand, d'une utilité bien plus immédiate pour le médecin, pour l'homme, en un mot, dont tous les soins, toutes les vues ont pour but de ramener nos fonctions à leur type primitif et de faire cesser les désordres

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait.

que les maladies y ont causés. Longtemps cette science utile fut comme toutes celles qui ne sont pas assez riches de faits, obscurcie par des erreurs sans nombre. A différentes époques, quelques hommes de génie posèrent des bases qui ont servi de point de ralliement à leurs successeurs ; mais c'est surtout dans ces derniers temps que, riches de l'expérience des siécles passés, plusieurs bons esprits ont cherché à y ajouter la leur, et ont dirigé de ce côté tous leurs travaux et leurs efforts ; de ce concours, de cette espèce d'émulation, sont sortis plusieurs bons ouvrages parmi lesquels, celui dont nous allons parler, occupe un rang distingué.

Des prolégomènes placés à la tête de l'ouvrage lui servent, en quelque sorte, d'introduction. L'auteur y présente des aperçus généraux sur les êtres naturels, les élémens qui les composent, les différences qui existent entre les deux grandes classes qui se partagent le domaine de la nature, sur celles qui distinguent les animaux des végétaux, sur le mode d'existence des uns et des autres, désignées par le nom de vie, sur la vie considérée plus particulièrement dans les animaux et spécialement dans l'homme, sur les deux principales lois de l'organisation, la sensibilité et la contractilité, sur les influences réciproques des organes les uns sur les autres, connues sous le nom de sympathies, sur l'habitude et ses effets, tant au physique qu'au moral, sur ce qu'on doit entendre par principe vital, c'est-à-dire, cette propriété par laquelle les êtres organisés résistent à leur destruction. Examiné dans l'homme, il ne paroît pas que ce principe ait un centre unique ; quoique disséminé dans toutes les parties de l'individu vivant, il paroît cependant être plus particulièrement concentré dans certains foyers tels que le cerveau, son prolongement vertébral, le cœur, etc. L'auteur expose ensuite diverses considérations sur les nerfs grands sympathiques ; il examine comment ces nerfs deviennent moyens d'union entre tous les organes des fonctions

assimilatrices, de même que les nerfs cérébraux font communiquer entre elles toutes les fonctions de la vie extérieure. Viennent ensuite des réflexions sur les rapports de la médecine avec les autres sciences; on y discute, avec une sage critique, quels secours elle a droit d'en attendre, et les limites de ses espérances à ce sujet. Les prolégomènes sont terminés par une classification des fonctions vitales; dans cette classification, toutes les fonctions sont partagées en deux séries; 1.° celle des fonctions propres à l'individu, 2.° celles des fonctions propres à l'espèce.

Fonctions propres à l'individu. Elles se composent de deux ordres; celles par lesquelles l'individu assimile à sa propre substance les alimens susceptibles de servir à la nourriture; celles par lesquelles l'individu entretient des rapports avec les individus qui l'environnent; or, ces rapports s'établissent par trois moyens, 1.° par les sensations qui l'avertissent de l'existence des corps; 2.° par les mouvemens qui l'en rapprochent ou l'en éloignent; 3.° par la voix qui le met à même de communiquer avec ses semblables ou tout autre être susceptible de l'entendre.

Fonctions propres à l'espèce. La voix forme le passage très-naturel de la première à la seconde classe. Celle-ci renferme les fonctions propres à la génération; le concours des deux sexes devenant ici nécessaire, il en résulte deux divisions, dont l'une comprend les fonctions propres à l'homme, l'autre les fonctions propres à la femme.

Les phénomènes des âges dans les deux sexes, ainsi que tout ce qui concerne les tempéramens, les différentes espèces d'hommes ne pouvant être rangés dans l'une des divisions précédentes, l'auteur en a fait un appendice séparé.

Cette classification présente un tableau méthodique et assez naturel des fonctions; aussi plusieurs physiologistes modernes s'en sont-ils plus ou moins rapprochés. Cette espèce de direction uniforme que

suivent aujourd'hui ceux qui cultivent la physiologie, cette analogie de vues et de principes prouve, jusqu'à un certain point, que cette classification offre le moins de côtés défectueux, quoiqu'il faille cependant ne jamais perdre de vue les sages conseils que Grimaud donnoit à ses disciples, conseils que le C. Richerand rappelle dans son ouvrage, et que nous nous plaisons à citer :

« La division que j'établis ne doit point être prise « à la rigueur, et comme étant d'une vérité ab- « solue; c'est une simple hypothèse à laquelle il ne « faut se prêter qu'en ce qu'elle va vous servir à « distribuer vos idées avec plus d'ordre; car tout « ordre, même arbitraire, est utile en ce qu'il sou- « met à notre réflexion une grande quantité d'idées, « et, qu'en conséquence, il facilite la comparaison « que nous devons en faire. Tous les actes de la « nature sont si rapprochés, ils sont liés entre eux « d'une manière si intime et si nécessaire, et la na- « ture passe de l'un à l'autre par des mouvemens « si uniformes, par des gradations si insensibles et « si ménagées; qu'il n'y a point d'espace pour « tracer les lignes de séparation ou de démarcation « qu'il nous plaît de marquer. Toutes nos méthodes « qui distribuent, qui classent les productions na- « turelles, ne sont que des abstractions de l'esprit « qui ne considère point les choses telles qu'elles « sont réellement, mais qui s'attache à certaines « qualités et néglige les autres. » GRIMAUD, *leçons manuscrites de physiologie.*

Il est aisé de voir, d'après ce que nous venons de citer, que le C. Richerand, tout en présentant l'ordre de classification qui lui a paru préférable, sait apprécier, à leur juste valeur, ces sortes de divisions qui peuvent varier et changer selon les côtés sur lesquels notre attention se porte, et qui ne doivent être regardées que comme des méthodes d'étude plus ou moins faciles.

Nous avons rendu compte dans le temps, de la

première édition de cet ouvrage (1), nous en exposâmes alors la distribution ; nous fîmes remarquer que ces élémens, composés d'après les mêmes vues que l'illustre Haller avoit composé les siens, étoient également éloignés et de la sécheresse de ces abrégés qui n'apprennent rien à ceux qui commencent l'étude de la science, et des développemens trop étendus de plusieurs autres ouvrages de même genre, d'ailleurs très-estimables, mais composés d'après un plan plus vaste ; nous jugeâmes que ces élémens étoient recommandables sous un grand nombre de rapports, et que le succès en étoit en quelque sorte assuré ; nos vues n'ont point été trompées, et le prompt débit de la première édition est venu à l'appui de notre opinion. Dans celle-ci l'auteur a fait un assez grand nombre de changemens notables ; quelques articles étoient trop resserrés, il les a étendus ; quelques incorrections lui étoient échappées, il les a fait disparoître ; les prolégomènes ont été refaits presqu'en entier ; en un mot, il nous a paru que l'auteur n'avoit rien négligé pour donner à son ouvrage toute la perfection qu'il peut comporter. C. G.

PHYSIQUE.

BETRACHTUNG eines merkwürdigen Gesetzes der Farbenænderung organischer Kœrper durch den Einfluss des Lichtes. Im Namen der Linneischen Societæt zu Leipzig herausgegeben von Christian Samuel WEISS, Doktor der Philosophie. C'est-à-dire, *Considérations sur une loi remarquable de l'altération de la couleur des corps organiques par l'influence de la lumière ; publiées au nom de la Société Linnéenne de Leipsic, par Chrétien-Samuel WEISS, docteur en philosophie.* Leipsic, chez *Charles Tauchnitz.* 1081. In-12 de 136 pages.

C'est une verité connue depuis longtemps par les

(1) *Magasin Encyclop.* Brumaire. An 10. p. 338.

physiciens que l'influence de la lumière sur les corps organiques de la nature, ne se borne pas à l'œil ; mais ce ne n'est que depuis quelques années qu'on a examiné ce phénomène avec plus d'attention ; on recueillit les observations faites antérieurement par *Ray*, *Dodart*, *Hales*, *Duhamel*, *Bonnet* et beaucoup d'autres naturalistes ; elles furent enrichies par celles de Scheele, de Berthollet, de Priestley, mais surtout par les travaux de Sennebier et d'Ingenhouss. Les secours que fournissoient la chymie moderne, et la physiologie épurée et philosophique mirent les naturalistes en état de considérer les effets de la lumière sous des rapports nouveaux, et de tirer des conséquences importantes des expériences qu'on avoit faites à ce sujet. En 1797, la faculté de médecine de l'université de Goettingue proposa à ses étudians cette question pour sujet de prix. Les deux ouvrages couronnés étoient de M. *Ebermaier* (1) et de M. *Horn* (2). On y trouve réunies les observations les plus importantes présentées sous des points de vues généraux. L'un et l'autre de ces ouvrages sont d'une lecture agréable ; le premier se distingue par la manière avantageuse de l'auteur de présenter son sujet ; le second par quelques vues nouvelles qui intéressent les sciences.

(1) Cet ouvrage a été depuis étendu par l'auteur, et publié en allemand sous le titre de *Versuch einer Geschichte des Lichts in Rücksicht seines Einflusses auf die gesammte Natur, und auf den menschlichen Kœrper, auser dem Gesicht, besonders, von D. J. C.* Ebermaier. C'est-à-dire, *Essai d'une Histoire de la Lumière par rapport à son influence sur toute la nature, et sur le corps de l'homme, à l'exception des yeux ; par le docteur J. C.* Ebermaier. Osnabrück. 1799. 8.°

(2) La dissertation de M. Horn avoit obtenu l'*accessit*. Il en publia la traduction sous le titre de *Ueber die Wirkungen des Lichtes auf den menschlichen Kœrper, mit Ausnahme des Sehens.* C'est-à-dire, *Sur les effets de la Lumière sur le corps de l'homme, à l'exception de la vue.* Kœnigsberg. 1799. 8.°

L'auteur du traité, dont nous nous occupons a eu un but beaucoup plus circonscrit ; c'est ce qu'indique déja le titre. Il ne s'occupe pas de l'influence de la lumière sur la santé et le bien-être des corps organisés en général, ni de celle qu'elle a sur les différentes actions de leurs organes, où cette action se manifeste. Il s'est borné à des considérations sur la loi la plus générale, d'après laquelle la lumière altère les couleurs des végétaux et des animaux vivans.

Son travail est divisé en trois chapitres. Dans le premier, il commence par établir la loi elle-même, et il rapporte les expériences qui servent à l'appuyer; dans le second chapitre, il examine cette loi avec plus de détail, ainsi que ses causes, et il recherche quelles sont les forces par lesquelles elle agit sur les corps organiques vivans. Dans le troisième chapitre, il s'occupe du but de la tendance de cette loi dans l'économie des corps organisés.

Quant au premier chapitre, on ne doit pas s'attendre à y trouver des données nouvelles ; il étoit suffisant pour le but de l'auteur de recueillir ce qu'on connoit de plus essentiel à ce sujet et de ne rien omettre d'important. Le travail le plus particulier à l'auteur est contenu dans le second et le troisième chapitres ; ils contiennent des vues nouvelles, et des développemens de quelques idées émises par d'autres ; ils méritent l'attention des naturalistes. Dans l'introduction qui précede ce petit ouvrage, l'auteur développe, en peu de mots, ses idées sur la nature des couleurs. Il promet, sur cette matière, un ouvrage dans lequel il la traitera avec plus d'étendue.

HISTOIRE NATURELLE.

ELÉMENS d'histoire naturelle, ouvrage couronné par le jury des livres élémentaires et adopté par le Corps-législatif pour les écoles nationales ; par A. L. MILLIN, conservateur des antiques, médailles

et pierres gravées de la bibliothèque nationale de France, professeur d'histoire et d'antiquité, membre de la Société royale des sciences de Goettingue, etc., troisième édition revue et corrigée d'après les meilleures méthodes qui ont paru depuis la première publication de l'ouvrage, et considérablement augmentée; enrichie de 22 planches contenant plus de 600 figures. Paris, *Leger*, libraire, quai des Augustins, n.° 44. An X. 1802. in-8.° Prix, 8 fr.

Depuis la première publication de cet ouvrage qui a remporté, en 1797, le prix proposé pour les livres élémentaires, deux éditions ont été épuisées; il se distingue particulièrement par l'ordre, la précision et la clarté, ses avantages ont été reconnus; il a eté traduit dans plusieurs langues, et l'auteur a fait à cette troisième édition des additions considérables, que les progrès de l'histoire naturelle rendent nécessaires. Il a refondu absolument quelques parties d'après des méthodes plus parfaites, il y a joint 22 planches qui contiennent plus de 600 figures dessinées avec justesse et avec soin, et qui sont très-utiles pour soutenir et captiver l'attention, et pour aider la mémoire. Des tables méthodique et alphabétique y facilitent les recherches; enfin, rien n'a été négligé pour rendre cet ouvrage commode, agréable et utile, et assurer son succès.

ERPÉTOLOGIE.

HERRN DE LACEPEDE'S Naturgeschichte der Amphibien oder der eyerlegenden vierfüssigen Thiere und der Schlangen. Eine Fortsetzung von Buffon's Naturgeschichte aus dem franzœsischen übersezt und mit Anmerkungen und Zusœtzen versehen von Johann Matthœus BECHSTEIN; Dritter Band, mit Kupfern. C'est-à-dire, *Histoire naturelle des Amphibies et des quadrupèdes ovipares et des serpens; par M. de LACÉPÈDE. Continuation de l'Histoire naturelle de Buffon. Traduction du françois avec*

des notes et des additions ; par Jean-Matthieu BECHSTEIN, *troisième volume avec des gravures.* Weimar, au comptoir d'industrie. 1801. 454 pages.

Nous annonçons avec plaisir la continuation de l'utile travail de M. Bechstein, sur l'important ouvrage du C. Lacépède. Nous avons annoncé précédemment les deux premiers volumes de cette traduction. Ce troisième joint, comme les autres, au mérite d'une traduction bien faite celui de contenir des observations et des additions importantes ; telles sont surtout les additions bibliographiques dont M. Bechstein a enrichi chaque article, et dans lesquelles il donne en même temps la synonymie. Le troisième volume de la traduction que nous annonçons contient les 239 premières pages du volume des serpens, de l'édition originale in-4.° Le reste de ce volume formera sans doute le quatrième de la traduction. Outre les additions bibliographiques dont nous avons parlé, et qui augmentent beaucoup l'utilité de l'ouvrage, M. Bechstein a intercallé à leur place un nombre considérable d'espèces qui manquent dans l'original. Les gravures, au nombre de 30 pour ce volume (1), sont faites avec soin, et très-souvent coloriées.

ENCEPHALO-CRANIOSCOPIE.

DARSTELLUNG der neuen auf Untersuchungen der Verrichtungen des Gehirns gegründeten Theorie der Physiognomik des Hn. Dr. Gall in Wien. Zweyte sehr vermehrte Auflage mit einem Kupfer. C'est-à-dire, *Exposition de la nouvelle Théorie de physiognomie basée sur l'examen des fonctions du cerveau ; par M. le docteur Gall, à Vienne. Seconde édition très-augmentée, avec une gravure.*

(1) On y trouve encore deux gravures qui appartiennent au volume précédent.

Weimar, au comptoir d'industie. 1801. In-8.° de 70 pages.

M. Froriep, professeur de médecine à l'université de Jena, avoit inséré dans le Journal des sciences naturelles, rédigé par M. Voigt, un mémoire sur le système du Dr. Gall, dont il avoit écouté une suite de leçons dans lesquelles ce physicien avoit développé ses idées. Comme à l'époque où ce mémoire fut imprimé, M. Froriep, sur la prière de plusieurs de ses auditeurs, leur avoit donné d'abord dans ses leçons d'ostéologie, et par la suite dans quelques leçons particulières, un aperçu rapide de ce même système; on fit tirer séparément le mémoire en question. La vente rapide qui s'en fit, engagea M. Froriep à le faire réimprimer avec quelques additions. Nous venons de publier dans ce journal (1) un mémoire de M. Bojanus, qui, pendant son séjour à Vienne, suivit aussi les démonstrations du Dr. Gall. M. Bojanus n'avoit pas vu le mémoire de M. Froriep quand il composa le sien; nous le lui avons communiqué depuis, et il est résulté de la comparaison des deux mémoires que M. Bojanus indique quelques organes de plus que M. Froriep, et qu'au surplus, sur son dessin dont la dimension est plus grande, il a aussi déterminé l'espace qu'occupe chaque organe et ses limites, tandis que M. Froriep ne les indique que par un numéro placé sur la figure du crâne. Au reste, comme M. Froriep l'observe dans une lettre insérée dans le Mercure allemand, ni lui ni M. Bojanus ne peuvent avoir eu l'intention de développer complètement le système de Gall; leur but étoit d'en donner un aperçu. L'ensemble ne doit et ne peut être développé que par Gall lui-même, dans un grand ouvrage auquel il travaille depuis longtemps et qui, sans les scrupules de la censure de Vienne, auroit déja vu le jour.

(1) Année VIII, t. 1, p. 445-472.

Economie sociale.

Harmonie hydro-végétale et météorologique, ou *Recherches sur les moyens de recréer, avec nos forêts; la force des températures et la régularité des saisons, par des plantations raisonnées, dédiée au premier consul; par* Rauch, *ingénieur des ponts et chaussées.* 2 vol. in-8.° broch. Chez *Levrault*, frères, libraires, quai Malaquais. Prix, 9 fr., et 11 fr. 25 cent. francs de port. 1802.

L'assemblée nationale de 1792, fidelle au plan qu'avoit déja adopté la constituante, agita la question de l'aliénation des forêts au moment où la nation souveraine s'en étoit emparée et les dévastoit. Le C. Rauch s'empressa d'adresser au président des réflexions sur cette matière importante, et principalement sous le rapport intime que les forêts ont avec l'économie animale, et leur influence visible sur l'hâtmonie des élémens. Ce sont les premières idées qu'il s'est occupé à développer, et qui ont produit les deux volumes qu'il publie; elles sont établies sur des recherches, sur des observations, sur des expériences qui en prouvent la solidité, et qui, dans plusieurs chapitres, parviennent jusqu'à la démonstration. Cet ouvrage, vraiment patriotique, mérite de fixer, avec des modifications, l'attention du gouvernement sur l'aménagement des forêts, sur la plantation des arbres, soit d'utilité, soit d'agrément, des grandes routes et des chemins vicinaux; sur la pêche, sur la chasse, sur les étangs, sur les canaux navigables, sur les pépinières. L'auteur, rempli de son objet, se livre à l'exagération, lorsqu'il veut que les plantations soient multipliées de manière, qu'on pourroit craindre que la France ne fût, dans trente ans, plus couverte d'arbres et de bois qu'elle l'étoit lorsque les enfans de Benoît et de Bernard se chargerent de la fertiliser, en défrichant ses vastes forêts, en desséchant ses immenses marais, en assé-

nissant sa température. L'auteur prétend que les vents de l'ouest qui règnent presque toute l'année en France, nous viennent de sa position géographique, dont la face occidentale est vis-à-vis du grand continent de l'Amérique, et par conséquent de deux mille lieues de mer. « Les innombrables nuages qui « s'élèvent de ce vaste réservoir produisent des vents « d'autant plus impétueux, qu'après avoir charrié « et accumulé sans obstacle ces énormes masses « aqueuses, et trouvant nos bassins ouverts par le « déboisement des montagnes qui, autrefois, les « protégeoient, ils se déchaînent en tous sens avec « une fureur si orageuse, qu'annuellement et dans « tous nos départemens ils causent les ravages les « plus désastreux. » C'est au déboisement de l'Asie et de l'Afrique, que l'auteur attribue la sécheresse et l'infertilité de ces parties du globe, autrefois si florissantes; il menace l'Europe du même sort. « Si « les nouveaux déserts de l'Asie et de l'Afrique sont « aujourd'hui desséchés, brûlés par un soleil inexo- « rable, ceux qui se formeront successivement en « Europe seront au contraire desséchés et glacés par « le départ des bois, des eaux, de la population et « de la chaleur de la terre. » Pour prévenir cette catastrophe, le C. Rauch propose de couvrir promptement les sommités de nos trois mille lieues de chaines de montagnes, d'arbres convenables au sol et à la température, comme le cèdre, le mélèze, le cyprès, le pin, le sapin, qui arrêteroient et modifieroient les vents les plus violens et les plus élevés. Le chapitre quatrième est destiné à nous faire connoître les qualités, l'utilité et les vertus même des arbres qu'il propose d'employer à cette grande régénération.

Les plantations des grandes routes sont un agrément, une richesse et une ressource; plusieurs en étoient ornées; elles ont souffert par le défaut d'entretien et de remplacement, ou ont disparu par les suites du système destructeur. Vingt millions de pieds d'arbres qui équivalent à une forêt de cent

mille arpens ou de cinq cents hectares par département, restent à planter le long de leurs bords. Le tilleul, le marronier, l'orme, le saule, le noyer, le peuplier, le mûrier, semblent devoir être préférés; ce sont les arbres fruitiers qui sont destinés aux communications rurales, et à couvrir la nudité de nos campagnes. Ici l'auteur regrette fort que ce soit aux dépens de tant d'Africains, qu'un fragile roseau soit devenu nécessaire à notre existence; il croit qu'on pourroit trouver dans l'érable et le bouleau, dans la carotte, le turneps, la betterave, dans nos fruits *sucriers*, comme les poiriers, les pommiers, les pruniers, etc., un remplacement moins inhumain et aussi abondant. Il n'a donc pas réfléchi jusqu'où s'élève en France la consommation d'une denrée que les produits de la totalité de son sol ne pourroit remplacer, fut-il couvert des arbres et des plantes qui devoient la suppléer. On franchit toujours les bornes du possible, lorsqu'on veut soumettre toutes les vraisemblances à ses systèmes, qui ne sont plus alors que des chimères.

Le C. Rauch a une telle passion pour les arbres, qu'il s'élève avec humeur contre les progrès de la culture. « Le laboureur aveugle, dit-il, qui s'imagine remplir les vues de la nature, en étendant « ses *funestes* défrichemens pour élever ses *monotones* sillons sur les ruines des *fructifiantes* forêts « qui, sur le même espace, ont su faire vivre dans « l'enchantement du bonheur, cent fois plus d'êtres, « détruit, au contraire, de jour en jour davantage; « il ne voit point que les récoltes de son blé *seul*, « *si peu de chose dans la balance de nos besoins* et « des autres produits de la nature, seront d'autant « plus subordonnées aux désordres des élemens, qu'il « en multipliera les causes. » Entraîné par son penchant irrésistible, il veut que les monumens *héroïques*, les monumens religieux, les églises, les tombeaux soient entourés d'*arbres odoriférans, qui y répandroient cette majesté religieuse qui fait mieux sentir la présence du père des mortels.* Il couvre

vingt millions d'arpens de friches, de bruyères et de landes, de quatre cent quatre-vingts millions d'arbres de toute espèce; il environne nos étangs de trente millions d'arbres *précoces*. Cinq cent mille lieues de ruisseaux qui se cherchent et s'unissent *par mille cadences agréables, seront décorés par neuf millions six cent mille arpens de forêts d'ormes, de peupliers, de marsaults, de trembles, de saules et d'osiers, destinées à rappeler dans leur sein, les amours, les plaisirs et la fécondité.*

Ce n'est pas tout; « douze mille lieues de fleuves « et de rivières vivifiés reprenant leur original et « brillant vêtement dans deux cent millions d'arbres « qui, dans leur ascension graduée, proclameront « leur grandeur et leur caractère d'utilité; rehaussés « au lointain de huit cent mille lieues de lizières de « prés plantés en colonnades, par trois millions deux « cent mille arpens d'arbres variés dans leur port, « leurs fleurs, leurs fruits, leurs feuillages et leurs « ombres, avoisinés d'anciens marais métamorphosés « en forêts productives et odoriférantes.....; « enfin soixante mille écoles végetales (c'est-à-dire « pépinières), destinées à étendre, à généraliser la « perfection du premier, du plus utile des arts, à « peupler, à couvrir la France de charmes, de majesté et de riches trésors. »

Nous avons transcrit ce paragraphe de l'ouvrage, soit pour faire connoître toute l'etendue du système de végétation de l'auteur, soit pour donner une idée de son style; par l'une, on voit la France devenue dans peu d'années une forêt impénétrable; par l'autre, on ne peut douter que le séjour qu'il a fait, par état, dans les diverses parties de la France, et celui de la haute Lorraine, où il est fixé, ne lui aient fait adopter, sans s'en apercevoir, des façons de s'exprimer qui s'éloignent plus ou moins de la pureté de notre langue; on peut dire même que son style n'est pas exempt de néologisme. Au reste, cet auteur craignant que le lecteur ne fût rebuté par la stérilité de ses immenses calculs, a cru devoir em-

ployer une manière poétique de rendre ses idées, qui fait de chaque chapitre autant de chants d'un poème. La fable, l'histoire, l'érudition sont employées à embellir ces deux volumes, sans compter une immense profusion d'épithètes souvent déplacées ou inutiles. La publication d'un pareil ouvrage est louable pour le fond, tout exagéré qu'il est; mais le mode d'exécution ne l'est pas. A. J. D. B.

Défense des considérations sur le célibat, relativement à la population, aux mœurs et à la politique; par Poncet de la Grave, *en réponse à la critique du Célibataire anonyme, insérée dans le journal de Paris, du 24 brumaire an* 10, *N.° LIV, pag.* 320 *et* 321. Paris, *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28. An 10. 1802.

C'est en vain que le C. Poncet de la Grave répondra aux critiques faites de son ouvrage sur le célibat. Les cocardes jaunes dont il veut affubler les célibataires; la privation d'une partie de leurs biens qu'il conseille de leur faire essuyer, mais surtout la proposition singulière de noyer tous ceux qui persisteroient dans leur résolution, doivent empêcher de lui répondre sérieusement. Nous renverrons le lecteur à l'article sur son ouvrage, inséré précédemment dans le Magasin encyclopédique. T. D.

Supplément au Mémoire de la libre navigation du Rhin : contenant quelques observations sur le mémoire imprimé par ordre du comité consultatif du commerce de Strasbourg, et intitulé : De la Navigation du Rhin; *par P. F. Paravey, négociant à Coblentz.* In-8.° de 32 pages. Prix, 40 cent., franc de port, 50 cent. Coblentz. — Paris, *Charles Pougens*, quai Voltaire, n.° 10.

EDUCATION.

BIBLIOTHÉQUE géographique et instructive des jeunes gens, ou *Recueil de voyages intéressans, dans toutes les parties du monde, pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse; par* CAMPE, *traduit de l'allemand, et orné de cartes et de figures.* 2 vol. in-18. Chez J. E. Gabriel *Dufour*, libraire, rue de Tournon, n.° 1126; et à Amsterdam, chez le même.

La génération qui commence doit valoir mieux que celle qui l'a précédée, si elle sait profiter de tous les moyens d'instruction qu'on lui prodigue. On voit paroître tous les jours des ouvrages uniquement destinés à l'initier dans toutes les sciences, à favoriser toutes les dispositions, *abrégés, essais, élémens, introductions, notions élémentaires, etc.*; tout est dirigé vers ce but; et ce sera un reproche à faire aux instituteurs, une grande négligence de la part des élèves, s'ils n'emploient pas, les uns et les autres, les provisions qu'on accumule autour d'eux, les facilités qu'on leur offre. Berquin, Jauffret, M.me de Genlis, en France; Campe, en Allemagne, se sont occupés à mettre à la portée des jeunes gens les premières instructions qui conviennent à leur âge. Ce dernier a, pour ainsi dire, rempli la tâche qu'il s'étoit imposée, en abrégeant pour eux les voyages les plus connus et les plus véridiques, en supprimant les détails scientifiques, et en semant sa narration de réflexions, tantôt religieuses et morales, tantôt instructives et enjouées. L'auteur allemand, voulant éloigner ses enfans de toute lecture futile et quelquefois dangereuse, comme celle des romans, a imaginé ce recueil de voyages qu'on se propose de publier successivement, en en faisant paroître deux volumes tous les deux mois, ce qui formera douze volumes par an. On le publiera par souscription, pour le prix de 18 francs, payables par sixièmes à chaque

chaque livraison, ou seulement 15 francs en payant la totalité avec la première livraison. Le port, pour les départemens, est de 4 francs.

Les deux premiers volumes contiennent le *Voyage au Spitsberg* et à *la Nouvelle-Zemble*, par les Hollandais; les *Aventures surprenantes de quatre matelots russes sur les côtes de Spitzberg*, le *Voyage de Vasco de Gama aux Indes orientales; celui de Boutekou, hollandois, aux mêmes indes*, et le malheureux voyage de M.me Godin de Riobamba, près de Quito, au Perou, jusqu'à Cayenne, à travers le pays et sur le fleuve des Amazones. Ces abrégés, écrits d'un style simple, tel qu'il convenoit à l'instruction des jeunes élèves à qui ils étoient destinés, sont accompagnés de cartes, sans lesquelles ces récits auroient été sans intérêt, et en général l'étude de la géographie sans succès.

On doit savoir gré au traducteur du projet qu'il a eu de faire connoître, en France, un recueil qui est estimé en Allemagne.

Biographie.

Vitam Johannis Hermann scripsit Thomas Lauth. Argentorati, typis fratrum Levrault. An x. 1802. In-8.° de 64 pages.

La mémoire d'Hermann est trop chère à tous ceux qui cultivent l'intéressante science, dite de préférence celle de la nature, pour que nous puissions passer sous silence l'esquisse de la vie de ce savant distingué, que le C. Lauth, professeur d'anatomie à l'université de Strasbourg, vient de présenter au public. Nous nous empressons d'en communiquer à nos lecteurs l'extrait suivant :

Jean Hermann naquit le dernier jour de l'an 1738, dans le bourg de Barr, à six lieues de Strasbourg, au pied des Vosges. Son père, ministre protestant au même lieu, employa ses loisirs à des expériences de physique, et excita dans l'ame d'Hermann, dès son

enfance, une passion ardente pour l'étude des sciences naturelles. Hermann, après avoir fait les progrès les plus signalés, tant dans le gymnase que dans les cours des professeurs de l'université de Strasbourg, dans l'art oratoire, dans la science des langues, de l'histoire, des antiquités, de la philosophie, des mathématiques et de la physique, progrès attestés par différens écrits et les dissertations qu'il a fait successivement paroître, entra dans la carrière de la médecine, à laquelle il s'étoit proposé de se vouer particulièrement.

En 1763, il fut créé docteur en médecine. A cette époque, il entreprit son voyage à Paris. Il employa son séjour dans la capitale à se concilier l'amitié des savans les plus distingués d'alors, à étendre le domaine de ses connoissances, et à enrichir son cabinet d'histoire naturelle.

A l'âge de 26 ans, Hermann donna le premier de ses cours d'histoire naturelle, dont une chaîne non-interrompue se prolongea jusqu'au moment de sa mort : en même temps il enseigna différentes branches de la médecine. En 1768, l'université de Strasbourg le nomma professeur extraordinaire de médecine. Dix ans après, on lui accorda la chaire philosophique. En 1782, on lui confia l'enseignement de la pathologie; mais après la mort de Spielmann, survenue en 1784, il fut nommé son successeur pour la botanique, la chymie et la matière médicale.

A plusieurs reprises, des universités d'Allemagne offrirent à Hermann des chaires lucratives; il s'y refusoit constamment; il étoit trop sincèrement attaché à sa patrie.

En l'an 3, à l'ouverture des trois écoles spéciales de médecine, Hermann fut nommé professeur de botanique et de matière médicale auprès de celle de Strasbourg; et, en l'an 4, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département du Bas-Rhin.

Le mérite d'Hermann fut apprécié, tant au sein de sa patrie qu'au dehors. Les sociétés littéraires les

plus célèbres s'empressoient de porter son nom sur la liste de leurs membres; nous n'en citons que la Société royale de Suède; celle de physique, à Berlin; celle de Linné, à Londres; la Société minéralogique, à Iéna; la Société d'histoire naturelle, à Paris; l'Institut national de France. Parmi le grand nombre de ses correspondans, M. Lauth cite, entre autres, Buffon, Cuvier, Albert, Fortis, Haüy, Lacépède, Millin, La Peyrouse, Bloch, Zimmermann, Esper, Schreber, Beckmann, Leske, Humboldt, etc.

Une maladie de poitrine termina la vie d'Hermann, le 12 vendémiaire an IX. Sa mort fut digne d'un sage qui avoit consacré ses jours à l'étude de la nature.

Hermann, pendant le cours de sa vie, toujours active, toujours utile, a formé un grand nombre d'élèves; on lui doit un des plus beaux cabinets d'histoire naturelle, auquel il a généreusement sacrifié la plus grande partie de sa fortune; et, sans avoir publié un ouvrage étendu sur l'ensemble de sa science, il sut l'enrichir par des découvertes intéressantes, par des observations neuves et judicieuses qui sont consignées dans ses nombreuses dissertations, dans des journaux littéraires et dans des ouvrages d'autres auteurs.

La mort d'Hermann enleva à la fois, à la république des lettres et à l'état, un citoyen précieux.

STOEBER.

ANTIQUITÉS.

CHOIX de Costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, leurs instrumens de musique, leurs meubles, et les décorations intérieures de leurs maisons, d'après les monumens antiques, avec un texte tiré des anciens auteurs, dessiné, gravé et rédigé par N. X. WILLEMIN. Onzième livraison.

Il paroît, tous les deux mois, une livraison de six planches, imprimées sur papier grand-raisin

vélin de Bages, caractère de Didot, dont le prix est de 9 fr. Il en a été tiré un petit nombre d'exemplaires avant la lettre, sur papier grand-lys superfin vélin.

Cet ouvrage, petit in-fol., composé de 150 planches environ, est divisé en trois parties. Il traite des habitans de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe, en commençant par les Ægyptiens et finissant par les François. On souscrit, à Paris, chez l'auteur, seul propriétaire de l'ouvrage, au Musée des monumens françois, rue des Petits-Augustins, faubourg Saint-Germain.

Cette onzième livraison contient des armures antiques, telles qu'une épée, des cnémides, différens casques avec leurs ornemens, des chars, des boucliers, quelques agrafes, etc.

DISSERTATION sur le Vase d'or trouvé à Rennes, le 26 mars 1774, lue à l'Institut national, classe de littérature et beaux-arts, en ses séances des 13, 18 et 25 fructidor an IX; par A. L. COINTREAU, auteur de l'Histoire du cabinet des médailles. In-4.° de 70 pages avec deux planches. Prix, 3 fr.; franc de port, 3 fr. 50 cent. Paris, Charles *Pougens*, quai Voltaire, n.° 10.

BELLES-LETTRES.

PRINCIPES généraux des belles-lettres; par Louis DOMAIRON, ancien professeur de belles-lettres à l'école militaire. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. 3 vol. in-12. Prix, 7 fr. 50 cent, et 10 fr. franc de port. A Paris, chez *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28.

Ce sont encore ici trois volumes pour l'instruction de la jeunesse. Ils contiennent une grammaire et une rhétorique, dont Restaut, Wailly, Rollin, Le Batteux, Marmontel, ont fourni les matériaux. Le

professeur y a ajouté des exemples bien choisis, des observations utiles à ceux à qui elles sont adressées, et une notice plus ou moins longue sur les célèbres écrivains qu'il a cités. Il y a de l'ordre, de la méthode dans la division de ces instructions classiques; l'auteur n'a point négligé d'y joindre des notes *historiques*, *mythologiques*, *géographiques*, qui concourent à l'enseignement de ses élèves. Plusieurs instituteurs s'étoient servi avec succès de la première édition de cet ouvrage; ce qui a engagé l'auteur à le perfectionner, et à publier cette seconde édition, augmentée d'un troisième volume.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

ASIATISCHES Magazin. Verfasst von einer Gesellschaft Gelehrten und herausgegeben, von Julius KLAPROTH. C'est-à-dire, *MAGASIN asiatique, rédigé par une société de savans, et publié par Jules* KLAPROTH. *Première année; premier cahier.* Weimar, au comptoir d'industrie. 1802. 100 pag. in-8.°

L'Asie, le berceau du genre humain, offre un mélange étonnant de nations et de langues diverses, dont l'étude présente insensiblement à l'observateur attentif des résultats importans; et, d'un autre côté, les relations commerciales de quelques nations de l'Europe avec cette partie du globe, contribuent à nous la faire mieux connoître de jour en jour. De notre temps, des événemens de différente nature ont fait porter sur les peuples de l'Asie l'attention particulière du public. Un journal, de la nature de celui que nous annonçons, ne peut pas manquer d'intéresser une classe assez nombreuse de lecteurs; et la forme d'un journal paroit en effet le moyen le plus convenable de populariser, pour ainsi dire, la connoissance de ces contrées et des nations éloignées. « *La poésie, la mythologie, l'archæologie, la philosophie, la philologie, l'histoire, la géographie,*

« *l'histoire naturelle* (dit M. Klaproth, dans l'in-
« troduction), seront les principaux objets de nos
« travaux. Nous donnerons aussi à nos lecteurs des
« détails et des observations sur le caractère, les
« mœurs et les usages des peuples de l'Asie. Nous
« espérons ne pas nous borner à ce qui est connu
« déja, mais donner des détails nouveaux et inconnus
« jusqu'à présent.

« Les sources dans lesquelles nous puisons nos
« connoissances sur l'Asie sont, ou les monumens
« littéraires, ou écrits des peuples qui habitent
« l'Asie, ou bien, à leur défaut, des récits des
« voyageurs.

« L'étude des langues orientales, qui n'a con-
« stamment trouvé qu'un petit nombre d'amateurs,
« a été cultivée par eux sous des rapports trop bor-
« nés; il en est résulté qu'on est bien loin d'avoir
« retiré des ouvrages des Orientaux tout le fruit qu'ils
« auroient pu nous présenter. La langue arabe a été
« cultivée plus que les autres langues de l'Orient,
« mais presque uniquement par de savans théolo-
« giens, et sous le rapport de la critique et de l'in-
« terprétation de la bible. Ce ne fut que dans les
« temps modernes qu'on vit aussi d'autres savans
« cultiver cette langue sous des rapports d'une uti-
« lité plus étendue. »

De nos jours, les relations des Européens avec la Perse, ont aussi engagé à l'étude de la langue de ce pays. M. Klaproth fait à cette occasion un eloge mérité des travaux de sir William Jones, qui, non-seulement par ses ouvrages, mais aussi par la fondation de la Société de Calcutta, a fait connoître aux Européens la littérature persanne, et leur en a facilité l'étude.

Les autres langues de l'Orient ont été jusqu'à présent moins connues chez nous, que celles dont nous venons de parler; mais il est à présumer que plus les relations de l'Europe, su tout de l'Angleterre avec l'Asie s'étendront, plus elles deviendront l'objet de l'étude des Européens.

Les mémoires que contiendra le Magasin asiatique seront, ou des extraits et des traductions d'auteurs arabes, persans, turcs et chinois, ou bien des ouvrages originaux des collaborateurs, ainsi que des traductions et des extraits d'ouvrages importans et précieux qui paroîtront sur l'Asie.

Un des plus importans articles de ce premier cahier est le II.e : *sur les parties de l'Asie du milieu, au-delà du Mus-Tag* (Imaüs), *autant qu'elles étoient connues des anciens*. L'intérêt de cet article est augmenté par la petite carte, comprenant depuis le 135° — 180° de latitude, qui s'y trouve jointe, et sur laquelle on peut suivre les recherches de l'auteur, dont le but est de réconcilier les notions que Ptolémée nous donne sur ces contrées, avec celles que nous ont fourni les voyageurs modernes. Les soins que M. Bertuch met à enrichir cet ouvrage de tout ce qui peut contribuer à le rendre plus utile, mérite des éloges (1).

Son établissement, connu d'une manière avantageuse, sous le nom de *Comptoir d'Industrie de Weimar* (qu'il ne faut pas confondre avec d'autres *comptoirs d'industrie* établis dans d'autres villes, depuis l'existence du sien), est en état, plus que beaucoup d'autres, de donner aux ouvrages qu'il publie ce degré de perfection, en y joignant les gravures, les cartes géographiques et les airs de musique qui peuvent servir à l'explication du sujet. C'est ainsi que, dans ce premier cahier, à l'occasion d'une lettre sur la musique des Chinois, par un Danois, qui a fait quelque séjour à la Chine, on trouve la musique gravée d'un air chinois.

Un autre mémoire intéressant de ce premier cahier

(1) Nous avons déja eu occasion de rendre justice au zèle éclairé que M. Bertuch montre pour le progrès des sciences utiles, en rendant compte de son Prospectus des Tables générales d'Histoire naturelle (*Mag. Encycl.* Année VI, t. I, p. 72). Nous aurons occasion de revenir incessamment sur ce sujet, dans ce journal, à l'occasion de quelques autres ouvrages publiés aux frais et par les soins de M. Bertuch.

du Magasin asiatique contient un abrégé des recherches du C. LANGLÈS, sur les notices que les auteurs indigènes, c'est-à-dire arabes et persans, donnent sur Persépolis ou Istachar. Ces recherches du C. Langlès se trouvent dans son élégante collection de Voyages dans l'Orient, dont la continuation est généralement desirée.

Le cinquième mémoire donne l'explication de l'inscription cufique de l'onyx, que le fameux imposteur littéraire, l'Abate *Vela*, avoit persuadé au roi de Naples être l'anneau de nôce de Roger, fondateur du royaume de Naples, et pour lequel le roi avoit pris depuis ce temps tant de prédilection qu'il ne le quittoit jamais. Le frontispice de ce premier cahier est orné d'une copie de l'inscription de cet onyx, faite avec soin, d'après la gravure que M. HAGER en avoit publiée dans sa *Relation d'une insigne imposture littéraire*, etc. (Erlangen, 1799, in-4.°) dont le C. Silvestre de Sacy a donné une analyse dans ce journal (1). Dans cet ouvrage, M. Hager s'étoit contenté de publier l'inscription, en déclarant qu'elle ne contenoit rien de ce que l'Abate Vela prétendoit y trouver; au reste, il n'entra dans aucun détail sur l'explication même de cette inscription. Depuis ce temps, le journal de Berlin (*Berlinische Monatschrift*) avoit publié une explication de cette pierre; et M. le professeur ADLER en donna une seconde dans les *Oriental Collections* de M OUSELEY (vol. II, p. 425). L'exactitude de cette dernière est garantie, et par le nom de ce célèbre orientaliste, et par la forme extérieure et la rime de l'inscription; c'est celle que l'éditeur du Magasin asiatique communique à ses lecteurs. Voici comment M. Adler lit cette inscription :

Jesir elhek min akkader
Kol min vai fela gader.

Ce qu'il traduit par : « *La verité et la justice vien-*

(2) Voy. *Magasin Encycl.* Année V, t. VI, p. 550.

« *nent de Dieu. Celui qui observe cela est sûr de* « *ne pas se tromper.* »

Le VI.e article de ce premier cahier contient un fragment d'une comédie, ou plutôt d'une parade ou farce chinoise, intitulée le *Pu-Kàng*, ou le Racommodeur de pots, dont une *Tàn*, ou demoiselle, a fort besoin pour racommoder son petit pot endommagé. Dans la Chine, il y a un grand nombre de ces raccommodeurs ambulans de vases de porcelaine, qui (à peu près comme ceux qu'on voit faire le même métier à Paris) savent percer les vases de porcelaine endommagés de petits trous très-fins, dans lesquels ils passent du fil d'archal, bien mince. Le numéro est terminé par des sentences tirées de différens auteurs orientaux.

Il est à desirer que ce recueil intéressant trouve de la part du public l'accueil favorable qu'il mérite; et que, continué pendant un nombre considérable d'années, il devienne ce que ce premier cahier promet, un magasin des richesses les plus exquises de ce que l'Orient nous offre de plus beau et de plus remarquable. W.

Monument de Yu, ou la plus ancienne Inscription de la Chine, suivie de trente-deux formes d'anciens caractères chinois, avec quelques remarques sur cette inscription et ces caractères; par J. Hager. Prix, 26 fr., cartonné. A Paris, chez *Treuttel* et *Würtz*. Impression de P. *Didot* l'aîné.

M. Hager, en publiant à Londres, il y a un an, son introduction à l'étude des caractères chinois, sous ce titre : *An explanation of the elementary characters of the chinese*, avoit cru devoir consacrer une grande partie de cette introduction à offrir une idée des élémens primitifs qui ont donné naissance aux caractères chinois, et des diverses formes sous lesquelles ces caractères ont paru à différentes époques. Parmi ces anciens systèmes d'écri-

ture, dont plusieurs ne sont peut-être dus qu'à l'imagination des antiquaires chinois, il en est dont la certitude repose, si nous en croyons les missionnaires européens, sur des monumens authentiques. Du nombre de ces monumens est l'inscription de Yu, destinée, suivant la tradition du pays, à conserver et transmettre à la postérité le souvenir des services rendus sous le règne de l'empereur Yao, par son ministre Yu, qui devint ensuite lui-même le fondateur d'une nouvelle dynastie, celle des Hia, plus de deux mille deux cents ans avant J. C. Ce fut Yu qui ouvrit un libre cours aux eaux de plusieurs fleuves, et surtout à celles du Hoang-ho, ou rivière jaune qui, auparavant, inondoient la plus grande partie des terres, et menaçoient la Chine d'une submersion totale. Pour éterniser la reconnoissance due à de si grands bienfaits, dont Yu lui-même a, dit-on, conservé le souvenir dans un chapitre particulier du Chou-King, une inscription fut gravée sur une montagne peu éloignée des sources du Hoang-ho, et qui avoit été témoin des travaux de Yu.

Cette inscription, dont l'original existe à Sigan-Fou, et placée à la tête de tous les monumens anciens réunis dans cette ville, n'avoit point encore été publiée. M. Hager, l'ayant trouvée dans un ouvrage imprimé au Japon, l'a fait graver, et l'a donnée dans son introduction aux caractères chinois. Il pouvoit rester des doutes sur l'exactitude de cette copie; et d'ailleurs ce monument, dont les caractères n'ont point d'analogie avec les autres caractères chinois connus, seroit devenu une énigme impénétrable aux Européens même les plus familiarisés avec la littérature chinoise.

C'est au P. Amiot, à qui cette littérature a déja tant d'obligations, que le public doit et la copie du monument, tel qu'il existe aujourd'hui, et le développement des caractères qui le composent; et, ce qui est encore plus important, la valeur de ces mêmes caractères, traduits par des antiquaires chi-

nois en caractères modernes, et expliqués en français par ce savant missionnaire. M. Hager, en faisant jouir le public de ce trésor, partagera, à juste titre, la reconnoissance due au P. Amiot.

Il peut, il est vrai, s'élever des doutes sur la valeur assignée aux caractères de cette inscription, par des antiquaires qui semblent n'avoir eu pour les expliquer, d'autres secours que l'histoire même de Yu; et d'autant plus que cette histoire elle-même, comme l'a fait voir M. de Guignes dans un mémoire inséré dans le recueil de l'Académie des belles-lettres, est loin de ne donner aucune prise à la critique. Mais il suffit que ce monument passe parmi les Chinois pour le plus ancien titre écrit de leur histoire, pour que l'on mette un intérêt réel à le connoître, et qu'on reçoive avec empressement tout ce qui peut fournir des moyens de l'apprécier.

Afin que l'on puisse comparer les caractères du monument de Yu avec les autres systèmes de caractères anciens qui ont été en usage à la Chine, M. Hager y a joint, 1.° d'anciens caractères attribués pareillement à Yu, et gravés sur des pierres antiques que l'on conserve au collége impérial de Pékin; 2.° un *specimen* des trente-deux sortes d'écritures chinoises, dans lesquelles a été publié, par ordre de l'empereur Kien-Long, son poème sur Moukden, et sur lesquelles on peut consulter le traité sur l'origine des différentes sortes de caractères chinois, qui se trouve à la suite de l'éloge de la ville de Moukden, traduit par le père Amiot, et publié par M. de Guignes, en 1780; 3.° divers vases tirés d'ouvrages publiés à la Chine.

Tous ces morceaux curieux sont tirés des trésors de la Bibliothéque nationale, qui possède en ce genre des richesses qu'on chercheroit en vain dans les autres dépôts littéraires de l'Europe. L'exécution de ce recueil précieux ne laisse rien à desirer. C'est dans des ouvrages de la nature de celui-ci qu'il est permis de déployer tout le luxe de la typographie,

et de faire usage de toutes les ressources de l'art, parce qu'ils sont naturellement destinés à l'ornement des bibliothèques, plutôt qu'à l'instruction d'une classe nombreuse de lecteurs. Sans doute toutes les grandes bibliothèques s'empresseront d'acquérir celui-ci; et les amateurs, qui le regarderont comme un ornement précieux de leurs cabinets, sauront gré aux éditeurs d'avoir secondé les vues de M. Hager, et de n'avoir rien épargné pour la beauté et l'exactitude de l'exécution.

Poésie.

Epître au premier Consul; par A. G. Letourneur. A Paris, chez *Obré*, libraire, rue Mignon, n.° 1, quartier de l'Odéon, et chez les marchands de nouveautés. An x. 1802. in-8.° de 18 pages, 75 centimes.

La Boucle de cheveux enlevée, poème héroï-comique, en cinq chants; par Pope: traduction en vers par E. T. M. Ourry. In-8.° de 64 pages. Prix, 1 fr. 20 cent., franc de port, 1 fr. 50 cent. Paris, chez *Charles Pougens*, libraire, quai Voltaire, n.° 10.

Une aventure de société donna naissance à ce joli poème. Milord *Peter* coupa un jour une boucle de cheveux à M.me *Fermor*, l'une des plus belles femmes de l'Angleterre. Ce badinage fut trouvé fort mauvais; les deux familles se divisèrent. M. *Caryl*, ami de *Pope*, lui proposa de terminer cette dissention par une pièce de vers qui, en flattant M.me Fermor, pût apaiser son ressentiment. Pope n'avoit alors que 23 ans; il fit *la Boucle de cheveux enlevée*, qui parut, pour la première fois, en 1711. Ce poème n'étoit d'abord composé que de deux chants. L'auteur, encouragé par l'accueil que reçut son ouvrage, le publia, l'année suivante, en cinq chants, tel qu'il est aujourd'hui. Les sylphes et les gnômes,

qui y répandent tant d'agrément, produisirent cette augmentation. Pope le fit précéder d'une épitre dédicatoire très-respectueuse à M.me de Fermor, qui n'eut pas de peine à oublier une offense, source pour elle de l'hommage le plus flatteur que puisse recevoir une jolie femme.

Marmontel avoit déja donné une traduction de ce charmant poème de Pope. L'auteur de la nouvelle traduction n'a pas cru que ce fût une raison pour lui de ne pas oser l'entreprendre. Cependant, quoiqu'il assure que Marmontel ait affoibli l'auteur en beaucoup d'endroits, qu'il en ait interverti le sens et rendu dans des vers lâches, des vers brillans, au moins Marmontel connoissoit les élémens de la poésie, son style étoit celui d'un écrivain exercé. Il n'auroit pas rempli son poème d'inversions, de constructions vicieuses, ses vers n'auroient point enjambé l'un sur l'autre, et il n'auroit pas laissé une faute aussi forte que celle-ci :

> Treffles et cœurs, l'un sur l'autre entassés,
> Tombent vaincus ou *fuient* dispersés.

La sévérité du nouveau traducteur à l'égard de Marmontel, autorise la nôtre envers lui-même. Au reste, nous conviendrons aussi, qu'on trouve dans son poème quelques vers heureux, d'autres assez brillans, et qu'à quelques fautes près, sa poésie est agréable. T. D.

ROMANS.

ROSELLA, ou *les Effets des romans sur l'esprit des femmes ; par* M. *** 4 vol in-12, figures. Prix 7 fr. 20 cent., et 9 fr. 75 cent. francs de port. Paris, l'an IX. Chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, hôtel Cluny.

Ce roman, supposé traduit de l'anglais, n'est malheureusement pas assez rapproché de nos mœurs fran-

çoises. Cependant le but en est utile, les situations sont bien choisies et bien amenées, et sous le rapport de la morale, il ne peut qu'être utile aux jeunes personnes, dans les mains desquelles on peut le mettre sans crainte. T. D.

La Roulette, ou *Histoire d'un joueur;* nouvelle édition, 1 vol. in-12, 1 liv. 10 s. et 2 liv. franc de port. A Paris, chez *Moutardier*, libraire, quai des Augustins, n.° 28.

Les amateurs de la roulette trouveront dans cet ouvrage quelques détails qui pourront les intéresser entre autre l'histoire d'une *martingale*, qui, sans doute, aura beaucoup d'attraits pour eux; mais pour les amateurs de bons romans, ils ne trouveront dans celui-ci, ni morale, ni caractères, ni situations, ni style. T. D.

Mon Habit mordoré, ou *Joseph et son maître; par l'auteur du Voyage de vingt-quatre heures, A. H. Keratry*, 2 *vol.* in-12. Prix, 3 fr. 60 cent., et 4 fr. 60 cent. francs de port par la poste. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n.° 16.

L'auteur paroît avoir pris *Sterne* pour modèle. Son ouvrage n'offre ni plan, ni liaison, ni sujet déterminé. On pourroit presque l'appeler un *roman à tiroirs*. C'est une galerie dans laquelle passent des portraits, en général bien tracés, mais dans lesquels l'auteur se laisse quelquefois emporter par trop d'originalité. Au milieu d'un grand nombre de redites et de répétitions oiseuses, on rencontre cependant des pensées neuves et des tableaux très-piquans. Le style annonce une plume exercée; enfin, cet ouvrage peut être distingué de la foule; mais je crois qu'on pourroit placer son auteur au quatrième rang, selon la classification qu'il établit lui-même ainsi: « Tout homme qui fait gémir la presse doit

« être désigné par une ou plusieurs des dénominations suivantes : 1.° d'auteur par ennui ; 2.° d'auteur par famine (on pourroit mettre dans cette classe tous les auteurs de satyres et de pamflets) 3.° d'auteur par force, 4.° d'auteur par caprice ; 5.° d'auteur par contradiction ; et tous enfin d'auteurs par amour-propre. » T. D.

Epistolaires.

Nouveau Manuel épistolaire, françois et allemand, renfermant, 1.° *les principales règles de l'art épistolaire*; 2.° *des modèles de lettres sur les différens sujets qui se présentent dans la vie sociale*; 3.° *des lettres choisies de Pline, de Cicéron, de* Mme *de Maintenon et de* Mme *de Sévigné*. A Paris, chez *Amand Kœnig*, quai des Augustins, n.° 18 ; Strasbourg, même maison de commerce, rue du Dôme, n.° 26. An X. 1802. François et allemand. In-12 de 435 pages.

Les recueils dialogués sont utiles pour se rendre le langage d'un pays familier ; les recueils des lettres le sont pour se former au style et à ses usages. Celui-ci se distingue des autres recueils de ce genre, en ce qu'elles sont plus conformes au ton et aux mœurs du jour.

Beaux-Arts.

Traité élémentaire des règles du dessin ; par Bosio *(élève de David), peintre d'histoire et professeur de dessin à l'école de polytechnique. Seconde édition.* 1 vol. in-12 avec beaucoup de figures. Prix, 1 liv. 16 s., et 2 liv. 5 s. franc de port. A Paris, chez *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n.° 28.

Ce petit traité élémentaire ne peut qu'être très-utile aux jeunes artistes. Le prompt débit de la première édition fait voir qu'il a trouvé l'accueil favorable qu'il méritoit.

MÉLANGES.

Archives générales du nord.

C'est sous ce titre que paroîtra, le 18 janvier 1803, un journal rédigé par l'auteur du nord littéraire, physique, politique et moral (le professeur Olivarius) qui s'engage à publier un cahier toutes les six semaines, ou huit cahiers par an, moyennant le prix d'abonnement de 20 fr. pour le midi de l'Europe, et de quatre écus, argent courant de Hambourg, pour le nord.

Dans le dessein de remplir toute l'étendue du titre qu'il a adopté, le rédacteur mettra à contribution non-seulement toute l'Allemagne, le Dannemarck, la Suede et l'empire de Russie, mais encore la Hollande et la Grande-Bretagne.

Le plan des *Archives*, etc., est le même que celui du *Nord littéraire*, etc., plan qui a obtenu le suffrage des littérateurs éclairés, comme celui des simples amis des sciences et des arts. Le nouveau journal réunira, ainsi que le *Nord littéraire*, etc., l'a toujours fait, au mérite de l'universalité des objets, celui d'une extrême exactitude dans les choses, et de la plus scrupuleuse impartialité dans les jugemens. Un aperçu général de la situation politique des différens pays du nord terminera chaque numéro.

Cet ouvrage doit être considéré comme faisant suite au *Nord littéraire*, etc., qu'on continuera régulièrement jusqu'à ladite époque du premier janvier prochain, où il sera remplacé par *les Archives générales du nord.*

On peut s'abonner chez l'auteur, à Kiel, ainsi que chez les principaux libraires des grandes villes de l'Europe et de l'Amérique.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

LITTÉRATURE GRECQUE.

Traité d'Hippocrate des airs, des eaux et des lieux; par le docteur *Coray*. 145

VOYAGE.

Fragmens d'un voyage en Afrique, fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées occidentales de ce nom; par Silvain-Meinard-Xavier *Golberry*. 154

MÉLANGES.

Lettres sur Constantinople, de M. l'abbé Sevin, au comte de Caylus, etc. etc.; le tout imprimé sur les ouvrages inédits, et revu par M. l'abbé *Bourlet de Vauxcelles*. 182

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Pétersbourg. 193
Nouvelles de Stockholm. *Ibid.*
Nouvelles d'Angleterre. *Ibid.*
Nouvelles de Turin. 194
Nouvelles d'Espagne 195

FRANCE.

Société d'agriculture et de commerce, formée à Caen. 197
Notice de deux corps conservés dans un caveau de l'église de Saint-Thomas à Strasbourg, et par occasion du ci-devant couvent de Saint-Nicolas-aux-Ondes. 210
Société d'agriculture de Seine et Oise. 215
Besançon. — Lettre du C. *Coste* au C. *Millin*, relative à un homme inhumé avec une armure entière. *Ibid.*

PARIS.

Institut national. — Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, pendant le troisième trimestre de l'an 10; par le C. *Villar*. 217
Musées des arts. 245
Arrivée d'objets d'arts à Lyon. 246
Objets de sculpture remis aux commissaires du gouvernement. 247
Sur le Crocodile. *Ibid.*
Bureau des longitudes. 250
Plantes atlantiques, recueillies et observées dans les Iles Madères, de l'Ascension, de Saint-Jago et de Sainte-Hélène; par George *Forster*. 250

BIOGRAPHIE.

Mort du C. François-Xav. *Bichat*. 252

CORRESPONDANCE.

Lettre du C. *Thoré* au C. *Millin*, sur le Traité général des pêches, par *Duhamel*. *Ibid.*

THÉATRES.

Début de mademoiselle *Duchesnois*. 253
Le Billet de Logement, *ou* la Rencontre. 254
Le Trésor supposé, *ou* le Danger d'écouter aux portes. *Ibid.*
L'heureux Choix, *ou* les Epoux dotés. 255

LIVRES DIVERS.

Physiologie.

Nouveaux Elémens de Physiologie, par Authelme *Richerand*. 257

Physique.

Considérations sur une loi remarquable de l'altération de la cou-

leur des corps organiques par l'influence de la lumière; publiées, au nom de la Société linnéenne de Leipsic, par Chrétien-Samuel *Weiss* (en allem.). 261

Histoire naturelle.

Élémens d'histoire naturelle; par le C. *Millin*. 3e. édition. 268

Erpétologie.

Histoire naturelle des Amphibies et des Quadrupèdes ovipares, et des Serpens; par M. *Lacépède*. 264

Encéphalo-Cranioscopie.

Exposition de la nouvelle Théorie de physiognomie basée sur l'examen des fonctions du cerveau; par M. le docteur *Gall* (en allemand). 265

Economie sociale.

Harmonie hydro-végétale et météorologique; par le C. *Rauch*. 267

Défense des considérations sur le Célibat; par le C. *Ponces de la Grave*. 271

Supplément au Mémoire de la libre navigation du Rhin; par P. F. *Paravey*. *Ibid.*

Education.

Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens; par *Campe*. 272

Biographie.

Vitam Johannis Hermann scripsit Thomas Lauth. 273

Antiquités.

Choix de Costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité; par N. X. *Willemin*. 275

Dissertation sur le Vase d'or trouvé à Rennes le 26 mars 1774; par le C. *Cointreau*. 276

Belles-Lettres.

Principes généraux des belles-lettres; par le C. *Domairon*. *Ibid.*

Littérature orientale.

Magasin asiatique, rédigé par une Société de savans, et publié par Jules *Klaproth* (en allem.). 277

Monument de Yu; par le C. *Hager*. 281

Poésie.

Epître au premier Consul; par le C. *Letourneur*. 284

La Boucle de cheveux enlevée; par *Pope*. *Ibid.*

Romans.

Rosella, *ou* les Effets des romans sur l'esprit des femmes. 285

La Roulette, *ou* Histoire d'un joueur. 286

Mon Habit mordoré, *ou* Joseph et son maître, par A. H. *Keratry*. *Ibid.*

Epistolaires.

Nouveau Manuel épistolaire, français et allemand. 287

Beaux-Arts.

Traité élémentaire des règles du dessin; par le C. *Bosio*. *Ibid.*

Mélanges.

Archives générales du Nord. 288

AVIS.

Ceux qui desirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

(N.° 7.) Fructidor an 10.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ,

Léveillé, Cuvier, Geoffroy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bosse, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

NUMISMATIQUE.

OBSERVATIONS lues à la Société d'émulation d'Abbeville, sur la lettre du C. TRAULLÉ, substitut du commissaire du gouvernement, au C. MILLIN, conservateur du Muséum des antiques, à Paris; à l'occasion du trésor romain trouvé près Hornoy, au département de la Somme.

LA découverte du trésor romain près Hornoy, ces années dernières, a mérité de fixer l'attention publique, et votre Journal, citoyen, a rendu compte des observations de M. Traullé, mon compatriote, à ce sujet. Il a voulu enlever, surtout aux Beauvaisiens, l'honneur, en quelque sorte, d'avoir possédé ce trésor. Il a fait remarquer que c'étoit au département de la Somme, et non pas à celui de l'Oise, que ce canton d'Hornoy appartenoit. Quelles que soient aujourd'hui nos divisions géographiques et politiques, j'ai pensé que les remarques de M. Traullé pouvoient être attaquées avec succès, et, qu'à ses conjectures, on pouvoit en substituer d'autres plus vraisemblables, mieux fondées. Permettez-moi de vous les communiquer.

Que des colonies romaines se soient établies dans la Picardie, dès les premiers temps de la conquête, ou pour le dire avec M. Traullé, *dans nos contrées*,

c'est ce qu'atteste l'histoire de cette province (1). Que les conquérans des Gaules y aient eu des *fermes* et des *maisons de plaisance*, comme M. Traullé croit l'avoir découvert le premier ; puisqu'ils y avoient des grands chemins, cela ne méritoit guères l'honneur d'une remarque particulière, et n'est pas plus étonnant que de voir aujourd'hui les François maîtres de la Belgique et des départemens sur la rive gauche du Rhin, y bâtir des châteaux, et y former des établissemens publics de gouvernement, ou d'industrie particulière.

« Mais le Vimeux, ajoute le C. Traullé, portoit « le nom de *Viminacensis ;* et ce nom est analogue « à celui d'une colonie qui, selon Tristan, *a fleuri* « dans la Moésie supérieure, et qui s'appeloit *Colonia* « *Viminacensis ;* dont on a des médailles. Cette der- « nière nourrissoit une légion chargée de la distri- « bution des blés dans la province, *victrix frumen-* « *taria.* Qui peut répondre, ajoute M. Traullé, « qu'on n'ait pas établi, dans un pays qui portoit « le même nom, et qui étoit *plus fertile* que la « Moésie, une légion chargée du même emploi ? »

Voilà une conjecture arrivée de bien loin, sur un *Qui peut répondre que.....* Car les peuples de la Moésie sont, d'après le géographe Danville, ceux de la contrée qui s'étendoit depuis le confluent de la Save et du Danube, jusqu'au Pont-Euxin ; et *Viminacium*, sa capitale, près laquelle l'empereur Trajan fit jeter le fameux pont du Danube, pour

(1) Voyez l'essai sur l'histoire de Picardie que j'ai publié en 1772.

conquérir la Dace, et en faire une province romaine, étoit sur la droite du Danube, à peu de distance du lieu où est aujourd'hui ZWERIN, dans la basse-Hongrie (2). Or, il y a un peu loin des rives de la Save et du Danube, à celles du petit ruisseau de *Vismes*, qui traverse le canton du Vimeux, près du port Saint-Valery-sur-Somme, et qui lui a donné plus vraisemblablement son nom, par analogie, que la ville de *Viminacium*, en Basse-Hongrie. Le *Vimacensis pagus*, nom du *Vimeux*, dans les glossaires latins, n'est pas tout-à-fait le *Viminacensis pagus*. Le bourg d'Oisemont, *Esi-mons*, capitale du Vimeux, n'a pas non plus grande analogie avec *Viminacium*, en Basse-Hongrie, capitale d'une petite contrée sur le Danube, dans l'ancienne Moésie. Il n'est pas encore bien certain que les plaines du Vimeux fussent *plus fertiles*, que celles de la Basse-Hongrie. Ainsi, de ce que les Romains eurent une sixième légion, appelée *victrix frumentaria*, près de Zvérin; de ce que la province de la Moésie nourrissoit cette légion; de ce qu'il y avoit une colonie dans ces quartiers, qui s'appeloit *Colonia Viminacensis;* je ne vois pas encore comment, même par analogie, on peut insérer que le Vimeux, qui n'a que des blés, et point de vins, comme la Hongrie, pouvoit nourrir *tout aussi-bien* une légion romaine, campée ou baraquée dans le Vimeux, sur les bords ou non loin du petit torrent qui tire sa source du petit village de Vismes.

(2) Crévier, Histoire des Empereurs, tome I, p. 428 et tome VII, p. 458.

Cependant si le C. Traullé insiste à nous dire : *Qui peut répondre que*, « l'on n'ait pas établi aussi une « légion romaine dans le Vimeux, pour la charger « de protéger la distribution des blés, leur passage « même en Angleterre, suivant les besoins de l'ar- « mée conquérante? »

Nous répliquerons aussi par un autre *Qui peut répondre que* le C. Traullé, donnant trop à son imagination, ne voye, quelque jour, la tour de Babel dans l'une des tours de Saint-Wulfran, et les murs de l'ancienne Babylonne, dans les ruines de ceux d'Abbeville, sa patrie? Ne lit-on pas dans le P. Ignace de Jésus-Maria, que quelques antiquaires de son temps conjecturoient, à peu près comme le C. Traullé, que Brutus de Troie, *contemporain d'Enée*, vint fonder Abbeville, avec sa colonie; ce que le bon religieux n'eut garde d'adopter, « en- « tr'autres raisons, parce que *ce n'eût pas été un* « *honneur* aux Abbevillois, de descendre d'une na- « tion *adonnée à la volupté.* »

Encore semble-t-il, dans le sens où le C. Traullé nous présente ses idées analogiques, que ce soient les anciens habitans du Vimeux, qui sont émigrés sur les bords du Danube; et que cette *colonia Viminacensis*, qu'il dit *avoir fleuri* dans la Moésie, ou Basse-Hongrie, transportée là, dans un climat étranger, se soit plu à conserver le souvenir de son émigration; à le perpétuer par des médailles, et en gardant fidellement et avec attachement, son nom originaire. Je sais bien que ce n'est pas ce qu'a voulu dire le C. Traullé qui parle d'une *colo-*

nie romaine transportée ; mais c'est vraiment ce qu'il fait penser ici.

A l'appui de ses recherches conjecturales, le C. Traullé donne l'usage qu'avoient les Romains de stationner quelques troupes près des grandes voies militaires, à l'effet de protéger les magasins de blés, qu'ils y faisoient pour la nourriture des troupes : et parce que ces établissemens s'appeloient *Mansiones*, et qu'il y a, à la distance de 8 à 10 lieues d'Hornoy, deux villages appelés *Maison-Ponthieu* et *Maison-Rolland ;* il transforme *Mansio* en *Maison*, et *Rolland* en *Roman :* il croit sitôt apercevoir dans ces deux noms de *Maison*, deux stations agraires, sur la voie romaine de Rome à Boulogne-sur-Mer. On peut encore dire ici : *Qui peut répondre que....* Mais aussi combien de villages, de hameaux, de sites champêtres, qui ont formé leur nom de ce premier mot, *Maison*, et néanmoins se refusent à l'honneur que leur veut faire M. Traullé d'être des positions romaines ?

Cependant, M. Traullé veut absolument conclure de l'existence de ces maisons, *mansiones.*

« Que l'agriculture, dont les Romains, dit-il, « *avoient tant de besoin* dans notre pays, *a fleuri* « dès leur arrivée dans les Gaules ; qu'elle y a donné « naissance à de grands établissemens, et par suite « à de grandes fortunes. Il fait venir de-là, en conséquence, celle du particulier du Tronchoy. Il rappelle en même temps au public, « avoir soutenu cette « opinion à la séance précédente, de la société d'ému- « lation, du 15 thermidor, ne prévoyant pas qu'elle

« dût être sitôt *confirmée* par la découverte près « d'Hornoy. »

Eh ! qu'est-ce donc que cette opinion si extraordinaire, si neuve, si importante aux regards de M. Traullé, qu'il doive s'estimer si heureux aujourd'hui de la voir si étrangement *confirmée* par une fouille, par une découverte de monnoies antiques ; et qu'il ait cru devoir, pour l'intérêt de sa gloire littéraire, en prendre date? Quoi ! l'agriculture *ne fleurit* dans les Gaules, que lors de leur conquête par les Romains ! Mais qui nourrissoit donc, précédemment à la conquête, ces essaims d'hommes si nombreux ; qui sous *Sigovèse* et *Bellovèse*, rois ou chefs du Soissonnois, du Beauvoisis, trop resserrés dans leur territoire, allèrent envahir le territoire étranger, et porter le fer et la désolation au centre de l'Italie? Qui nourrissoit donc ces braves Beauvaisiens, les plus belliqueux de tous les Belges, selon César, qui vouloient seuls se précipiter au devant de ce conquérant, au nombre de plus de cent mille? Et toutes ces peuplades, les *Ambiani*, les *Morini*, etc., qui lui présentent des contingents si nombreux à combattre, qu'ils ont par cela même le droit de nous étonner. Si l'agriculture n'eût fleuri chez les Gaulois nos ancêtres, César lui-même en auroit-il pu obtenir des provisions si considérables, pour alimenter son armée et sa flotte, en les faisant passer dans la Grande-Bretagne? Qui croira, avec le C. Traullé, qu'un peuple est d'autant moins agriculteur que sa population est d'autant moins forte, qu'il manque le plus de nos vices et de nos arts,

dans un état de société moins avancée; qu'en un seul mot, une nation a moins de citoyens robustes pour ouvrir des sillons, et ensemencer ses terres, parce qu'elle a aussi, moins que nous, d'Académiciens, de joailliers, d'antiquaires et de danseurs.

Pour donner l'idée d'un grand établissement d'agriculture près d'Hornoy, et par suite, d'une grande fortune acquise par les travaux agricoles d'un particulier; il n'étoit donc pas nécessaire à M. Traullé, de supposer que l'agriculture, en décadence chez les Gaulois, ne pût être relevée que par les Romains.

Malheureusement pour l'hypothèse de M. Traullé, les cultivateurs anciens ou modernes, ont été rarement connoisseurs en médailles historiques. Quand ils enfouissent leur trésor, ils n'en séparent pas les louis, les écus par ordre chronologique; ils ne distinguent guères, comme faisoit certain personnage à moustaches et bonnet rouge, *les faces des tyrans* d'avec celles des bons rois; et l'écu de Louis XI, *le compère du bourreau*, n'est pas écarté de celui du bon Henri IV, *le Béarnois*.

Les cultivateurs ne commencent point par mettre à part, par admettre dans leur trésor, *beaucoup plus de monnoie d'or des Empereurs sages et vertueux*, des Marc-Aurèle, des Antonins, *délices de l'humanité*, que *d'Empereurs méchans et cruels*, tels que les Néron, Vitellius, Tibère, Caligula, dont M. Traullé assure que les monnoies se sont trouvées *peu communes* au Tronchoy. Il est cependant fâcheux que ce connoisseur agricole, qui avoit fait des dis-

tinctions si belles entre le crime et la vertu, dont les choix étoient *si bien raisonnés*, ait commencé sa collection par les monnoies du monstre *Néron*, et l'ait terminée par celle d'un autre monstre, *Caracalla*, comme l'a très-bien observé M. Traullé. Quel commencement? Quelle fin? On dit aussi que Néron commença son règne par la bienfaisance et le termina par la tyrannie. Mais peut-être ce particulier, qu'on croit *un Gaulois ou Romain*, n'étoit-il qu'un barbare de Germain, ou un Visigot.

Ce qu'il y a d'à peu près certain, selon M. Traullé, « c'est qu'il aura été *à la tête d'un grand établis-* « *sement* chargé de distribuer les blés à une légion « Romaine, campée ou cantonnée dans le Vimeux, « à peu près comme l'étoit la VI.e légion dans la « Moésie supérieure, et pour la même fin. »

Mais, comme une légion romaine n'étoit composée que de cinq à six mille soldats, parmi lesquels ont comptoit seulement quatre à cinq cents cavaliers montés, et qu'il étoit, ce semble, difficile de faire de grands bénéfices, et d'acquérir une grande fortune, en se trouvant chargé d'une distribution de blés pour si peu de troupes; j'ai peur que le Gaulois ou le Romain, si plein de discernement, d'humanité, comblé de l'estime de M. Traullé, qui séparoit si soigneusement, ses Vitellius, ses Néron, des bons Antonin et des Trajan, mais en les accumulant les uns sur les autres, ou les plaçant *de champ* sous des tuiles; oui j'ai peur, n'en déplaise à M. Traullé, que ce ne fût quelque fripon de fournisseur, qui aura spéculé rapidement, non sur la paille des che-

vaux, mais sur le pain des légionaires ; car enfin, *qui peut répondre que ?*.....

Il est vrai que ces légionaires romains, qui recevoient un denier d'argent par jour, suivant l'abbé Dubos, touchoient donc une solde *trois fois aussi forte* que l'est celle des fantassins, conscrits ou réquisitionnaires, enrôlés aujourd'hui dans la chrétienté, qui reçoivent la paye la plus haute. Il est vrai encore que leur service était aussi bien moins dur, parce que les armées romaines se divisèrent longtemps en citoyens et en esclaves, et que ces derniers faisoient toute cette partie du service qu'on appelle, dans nos brigades, les *corvées*; mais encore voler à ces légionaires, vers Hornoy, quelques-uns de leurs deniers d'argent, pour les transformer, même *par choix raisonné*, en pièces d'or, *faisant suite en quelque sorte*, en Vitellius, en Faustines, ou en Domitien ; il n'y auroit pas lieu à excuser plus facilement notre antiquaire du Tronchoy, sur le but et la composition de sa collection.

Sous ce rapport de cultivateur en grande ferme, à la maniere chérie des économistes, ou de distributeur de blés, de garde-magasin ou fournisseur, ayant acquis de grandes richesses ; on ne s'étonneroit pas, sans doute, qu'il eût pu le perdre dans les proscriptions des cruels empereurs ou dans les invasions des Barbares. Mais nous présumerons tout aussi facilement, que cette grande fortune de 90 à 100 mille francs en or, put être celle d'un de ces chefs de manufactures, que les empereurs entretenoient dans les Gaules, sous le nom

de *gynœcées*, où le prince faisoit travailler, à son profit, un grand nombre de femmes, qu'il nourrissoit. Quel pays plus propre à ce travail des femmes, plus accommodé à leur sexe, que la filature des laines près d'Hornoy, canton où elle est encore si fort en vigueur?

On me demandera, sans doute, sur quoi je veux donc reposer l'imagination des curieux?.... S'il est démontré, malgré l'analogie la plus forte, que le village de *Campsart*, près du champ du trésor trouvé, ne veut pas dire un *camp de César*, mais le *camp de Lessart*, ainsi désigné d'un défrichement fait par *Lessart*, dans le dixième siècle; s'il en résulte que ce trésor n'étoit pas celui d'une légion romaine, qu'on ne payoit pas d'ailleurs en pièces d'or; il faut bien attribuer cet amas de pièces d'or à quelque riche particulier. Veut-on me forcer enfin de substituer mes conjectures à celles du C. Traullé? Je le ferai en peu de mots, avec toute la circonspection, tout le doute qu'on doit à toutes les espèces d'analogies, et de recherches conjecturales.

Eh bien, la maison romaine du Tronchoy, c'étoit celle d'un receveur quelconque des tributs publics. C'étoit la *blanche-maison* de ce receveur, qui a donné naissance peut-être au hameau de ce nom, composé de huit ou neuf chaumières, qui entourent le lieu où s'est trouvé le trésor, divisé en deux parties, par un ancien mur; de sorte qu'il y avoit un dépôt enfoui au pied de ce mur, d'un et d'autre côté. Comment le C. Traullé n'a-t-il pas observé, étant sur les lieux, que ces neuf chaumières du ha-

meau de blanche-maison, sont bien plus voisines du trésor que le village de Tronchoy? La plaine au dessus du ravin, où étoit assise la blanche-maison, la maison romaine, s'appelle encore, dans le langage du pays, *la fausse buquette.* Que veut dire ce nom? En vieux style gaulois ou picard, *buquer* c'est frapper. La *buquette* sembleroit être le marteau d'une porte. En prenant, comme il arrive souvent, la partie pour le tout, c'étoit donc une porte que cette *buquette*, et cette porte indique l'existence d'une maison dans cette plaine.

Quoi qu'il en puisse avoir été, ce qui est fort peu important, il est toujours vrai de dire, que l'amateur, le connoisseur qui eût fait une collection de pièces d'or, de différens règnes, n'en auroit pas rassemblées par 10, 20, 30, et plus, de la même sorte. Il faut donc trouver à ce rassemblement un autre motif que la curiosité et le simple goût des antiques : il faut y voir un lucre particulier. Or, l'histoire nous apprend qu'il n'y avoit point, dans ces temps malheureux, de sortes de vexations, que les officiers publics du gouvernement, chargés de la recette des impôts, n'exerçassent sur les citoyens. Tous les auteurs des cinquième et sixième siécles, sont d'accord sur la misère et le désespoir où les collecteurs des impôts avoient réduit le peuple. Un observateur philosophe remarque que, si les barbares trouvèrent tant de facilités à se cantonner dans les Gaules, après leur invasion, cela vient principalement du mécontentement général des sujets de l'empire, de la dureté du gouvernement et des concussions, des

vexations, des mandats insolens et arbitraires de ses officiers, tant judiciaires qu'administratifs.

Une de leurs vexations, une de ces tyrannies étoit de refuser, dans les payemens qui se faisoient en deniers, les espèces d'or les plus communes, ou sous un prétexte, ou sous un autre; et de vouloir être payés en espèces d'or, uniquement frappées au coin de quelque *empereur mort depuis longtemps*, et desquelles il ne pouvoit pas rester un grand nombre dans le commerce; de manière, disent les historiens, que le pauvre débiteur, faute de pouvoir recouvrer la quantité de ces monnoies, dont il avoit besoin, étoit réduit à composer. Il falloit qu'il payât en d'autres espèces l'exacteur, qui ne manquoit pas d'évaluer chaque espèce d'or qu'il avoit demandée, à une somme plus forte que ce qu'elle valoit, suivant le prix des matières, et conformément à la proportion qui étoit alors entre l'or et l'argent. L'empereur *Majorien* fit un édit contre cet abus intolérable:

« Quant au poids, dit-il, dont doivent être les « espèces d'or, et sur lesquelles les exacteurs com- « mettent, tous les jours, des malversations, lors- « qu'en abusant des noms en usage autrefois, ils « demandent aux contribuables des *faustines*, ou « d'autres *princesses et princes morts depuis long- « temps*, et dont les contribuables *n'ont jamais ouï « parler*; nous ordonnons, etc. »

Si le C. Traullé veut bien se rappeler qu'il y avoit dans les pièces d'or du Tronchoy beaucoup de ces *faustines*, et d'autres pièces de princes et princesses morts *depuis longtemps*, je crois qu'on aura, d'une

manière assez probable, l'explication de la *monnoie courante* qui fut trouvée, où se mêloient cependant quelques *pièces d'or*, au dire du C. Traullé; et de ces pièces rares aussi entassées, sans doute pour le profit particulier de l'exacteur de blanche-maison près Hornoy, et à la place desquelles il remettoit vraisemblablement au trésor public des pièces modernes, ou de la monnoie courante, après avoir fait son odieux triage.

Mais nous présumons aussi que, surpris sans doute par quelque invasion, soit des barbares ou des satellites de la tyrannie, toutes ces monnoies d'or furent enfouies, avant qu'il eût eu le temps de séparer quelques pièces rares de sa monnoie courante. C'étoit donc un avide connoisseur du poids de l'or, de sa plus haute valeur, que cet exacteur, plutôt qu'un grave antiquaire curieux de médailles antiques des empereurs, *délices de l'humanité.* C'étoit donc un maltôtier enfin, et non pas un homme à vastes conjectures en l'air; non pas un sàvant *d'un discernement habile*, entre les bons et méchans princes, entre les farouches proscripteurs, et les sages amis des lois.

Le C. Traullé a cru pouvoir assurer que le riche particulier dont il est quetion, gaulois ou romain, a vécu sous les règnes de Caracalla ou de Géta, parce que les pièces de ces règnes étoient les plus nouvelles du trésor, et qu'il suppose, sans doute, qu'il n'a pu amasser celles des règnes postérieurs où il ne vivoit pas. Il a cru devoir fixer sa mort à cette époque, où Caracalla, l'un des empereurs qui

se sont joué de l'espèce humaine, dit le C. Traullé, faisoit périr jusqu'à vingt mille hommes en un seul jour, et finit par tomber lui-même sous les poignards, frappé de la peine la plus juste *et la mieux méritée.*

Il auroit été fâcheux de terminer un discours académique par un si triste tableau : aussi M. Traullé, à propos des monnoies nombreuses, où se trouvoit la tête de Trajan, a-t-il amené adroitement son éloge, copié dans Montesquieu : *Grand homme d'état, grand capitaine, ayant un cœur bon qui le portoit au bien, ect. etc.*

L. A. Devérité, *ex-législateur de la convention et du conseil des anciens.*

BIOGRAPHIE.

Vie de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique; *traduite de l'anglois de* William *Roscoe, sur la seconde édition; par* François *Thurot.* A Paris, chez *Baudouin.* An vii. 2 vol. in-8.°; le premier, de xlviij et 487 pages; le second, de 578. Prix, 9 fr.

Le succès mérité, qu'avoit eu en Angleterre l'ouvrage que nous annonçons, faisoit desirer qu'un littérateur exercé le fit passer dans notre langue. Une tâche aussi importante ne pouvoit être mieux remplie que par celui qui nous avoit donné, en l'an iv, la traduction de l'*Hermès* de J. Harris, traduction qui lui assure une place distinguée parmi nos meilleurs grammairiens, parce qu'il falloit pour la faire beaucoup de goût, de talent et de sagacité. On voit, par une lettre mise à la tête du premier volume, qu'il fut invité à traduire la *Vie de Laurent de Médicis*, par le sénateur *Lecouteulx-de-Canteleu*, citoyen recommandable par ses lumières, sa probité sévère, et qui, pour le salut de la république, auroit dû être placé de bonne heure au timon de nos finances pour ne le plus quitter.

Le nom de *Laurent le Magnifique* rappelle de grands souvenirs; il se rattache à cette époque à jamais célèbre, où l'Europe vit enfin se dissiper les

ténèbres épaisses qui la couvroient depuis tant de siècles. Laurent mérita le surnom de *Magnifique*, par la profondeur et la sagesse de ses vues politiques, et par les nobles encouragemens qu'il accorda aux arts et aux lettres; on sait qu'il cultivoit ces dernières avec beaucoup de distinction.

« Florence, dit W. R., s'est fait remarquer, dans « l'histoire moderne, par la fréquence et la violence « de ses dissentions intérieures, et par le goût dé- « cidé de ses habitans pour les sciences de toute « espèce, et pour les productions des arts en tout « genre. Quelques contradictions apparentes que ce « caractère présente, il n'est cependant pas difficile « de les concilier; le même esprit d'activité, qui « tend à développer les talens des individus pour la « conservation de leur liberté, et qui les porte à « résister avec une opiniâtreté indomptable à tout « ce qui paroît la menacer, cherche avidement à « s'appliquer à d'autres objets, dans les momens de « paix et de sécurité domestique. Dans tous les « temps on a pu observer que la défense de la li- « berté donne du ressort et de l'énergie aux ames; « et quoique les facultés de l'homme puissent rester « pendant des générations entières dans une sorte « d'engourdissement; une fois réveillées de ce som- « meil léthargique et rendues à l'action, il n'est « pas aisé de les forcer au repos, et de les replon- « ger dans l'inactive indolence où elles étoient au- « paravant. »

Florence fut longtemps en proie aux factions; celles des *Guelfes* et des *Gibelins*, c'est-à-dire, de ceux

ceux qui vouloient la démocratie et de ceux qui vouloient l'aristocratie, y nourrissoient un foyer de discorde qui s'éteignit fort tard ; « un nombre con-« sidérable de citoyens, sous le nom de *Fuorusciti*, « ou émigrés, faisoient des efforts continuels pour « rentrer dans leur pays. Pour parvenir à ce but, « aucun moyen ne leur répugnoit ; et ils ne crai-« gnirent pas d'armer les autres puissances contre « leur patrie. » Cependant, au milieu de ces factions, de ces guerres intestines et étrangères, « on « se délassoit des fatigues de la vie civile et du soin « des affaires de commerce par l'étude de la littéra-« ture, ou par les spéculations de la philosophie ; « on consacroit à élever son ame, à cultiver sa rai-« son, les momens de loisir que ne réclamoient pas « des intérêts d'une plus haute importance, et les « ressorts de l'esprit se relâchoient sans s'affoiblir ; « on s'amusoit sans se dépraver. La supériorité, « que les Florentins acquirent par ce moyen, étoit « universellement reconnue, et ils devinrent les his-« toriens, les poètes, les orateurs et les instituteurs « de l'Europe. »

Cette activité du génie florentin s'est toujours maintenue ; elle contraste singulièrement avec l'indolence de quelques autres peuples de l'Italie ; aussi trouve-t-on le Florentin partout, dans les comptoirs, dans les bureaux et dans toutes les places qui demandent de l'adresse pour monter la machine, et de la célérité pour en faire mouvoir les ressorts.

La famille des Médicis avoit été regardée pendant plusieurs siècles, comme une des plus consi-

dérables de la république. Lorsqu'elle fut parvenue au pouvoir suprême, les bas flatteurs, ces hommes toujours prêts à se prosterner devant l'idole, tant qu'elle reste debout; mais également prêts à la renverser si elle chancelle, et même à la fouler aux pieds si elle tombe; ces hommes, dis-je, lui cherchèrent une origine plus reculée. Ils la firent descendre d'un général de Charlemagne, nommé *Averardo de' Medici*, qui, ayant eu le bonheur de terrasser le géant *Mugello*, la terreur du pays, obtint le privilége de porter dans ses armoiries, six balles, en mémoire des six balles de fer qui pendoient à la massue de ce brigand, et dont le bouclier d'Averardo avoit conservé l'empreinte. Mais la plus curieuse des étymologies du nom de Médicis, est celle que lui donne *Verini*, dans un poème latin, en trois chants, que l'éditeur Audebert dédia à Catherine de Médicis (1).

Ex Apennino, celsaque ex arce Mugelli
Nobilitas Medicum Thuscam descendit in urbem;
Romulæis postquam Carlus recidiva colonis
Mœnia restituit. Longe supereminet omnes
Divitiis, populique diu tractavit habenas.
Est qui Bebryaca Medices testetur ab urbe

(1) Ugolini Verini, *poetæ Florentini de illustratione urbis Florentiæ Libri tres. Nunc primum in lucem editi ex bibliotheca* Germani Audebert *Aurelii, cujus labore atque industria multæ lacunæ, quæ erant in manuscripto, repletæ; ac multi loci partim corrupti, partim vetustate exesi, restituti et restaurati sunt. Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium.* 1583. In-4.° de 36 feuillets.

Venisse et Toscam sobolem dèlesse superbam
Asserat; hinc Medicis meruit cognomen habere,
Quod medicus tosci fuerit; sic ore venenum
Dixerunt patrio; factique insignia portet
Senis in globulis flaventem sanguine peltam (2).

« Il faut, ajoute, sans doute en plaisantant, R. « après avoir cité ces vers, il faut quelque talent « pour détruire une présomption aussi forte, de l'ancienne profession de cette famille, que celle qui « est tirée de son nom *Medici*, et des six pillules « qu'elle porte sur ses armes (3).

« Celui qu'on peut regarder véritablement comme « l'auteur de la puissance, dont sa postérité a joui « pendant plusieurs siécles, c'est Jean de Médicis, « ayeul de Laurent. Sa grande application au commerce lui procura des richesses immenses, et il « sut gagner par son affabilité, sa modération et sa « libéralité, la confiance et l'estime de ses concitoyens. Il fut appelé à remplir toutes les charges « de la république, sans faire aucune démarche « pour les obtenir. Les maximes, dont la pratique « constante éleva la maison de Médicis au degré de « splendeur dont elle jouit dans la suite, se trouvent dans les avis que ce vieillard vénérable « donna, sur son lit de mort, à ses deux fils, « Côme et Laurent. *Je sens*, leur dit-il, *que je*

(2) Liv. III, v. 14 et suiv.

(3) It required some ingenuity to invalidate so strong a presumption of the ancient family profession, as arises from the name of *Medici*, and the six pills borne as their device. Tome I, p. 7. Note.

« *touche au terme de ma carrière ; je meurs con-*
« *tent, mes enfans, puisque je vous laisse avec les*
« *richesses et la santé, un état tel que, si vous sui-*
« *vez mon exemple, vous pouvez vivre honorés et*
« *respectés dans le lieu qui vous a vu naître. L'idée*
« *la plus consolante pour moi, en ce moment, c'est*
« *que ma conduite n'a porté préjudice à personne,*
« *et qu'au contraire j'ai tâché de rendre service à*
« *tous par tous les moyens qui ont été en mon pou-*
« *voir. Je vous en conjure, que ce sentiment soit la*
« *règle constante de votre conduite. Quant aux hon-*
« *neurs de la république, si vous voulez vivre tran-*
« *quilles, n'acceptez que ceux auxquels vous serez*
« *appelés par les lois et par la bienveillance de vos*
« *concitoyens ; car c'est l'exercice d'un pouvoir ob-*
« *tenu par la violence, et non pas celui qui nous est*
« *confié volontairement, qui fait naître les haines et*
« *les divisions.* »

Il mourut en 1428, et laissa deux fils, Côme et Laurent. Vers la fin du siécle précédent, Boccace, que les gens du monde ne regardent ordinairement que comme un agréable conteur, mais qui étoit l'un des hommes les plus savans de son temps, avoit introduit en Italie l'étude de la langue grecque (4), mais elle avoit été négligée après sa mort ; elle fut

(4) C'est à lui qu'on doit les écrits d'Homère. Voici comme il s'en explique lui-même dans sa *Genealogia Deorum*, liv. XV, ch. VII : *Fui equidem ipse insuper, qui primus meis sumptibus Homeri libros, et alios quosdam græcos in Hetruriam revocavi, ex quâ multis ante sæculis abierant, non rediturî ; nec in Hetruriam tantum, sed in patriam deduxi.*

reprise, d'abord à Florence, sous Côme, par les soins d'Emmanuel Chrysoloras, et se répandit bientôt après dans toutes les autres villes de l'Italie, devenue l'asile des savans grecs, que la chûte de l'empire d'Orient avoit chassés de Constantinople. Côme accueillit et protégea ces illustres étrangers. Ils firent des élèves dignes d'eux, et le feu sacré qu'ils rallumèrent ne s'est plus éteint. *Poggio Bracciolini*, que nous appelons *Le Pogge*, fut un de ces élèves, et l'un des plus actifs à rechercher les écrits des anciens, et à les tirer de la poussière des bibliothéques où ils pourrissoient. Il découvrit successivement une copie entière de Quintilien, dont on n'avoit eu jusqu'alors que quelques fragmens; les trois premiers livres et une partie du quatrième de Valérius Flaccus. — Ce deux ouvrages étoient ensevelis sous les ruines d'une tour obscure et abandonnée. — Plusieurs oraisons de Cicéron; le poème de Lucrèce; celui de Silius Italicus; les poèmes de Stace et l'ouvrage de Columelle.

Trois autres élèves de Chrysoloras faisoient également des recherches. *Guarino*, *Aurispa*, et *Filelfo* visitèrent Constantinople et d'autres parties de l'Orient, et firent l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages précieux. Guarino, à son retour en Italie, fit naufrage et perdit tous ses trésors. La douleur qu'il en ressentit fut si vive, qu'au rapport de *Tiraboschi*, ses cheveux blanchirent tout-à-coup. Aurispa fut plus heureux; il arriva à Venise avec 238 manuscrits, parmi lesquels étoient Platon, Proclus, Plotin, Lucien, Xénophon, Arrien, Diodore

de Sicile, Strabon, Callimaque, Pindare, Oppien et le Pseud-Orphée. Filelfo rapporta aussi de Constantinople, où il épousa la fille de Jean Chrysoloras, un grand nombre de manuscrits. Côme avoit encore envoyé en Orient d'autres savans pour acheter des MSS. hébreux, grecs, chaldéens, arabes et indiens; Ils revinrent chargés de dépouilles : de son côté il achetoit des héritières de *Niccolo Niccoli* les 800 MSS. que ce citoyen de Florence avoit rassemblés, et il les faisoit déposer dans le monastère des Bénédictins de Saint-Marc de Florence, pour l'usage du public. Telle fut l'origine de la *Bibliotheca Marciana*, qui depuis trois siécles est ouverte aux recherches et à la curiosité des savans. Cette bibliothéque fut mise en ordre par *Tomaso Calandrino*, fils d'un pauvre médecin de Sarzane, et qui fut ensuite un grand pape, ami des lettres et de ceux qui les cultivoient, sous le nom de Nicolas V (5).

Les MSS. que Côme fit chercher et acheter en Orient furent les premiers fondemens de la bibliothéque célèbre, que Laurent accrut ensuite, et qui porte encore le nom de *Laurenziana*. Son bibliothécaire actuel, le savant *Bandini*, a donné un excellent catalogue raisonné de ses MSS.

Côme avoit eu deux fils, Pierre et Jean. Le premier, d'une constitution foible, eut de *Lucrezia*

(5) Sa vie, élégamment écrite, fut publiée à Rome en 1742, chez les frères Pagliarini. *Vita Nicolai Quinti. P. M. ad fidem veterum monumentorum a Dominico Georgio. Accedit ejusdem disquisitio de Nicolai erga litteras et litteratos viros patrocinio.* In-4. de xxxvi et 251 pages.

Tornabuoni, Laurent, né le 1.er janvier 1448, et Julien, né en 1453. Jean, le second fils de Côme, sur lequel son père fondoit de grandes espérances, mourut en 1461, à l'âge de 42 ans. Côme fut vivement affligé de cette perte; il craignoit que l'édifice qu'il avoit élevé ne s'écroulât après lui, et un jour, qu'on le promenoit dans les appartemens de son palais, il s'écria douloureusement : *Quelle grande maison pour une aussi petite famille!* Il ne se doutoit pas alors que Laurent, son petit-fils, porteroit un jour cette famille à un degré de splendeur auquel lui-même, peut-être, n'auroit pas osé prétendre. Il mourut le 1.er août 1464, âgé de 75 ans.

Laurent en avoit à peine 16 lorsque Côme mourut; il avoit montré dès ses premières années les dispositions les plus heureuses, de la pénétration dans l'esprit, de la fermeté dans le caractère, et ce goût pour la magnificence, qui lui fit donner dans la suite le surnom de *Magnifique*. Il cultiva de bonne heure la poésie italienne, dans laquelle Lucrezia, sa mère, s'étoit déja distinguée; et devenu amoureux de *Lucrezia Donati*, il fit pour elle des sonnets que Pétrarque n'auroit point désavoués. Le 24 juin 1469, *il épousa Clarice Orsini, ou plutôt on la lui donna;* car c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même dans ses *Souvenirs : Io Lorenzo tolsi donna Clarice, figliuola del signore Orsino, ovvero mi fu data.* Ainsi l'amour n'eut d'abord aucune part à cette union, que les convenances seules formèrent; cependant il lui fut fort attaché dans la suite, comme on peut en juger par la lettre suivante qu'il lui écrivit de Milan : « Je suis arrivé

« ici sans accident et en bonne santé; ce qui, je crois, « te fera plus de plaisir que toute autre chose, ex- « cepté mon retour; au moins j'en juge ainsi par le « desir que j'ai de me retrouver auprès de toi. Fais « société, le plus qu'il te sera possible, avec mon « père et mes sœurs. Je ferai toute la diligence « imaginable pour revenir bientôt; car il me semble « qu'il doit se passer des siécles avant que je te re- « voie. Prie Dieu pour moi. Si tu desires quelque « chose d'ici, écris-moi à temps. » Pierre de Médicis mourut le 3 décembre 1469. Pendant sa maladie, Laurent avoit souvent pris part à l'administration des affaires de la république; à la mort de son père, il s'en trouva chargé seul. Dès le lendemain de cette mort, « il fut accompagné jusqu'à son palais par un « nombre considérable des principaux habitans de « Florence, qui le prièrent de prendre sur lui le « soin et l'administration de la république, ainsi « que l'avoient fait son père et son aïeul. » Laurent se rendit à leurs vœux; mais pour donner moins de prise à l'envie, il prit pour ses principaux conseillers les citoyens les plus recommandables par leur prudence et leur intégrité, et il les consultoit dans toutes les occasions importantes. Cependant les affaires publiques ne l'empêchoient pas de s'occuper de ses affaires domestiques, et de continuer tous les genres de commerce qui avoient enrichi ses ancêtres. On n'a pas des renseignemens bien positifs sur ces genres de commerce; mais il est probable que celui des épiceries, qui se faisoit par Alexandrie et Livourne, en formoit une des principales bran-

ches. « Les Médicis envoyèrent aux sultans et reçu-
« rent d'eux des présens rares et curieux ; ce qui
« prouve évidemment qu'il exista des relations ami-
« cales entre eux et ces monarques.

« Outre les gains immenses que leur procurèrent
« ces spéculations de commerce, il y avoit encore
« plusieurs établissemens dont les Médicis tiroient
« leurs richesses. Côme et ses descendans se firent
« un revenu très-considérable des terres et des fer-
« mes qu'ils possédoient à *Poggio Cajano*, à *Caffa-*
« *giolo* et dans d'autres endroits ; ils les faisoient
« exploiter avec le plus grand soin, et ils en ti-
« roient un produit toujours sûr. Ils possédoient en
« toute propriété les mines d'alun des divers can-
« tons de l'Italie, ou bien ils les tenoient à bail de
« leurs propriétaires particuliers, en sorte qu'ils
« étoient à même de faire seuls le commerce de cet
« article, et de le rendre entièrement lucratif ; car
« il paroit qu'ils payoient au saint-siége, pour une
« mine de cette espèce, cent mille florins par an (6).
« Mais peut-être la principale source des richesses
« de cette famille fut-elle dans les établissemens de
« banque qu'ils avoient faits dans presque toutes les
« villes commerçantes de l'Europe, et qui étoient
« dirigés par des agens en qui ils avoient une grande
« confiance. Dans un temps où le taux de l'intérêt
« se régloit presque toujours sur les besoins de l'em-
« prunteur, de pareils établissemens durent pro-
« duire des profits incalculables, offrant quelquefois

(6) Roscoe évalue le florin d'or de ce temps-là à deux schellings six sous, à peu près 3 liv. 2 sous tournois.

« des ressources aux plus puissans souverains de « l'Europe, lorsqu'ils se trouvoient dans quelque « embarras de finance. »

Au milieu des affaires publiques et des affaires domestiques, Laurent cultivoit sa raison, et se plaisoit à converser avec les hommes de mérite qui se rassembloient dans son palais à Florence, ou qui l'accompagnoient à ses différentes maisons de campagne. De ce nombre étoit *Marsilio Ficino*, l'un des Platoniciens les plus zélés de nos temps modernes, les trois frères *Pulci*, et *Matteo Franco*, mais surtout *Agnolo Poliziano (Ange Politien)*. Ce dernier, l'un des hommes les plus savans et les plus polis de son siécle, étoit né le 14 juillet 1454, à *Monte Pulciano*, en latin *Mons Politianus*, petite ville du territoire de Florence, de laquelle il emprunta son nom. Il étoit fils d'un docteur en droit civil; il étudia la langue latine sous *Cristoforo Landino*, et la grecque sous Andronicus de Thessalonique. Ficino et le grec Argyropule l'instruisirent dans les divers systèmes de philosophie de Platon et d'Aristote. Laurent pourvut à tous ses besoins, lui confia l'éducation de ses enfans, la garde de sa magnique collection de MSS. et d'antiques, et en fit le compagnon assidu de ses études.

La conjuration *de' Pazzi*, si elle avoit eu tous le succès que les conjurés se promettoient, auroit éteint la famille entière des Médicis. Conçue par le pape Sixte IV, et son neveu, *Girolamo Riario*; dirigée par *Francesco Salviati*, archevêque de Pise, et confiée pour l'exécution à *Francesco de' Pazzi*,

devoit avoir son plein effet dans l'église *della Reparata* de Florence, aujourd'hui *Santa Maria del Fiore*, au moment où le prêtre éleveroit l'hostie, et par-conséquent celui où tout le monde seroit prosterné. Les autres conspirateurs étoient *Giacopo Poggio*, l'un des fils du célèbre *Poggio Bracciolini*, et cultivant, comme lui, les lettres; *Bernardo Bandini*, libertin déhonté, dont les affaires étoient dans un état désespéré; *Giovan Battista Montesicco*, qui s'étoit attiré quelque considération par ses talens militaires, comme *condottiere* des armées du pape; *Antonio Maffei*, prêtre de *Volterra*; *Stefano da Bagnone*, l'un des secrétaires apostoliques, et plusieurs autres personnes d'un rang inférieur. Le jeune neveu de *G. Riario*, élevé au cardinalat, étoit au nombre des conjurés: aussi Roscoe observe-t-il « que « dans cette conjuration on voit un pape, un car- « dinal, un archevêque, et plusieurs autres eccléé- « siastiques, s'associer à une bande de scélérats « pour assassiner deux hommes qui faisoient la gloire « de leur siécle et de leur patrie, et choisir, pour « consommer leur crime, dans un temps où Laurent « remplissoit envers eux tous les devoirs de l'hos- « pitalité, le sanctuaire d'une église chrétienne, et « le moment même de l'élévation de l'hostie, lors- « que tous les assistans étoient prosternés, et que « les assassins étoient censés être en la présence im- « médiate de leur Dieu. »

Les rôles avoient été ainsi distribués: *F. de' Pazzi* et *B. Bandini* devoient assassiner Julien; *Montesicco* étoit chargé seul de poignarder Laurent, mais

le choix qu'on avoit fait d'un lieu saint le découragea ; il ne voulut point joindre la trahison au sacrilége. *On choisit donc*, selon l'expression énergique de Roscoe, *deux ecclésiastiques pour commettre un crime qui avoit répugné à la conscience d'un soldat* (7).

« Le jeune cardinal *Rafaele Riario* ayant exprimé le desir d'entendre le service divin dans « l'église de la *Reparata*, le dimanche, 26 avril 1478, « Laurent l'invita avec toute sa suite à se rendre « à sa maison de Florence. En conséquence, il y « vint avec un cortége nombreux, réunissant dans « sa personne les caractères de cardinal et de légat « apostolique; et Laurent le reçut avec cette ma« gnificence éclatante, et cet empressement qu'il « avoit coutume de témoigner aux personnes d'un « rang élevé et d'une grande importance. »

Julien ne paroissant pas, F. Pazzi et Bandini allèrent le chercher, et en marchant ils lui passoient familièrement la main autour des reins, pour s'assurer s'il n'étoit point cuirassé. Arrivés à l'église, chaque conjuré prit son poste auprès de la victime qu'il devoit frapper ; et au signal convenu, c'est-à-dire, lorsque le prêtre, qui officioit, élevoit l'hostie, Bandini enfonça un poignard dans le sein de Julien, qui alla tomber à quelques pas de là : alors Pazzi se jette sur le cadavre, et lui porte plusieurs coups en différens endroits. Les deux prêtres, char-

(7) Two ecclesiastics were therefore selected for the commission of a deed, from which the soldier was deterred by conscientious motives. Tome I, p. 184 de l'original anglois.

gés d'assassiner Laurent, furent heureusement maladroits; le coup que Maffei dirigeoit contre la gorge ne fit qu'effleurer le derrière du cou. Laurent eut donc le temps de se mettre en garde, de s'envelopper de son manteau, qu'il tenoit de la main gauche, tandis que la droite, armée de son épée, repoussoit les assaillans. Bandini voloit à leur secours; mais ayant trouvé sur son passage, François *Nori*, attaché aux Médicis, et leur homme de confiance, il le renversa d'un coup de poignard; ce qui donna le temps aux amis de Laurent de se rassembler autour de lui, et de le pousser dans la sacristie avec Politien et quelques autres, qui fermèrent sur lui ses portes d'airain. Comme on craignoit que le poignard qu'on avoit dirigé sur sa gorge ne fût empoisonné, un jeune homme suça la plaie. Cependant un tumulte affreux régnoit dans l'église; on en ignoroit d'abord la cause; mais lorsqu'on fut informé du danger qu'avoit couru Laurent, et du meurtre de son frère, plusieurs jeunes gens de Florence formèrent un peloton, et ayant pris Laurent au milieu d'eux, ils le conduisirent à sa maison, après avoir fait un long détour dans l'église, afin qu'il ne rencontrât pas le cadavre de Julien.

Pendant que ceci se passoit à l'église, l'archevêque, avec trente complices, s'étoit porté au palais, pour s'assurer de la personne des magistrats, et s'emparer du siége du gouvernement. Les complices furent laissés dans les premiers appartemens, et l'archevêque s'avança seul vers la salle où le *Gonfaloniere*, *Cesare Petrucci*, et quelques autres magistrats

se tenoient assemblés. Le prélat, déconcerté, ne fit que balbutier; il changea plusieurs fois de couleur, et regarda souvent du côté de la porte, comme pour voir si quelqu'un ne venoit pas à son secours. Petrucci s'en étant aperçu sortit brusquement de la salle, et appela les gardes et les domestiques; l'archevêque voulut s'enfuir; mais les portes du palais étoient déja fermées. Petrucci, en le poursuivant, trouva sur son passage *Giacopo Poggio*, et le fit arrêter. On tomba ensuite sur les autres complices, et on les massacra. Cependant des cris tumultueux se faisoient entendre au dehors. *Giacopo Pazzi*, entouré d'une centaine de soldats, excitoit le peuple à la révolte, en lui prêchant la liberté; ils avoient déja forcé les portes, lorsqu'un renfort vint au secours des magistrats; ce fut de lui que Petrucci apprit l'assassinat de Julien, et l'attentat commis sur la personne de Laurent. Aussitôt il fait pendre *Poggio* à l'une des fenêtres du palais; fait arrêter l'archevêque et son frère, et les autres chefs de la conspiration. Ceux qui les avoient accompagnés furent ou massacrés sur la place, ou jetés par les fenêtres à demi-morts; il n'en échappa qu'un seul qui s'étoit caché derrière les lambris. On le découvrit quelques jours après, mourant de faim, et on lui fit grace de la vie en considération de ce qu'il avoit souffert. Le jeune cardinal s'étoit réfugié près de l'autel, et il ne dut son salut qu'à la magnanimité de Laurent, qui fit semblant de croire à ses protestations, lorsqu'il jura que les intentions des conjurés lui étoient inconnues. Mais sa frayeur fut si vive, qu'il en con-

serva toute la vie une pâleur extrême. Les personnes de sa suite furent toutes immolées à la fureur du peuple. Les rues étoient jonchées de cadavres et de membres mutilés. La populace, portant au bout d'une lance la tête d'un prêtre, crioit : *Viva le palle, muojano i traditori*, *Vivent les balles d'or!* (C'étoient, comme nous l'avons déja vu, les armes de Médicis), *Périssent les traîtres!* François Pazzi, trouvé à la maison de son oncle *Giacopo*, fut arraché de son lit, et traîné au palais; il y subit le sort de ses complices. L'archevêque fut pendu à la même fenêtre; et Politien raconte que, soit que ce fût un effet du hasard ou celui de la rage, le prélat, lorsqu'il fut lancé, tombant sur le cadavre de F. Pazzi, enfonça les dents dans une de ses mamelles, et, les yeux ouverts et remplis de fureur, ne lâcha point prise, quoique le fatal lacet l'eût déja suffoqué (8). Le lendemain *Giacopo Pazzi*, qui s'étoit enfui, fut découvert par des paysans dans la Romagne, amené au palais, interrogé et pendu à la même fenêtre. Son neveu *Renato*, fut exécuté en même temps; mais il excita jusqu'à un certain point la commisération publique. Détestant les troubles populaires, entièrement livré à l'etude, il avoit refusé de prendre part à la conspiration, et tout son crime étoit

(8) *Cum deficeretur (id quod mirum omnibus visum iri arbitror nemini tamen ignotum eo tempore extitit) sive id casus aliquis, seu rabies dederit, ipsum illud Francisci cadaver invadit, alteramque ejus mamillam, vel cum laqueo suffocatus, apertis furialiter oculis, mordicus tenebat.* Appendix XVII, t. I, p. 425.

de ne l'avoir pas dénoncée. Le corps de son oncle avoit été enterré dans l'église de *Santa Croce;* mais, quelques jours après, une pluie abondante et extraordinaire tombant sans discontinuer, le peuple des campagnes, toujours superstitieux, accourut à la ville, accusa le cadavre de F. Pazzi de ce fléau, l'arracha de sa fosse, et l'enterra dans un verger, d'où il fut déterré le lendemain par une troupe d'enfans qui après l'avoir promené dans les rues, et lui avoir fait mille outrages, le jetèrent dans l'*Arno*. Les deux prêtres, qui avoient attenté à la vie de Laurent, furent découverts, trois jours après l'événement, dans le couvent des Bénédictins, arrachés de leur asile, et massacrés par le peuple, qui vouloit encore immoler les moines à sa vengeance. *Montesicco*, quoiqu'il eût refusé de prendre une part active à la conspiration, fut arrêté quelques jours après, au moment où il tentoit de sortir de Florence; et après avoir appris de lui tous les détails, on lui trancha la tête dans le palais du *Podestà*.

Au milieu de ces terribles exécutions, Laurent mit tout en œuvre pour calmer la fureur populaire, et arrêter l'effusion du sang. Il avoit déja péri plus de cent personnes, ou par le glaive de la justice ou par les mains de la populace. Laurent se montra magnanime envers ceux des conjurés qui avoient échappé à la vengeance populaire. Il apprit que *Averardo Salviati*, proche parent de l'archevêque, s'étoit sequestré dans sa maison; il lui fit demander une entrevue, et le reçut avec tant de politesse et de bienveillance, qu'il s'établit entre eux une liaison

son sincère, et que, peu d'années après, *Giacopo Salviati*, neveu d'*Averardo*, épousa l'une des filles de Laurent. On mit aussi en liberté, lorsque les troubles furent apaisés, le jeune cardinal *Riario*, qui eut la permission de retourner à Rome.

Le pape cependant ne renonçoit point à ses projets contre Laurent. Il avoit mis dans ses intérêts le roi de Naples et le duc de Calabre. De son côté Laurent s'étoit adressé à la république de Venise, au duc de Milan, au roi de France, à celui de Bohême et à l'empereur, pour obtenir d'eux quelques secours, ou du moins leur médiation. Les troupes florentines en vinrent souvent aux mains avec celles des alliés, et furent tantôt victorieuses et tantôt repoussées. Laurent, que le succès incertain de cette guerre alarmoit, prit une de ces résolutions fortes qui ne conviennent qu'à des ames grandes. Il sortit de Florence au commencement de décembre 1479, et, sans communiquer son dessein à personne, il s'achemina vers Naples, pour se livrer entre les mains de Ferdinand et se sacrifier, ou pour essayer de le détacher des intérêts du pape. Arrivé sur la frontière des états de la république, il écrivit aux magistrats pour leur faire part des motifs de son voyage, et il continua sa route. Il fut très-bien accueilli par Ferdinand, eut avec lui de longues conférences, et après trois mois de négociations, il conclut avec lui un traité offensif et défensif. Le pape fit tous ses efforts pour faire rompre ce traité; mais la descente qu'avoit fait Mahomet II dans la

Calabre, où il s'étoit déja emparé d'Otrante, obligea le duc de Calabre à voler au secours de ses états menacés, et força le pape de mettre un terme à sa colère, et de se rapprocher des Florentins, dont il reçut enfin les soumissions, et qu'il releva de l'interdit qu'il avoit auparavant jeté sur eux.

La paix, ainsi rétablie, laissa à Laurent le loisir de cultiver son goût pour les lettres, et surtout pour la poésie italienne, dans laquelle il excelloit. On a de lui des pièces charmantes, plusieurs fois réimprimées, parmi lesquelles on distingue ses BEONI, ou *Ivrognes*, en *IX Capitoli*. C'est une critique ingénieuse de l'ivrognerie. On les trouve, mais avec quelques lacunes, dans les *Opere burlesche del Berni, del Casa* (9), etc. Sur la fin de sa vie, Laurent avoit formé le projet de se retirer à la campagne, et d'y consacrer le reste de ses jours à l'étude et à la société de ses doctes amis; mais sa mort, arrivée le 8 avril 1492, l'empêcha d'exécuter ce projet.

Les bornes de ce journal nous forcent à renvoyer le lecteur à l'ouvrage même pour y suivre Laurent dans sa vie publique et privée; il y trouvera l'histoire littéraire de cette époque brillante; des anecdotes intéressantes sur les grands hommes qui parurent alors, et des notes curieuses sur le siècle de Léon X, second fils de Laurent, né en 1475, et décoré de la tiare le 11 mars 1513.

(9) *In Usecht al Reno* (Venise). 1760. 3 vol. in-8.°, p. 145 et suiv. du 3.e

Le traducteur a rendu un véritable service aux personnes qui ne savent pas l'anglois, en les mettant à portée de lire l'ouvrage de W. Roscoe. Cet ouvrage, comme beaucoup de livres de ce genre, manque, il est vrai, de méthode; l'auteur mêle la politique avec la littérature, et l'on a de la peine à le suivre à travers ses courses errantes et ses digressions; mais il fournit en abondance des matériaux pour l'histoire, proprement dite, et pour l'histoire littéraire, que l'on néglige trop parmi nous, parce qu'on n'en sent pas assez l'importance, et pourtant sans laquelle on est exposé à remplir ses ouvrages de notions fausses qui les dénaturent, ou au moins les déparent.

L'*appendix*, qui termine chaque volume, contient les pièces justificatives et des morceaux de littérature précieux, tirés des MSS. de la *Laurenziana*, et publiés ici pour la première fois.

Le style de la traduction est pur et élégant, comme le lecteur a pu en juger par les passages que nous avons cités.

Avant de terminer cet article, nous devons avertir l'auteur et le traducteur que l'*Hermaphroditus d'Antonio Beccatelli*, connu sous le nom d'*Antonio Panormita*, parce qu'il étoit né à Palerme, a été publié en entier en 1791, dans un recueil intitulé : *Quinque illustrium poetarum, Ant. Panormitæ; Ramusii, Ariminensis; Pacifici Maximi, Asculani; Joan. Secundi, Hagiensis Lusus in Venerem, partim ex codicibus MSS. nunc primum editi, Parisiis, prostat ad*

pistrinum in vico suavi (10), in-8.° de VIII et 242 pages, très-élégamment imprimé. L'*Hermaphroditus* a été tiré de la *Laurenziana*, par une main savante. Ainsi il faut redresser la fin de la note, relative à cet ouvrage célèbre, dont on desiroit depuis long-temps la publication, pag. 51, tom. I du texte anglois, et 63, tom. I, de la traduction françoise.

CHARDON-LA-ROCHETTE.

(10) Cette adresse : *Ad Pistrinum in vico suavi*, seroit une énigme pour les étrangers, et même pour beaucoup de François; il faut leur en donner le mot. Le libraire *Molini (Ad Pistrinum)*, logé rue Mignon *(in vico suavi)*, a fait les frais de l'impression, et c'est chez lui qu'on trouve ce recueil.

LITTÉRATURE GRECQUE.

Αθηναιου Ναυκρατιτου Δειπνοσοφιστων.

Athenæi Naucratitæ dipnosophistæ..... emendavit ac edidit Johannes *Schweighæuser*. Tom. I. Argentorati. Anno IX (1801). *Animadversiones in Athenæum*, etc. etc. Tom. I.

Voici un ouvrage attendu et demandé depuis longtemps. Athenée est un auteur que ceux qui cultivent la littérature ancienne ont sans cesse entre les mains; et les éditions en usage, qu'on peut réduire toutes à une seule, étoient tellement incorrectes et défectueuses, qu'il falloit la plupart du temps deviner plutôt que lire le texte qu'elles présentoient; ce qui, joint aux difficultés particulières à cet auteur, en rendoit la lecture pénible aux hommes même les plus versés dans l'étude de sa langue et de l'antiquité grecque. Cependant, depuis plus de deux siécles, personne n'avoit voulu se charger d'en donner au public une nouvelle édition purgée de toutes les fautes qui défigurent celle dont on se sert, et accompagnée des éclaircissemens nécessaires pour faciliter aux lecteurs l'intelligence du texte. Ce n'est pas qu'après Casaubon, l'Europe n'ait eu d'habiles gens, capables de suivre ses traces, et de suppléer, autant que faire se pouvoit, tout ce

qui manque au commentaire de ce savant sur Athenée; mais il est à croire que ce travail a effrayé jusqu'à présent ceux qui auroient pu l'entreprendre; et il étoit tel, en effet, qu'on peut dire qu'il ne s'en offre point de plus grand ni de plus difficile dans la carrière de l'érudition : car cette science (quelque nom qu'on veuille lui donner), qui a pour objet d'expliquer et de rétablir les textes anciens, se partage, comme toutes les autres, en différentes branches, dont chacune veut une étude toute particulière. L'explication d'un poète demande d'autres connoissances que celle d'un historien; et les recherches nécessaires pour bien entendre celui-ci seroient de peu d'utilité pour l'intelligence du premier. Les philosophes, les orateurs, les rhéteurs, les grammairiens, ceux qui ont écrit des sciences et des arts, forment des classes séparées; et l'expérience a démontré qu'il n'étoit donné à personne de les connoître tous à fonds, ni d'exceller également dans toutes les parties de la critique : c'étoit pourtant ce qu'il eût fallu pour interpréter Athenée, qui n'est pas un seul auteur, mais un composé de mille auteurs, aussi differens pour le style que pour le fonds de leurs ouvrages, dont il a extrait tout le sien. Mais si l'on ne devoit pas s'attendre qu'il parût jamais un critique en état de satisfaire à tout ce que les lecteurs peuvent exiger rigoureusement d'un éditeur d'Athenée; cependant le public connoissoit parmi ceux qui ont cultivé avec le plus de succès ce genre de littérature, des hommes dont l'érudition laissoit peu de chose à desirer pour cette grande en-

treprise, et souhaitoit que quelqu'un d'eux eût la hardiesse de s'en charger. C'est ce que fait aujourd'hui le C. Schweighœuser. Son nom est assez connu pour n'avoir pas besoin d'éloge ; et ce qui paroît de son ouvrage est digne de la réputation dont il jouit parmi les savans.

Dans une préface, remplie de recherches intéressantes, il instruit le lecteur de tout ce que les anciens nous apprennent sur son auteur, des secours qu'il a eus pour son propre travail, et de celui des éditeurs qui l'ont précédé. On sait peu de chose d'Athenée. Il paroît que de son temps même ses écrits furent plus connus que lui, puisque les plus anciens auteurs qui aient fait mention de son ouvrage, ne nous disent rien de sa vie. On ne peut même fixer que d'une manière assez vague le temps où il a écrit ; et ce n'est que sur une conjecture un peu hasardée que le C. Schweighœuser se croit fondé à nous dire qu'Athenée a fini son livre vers l'an 228 de l'ère vulgaire. Au reste, dans le jugement qu'il porte de son auteur, le C. Schweighœuser est fort éloigné de la partialité ordinaire aux commentateurs. Il avoue de bonne foi que l'ouvrage d'Athenée lui paroît en soi assez mal conçu, et que cette immense compilation, où tant de matières hétérogènes se trouvent entassées sans ordre ni mesure, tire aujourd'hui tout son prix de la perte des auteurs dont on y retrouve les débris. Du reste, peu d'anciens ont parlé d'Athenée. Quelques-uns, comme Ælien et Macrobe, l'ont pillé sans le nommer. Le plus ancien qui l'ait cité paroît être Harpocration ou bien

Etienne de Bysance. Hésychius, et tous les autres glossateurs ou lexicographes, s'en sont servis nécessairement ; mais tous n'ont pas eu sous les yeux l'ouvrage même d'Athenée. Quelques-uns, et entre autres Eustathe, n'en ont connu que l'abrégé. On ne sait qui est l'auteur de cet abrégé, ni en quel temps il a vécu ; et c'est sans aucun fondement que quelques-uns l'ont attribué à Hermolaus de Bysance. Mais, quel qu'ait été cet auteur, le nouvel éditeur en pense assez favorablement. Il lui trouve du jugement (tout en le blâmant d'avoir supprimé le plus souvent les titres des ouvrages, et les noms des écrivains allégués par Athenée), et ne découvre rien dans son style qui ne lui paroisse convenir aux temps où la langue grecque s'écrivoit encore purement.

Ensuite venant au temps où le texte même d'Athenée parut imprimé, il parle de l'édition d'Alde, la première de toutes, donnée à Venise, en 1414. Il en rapporte le titre, accompagné d'une espèce de didascalie fort curieuse, où l'éditeur Musurus se vante d'avoir corrigé plusieurs milliers de fautes dans le texte, et réduit, à la mesure qui leur convenoit, les vers qu'il a trouvés écrits sous la même forme que la prose. Nouvelle preuve ajoutée à toutes celles qu'on a déja de l'audace des premiers éditeurs, qui, plus ils étoient savans, plus ils doivent être suspects. Quant au mérite de cette édition, le C. Schweighœuser, d'accord avec Casaubon, dont il emploie les expressions, la trouve inexacte et indigne de ceux qui en ont pris soin. Cependant il rend

justice à l'érudition de Musurus, qui a rétabli heureusement plusieurs passages altérés dans les manuscrits. La seconde édition se fit à Bâle, en 1535, par les soins de Jean Bedrot et de Christian Herlin. Ce ne seroit qu'une réimpression de celle de Venise, avec de nouvelles fautes, comme il arrive toujours, si les éditeurs n'avoient corrigé assez mal-adroitement le texte d'Athenée, toutes les fois qu'ils l'ont pu faire, en recourant aux auteurs qu'il cite. Cependant le C. Schweighœuser ne fait pas de cette édition aussi peu de cas que Casaubon, qu'il accuse de l'avoir en même temps trop méprisée et trop suivie en beaucoup d'endroits, dont il eût trouvé de meilleures leçons dans Alde ou dans les manuscrits.

Après ces deux éditions, Athenée se trouvant dès-lors entre les mains de tous les savans, on ne tarda pas à le traduire. Le premier qui s'en occupa fut Noël le Comte (comme nous l'appelons) dont tout le travail, dit Casaubon, est de nulle ou de peu d'utilité, quoiqu'il ait eu l'avantage de remplir, à l'aide des manuscrits, une grande lacune qui se trouvoit avant lui dans le quinzième livre. A cette occasion, le C. Schweighœuser entre dans des détails curieux sur les fragmens et les variantes du texte d'Athenée, recueillis vers ce temps-là par des hommes très-savans, tels que Piétro Vettori, Muret, Henry Etienne, et publiés depuis ou seulement cités dans divers ouvrages, et cachés aujourd'hui dans les bibliothéques. Casaubon fait mention quelque part d'une édition d'Athenée, entreprise par

Turnèbe, et dont il a vu le premier livre. C'est tout ce que l'on en sait. En 1583, on imprima à Lyon la version de Dalechamp, le premier travail considérable qui se soit fait sur Athenée. Pour peu qu'on connoisse Dalechamp, comme interprète d'Athenée, on souscrira sans peine au jugement qu'en porte le C. Schweighœuser, lorsqu'il dit qu'encore que ce traducteur ait manqué en mille endroits le vrai sens de son auteur, il ne laisse pas néanmoins de mériter beaucoup d'éloges, pour avoir surmonté le premier, dénué des secours que nous avons, de grandes difficultés, et montré presque partout une sagacité admirable. Casaubon ne lui a pas rendu assez de justice; et c'est de quoi le C. Schweighœuser le reprend modérément. Enfin, parut en 1597 l'édition de Casaubon, la seule imprimée sous ses yeux, et l'original de celles dont on se sert aujourd'hui, qui fut suivie trois ans après de son grand commentaire. Il n'y a guère d'ouvrage plus connu ni plus fréquemment cité parmi les savans; et on ne peut lire sans intérêt les détails que donne le C. Schweighœuser sur cet admirable livre. Par exemple, ce qu'il nous apprend des manuscrits dont Casaubon s'est servi, et des variantes qu'il a eues, au moyen de divers extraits, montre à merveille l'usage qu'en faisoient alors les savans, moins minutieux, si l'on veut, mais aussi beaucoup moins exacts qu'on ne l'est aujourd'hui sur ce point.

Voilà en raccourci le tableau que trace M. Schweighœuser du petit nombre d'éditions qui ont précédé la sienne. Il parle ensuite des secours qu'il a dû tirer

des ouvrages de plusieurs savans qui, sans avoir travaillé *ex professo* sur son auteur, en ont traité quelque partie dans des recueils de fragmens, corrigé ou éclairci par occasion divers passages; car on sent que c'étoit un point des plus importans, et le premier devoir, sans contredit, d'un éditeur d'Athenée, de mettre sous les yeux des lecteurs toutes les conjectures ou explications éparses dans une infinité de livres de critique ou de philologie qui ont paru depuis Casaubon, et il n'y en avoit presque point qui n'offrît quelques observations à citer ou à réfuter. Ce seul travail, bien exécuté, étoit un grand service à rendre à la littérature antique. Le C. Schweighœuser n'a rien négligé pour s'en acquitter autant que le lui ont permis les ressources qu'il avoit à sa disposition; et, comme il n'a point cherché (ainsi qu'on le fait trop souvent), à éblouir ses lecteurs par des promesses fastueuses, ses lecteurs lui sauront gré d'avoir tenu plus qu'il n'avoit promis.

Mais un mérite inappréciable de cette nouvelle édition, ce sera d'avoir été revue sur deux excellens manuscrits, dont l'un étoit presqu'oublié; l'autre paroît n'avoir été connu de personne jusqu'à présent. Le premier contient en entier l'abrégé d'Athénée, et l'on y retrouve non-seulement les passages que divers savans ont publiés séparément comme manquant dans les imprimés, mais encore quelques autres entièrement inédits. Quoiqu'il ne soit pas plus ancien que le milieu du XIVe siécle, selon la conjecture de M. Schweighœuser, il ne laisse pas d'être d'une grande utilité, d'abord pour la correction de

tous les endroits où l'abrégé nous tient lieu du texte perdu, et ensuite pour rétablir beaucoup de passages du texte même. Ce manuscrit est passé de la bibliothéque de Sédan dans celle de Paris, d'où il a été envoyé à M. Schweighœuser, par ordre du ministre de l'intérieur. Le second et le plus important est venu de Venise à Paris. On le croit du Xe siécle, et par conséquent plus ancien qu'aucun des manuscrits connus du même auteur. Mais ce qui le rend plus précieux, c'est qu'il est évidemment l'original de tous ceux qui existent aujourd'hui. Aux preuves qu'on en apporte, il n'est pas permis d'en douter; et ces preuves sont les mêmes auxquelles on a reconnu également pour original un manuscrit de Longin de la même bibliothéque; c'est-à-dire, que toutes les lacunes qu'on trouve dans les exemplaires manuscrits ou imprimés, répondent exactement à des feuilles ou portions de feuilles qui manquent à celui-ci. Les avantages qui doivent résulter pour la nouvelle édition d'une pareille découverte se conçoivent aisément. On regrette seulement que l'éditeur n'ait pu avoir sous les yeux, dans le cours de son travail, ce manuscrit qui devoit en être la base. Car quoique cette collation ait été confiée aux soins d'un jeune homme des plus instruits (1) et qui a donné des preuves de son habileté en ce genre; cependant on sait (et M. Schweighœuser en fait l'aveu quelque part) que les yeux d'un éditeur découvrent en pareil cas, mille choses qui échappent aux plus clairvoyans, et ce regret est d'autant plus

(1) M. Schweighœuser le fils.

grand, qu'on connoît M. Schweighœuser pour un des hommes les plus capables de tirer des manuscrits tout le parti possible, lui qui n'en a presque point touché, où il n'ait fait des découvertes curieuses et utiles.

Mais une réflexion qu'on ne peut s'empêcher de faire sur le sort de ce manuscrit, venu d'Italie en France depuis peu d'années, c'est que la grande révolution qui a transporté chez nous tant de monumens des sciences et des arts, tourne promptement au profit des unes et des autres. Ces chef-d'œuvres de la sculpture antique et du pinceau moderne, attiroient, de-là les monts, nos artistes obligés de les étudier à la hâte et de les quitter à regret. Désormais les modèles de l'art ne seront plus séparés de ceux qui savent les reproduire; et, dans Paris, Raphaël a maintenant plus d'élèves, Apollon plus d'adorateurs, qu'à Rome même au temps des Césars et des Médicis. Mais ces premiers exemplaires des auteurs anciens, les seuls où l'on retrouve encore, après tant de siécles, les paroles même des maîtres de l'éloquence et du goût, étoient perdus pour le public, partout ailleurs que dans le lieu où se réunissent les lumières et tous les secours nécessaires pour en faire usage. Depuis la renaissance des lettres, le charmant recueil de l'Anthologie et les débris de l'ancienne poésie conservés par Athénée, étoient dans les mains des savans et de tous les amateurs de la belle antiquité; mais défigurés par mille taches que la critique s'efforçoit inutilement d'effaçer, tandis que Saint-Marc et le Vatican renfermoient ces textes précieux dans l'état le plus approchant de leur pu-

reté primitive. On ne connoissoit qu'imparfaitement le fameux manuscrit dont M. De la Rochette va se servir pour nous donner l'Anthologie en son entier; celui-ci, plus important peut-être, étoit encore plus ignoré. Mais à peine entre nos mains, ces trésors de l'Italie sont aussitôt répandus dans tout le monde savant, et l'Italie elle-même jouit des dons qu'elle nous a faits.

Au reste, l'éditeur prévient qu'il n'a pas eu, comme beaucoup d'autres, l'avantage de se préparer pendant longtemps à un travail aussi difficile que le sien, et de rassembler à son aise tous les matériaux qui lui eussent été nécessaires, s'étant trouvé engagé à cette entreprise par une suite de circonstances, au refus d'un homme de lettres, qui ne veut pas être nommé, et qui avoit auparavant promis de s'en charger. Des secours importans sur lesquels il avoit compté, lui ont manqué au moment même d'en faire usage. Par exemple, le célèbre Brunck devoit l'aider de ses lumières et de sa bibliothéque. Mais ayant renoncé tout-à-coup aux lettres qu'il a cultivées avec tant de succès, et résolu même de se défaire des livres qui lui restoient, il n'a pu contribuer en rien à cette édition, si ce n'est par quelques notes écrites, il y a longtemps, sur les marges de deux exemplaires, l'un desquels contenoit ses propres conjectures, en assez grand nombre, mais faites, à ce qu'il paroît, dans le courant de la lecture et sans aucune méditation. Sur l'autre étoient les variantes d'un des manuscrits de Paris. Tout cela a été communiqué à M. Schweighœuser qui en

a enrichi ses notes. Deux savans des plus distingués, les CC. Dutheil et Coray lui ont envoyé leurs observations insérées dans son commentaire. Les notes du premier, malheureusement peu nombreuses, répondent aux preuves qu'on a déjà de son érudition. Celles du second se rencontrent plus fréquemment et paroissent toujours dignes de cette rare sagacité que les savans lui connoissent.

Venons à l'ouvrage même et à l'examen de son exécution; il est imprimé par la société typographique de Deux-Ponts, établie maintenant à Strasbourg, et l'on peut dire que cette célèbre imprimerie n'a point encore produit d'ouvrage aussi important ni aussi bien exécuté. Le texte et la version latine se trouvent sur la même page, accompagnés des variantes les plus considérables; forme qui ne plaît pas, comme on sait, à tous les savans, mais qui a pour elle l'usage et le suffrage d'un homme dont l'autorité est d'un grand poids en ces matières. C'est cette même forme que M. Vyttembach a adoptée pour son Plutarque, après en avoir montré les avantages dans sa bibliothéque critique. Le volume qui paroît d'Athénée contient les trois premiers livres du texte, partie de l'abréviateur, partie d'Athénée lui-même. Les commentaires, sur les deux premiers livres seulement, forment un volume séparé. Des chiffres placés aux marges indiquent les pages et les chapitres de l'édition de Casaubon; et l'on n'a rien négligé de tout ce qui pouvoit être commode aux lecteurs dans l'usage de cette édition, tellement qu'il est plus facile d'y retrouver les citations de

celle de Casaubon que dans Casaubon même.

La version latine étoit un article des plus importans, devant être comme une espèce de commentaire perpétuel, et épargner en même temps beaucoup de commentaires. Aussi voit-on que M. Schweighœuser s'y est appliqué singulièrement. Il l'a refaite en entier, et comme il écrit en latin avec beaucoup de facilité, il a des ressources toutes particulières pour rendre le texte avec précision et faire entrer ses lecteurs dans le sens intime de l'auteur. Il n'y a que ceux qui connoissent le prix et la difficulté d'un pareil travail qui puissent lui en savoir le gré qu'il mérite. Les vers de Grotius lui ont servi pour ses fragmens des différens poètes. Mais on sent qu'il lui a fallu les retoucher en beaucoup d'endroits, où les changemens faits au texte, produisoient un nouveau sens. Ces changemens sont fréquens et considérables. Cela ne pouvoit être autrement; car, outre une infinité de passages qu'on a corrigés à l'aide des conjectures et des manuscrits, les grammairiens anciens (Suidas surtout qui ne s'est pas servi, comme Eustathe, de l'abrégé seulement, mais du texte même), ont fourni à M. Schweighœuser de quoi suppléer en plusieurs endroits les noms des auteurs ou les titres des ouvrages omis par l'abréviateur. Il a tiré du même Suidas des phrases entières dont on ne trouve aucune trace dans l'abrégé, et les a insérées dans le texte. S'il étoit en droit de le faire, c'est de quoi les savans jugeront; mais sûrement il l'a fait avec la critique judicieuse et le discernement qu'on devoit attendre d'un

d'un homme comme lui, exercé à découvrir et à remplir heureusement les lacunes dans les anciens textes.

Il n'adopte ordinairement, qu'avec beaucoup de circonspection, les conjectures de Casaubon et des autres critiques, quelques probables qu'elles paroissent, laissant dans le texte la leçon que donnent les manuscrits toutes les fois qu'on peut en tirer un sens supportable, du moins dans tout ce qui est écrit en prose; car dans les vers il se montre bien moins difficile; et pour rétablir le mètre, on le trouvera peut-être en quelques endroits trop prompt à recevoir les conjectures de plusieurs savans, dont les assertions, sur cette matière, ne sont pas toujours démontrées. Dailleurs on sait en général que ceux qui citent des vers dans un ouvrage en prose, les tronquent et les altèrent souvent, faute de mémoire, ou à dessein. C'est ce que Casaubon lui-même a reconnu dans Athénée (page 13. E, et ailleurs). Brunck sur Aristophane (fragm. pag. 232) a fait la même remarque, et c'est cette remarque qui doit nous tenir en garde contre l'audace des critiques, qui tous ont eu cette manie de refaire, sur un mètre quelconque, les fragmens des anciens poètes cités par les grammairiens; à quoi ils réussissent toujours, n'étant embarrassés de rien, et ayant même trouvé moyen de mettre en beaux vers la prose de divers auteurs qu'ils ont pris pour des poètes. C'est ainsi qu'un fragment de l'historien Ménandre se lit en vers de six pieds; de la façon d'un savant (Schurfleiz sur Longin) qui a cru que ce Ménandre étoit

le poète comique. Turnèbe (Voyez Casaubon sur Athénée pag. 8. D.) avoit versifié non moins heureusement les paroles d'Athénée lui-même, pensant que ce fussent celles d'un poète ; et Casaubon, qui l'en reprend, est tombé plus d'une fois dans la même erreur, comme nous le verrons bientôt. On pourroit appuyer ceci de beaucoup d'autres exemples, mais il suffit de voir dans le volume que nous examinons les peines que se donne l'éditeur pour remplir ou rétablir la mesure des vers, ajoutant par-ci par-là des hémistiches entiers, et recevant sans façon toutes les particules oiseuses que lui offrent les critiques, εις το ὑπερειδειν το πιπτον τȣ μετρȣ και αναπληρουν το κεχηνος τȣ ῥυθμυν, comme dit Lucien, au lieu d'avouer le plus souvent que l'auteur et plus encore son abréviateur, ont pu retrancher des mots, des hémistiches, des vers entiers, les transposer et les couper en mille manières différentes, comme on reconnoît qu'il l'a fait dans beaucoup de citations dont les originaux existent. Au reste, en cela même, M. Schweighœuser paroîtra fort modéré à ceux qui connoissent la furie de certains critiques de ce temps, lorsqu'il leur tombe entre les mains un poète tragique ou comique. Il en est même peu avec qui ceux-ci en eussent été quittes à si bon marché, et qui n'eussent pas fait main-basse sur tout ce qu'il y a de vers dans Athénée, *Menando ad ambe man con molta fretta.* Mais le nouvel éditeur est de si bonne composition, qu'il a été jusqu'à souffrir, sous la forme de la prose, les fragmens dont il n'a pu régler ou découvrir le mètre. D'ailleurs, il a soin de n'admettre aucune

conjecture dans le texte sans en avertir, et donne scrupuleusement, dans les notes ou dans les variantes, la leçon des éditions et des manuscrits, sincérité plus rare qu'on ne croit.

Les variantes, comme on l'a dit, se trouvent entre le texte et la version latine, non toutes, mais seulement les plus intéressantes. Les autres seront rassemblées à la fin de l'ouvrage. La plus grande partie du commentaire est employée à la discussion de ces variantes, qu'on examine fort en détail; si cette méthode a des longueurs, elle a aussi ses avantages. M. Schweighœuser auroit pu réimprimer séparément les commentaires de Casaubon, à la suite de son ouvrage, ou les omettre tout-à-fait, et il se seroit épargné tout le travail qu'il a fait sur ces mêmes commentaires, pour la commodité et l'utilité des lecteurs; mais il a mieux aimé les insérer dans les siens morceaux par morceaux, et se charger d'éclaircir ce qui s'y trouve d'obscur ou d'embarrassé, soit en joignant aux passages, dont Casaubon s'est servi, l'indication exacte des lieux où il les a pris, soit en fortifiant lui-même ou mettant dans un plus grand jour les idées de ce savant homme par de nouvelles autorités. On se doute bien néanmoins qu'il n'est pas toujours de son avis. Mais s'il le combat quelquefois, c'est toujours avec de bonnes raisons, et le plus souvent avec succès; et ce parti qu'il a pris, d'unir ses commentaires avec ceux de Casaubon, de manière à n'en faire qu'un seul tout, a, pour le lecteur et pour lui, ce grand avantage, qu'à l'aide de quelques mots, ou même d'un simple

renvoi, il confirme ou détruit le dire de Casaubon, sans être obligé d'en faire une discussion séparée, comme cela eût été nécessaire, s'il eût fallu le citer et développer au lecteur la suite de son raisonnement. Quelquefois il se contente de faire mention par extrait des observations de Casaubon; mais le plus souvent il les rapporte tout au long, et n'en retranche que ce qui lui paroît entièrement étranger au texte de l'auteur.

Enfin, les savans trouveront dans ces deux volumes une infinité de choses intéressantes et nouvelles qui jettent un grand jour sur toutes les parties de l'érudition. Mais, pour mettre nos lecteurs à portée d'en juger eux-mêmes, nous fixerons leur attention sur quelques endroits pris au hasard, qui donneront une idée du tout, et dans cette espèce de revues de différens passages traités plus ou moins heureusement, nous donnerons ἐν παρεργῳ, quelques idées qui nous sont venues dans le courant de la lecture sur la correction ou le sens de quelques-uns de ces passages. Car encore que tout ce texte ait été traité comme on voit par les gens les plus habiles, il n'est presque pas possible que la lecture un peu attentive d'un auteur tel qu'Athénée, ne produise quelques réflexions qui ont échappé à ces savans hommes.

Commençons par deux corrections qui serviront d'échantillon pour toutes les autres.

La 1.ère se lit dans la préface et se rapporte à la page 700 A. de Casaubon. Ἀναξανδρίδης ἐν ὑδρίᾳ κοῦ λαΐδων τον φαινον ἄψοις (codd. ἄψεις) τον λυχνον. Casaubon

a marqué ce passage comme corrompu, et propose : εν Υδρει η Κονδυλῳ ; mais M. Schweighœuser corrige Αναξανδριδης εν Υδρει· εκ' ωκυ λαδων τον φανον, ἀψεις μοι λυχνον.

La 2.e est dans le 3.e livre, p. 80 D. de Casaubon. Δημητριος δε.... τυφωνας φησι γενεσθαι τους μη συκων εσθιοντας· Ηγησιανακτα γουν τον Αλεξανδρεα, τον τας Ἱστοριας γραψαντα, κατ' αρχας οντα πενητα, και τραγῳδον φησι γενεσθαι, και ὑποκριτικον και ευηχον, οκτωκαι δεκα ἐτων συκων μη γευσαμενον. L'éditeur corrige οκτα ταπεινηχον, et il ne se peut rien de mieux. Mais peut-être faut-il encore, au lieu de τραγῳδον, τραγωδικον. Cette forme est souvent altérée de la sorte.

On trouvera dans le courant de l'ouvrage une foule de ces corrections proposées par M. Schweighœuser. Par exemple, p. 6. C. εν ταλαρῳ, au lieu de εν θαλαμῳ ; p. 9. E. εις ελευθεριαν ; p. 13. D. παρ' Ομηρῳ, *et passim.*

Voici cependant un endroit où il semble que le savant interprète ορνιθος μεν αμαρτε, μεγηρε γαρ οι τον Απολλων.

Athénée (page 20. C.) ayant remarqué que des chanteurs, des baladins, et autres gens de cette espèce, avoient été plus honorés que quelques grands hommes dans différentes villes de la Grèce, paroît vouloir faire indirectement le même reproche à Rome, dont il parle d'ailleurs en termes très-pompeux (et tirés des poètes, pour le dire en passant), l'appelant la patrie de toutes les nations, l'abrégé de l'univers, la capitale du monde. Après quoi il s'exprime ainsi : ὁτοι εν Ζυμπαντες (c'est-à-dire les Romains, et avec eux tous les peuples réunis dans

Rome) τον εφ' ἡμων, φησι φιλοσοφος, ορχηστην, Μεμφιν καλεσαν· απωρχεϊζοντες την δια τα σωματος αυξη κινησιν τη των πολεων αρχαικοτερᾳ, ὡς ἡς Βακχυλιδης φησι· — Την αχειμαντον τε Μεμφιν και δονακωδεα Νειλον — ὁτος την πυθαγορειον φιλοσοφιαν επιδεικνυσιν ἡτις εστι, μετα σιωπης παντ' ἡμιν εμφανιζων σαφεστερον η οἱ τας των λογων τεχνας επαγγελλομενοι διδασκειν. της δε κατα τελον ορχησεως, της τραγικης καλουμενης, πρωτος εισηγησις γεγονε Βαθυλλος ὁ Αλεξανδρευς.

Hi igitur cuncti saltatorem, qui nostra ætate extitit, inquit philosophus, Memphin appellarunt; motibus corporis, quos ille peragere noverat, honorem tribuentes antiquitate nominis, ab urbe antiquissima maximèque regia repetiti. Qua de urbe Bacchylides ait : Nullis tempestatibus agitatam Memphin Nilumque arundinosum. *Ostendit nobis Athenæus, Pythagorica Philosophia qualis sit; per silentium omnia manifestius nobis declarans, quam qui scientias artesque se docere profitentur. Tragicam quam vocant saltationem, quæ Athenæi ætate in usu fuit, primus introduxerat Bathyllus Alexandrinus.*

Toute cette phrase ὁτος την πυθαγορειον... embarrasse l'interprète qui, ne sachant à quoi la rapporter, suppose que l'abréviateur a mutilé tout cet endroit.

Remarquez d'abord que les manuscrits portent, comme les imprimés, τον εφ' ἡμων, φησι, φιλοσοφον ορχηστην. Cela posé, ne pourroit-on pas traduire ainsi tout ce passage?

Les Romains donc, dit Athénée, ont appelé Memphis le danseur philosophe, le sage danseur de notre temps, honorant son talent du nom de la plus au-

guste des villes, de laquelle Bacchylide a dit.....

Ce danseur nous montre ce que c'est que la philosophie de Pythagore, lorsque gardant le silence (à l'aide du geste seul), il nous explique les choses avec plus de clarté que ceux qui se donnent pour maîtres dans l'art de la parole, que ceux qui font profession d'enseigner à parler, (c'est-à-dire les rhéteurs). Bathylle d'Alexandrie a introduit le premier ce genre de danse dans lequel excelle aujourd'hui (ou a excellé) Memphis.

Cet endroit, ainsi expliqué, paroît fort clair et fort simple.

Pour entrer parfaitement dans le sens de ces mots, τον εφ' ήμων φιλοσοφον ορχησιν, il seroit bon d'avoir lu tout le traité de Lucien sur cette matière. Mais qu'on voye seulement l'endroit (t. V, p. 145) où il dit que *la danse tragique* (dont il s'agit ici) *exige une grande connoissance de la philosophie tant morale que naturelle*, et on n'aura aucune peine à passer à notre auteur cette expression un peu sophistique, sans doute, mais conforme aux idées du temps. Quant à la correction φησι φιλοσοφος, introduite par l'éditeur, plusieurs raisons se réunissent pour la rejeter. 1.° Il faudroit absolument φησιν ὁ φιλοσοφος; ce qui s'éloigne fort des manuscrits. 2.° que signifie : *Les Romains ont appelé Memphis le danseur de notre temps* (car c'est le sens de la phrase ainsi corrigée), comme s'il n'y avoit eu qu'un danseur du temps d'Athénée. 3.° L'abréviateur ne donne, nulle part que je sache à Athénée, le titre de philosophe. Et M. Schweighœuser, qui avance

le contraire, ne cite que cet endroit du 2.e livre, p. 50. D. εκ τουτων μοι δοκει φησιν ὁ φιλοσοφος το νυν κερασιον καλουμενον εμφανιζειν, où il est clair que la virgule doit se mettre après φησι (non après φιλοσοφος, comme dans la nouvelle édition), et que φιλοσοφος doit s'entendre non d'Athénée, mais de Théophraste, comme p. 77. F. εν δε τω δευτερω της φυλικης ἱστοριας ὁ φιλοσοφος φησι; et p. 83, D. φησι γαρ ὁ φιλοσοφος εν τω τελευτω της περι φυλων ἱστοριας.

Ne quittons pas ce chapitre sans faire quelques réflexions sur la phrase du commencement. ὁτι οικουμενης δημον την Ρωμην φησι. δημος signifie proprement le *chef-lieu*. δημος, ἡ πολις συν τη βουλη. Timée. Voyez de plus Walckenær Herodot p. 224. Je ne sais si la version *orbis terrarum populum* présente ce sens. Quelques manuscrits, au lieu d'ὁτι, donne ὁρος. L'éditeur propose ὁρ. ὁτι. On liroit peut-être encore mieux ὁτι Ωρος φησι. C'est la phrase ordinaire de l'abréviateur. P. 35. A. ὁτι Νικανδρος φησι P. 44. B. ὁτι Φυλαρχος φησι. *Orus* ou *Horus*, est un nom que plusieurs écrivains ont porté, et que nous allons, par occasion, rétablir en un autre endroit, où notre abréviateur l'a omis, comme il fait souvent. C'est dans le 3.e livre, p. 40. E.

Τελεσας τε καλουμενους τας επι μειζοσι και μεγα τινος μυστικης παραδοσεως ἑορτας, των εις αυτας δαπανημασων ἑνεκα. τελειν γαρ το δαπαναν. On lit dans l'étymologique, τελεση, θυσια μυστηριωδης. ὁ δε Ωρος ὁ Θηβαιος λεγει ὁτι τελεσας καλουσι τους επιμειζοσι και μεγα τινος μυστικης παραδοσεως ἑορτας. Sylburge propose, τους επι μειζοσι. Je crois qu'il faut lire, τας ἑηνσιους. ἑορτη ἑηνσιος, ἡ κατ' ἑτος αγομενη, *fête*

solennelle, expression fort usitée. On dit tout aussi bien ενιαυσιας εορλας. Mais je ne sais si ετειων απαρχων que Toup (*Ep. critica*, p. 67, edit. Leipsig.) veut remettre dans Plutarque, est aussi bon grec, et s'il ne faudroit point comme ici ετησιων.

Cette erreur des copistes qui ont mis ὁρος pour ἀρος, est des plus fréquentes dans les manuscrits, comme on sait. Par exemple, en cet endroit du livre 3, p. 101. F., Θαυμαζειν δ' εστιν αξιον τε τας καλας ὑποθηκας παραδιδοντος ἡμιν Αρχεσταδε, ὁς.... ἡμιν συμβαλλει.... Lisez ὡς ἡμιν Συμβαλλει. C'est la phrase d'Homère : Θαυμα μ' εχει ὡς ὁτι πιων τοδε φαρμακ' εθελχθης. Athénée, sans être lui-même un bon écrivain, suit cependant les anciens, comme font tous ses pareils, allant toujours tant qu'ils peuvent, *dietro all'orme delle sacre piante.* Au reste, Θαυμαζειν ὡς et ὡσ, sont des expressions communes.

P. 5, F. Κλεαρχος δε φησι Φιλοξενον, εν τη παιδιδι και αλλαις πολεσι, προλελειμμενον, περιερχεσθαι τας οικιας, ακολουθουντων αυτω παιδων και φερονταν ελαιον, οινον, ὀξος, γαρον, και αλλα ἡδυσματα. επειτα εισιοντα εις τας αλλοτριας οικιας, τα ενδεομενα τοις αλλοις αρτυειν, ερεβαλλοντα ὡν εσι χρεια. ειτ' ἑτως ανακαμψαντα, ευωχεισθαι.

Au lieu d'ανακαμψαντα que donnent les manuscrits et les éditions, Casaubon approuve ανακαψαντα, et condamne même ανακαμψαντα, sans qu'on puisse deviner pourquoi. M. Schweighœuser a mis dans le texte, d'après Suidas, ανακυψαντα, qu'il traduit, *eo labore defunctum.*

On ne voit rien dans ce passage, tel qu'il est dans les manuscrits, qui puisse faire la moindre

difficulté quant au sens. Philoxène partoit de chez lui, après s'être baigné (comme on faisoit avant le repas), et allant de maison en maison, accompagné de domestiques qui portoient de l'huile, du vinaigre, du *garum*, etc.; il ajoutoit, dans chaque cuisine aux mets que l'on préparoit, les assaisonnemens convenables; après quoi, revenant sur ses pas, il parcouroit de nouveau ces mêmes maisons, pour manger avec les maîtres ce qu'il avoit ainsi préparé.

Telle est la force d'*ανακαμψαι*, qui signifie proprement *retourner sur ses pas pour parcourir une seconde fois le chemin que l'on vient de faire*, et c'est en ce sens que l'emploie souvent Aristote, le plus grand maître de la langue pour la propriété des termes. Par exemple, en parlant de l'enfance et des inconvéniens de cet âge, il dit : *και γαρ επι τουτον (τον βιον) ανακαμψαι παλιν εδεις αν υπομεινειεν ευ φρονων.* Cette expression et d'autres semblables sont tirées des courses de chars. *καμπτηρ*, *meta*. *καμπη*, ou *καμπος*, *ιπποδρομος*. *Wyttenbach sur Plutarque de Serâ N. V*, p. 133. Tout cela est trop vulgaire pour avoir pu être ignoré de Casaubon. C'est donc par pure inadvertance qu'il a condamné ici la leçon des manuscrits, distraction fort excusable dans un ouvrage aussi grand et aussi admirable que le sien.

P. 37, B, depuis ces mots Τιμαιος δε, jusqu'à Φιλοξενος δε; c'est le chap. 5 du 2.e livre dans la nouvelle édition. Le sens en général est assez clair partout, et il semble, à la première vue, que ce chapitre, sur lequel on trouve peu de notes, n'offre aucune

difficulté. Cependant on desireroit des éclaircissemens sur quelques endroits.

Timée raconte, dit notre auteur, que dans une maison d'Agrigente, des jeunes gens s'étant enivrés, s'imaginèrent être sur un vaisseau battu de la tempête, *και τοσουτον εκφρονας γενεσθαι, ὡς τα απο της οικιας παντα σκευη και στρωμαλα ριπτειν, ὡς επι την θαλασσαν, την ναυν δια τον χειμωνα ἀποφορτιζεσθαι δοξαν αυτοις λεγειν τον κυβερνητην. Tantumque de potestate mentis decident, ut vasa domus omnia et stragula, quasi in mare, foras ejicerent.*

C'est la version de M. Schweighœuser. S'il a voulu construire *ριπτειν ὡς επι την θαλασσαν*, *jeter comme s'ils eussent jeté dans la mer;* il faudroit *ὡς εις την θαλασσαν*. S'il a entendu *in mare* dans le sens absolu, comme nous disons *en mer*, il faudroit alors *ὡς εν θαλασσῃ*. On dit *εν θαλασσῃ*, *sur mer*, *εν γῃ*, *εν χερσῳ*, *sur terre*, *εν ηπειρῳ*, dans les fameux vers de Timocréon. — Ensuite : *παραγενομενων των στρατηγων επι την οικιαν, εγκλινθεντες οι νεανισκοι ετι ναυτιωντες απεκρινανλο....* au lieu d'*εγκλινθεντες* M. Coray propose, *ανακριθεντες*. M. Schweighœuser, *εγκληθεντες*; j'aimerois autant *εγκλεισθεντες*, *enfermés dans la maison.* — *Θαυμαζοντων δε των στρατηγων την εκπληξιν των ανδρων.* M. Schweighœuser traduit, *mirantibus prætoribus attonitum hominum stuporem;* et il ne pouvoit guère mieux faire avec cette leçon. *εκπληξις* qui signifie, selon Aristote (*τοπ.* p. 333, edit. Sylburg.), *ὑπερβολη θαυμασιοτητος*, ne convient point ici. Lisez *εμπληξιν*, et conférez Toup, sur Longin, ch. 15., et Periz. sur Elien. Var. Hist. liv. II, chap. 19. — *Συγγνοντες ὃτι οι στρατηγοι τη αυλων εκτασει, επιτιμησαντες μη πλειονος οινυ εμφορεισθαι, αφηκαν. Ne pos-*

tea vino se ingurgitarent, dit la version, et c'est bien là le sens qu'il faut; mais ce n'est pas celui du texte tel qu'il est. Suivant cette leçon, les magistrats leur défendroient *de boire plus de vin qu'ils n'en ont bu, de se remettre à boire.* Lisez : μη πλειον οινȣ εμφορεισθαι, qui fait le sens de la version. μη πλειον est pour μηκετὶ, et doit se joindre avec εμφορεισθαι; comme en cet endroit de Démosthène, corrigé mal-à-propos : ακȣων δε ὑμας παρασκευαζεσθαι βοηθειν αυτοις, γεγραφα ὑμιν ἱνα μη πλειον ενοχλησθε περι τȣτων.

Au reste, il est fort vraisemblable que cette faute ne vient pas des copistes. C'est sans doute une correction de l'abréviateur, qui a retouché avec cette adresse une infinité d'endroits de son auteur. Par exemple, liv. 3, p. 78, D, εν τῳ χυλῳ των συκων ει διατρεφοιτο. Dans ce passage, l'abréviateur supprime la proposition, en quoi le savant éditeur a grand tort de l'approuver. Ni l'un ni l'autre n'a senti la grace de ce pléonasme, qui se retrouve dans Sophocle (Philoct. 1160. Brunk. τις ὡδ' εν αυραις τρεφεται) et partout chez les Attiques.

P. 109. E. ὁ αρτος εχαριτης Ῥοδιακος ȣτω κεκραται τοις μειλιγμασι και τῃ μαλακοτητι, και τοιαυτην ενθρυπτομενος εχει προς τον γλυκυν συναυλιαν, ὡστε ὁμȣ προσβιασμενος θαυμαστον τι συντελει.

Les manuscrits donnent συναυλιαν ὁμȣ προσβιαζομενον. L'abréviateur a changé ὁμȣ en ὡστε, qu'il a cru nécessaire ici. D'après lui, Casaubon et M. Schweighœuser (qui a imprimé comme on voit), ont adopté ὡστε dans le texte. Cependant on s'en passe fort bien en lisant : και τοιαυτην ενθρυπτομενος εχει προς τον γλυκυν συναυλιαν, ὁμȣ παρασκευαζομενον θαυμαστον τι συντελειν. Sous-entendu

ὡστε, comme p. 40, C. ου μεθυω την φρονησιν, αλλα τοσουτον μονον, ου διοριζεσθαι βεβαιως τῳ στοματι τα γραμματα. Et dans Euripid. Hippolyt. v. 49, τογαρ τησδ' ου προτιμησω καλον (c'est ainsi qu'il faut lire) το μη ου παρασχειν, pour ὡστε μη παρασχειν. Philemon le grammairien, cité par Brunck sur Soph. *œd.* t. 1393, εστι δε ὁτε καὶ του ὡστε λειποντος, ουδεν παρα τουτο ἡ συνταξις βλαπτεται.

On voit qu'en ces deux endroits l'abréviateur s'est permis d'omettre la préposition, et d'ajouter l'adverbe mal-à-propos, surtout dans le premier passage. Il est aisé de s'apercevoir qu'une grande partie des fautes qu'on attribue aux copistes, viennent de son ignorance ou de la précipitation avec laquelle il travailloit. Ceci demanderoit un développement que les bornes de ces extraits ne permettent pas. Mais voyez p. 14, D. Depuis ἡς την ἑυρεσιν, jusqu'à γυνμασια πρωτοις, une *anacolouthie* horrible. C'est encore pis, p. 16, D. και τα ἑξης...., où le peu d'attention de l'abréviateur paroît clairement, quoi qu'en dise M. Schweighœuser. — P. 20, E, τουτον τον Βαθυλλον φησιν Αριστονικος...., il débute par le discours indirect, et poursuit de même jusqu'à οἱ δε φασιν ὁτι Κρης....; là il passe, sans y penser, au discours direct : ην δε ἡ Πυλαδου ορχησις..., puis tout-à-coup il reprend comme il avoit commencé indirectement : και γαρ ὑπορχημα τι τουτον διατιθεσθαι. — Voyez ce que dit M. Schweighœuser, p. 177 de ses notes, où, tout porté qu'il est à l'indulgence envers l'auteur de l'Abrégé, il le soupçonne pourtant d'avoir brouillé tout cet endroit. — Il supprime presque toutes les transitions, de sorte que le sujet qu'il traite, est souvent inter-

rompu par une ou plusieurs phrases qui n'ont aucune liaison avec le reste. — P. 30, B. τιμαται δε.... venoit dans l'auteur à propos de Lampsaque, nommée au commencement du chapitre. P. 33, ω γλωσσα... Ces vers n'ont aucun rapport avec ce qui suit ou précède. P. 32, B. και Ερμης. Voyez les notes. — Il intervertit l'ordre des mots et les change à sa manière. Ce que M. Schweighœuser a reconnu, en le comparant au texte même d'Athénée, dans les notes sur le 3.e livre, p. 114, A. σησαμιτην. — Liv. 2, p. 65, F. εγκεφαλοι χοιρειοι. Dans la phrase suivante, on retrouve l'incohérence ordinaire de ses constructions, qui fait le tourment des interprètes. — Mais dans tous ces passages, le texte paroît assez sain. Le désordre et l'obscurité viennent de l'abréviateur plutôt que des copistes, et nulle critique ne peut y remédier.

P. 69, C. Voici de jolis vers d'Amphis, que les savans ont mal compris, faute de s'être aperçus qu'ils ne renferment autre chose qu'une imprécation que fait Vénus elle-même contre les laitues, dans la douleur que lui cause la mort d'Adonis. αν ne peut avoir lieu ici, quoi qu'en dise M. Corai. Voyez Brunck sur Aristoph. ἱππ. 400. — τῃ χειρι τριβων την αναγκαιαν τυχην. Cette expression a du rapport avec celle de Théopompe, αναγκοφαγησαι τα πραγματα, qui est familière et commune, selon la remarque de Longin.

P. 43, C. A. Ὁια δ' ἡ χωρα φερει
Διαφεροντα πασης, Ἱππονικε, της οικουμενης,
Το μελι, τους αρτους, τα Συκα. ΙΠΠ. Συκα μεν νη τον Δια
Πανυ φερει.

Lisez : A. Οια δη χαρα φερει (comme le MSS.) .....; Τα Συκα. Ιππ. Συκα μεν; A. νη τον Δια. — οια δ' ἡ. Correction inutile. La phrase est tronquée du commencement. — Συκα μεν; *des figues !* Aristophane est tout plein d'interrogations ou exclamations de cette forme.

Dans le dernier vers; ὡστε καν γνοιην αν ευθυς Αττικον ὑδωρ πιναν. Lisez, ὡστε καν γνοιης αν. Dans Homère, Τυδειδην δ' ἐκ αν γνοιης.

P. 49, C. Les deux vers d'Eubulus sont la suite de ceux qu'on lit plus haut. P. 47, F. Il est étonnant que personne n'en ait fait la remarque. Il faut, je crois les lire ainsi : A. τριποδες ἑτοι πεντε σοι. B. καν πεντε. πεντηκοσιοι. κ. τ. ἑ. Il y aura toujours une petite lacune entre ce fragment et le premier.

De même, p. 67, D. Ce fragment d'Aristophane : εν δε Κλεωναις οξυτιδες εισι, se rapporte sûrement aux vers qu'on lit, p. 27, E, sous le nom d'Antiphane. Ces deux noms sont perpétuellement confondus (Voyez Casaubon sur Athénée, p. 287, lig. 18) (2). Peut-être même ces vers sont-ils tirés de la Comédie des Villes (πολεις), attribuée communément à Aristophane, aussi bien que ceux qu'on lit, p. 86, E, lesquels paroissent appartenir au même endroit que les précédens.

Pag. 51 E. καν μορεης ἡ παισι πελει μειλιγμα νεοισι.

On explique cela comme s'il y avait αθυρμα νεοισι; et je vois même que Runkhein (Hymne à Cérès, v. 16) ne l'a pas entendu autrement. Cependant je traduirois : *Cet arbre dont le fruit apaise les petits*

(2) Comme Antimaque et Callimaque, et autres semblables.

enfans, les empêche de pleurer. C'est dans le même sens qu'Hésiode appelle la moisson παιδων ευκληιτειρα, parce qu'on apaise les enfans en leur donnant du pain (3): on connoît le mot des nourrices, auquel les philosophes font souvent allusion : μη κλαης και εξεις.

Pag. 112, F. Των δε κολλικιων αρτων Εφιππος εν Αρτεμιδι μνημονευει ὑτως.

Παρ' Αλεξανδρῳ δ' εκ Θετταλιας
Κολλικα φαγων κριβανιτ αρτον.

Ce passage a confondu tous les interprètes, sans en excepter Casaubon. Ponctuez après ὑτως; et lisez ensuite : παρ' Μενανδρῳ δ' εν Θετταλῃ ou Θετταλαις; car les manuscrits varient sur le titre de cette pièce souvent citée chez les anciens (4) — Των κωλλικιων αρτων Εφιππος εν Αρτεμιδι μνημονευει ὑτως. *Ephippus, dans la Diane, nomme en propres termes les pains Colliciens, en fait mention sous ce même nom.* Athénée se sert quelquefois de cette phrase qui a trompé les interprètes. Par exemple, p. 123, F, ονομαζει δε και Ερμιππος εν Κερκωψι φρεατιαιον ὑδωρ ὑτως. On pourrait croire qu'après ὑτως, il manque le passage d'Hermippus; mais le texte est entier.

Dans les textes pleins de citations, tels que celui d'Athénée, il n'y a rien de plus commun que de voir les critiques confondre les paroles de l'auteur même avec celles des auteurs qu'il cite. On en voit un bel exemple dans Lucien, tome 4, p. 177, édit. Bip. ὡς και αυτος αν φαιης, où Gronovius et Grævius,

(3) Et je crois même que Nicander a eu cet endroit en vue.

(4) κολλικα φαγων, κ. τ. λ. est le vers de Ménandre, cité par Athénée.

après

après avoir corrigé les fautes énormes des premiers interprètes, ne se sont pas aperçus que ces mots, κακεινα ολιγα δειν παρελιπον, ne sont point de Thucydide, mais de Lucien même, et se lient avec ce qui suit. Ponctuez après νη Δια. κακεινα ολιγα δειν παρελιπον. ὁ γαρ αυτος ἁτος Συγγραφευς.... ....

Pag. 33, F. ἡ δε ωδε τον Νειλον αμεινος πλειση μεν αυτη, ὁσος και ὁ ποταμος.

Lisez : καλλιση μεν αυτη, ὁσον και ὁ ποταμος.

La leçon vulgaire ne signifie rien. Athénée de Naucratis aime fort à louer son pays, et fait volontiers l'éloge du Nil. Voyez p. 203, C.

Ibid. trois lignes plus haut : ταινια δ' εστιν επιμηκης ωδε της αυτης τοπης αφ' ης οἱ γινομενοι οινοι εισιν ηρεμα ὑποχλῶροι.

Il vient de nommer tout-à-l'heure ταινιωτικος οινος. Quoique ταινια s'emploie chez les géographes dans un sens approchant de celui qu'il pourrait avoir ici, cependant on est tenté de croire que cette phrase est tronquée, et qu'il devrait y avoir : Ταινια δ' εστιν ακραρεια τις επιμηκης· περι της αυτης τοπης· Ταινια est un nom de lieu, comme *Cingulum* en Italie, et ζωνη dans la Thrace. ζωνη εστιν ορεινος τοπος ἁτω καλουμενος, dit le scholiaste d'Apollonius. Τομευς, τομαιον ορος εοικος Ζμιλη, Etienne de Bysance ; et ainsi de beaucoup d'autres.

Pag. 281 du texte de Schweighœuser : ὑδατων πολλων και λαμπρων γινομενων κατα την Αιθιοπιαν.

Lisez και λαβρων, comme dans Hérodote ; ομβρος λαβρος και ῥευματα ισχυρα. On sait que λαμ et λαβ se sont écrits de même, et voilà pourquoi ces deux mots

λαβρος et λαμπρος se trouvent si souvent confondus. *Voy.* Dorville, sur Chariton, pag. 114.

Pag. 53, A. απολεις με ναι μα την αμυγδαλην.

Peut-être faut-il distinguer A. απολεις με. B. ναι μα την αμυγδαλην. On cite du même Eupolis : ναι μα την κραμβην. *Voy.* Athénée, pag. 370, B. Socrate aurait dit : ναι μα την πλατανον.

Pag. 41, C. αρα γε. Il n'y a point ici d'interrogation. *Voy.* Valckenær, *ad Hippol.* 1315.

Pag. 42, E. πολλαχȣ δ' εισι κρηναι ἁι μεν ποτιμωτεραι και οινωδεστεραι. ὡς ἡ περι Παφλαγονιαν, προς ἡν φασι τȣς εγχωριȣς ὑποπινειν προσιοντας.

Lisez : πολλαχȣ δ' εισι κρηναι μεν ποτιμωτεραι και οινωδεστεραι. ὡς ἡ περι Παφλαγονιαν, προς ἡν φασι τȣς εγχωριȣς ὑποπαροινειν προσιοντας.

Ποτιμος se dit particulièrement du vin. *Voy.* Toup, *Addenda in Theocritum*, pag. 106.

Pag. 44, D. οινȣ δε και των αλλων παντων απειχετο πλην ὑδατος.

Lisez : και των αλλων ποτων.

Pag. 15, A. απο της αφεσεως των σφαιριζον των.

Casaubon et Corai corrigent εφεσεως, mot qui, en matière de jeux et d'exercices, n'a aucun sens que je sache ; mais on connoît dans le stade ἡ αφεσις των ἱππων (ἱππαφεσις dans l'épigramme), où il y avoit une corde tendue en forme de barrière, καλωδιον αντι ὑσπληγγος, dit Pausanias ; et ceci s'applique fort bien au jeu de paume fermé, où une pareille corde est indispensable. Voyez dans les notes de Schweighœuser, p. 249, comme on s'est trompé sur ce mot.

Pag. 19, F. Ῥηγινοις.

M. Schweighœuser ne s'est pas souvenu du pro-

verbe Ῥηγινȣ δειλοτερος : on lui donne communément une autre origine. Voyez les Paramiographes.

Pag. 69, A. εφαπτομεναι ποδοιν, σατυριδιων μακροκερκων, χορȣς ελισσȣσαι.

Je crois qu'il n'y a rien à changer ici (si ce n'est peut-être μακροκερκων au lieu de μικροκερκων). *Vous qui attachez aux pieds des satyres, dansez avec eux.* χορον ελισσειν ou ελισσεσθαι, phrase poétique. Dans ce vers d'Apollonius, σκαιροντες βεταρμων ενοπλιον ωρχησαντο. Lisez ειλισσοντο avec l'étymologique. ωρχησαντο est une glose. L'étymologique nous a conservé plus d'une ancienne leçon, particulièrement d'Apollonius. Par exemple, liv. I, 967, *ibid.* Brun. Si les chenilles dansent ici, autant en font les poissons dans Archias, Δελφις προς ευτρητοιο μελος καλαμοιο χορευων.

Pag. 58, C. επι ξενιᾳ καλεσας. Dites en grec επι ξενιαν καλεσας. Au contraire dans Lucien, t. 4, pag. 244, éd. Bip. au lieu de και εν τοσοντῳ πληθει Ρωμαϊκων, *datisme* des plus affreux, lisez Ρομαϊκῳ.

Pag. 113, E. ψαμμακοσιȣς. Lisez, comme dans Eupolis et Aristophane, ψαμμοκοσιȣς.

Ibid. trois lignes plus bas. οι τȣς μαθητας αυτῳ παραδιδοντες.

Lisez : οι αὑτȣς μαθητας αυτῳ παραδιδοντες, comme le prouve ce qui suit : τοιαυτας δειξεις των διδασκαλων ποιȣμενων. αὑτȣς pour ἑαυτȣς. *Voy.* Dorville, sur Chariton, pag. 328. παραδȣναι ἑαυτον τινι, expression usitée en pareil cas. Ces pronoms ont été souvent altérés par les copistes. Dans Lucien, tom. 3, p. 259, éd. Bip. lisez : χρη δε και σοφȣς και ῥητορας ειναι αυτȣς κᾳν ει τι σολοικισαντες τυχωσιν, αυτο τȣτο (il y a dans les éditions

αυτο το) της Αττικης και τȣ Ὑμηττȣ μεςȣς δοκειν τȣς λογȣς. *Pensez qu'il ne leur manque rien* (aux grands) *en fait de science ni de langage. S'ils lachent quelque solécisme, c'est cela même qui sent le miel du mont hymette et la fine fleur de l'atticisme.* αυτο τȣτο, *supple*, κατα. *Pour cela même, à raison de la faute même qu'ils ont faite, leur expression paroît exquise.* Voyez Valckenær (sur Hérodote, liv. III, p. 233), où il rapporte des exemples de la même erreur dans les manuscrits. Revenons à Athénée.

Au même endroit, pag. 113, lign. antipénult. au lieu de λοπαδαγχναι, on propose λοπαδολιχνοι. J'aimerais autant λοπαδοχναυοι, qui s'éloigne moins des manuscrits. Mais quelque leçon qu'on suive, il faut joindre λευκων ὑπογαςριδιων, avec ἑτεροις ou παραχωρȣντες, *gloutons qui ne cédez pas aux autres votre part des bons mets.* Ci-dessus, p. 74, D. ȣδενι των λογων παραχωρησαιμι. ὑπογαςρια. C'était, selon Pollux, un mets délicat.

Pag. 84, F. ὡς εμαθεν κατα το αυτο εξακεραιȣ το κιτριον. Κατα το αυτο, veut dire *en même temps*, *ensemble* (*Voy.* Toup, sur Longin, sect. 10), et ne peut avoir lieu ici. Lisez: ὡς εμαθεν αυτο καθ' ἁυτο το κιτριον δεδομενον. *Quand il apprit qu'on ne leur avoit donné autre chose que du citron, que le citron susdit* (το). Ce qui a trompé les copistes, c'est l'espèce de confusion de tant de syllabes semblables, αυτο καθ' ἁυτο. Xénophon plus attique et μȣσικωτερος les a séparées: το δε οψον αυτο καθ' ἁυτο εσθιων. *Mangeant sa viande sans pain*, prenant, comme on dit, ἡδυσματα pour εδεσματα. εξ ακεραιȣ est évidemment une glose.

Pag. 97, F. προσεπταισε λιθῳ και την κνημην ελυσε.

Lisez : εξυσι, c'est-à-dire, ημυξε. *Il se fit une égratignure à la jambe.*

Pag. 53, C. πλειονος τροφης παρενδυομενης εν τη κοιλια.

Lisez : παρεμβυομενης.

Pag. 34, F. εισαυριον ανθι ραφανων ἑψησομεν βαλανειον.

Il semble entrevoir dans ce passage (qui a paru incurable aux plus savans interprètes) quelque chose approchant de ceci : εισαυριον αυθις ραφανων ἑψησομεν βακανοι, ou bien ανθι ραφανων.... βρακανον. βακανον, ἡ πυρηνη τε ραφανε, *cœur de chou.* βρακανον qui est peut-être le même, se trouve dans Lucien et dans Phérécrate, *ap. Athen.* pag. 316, F. ανθρισκοις και βρακανοις και τρωδιλοις ζην.

Pag. 86, C. κηρυξ θαλασσης τροφιμος ὑος πορφυρας.

On traduit, *Maris alumnus, filius purpuræ.* Ce qui embarrasse dans les notes. J'ôte la virgule et traduis, *Ponti filius purpurei* πορφυρας pour ποεφυρεως ; il me semble que cela est commun. Ceux qui ont des livres, peuvent s'en assurer. Au reste, c'est ici une bouffonnerie. τροφιμος ὑος, ou simplement τροφιμος, étoit à Athènes le fils cadet d'une bonne maison ; chez nous, *M. le Chevalier.*

Pag. 40, C. ζυνεχως μεν γαρ εμπιπλαμενος ανθρωπος, αμειλιχος γινεται, ὑποπινων δε, παυυ φρονιμιστικος, Αντιφανης φησι.

Ου μεθυω την φρονησιν αλλα το τοιουτον μονον,
Το διοριζεσθαι βεβαιως τω γομφιδι τα γραμματα,
Φησιν Αλεξις.

Corrigez d'abord ὑποπεινων, mot familier aux comiques. πεινων et πινων sont souvent confondus. Voyez Brunck *ad Aristoph. Lysist.* 277. Ensuite, soit qu'on adopte ou non la conjecture ingénieuse de l'éditeur qui propose ε διοριζεσθαι, il faut lire dans l'autre

vers τοσουσον, avec Casaubon. τοιουτον μονον n'est pas même grec. τοσουτον μονον, est commun. Voy. Valckenær, sur *l'Hippolyte*, 804. Corrigeons, en passant, la même faute dans Lucien, t. 3, p. 279. Bip. ταυτα μεν ειναι δοκει ἁτις αν ὡς εν τοιουτῳ απολογησασθαι εχοι. Je ne saurois dire s'il y a des variantes sur ce passage, n'ayant pas le livre à ma portée; mais à coup sûr lisez, avec ou sans les manuscrits : εν τοσουτῳ. *Voilà ce qu'on pourrait dire d'abord pour se justifier.* ὡς εν τοιουτῷ, ne signifie rien; ὡς εν τοσουτῳ, est commun, et s'accorde parfaitement avec le reste de la phrase. ου πανυ ευπροσωπον ἑκαστον αυτων, *encore qu'aucune de ces raisons ne fut en elle-même fort concluante, fort à propos.*

Pag. 116, C. κυδρη πολιχνη. Lisez avec Runkhein, *ép. crit.* pag. 83. κυδνη.

Pag. 113, C. ὑποπασσεται τῳ κεραμῳ χονδρος τις, και τοτε επιτιθεται ὁ αρτος, και ἑλκει χρωμα καλλιστον.

Peut-être faut-il χονδριτις..... και εχει χρωμα. Valckenær *ad Hippol.* 1002, et sur Théocrite Adoniazus. p. 290, a remarqué que ελειν et εχειν sont très-souvent confondus. Dorville sur Chariton a fait la même observation. — χονδριτις, σεμιδαλις, σεαρ πορου.

Pag. 117, C. ωμοταριχον δε τινα κεκληκεν Αλεξις.

Omotarichon, salsamentum aliquod nominavit Alexis.

Plus bas, p. 125, B. Αλεξις και ζωμοταριχον τινα κεκληκε. On traduit mieux : *Alexis Zomotarichon non neminem appellavit.* ωμοταριχον, quoiqu'on sache d'ailleurs que c'est le nom d'un mets, peut-être aussi un sobriquet, et la phrase même l'indique.

Ibid. quelques lignes plus bas, sur le mot κνισολοιχος, voyez la remarque de Toup. sur Suidas, au

mot *μιδας*. Le même Toup. sur Théocrite a forgé un peu hardiment, d'après *κνισολοιχος*, le mot *δημολοιχος*, qu'il fourre dans Lycophron *apud Athenam*, p. 400, à la place de *δημονικος*.

Pag. 31, F. *τας δε γυναικας τεκνωσας ποιει.*

Voyez, sur cet endroit, la note et la correction de Brunck sur Sophocl. Trach. 308, et *id.* Aristoph. Nub. 507.

Pag. 52, B. *ωα, καρυα, αμυγδαλαι*, et pag. 56, E. *εντεραγειν ωα*. Lisez avec Valckenær, *οα*. *Voy.* Runhk, sur Timée. *Voc. οα.*

Pag. 124, B. *πρωτος μεν ειδεν ει χιων ες' ωνια.*

Peut-être y avait-il, *πρωλον μεν ειδετ' ει χιων ες' ωνια. Voyez d'abord si l'on trouve à acheter de la neige;* et ainsi ce seroient les paroles même de la lettre qu'un de ces débauchés écrit à ses amis.

Pag. 37, F. *ανδρος δ' οινος εδειξε νοον.*

On traduit *nudavit*. Il falloit *nudare solet*, ou simplement *nudat*, comme Grotius a bien rendu plus haut, p. 36, F, *ετιναξε νοον*, *recludit excutiens*. Pour mieux dire, il n'y a point de tournure, en latin ni en françois, que je sache, par laquelle on puisse rendre la valeur de ces aoristes. Voyez-en un bel exemple dans le fragment d'Apollodore, ci-dessus, p. 3, D. Du reste, comme il n'y a point de phrase plus commune, il est étonnant qu'on s'y soit trompé si souvent, et que tant de savans aient été obligés d'en faire le sujet de leurs remarques. Toup sur Longin, sect. 1; Grævius Lect. Hesiod. sect. 5; Hemsterh. sur Lucien, en plusieurs endroits; Valckenær. Diatribe, p. 163, et tous ceux qu'il cite.

Pag. 47, C. τȣ βιȣ τον ἡμισυν. On dit plus communément το ἡμισυ τȣ βιȣ. On trouve cependant dans Démosthène, *in Lept.* sect. 7, éd. Wolf. τον ἡμισυν τȣ χρονȣ. Voyez la note de ce savant homme, et ajoutez-y. Hérodote, liv. I, 24 *init.* τον πολλον τȣ χρονȣ; et Brunk *ad Aristoph. Acharn.* 350.

Pag. 36, D.

Ενθα τε καλλιςος ποτος ανδρασι γινεται οινȣ,
Ει τις μεν πινοι και αποτροπος οικαδ' απελθοι
Δαιτος απο γλυκερης, ȣκ αν ποτε πημαλι κυρσας.

Corrigez d'abord ενθα γε, ou ενθα κε, et ensuite lisez avec les manuscrits κυρσαι.

Remarquez la liaison de ceci avec ce qui suit: *Si un homme boit et s'en revient chez lui*, c'est-à-dire, *s'il ne boit que les deux parts ou rasades susdites, de manière à pouvoir retourner sans encombre à la maison, il ne lui arrivera jamais de mal; mais s'il pousse jusqu'à la troisième, alors*, etc.

Ενθα κε avec le présent indicatif, bon grec. Il y en a force exemples dans tous les poètes. Ce vers doit se joindre aux précédens, en mettant une virgule après Διονυσος. Par occasion, corrigez de même ce vers de Nicander, inf. p. 61, A. και κε μυκητας αμανιτας τοτ' αφευσαις (et non και τε). *Alors tu feras griller des champignons.* Cette phrase équivaut au futur, et s'emploie, non pas seulement avec le présent (comme l'a cru Brunck sur Sophocl. Aj. 88), mais aussi avec les aoristes de l'optatif. — κυρσαι à l'optatif, comme liv. 3, p. 78, E. ει τις κατειρξαι. Cette forme est usitée chez les Ioniens, et même chez les vieux Attiques. Valckenær en a fait la remarque sur Hérodote, liv. I,

p. 78; et le même Valckenær, sur *l'Hippolyte*, V, 220, a fait voir que la forme commune δοκοίμι se trouvoit aussi chez les Attiques pour δοκοίην. Tout cela n'a pas empêché Brunck de condamner dans Aristophane (Ecclesiaz. 807), tous les aoristes de cette forme χεσαίμι, χέσαις, χέσαι.

On vient de voir κυρσας mis mal-à-propos pour κυρσαι; au contraire, pag. 7, E, au lieu d'ἀποζέσας δ' ἐλαιον, ἐπιχέας, il faut lire ἀπωζέσας, ἐλαιον, ἐπιχέας, avec Suidas, quoiqu'en dise Casaubon, qui a eu tort de condamner ἀποζέσας en ce sens. Inf. p. 132, D. ἀποζέσας σίλυρον. Dans Apollonius, τοι δὲ λοετρὰ πυρὶ ζεον. *Ceux-là faisaient chauffer les bains.* Ces verbes neutres employés dans le sens actif ne sont pas aussi rares que l'a cru Valckenær sur l'Hyppolyte, 1339. ζειν, en cet endroit; ἀγνιυεῖε τὴν πόλιν, cité d'Isée, par Harpocration. ῥεῖν et ses composés *Voy.* Wolf. *in Leptin.* pag. 275, αἴσσειν dans Apollonius I, 1254, γυμνὸν ἐπαΐσσων παλάμῃ ξιφος; παίζειν dans Théocr. Adoniaz. 42. ἐξανθεῖν, *passim*, et dans Sophocle, Aj. 40, ἠξε χειρὶ, où Brunck rapporte des exemples de λαμπειν, ἀπαστράπτειν et βλασταινειν pris activement. De même, chez nos poètes. *Soupirer les malheurs de Sion; amour dicta les vers que soupiroit Tibulle. Couler des jours heureux*; mauvaise expression employée par de bons auteurs. On trouve encore plus d'exemples de vers actifs dans le sens neutre ou réciproque. Voy. Brunck *ad Sophocl. Elect.* 1194, *et ad Aristoph. Ran.* 538.

Pag. 48, D. παῖδοι δὲ Περσαι τὰς λεγομένας στρωμνὰς ἐφευρον.

On entend ceci des domestiques ou esclaves chargés d'arranger les tapis, à cause de ce qui suit: καὶ

τον ὑποστρωσοντα; mais le mot εφευρον et le reste de la phrase, ἱνα κοσμον εχοι ἡ στρωσις και ευαφειαν, semblent indiquer qu'il s'agit de quelque invention propre à donner aux tapis du lustre et du moelleux. Je vois cependant que Suidas *Voce* Τμαγορας, l'a entendu des esclaves. ὑτος (Τιμαγορας) πρεσβευτης πεμφθεις προς βασιλεα, ου μονον χρυσιον ελαβε παρ' αυτυ και αργυριον, αλλα και κλινην πολυτελη και στρατιωτας θεραποντας. Lisez, και στρωτως τινας θεραποντας.

Pag. 17, E. μισω λακωνιζειν, ταγηνιζειν δε και πριαιμην.

Peut-être fait-il comme s'il se trompait en disant λακωνιζειν, au lieu de λακανιζειν; car, selon Philoxène, ουδε λοπας κακον εστιν, αταρ το ταγηνον αμεινον. Les comiques sont pleins de pareils *lazzi*. Dans Aristoph. Ἱππ. 78, ὁ πρωκτος εστιν αυτοχρημ' εν Χαοσι, τω χειρ' εν Αιτωλοις, ὁδε νυς εν Κλωπιδων. Allusion aux mots, χασκειν, αιτειν, κλεπτειν. Peut-être ταγηνιζειν fait-il allusion à quelque nom de ville ou de nation.

Pag 99, D. το δε τειχος εσθητα της πολεως. Comme dans Hérodote, τειχεων κιθωνες; expressions imitées de τροιης κρηδεμνα, dans Homère (5).

Pag. 21, F. δεδιδαγμενος μυσικην παρα Λαμπρῳ. On traduit *a Lampro*. En ce sens il faudrait παρα Λαμπρυ, qui sans doute est la vraie leçon; car on dit en grec, ειδεναι, ακυειν, πυθεσθαι, μαθειν παρα τινος.

Pag. 22, C. φορμιγγ' εν χειρεσσιν εχων χαριεν κιθαριζε.

Lisez avec Runhkein, *Ep. critica*, pag. 26, αγαθον κιθαριζων.

Pag. 29, F. ὀυ και απο στοματος *Voy.* Runhkein, Hymne à Cérès, 12.

(5) Comme Demades appelle la jeunesse εαρ τυ δημυ, Chæremon (*apud Athen.* p. 608, E.) appelle les fleurs τεκνα εαρος.

Pag. 8, B. ὃν φασι παρακληθεντα.

Si ce sont là des vers, il faut avouer qu'il n'y en eut jamais de plus languissans ni de plus prosaïques; et je ne m'étonne pas que Grotius n'ait pas voulu les recevoir pour tels dans son recueil, où il n'a fait entrer que les quatre premiers. Il se pourroit qu'Athénée, voulant abréger le récit de quelque poète comique, soit d'Eubulus ou de quelque autre, eût employé cette tournure familière aux faiseurs d'extraits, mais insupportable en poésie: ὃν φασι παρακληθεντα.... μετρειν.... επειτα φαναι. Dans le reste on reconnoîtroit les membres mutilés du poète. On trouve partout de ces passages attérés ou tronqués par ceux qui n'en veulent présenter que le sens. — παρακληθεντ' επι δειπνον προς φιλα, ειποντος αυτῳ τα φιλα. Il n'y a personne qui ne soit choqué de cette répétition du mot φιλα. Les manuscrits portent, παρακληθενθ' επι δειπνον προς φιλα αυλα τινος, ειποντος αυλῳ τα φιλα. Je crois que le premier φιλα est de trop, et je remarquerai, en passant, qu'il y a une infinité de ces répétitions vicieuses à corriger dans Athénée. Par exemple, p. 364, B. εκ των εις Ησιοδον αναφερομενων μεγαλων ηοιων και μεγαλων εργων, il faut retrancher le dernier μεγαλων, comme Runhkein l'a fort bien vu dans sa seconde lettre critique. Pag. 38, A. le premier οικειος est de trop, comme l'éditeur l'a remarqué. Pag. 41, D. Ερατοσθενης φησιν ἰδαρες φησι. Mais c'est bien pis. Pag. 20. C, εκλειποι δ' αν γε εχ' ἡμερᾳ μια εξαριθμουμενον εν τῃ Ῥωμαικῃ πρανοπολει Ῥωμῃ αριθμουμενας πολεις, αλλα πασαι αι καλλιον ενιαυλον αριθμουμεναι δια το πληθος. Effacez au moins ce dernier αριθμουμεναι, et Ῥωμῃ après πρανοπολει.

Pag. 160. Λ. Λεγω δε τα Τιμωνος τε Πυρρωνιε των Σιλλων. ἑτος γαρ εστιν ὁς και τε Κογκιε μνημονευει εν τῳ δευτερῳ των Σιλλων. Effacez των Σιλλων dans le premier membre. Dans Lucien, t. 5, pag. 135, ἰδοις δ' αν αν αυτως προς τον αυτον καιρον ωκεως διακλατζομενως και αυτον μιμεμενοι τον Πρωτεα. Lisez : ἰδοις δ' αν αν αυτως προς καιρον διακλατζομενως. *Vous les verriez* (les danseurs) *se transformer en un clin-d'œil.* ωκεως est une glose de προς καιρον. *Vid. ind. Polyb.* et *Dorville*, *char.* pag. 150; et *Lucien* même, t. 5, pag. 15. προς καιρον οργιωθεντι. Dans le même *Lucien*, t. 8, pag. 197, αλλως τε αν αν δεξαιμην πλευσας επ' ολιγον, ὑπηνεμιον τινα πλοτον, ανιαθηναι μετ' ολιγον, ψιλην την μαζαν εθειων, οἱα ὑμεις πεισεσθε μετ' ολιγον. Otez μετ' ολιγον après ανιαθηναι.

Pour revenir au passage dont il s'agit, effaçant φιλε après προς, il reste παρακληθεντ' επι δειπνον προς αυτε τινος, corruption ordinaire de προς αστ τινος. Voy. Reiske sur Isée, p. 358; Brunck *ad Aristoph.*; Thesmoph. 541, et Valckenær sur Hérodote, p. 731.

Pag. 29, D. οινισκον επειται Mettez la virgule après οινισκον; car il faut joindre Μενδαιον οινισκον, et non οινισκον επειται qui n'est pas grec. Voy. Vyttenb. *de serâ*, N. V, pag. 18, liv. 4. Dalechamp paroît avoir mieux senti ce passage que Casaubon. οιμοι, est un tressaillement amoureux. Car οινισκον est ici comme παιδισκον, et toutes ces expressions, επεσθαι, ακολαθειν, ἡδωντ', αρτιος, ἁπαλος, λευκος, sont du langage d'amour. Peut-être même y a-t-il quelqu'équivoque sous ces mots, ωρ' οισει τριτα.

Strasbourg, le 10 prairial an 10.

COURIER, *capitaine d'artillerie.*

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-SEPTENTRIONALE.

La première foire de livres de New-Yorck, créée dernièrement, et tenue à l'instar des fameuses foires de Leipsick et de Francfort, a dépassé toutes les espérances qu'on avoit conçues de son succès. Il s'y est vendu 520,000 volumes. Il va être établi à Philadelphie une seconde foire de la même espèce, qui sera ouverte tous les premiers mardis de septembre. Une autre aura lieu à New-Yorck au mois d'octobre.

Extrait d'un manuscrit de Robert *PAUL-LAMANON, déposé à la Bibliothèque nationale* (1).

Jean-Baptiste-Christophe FUSÉE-AUBLET, botaniste du roi, est né à Salon, le 4 novembre 1723, et mort à Paris, le 6 mai 1778. Il fait honneur à

(1) J'ai déja donné une notice de ce manuscrit, et j'en ai cité quelques morceaux. A. L. M.

son pays. On trouve dans la préface de son ouvrage, qui a pour titre, *Histoire des plantes de la Guiane françoise*, un abrégé de sa vie. Je vais mettre ici quelques traits qui le concernent, et que j'ai appris en causant avec lui ou avec sa femme.

En 1760, il devint amoureux d'une négresse bien faite, qui étoit veuve, et qui appartenoit, ainsi que sa mère, à la compagnie des Indes. Il l'acheta, mais inutilement lui adressa-t-il ses vœux. Armelle, devenue son esclave, travailloit pour l'intérêt de son maître, mais refusa de partager son lit; il trouvoit en elle un caractère sensible, de la vivacité, de l'intelligence, mais point d'amour et encore moins de cette complaisance qui en tient lieu chez les femmes corrompues. Armelle résista plusieurs années aux pressantes sollicitations de M. Aublet. Le chagrin qu'elle avoit d'être constamment avec un homme qui ne cessoit de la presser, lui donna la jaunisse, et M. Aublet eut pour elle des soins si empressés, qu'elle sortit de sa maladie; elle se laissa attendrir et devint enceinte d'un fils auquel on donna le nom de Charles. Elle ne vouloit pas quitter son pays et venir en France, elle ne s'y décida qu'à cause de ses enfans qu'elle ne put se résoudre de laisser entre les mains de son mari. Cette femme a toutes sortes de bonnes qualités. La mère de M.me Aublet étoit née libre, près du Sénégal. Elle a eu de M. Aublet trois enfans dont deux garçons, Charles et Alexandre et une petite-fille. Deux sont morts en bas âge, et il ne reste que Charles.

M. Aublet, étant jeune, fit tapage à la comédie;

il fut mis au Fort - l'Evêque où il ne resta qu'un jour, et il fut la cause qu'on a mis des gardes à tous les spectacles pour empêcher qu'on fasse du bruit.

M. Aublet étoit celui qui faisoit la meilleure essence de rose. Louis XV reconnoissoit tout de suite celle qui sortoit de ses mains. Pour lui donner cette supériorité, il ne se servoit que des feuilles de la fleur, tandis que les autres y mettoient le calyce.

L'herbier de M. Aublet a été vendu à Banks, fameux anglois, qui l'a acheté 60 louis. M. le Bègue-de-Presle, ami de M. Aublet, en demanda 50 louis et M. Bancks voulut en donner 60. On assure qu'à mille écus il n'auroit pas été cher. Il contenoit les plantes de Cayenne et de l'Ile - de - France qui n'avoient pas été décrites.

M. Aublet se plaignoit de ce que M. Adanson se proposoit de publier les plantes du Sénégal en s'appropriant et donnant, sous le nom de Sénégal, ce que lui, M. Aublet, avoit découvert dans ses voyages, et dont M. Adanson avoit eu connoissance par le moyen de M. Bombarde, auquel M. Aublet envoyoit tout ce qu'il découvroit d'intéressant. Il se proposoit de donner un ouvrage à ce sujet, dès que celui de M. Adanson auroit paru. J'ai remarqué que M. Adanson ne parle pas volontiers de M. Aublet.

ALLEMAGNE.

Œuvres de SPINOZA.

Il vient de paroître dans la librairie de l'académie à Iéna, le Ier volume d'une *Collection des œuvres de Spinoza*; le IIme et dernier volume suivra incessamment. Cette édition est absolument complète et très-correcte. L'éditeur est M. *Paulus*, professeur en théologie, connu par ses connoissances des langues orientales, et par son commentaire sur le nouveau testament. Comme il n'existoit pas jusqu'ici une collection complète des œuvres de ce grand philosophe, et que quelques-unes étoient assez rares, cette nouvelle doit être également intéressante pour les littérateurs et pour tous ceux qui aiment la philosophie.

HAMBOURG.

Johanneum.

M. GURLITT, jusqu'à présent directeur de l'école de Klosterbergen, près de Magdebourg, a été appelé à Hambourg comme directeur du Johanneum, établissement d'instruction littéraire, qui aura dorénavant une nouvelle organisation, confirmée déjà par le magistrat de cette ville.

ROME.

Fouilles.

Le pape vient d'ordonner qu'il soit fait des fouilles à Netuno, pour excaver les antiquités qu'on présume

sume y être ensevelies. Déja on a trouvé la main d'une statue colossale, puis la queue d'un cheval en bronze, et une partie de draperie du même métal. On vient aussi de découvrir des salles pavées de mosaïques, et décorées de peintures qui sont très-endommagées, à l'exception d'une tête parfaitement conservée. Ces fouilles se font aux frais du Saint-Père. Il vient de défendre, sous les peines les plus rigoureuses, l'exportation hors le territoire de Rome, des antiquités qui seroient excavées.

FRANCE.

MONTPELLIER.

Société médicale.

Citoyen, il s'est glissé dans le n.° II, prairial, de votre journal, une erreur qui a besoin d'être réparée. En parlant du prix proposé par la Société médicale de Montpellier, vous avez oublié d'annoncer quelle est sa dénomination et le lieu de ses séances; ce qui a pu la faire confondre avec la Société de médecine-pratique de la même ville. L'intérêt des sciences se trouvant compromis par cette méprise, la Société attend de celui que vous ne cessez de prendre à elles, que vous voudrez bien la réparer dans votre prochain numéro.

Agréez l'assurance particulière de l'estime et de la considération la plus parfaite.

G. PINOT, MM., *secrétaire-adjoint.*

Bordeaux.

Notice sur deux Monumens anciens, récemment trouvés à Bordeaux, par E. *Bernadau, homme de loi, auteur des* Antiquités bordelaises, *du* Panthéon d'Aquitaine, *de la* Continuation de la Chronique de Bordeaux, etc.

Le grand nombre de pierres sépulcrales qu'on trouve dans les lieux consacrés aux inhumations des anciens, fait présumer qu'on en élevoit beaucoup plus dans l'antiquité que dans les temps modernes. Il ne paraît pas même qu'elles fussent exclusivement réservées aux personnes distinguées par leurs dignités ou par un mérite éminent; car peu de ces monumens portent la désignation des titres du défunt, ou une mention spéciale de la cause qui les fit ériger. Toute famille pouvait donner à ses membres ce témoignage de son souvenir. L'inscription était ordinairement aussi simple que la pierre qui la recevait; et toujours la modestie de celle-ci étoit unie au laconisme de l'autre.

En floréal dernier, en creusant les fondemens d'une maison à bâtir sur le local où siégeoit ci-devant le parlement, à Bordeaux (où fut autrefois le palais des ducs d'Aquitaine, nommé *château de l'Ombrière* dans les vieux titres), on a découvert deux pierres dures, l'une ayant 3 pieds 4 pouces de hauteur, sur 2 pieds 3 pouces de largeur, et l'autre ayant demi-pied de moins en tout sens. Le côté tra-

vaillé de ces pierres offre une surface plane, bordée d'une moulure et couronnée d'une sorte de chapiteau, qui se termine en angle aigu ; le bas forme une espèce de socle produit par plusieurs moulures plates et saillantes.

Sur l'une de ces pierres on lit une inscription ainsi figurée :

D M
VAL + FELICIS
C + AQ + DEF + ANN
XXXX + VICTORI
NA + CONIVNX
PC + ET + SVB + ASC
DEDICAV +

« Aux mânes de Valérius Félix, citoyen d'Aquitaine, mort à l'âge de quarante ans.

« Victorine, son épouse, lui a élevé ce monument « au sortir des mains de l'ouvrier. »

La forme de l'autre pierre ne differe de celle-ci que par un croissant en relief sculpté dans la partie supérieure, et par les points triangulaires qui séparent les mots de l'inscription au lieu de lignes croisées. Cette inscription est ainsi conçue :

D ☽ M

ET ▾ M

VAL ▾ VICTORI
NAE ▾ CIV ▾ AQV
DEF ▾ ANN ▾ LX
FIL ▾ EIVS . . . C ▾ ET
SVB ▾ ASCIA ▾ DED

« Aux mânes et à la mémoire de Valérie Victo-
« rine, citoyenne d'Aquitaine, morte âgée de soi-
« xante ans.

« Son fils lui a consacré ce monument, sortant de
« dessous le ciseau de l'ouvrier. »

Ces deux inscriptions, encore bien conservées, sont gravées en belles lettres onciales romaines de 20 lignes de hauteur. Elles annoncent un double monument de tendresse conjugale et de piété filiale, appartenant à une même famille. Ce qu'elles offrent de plus remarquable, c'est le titre de *citoyen d'Aquitaine (civis Aquitanus)*, donné à Valérius Felix et à Valérie Victorine, son épouse, qui ne sont d'ailleurs désignés par aucune autre qualification. On ne connoît qu'une inscription de Gruther, où ce titre soit donné d'une manière aussi peu équivoque.

Comme on juge de l'âge des monumens par le style de l'inscription et par la forme dont elle est écrite, nous sommes portés à croire que ceux-ci ont été élevés en l'honneur de personnes d'origine romaine, mais naturalisées en Aquitaine du temps des Antonins. La preuve résulte des noms de Valérius et de Victorina, qui ne sont point gaulois, et qui, étant accompagnés du titre de citoyen d'Aquitaine, marquent que ceux à qui il est donné, avaient droit de cité dans cette province romaine, qui avait obtenu des empereurs le privilége de se gouverner par ses propres lois; car Strabon, Pline et Aurélius-Victor nous apprennent que l'Aquitaine étoit *Autonôme*. La manière dont les mots de ces deux inscriptions

sont séparés, autrement que par des points ronds, l'orthographe du mot *conjux* de la première, et la lettre liée IT qui la termine; tout cela annonce le style lapidaire du deuxième siècle.

Ensuite, ce qui nous porte à ne pas ranger ces inscriptions avec les chrétiennes, c'est, entre autres, leur vote particulier *diis manibus* et *sub ascid*. Un sculpteur chrétien ne se fût pas ainsi exprimé. D'ailleurs, ces deux derniers mots étoient une formule employée dans les monumens sépulcraux des Gaules. Les savans ont beaucoup disputé pour en fixer le sens. Nous estimons que l'ascia étoit un instrument qui servoit à équarrir les pierres. On en voit de représentés sur des cyppes découverts en Guyenne, et gravés dans un recueil intitulé : *Dissertations sur d'anciens monumens trouvés à Bordeaux*, publié en 1754, par le savant abbé Vénuti. Cet auteur prouve invinciblement que la phrase, *sub ascid dedicavit*, signifie que le tombeau a été consacré au sortir des mains de l'ouvrier qui l'avoit fait. Cette consécration étoit un acte de la religion payenne, accompagné de plusieurs cérémonies qui rangeoient les tombeaux parmi les choses sacrées, et qui les mettoit hors du commerce ordinaire, suivant le droit romain. Avant leur dédicace, ces ouvrages n'étoient pas réputés religieux, d'après Quintilien, Déclam., 322. On ne pouvoit donc trop se hâter d'en faire la solennité; et l'empressement que l'on mettoit à s'acquitter de ce devoir étoit louable, et méritoit qu'on en avertit le public, par la formule *sub ascid dedic.*

Les pierres sépulcrales que nous décrivons ont été

trouvées renversées l'une sur l'autre. Le croissant, sculpté sur l'une d'elles (ce qui étoit dans ces derniers temps l'écusson de Bordeaux), en même temps qu'il n'étoit pas mis sans conséquence, ne paroît désigner rien de relatif à cette ville. Bordeaux n'avoit pas d'armoiries, lorsque les Romains y dominoient; et le symbole qui distinguoit alors cette cité, étoit un lion, suivant Gibelin, ou un belier, suivant Alciat. Ce croissant nous semble indiquer que le monument qui en est chargé avoit été consacré à Diane, comme étant le tombeau d'une femme. Si c'eût été l'emblème de la famille Valérie ou du lieu de son origine, n'auroit-il pas été plutôt sculpté sur le tombeau du mari, qui en étoit le chef?

Il est à présumer que ces deux cyppes appartenoient au temple de Diane qui a subsisté sur la place Sémape, tout auprès du lieu où ils ont été trouvés, ainsi que nous l'indiquons dans nos *Antiquités bordelaises*. Lors des irruptions des Goths, des Sarrazins ou des Northmans, à Bordeaux, ce temple dût être détruit. Ses débris roulèrent dans les anciens fossés de cette ville qui séparent le terrein où étoit élevé cet édifice, du palais ou château de l'Ombrière. Les ducs d'Aquitaine, lorsqu'ils firent construire ce château, en 910, profitèrent vraisemblablement des matériaux qui se trouvèrent de ce côté, pour servir aux murailles des fondemens. Ce n'est donc qu'en les démolissant qu'on a pu découvrir ces pierres sépulcrales. Leur enfouissement les aura seul préservé des outrages que la faux du temps ou la main des hommes ont fait à tant d'autres monumens qui dé-

coroient cette ville, qu'Ausonne, le plus ancien de ses citoyens et le plus illustre de ses panégyristes, appeoit :

Nitentem insignemque viris et turribus altis.

BOULOGNE-SUR-MER.

Procès-verbal de la troisième séance publique de la Société d'agriculture et des arts.

Le 8 floréal an 10, la Société d'agriculture et des arts de Boulogne-sur-Mer, a tenu sa troisième séance publique.

Après l'exécution d'un morceau de musique, par les artistes de cette ville, le président de la Société (le C. WISSOCQ) a ouvert la séance par un discours sur l'utilité et les bienfaits de l'agriculture.

Le secrétaire (le C. PICHON) a ensuite présenté le rapport des travaux de la Société depuis sa dernière séance publique. Il les divise en quatre parties, d'après la nouvelle division adoptée par la Société dans son dernier règlement.

PREMIERE SECTION.

Agriculture.

1. Essais sur l'Agriculture de tous les peuples de la terre, liés au système politique du monde, par le C. DELAISTRE (de Saint-Omer), associé.

2. Observations sur le travail du C. Delaistre; par le C. VOISIN.

3. Causes du dépérissement des bois, et des moyens

d'y remédier; par le C. BAILLON (d'Abbeville), associé.

4. Rapport sur les dégâts causés par les mulots dans les terres de la ferme de Dommartin, près Hesdin, et sur les moyens employés pour la destruction de ces animaux; par les CC. DUCARNOY et PICHON, rapporteur.

5. Rapport sur la tonte du troupeau des bêtes à laine des CC. Delporte, en l'an 8; par les CC. HENRY, PICHON et LIÉGEARD, rapporteur.

6. Questions adressées par le sous-préfet de Boulogne, sur la culture et l'usage du Turneps: Réponses à ces questions; par le C. DELPORTE.

7. Rapport de la commission chargée de vérifier l'emploi du Turneps donné en pâture aux moutons pendant l'hiver, la terre étant couverte de neige; par les CC. DUCARNOY, MASELET, PICHON et LEBAS, rapporteur.

8. Analyse de la quatorzième Lettre du Cultivateur anglois, d'Arthur Young; par le C. LEBAS.

9. Premier Tableau statistique de l'arrondissement de Boulogne en l'an 9; par les CC. DELPORTE, MARMIN, DOLET et HENRY.

10. Tableaux comparatifs de la statistique de l'arrondissement de Boulogne en 1789, en l'an 2 et en l'an 10, rédigés par le C. HENRY, d'après la demande du C. MASCLET, sous-préfet.

11. Observations sur les Organes de la fructification des Mousses; par le C. WALLOT (de Dijon), associé.

12. *Hortus Bononiensis*, ou Catalogue des Plantes

cultivées dans le Jardin de botanique de l'Ecole centrale du département du Pas-de-Calais; par le C. PICHON.

13. Mémoire sur cette question : Y a-t-il de l'avantage à mettre ou laisser en culture un terrein de médiocre qualité, ou à le planter en bois de haute futaie? La solution est à l'avantage de la Plantation; par le C. MAIZIÈRE.

14. Mémoire sur la formation, l'amélioration et l'entretien des prairies naturelles, selon la variété des terreins, et sur les meilleurs moyens à employer pour la récolte des foins; par le C. MAIZIÈRE.

15. Descriptions élémentaires des Graminées qu'il importe d'admettre dans les prairies naturelles, et des Plantes inutiles ou mauvaises qui doivent en être extirpées; par le C. DEU.

16. Herbiers destinés à faire connoître aux cultivateurs les plantes désignées dans le précédent mémoire; par le C. PICHON.

17. Sur l'origine, la nature, l'emploi et le commerce des chevaux du Boulonnois; des moyens propres à en améliorer la race, etc. etc.; par les CC. DELPORTE, MANNEVILLE, DUCARNOY, DUBLAISEL et LEBAS, rapporteur.

SECONDE SECTION.

Commerce, Pêche et Navigation.

1. Etat de la Pêche du Maquereau en l'an 9, par les pêcheurs de Boulogne; par le C. CAVILLIER.

2. Etat de la Pêche du Hareng par les pêcheurs de Boulogne en l'an 9 et en l'an 10; par le C. CAVILLIER.

3. Article Boulogne pour l'Almanach du département du Pas-de-Calais et le Dictionnaire de Commerce; par le C. COILLIOT.

4. Avantage que présente la non-limitation de la Pêche du Hareng; par une commission composée des CC. DELPORTE, DUCARNOY, BUTOR, DRON et DOLET, rapporteur.

5. Mémoire sur la Soude extraite des plantes marines; par le C. MAIZIÈRE.

TROISIÈME SECTION.

Sciences, Mathématiques, Physiques, etc.

1. Observations météorologiques faites à Carpentras en l'an 9; par le C. WATTON (de Carpentras), associé.

2. Observations météorologiques faites à Boulogne, par les CC. HENRY et LIÉGEARD; suivies de l'indication des maladies régnantes; par le C. BUTOR.

3. Sur les affections sympathiques de l'œil dans les maladies aigues; par le C. TRANNOY (d'Amiens), associé.

4. Introduction à la Minéralogie du Boulonnois; par le C. PICHON.

5. Sur les Mines et Minières de l'arrondissement de Boulogne; par le C. LIÉGEARD.

6. Essais historiques, topographiques et statistiques sur l'arrondissement de Boulogne, servant d'introduction à l'Histoire naturelle de ce pays; par le C. HENRY.

7. Rapport de la commission chargée de suivre les travaux relatifs à la préparation et l'emploi du

Plâtre-Ciment ; par les CC. ANCELIN, LIÉGEARD, HENRY, BLANCHARD et LESAGE, rapporteur.

8. Constructions d'échelles graphiques, servant à l'évaluation des anciennes mesures en nouvelles unités, et réciproquement ; par le C. MAIZIÈRE.

QUATRIÈME SECTION.

Philosophie, Littérature, Beaux-Arts, etc.

1. Projet d'établissement de Sociétés de bienfaisance, destinées à venir aux secours des citoyens atteints de calamités imprévues ; par le C. EDDROP-GUILLOT.

2. Le retour de la paix en France, vaudeville ; par le C. BURGAUD (de Calais), associé.

3. Epître en vers au Sauvage de l'Aveyron ; par le C. WYANT.

4. Notice sur le C. Dublaisel ; par le C. CARMIER.

5. Notice sur le C. Marmin-Dupont ; par le C. MASCLET.

Le secrétaire indique ensuite des ouvrages qui ont été adressés à la Société, par des citoyens qui ne sont pas associés.

1. Un Mémoire sur la Limitation et la non-Limitation de la Pêche du Hareng ; par le C. QUIGNON l'aîné (de Boulogne).

2. Observations sur un moyen propre à ralentir la marche des voitures ; par le C. CRUNWALD (de Mezières).

3. Dessin d'un buste de Jupiter, trouvé dans les environs de Saint-Josse ; par le C. TRAULLÉ (d'Abbeville).

4. Enfin une élégante Corbeille de fleurs, exécutée par M.lle Foissey (de Boulogne).

Les Sociétés savantes de la république, qui ont honoré la Société de Boulogne de leur correspondance, reçoivent dans cette occasion le tribut de reconnoissance qui leur est dû : la Société d'agriculture de la Seine, la Société philomathique, celle d'encouragement pour l'industrie nationale, le Lycée de Toulouse, celui de Rouen, la Société d'émulation de la même ville, celle des sciences, arts et agriculture de Bordeaux, celle du département des Ardennes, de Seine et Marne, se distinguent parmi celles qui ont adressé les Mémoires qu'elles ont publiés.

Après avoir exprimé les regrets de la Société sur la perte du C. Dublaisel, ancien militaire, et du C. Baillon (d'Abbeville), associé, le secrétaire rappelle celle qu'elle vient de faire récemment encore du C. Marmin, son trésorier, et l'un de ses fondateurs.

Le C. Carmier a fait lecture de sa notice sur le C. Dublaisel, que la Société a eu la douleur de perdre. Il rappelle ses débuts dans la carrière militaire, et cette suite continuelle de combats et de batailles de la guerre de Hanovre, où le C. Dublaisel n'a cessé de se distinguer. De retour dans sa ville natale, il y fut à la fois commandant et président de l'administration provinciale. Vingt ans passés honorablement dans l'exercice de ces fonctions, ont dû attacher les Boulonnois à la mémoire du C. Dublaisel, et le leur faire universellement

regretter. L'auteur de la notice, après avoir indiqué la plupart des opérations administratives du C. Dublaisel, se fait un devoir de citer un des plus signalés services rendus à la ville de Boulogne en 1789, lorsque le C. Dublaisel, par sa sagesse et sa fermeté, arrêta l'effusion du sang prêt à couler dans une lutte entre les soldats du régiment de Berwick et les habitans de la ville, qui réclamoient la distribution des armes renfermées au château, pour organiser la garde nationale. Le C. Carmier acquitte aussi dans cette circonstance le juste tribut de reconnoissance du pauvre, du malheureux et de l'orphelin, dont le C. Dublaisel se montra toujours le bienfaiteur, l'ami et le père.

Le C. LESAGE a présenté l'analyse du rapport de la commission chargée de suivre les travaux relatifs à la préparation, l'emploi, les usages et les propriétés du plâtre-ciment. La Société a profité de cette occasion pour mettre sous les yeux du public des échantillons de cette matière, et lui faire connoître, par l'organe du rapporteur de la commission, les différens usages auxquels on peut utilement l'employer (1).

Le C. MASCLET a lu ensuite sa notice sur le C. Marmin-Dupont. « Cet hommage de vénération et « de regrets que la Société devoit à la mémoire « d'un excellent citoyen, d'un de ses membres les « plus distingués par son zèle et par ses lumières, « ne pouvoit être exprimé d'une manière plus sen-

(1) Le rapport a été imprimé et envoyé aux Autorités constituées, aux Sociétés savantes, et aux membres non-résidans de la Société.

« sible que par l'organe du C. Masclet. Après avoir « rappelé les premières années de la vie active du « C. Marmin, l'auteur de la notice le suit dans la « carrière administrative et politique, où notre col- « légue a trouvé dans tous les exploits tant d'occa- « sions de servir sa patrie, ses concitoyens et ses « amis. La passion du bien public, l'attacha spé- « cialement à tous les établissemens où il trouvoit « quelque bien à faire, à l'hospice dont il fut et « alloit redevenir le père, aux bureaux de bienfai- « sance auxquels il étoit si digne d'appartenir, au « tribunal de commerce où il fit siéger avec lui la « bonne foi antique, la conciliation impartiale, « l'équité sévère et éclairée; à la Société d'agri- « culture, où il se plaisoit tant à apporter le tribut « de ses travaux, de ses observations, de son ex- « périence. Ce collégue si laborieux et si exact, ce « fonctionnaire public, ce père, cet époux, cet ami « si tendre, ce modèle enfin de toutes les vertus « publiques et privées, vient d'être ravi à la piété « filiale et conjugale, à nos affections, à notre re- « connoissance, à la république, pour qui de pa- « reilles pertes sont si douloureuses, et si difficiles « à réparer; enfin à la génération qui s'élève, et qui « a tant besoin d'avoir sous les yeux des hommes « faits pour servir d'exemples, des hommes qui sa- « vent remplir leur vie, marquer leur passage sur « la terre, par des vertus et des services, et trou- « vent la récompense de ceux qu'ils ont rendus à « la patrie, dans les larmes qui coulent sur leur « tombe, et les regrets dont leur mémoire est ho- « norée. »

Le C. WYANT a fait lecture d'une pièce de vers, intitulée : *Epître au Sauvage de l'Aveyron.*

La séance a été terminée par l'annonce des questions proposées pour sujets de prix à décerner dans la prochaine séance publique du 8 floréal an 11.

Agriculture et Economie rurale.

La Société, frappée des inconvéniens auxquels sont exposés, dans les grandes sécheresses ; les pays élevés, et notamment le Haut-Boulonnois, demande:

Quels sont les moyens de procurer aux villages et aux fermes situés dans des lieux élevés, l'eau nécessaire aux bestiaux?

Les concurrens observeront que le Haut-Boulonnois est un pays crayeux, qui n'est dominé par aucune montagne voisine; qu'il renferme peu de bois, et que les puits qui y ont été creusés, ont jusqu'à cent mètres de profondeur.

Il est généralement reconnu que le marnage est une amélioration des plus importantes en agriculture.

La Société accordera un prix au mémoire qui *développera le mieux la nature des marnes, leurs diverses espèces, et leur emploi le plus avantageux, selon la différence des terres.*

L'auteur s'attachera principalement à indiquer aux cultivateurs, des caractères extérieurs, qui leur fassent distinguer, par des moyens faciles, chaque espèce de marne.

Prix d'Encouragement pour l'an 11.

La Société délivrera un prix d'encouragement à celui qui aura ensemencé un quart d'hectare (demi-

mesure ancienne dénomination) en aubépines, *Crataegus oxyacantha*, L., nommée vulgairement Epines blanches, propres à former des enclos, et qui seront d'une belle venue en l'an 11.

Les prix consisteront en médailles, que la Société délivrera dans sa séance publique du 8 floréal an 11.

Conditions à remplir.

Les membres résidans ne sont point admis à concourir.

Les mémoires seront envoyés, avec les conditions requises, avant le premier germinal prochain, et les certificats avant le 15 ventose an 11, au secrétaire de la Société de Boulogne-sur-mer.

Signé, WISSOCQ, *président;* PICHON, *secrét.*

ROUEN.

Société d'émulation.

La Société d'émulation a tenu, le 7 thermidor, une séance publique.

Elle a été ouverte par un discours de M. NOEL, président. M. AUBERT, professeur de l'école centrale et secrétaire de correspondance, a fait ensuite l'analyse des travaux de la Société. Après lui, M. GUERSANT, ancien professeur de l'école centrale, pour l'histoire naturelle, a prononcé, sur la botanique, un discours, dans lequel, remontant à l'origine du jardin des Plantes de Rouen, il a démontré, d'une manière précise, son accroissement, en faisant connaître tous les sujets dont ce jardin s'est nouvellement enrichi.

M.

M. GERVAIS, fabricant, a succédé à M. Guersant. Son but étoit de prouver, sous les rapports politiques, moraux et religieux, l'utilité des filatures particulières de coton.

Un membre de la Société (M. THIÉMÉ) étant mort de l'intervalle de la dernière séance à celle-ci, M CARPENTIER, professeur de dessin à l'école centrale, en a fait l'éloge funèbre.

Il a rappelé les talens de M. Thiémé dans l'art de la musique et ses qualités sociales.

M. PRÉVOST, officier de santé, s'est efforcé de démontrer une vérité depuis longtemps reconnue; c'est que le défaut d'air, ou le mauvais air, est funeste à la santé. Il a terminé son discours long et érudit par une invitation philanthropique aux autorités constituées, de veiller principalement à ce que les maisons de détention, de correction, enfin, tout ce qui est compris sous le nom de prison, soient salubrement aérées.

M. NOEL a fait un discours, dans lequel il a prouvé, d'après l'exemple de tous les peuples et de tous les siècles, que les femmes jouissoient en France d'une condition plus douce, plus agréable, plus digne d'elles que partout ailleurs. Ce discours, fait pour intéresser les deux sexes, a été fort applaudi.

M. ROBERT, membre de la Société et pharmacien en chef de l'hospice d'Humanité, a fait un discours sur la chymie.

La séance a été terminée par un rapport de M. BREMONTIER, membre de la commission chargée de

prononcer sur le mérite des discours ayant pour objet cette question :

« Examiner jusqu'à quel degré il convient aux « Françaises de se servir de costumes à la grecque. »

Quatre mémoires avoient été envoyés à la Société, sur cette question qu'il falloit traiter sous les rapports de l'hygiène et de la morale. Le mémoire, n.° 2, a réuni les suffrages, et le prix de 300 francs lui a été décerné. L'auteur est le C. AMAURY DUVAL, chef du bureau des sciences et arts (troisième division du ministre de l'intérieur), à Paris.

Il a été fait mention honorable du mémoire, n.° 3, ayant pour épigraphe : *Incedo per ignes.*

Un auditoire choisi distinguoit cette séance, en grande partie consacrée aux intérêts du beau sexe, puisqu'on s'y est particulièrement occupé de ses droits civils et des moyens de conserver sa santé, sans qu'il ait rien à perdre des graces et des charmes qui lui sont si naturels.

Société des sciences.

La Société des sciences, lettres et arts de Rouen, propose, pour le prix de sa séance publique de l'an XI de la république, le sujet suivant : *Indiquer les moyens et les procédés propres à porter l'agriculture dans le département de la Seine-Inférieure, et spécialement dans la partie de ce département, connu et désigné sous le nom de* Pays de Caux, *au degré de perfection dont cette partie peut être susceptible.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Il sera donné dans la séance publique de l'an XI.

Les ouvrages ne seront admis que jusqu'au 30 germinal an XI ; ils seront adressés au C. Robert Saint-Victor, secrétaire de correspondance de la Société, au Petit-Bouvreuil, n.° 16.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Extrait des registres de la classe des sciences physiques et mathématiques. — Séance du 9 thermidor an 10.

Le C. Ventenat lit en son nom, et au nom des CC. Jussieu et Desfontaines, le rapport suivant :

Rapport des CC. JUSSIEU, DESFONTAINES et VENTENAT, sur différens travaux en botanique du C. Poiteau.

Les commissaires désignés par la classe pour prendre connoissance des collections, des dessins et des manuscrits du C. Poiteau, croyent devoir faire précéder leur rapport d'une notice succincte sur ce voyageur.

L'Institut qui, chaque jour, encourage et accueille les efforts de ceux qui cultivent les sciences, applaudira sans doute aux succès qu'a obtenus, dans une des branches les plus étendues et les plus difficiles de l'histoire naturelle, un homme privé jusqu'à l'âge de 25 ans des premiers principes de l'instruction. Son étonnement s'accroîtra en apprenant que ce même homme, obligé de lutter sans cesse contre des obstacles de tout genre, mais soutenu

par un zèle infatigable, a mérité d'obtenir une place distinguée parmi les naturalistes qui, dans des voyages pénibles entrepris pour l'avancement de la science, ont le plus contribué à ses progrès.

Le C. Poiteau étoit, en 1792, garçon jardinier au muséum d'histoire naturelle. En suivant les cours de botanique, il reconnut qu'il y avoit pour nommer les plantes un moyen plus sûr que celui de les considérer attentivement, de saisir leur image, et de la graver dans son esprit. Convaincu que la mémoire la plus heureuse ne pouvoit embrasser les caractères d'un nombre de végétaux aussi considérable qui est démontré au Jardin des Plantes, il résolut d'apprendre la langue latine, afin de pouvoir comprendre et consulter au besoin les auteurs qui ont écrit en cette langue sur la botanique. Il se procura un dictionnaire françois et latin, et l'ouvrage élémentaire connu sous le nom de *Rudiment*. Ses heures de récréations furent entièrement consacrées à l'étude: le temps même qu'il employoit aux travaux manuels, n'étoit pas perdu pour son instruction. En labourant la terre, en portant ses arrosoirs, il déclinoit des noms, conjuguoit des verbes, et s'efforçoit de construire des phrases. Enfin, après avoir cultivé lui seul, pendant sept à huit mois les dispositions heureuses qu'il avoit reçues de la nature, il obtint des succès proportionnés à ses efforts soutenus, et il fut en état d'entendre le *Systema vegetabilium* de Murray.

Les dessins des premiers artistes exposés, pendant les séances des cours de botanique, pour servir a la démonstration des genres et des espèces que l'on

ne cultive pas au jardin du Muséum, prouvèrent à Poiteau l'utilité de cet art, qui rend les objets sensibles, et dont la pratique n'est malheureusement pas assez familière à ceux qui se consacrent à l'étude de l'histoire naturelle. Convaincu de son importance, Poiteau y porte toute l'application dont il est susceptible; il n'aura point à regretter la perte d'un temps précieux employé à faire de mauvaises copies d'excellens originaux. La nature seule fut son maître. Il commença d'abord par dessiner des parties distinctes, des feuilles, des rameaux, des tiges, des fleurs, et il chercha ensuite à représenter l'ensemble de toutes ces parties en dessinant des plantes entières. Ses progrès furent rapides; et les dessins nombreux qu'il a rapportés de Saint-Domingue, obtiendront l'approbation des botanistes et l'encouragement des artistes consommés.

Les voyages dans les pays éloignés pour y récolter les objets qui manquent à la collection du Muséum, sont depuis longtemps la récompense que les professeurs de cet établissement accordent aux garçons jardiniers qui se sont distingués par leur zèle et par leurs progrès. Poiteau ambitionnoit cette marque flatteuse de la satisfaction de ses chefs, et elle lui fut déférée. Désigné pour aller à Saint-Domingue en l'an 4, à la suite des agens particuliers de cette colonie, la joie qu'il éprouva en apprenant qu'il parcourrait bientôt cette île où les Plumier, les Jacquin, les Swartz, etc. ont fait des moissons si abondantes, lui fit négliger de s'assurer avant son départ quel étoit le salaire que lui accordoit

le gouvernement. Arrivé à Saint-Domingue, il s'aperçut, mais trop tard, qu'un voyageur ne doit point quitter sa patrie, sans connoître les ressources qu'il peut avoir dans le pays qu'il se propose de visiter. Les agens particuliers différèrent d'opinion entre eux sur l'utilité de sa mission, ne purent s'accorder sur les moyens à lui procurer pour faire ses recherches, et ils lui refusèrent toute espèce de traitement. Poiteau, sans lettres de recommandation, ne connoissant personne à Saint-Domingue, dénué de ressources, ne perdit point courage. Il consacra au travail une partie de la journée, pour se procurer son existence, et il employoit l'autre partie à visiter les environs de la ville du Cap, et à récolter des plantes. Il fit à cette époque trois envois de graines au Muséum d'histoire naturelle, dont deux parvinrent heureusement à leur destination. Un travail aussi pénible que constant abattit ses forces. Sa santé altérée par des privations multipliées, le força d'interrompre ses travaux, et il fut obligé, pour se rétablir, de passer plusieurs mois dans les hôpitaux.

La situation politique de Saint-Domingue ayant inspiré des inquiétudes au gouvernement françois, ses agens particuliers furent révoqués et remplacés par un seul. Celui-ci (1) plus zélé pour l'avancement de la science, accorda quelques secours au C. Poiteau, qui le mirent à même de reprendre et de continuer ses travaux, et de s'occuper de

(1) Le C. Roume.

l'objet de sa mission; mais ce digne représentant de la république ayant progressivement perdu son pouvoir, ayant été même privé de sa liberté, le C. Poiteau fut encore forcé de suspendre ses recherches.

Ce fut dans cette circonstance pénible que notre zélé voyageur reçut d'un savant étranger des preuves sensibles de l'intérêt que devoit inspirer son zèle et son dévouement. M. Edouard Stevens, consul général des Etats-Unis, très-versé dans la connoissance des plantes, appréciait depuis longtemps le mérite de Poiteau. Convaincu des services importans que ce naturaliste pouvait rendre à la science, il eut recours aux procédés les plus délicats pour lui être utile.

Poiteau s'adonna alors entièrement à la botanique. Il parcourut les différens quartiers du nord de Saint-Domingue; mais particulièrement l'île de la Tortue. Il ne se bornoit pas à faire des collections; il étudioit les caractères des plantes, il en décrivoit tous les organes, et il y joignoit presque toujours des dessins coloriés qui, soignés dans leur ensemble, présentent une image fidelle du port de la plante, et intéressent, surtout, par les détails exacts des parties de la fructification.

La collection que le C. Poiteau a rapportée en France, est composée de 600 paquets de graines et de fruits, dont une partie a déja été livrée par lui au jardinier du Muséum d'histoire naturelle, pour y être semée sur le champ; et d'environ 1200 espèces de plantes, dont les échantillons nombreux, cueillis dans les différens âges de l'individu et pré-

parés avec soin, offrent à l'étude toutes les ressources que doit présenter une collection de cette nature. Ces espèces ont été toutes nommées ; et quoique la bibliothèque du C. Poiteau ne fût composée que du *Philosophia botanica* de Linnæus, du *Genera* de Jussieu, et du *Systema vegetabilium* de Murray, il est néanmoins parvenu à reconnoître celles qui étoient mentionnées dans les ouvrages qu'il possédoit. Il a regardé comme nouvelles, celles qu'il n'a pu déterminer. A la vérité, plusieurs de ces dernières sont consignées dans des ouvrages récens, que notre voyageur n'étoit pas à portée de consulter : mais d'autres, et en assez grand nombre, sont véritablement inédites. Il en est de même des genres qu'il a établis. On en trouve plusieurs dans le *Prodromus* de M. Swartz ; mais il en est quelques-uns qui sont réellement nouveaux, et dont la publication contribuera aux progrès de la botanique.

Si le C. Poiteau a été devancé dans ses recherches, le travail qu'il présente à la classe, n'en sera pas moins utile à la science. Les botanistes qui ont écrit sur les productions végétales des Antilles, n'étant pas assez pénétrés des principes et des avantages de la méthode naturelle, se sont bornés dans leurs descriptions aux seuls caractères de la fleur et du fruit, et ils ont négligé presque toujours ceux qui résultent de la structure de la semence. Le C. Poiteau, comme on le verra dans la suite de notre rapport, a suppléé à ces omissions ; et en insistant sur les caractères que fournissent les organes les plus im-

portans, il a dissipé les doutes que les botanistes devoient avoir sur l'ordre qu'il falloit assigner à des plantes incomplètement décrites.

L'examen que ce voyageur a fait des plantes anciennement connues, lui a fait reconnoître quelques erreurs qui se perpétuoient dans les écrits des botanistes, et l'a mis à portée de déterminer d'une manière plus précise et plus exacte les caractères de plusieurs genres. La classe a pu juger de la sagacité du C. Poiteau, par les observations qu'il lui a communiquées sur l'*Arachis hypogæa*. Quoique cette plante ait été décrite par plusieurs célèbres botanistes; quoiq'elle soit cultivée depuis longtemps dans les jardins consacrés à l'étude de la science, néanmoins la forme du calyce, la position de l'ovaire situé à la base du tube du calyce, et le *stipes* qui porte l'ovaire, qui l'alonge considérablement après la floraison, sont autant de faits que les naturalistes ignoroient entièrement. Vos commissaires ont vérifié cette observation qui fait le plus grand honneur à la sagacité du C. Poiteau, et ils ont reconnu qu'elle étoit de la plus grande exactitude, et qu'elle est exactement représentée sur le dessin fait par l'auteur en présence de l'un d'eux.

Nous desirerions pouvoir faire connoître à la classe toutes les observations neuves que présente le travail du C. Poiteau; mais les bornes dans lesquelles doit être renfermé un rapport, ne nous permettent pas de présenter l'ensemble de ses découvertes; nous citerons quelques-uns des genres qu'il a établis, ou dont il a réformé les caractères. Nous croyons devoir

avertir la classe que nous allons copier, dans cette partie de notre rapport, le manuscrit du C. Poiteau.

STEVENSIA, famille des Rubiacées.

Calyx basi bracteis 4 cinctus, limbo 2 partitus. Corolla tubulosa; limbo patente, 6-7 partito. Stamina 6 7 apice tubi inserta, sessilia inclusa. Stylus teres, longitudine tubi; stigma 2 lamellatum. Capsula subrotunda, limbo calycino coronata, bivalvis, valvis apice 2 partitis, Dipyrena, pyrenis apice dehiscentibus. Semina numerosa scobiformia, receptaculo centrali affixa. Corculum perispermo corneo involutum.

STEVENSIA *buxifolia.*

Frutex 12 pedalis. Folia opposita, subtùs tomentosa. Stipulæ vaginantes. Bracteæ 2 sæpe productæ in folia. Flores albidi, solitarii, axillares, subsessiles.

En dédiant ce genre à M. Edouard Stevens, dit le C. Poiteau, je lui donne une foible marque de la reconnoissance que je conserverai toute ma vie des services importans qu'il m'a rendus.

THOUINIA, famille des Savoniers.

Calyx campanulatus 4 fidus. Petala 4 disco, hypogyno inserta, intùs medio barbata. Stamina 8, disco hypogyno inserta; filamentis distinctis, longitudine corollæ. Germen triquetrum; stylus unicus; stigmata tria. Samaræ 3, basi coalitæ 1, spermæ. Corculum absque perispermo.

THOUINIA *dentata.*

Arbuscula. Folia alterna, simplicia, spinoso-dentata, subtus nervis parallellis insignata. Flores spicati.

Les genres qui ont été dédiés au C. Thouin ayant été détruits successivement, je m'empresse de prouver à ce savant estimable, combien je suis reconnoissant des bontés qu'il a toujours eu pour moi.

ELEUTHERANTHERA, famille des composées. VI.e § de la division des corymbiseres.

Flores flosculosi hermaphroditi. Calyx 5. phyllus, æqualis, pauciflorus. Flosculi 4-9, limbo ciliati. Antheræ distinctæ tubo inclusæ. Semina glandulis asperata, coronata. Receptaculum paleaceum, paleis apice ciliatis.

ELEUTHERANTHERA, *ovata.*

Herba diffusa. Folia opposita, ovata. Flores gemini, pedunculati, axillares et terminales.

ELEUTHERANTHERA, e vocibus græcis quæ idem sonant ac antheræ distinctæ.

Quoique l'exposition des caractères de ces trois genres suffise pour donner à la classe une idée de l'importance des travaux du C. Poiteau, je crois néanmoins devoir encore citer quelques-unes de ses observations sur des genres anciennement établis.

CLITORIA. Le C. Poiteau pense que ce genre doit être divisé. Il rapporte au *Clitoria* de Linnæus les espèces dont le calyce est en cloche, dont l'étendard très-ouvert est muni d'un éperon à sa base extérieure, et dont le style est glabre ; et il désigne, sous le nom de *Galactia* les espèces dont le calyce est tubulé, dont l'étendard roule en cornet n'a aucune protubérance à sa base, dont le style est cilié en dessus, et dont le stygmate est en tête.

ALEHORNIA, Solender. Ce genre est du nombre de ceux que le C. Poiteau regardoit comme nouveaux. M. Swartz en a tracé le caractère dans son *Prodomus*, et il a donné dans le troisième volume de sa *Flora Indiæ occidentalis*, une description étendue de la même espèce, qui a été ensuite trouvée par Poiteau ; mais le botaniste suédois a passé sous silence ce qui concerne la structure de la semence. Le voyageur françois, en ajoutant *Perispermum carnosum*, *Embrio planus*, *Radicula supera*, a démontré que l'*alehornea* devoit être rapporté à la famille des Euphorbes.

OVIEDA, Linné, ou VALDIA, Plumier. Plumier avoit représenté la corolle de son *Valdia* avec un limbe à trois divisions. Cette erreur s'est glissée dans

tous les ouvrages de botanique. Poiteau a vu que le même limbe étoit réellement à 5 divisions; et les échantillons qu'il nous a présentés confirment son observation parfaitement conforme d'ailleurs au caractère que doit avoir la fleur d'une plante voisine, dans l'ordre naturel, du *Clerodendrum* et du *Volkameria*.

THEOPHRASTA. Le caractère de la fleur du *Theophrasta* n'étoit point exposé avec exactitude dans les écrits des botanistes, et quoiqu'il ait été depuis réformé par M. Swartz, néanmoins les additions du C. Poiteau méritent d'être citées. — Tubus corollæ membranâ vestitus. Stamina basi membranæ inserta, tubo inclusa; filamentis basi dilatatis, et in annulum conferruminatis, apice acuminatis antheris medio filamentorum adnatis conniventibus.

COMOCLADIA. Le C. Poiteau croit que l'espèce nommée *C. integrifolia* appartenoit à la diœcie; que l'embryon étoit dépourvu de périsperme; que ses lobes étoient planes, et que la radicule étoit inférieure.

L'étude de la structure de la semence du BURSERA *gummifera*, lui a aussi fourni une observation importante. Il a reconnu qu'il n'y existoit point de perisperme, et que les lobes de l'embryon roulés en dedans, étoient divisés chacun en trois parties. La germination a confirmé cette observation du C. Poiteau, et les jeunes individus qu'il a conservés dans son herbier ne permettent pas de la révoquer en doute.

Une espèce nouvelle d'*Illecebrum*, dont la capsule étoit en cœur et évolve, lui a fait soupçonner que le genre seroit probablement divisé lorsque les espèces qui le composent auroient été examinées avec plus de soin.

FLACURTIA. Poiteau avoit trouvé une espèce de ce genre sur les mornes secondaires de Saint-Domingue. Les caractères qu'il observoit dans la fleur et dans les fruits, différant beaucoup de ceux de

tout genre connu, il avoit conclu que son espèce devoit former un genre nouveau. C'est le C. Jussieu qui, en lui montrant le *Flacurtia ramontchei*, lui a fait observer l'affinité qui existoit entre cette plante et celle qu'il avoit découverte; affinité qu'il étoit difficile de soupçonner d'après l'exposition du caractère générique du *Flacurtia*: on en sera convaincu si l'on compare la description du *Flacurtia domingensis* avec celle du *Flacurtia ramontchei*.

FLACURTIA *domingensis*. Dioica polyandra, caracter genericus.

Mas.

Calyx campanulatus, limbo 4 lobo. Corolla o. Stamina disco glanduloso extùs cincta; filamentis erectis, inæqualibus. Calyce longioribus. Antheris didymis.

Fœm.

Calyx et corolla ut in mare. Germen disco glanduloso cinctum. Styli 4-6 patentes; stigmata obtusa. Bacca matura unilocularis 6 8 sperma. Semina angulosa parieti baccæ affixa. Perispermum carnosum. Embrio planus. Radicula infera. Frutex 10—15 pedalis, spinis ramosis armatus. Folia alterna stipulacea, stipulis minimis caducis. Flores masculi et feminei congesti, pedunculati, subumbellati.

ORCHIDEÆ Poiteau a commencé un beau travail sur les plantes de cette famille. Il a dessiné les détails de la fructification d'une vingtaine d'espèces. Les différences qu'il a observées dans les organes de la fleur de quelques *orchis* et de plusieurs *Epidendrum*, lui ont prouvé qu'il avoit besoin d'en étudier un plus grand nombre, avant de présenter le résultat de ses observations.

PLANTÆ CRYPTOGAMIÆ. Il n'est aucune partie de la botanique dont le C. Poiteau ne se soit occupé avec succès. Les voyageurs négligent ordinairement les plantes cryptogames, et les naturalistes ont cru longtemps que l'Europe étoit la seule con-

trée du globe où crussent avec profusion les champignons dont l'existence est d'une si courte durée, et les mousses qui, par leur petitesse, semblent se dérober aux recherches les plus assidues. Poiteau en a découvert un grand nombre; il a décrit et figuré 87 espèces de champignons, une trentaine de mousses, 3 *marchantia*, 5 *jungermannia* et deux *anthoceros*. Les productions fungoïdes qui existent sur les feuilles des végétaux, ont aussi attiré son attention; il avoit observé que ces plantes devoient former un genre distinct, et nous avons été très-surpris en voyant qu'il leur avoit assigné, dans son manuscrit, le même caractère que celui qui a été donné par les botanistes allemands au genre *accidium*.

Un dernier travail du C. Poiteau, que nous ferons connoître à la classe, consiste dans une suite de réflexions et d'observations sur le *Philosophia Botanica* de Linnæus. Le manuscrit de ce voyageur est rempli de faits additionnels, confirmatifs des axiômes contenus dans l'ouvrage du célèbre professeur d'Upsal, et parsemé aussi de quelques faits et observations contraires. Ce genre de recherches annonce une disposition à voir la science en grand, et l'on doit souhaiter que l'auteur puisse être dans le cas de les multiplier.

L'aperçu des travaux du C. Poiteau que nous venons de présenter à la classe, doit lui prouver combien le retour de ce voyageur à Saint-Domingue sera utile à la science. Son projet est de donner l'histoire complète des végétaux qui croissent dans toute l'étendue de cette île, dont la partie cédée à la République française par le gouvernement espagnol n'a pas encore été visitée avec assez de soin. Si ce botaniste a obtenu des succès aussi étonnans,

malgré le dénuement où il s'est trouvé, que ne doit-on pas espérer de son zèle, lorsqu'un traitement honnête ne lui donnera plus d'inquiétude sur son existence, et lorsqu'il pourra consulter les ouvrages des naturalistes qui, après avoir voyagé dans les Antilles, ont décrit les productions végétales qu'ils avoient observées.

Vos commissaires pensent que les observations communiquées à la classe par le C. Poiteau sur l'*Arachis hypogœa*, méritent d'être imprimées dans les mémoires des savans étrangers, et que le résultat de ses travaux doit être communiqué au ministre de l'intérieur, dont le zèle éclairé pour le progrès des sciences sait apprécier ceux qui les cultivent avec ardeur et avec succès.

La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions. *Signé*, H. LACÉPÈDE, *secrétaire.*

Ecole de médecine de Paris.

Copie de l'extrait des registres des délibérations de l'Ecole de médecine de Paris. — Séances des jeudis 3 *et* 17 *thermidor an* 10.

L'assemblée des professeurs ayant entendu, dans ses séances des jeudis 3 et 17 thermidor, le rapport des commissaires qu'elle avoit nommés pour répondre à la lettre du conseiller-d'état, préfet de police, en date du 13 floréal dernier, arrête que le détail des expériences nombreuses et importantes auxquelles ils se sont livrés pour constater les effets des bains de gaz hydrogène sulfuré, sera consigné dans ses registres et rendu public par la voie des

journaux relatifs aux sciences ; elle arrête de plus que les conclusions du rapport seront adressées, sans delai, au conseiller-d'état, préfet de police.

Conclusions du rapport.

1.° Que l'application du gaz hydrogène sulfuré sur la peau en forme de bain, borné même à l'étendue d'un membre ou d'une partie quelconque, est extrêmement dangereuse, et peut causer la mort en très-peu de temps, et qu'ainsi son usage doit être absolument interdit dans tous les établissemens où on administre des bains ;

2.° Que les autres gaz, tels que l'oxygène, l'azote, l'hydrogène, le carbonique, etc., dont quelques personnes ont proposé l'usage, soit sous forme de bains, soit comme substance propre à respirer dans quelques cas de maladie, étant les uns inefficaces, les autres suspects, dangereux ou même très-pernicieux, il doit être defendu, dans tous les établissemens publics des bains, d'employer aucune espèce de gaz, sous forme de bain général ou partiel, à moins que leur administration soit dirigée et présidée par le médecin qui les auroit prescrits ;

3.° Que les diverses espèces de bains préparés par la vaporisation du vin, de l'alcool, de l'eau bouillante seule ou chargée de quelques plantes aromatiques, sont très-utiles dans plusieurs cas de maladies ; que les appareils employés pour cet objet par le C. Guietand, sont maintenant bien disposés, et ne peuvent occasionner aucun accident, attendu que les fourneaux destinés pour la combustion et la vaporisation

vaporisation sont placés dans une pièce séparée de la chambre des bains, et qu'ainsi il peut être autorisé à en continuer l'administration.

Mais, quoique utiles dans plusieurs cas, ces sortes de bains ne conviennent pas également dans tous; leur composition, leur durée doit varier suivant les circonstances; et, pour être efficaces, leur usage exige des soins, des attentions, des préparations particulières : ainsi, en permettant au C. Guietand l'administration des bains de vapeur, fumigations autres que les bains gazeux, il ne doit les employer, ainsi que toute autre préparation médicinale, que d'après l'avis du médecin, qui en prescrira l'heure, la durée et la formule.

Pour copie conforme,

Signé, THOURET, *directeur de l'école de médecine de Paris.*

Pour copie conforme,

Le conseiller d'état, préfet de police, DUBOIS.

Académie de Législation.

L'Académie de législation a tenu une séance publique le 1.er thermidor an X.

Après avoir fait la lecture du procès-verbal, on a annoncé les ouvrages présentés à l'Académie.

Le C. BOUCHAUD, membre de l'Institut national, professeur au collége de France, a lu ensuite la Suite de ses recherches sur la loi *Voconia*, dont le premier objet fut d'exclure des successions les personnes du sexe.

Une discussion a eu lieu après entre deux élèves de l'Académie (les CC. REGNIER et GAULTIER), sur les questions suivantes : 1.° *Quelle est l'origine de la puissance paternelle ?* 2.° *Quelles doivent être ses bornes.*

La lecture suivante offroit la première partie de l'Histoire abrégée du droit romain, depuis Romulus jusqu'à Charlemagne; par le C. SALIVET, docteur en droit de la faculté de Paris, chef adjoint au ministère de la justice.

Les autres parties de cette histoire seront lues dans les séances suivantes.

Le C. REGNIER, élève de l'Académie, a donné lecture des principes et règles de la méthode analytique, considérée comme le moyen le plus propre à diriger l'esprit dans l'étude des sciences, et spécialement dans l'étude de la législation.

La séance a été terminée par la présentation de plusieurs membres du conseil-général et membres affiliés à l'Académie.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

M.lle *Duchesnois* continue ses débuts avec le plus brillant succès. On l'a vu tour-à-tour dans *Phèdre*, dans *Sémiramis*, dans *Hermione*, et elle s'est montrée supérieure dans tous ces rôles si différens de caractère. Elle a suspendu ses débuts, pour laisser paroître deux nouvelles débutantes.

THÉATRE LOUVOIS.

Le Protecteur à la mode.

Cette comédie, en trois actes et en vers, n'a eu qu'une seule représentation. Malgré beaucoup de marques d'improbation de la part des spectateurs, l'auteur a été nommé; c'est le C. ETIENNE. Il a senti toute la foiblesse de son ouvrage, et l'a retiré le lendemain. Le caractère du *Protecteur à la mode* étoit manqué tout-à-fait. L'auteur n'en avoit fait qu'un vil intrigant sans caractère, et cela par suite de cette manie que l'on a maintenant de peindre des vices au lieu de tracer des ridicules. Le Protecteur à la mode prêtoit pourtant bien à la comédie, et il n'étoit pas besoin de l'entourer de personnages aussi ennuyeux que deux marchands de vin qui disputent éternellement sur l'excellence du Bourgogne et du Champagne, et sur la préférence qu'on doit accorder à l'un sur l'autre. L'intrigue la moins neuve étoit jointe à ce fonds bizarre, et pour cette fois ce n'est pas injustement que la pièce a été sifflée.

Faute de bonnes pièces nouvelles, le théâtre Louvois, comme le théâtre François ne vit plus que de reprises. *Les Bourgeoises à la mode* de DANCOURT, ont eu beaucoup de succès. Il n'en a pas été de même de *l'Obstacle imprévu*, une des comédies les plus gaies de DESTOUCHES, dont la première représentation a été à peine écoutée jusqu'à la fin. On peut attribuer cependant cette défa-

veur à la manière dont le rôle de Léandre étoit rempli par le C. *Armant*, qui ne joue ordinairement que les niais. Le C. *Dorsan* l'a joué à la seconde représentation, et la pièce, montée avec ensemble, a fait le plus grand plaisir.

Théatre du Vaudeville.

Carlin débutant à Bergame.

La contexture de cette pièce, jouée le 17 thermidor, donne lieu de croire qu'elle n'a été faite que pour faire briller le C. *Laporte*, qui a joué avec beaucoup de talent le rôle de Carlin. En effet, quoi de plus ridicule que de voir une jeune personne bien ingénue, bien vertueuse, éprise d'un homme qu'elle n'a jamais vu qu'au théâtre, et sous le masque d'Arlequin. Est-ce là un exemple bien édifiant; et l'amant auquel on donne un pareil rival, doit-il ensuite être charmé de n'avoir été préféré qu'à lui-même. Passons sur ce défaut qui fait pourtant le fonds de la pièce, et ne nous arrêtons qu'aux détails qui sont plus heureux. *Carlin Bertinazzi* joue depuis quelque temps les Arlequins au théâtre de Bergame, à l'insu de son père, de sa mère, de sa maîtresse. Ces trois personnes viennent à la répétition d'une pièce dans laquelle le nouvel Arlequin joue un rôle. Comme il est sous le masque, on ne le reconnoît pas; la principale actrice manque, on prie la demoiselle de prendre le rôle à la main, ce qu'elle fait aussitôt : on conçoit aisément que la scène est analogue à la situation de Carlin;

il y a un père irrité qu'il faut fléchir; M. Bertinazzi assure que le père devroit pardonner, et c'est ce qu'il fait lui-même, quand son fils s'est fait reconnoître pour Arlequin. Ce dénouement ressemble beaucoup à celui d'*Allez voir Dominique.* Les diverses scènes où Carlin s'exerce, danse et répète ses rôles, sont jouées par le C. *Laporte*, avec une grande gaieté.

Les auteurs ont été demandés, et l'un d'eux a été nommé, c'est le C. PHILIPPON-LAMADELAINE; l'autre a gardé l'anonyme.

Marmontel.

Une anecdote, insérée dans plusieurs journaux, a fait penser aux auteurs du Vaudeville à mettre en scène *Marmontel.* Comme la première représentation de cette pièce, jouée le 5 fructidor, n'a pas eu de succès, et que les auteurs y font quelques corrections, nous remettrons après la seconde représentation à rendre compte de cet ouvrage.

LIVRES DIVERS (1).

ARITHMÉTIQUE.

TRAITÉ élémentaire d'Arithmétique décimale, spécialement destiné, par la nature de ses applications et par la forme de ses tables, aux Orfèvres, Bijoutiers, Joailliers, Horlogers, Agens-de-Change, *et autres personnes qui font le commerce des matières d'or et d'argent; par le C.* GUILLARD, *maître de mathématiques.* Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 12, et chez l'Auteur, rue Hautefeuille, n.° 32, près de la rue du Battoir. An X (1802). VI et 120 pages petit in-12. Prix, 1 fr. 20 cent. pour Paris, et 1 fr. 50 cent. par la poste.

Il a paru jusqu'à ce jour plusieurs excellens traités sur les nouveaux poids et sur les nouvelles mesures. Les principes généraux de réduction des nouvelles unités aux anciennes, et réciproquement, y sont exposés avec clarté et précision. Mais parce que ces différens ouvrages embrassent à la fois toutes les parties du nouveau système métrique, on conçoit qu'ils ne peuvent être ni assez développés pour lever toutes les difficultés qu'on rencontre dans la pratique, ni assez élémentaires pour être à la portée du plus grand nombre, et particulièrement des personnes qui ne connoissent que les premières règles de l'arithmétique. De là vient peut-être qu'à l'exception de ceux qui ont déjà quelques notions des mathématiques, la majorité du peuple français paroît encore étrangère aux principes et aux applications du calcul décimal.

Le C. Guillard a pensé avec raison que pour accélérer la propagation du système des nouveaux poids

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait.

et pour en faciliter l'usage, il seroit utile et même nécessaire d'offrir à certaines classes de citoyens une instruction extrêmement élémentaire, qui ne contînt que la partie du système métrique relative à leurs besoins, et dans laquelle on pût prévoir et résoudre toutes les questions que peuvent faire naître les diverses circonstances de leur art ou de leur profession. Tel est le but qu'il s'est proposé dans l'ouvrage que nous annonçons, destiné en particulier aux personnes qui font le commerce des matières d'or et d'argent. Ce petit ouvrage mérite d'être bien accueilli; et le public saura gré au C. Guillard de publier incessamment, comme il le promet, un traité semblable, à l'usage des épiciers et des apothicaires.

Dans cet écrit, le C. Guillard ne suppose au lecteur, d'autres connoissances que celle des quatre règles; il a même évité de parler des proportions, et encore moins de la règle de trois, soit directe, soit inverse; en un mot, il n'a rien négligé, pour que le lecteur puisse facilement entendre et mettre en pratique les différentes formules qu'il donne, pourvu que de son côté, il ait l'attention d'exécuter les operations qu'il verra effectuées dans l'ouvrage et celles qui n'y seront qu'indiquées. L'habitude du C. Guillard à démontrer les mathématiques depuis bien des années, et la clarté qu'il sait mettre dans ses démonstrations, devoient surtout le mettre en état de composer un ouvrage élémentaire de la nature de celui que nous annonçons, et à la portée de tout le monde.

La diversité des prix de l'or et de l'argent, et le défaut d'uniformité dans l'expression du titre ancien de ces deux métaux, ont déterminé l'auteur à diviser cette instruction en deux parties. La première traite du *Kilogramme;* outre les règles du calcul décimal, la conversion des anciens poids, et la réduction du prix et du titre dans les matières d'argent, elle contient encore les règles d'alliage, d'affinage et d'échange. La deuxième partie traite de

l'*Hectogramme*, et sera particulièrement utile aux personnes qui font le commerce des matières d'or; on y trouve pareillement résolues toutes les questions qu'on peut proposer sur l'or.

Comme l'auteur s'est trouvé depuis quelque temps, plusieurs fois dans le cas d'enseigner les nouveaux poids, il a profité des conseils et de l'expérience de plusieurs hommes instruits dans la vente et la fabrication des matières d'or et d'argent. C'est un titre de plus en faveur de l'utilité de ce petit manuel, qui réunit les connoissances théoriques et pratiques.

W.

PHYSIQUE.

DISSERTATIONS sur quelques points de physique, ou nouvel exposé des causes de plusieurs phénomènes dont la solution est encore problématique; par le C. LENDY, membre de plusieurs sociétés littéraires. Paris, de l'imprimerie de Mme *Huzard*, rue de l'Eperon Saint-André-des-Arcs, n.° 11. An X. 1802. In-8.° de 96 pages, 1 fr. 20 cent.

Malgré les découvertes importantes faites de nos jours dans le domaine de la chymie et de la physique, il en reste cependant encore bien d'autres que la nature tient toujours en réserve. Dans les parties même les plus connues de la physique, il y a beaucoup de points importans qui ont échappé aux yeux des observateurs, ou qui ont été mal saisis; comme on le voit par leur silence sur ces objets, ou par leurs contradictions quand ils en parlent.

Le petit ouvrage que nous annonçons contient deux discours que l'auteur a lus dans la société des sciences, lettres et arts, séante au Louvre. Comme chacune de ces lectures étoit bornée à 20 minutes au plus, il lui étoit impossible de donner à ses idées autant de développement qu'il auroit desiré. C'est ce qui l'a mis dans la nécessité de revenir sur quelques détails, et de placer la plupart des expériences

dans des notes à la fin de chaque essai, notes dont la lecture devient par-là indispensable avant de porter un jugement sur les opinions de l'auteur.

Dans le premier des deux essais contenus dans ce volume, l'auteur recherche les *causes de l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires;* dans le second, il traite de *la manière dont le soleil nous échauffe.* Nous sommes obligés de renvoyer le lecteur à l'ouvrage même pour ce qui regarde les développemens, que l'auteur donne de ses opinions. Nous nous bornons à donner ici les résultats de ses recherches. Quant à la question des tuyaux capillaires, le C. Lendy pense que « la pesanteur et la fluidité « sont des causes uniques de l'élévation des liqueurs « dans les tubes capillaires; que ces deux pro- « prietés ne peuvent élever les liqueurs que sur les « substances qui les égalent ou qui les surpassent « en pesanteur absolue; que la hauteur à laquelle « un fluide s'élève dans les tubes capillaires, est « en raison de son aptitude à les mouiller, c'est- « à-dire, de son adhérence avec la matière qui les « constitue; enfin, que cette adhérence est toujours « proportionnelle à la pesanteur absolue des solides « et des liquides qu'on met en contact.

Quant au résultat du second essai, le C. Lendy pense « que la chaleur et la lumière sont le produit « d'une seule et même substance; que cette sub- « stance est, dans tous les temps, fort abondante « autour de nous; qu'elle est toujours ébranlée par « la présence d'un corps lumineux, et qu'elle pro- « page avec beaucoup de liberté les vibrations qu'elle « en reçoit dans l'atmosphère; mais qu'elle ne peut « pas y circuler elle-même, si ce n'est avec lenteur « et comme en se criblant dans ses pores. D'où l'au- « teur conclut, que la chaleur ne sauroit être le « produit d'un fluide émanant perpétuellement du « soleil, et qu'une infinité de considérations nous « prouvent qu'il faut attribuer celle que nous éprou- « vons à son aspect, uniquement aux trois causes « suivantes, savoir : Aux vibrations imprimées par

« l'astre au fluide lumineux ; à la résistance de l'atmosphère, et à la réaction des corps dilatés. Aussitôt (ajoute le C. Lendy) que l'une de ces trois conditions s'affoiblit, la chaleur diminue dans les mêmes proportions ; et je soutiens que si l'une d'elles venoit à manquer, il n'y auroit plus de chaleur. »

MÉDECINE.

RECHERCHES sur la médecine, ou *l'Application de la chymie à la médecine ; par François* BLANCHET. A New-York, de l'imprimerie de *Parisot Chatham Street*. 1801. Se trouve à Paris, chez les *frères Levrault*, quai Malaquais. Prix, 6 fr. 246 pages in-8.°

Cet ouvrage peut, sous plusieurs rapports, exciter l'attention des curieux ; d'abord, par le lieu de l'impression ; les ouvrages imprimés en Amérique ne sont pas en très-grand nombre, et n'arrivent pas fréquemment jusque dans nos contrées ; sous le rapport de l'histoire des sciences, cet ouvrage présente encore l'intérêt de faire voir les progrès que la médecine et la la chymie ont fait dans les États-Unis de l'Amérique. Mais, abstractions faites de ces considérations secondaires, l'ouvrage, par la matière même que M. Blanchet y traite, et par la manière dont il en parle, méritera l'attention des médecins. Il est incontestable que l'état actuel de la chymie exige que chaque médecin en sache assez pour en faire les applications nécessaires à sa science principale ; l'entreprise de M. Blanchet d'appliquer certains principes de chymie à l'étude de la médecine, ne sauroit donc être que très-utile. L'ouvrage est divisé en 12 chapitres dans lesquels l'auteur traite successivement de l'effet de l'oxygène et du calorique dans le système animal, de la transpiration insensible des acides, des poisons, de l'électricité, de l'effet du froid sur l'économie animale (et à cette occasion l'auteur fait l'examen de l'ex-

citabilité de Brown, et du pouvoir sensitif de Darwin) de la cause physique des menstrues, de la cause et des effets du sommeil sur l'économie animale; des cathartiques, des émétiques, etc. Le dernier chapitre est consacré à des recherches météorologiques et sur la lumière, suivies d'une lettre adressée par l'auteur au docteur Fisher de Quebec, et dans laquelle M. Blanchet lui communique des considérations *sur la cause et le traitement de la fièvre jaune*. Cette lettre mérite une attention d'autant plus particulière de la part des gens de l'art, que les observations sur cette maladie si commune dans les Etats-Unis, ne sont pas encore assez nombreuses. Tw.

Botanique.

Recherches chymiques et microscopiques sur les conferves, bisses, tremelles, etc., avec trente-six pages enluminées; par Girod Chantrans, ancien officier du génie et membre de plusieurs sociétés savantes. A Paris, chez *Bernard*, libraire pour les mathématiques, sciences et arts, quai des Augustins, n.° 31. An X. 1802. In-4.° de 254 pages, 15 fr. pour Paris et 48 fr. pour les départemens. Les exemplaires des figures enluminées sur du papier d'Hollande, 25 fr. pour Paris.

La plupart des plantes, appelées Cryptogames, appartiennent-elles au règne animal, doivent-elles être classées parmi les végétaux? Tel est le problème dont les naturalistes cherchent, depuis longtemps, la solution. Le C. Girod Chantrans s'est occupé spécialement, depuis plusieurs années, de cette question importante, il a suivi, pour ainsi dire pas à pas, la production et l'accroissement d'un grand nombre de conferves, bisses, tremelles, dont la plupart sont inédites et les autres mal connues. L'œil armé du microscope, il a observé, dessiné et décrit tous les phénomènes dont il a été témoin. Il

ne s'est point borné aux recherches microscopiques, il a comparé l'analyse chymique de ces petits êtres organisés à celle des végétaux phanerogames.

Il résulte des observations microscopiques que les *conferva fluviatilis*, *glomerata*, *gelatinosa*, etc., que les *Byssus velutina*, *flos aquæ*, etc., que plusieurs tremelles sont de véritables polypiers. Ces polypiers n'ont pas tous la même configuration. L'auteur a observé que les uns avoient des tubes, et que les autres en étoient privés. Les polypiers avec tubes sont simples ou rameux, avec cloisons ou sans cloisons; garnis de corpuscules ou entièrement vides. Les corpuscules s'y trouvent confusément entassés ou disposés régulièrement. Les tubes se composent d'animalcules élémentaires, qui s'unissent les uns aux autres ou naissent de l'extension réelle de ces mêmes élémens, dont chacun peut devenir un tube. Le mouvement vital n'est accordé qu'aux seuls animalcules élémentaires ou aux tubes, et quelquefois les uns et les autres en jouissent.

L'analyse chymique et les réactifs paroissent aussi indiquer par leurs produits, que ces prétendus végétaux doivent être classés parmi les substances animales. Les conferves, soumises à l'action de la combustion, répandent une odeur animale empyreumatique. Elles ne donnent pas un seul atome de potasse, et les cendres qu'elles fournissent égalent le tiers du poids total. L'acide nitrique attaque les conferves avec effervescence, il amincit les corpuscules qu'elles renferment, et il se charge d'une grande quantité de chaux. Les bisses et les tremelles ont présenté un résultat à peu près semblable à celui des conferves.

L'auteur a étendu ses observations sur plusieurs autres productions naturelles, telles que les Vorticelles (*Vorticella*, *Lin.*) dont il a donné la figure, et décrit les mœurs; il a aussi examiné au microscope, et soumis à l'analyse chymique, la nielle des fruits et des graminées, le charbon du froment, la rouille des blés.

Il a reconnu que ces substances n'étoient que des animalcules. Le vinaigre et l'acide nitrique, ne les ont point fait périr. Ils se remuoient et tournoient sur leur axe dans ces liquides avec plus de vivacité que dans l'eau. La chaux vive et éteinte les a privés presque subitement de la faculté de se mouvoir, ce qui confirme l'efficacité de la pratique du chaulage employé lors du semis.

Le C. Girod Chantrans a joint à ses descriptions de très-bonnes figures qui représentent les substances qu'il a examinées, d'abord telles qu'elles se montrent à la vue simple, et ensuite dans leurs détails microscopiques les plus remarquables.

L'ouvrage sur les conferves ne doit pas être comparé à cette multitude d'écrits qui paroissent chaque jour sur différentes branches de l'histoire naturelle que l'on annonce avec tant d'emphase, et qui ne sont la plupart que des compilations rédigées avec plus ou moins de soin. L'ouvrage du C. Girod Chantrans est un ouvrage original.

L'auteur, dont la modestie égale le savoir, nous apprend dans sa préface, que son but a été de contribuer à dissiper l'obscurité qui l'avoit frappé de bonne heure dans l'étude des plantes cryptogames, nous sommes convaincus que les naturalistes qui, d'après la lecture de l'ouvrage que nous annonçons, refuseroient aux conferves, etc., la place que le C. Girod Chantrans leur assigne dans l'échelle graduelle des corps vivans, rendront volontiers à l'auteur le tribut d'estime que semblent commander ses travaux immenses, sa sagacité dans les observations, et son zèle pour la recherche de la vérité.

E. P. VENTENAT, *de l'Institut national.*

CHIRURGIE.

THÉORIE et Pratique de l'art du Dentiste, ou *Manuel des opérations de chirurgie, qui se pratiquent sur les dents, et de tout ce que les dentistes font en dents artificielles, obturateurs et palais artifi-*

ciels. Ouvrage dans lequel on a exposé la séméiologie buccale, et le bien qu'elle procure dans la pratique de l'art de guérir; la sortie des dents, et les motifs qui empêchent de croire qu'elle cause des maladies; la transplantation des dents d'une bouche à une autre, et les causes qui s'opposent à ce qu'elle réussisse; rassemblé et décrit tout ce qui est le plus avantageux pour conserver les dents, les nettoyer, les limer, les plomber, les cautériser, et pour arracher les dents et les racines de tous les âges; le traitement qui convient à leurs maladies; les plaques et autres moyens pour dresser les dents mal rangées; les matières qui servent à faire les dents artificielles, dentiers entiers et doubles dentiers; les obturateurs, palais obturateurs, simples et compliqués; la manière de les faire avec diverses matières, et les moyens de les tenir en place, etc.; avec seize planches de gravures, représentant cinquante-trois objets, ou instrumens, dents, dentiers et obturateurs; le tout précédé et accompagné de la théorie fondée sur les principes de chirurgie reconnus les plus avantageux jusqu'à présent; par L. LAFORGUE, expert dentiste, reçu au collége de chirurgie de Paris. Prix, 6 f., et 7 fr. 2 décim., franc de port. A Paris, chez l'*auteur*, rue des Fossés-Germain-des-Prés, n.° 7, près le carrefour Bussy.

Ce long titre nous dispense d'une notice; il fait suffisamment sentir l'importance de l'ouvrage du C. Laforgue, qui embrasse toutes les parties de l'art du dentiste, et peut en donner une connoissance complète.

ENCEPHALO-CRANIOSCOPIE.

LETTRE de Charles VILLERS à Georges CUVIER, de l'Institut national de France, sur une nouvelle théorie du cerveau; par le docteur GALL; ce viscère étant considéré comme l'organe immédiat des facultés

morales. A Metz, chez *Collignon*, impr.-libr.; et se trouve, à Paris, chez *Levrault*, frères, quai Malaquais; *Henrichs*, rue de la Loi, n.° 1231; et *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. An X. 1802. In-8.° de 82 pages.

Charles Villers est doué d'une ame ardente et d'un esprit vif et pénétrant (1) Lorsqu'il eut produit son analyse du système de Kant, il espéroit en France le plus grand succès de cet ouvrage, qui a été au contraire reçu avec une extrême froideur. On a mieux aimé le critiquer que le lire, parce qu'on a cru qu'il étoit difficile à entendre, quoiqu'il ait mis cette matiere abstraite et obscure à la portée de tous les lecteurs. Charles Villers a conçu contre les littérateurs français, et principalement contre nos idéologues, une humeur qu'on doit aisément lui pardonner. Cette humeur se manifeste souvent d'une maniere assez piquante dans cette lettre, qu'il adresse à Georges Cuvier, notre ami commun. Elle commence par un petit précis des travaux intéressans, des découvertes faites par les Allemands depuis quelque temps. Cette petite digression d'histoire littéraire est intéressante, surtout pour nos littérateurs et nos savans françois, qui sont souvent trop peu instruits de ce qui se fait hors de chez eux. Charles Villers donne ensuite l'analyse du système de Gall. Celle de M. Boyanus, que nous avons insérée, nous dispense de revenir sur ce sujet; il suffit de dire que celle donnée par Charles Villers est, comme tout ce qu'il fait, lumineuse et claire. Il débute par une histoire des différentes opinions sur le siége de l'ame, depuis Descartes jusqu'à Sœmmering; il assaisonne chaque description de traits souvent satyriques ou plaisans; quelquefois ce sont des éloges adroits et ingénieux, en parlant de l'organe du courage placé

(1) C'est lui qui s'est chargé de traduire la description que M. Heyne a donnée des peintures homériques de M. Tischbein. *Suprà*, an. VII, t. III, p. 557.

derrière l'oreille; il prie Cuvier de tâcher d'obtenir de notre premier consul de le palper derrière l'oreille pour vérifier l'observation, et rendre la nouvelle théorie décisive.

L'ouvrage est terminé par une planche qui représente un crâne vu de profil et en dessus, avec des numéros correspondans aux observations.

A. L. M.

GÉOGRAPHIE.

ALLGEMEINE Geographische Ephemeriden. Verfasst von einer Gesellschaft Gelehrten, und herausgegeben von A. C. GASPARI und F. J. BERTUCH. C'est-à-dire, *ÉPHÉMÉRIDES géographiques universels; rédigés par une société de savans, et publiés par A. C. GASPARI et F. J. BERTUCH.* Weimar, au Bureau d'industrie.

Ce journal commença à paroître en 1789. M. le major de ZACH en étoit alors le rédacteur. Comme ce savant s'occupe surtout d'astronomie, il étoit naturel qu'il fût souvent question de cette science dans les Ephémérides geographiques, quoique le titre parût ne pas la comprendre dans le domaine de ce journal. De ce mélange d'astronomie et de géographie, il résulta pour les lecteurs l'inconvénient que ceux qui s'occupoient d'astronomie trouvoient qu'on n'y traitoit pas assez de leur science favorite; tandis que ceux qui n'étoient pas initiés dans les mystères d'Uranie, se plaignoient de ce que les mémoires et les nouvelles astronomiques occupoient dans ce journal une place qu'ils auroient mieux aimé voir consacrer à des mémoires, à des extraits d'ouvrages et des nouvelles d'un rapport direct à la géographie. C'est ce qui engagea M. Zach à consacrer, depuis le commencement de l'année 1800, un journal particulier à tout ce qui est relatif à l'astronomie, et à le publier, à Gotha, sous le titre de *Monatliche Correspondenz* (Correspondance de chaque

que mois). M. Bertuch, propriétaire du Comptoir d'industrie de Weimar, et connu par différens ouvrages et plusieurs entreprises littéraires utiles, se chargea alors de continuer, sous l'ancien titre, les Ephémérides géographiques, qui, depuis ce moment, ont été consacrés exclusivement à la géographie, c'est-à-dire, à la connoissance des pays, des peuples et des états. Il s'est adjoint, pour la rédaction, M. GASPARI, savant auquel le public doit plusieurs ouvrages de géographie justement estimés. Ce journal s'est depuis soutenu d'une manière avantageuse, et jouit d'une réputation très-méritée.

Chaque mois il paroît de cet ouvrage périodique un cahier d'environ 100 pages in-8°, imprimé avec soin en caractères latins. Chaque cahier est orné du portrait d'un géographe ou d'un voyageur célèbre, ou de quelque gravure intéressante et relative à la connoissance de la géographie. Lorsque les cartes, jointes aux voyages nouvellement publiés, présentent des détails inconnus jusqu'à présent, les Ephémérides géographiques en fournissent régulièrement une copie réduite très-exacte. Chaque cahier contient ordinairement quatre divisions: 1.° des mémoires originaux ou traduits de langues étrangeres et relatifs à la géographie; 2.° des analyses et jugemens d'ouvrages nouveaux relatifs à la même science; 3.° des annonces et jugemens des nouvelles cartes géographiques qui paroissent; 4.° des nouvelles littéraires relatives à la connoissance des pays, des nations et des états. On peut dire que l'éditeur n'épargne rien pour rendre, sous ce dernier rapport autant que sous les trois précédens, son journal aussi intéressant qu'il est possible. Il a, dans plusieurs grandes capitales, mais surtout à Londres et à Paris, des correspondans instruits et exacts qui lui communiquent promptement toutes les nouvelles qui peuvent intéresser les amateurs de la géographie.

L'indication sommaire de ce que les deux années 1800 et 1801 de ce journal, que nous avons sous les yeux, contiennent de plus intéressant dans chacune

de ces divisions, sera plus que suffisante pour donner à nos lecteurs une idée de l'intérêt et de l'importance de ce journal. Parmi les portraits, nous indiquerons celui du voyageur MUNGO PARK; celui de M. SOTZMANN, géographe de l'Académie des sciences, à Berlin; celui de M. EBELING, professeur à Hambourg, et auteur de plusieurs ouvrages estimés sur la géographie; celui de Cristophe COLOMB; ceux de M. PALLAS, de LAPEYROUSE, de COOK, d'ALBUQUERQUE, de VASCO DE GAMA, du capitaine BAUDIN, du major RENNELL, de l'Esq. DALRYMPLE, de Jean-Dominique CASSINI, de César François CASSINI DE THURY, du C. Jean-Dominique CASSINI, qui, au commencement de la révolution, étoit directeur de l'Observatoire, et qui maintenant vit retiré à la campagne; celui de HOMANN, à qui l'étude de la géographie doit beaucoup, par les nombreuses cartes géographiques que lui et ses héritiers ont publiées, et qui souvent étoient assez bonnes, du moins pour le temps où elles ont paru; celui de LOWITZ, à qui l'on doit l'invention des filtres, que l'irlandois Smith et le C. Cuchet viennent d'adapter aux fontaines domestiques, ceux enfin du C. MENTELLE, du C. LEVAILLANT, etc. etc.

Parmi les cartes qui enrichissent les deux années du journal dont il est question, nous citerons une carte double de l'Islande, telle que cette île se voit sur les anciennes cartes, et telle qu'elle est en effet d'après les observations les plus récentes; une petite carte du détroit de Basse, entre la Nouvelle-Galle du Sud et le pays de Van-Diemen; la carte des pays situés entre les fleuves de Terek et de Kur, dressée d'après la description du maréchal de BIEBERSTEIN; le plan de la ville et forteresse de la Valette, dans l'île de Malte; la carte de tous les établissemens nouveaux dans le Canada supérieur, réduite d'après la carte de *Smyth*; la carte de la côte nord-ouest de l'Amérique, d'après Vancouver, celle du Cap-de-Bonne-Espérance, d'après Barrow, celle du canal creusé par ordre de l'empereur Fran-

cois II, dans le comitat de Bacs, pour joindre le Danube et la Theis (1), celle des anciennes possessions de Tipoo-Saïb, et du partage qui en a été fait entre les puissances alliées et le Rayah de Mysore, conformément au traité du partage de Mysore du 22 juin 1799; le plan du bassin et canal qu'on va creuser à Londres dans l'*Isle of dogs*, pour abréger le chemin aux vaisseaux qui remontent la Tamise, celle du Darfur, d'après Brown; la carte donnée par le général Andréossy, des lacs de Natron et de l'ancien lit du Nil, celle du lac Menzaleh, par le même, etc.

Parmi les mémoires originaux ou traductions de mémoires écrites en langues étrangères, sur des objets relatifs à la géographie, et insérés dans les années 1800 et 1801 des Ephémérides géographiques, nous citerons, entre autres, l'histoire de la destruction de l'empire de Mysore, par M. *Sprengel*; la description du jeu gymnique persan appelé Wardisch, par M. *de Hablitz'l*, conseiller-d'état de l'empereur des Russie, à Pétersbourg, qui a vécu pendant quelque temps à Astracan; ce mémoire est accompagné d'une gravure; quelques détails communiqués par un voyageur, à Londres, sur la nouvelle colonie fondée par le capitaine Williamson, sur le lac Ontario, dans l'Amérique septentrionale; quelques observations sur les Calmouks, leurs mœurs et usages, extraites d'une lettre de M. *Geyssler*, qui accompagna M. Pallas dans son dernier voyage dans les provinces méridionales de la Russie; un mémoire sur la *fata Morgana*, sur la mer, près de Reggio, avec deux gravures pour l'explication de ce phenomène; une lettre de feu le professeur Busch, à Hambourg, sur le même phénomène; la traduction du mémoire du C. Monge, sur le mirage, avec quelques observations du traducteur; quelques éclaircissemens sur la géographie de la Palestine, extraits du rapport du gé-

(1) Cette carte est copiée d'après celle qui se trouve dans l'Atlas de Hongrie, par Goroeg.

néral Berthier, par M. BRUNS; la description du volcan de l'île de Sainte-Lucie, par CASSAN, traduite de l'original anglois inséré dans le II.e n.o du *Philosophical Magazine* de 1799; la traduction du discours du C. DENON, pour être lu à l'Institut du Caire, à son retour de la Haute-Égypte, et qui sert de préface au Voyage du C. DENON; la traduction des recherches du général ANDRÉOSSY, sur la vallée des lacs de Natron et le fleuve sans eau, insérées dans les mémoires sur l'Égypte; les recherches du même auteur sur le lac Menzaleh; les mémoires du C. FOURIER sur les Oasis; un fragment d'un voyage dans le Portugal, par M. LINCK, professeur à Rostock; la traduction du rapport du C. NOUET, sur les observations pour déterminer la position géographique d'Alexandrie, et l'aberration de l'aiguille aimantée; celle de la description de la route du Caire à Salehie, par Shulkousky, et celle du mémoire du C. NORRY, sur la colonne de Pompée; la description du Canada supérieur, extrait de l'anglois de M. Smyth; les observations de M. FRANKLIN sur la plaine de Troie; un mémoire sur les chaînes de montagnes de l'Espagne et du Portugal, et sur les voyages en Afrique de Léon surnommé l'Africain, par M. BRUNS; un extrait de l'histoire des découvertes faites sur la côte nord-ouest de l'Amérique, depuis 1537 jusqu'à la fin du XVIII.e siècle, que le C. Claret-Fleurieu a donnée en tête du Voyage du capitaine Marchand, rédigé par lui; une comparaison des ports de mer anglois et françois, situés sur la Manche et sur la mer Germanique; des détails statistiques sur les seize États-Unis de l'Amérique septentrionale, extrait d'une brochure peu répandue, qui a paru dans la ville fédérative Washington, etc.; enfin M. Gaspari a donné, dans le cahier du mois de janvier 1801, un aperçu des changemens les plus remarquables que la géographie a éprouvés dans les années 1799 et 1800, par les changemens politiques qui ont eu lieu sur la surface de notre globe, et il y a joint un tableau statistique qui, sur une page in-4.o, offre d'un seul

coup-d'œil l'indication de l'étendue du territoire, la population, les revenus, les dettes, les forces de terre et de mer de la France, de la Grande-Bretagne, de la Russie, de la Prusse, de l'Espagne, du Portugal, de l'Autriche, de la république batave, de l'électorat d'Hanovre, du Danemarck, de la Suède, de la Bavière, de la Saxe, de la Sardaigne, des Deux-Siciles et de la Turquie.

Parmi les ouvrages dont les deux années indiquées des Ephémérides offrent des extraits étendus, nous nommerons le dernier Voyage de Pallas, en 1793 et 1794; le Voyage de Brown en Afrique, en Ægypte et en Syrie; la Géographie et l'Histoire de l'Amérique, par M. Ebeling; le Voyage de Mission dans la mer du Sud, par Wilson; le Voyage dans la Haute et Basse-Ægypte, par le C. Sonnini; le Voyage de M. Bugge à Paris, celui de Mungo-Park dans l'intérieur de l'Afrique; les mémoires sur l'Ægypte, dont plusieurs morceaux ont été traduits en entier ou par extrait, comme on a pu voir par ce que nous avons dit plus haut; le Système géographique d'Herodote, par Rennell; le cinquième volume des Transactions de la Société du Bengale, autant qu'il a rapport à la géographie; le Voyage d'Ambassade de Symes; le Voyage de Labillardière; le Tableau du commerce de la Grèce, par Beaujour; le Dictionnaire universel de la Géographie universelle, par Peuchet; le Voyage en Syrie et en Ægypte, par Volney; le Tableau des Indes orientales, par Hermann, le Voyage dans la Troade, par le C. Lechevalier; le Voyage dans les contrées occidentales de l'Angleterre, par Warner; la Géographie systématique de l'Afrique, par Bruns; le Voyage autour du Monde, par le capitaine Marchand, rédigé par le C. Claret-Fleurieu; la Description des pyramides de Ghizé, par le C. Grobert; le Voyage d'ambassade au Thibet, par le capitaine Turner; le Voyage de Barrow dans l'intérieur de l'Afrique; les Lettres sur l'Inde, par Taylor; l'Essai de statistique, par le C. Mourgues; le Tableau de la Grande-

Bretagne ; les deux Voyages du capitaine de Grandpré ; le Voyage dans l'empire Ottoman, par le C. Olivier ; le premier Voyage autour du Monde, par le chevalier Pigafetta ; l'Histoire des pêches, des découvertes et des établissemens des Hollandois dans les mers du Nord, par Bernard de Reste ; le Voyage au Mont-Perdu, par le C. Ramond ; le Voyage pittoresque en Suisse, par le C. Cambry ; les Trois Ages des Colonies, par M. de Pradt, etc. etc. etc. Outre les extraits étendus de ces ouvrages, on trouve encore dans ces deux années des annonces plus courtes des autres ouvrages qui ont paru dans cette période, et qui se rapportent à la géographie, ainsi que des cartes géographiques publiées dans les différens pays de l'Europe.

Dans la partie de ce journal, consacrée aux nouvelles relatives à la géographie, on trouve encore plusieurs morceaux d'un intérêt indépendant du moment ; tels sont les détails sur le commerce des cartes de géographie, à Londres, extraits d'une lettre écrite de cette ville ; les détails sur l'état des missions anglaises dans l'île d'Otahiti ; les détails sur la famille Cassini, et la carte connue sous son nom ; ceux sur le géographe Homann et l'établissement fondé par lui, etc. etc.

Cette indication doit suffire pour faire connoître à nos lecteurs l'intérêt et l'utilité de cet ouvrage périodique, et combien le succès dont il jouit en Allemagne est mérité. T. W.....

GÉOGRAPHIE.

PROSPECTUS d'un Atlas historique, calculé pour l'intelligence, l'étude ou le ressouvenir de l'histoire de chaque pays de l'Europe ; par A. LE SAGE, traduit de l'anglois par lui-même.

Cet ouvrage, exécuté sur un plan nouveau, réduit l'étude compliquée de la *chronologie*, de la *généalogie*, de l'*histoire* et de la *géographie*, aux élémens les plus simples ; il a été imprimé il y a deux ans en Angleterre, et son grand succès détermine au-

jourd'hui l'auteur à en donner une édition françoise considérablement augmentée.

Ce plan réunit le *triple avantage* d'offrir le tableau le plus complet à celui *qui sait*, d'être le guide le plus sûr pour celui *qui montre*, et la méthode la plus facile et la plus prompte pour celui *qui apprend*; de sorte que c'est tout à la fois un *livre de cabinet* pour les savans, et un *ouvrage d'éducation* pour les écoles.

1.° Cet atlas sera composé de cartes gravées ou imprimées sur du papier *grand-jésus*, coloriées et passées à la presse chaude; il se publiera par livraisons.

2.° Chaque livraison sera de quatre cartes, et se payera 15, 12 ou 9 fr., à la volonté de l'acheteur, suivant les qualités du papier dont il fera choix.

3.° Chaque livraison sera indépendante l'une de l'autre, et celui qui en aura pris une ne sera pas tenu à prendre les suivantes.

4.° La première livraison, qui sera publiée le 1.er vendémiaire prochain, sera composée des cartes suivantes:

1.° Carte chronologique, généalogique et historique, présentant l'Histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'en 1789.

2.° Deux cartes géographiques de la France, sur la même feuille, une présentant sa géographie physique et politique, les lieux de bataille, etc.; l'autre, montrant par une combinaison simple et neuve, son accroissement graduel par conquête, mariages ou traités depuis Hugues Capet jusqu'à ce jour.

3.° Carte chronologique, généalogique, etc., d'Angleterre comme celle de France.

4.° Carte géographique d'Angleterre, montrant les lieux de bataille, les débarquement célèbre, la campagne de Charles I, l'invasion de Charles II, celle du prétendant, etc.

II.e LIVRAIS., *qui paroîtra trois mois après la première.*

1.° Tableau général de l'Histoire universelle ancienne, depuis la création du monde jusqu'à J.-C.

2.° Tableau général de l'Histoire universelle moderne, depuis J.-C. jusqu'à nos jours.

3.° Carte historique d'Italie, avec ses divisions politiques, sa formation actuelle, et la généalogie des maisons de Sardaigne et de Naples.

Carte géographique d'Italie, avec les lieux de batailles, etc., et les célèbres campagnes de Bonaparte en 1797, et de Suwarow en 1799, avec une liste des plus fameux peintres, de leur caractère et de leurs chef-d'œuvres, etc. etc. etc.

III.e LIVRAIS., *qui paroîtra six mois après la première.*

1.° Géographie de l'Allemagne, deux cartes sur la même feuille. La première donnant ses divisions politiques, les lieux de batailles et les dernières campagnes de France, etc. etc.; la seconde montrant, par une combinaison simple et nouvelle, les propriétés de l'Autriche, la Prusse, la Saxe et la Bavière, quant et comment ces propriétés leur sont arrivées.

2.° Carte généalogique et historique de la maison de Prusse.

3.° Carte généalogique et historique de la maison d'Habsbourg ou ancienne Autriche.

4.° Carte généalogique et historique de la maison de Lorraine ou moderne Autriche.

Les livraisons suivantes seront annoncées à temps; il y aura en tout cinq ou six livraisons.

On souscrit, rue de Joubert, n.° 512; et chez Cussac, imprimeur-libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n.° 53.

Ceux qui voudroient avoir plus de détails sur cet ouvrage, sa disposition et son utilité, peuvent s'adresser en personne ou par lettres, port franc, rue de Joubert, n.° 512, où l'on trouve des maîtres enseignant avec le plus grand succès, d'après cette méthode, qui convient non-seulement aux *enfans*, mais encore aux *personnes faites*, lesquelles ont l'agrément de faire, en très-peu de temps, des progrès aussi rapides qu'agréables dans la connoissance de l'histoire ancienne et moderne.

N. B. Ces feuilles, pliées en deux et insérées dans un porte-feuille disposé pour les recevoir, présenteront un atlas d'une forme agréable. On trouvera, à l'adresse ci-dessus, de ces porte-feuilles tous faits, et chaque acheteur de l'ouvrage pourra se procurer ses cartes collées et préparées en faisant connoître son intention.

Histoire littéraire.

Supplément à la France littéraire de 1771-96, *contenant, outre les additions et corrections, les nouveaux articles jusqu'en* 1800, *avec une table générale des matières; par Jean Samuel* Ersch, *docteur en philosophie, bibliothécaire de l'université de Jena, membre honoraire de plusieurs sociétés savantes et littéraires.* Hambourg, chez B. G. *Hoffmann.* 1802. In-8.° de 600 pages.

Ce Supplément à la France littéraire est dédié au C. Millin et à M. Schutz, le célèbre éditeur d'Eschyle. Il peut être regardé comme un ouvrage important par son étendue et par le grand nombre d'articles qu'il contient. Dans un court avant-propos, l'auteur répète les reproches qu'il a déja fait dans le *Magasin encyclopédique*, au C. Desessart, pour ses *Siècles littéraires*. Dans le grand nombre d'articles, plusieurs rectifient ou amplifient ceux des trois premiers volumes: et, en général, ce volume est fait avec le plus grand soin, et offrira peu d'inexactitudes à relever, quoiqu'elles soient inévitables dans un travail aussi pénible et aussi étendu. L'ouvrage est terminé par une ample table, qui a dû causer une peine infinie. Elle fait de cet ouvrage alphabétique par nom d'auteurs, un ouvrage systématique par matière. A chaque mot on trouve l'indication des auteurs qui ont travaillé sur le sujet qu'il indique. On ne sauroit trop s'étonner qu'un étranger ait pu concevoir l'idée d'une si grande entreprise sur la littérature françoise; et nous devons a

M. Ersch beaucoup de reconnoissance pour l'avoir exécutée.

ANTIQUITÉS.

* *DESCRIPTION d'un pavé en mosaïque, découvert dans l'ancienne ville d'Italica, aujourd'hui le village de Santiponce, près de Séville; suivie de recherches sur la peinture en mosaïque chez les anciens, et les monumens en ce genre qui n'ont point encore été publiés; par Alexandre* LABORDE.

Cet ouvrage in-folio, format d'atlas, sur demi-feuille de vélin grand aigle satiné, comprend 18 planches en couleur imitant la mosaïque ancienne, avec 4 planches au burin, et 9 vignettes tant en mosaïque qu'au burin, et 103 pages de textes; il donne de nouvelles notions sur la ville d'Italica, patrie des empereurs Trajan, Hadrien, et Théodose, sur les cirques des Romains, les représentations des muses, et principalement la peinture en mosaïque, que l'on n'avoit pas essayé jusqu'à présent d'imiter sur le papier.

Afin que tous les exemplaires de cet ouvrage soient également beaux, il n'en a été tiré que 160, tous sur le même papier, et retouchés de la même manière.

Ils sont numérotés, et du prix de 200 livres

Cet ouvrage, intéressant et remarquable par son exécution magnifique, se vend chez *Didot l'aîné*, imprimeur, aux galeries du Louvre, et *Debure*, libraire, rue Serpente. Nous en rendrons incessamment un compte détaillé.

Il sert de préliminaire à un ouvrage plus considérable du même auteur, qui paroîtra incessamment, et dont on a joint ici le prospectus.

VOYAGE pittoresque, historique, et géographique du royaume d'Espagne.

Les différens ouvrages publiés sur l'Espagne ont assez fait connoître son commerce, ses finances, ses

lois, et son administration intérieure ; il étoit à désirer qu'un ouvrage fût uniquement consacré à retracer fidellement les sites pittoresques de la nature, et les monumens des arts qui ornent ce beau pays. Habitée tour-à-tour par les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Maures, et depuis gouvernée par des souverains puissans et éclairés, l'Espagne renferme dans les monumens de plusieurs âges la gloire de plusieurs peuples ; elle conserve les traces de toutes les époques brillantes de son histoire dans les lieux mêmes où elles se sont passées Qui ne se plairoit à parcourir les ruines de la fidelle Sagonte, de la malheureuse Numance, à errer dans ces palais de Grenade et de Cordoue, jadis le séjour des sciences et de la civilisation, lorsque l'Europe étoit encore barbare ; à retrouver enfin dans les montagnes des Asturies l'asile de ces guerriers généreux, débris d'un grand empire, et fondateurs eux-mêmes d'un empire plus grand encore ? Ce mélange de gloire et de malheurs qui caractérise l'histoire de l'Espagne en rend le Voyage plus intéressant ; et l'idée de ne point séparer les faits historiques de la partie descriptive et pittoresque a fait adopter à l'auteur la marche et la distribution qui suivent.

L'ouvrage entier, tant pour le texte que pour les gravures, formera quatre volumes in-folio.

Le premier volume comprendra : l'entrée en Espagne par les environs de Barrèges, et les parties les plus remarquables des Pyrénées espagnoles, les sites pittoresques du mont Serrat, les vues de Barcelone, les antiquités de Tarragone, de Sagonte, aujourd'hui Murviédro, les environs de Valence, Alicante, Carthagène, et le royaume de Murcie. Cette première partie, remarquable surtout par les guerres des Carthaginois et des Romains, les campagnes de Jules-César, et le grand nombre de monumens d'antiquité qu'on y trouve encore, sera précédé d'un tableau de l'Espagne ancienne, depuis ses premiers habitans jusqu'à la conquête des Goths, et d'une carte de la Tarragonnoise et la Bétique,

rédigée d'après les auteurs anciens et les nouvelles recherches faites dans le pays, et comparée avec une carte soignée de l'Espagne moderne.

Le second volume comprendra les royaumes de Grenade, Cordoue, Séville, et tout le reste de l'Andalousie, et sera précédé d'un abrégé de l'histoire des Maures d'Espagne, d'observations sur leurs sciences, leurs arts, leur architecture comparée avec l'architecture gothique, et les traces que l'on retrouve encore de leur séjour en Espagne dans les coutumes et le langage. Cette partie sera terminée par les antiquités de Mérida et de l'Estramadoure.

Le troisième volume renfermera tout le nord de l'Espagne, l'Aqueduc de Ségovie, les ruines d'Oxama, de Clunia, de Numance; les édifices gothiques de Burgos, de Léon, Valladolid; les sites pittoresques des Asturies, de l'Arragon, d'une partie de la Galice et de la Biscaye. Cette partie sera précédée d'un examen de l'empire des Goths en Espagne et de la renaissance de la monarchie espagnole sous le roi don Pélage, avec un tableau comparatif des différens princes qui régnèrent après lui, et des différens états qui se formèrent depuis, et se confondirent successivement.

Le quatrième volume sera consacré aux vues de Madrid, et des maisons royales des environs; on y trouvera les jardins et les marbres de Saint-Ildefonse, les vues pittoresque d'Arranjuez, les richesses de l'Escurial, et des détails sur les principales cérémonies religieuses ou coutumes nationales, telles que les courses de taureaux, de tournois, de danses du pays, enfin tout ce qui a rapport à l'Espagne moderne.

Cette partie sera terminée par une histoire de l'art en Espagne, depuis Ferdinand et Isabelle, tant en peinture qu'en sculpture et architecture; un examen abrégé de la littérature espagnole, et les portraits et la vie des principaux personnages qui s'y sont distingués.

Par la distribution de cet ouvrage, on voit que

le lecteur suivra l'histoire de l'Espagne en en suivant la description ; ce qui rendra l'étude de l'une moins aride, et l'autre plus intéressante : il passera du pays jadis habité par les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains, à celui si longtemps ravagé et en même temps illustré par les Maures. Quoique l'histoire des Goths dût se trouver avant cette dernière époque, on a préféré de la réunir à la troisième partie, avec laquelle elle formera le corps d'histoire de la monarchie espagnole.

Les trois premiers volumes ayant fait connoître ce que fut l'Espagne, le quatrième apprendra ce qu'elle est, ce qu'elle pourra devenir : dans les premiers, les Espagnols retrouveront les souvenirs de leur ancienne gloire ; dans celui-ci, les moyens d'en acquérir une nouvelle, les ressources et les richesses qu'ils possèdent ; et ce dernier ouvrage servira autant de défense pour eux contre les étrangers qui les ont calomniés, que d'encouragement à surpasser ces mêmes étrangers, dont ils ont été si longtemps les maîtres.

Chaque volume contiendra quinze livraisons, parmi lesquelles il y en aura trois de texte, chacune de soxante-dix pages au moins.

Chaque livraison de gravures comprendra six planches, dont les grandeurs seront de trois especes ;

Les plus grandes de 24 à 25 pouces sur 18 ; les moyennes, de 16 sur 12 ; les petites de 12 sur 8, et 10 sur 7.

Toutes ces planches étant proportionnées à la grandeur du format, aucune ne sera pliée, ce qui contribue beaucoup à leur conservation, et à la beauté de l'ouvrage entier. L'auteur a choisi ce grand format, pareil à celui de la mosaïque d'Italica, afin de donner plus de développement aux beaux détails d'architecture, et aux vues générales des villes et des ports.

Les plans d'édifices, coupes de bâtimens, cartes géographiques, ou fragmens d'architecture de peu d'importance, qui paroîtront dans presque toutes

les livraisons, ne seront jamais comptés comme des planches, dont le nombre sera toujours de six par chaque livraison.

Ainsi chaque volume sera de 240 pages de texte à peu près, et de 80 à 84 planches.

Chaque livraison est du prix de 21 livres sur papier fin, et 33 livres sur papier vélin, parmi lesquelles il en sera tiré un petit nombre d'exemplaires avant la lettre.

La première paroîtra dans le cours de l'an XI (1803), et les autres suivront sans interruption de mois en mois.

Il sera tenu une liste exacte de la date de la souscription de chaque personne pour le numéro de son exemplaire, et la liste totale des souscripteurs sera imprimée dans le même format que l'ouvrage à la fin du quatrième volume.

On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue Cérutti, n.° 20, où l'on verra une partie des objets qui concernent cet Ouvrage; *Debure l'aîné*, libraire, rue Serpente, n.° 6; *Didot l'aîné*, imprimeur, aux galeries du Louvre; *Née*, graveur, et éditeur du *Voyage de l'Istrie et de la Dalmatie*, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n.° 127; *Tilliard*, graveur, cloître Notre-Dame, n.° 2; *Bertault*, graveur, place des Vosges, n.° 299. A Londres, *J. Paine et Macklinlay*, libraires, Strand; *Evans*, successeur d'Edwards, Pall-Mall; *Taylor*, architectural library, Holborn. A Madrid, en la libreria de *Sancha*, Aduana vieja. A Leipsick, *Voss*, et compagnie. A Vienne, *Artaria*, et compagnie, et chez les principaux libraires de l'Europe.

PEINTURE.

MANUEL du Muséum français, avec une description analytique et raisonnée de chaque tableau, figuré au trait par une gravure à l'eau-forte; tous classés par écoles et par œuvre des grands maîtres; par F. E. T. M. D. L. I. N. Paris, chez *Treuttel* et

Würtz, libraires, quai Voltaire, n.° 2; et à Strasbourg, grand'rue, n.° 15.

Cet ouvrage embrassera tous les chef-d'œuvres dont se compose le Muséum national, et sera divisé par livraisons de plus ou moins d'étendue, qui se suivront à peu près de mois en mois; chaque livraison comprendra l'œuvre d'un grand maître, avec une notice sur sa vie, et une copie au trait de chaque tableau; le tout, format in-8.°, comme le plus portatif.

Il est bon d'observer que la gravure ne rend jamais la peinture; si quelquefois la gravure a fait mieux que son modèle, ce n'est pas comme imitation : alors la gravure n'a plus que le tableau, le plus souvent elle dit moins; mais dans tous les cas, elle ne peut donner l'idée d'un tableau; tout au plus elle peut en donner des réminiscences à celui qui l'a déja vu. La copie gravée d'un tableau ne peut rendre que la composition; et pour cela, un trait nettement esquissé suffit. Aussi toutes les entreprises de galeries gravées, ont été faites à grands frais, et peu ont réussi.

Cet essai étant une analyse, plutôt raisonnée que critique, des tableaux du Muséum, le trait gravé qui est joint au texte, ne doit être vu que comme une indication plus sûre, qui désigne le sujet dont il est question.

Chaque sujet est imprimé isolément, et les feuilles ne portent point de pagination; ce qui laisse la faculté de les réunir et de les brocher dans tout autre ordre que celui adopté, et préféré ici à cause de la suite des remarques et des idées qui se lient mieux, et ont un rapport plus direct en suivant l'ordre par *œuvre*.

La première livraison de l'école Françoise, *œuvre du Poussin*, sera suivie de la première de l'école Italienne, *œuvre du Dominicain*, et ensuite de la première de l'école Flamande, *œuvre de Rubens;* et ainsi successivement, en réunissant les sujets par *œuvres* et les alternant par *écoles*.

Le prix de la première livraison in-8.° (texte et planches au nombre de 19), est de 3 fr. pour Paris, et de 4 fr. franc de port; il sera le même pour la seconde. Le prix des livraisons suivantes, sera toujours proportionné à leur étendue, et au nombre de planches qu'elles renfermeront.

Chaque livraison, comprenant l'œuvre complète d'un grand maître, se vend séparément. Les personnes qui desireront recevoir la suite des livraisons à mesure qu'elles paroissent, sont invitées à se faire inscrire *à Paris, chez Treuttel et Wurtz*, libraires, quai Voltaire, n.° 2; *à Strasbourg*, même maison de commerce, grand'rue, n.° 15; et dans toutes les bonnes librairies de la France et de l'étranger. On ne paye rien d'avance.

Nous avons déja plusieurs descriptions du Muséum françois; celle du C. *Landon*, que nous avons plusieurs fois citée avec éloge, celle du C. *Caraffe*, celle de M.me *Causeway*, toutes présentent des gravures plus ou moins bien faites, des tableaux et des statues. Le Manuel que nous annonçons n'est pas remarquable par la beauté des planches, ce que la modicité du prix rend impossible; mais il se distingue par le charme du style, la parfaite connoissance de l'art, et on peut le regarder comme un excellent guide pour apprendre à se former le goût en peinture; ses jugemens sont d'un connoisseur habile, et ses descriptions parfaites: nous desirerions seulement qu'à l'esthétique, qu'il possède parfaitement bien, il ajoutât quelques détails relatifs à l'histoire de l'art, proprement dite, c'est-à-dire, qu'il donnât les traits relatifs à l'histoire de chaque tableau, et qu'il indiquât surtout les gravures qui ont été faites de chaque tableau, et leur mérite respectif. Nous aurions aussi desiré que pour compléter l'œuvre du Poussin, l'auteur eût ajouté à ses tableaux les dessins qui sont dans la galerie d'Apollon.

A. L. M.

ERRATUM.

Page 56, ligne 13, *au nombre de trois;* lisez *au nombre de cent onze.*

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

NUMISMATIQUE.

Observations lues à la Société d'émulation d'Abbeville, sur la lettre du C. *Traullé* au C. *Millin*, à l'occasion du trésor romain trouvé près Hornoy, au département de la Somme. 289

BIOGRAPHIE.

Vie de Laurent de Médicis, surnommé *le Magnifique*; traduite de l'anglois de William *Roscoe*, sur la seconde édition; par François *Thurot*. 303

LITTÉRATURE GRECQUE.

Athenæi Naucratitæ dipnosophistæ.... emendavit ac edidit Johannes Schweighœuser. 325

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles des Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale. 365

Nouvelles d'Allemagne. 368

Nouvelles de Hambourg. *Ibid.*

Nouvelles de Rome. *Ibid.*

FRANCE.

Société médicale de Montpellier. 369

Notice sur deux monumens anciens récemment trouvés à Bordeaux, par le C. *Bernadau*. 370

Procès-verbal de la troisième séance publique de la Société d'agriculture et des arts de Boulogne-sur-Mer. 375

Société d'émulation de Rouen. 384

Société des sciences de Rouen. 386

PARIS.

Institut national. — Extrait des registres de la classe des sciences physiques et mathématiques. Séance du 9 thermidor an 10. 387

Ecole de médecine. 399

Académie de législation. Séance publique du 1 thermidor an 10. 401

THÉATRES.

Continuation des débuts de mademoiselle *Duchesnois*. 402

Le Protecteur à la mode. 403

Carlin débutant à Bergame. 404

Marmontel. 405

LIVRES DIVERS.

Arithmétique.

Traité élémentaire d'Arithmétique décimale; par le C. *Guillard*. 406

Physique.

Dissertations sur quelques points de physique; par le C. *Lendy*. 408

Médecine.

Recherches sur la Médecine; par François *Blanchet*. 410

Botanique.

Recherches chymiques et microscopiques sur les conferves, bisses, tremelles, etc.; par *Girod Chantrans*. 411

Chirurgie.

Théorie et Pratique de l'art du Dentiste; par le C. *Laforgue*. 413

Encéphalo-Cranioscopie.

Lettre de Charles *Villiers* à Georges *Cuvier*, sur une nouvelle théorie du cerveau; par le docteur *Gall*. 414

Géographie.

Éphémérides géographiques universelles; par une société de savans; rédigés par A. C. *Gaspari* et F. J. *Bertuch* (en allemand). 416

Prospectus d'un Atlas historique, calculé pour l'intelligence, l'étude ou le ressouvenir de l'histoire de chaque pays de l'Europe; par A. *Le Sage*; traduit de l'anglois par lui-même. 422

Histoire littéraire.

Supplément à la France littéraire de 1771-96, contenant, outre les additions et corrections, les nouveaux articles jusqu'en 1800, avec une table générale des matières; par Jean-Samuel *Ersch*. 425

Antiquités.

Description d'un pavé en mosaïque, découvert dans l'ancienne ville d'Italica, aujourd'hui le village de Santiponce, près de Séville, par Alexandre *Laborde*. 426

Prospectus du Voyage pittoresque, historique et géographique du royaume d'Espagne; par le même. *Ibid.*

Peinture.

Manuel du Muséum françois; par *F. E. T. M. D. L. I. N.* 430

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

(N.° 8.) Fructidor an 10.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,
tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ,

LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MÉDECINE.

TRAITÉ des Maladies goutteuses ; par P. J. *BARTHEZ, médecin du gouvernement françois, professeur honoraire de l'Ecole de médecine de Montpellier, et ci-devant chancelier de l'Université de médecine de Montpellier ; de l'Institut national de France, etc. etc.* 2 volumes in-8.° très-bien imprimés. Prix, brochés, 10 fr., et francs de port, 13 fr. A Paris, chez *Deterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16.

Tous les auteurs qui, depuis bien des siécles, ont donné soit des traités généraux de médecine-pratique, soit des traités particuliers sur une maladie, n'ont fait qu'ajouter aux travaux de leurs prédécesseurs, quelques faits ou quelques remèdes de plus, mais sans faire avancer la science d'un pas. La raison de cela se trouve dans une manière vicieuse d'envisager ces faits. Quelques-uns imbus de théories trop resserrées ou vicieuses, ont tout soumis à des opinions préconçues, et n'ont cherché les moyens curatifs que dans des principes hypothétiques, quelquefois étrangers à la science de l'homme : d'autres, pour éviter ce vice, sont tombés dans un excès contraire, qui consiste à accumuler une multitude innombrable d'observations, sans les classer, sans faire

apercevoir les différences qui les distinguent, et à présenter tous les moyens qu'on a mis en usage pour le traitement d'une maladie, sans rechercher les circonstances qui ont fait obtenir les mêmes effets, lorsqu'on employoit des remèdes fort différens ou même opposés. Il arrive de là que les médecins qui, dans leur pratique, prennent ces auteurs pour guides, se trouvent arrêtés dans les cas tant soit peu éloignés des plus communs, à cause de la doctrine bornée des uns, et de la confusion des moyens thérapeutiques offerts par les autres.

M. Barthez, dans l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, nous présente enfin le seul moyen propre à faire cesser l'état de stagnation où les divers systèmes connus tiennent la médecine-pratique.

Ce moyen consiste, 1.° à considérer un genre naturel de maladie dans toutes les circonstances où il peut se trouver, avec toutes les modifications qui peuvent l'accompagner, au milieu de toutes les complications qui peuvent y survenir, afin de former les espèces de ce genre;

2.° A s'élever, par les développemens et les combinaisons d'un grand nombre de faits, à la connoissance des phénomènes élémentaires qui constituent cette maladie;

3.° A grouper et à coordonner les moyens curatifs d'après un but qu'on se propose, selon le changement qu'on veut produire, pour former des méthodes thérapeutiques différentes, dont le choix sera déterminé par la nature de chaque espèce.

Dans l'Introduction ou Préface qui précède le

Livre, l'auteur établit les principes touchant la formation des méthodes et leur utilité, ou plutôt leur nécessité pour l'exercice éclairé de la médecine. Il observe que, quoiqu'il existe un rapport entre chaque méthode et les cas déterminés de chaque maladie dans lesquels elle doit être préférée, néanmoins on peut parvenir quelquefois à la guérison d'une même espèce d'affection, par des méthodes différentes (qui ne sont pas pourtant également parfaites); « c'est ainsi, ajoute-t il, que dans la science « de la médecine, comme dans les sciences mathé- « matiques, le même problème peut avoir plusieurs « solutions qui different par leur élégance et leur « brièveté. »

M. Barthez (suivant ce qu'il a publié en 1774, et toujours enseigné depuis) rapporte toutes les méthodes thérapeutiques à trois classes. La première comprend les Méthodes naturelles; la seconde, les Analytiques; la troisième, les Empiriques.

« Les premières ont pour objet direct de préparer, « de faciliter et de fortifier les mouvemens sponta- « nées de la nature qui tendent à opérer la guérison « de cette maladie.

« Ces méthodes sont généralement indiquées dans « les maladies où la nature a une tendance mani- « feste à affecter une marche réglée et salutaire.

« Les méthodes analytiques de traitement d'une « maladie sont celles où, après l'avoir décomposée « dans les affections essentielles dont elle est le pro- « duit, ou dans les maladies plus simples qui s'y « compliquent; on attaque directement ces élémens

« de la maladie par des moyens proportionnés à leurs « rapports de force et d'influence.

« Ces méthodes sont d'autant plus indiquées qu'il « existe une plus grande complication des élémens « d'une maladie. » Ces élémens sont non-seulement les actes sympathiques et synergiques qui constituent une maladie, mais encore les maladies de genres distincts qui peuvent se joindre ensemble (L'auteur combat victorieusement dans le §. LXV du 1.er Livre, l'opinion de Hunter, qui nie la possibilité de la complication réelle de ces maladies différentes dans un même sujet).

Il prescrit les règles qu'il faut suivre dans la formation des méthodes analytiques, par rapport à l'importance relative des élémens de la maladie, et à l'ordre des temps de l'exécution des parties de ces méthodes.

Les méthodes empiriques ont pour objet de changer la forme entière d'une maladie, par des remèdes qu'indique le raisonnement d'après l'observation de cas analogues. Il y en a de trois genres: les perturbatrices qui, en déterminant des commotions violentes, font évanouir la maladie; les imitatives, par lesquelles on imite les procédés de la nature, et les spécifiques, où l'on combat l'affection par des moyens directs dont l'efficacité est connue seulement par l'expérience. L'auteur donne la préférence aux méthodes empiriques dans les cas où les mouvemens salutaires de la nature, sont nuls ou trop foibles; et lorsque les élémens de la maladie n'ont pas une dominance qui puisse faire compter sur les méthodes analytiques.

Outre les principes relatifs à la formation et à l'emploi des méthodes, l'Introduction renferme un abrégé des principaux résultats des observations particulières à l'auteur, contenues dans ce Traité.

L'ouvrage est divisé en trois Livres. Le premier traite de la goutte et des articulations; le second du rhumatisme et d'autres maladies analogues à la goutte; et le troisième de la goutte interne, consécutive de celle des articulations.

Le premier renferme d'abord l'histoire de la goutte des articulations, soit fixe, soit vague, soit imparfaite. A cette histoire succède l'exposition des idées de l'auteur sur la nature de la goutte.

M. Barthez pose comme un principe général, que la formation de toute maladie goutteuse nécessite l'action de deux causes, dont la première est une disposition des solides et des humeurs à acquérir une modification qui constitue un *état goutteux spécifique;* la seconde est une infirmité relative des organes qui doivent être le siége de la maladie.

Il insiste sur la nécessité d'admettre *cet état goutteux sui generis*, dont l'existence est prouvée par des faits; afin de ne pas borner le traitement à des méthodes analytiques, et de ne pas méconnoître l'efficacité de plusieurs moyens empyriques bien éprouvés.

Il n'ose pas déterminer formellement la nature de cet état; mais il soupçonne qu'il n'est qu'une modification de cette force de *situation fixe* dont il a le premier démontré l'existence dans les muscles, et dont il a rendu la présence vraisemblable dans les autres parties molles.

Il pense donc que l'*état goutteux* des solides est un effort vicieux de la force de situation fixe, qui s'exerce dans des organes attaqués ou de constriction spasmodique ou de relâchement atonique, et qui donne à l'une et à l'autre de ces affections une permanence singulière.

L'auteur donne ici l'exemple d'une manière de voir exacte et modérée qu'on trouve trop rarement chez les auteurs des théories nouvelles, qui ne distinguent point et soutiennent également ce qu'elles ont de certain, et ce qui y est seulement probable. Il ne présente sa manière de voir sur la nature de l'état goutteux des solides que comme une conjecture; mais il insiste avec force sur l'existence de cet état qui est démontrée par les faits.

Il pense encore que « l'*état goutteux* du sang est « un vice de sa mixtion, qui intercepte, à des degrés « différens, la formation naturelle de ses humeurs « excrémentitielles; de sorte que ces humeurs, étant « plus ou moins altérées, subissent une décomposition « spontanée, qui y fait prédominer la substance « terreuse. » Il rapporte un grand nombre de faits à l'appui de ce sentiment.

Avant d'en venir au traitement de la goutte régulière, l'auteur explique, d'une manière ingénieuse et infiniment probable, la plupart des symptômes qui précèdent et qui accompagnent l'attaque, et plusieurs autres phénomènes qui ont mérité l'attention des médecins.

Il a formé les conjectures les plus vraisemblables sur la prédilection de la goutte pour les organes qui

avoisinent les os; prédilection causée par l'analogie de la matière goutteuse avec la substance osseuse, et par la fréquence des causes qui donnent une infirmité relative au périoste et aux ligamens de certaines articulations, sur la production de la goutte interne, par la suite d'une foiblesse radicale qui s'oppose à ce que la secrétion de la matière goutteuse se fasse aussi complètement qu'auparavant: sur la cause de la liberté des fonctions qui précède l'attaque, cause qui consiste dans le dégagement des organes internes par la détermination de la matière vers les articulations: sur les variétés que présente la douleur dans les divers cas, etc.

L'auteur passe ensuite au traitement. Pour qu'on ne conçoive pas des espérances exagérées, il ne croit pas qu'on guérisse la disposition constitutionnelle à la goutte; mais il dit qu'on peut accélérer la terminaison des attaques, et prévenir leur nouvelle formation. Je me contente d'énoncer les dogmes qu'il établit sur des raisons solides.

Dans une attaque régulière de goutte, on ne peut méconnoître un mouvement salutaire de la nature tendant à expulser une matière, produit de la constitution goutteuse. Il faut alors employer les méthodes naturelles.

Cependant, il est des cas où les divers élémens d'une attaque, qui sont la fluxion, la douleur, la fièvre, ont des degrés de dominance qui rendent difficile la solution naturelle. Il faut alors recourir à des méthodes analytiques.

L'auteur a soin de présenter les règles dont il ne

faut pas s'écarter dans la prescription des saignées révulsives et dérivatives; et, dans le choix des évacuations révulsives qu'on doit s'attacher à provoquer, il borne l'usage des purgatifs, même doux, aux cas où l'attaque est compliquée avec une fièvre dont ces moyens sont les remèdes. Il s'occupe beaucoup de l'emploi des sédatifs pour calmer les douleurs, et, en précisant bien les indications, il juge les disputes, jusqu'ici interminables, des médecins sur l'usage du froid dans ce cas, sur celui des calmans, etc.

Quand l'attaque de goutte régulière est accompagnée de fièvre, il faut distinguer deux cas : 1.° Celui où la fièvre est ou inflammatoire, ou putride des premières voies : 2.° Celui où elle n'a aucun de ces caractères, et où elle doit être regardée comme dépuratoire.

Dans le premier cas, il faut décomposer la maladie, en traitant la fièvre par les saignées et les boissons convenables; ou par les évacuans purgatifs, selon sa nature. L'émétique ne doit être administré que dans le cas où l'estomac n'est affecté, ni de spasme, ni d'inflammation.

Si la fièvre est dépuratoire, il ne faut pas la combattre; et, si elle est trop foible ou insuffisante, on emploie une méthode naturelle pour la seconder. Si elle est suivie de la fièvre hectique et de foiblesse, il faut avoir recours aux toniques.

Dans les attaques de la goutte articulaire, irrégulières et prolongées, qui (comme l'auteur s'en plaint) n'ont point été assez soigneusement distinguées des régulières, et dont la connoissance est

cependant d'une nécessité indispensable, la nature ne fait que des efforts trop imparfaits, et les élémens de la maladie n'ont aucune dominance sensible.

Il faut donc y exclure les méthodes naturelles et analytiques; et y employer les méthodes empyriques. Celles-ci sont composées de remèdes anti-goutteux spécifiques, et de moyens perturbateurs. L'auteur donne des préceptes importans et nouveaux sur l'administration des purgatifs dans ces cas.

Ceux qu'il donne touchant l'usage des sudorifiques, des diurétiques, des évacuans qui agissent par diverses voies d'excrétion à la fois, et de ceux de diverses sortes combinées entre eux, sont d'un égal intérêt.

1.° Les purgatifs sont d'autant plus indiqués, qu'il y a plus de fixité du dépôt de la goutte sur les articulations; et d'autant plus contre-indiqués, que la constitution du malade est plus affoiblie. 2.° Il est utile d'administrer un calmant après l'action des purgatifs, dans les cas où leur utilité est équivoque. 3.° La combinaison des aromatiques avec les purgatifs est avantageuse dans les attaques de cette espèce de goutte.

Les diaphorétiques actifs sont utiles, 1.° dans le cas où il y a une acrimonie manifeste dans les humeurs; 2.° quand l'habitude du corps est cachectique, etc.

Il est ensuite question des attérans spécifiques; des topiques irritans, du régime, et des moyens à diriger contre l'état goutteux chronique et habituel.

Comme la disposition à la goutte est ordinairement aggravée par d'autres affections, la méthode préservatrice doit être analytique. M. Barthez pense

qu'on doit prévenir les attaques de goutte par des moyens préservatifs, excepté dans les cas où l'attaque est instante, et où l'on prévoit qu'elle doit être salutaire.

Les moyens préservatifs sont tirés du régime, et de ceux qui peuvent détruire les diverses diathèses dont la présence renfonce la constitution goutteuse.

Les moyens de la seconde sorte doivent être propres à combattre les affections qui sont les plus familières aux goutteux, et que M. Barthez rapporte à trois chefs principaux ; « 1.° la surabondance « du sang ou des humeurs causée par l'imperfection « des excrétions ; 2.° une altération générale dans la « mixtion des humeurs, qui est de différentes espèces « marquées par des caractères manifestes ; 3.° un af- « foiblissement nerveux général des solides qui, le « plus souvent, porte sur les organes digestifs. »

M. Barthez nomme *consécutive* d'une autre maladie, la goutte appelée *symptomatique*, par Musgrave. Il veut que l'on s'attache à reconnoître, si elle est seule, ou si elle est compliquée avec la maladie primitive.

Il combat un principe erroné de Musgrave, sur le traitement de la goutte dans ce dernier cas. Ce principe général est que ce traitement devant être formé de ceux qui conviennent à la goutte et à la maladie primitive, les parties de ce traitement mixte doivent être disposées de manière que, dans l'attaque même, les remèdes préservatifs soient surtout dirigés contre la maladie primitive.

A ce principe, M. Barthez oppose les suivans :

1.° On doit toujours dans les attaques d'une goutte consécutive et compliquée, suivre une méthode de traitement analytique, où l'on combine les indications que présentent les deux maladies qui forment chacune de ces compilations. 2.° Dans les intervalles des attaques, il faut aussi toujours suivre une méthode analytique, qui embrasse les indications que présentent la maladie primitive et l'habitude introduite d'une disposition aux mouvemens de la goutte. 3.° Ces méthodes doivent être déterminées relativement à l'ordre d'importance des indications, et à l'ordre le plus avantageux de simultanéité ou de succession des moyens.

L'auteur applique ces règles au traitement de la goutte consécutive de la mélancolie hypochondriaque, des ulcères desséchés à la surface du corps, d'une fièvre autre que celle qui est propre aux accès de goutte, de la suppression des hémorragies habituelles, de la colique, de l'asthme, du scorbut, et de la vérole.

Le second livre contient d'abord l'histoire du rhumatisme aigu et chronique, avec l'exposition des raisons qui doivent le faire regarder comme une maladie congénère avec la goutte des articulations.

L'auteur présente ensuite ses idées sur la nature du rhumatisme, en suivant toujours la même méthode de raisonnement qu'il a employée pour la goutte. Selon lui, « le caractère particulier de l'inflammation dans le rhumatisme qui la distingue « des autres espèces, consiste en ce que les fibres « musculaires y sont affectées d'une manière plus « forte et plus durable que dans l'état naturel, e

« dans les autres sortes d'inflammation; de l'action « de cette force vivante qu'il a déja appelée *force de* « *situation fixe* des molécules des fibres douées de « mouvemens toniques. » Cet effort ne doit point être confondu avec ce que l'on désigne par le mot *spasme.*

Quant au siége du rhumatisme, il est principalement dans les muscles et spécialement dans leurs tendons; et les expansions aponévrotiques en sont fréquemment attaquées.

La douleur est préparée par l'action vicieuse de la force de situation fixe dans ces parties; et elle est déterminée par toutes les causes qui y tiraillent les fibres, comme par leur contraction volontaire, par l'inflammation, par la congestion des humeurs, ou par une forte impression extérieure.

« Cet état des fibres affectées de rhumatisme éta- « blit dans leur tissu, comme un nombre infini de « ligatures. » M. Barthez pense que c'est à cela que tient l'état coenneux du sang. Il assimile ce phénomène à celui que produisoit Simson en faisant au bras une ligature très-serrée; mais il donne de ce fait, une explication très-différente, et bien plus probable que celle de l'auteur que nous venons de nommer.

L'altération que le sang reçoit dans le muscle affecté de rhumatisme, introduit un vice semblable dans toute la masse de ce fluide, par une communication comme sympathique.

« Il paroît que l'état du sang dans le rhumatisme, « est un vice de sa mixtion, qui fait que ses par- « ties sympathiques sont trop liées entre elles, et « trop séparées de ses autres parties constitutives.

« On voit en quoi l'état rhumatique du sang dif-

« fère de son état goutteux. L'un et l'autre inter-
« ceptent la formation naturelle des humeurs excré-
« mentitielles ; mais dans le rhumatisme, s'il ne par-
« ticipe de la goutte, ces humeurs ne subissent point,
« au même degré que dans l'état goutteux, une
« décomposition terreuse. »

« Dans le rhumatisme chronique, il y a une in-
« flammation lente, qui paroît être, ainsi que l'in-
« flammation du rhumatisme aigu, accompagnée d'un
« effort de situation fixe de molécules des fibres
« affectées : effort qui peut exister avec un état de
« cohésion physique dans ces fibres, ou plus ou
« moins grand que le naturel ; c'est-à-dire, avec un
« état sensible ou de contracture ou de relâchement.

« Le rhumatisme chronique est moins inflamma-
« toire, plus borné que l'aigu ; l'affection y est plus
« isolée des communications sympathiques ou sy-
« nergiques avec d'autres parties éloignées. » De cette différence l'auteur déduit l'explication de celle qui existe entre les effets de l'application du chaud et de celle du froid dans ces deux affections. « Dans
« le rhumatisme aigu, les parties voisines sont di-
« latées par l'effet de la fluxion ; la chaleur qui les
« dilate davantage favorise la fluxion. Dans le chro-
« nique, ces parties sont dans un état de contrac-
« tion tonique ; l'application du froid, en augmen-
« tant ce ton, aggrave la fluxion rhumatique. »

Nous allons indiquer les méthodes que M. Barthez juge être les plus convenables pour les traitemens du rhumatisme aigu et du rhumatisme chronique.

Dans les premiers temps et dans l'état du rhu-

matisme aigu, lorsque la fièvre n'y est que symptomatique, il faut employer des méthodes de traitement analytiques.

On doit combattre l'élément principal, qui est la fluxion inflammatoire, par des saignées révulsives, dérivatives, locales, pratiquées suivant les lois du traitement des fluxions. Les autres révulsifs sont les purgatifs et les diaphorétiques, dont l'emploi et la succession doivent être réglés suivant la constitution de chaque malade, le siége de la maladie, et le rapport de dominance de ses élémens.

On doit travailler ensuite à dissiper l'engorgement par des résolutifs, soit internes, soit externes épispastiques.

La douleur excessive est un second élément qui exige les narcotiques. Quant à la fièvre, si elle est inflammatoire, elle est dépendante de la fluxion, et n'exige qu'un régime convenable.

Dans les temps avancés et dans le déclin du rhumatisme aigu, on doit suivre une méthode de traitement naturelle ; les méthodes empyriques étant souvent dangereuses. Le quinquina et les diaphorétiques aident les mouvemens salutaires de la nature. Quand ces mouvemens se dirigent vers les intestins, on doit employer les purgatifs.

Lorsque la fièvre, jointe à un rhumatisme aigu, a un caractère essentiel, par lequel elle forme une véritable complication, on doit suivre une méthode analytique, où l'on combine les traitemens propres à l'une et à l'autre maladie.

Si cette fièvre présente des indications domi-

nantes, on doit suivre une méthode de traitement qui satisfasse aux indications de cette fièvre, par des moyens choisis de telle sorte qu'ils conviennent en même-temps à l'affection rhumatique compliquée.

L'auteur applique cette règle au traitement d'une fièvre éminemment catarrhale, d'une fièvre bilieuse-putride des premières voies, et d'une fièvre éphémère gangreneuse, compliquées avec le rhumatisme aigu.

Dans cette dernière, il faut distinguer deux temps, dont chacun exige une méthode analytique différente. La première doit avoir pour but de combattre les fluxions rhumatiques par des évacuans et des révulsifs ; de manière à rendre plus complète la déclinaison de l'accès, et à affoiblir les douleurs : et l'on doit ensuite, par le moyen de fortifians appropriés, prévenir l'exacerbation de la fièvre. Dans l'autre méthode qu'il faut employer lorsque la disposition gangreneuse est établie, on doit s'attacher à combattre les élémens suivans, les variations de la fièvre, la perte des forces vitales, la putridité ou l'acrimonie sensible des humeurs, et la douleur ou autres lésions graves du genre nerveux.

Dans le rhumatisme chronique, les méthodes naturelles et analytiques ne conviennent point ; et l'on doit employer une méthode empyrique, ou perturbatrice, ou spécifique.

Les topiques qu'on y emploie sont administrés, ou dans la vue de corriger l'excès, ou le défaut de contraction tonique, ou bien, selon une méthode

empyrique, où l'on cherche à changer la manière d'être de la partie affectée.

Après avoir assigné au *lumbago* et à la sciatique rhumatiques, soit aigus, soit chroniques, le traitement qui convient aux deux espèces de rhumatisme, l'auteur prescrit la méthode curative de la sciatique nerveuse, à laquelle il trouve une grande analogie avec le mal vertébral.

M. Barthez s'occupe de la théorie et du traitement du mal vertébral, et propose des moyens curatifs pour des cas où ceux proposés par Pott sont insuffisans.

Il pense que dans le mal vertébral, « 1.° les « troncs des nerfs qui partent de la moelle épinière, « au dessous de l'endroit où la colonne vertébrale est « affectée, par l'effet d'une violence externe, ou d'un « vice intérieur ; sont perpétuellement irrités, par les « compressions ou tiraillemens, qu'y causent dans « leurs diverses agitations, les vertèbres voisines, qui « sont engorgées, qui se meuvent difficilement, et qui « sont enfin poussées hors de leurs places. 2.° Cette « irritation continuelle des nerfs entretient pour tou- « jours, à un haut degré, un effort de fixation « tonique du tissu des fibres, dans les muscles aux- « quels les branches de ces nerfs se distribuent. »

M. Barthez déduit très-heureusement de cette théorie, l'explication des principaux phénomènes qu'on a observés dans le mal vertébral.

L'auteur passe ensuite aux inflammations rhumatiques qui ont leurs siéges dans les viscères. Il les considère dans l'état aigu, et dans l'état chronique.

Quand

Quand l'état rhumatique se porte brusquement de l'extérieur à l'intérieur, il faut mettre en usage les méthodes analytiques, et chercher à rappeler le rhumatisme à l'extérieur. Lorsque la nature est disposée à des évacuations salutaires, on fait succéder les méthodes naturelles aux analytiques. On a appliqué ces règles au traitement de la pleuro-pneumonie-rhumatique.

Dans les rhumatismes chroniques des viscères, il faut suivre des méthodes empiriques, et employer les évacuans, les moyens perturbateurs et les spécifiques. L'auteur range parmi les rhumatismes chroniques intérieurs, ce que l'on désigne vulgairement sous le nom d'*efforts*.

Le huitième et dernier chapitre de ce livre est consacré à exposer les signes et le traitement, « 1.° de la cachexie goutteuse générale; effet de la « disposition prochaine de toute la constitution à « l'état goutteux : 2.° des inflammations aiguës des « viscères qui sont de nature goutteuse : 3.° des « inflammations, des douleurs et des autres maux « des viscères, qui sont chroniques et de même « nature. »

La méthode de traitement qui convient au premier cas, est analytique et semblable à celle qui est préservative des attaques de goutte. Celle du second est aussi analytique, et analogue à celle (dont il est parlé dans le livre suivant) qui convient aux inflammations internes, quand elles sont consécutives de la goutte des articulations. Enfin,

celle du troisième est empirique, soit spécifique, soit imitative.

Le livre troisième consacré à la goutte des viscères, est doublement important sous le rapport de son objet, et sous celui des vues grandes et utiles qui y sont proposées.

Les méthodes prescrites par M. Barthez, sont presque toujours en opposition avec celles qui sont communément reçues : mais elles sont si bien déduites des connoissances les plus positives sur la science de l'homme, et si bien sanctionnées par l'expérience de l'auteur, qu'on ne peut s'empêcher de les adopter.

« L'affection goutteuse consécutive qui occupe un « viscère est de deux sortes : 1.° celle qui est sans « complication dans ce viscère, et qui est produite « lorsque l'application de divers agens extérieurs sur « les articulations, interceptent les mouvemens de la « goutte qui les affectoit ; 2.° celle que complique une « autre maladie qui affecte ce même viscère, et qui « peut aussi avoir déterminé cette goutte interne. »

La goutte peut être *répercutée* par toutes les causes extérieures qui, agissant sur les articulations, tendent à réprimer la fluxion goutteuse qui les affectoit. Quand cette fluxion se porte sur un viscère, elle donne quelquefois une mort prompte, dont on ne peut rendre raison par l'importance de l'organe affecté. M. Barthez l'explique par la distraction subite, en divers sens, des forces des organes nécessaires à la vie, qui, tandis qu'elles doivent conserver

les fonctions propres de ces organes, font en même temps deux efforts contraires, l'un relatif à la fluxion très-vive qui porte la goutte sur un viscère, l'autre qui tend à soutenir le mouvement de la goutte sur les articulations.

On trouve ensuite des préceptes importans sur la manière de connoître les maladies goutteuses internes qui n'ont pas été immédiatement précédées d'une attaque de goutte aux articulations, et de distinguer les affections différentes qui, survenant chez des goutteux, pourroient être prises mal-à-propos pour des maladies goutteuses.

Le second chapitre de ce livre contient des observations générales sur le traitement de la goutte des viscères consécutive de celle des articulations. L'auteur fait voir d'abord l'inutilité et même le danger des moyens employés communément en pareil cas. Il détruit surtout un principe universel, auquel Musgrave rapporte tout le traitement de la goutte interne. Ce principe est que, devant débarrasser l'organe interne, le plus tôt et le plus surement possible, de la matière goutteuse, il faut la chasser en partie hors du corps par des évacuations convenables, et aider, par des remèdes internes et externes, la nature, à en porter une partie sur les articulations.

M. Barthez apporte des raisons incontestables contre la pratique échauffante, excitante et évacuative qu'on a fondée sur ce principe, tout en convenant que la fièvre qu'on se propose d'exciter peut être utile dans quelque cas de langueur générale.

Il faut exclure du traitement de la goutte aiguë des viscères, les méthodes naturelles, à cause du peu de constance et de détermination des mouvemens salutaires de la nature, et les méthodes empiriques, à cause du peu d'efficacité des spécifiques connus jusqu'ici. Les méthodes analytiques sont les seules auxquelles on puisse avoir recours dans ces cas.

Ces méthodes analytiques sont de deux sortes : 1.° celles qui conviennent à la goutte interne causée par répercussion ; 2.° celles qui embrassent, outre les indications que présentent les élémens de l'affection de la goutte interne simple, celles des élémens de la maladie d'un autre genre, soit générale, soit particulière, qui se complique avec l'état goutteux dans le viscère affecté.

« Les élémens de la goutte interne non compliquée auxquels se rapportent ces méthodes analytiques sont : la fluxion qui porte la goutte des articulations sur le viscère affecté ; la fluxion qui fixoit la goutte dans ces articulations, et qui peut subsister quoique étant plus ou moins affoiblie ; la perte des forces dans les organes les plus nécessaires à la vie, qui est particulièrement déterminée par les efforts que fait la nature, pour soutenir ces deux fluxions dont les directions sont contraires ; l'état goutteux qui est fixé dans le viscère affecté, et l'affoiblissement général de tout le système.

« Les moyens par lesquels ces indications peuvent être remplies, et qu'on doit combiner convenable-

« ment, sont les évacuans révulsifs, les cordiaux, « les anti-goutteux, les topiques attractifs sur les « articulations qu'occupoit la goutte (attractifs qu'on « doit choisir relâchans ou irritans, suivant des règles que l'auteur donne), enfin des remèdes stomachiques et martiaux (qui fortifient tous les organes en augmentant les forces constantes des « organes digestifs, et du système des vaisseaux « sanguins). »

L'auteur applique ensuite ces principes à la goutte aiguë de l'estomac et des intestins. Il y distingue deux cas différens, celui où l'état goutteux de ces viscères est avec la dominance de leur affoiblissement, et celui où cet état est compliqué avec la dominance de leur irritation. Dans le premier cas, les cordiaux et les autres excitans forts sont nécessaires. Si des mouvemens spasmodiques surviennent et se joignent à la foiblesse dominante, il faut aussi recourir aux narcotiques.

On trouve ici l'histoire de la syncope; maladie que l'auteur distingue en deux espèces, dont l'une est déterminée par la concentration des forces sur la région épigastrique; et l'autre (qui est une sorte de *maladie cardiaque*) est produite par une foiblesse extrême de l'estomac.

Cette distinction est essentielle; et M. Barthez donne les moyens de la faire dans la pratique. Elle sert à poser les règles, d'après lesquelles il faut employer les réfrigérans. Il pense que l'utilité de l'eau à la glace prise à l'interieur, est équivoque

dans les deux cas; mais il dit que l'antipéristase, qui suit son application à l'extérieur, doit être infiniment avantageuse dans la syncope qui provient de l'affoiblissement extrême de l'estomac.

Dans le cas de goutte de l'estomac avec dominance d'irritation dans ce viscère; les narcotiques, et quelquefois les évacuations sanguines, sont les moyens qu'il faut mettre en usage.

Dans l'une et dans l'autre sorte de goutte de l'estomac, il faut avoir soin de combattre l'état goutteux de ce viscère par les spécifiques sagement combinés avec d'autres moyens.

Le vomissement, la diarrhée, et la dyssenterie qui compliquent les diverses espèces de goutte de l'estomac et des intestins, sont traitées par l'auteur avec beaucoup de détails, et d'une manière aussi neuve. Il passe ensuite à la goutte chronique des mêmes viscères.

Nous ne le suivrons point dans l'application de ses règles pratiques à la goutte des reins, à l'hémorragie utérine causée par la goutte, aux fleurs blanches et à la gonorrhée de la même nature, au catharre goutteux de la membrane pituitaire et du poumon, à la péripneumonie et à la phthysie pulmonaire goutteuse; à l'œdème goutteux du poumon; à l'asthme humide et à l'asthme convulsif goutteux, à l'angine goutteuse, à la goutte qui a son siége dans le cerveau et dans les nerfs, et qui produit le vertige et le trismus goutteux, l'apoplexie, la paralysie, les convulsions, la danse de

Saint-Guy, et autres maladies convulsives goutteuses, enfin aux complications de plusieurs maladies goutteuses produites à la fois par la goutte qui affecte différens viscères. Ce que nous pourrions en dire seroit trop incomplet pour faire connoître la pratique de l'auteur.

Nous indiquerons seulement quelle est sa conduite dans le cas de catharre suffoquant goutteux. Les auteurs y ont conseillé la saignée, les émétiques, etc. M. Barthez reconnoit dans cette maladie, trois élémens qui sont; l'abord d'une matière muqueuse, extrêmement abondante sur le poumon; un état convulsif de ce viscère qui menace de suffocation; et une affection goutteuse spécifique. Il faut employer ici une méthode analytique; et il observe que l'indication que présente le second élément, exige les anti-spasmodiques les plus puissans, et les révulsifs les plus efficaces; qu'on doit souvent combiner avec les spécifiques anti-goutteux. Lorsqu'on a dissipé ou du moins fort affoibli l'affection convulsive, on doit tâcher de remédier à la congestion par les incisifs et les expectorans, toujours combinés avec les spécifiques. Je n'espère pas avoir donné une idée assez exacte du *Traité des maladies goutteuses*, par cet extrait qui n'en présente, pour ainsi dire, que la table des chapitres. Mais il étoit presqu'impossible de faire autrement.

Le livre de M. Barthez n'est pas de ces ouvrages où l'on trouve, au milieu de beaucoup de remplissage et de lieux communs, quelques principes utiles,

quelques faits curieux, faciles à extraire. C'est une suite de solutions des problèmes médicaux les plus difficiles, et de dogmes-pratiques, presque tous entièrement neufs, solidement appuyés sur des faits incontestables, énoncés avec une concision telle, qu'il est impossible de retrancher une phrase sans produire une lacune. Puisqu'il est si difficile d'*analyser* cet ouvrage, je me contenterai de faire une réflexion sur son importance.

On a vu que l'auteur, après avoir présenté, avec beaucoup d'érudition, tous les faits qui constituent l'histoire des maladies dont il traite, établit l'existence de deux états goutteux et rhumatiques spécifiques; et que dans les diverses espèces de maladies goutteuses, il s'attache à reconnoître les *affections élémentaires*, dont le concours, avec l'état goutteux ou rhumatique, donne une telle forme à chacune de ces maladies, à l'aide d'une combinaison des faits bien prouvés; et qui ne ressemble en rien à ces théories vagues et arbitraires, d'où partent tant de médecins; il parvient aisément à déterminer, dans chaque cas, la méthode thérapeutique qu'il faut préférer.

Si, dans les affections élémentaires, il reconnoit un effort salutaire et puissant de la nature; il la seconde par les méthodes naturelles. Si les élémens qui s'unissent avec l'état goutteux ou rhumatique sont dominans, et rendent peu probable la terminaison naturelle; il combat ces élémens par des méthodes analytiques, dont il dispose les parties

relativement à leur importance, et au temps dans lequel chaque moyen doit être employé. Si l'état goutteux ou rhumatique reste seul, il cherche à le détruire par les méthodes empiriques, perturbatrices ou spécifiques.

On doit convenir que cette doctrine donne une forme nouvelle à la science et à la pratique de la médecine; qu'elles acquièrent par-là un degré de certitude qu'elles ne pouvoient attendre ni de l'observation seule, ni des théories ordinaires, les méthodes reçues jusqu'ici étant trop générales et trop vagues; trop circonscrites par conséquent dans leur application à la pratique, et n'indiquant que des vues beaucoup trop bornées pour le médecin qui a le génie de son art.

On voit donc l'importance générale de cet ouvrage, sous le rapport de la doctrine nouvelle qu'il renferme sur la thérapeutique. Celle qu'il a sous le rapport du sujet n'est pas moindre; et l'on doit bien s'y attendre, quand on songe que c'est une application continuelle de la doctrine des méthodes au traitement d'une classe des maladies les plus communes, les plus douloureuses et souvent des plus graves qui attaquent l'espèce humaine.

Non-seulement M. Barthez dirige notre esprit dans l'emploi des moyens connus, qu'il coordonne d'après ces méthodes, mais il nous fait connoître encore des traitemens nouveaux, suggérés par sa doctrine, et confirmés par son expérience. Ses méthodes nouvelles de traitement sont dirigées contre

les espèces les plus dangereuses de ces maladies, et particulièrement contre les divers cas de goutte interne ou des viscères, qui sont ceux où les auteurs laissent le praticien dans le plus grand embarras.

Le traité des maladies goutteuses est encore un modèle de l'art de faire servir l'érudition aux progrès de la science. L'érudition y est immense ; mais elle est toute employée à rendre plus parfaite l'histoire des maladies, à construire des bases solides pour asseoir des règles de pratique, ou des dogmes physiologiques et pathologiques ; à renverser des opinions trop légèrement adoptées par quelques auteurs, d'après un nombre de faits bien inférieur à celui qui est nécessaire pour fonder des principes généraux.

Quand l'auteur n'auroit pas déja fait les *élémens de la science de l'homme*, et la *nouvelle mécanique des mouvemens des animaux*, cet ouvrage lui assureroit et lui assigneroit, parmi les médecins, un rang où, malheureusement pour la science, il trouveroit bien peu d'égaux. LORDAT, Med.

BIOGRAPHIE.

NOTICE historique sur la vie et les ouvrages de DOLOMIEU, lue à la séance publique de l'Institut national des sciences et des arts, le 17 messidor an 10, par le C. LACÉPÈDE.

PEU de temps s'est écoulé depuis qu'une voix éloquente annonça dans cette enceinte, au milieu d'une solennité littéraire semblable à celle qui nous rassemble, que les malheurs de Dolomieu étoient terminés; que le gouvernement françois avoit brisé ses fers, et qu'il alloit être rendu aux sciences et à l'amitié. Nous nous livrâmes sans inquiétude à la douce satisfaction que nos cœurs éprouvèrent. Nous n'apercevions pas de terme au plaisir de le voir parmi nous. Nous calculions avec autant de sécurité que de joie, les nouveaux ouvrages dont il alloit enrichir l'histoire naturelle; et le bras invisible de la mort étoit déja étendu sur sa tête: encore quelques jours, et il ne devoit plus rester de lui que ses œuvres et sa gloire.

Des vertus modestes, mais capables de s'élever jusqu'à l'héroïsme des mœurs simples, une loyauté antique, une tendre bienfaisance, de vastes connoissances, un esprit supérieur, de grands travaux, des malheurs extraordinaires, une contenance au dessus de ses malheurs; tels sont les objets prin-

cipaux que devroit présenter le tableau de la vie de Dolomieu. Mais l'amitié éplorée ne peut qu'esquisser quelques traits, et laisser échapper l'accent de sa douleur profonde.

Déodat-Guy-Silvain-Tancrède (Gratet) DE DOLOMIEU naquit, le 24 juin 1750, de François (de Gratet) de Dolomieu, et de Françoise de Bérenger. Dès le berceau, il fut admis dans l'Ordre de Malte. Son nom fut ajouté à cette liste sur laquelle on compte tant de noms fameux par de hauts faits et par d'honorables chaînes. On diroit que dès son entrée dans la vie, il fut voué à la gloire et au malheur.

Embarqué à l'âge de dix-huit ans, sur une des galères de son Ordre, il ne put éviter une de ces circonstances que la philosophie a si souvent déplorées, et où, malgré les progrès de la civilisation, la raison, l'humanité, et la religion même, luttoient en vain contre l'honneur, l'habitude et le préjugé. Obligé de repousser une offense grave, il se battit contre un de ses confrères. Son adversaire succomba. Cependant, lorsqu'il fut de retour à Malte, l'estime et l'affection des chevaliers ne purent le sauver de la rigueur des lois. Des statuts révérés prononçoient les peines les plus sévères contre les membres de l'Ordre qui, pendant le temps de leur service militaire, tournoient leurs armes contre d'autres ennemis que ceux de la chrétienté. Il fut condamné à perdre la vie. Le grand-maître lui fit grace; mais cette grace devoit être confirmée par le pape. Ce pontife, que d'anciennes préventions rendoient peu favorable à l'Ordre, ne

voulant rien faire pour un chevalier, la confirmation fut refusée. Plusieurs puissances de l'Europe s'intéressèrent en vain pour Dolomieu, auprès de Clément XIII; le pape resta inflexible : et Dolomieu languissoit, depuis plus de neuf mois, dans une triste captivité, lorsqu'une lettre qu'il adressa au cardinal Torrégiani, premier ministre de Rome, obtint ce qu'on avoit refusé aux têtes les plus illustres. Ses fers tombèrent, et il fut rétabli dans tous ses droits.

Cependant Dolomieu étoit, pour ainsi dire, devenu un homme nouveau. La solitude de sa retraite, le silence qui l'entouroit, le besoin d'échapper à l'inquiétude, au chagrin, à l'ennui, lui avoient inspiré le goût des méditations profondes. Il avoit rappelé ses premières études; il avoit acquis des connoissances nouvelles : des pensées élevées, des comparaisons attentives, des conceptions étendues, en avoient été le fruit. Elles auroient seules produit une grande détermination; mais, d'ailleurs, Dolomieu étoit dans Malte, et cette île, que le vulgaire des voyageurs ne voit que comme un rocher élevé au milieu des flots de la Méditerranée, qu'est-elle aux yeux du philosophe? et que paroît-elle à ceux de Dolomieu?

Le centre de l'habitation de cette race si distinguée de l'espèce humaine, qui, répandue en Europe, dans la partie septentrionale de l'Afrique, dans l'occident de l'Asie, occupe toutes les côtes de la Méditerranée, et les rives de tous les fleuves qui y portent leurs eaux. . . . . .

C'est sur les bords de ces fleuves et de cette mer intérieure que les sciences et les arts ont répandu une lumière si vive, et que la civilisation s'est élevée à un si haut degré.

C'est dans ces heureuses contrées que l'histoire découvre les théâtres fameux de ces prodiges qui, à tant d'époques diverses, ont illustré l'Égypte, la Syrie, l'Asie mineure, la Grèce, l'Italie, la France, l'Espagne et la Mauritanie.

C'est là qu'elle montre les hautes pyramides des rives du Nil, les tombeaux de la Thèbes ægyptienne, les ruines de Palmyre, la place où fut Troie, les colonnes gissantes sur la terre sacrée d'Athènes, les admirables restes des antiques monumens de Rome, les temples de Cordoue, et les sables au milieu desquels on cherche les débris de Carthage.

Là vécurent, et le Mercure des Égyptiens, et l'Homère des Grecs; là Aristote recevoit les tributs qu'adressoit à la science le vainqueur de la terre; là Pline trouva une mort glorieuse au milieu d'une atmosphère enflammée; là fleurirent tant de grands hommes qui ont fait l'éternelle renommée des beaux siécles de la Grèce, de ceux de Rome, et des trois qui viennent de s'écouler.

Le génie du commerce se plaît à voir cette Méditerranée lier trois parties du Monde par les communications les plus promptes.

Le génie des sciences naturelles contemple ce bassin placé à une distance presqu'égale de l'équateur et du cercle polaire. Il le voit recevoir les flots

pressés du Don, du Borysthène, du Danube, du Rhône, de l'Ebre, du Nil, et de tant d'autres fleuves. Il mesure la hauteur du Liban, de l'Ida, des Monts-Rhymphées, de l'Athos, de l'Olympe, des Apennins, des Alpes, des Pyrénées, de l'Atlas, dont les longues chaînes élèvent leurs cimes sourcilleuses autour de cette Méditerranée.

Sur les rivages de cette même mer, au milieu de laves amoncelées, de cratères détruits, et de débris fumans, les volcans de l'Archipel, le Vésuve et l'Etna vomissent leurs torrens de feux.

Quels objets! quels souvenirs! quelles impressions profondes dut éprouver Dolomieu! quelles réflexions durent se présenter en foule à son esprit étonné! Son imagination devint plus vive; ses idées s'agrandirent; sa tête ne conçut plus que de vastes projets; son génie le domina : il s'abandonna à ses élans généreux; il résolut de tenter de grands et de nobles travaux.

Devoit-il cependant ambitionner la palme des arts, ou le laurier de la science? chercher à marcher sur les traces d'Homère et de Virgile, ou sur celles d'Aristote et de Pline? L'étude de la Nature l'emporta. Mais de ce combat, qui décida de sa destinée, il conserva pendant toute sa vie un goût très-vif pour les beaux-arts.

A l'âge de vingt-deux ans, il suivit à Metz le régiment des carabiniers, dans lequel il avoit été nommé officier vers l'âge de quinze ans. Un événement terrible lui donna lieu d'exercer sa courageuse bienfaisance. Pendant un hiver si rigoureux que le ther-

momètre étoit descendu au dessous de douze degrés, un violent incendie se manifesta tout-à-coup, au milieu de la nuit, à l'hôpital militaire. Le feu faisoit des progrès rapides : il menaçoit de tout dévorer; et la riviere, profondément gelée, refusoit l'eau nécessaire pour éteindre les flammes. On luttoit en vain contre le danger qui devenoit à chaque instant plus redoutable. Combien de malades alloient périr, lorsque Dolomieu, suivi de trois de ses camarades enhardis par son intrépidité, saisissant les haches devenues inutiles entre les mains des travailleurs découragés, s'élança au milieu des tourbillons de fumée, pénétra jusqu'au fond des salles embrasées, monta sur le faite des toits ébranlés, et parvint à couper des communications funestes.

Ce dévouement généreux le rendit encore plus cher à un savant, recommandable par sa bonté et par ses connoissances, *Thirion*, pharmacien de Metz, dont il recevoit des leçons de chymie et d'histoire naturelle. Ce fut dans le commencement de ses liaisons avec ce physicien, que Dolomieu traduisit en italien l'ouvrage de Bergmann sur les substances volcaniques. Il ajouta des notes à cet ouvrage, ainsi qu'à une traduction italienne de la Minéralogie de Cronstedt.

A peu près vers ce même temps, il vit arriver à Metz un de ces hommes vénérés que le génie qui veille aux destinées humaines, semble avoir placés dans les siécles corrompus, pour que l'image de l'antique probité n'y soit pas violée; dans un rang élevé, pour que le malheur puisse découvrir de plus loin

loin son asile ; dans le sanctuaire des sciences, pour donner un exemple éclatant du respect qui leur est dû ; au milieu des mouvemens généreux d'un peuple qui veut conquérir sa liberté, pour seconder ses efforts par un dévouement sans bornes, et les tempérer par une sagesse prévoyante ; au milieu des proscriptions, pour montrer la vertu recevant les hommages des mortels, lors même qu'elle tombe sous le fer sacrilége d'horribles assassins. Cet homme, dont chacun de nous rappelle le nom avec attendrissement, étoit *La Rochefoucauld.* Dolomieu et lui furent bientôt unis par les liens d'une amitié qui ne devoit finir qu'avec leur vie.

Indépendamment des recherches sur la pesanteur des corps, à différentes distances du centre de la terre, que Dolomieu publia dès 1775, il avoit déja préparé plusieurs travaux. La Rochefoucauld les vit, y reconnut la main d'un naturaliste destiné à une grande renommée, en entretint, à son retour à Paris, l'académie des sciences ; et cette illustre compagnie envoya à son ami des lettres de correspondant.

En recevant ce titre, qui le flatta d'autant plus qu'il ne s'y attendoit pas, Dolomieu crut contracter une obligation nouvelle envers les sciences naturelles : il desira de les servir sans partage. Il se démit du grade qu'il avoit dans les carabiniers. Il quitta la carrière militaire.

Libre alors de céder à ses penchans secrets, il commença ses voyages minéralogiques. Il entreprit

de visiter les contrées fameuses distribuées autour de la Méditerranée, et de cette île de Malte, où il avoit commencé sa noble vocation. Il alla d'abord en Sicile.

N'ayant encore que vingt-six ans, doué de toute la force de l'âge, animé par toute l'ardeur que peuvent inspirer le bonheur de l'étude, et l'espérance des succès, il parcourut les environs de l'Etna; il en rechercha les bases primitives; il en examina les laves entassées; il en contempla les ruines; il en médita les vicissitudes; il en gravit les sommets; et parvenu au plus haut de ce mont terrible et dominateur, debout sur le bord de son immense cratère, portant au loin ses regards avides, au moment où le soleil élevé dans les airs découvroit à ses yeux le plus vaste horizon; ravi par la magnificence du spectacle admirable qui se déployoit devant lui, ému jusqu'au fond de l'ame, transporté par le sentiment secret des triomphes qui l'attendoient, saluant la Nature dont il alloit découvrir les merveilles, il mesura, pour ainsi dire, la terre qu'il vouloit décrire, et prit possession du domaine que son génie vouloit conquérir.

Descendu de l'Etna, il porta plusieurs fois ses pas vers le Vésuve, vers la chaîne des Apennins, vers ces lacs et ces montagnes de l'ancien Latium, qui sont des restes ou des produits de volcans éteints; vers les hautes Alpes, dont il parcourut les différentes directions, aborda les différens glaciers, affronta les pics élancés dans les nues, suivit les torrens, en étudia la substance, la structure, et les dégradations.

Les îles de Lipari n'échappèrent pas à ses recherches. Il en publia la description en 1783.

Mais cette année fut marquée par un événement qui répandit la désolation en Italie, et la consternation dans le reste de l'Europe. La Calabre fut agitée par un violent tremblement. Un grand nombre d'infortunés en furent les victimes. Des phénomènes extraordinaires accompagnèrent cette grande secousse. Dolomieu se hâta d'aller visiter cette terre bouleversée, et de rechercher au milieu de ses décombres, la cause de ces funestes événemens, liée de si près à la composition du globe, qu'il brûloit du desir de dévoiler un jour.

En 1784, il soumit au public ses idées, non-seulement sur cette catastrophe, mais encore sur les effets généraux des tremblemens de terre, dans une dissertation d'autant plus curieuse, qu'il prouva, par des faits incontestables, que, dans la partie de la Calabre où la commotion avoit fait le plus de ravages, toutes les montagnes étoient calcaires, sans aucune apparence de matières volcaniques; et, en 1788, il mit au jour un Mémoire sur les îles Ponces, ainsi qu'un Catalogue raisonné des produits de cet Etna qu'il avoit observé avec tant de constance.

Cependant Dolomieu étoit de retour dans sa patrie après cette époque à jamais fameuse du 14 juillet, où les lumières, la raison, le sentiment de la dignité de l'homme, et l'amour d'une noble indépendance, se montrèrent avec tant d'éclat. Digne ami de La Rochefoucauld, il se rangea sous les

drapeaux de la Liberté. Mais comme aucune fonction publique ne réclamoit l'emploi de son temps, il publia plusieurs ouvrages pendant les premières années de la révolution françoise : l'un sur l'origine du basalte ; un second sur un genre de pierres calcaires qu'on n'avoit pas distingué avant lui, et auquel la reconnoissance des naturalistes a donné le nom de *Dolomie ;* deux autres sur les roches, ainsi que sur les pierres composées ; et un cinquième sur l'huile de pétrole, et sur les fluides élastiques tirés du quartz. On voit dans ces divers travaux les élémens de ces idées générales, dont la réunion devoit former une vaste théorie.

Pendant que Dolomieu se livroit à ses méditations, la révolution prenoit une face nouvelle. Le torrent, qui renversoit les anciennes institutions, entraînoit, malgré leur résistance, la modération et la prévoyance, qui vouloient en créer de nouvelles. Tout étoit emporté par un mouvement rapide. Les têtes se troublèrent ; le sentiment exalté prit la place de la pensée réfléchie ; des espérances chimériques, ou des craintes exagérées, achevèrent d'égarer les esprits ; les notions fausses, les idées absurdes, dénaturèrent tous les objets aux yeux d'une multitude sans expérience, et menacée dans ses droits les plus chers ; la confusion devint universelle ; la vertu fut méconnue ; l'ambition du pouvoir et l'avidité des richesses, soutenues par la main invisible des ennemis de la France, et cachées sous le voile d'une hypocrisie perfide, firent lever sur la fidélité la plus pure, le fer dont on croyoit punir les traîtres à la patrie.

Dans cette nuit profonde, au milieu de cet orage épouvantable, La Rochefoucauld fut frappé. Dolomieu, qui ne le quittoit plus depuis que le danger planoit sur sa tête, le soutint expirant dans ses bras, et, bravant les satellites du crime, reçut les derniers vœux de son ami, ces vœux qu'il formoit pour les objets les plus chers à son cœur, sa mère et sa femme, infortunés témoins de cette scène horrible.

Proscrit à son tour, errant de retraite en retraite, il eut peu de momens à donner aux progrès des sciences. Il publia néanmoins deux mémoires, l'un sur les pierres figurées de Florence, et l'autre sur la constitution physique de l'Ægypte. C'est dans ce dernier ouvrage qu'il eut le courage d'exprimer ses regrets sur la mort de son ami, et de dénoncer à la postérité des assassins dont le pouvoir répandoit encore la terreur.

Mais, vers l'an 3 de la fondation de la république, les jours de gloire et de tranquillité commençoient de succéder aux tempêtes révolutionnaires.

Appelé dans cette importante école des mines, que l'on venoit de créer, et que recommandent si fortement le mérite de ses membres et les services qu'elle a déja rendus à notre patrie, il y professa sa géologie, et fit imprimer plus d'un mémoire sur la distribution méthodique de toutes les matières dont l'accumulation forme les montagnes volcaniques.

Vers la même époque, la loi constitutionnelle

de l'Etat établit l'Institut national des sciences et des arts ; et, dès le premier jour de notre réunion, nous eûmes le plaisir de le compter parmi nos confrères.

En moins de trois ans, nous le vîmes faire succéder dix-sept nouveaux mémoires à ceux que je viens d'indiquer ; et voici les principaux sujets de ces travaux si multipliés.

La nature de la *leucite*, son origine, et les circonstances dans lesquelles on la trouve ; le *péridot*, dont notre célebre confrère Vauquelin avoit donné l'analyse, comparé avec la *chrysolite* de Werner ; l'*anthracite*, combustible qu'il venoit de faire connoître ; le *schorl* volcanique, nommé *pyroxène* par un des plus grands minéralogistes de l'Europe ; la géologie des montagnes des Vosges ; la nécessité d'unir les connoissances chymiques à celles du minéralogiste ; la couleur regardée, à tort, comme caractère des pierres ; la chaleur des laves ; les principes qui doivent régler la distribu ion et la nomenclature des roches ; la fixation des limites de la minéralogie, de la chymie minérale, de la géologie, et de l'art du mineur.

Bientôt il entreprit un nouveau voyage dans la France méridionale et dans les hautes Alpes. Il parcourut à pied, et le marteau à la main, les contrées arrosées par l'Allier, par la Loire et par le Rhône. Il suivit la grande chaîne des Alpes, qui s'étend depuis l'Isère jusqu'à la Valtéline ; visita cette vallée si connue sous le nom d'*Allée Blanche*, et dont les escarpemens remarquables sont de trois

mille mètres; examina le *Mont-Rose*, ce rival gigantesque du Mont-Blanc, auquel il cède à peine par sa hauteur, et qu'il égale ou surpasse par sa masse, ses montagnes subalternes, ses glaciers, et la variété des substances qu'il renferme. Il revit le Lac-Majeur, le Saint-Gothard, le Valais, l'énorme suite des bancs verticaux de cette vallée du Rhône, et se retrouva, pour la cinquième fois, auprès des glaces du Mont-Blanc, illustrées par le séjour de son respectable ami, le célèbre Saussure.

Après six mois, il revint à Paris, avec une immense collection de roches et de pierres; mais il apporta des richesses plus précieuses encore, qu'il se hâta de communiquer au public. Il fit imprimer le compte qu'il en rendit à l'Institut; et c'est dans cet ouvrage, qui seul auroit fait la réputation d'un naturaliste, que, s'élevant graduellement des faits particuliers aux résultats généraux, il expose ses principales idées sur le plateau granitique de l'Auvergne, sillonné par tant de vallées, et rehaussé par tant de monts volcaniques; sur ceux de ces volcans dont l'action a précédé la dernière catastrophe de la terre, et sur ceux qui n'ont existé qu'après ce terrible événement; sur la place des véritables foyers des volcans; sur la nature des matières qui produisent les phénomènes volcaniques, au dessous même des granits, que l'on a regardés comme primordiaux, et qui font partie de ce qu'il appelle la *croûte consolidée du globe;* sur la *fluidité pâteuse*, qu'il attribue à cette source intarissable des volcans, dont les oscillations propagent, selon lui, les

secousses des tremblemens de terre, et que les fluides élastiques peuvent soulever avec violence; sur cette même fluidité particulière qu'ont dû présenter, lors de leur éruption, les laves compactes, lesquelles ne lui paroissent pas avoir éprouvé de vitrification proprement dite; sur la cause de la configuration régulière de plusieurs de ces laves; sur la construction des grandes élévations de l'intérieur de la France, qui, composées de couches presque horizontales, sont arrondies dans leur contour, et sur celle des Alpes hérissées de pics, et formées par la réunion de feuillets verticaux de près de trois mille mètres; sur l'existence de véritables bancs dans tous les granits; sur un immense amas de matières calcaires secondaires, qui, charriées du nord et du levant, ont été arrêtées par les Alpes, se sont étendues contre leurs revers septentrionaux et orientaux, dont elles ont adouci les pentes générales, et les ont recouverts comme un vaste manteau, jusqu'à une hauteur de trois mille quatre cents mètres; sur les observations qu'exige maintenant la géologie, et dont il termine l'enumération par ces paroles : *Dieu sait si ma vie suffira pour toutes les recherches que je médite.*

Quelque temps après, Dolomieu venoit de commencer sur la minéralogie un ouvrage très-étendu, qui devoit faire partie de l'*Encyclopédie méthodique*, lorsque le vainqueur de Lodi et d'Arcole entreprit cette mémorable expédition d'Ægypte, dont la politique, le commerce et la philosophie avoient inspiré le hardi projet. Les sciences et les arts devoient

répandre tous les bienfaits de la civilisation moderne sur cette contrée fameuse, à laquelle l'Europe et l'Afrique ont dû une si grande partie de leurs premiers progrès vers les lumières. Une cohorte sacrée de savans et d'artistes accompagne l'armée. Dolomieu est nommé pour partir avec eux. La flotte françoise arrive devant Malte. Dolomieu, qui avoit ignoré que l'expédition commenceroit par la prise de cette île, se renferme profondément affligé dans le bâtiment qui l'avoit amené. Le grand-maître s'empresse de le demander pour un des pacificateurs. Le général en chef le choisit. Il va porter à ses anciens confrères les propositions du chef de l'armée. Malte cède aux François. Dolomieu, attentif envers tous les chevaliers, et surtout à l'égard de ceux qui, dans le temps où des dissentions intestines avoient agité l'Ordre, lui avoient été le plus vivement opposés, se conduit avec tant de générosité et de délicatesse, qu'un grand-officier maltois qui s'étoit montré son plus ardent antagoniste (le bailli de Loras), lui déclara avec une loyauté digne de tous les deux, qu'il se reprocheroit toute sa vie d'avoir été injuste envers lui.

Cependant on arrive sur les côtes d'Ægypte. Tout se soumet ou se disperse devant le génie de la victoire. Dolomieu visite Alexandrie, le Delta, le Caire, les Pyramides, une partie des montagnes qui bordent la longue vallée du Nil. Il voudroit parcourir toutes les chaînes qu'elles forment, examiner toute cette partie du bassin de la Méditerranée qu'il voit, pour la première fois, pénétrer jusqu'aux rives

de la mer d'Arabie, remonter au dessus des cataractes, s'enfoncer dans les sables de la Lybie. Les circonstances s'y opposent. Sa santé se dérange. Il est obligé de repasser en Europe.

Dès le lendemain de son départ d'Alexandrie, le vent devint impétueux; l'eau entra dans le bâtiment avec violence; on jeta à la mer tout ce dont on put débarrasser le vaisseau; on fit des efforts extraordinaires: Dolomieu ne cessa de donner à ses compagnons l'exemple de l'intrépidité; mais l'épuisement des forces, et un découragement absolu, firent cesser le travail. On alloit abattre les mâts, et s'abandonner à l'orage, lorsqu'un vieux patron napolitain proposa de répandre autour du bâtiment du biscuit pilé et de la paille hachée. Cet expédient, qui parut d'abord ridicule, réussit néanmoins. Les voies d'eau furent fermées par ces fétus qu'entraînèrent les filets du fluide qui se précipitoit dans le bâtiment. On renouvela cette ressource inattendue aussi souvent qu'on put l'employer. Le vaisseau échappa à la submersion; et après avoir été agité par des vents affreux pendant près de huit jours, il fut poussé par la tempête dans le golfe de Tarente, et entra dans le port au moment où il alloit s'entr'ouvrir.

Le lendemain, un matelot mourut de la peste. Mais un danger plus grand menaçoit les François.

Depuis trois jours, la sanglante contre-révolution de la Calabre avoit commencé. Les François furent faits prisonniers, mis à terre, et conduits, au milieu des cris de mort d'une multitude féroce, dans

un cachot, où Dolomieu, le jeune minéralogiste Cordier, son compagnon fidelle, le général Dumas et le général Manscour, furent entassés avec cinquante-trois de leurs compatriotes.

Plusieurs fois la populace de Tarente se rassembla pour immoler les François naufragés : toujours elle fut contenue par un émigré corse, nommé *Buca Campo*, qui, digne, par son héroïsme, d'une meilleure cause, ne cessa de risquer sa vie pour sauver celle des François.

Dix-huit jours après, on annonça l'arrivée des légions républicaines triomphantes. Les prisonniers françois furent transférés dans une maison spacieuse, où on chercha à leur faire oublier les mauvais traitemens qu'ils avoient éprouvés. Mais nos troupes ayant été rappelées du royaume de Naples, le danger des prisonniers fut plus grand que jamais. Dolomieu cependant faisoit des extraits de Pline, pour un ouvrage qu'il préparoit sur les pierres des monumens antiques, s'entretenoit d'histoire naturelle avec ses compagnons d'infortune, rappeloit le souvenir des amis qu'il avoit laissés dans sa patrie, lorsque les prisonniers furent embarqués pour la Sicile, d'où on devoit les renvoyer en France. On les dépouilla de ce qu'ils possédoient : Dolomieu perdit ses collections et ses manuscrits; et, trois jours après l'arrivée des François à Messine, il apprit qu'il venoit d'être dénoncé.

Le souvenir des anciennes divisions qui avoient régné dans l'Ordre de Malte, n'étoit pas éteint dans tous les cœurs. De profonds ressentimens, que

ces troubles avoient fait naître, venoient d'être réveillés par tout ce que peuvent produire de prévention, d'aversion et de haine, les événemens d'une grande révolution, les opinions froissées, les préjugés blessés, l'amour-propre irrité, les fortunes détruites, la puissance renversée, et le délire politique porté au plus haut degré.

Par un aveuglement déplorable, Dolomieu devoit être la victime de ces passions ardentes, insensées et terribles. Il pressentit aisément tout ce qui l'attendoit.

Le péril devenoit à chaque instant plus pressant. Un petit vaisseau maltais étoit auprès de celui dans lequel les François étoient encore retenus. Dolomieu pouvoit, par le moyen de ce bâtiment, espérer de se sauver; mais si la sentinelle résistoit, il falloit lui ôter la vie. Dolomieu ne voulut pas de son salut à ce prix.

Il confia à son courageux élève, des lettres pour ses amis, lui remit pour eux des observations précieuses sur le niveau de la Méditerranée, qu'il rédigea avec autant de tranquillité, que si ses jours avoient été les plus prospères, lui recommanda sa mémoire, serra dans ses bras les François dont il alloit être séparé, s'efforça d'adoucir leur peine, et, sans ostentation ni foiblesse, se livra aux satellites envoyés pour l'arracher à ses compatriotes, qui frémissoient de rage de ne pouvoir le délivrer.

On le précipita dans un cachot éclairé par une seule ouverture, que, par une précaution barbare, on fermoit toutes les nuits. Là, il fut privé de toute

consolation; là, un geolier inflexible cherchoit, en lui annonçant les nouvelles les plus absurdes sur l'état de la république, à lui enlever même l'espérance. Là, il étoit forcé de passer une grande partie de ses longs jours et de ses longues nuits, à s'agiter en tout sens, et à secouer avec violence les haillons qui lui restoient encore, pour donner à l'air un mouvement qui l'empêchât de cesser d'entretenir sa respiration.

Cependant le jeune Cordier avoit revu la France avec les lettres de Dolomieu. A l'instant, la nouvelle de ses malheurs se répand dans la république, et retentit dans toute l'Europe. L'Institut national le réclame avec force. Le gouvernement français redemande un citoyen qui honore son pays. La Société royale de Londres, et son célèbre président, devenu maintenant notre confrère, joignent à nos vœux l'intervention la plus pressante. Les savans de l'Europe invoquent en sa faveur, et la justice, et l'humanité, et la gloire des lettres. Des Danois écrivent à leurs correspondans de tenir des fonds à sa disposition. Un Anglois établi à Messine (M. Predbend), lui voue les soins les plus généreux. M. d'Azara, cet illustre ami des sciences et des arts, que l'attachement le plus tendre unissoit à lui depuis un très-grand nombre d'années, seconde par tous les efforts de son zèle, ceux que ne cessent de renouveler les parens de Dolomieu. Le roi d'Espagne écrit deux fois pour lui. Ses fers cependant ne sont pas brisés; il ignore même si son affreuse destinée est connue de ceux qu'il aime le plus.

Pendant ces vaines tentatives, le vénérable Daubenton termine sa carrière. La place qu'il occupoit dans le Muséum d'histoire naturelle, devoit être donnée au plus digne. Deux noms étoient prononcés par la voix publique; celui de *Haüy* et celui de *Dolomieu*. Dans toute autre circonstance, les professeurs du Muséum auroient hésité dans leur choix. Mais Dolomieu étoit captif. Il fut nommé par les professeurs.

Peu de jours après éclata un de ces événemens qui décident du sort des empires. L'admirable et rapide campagne terminée par la victoire de Marengo, affermit la république sur sa base, et régla les destins de l'Europe. Bonaparte donne la paix à Naples; et la première obligation imposée par ce traité, dont la philosophie conservera le souvenir, fut la délivrance de Dolomieu. Son retour au milieu de ses proches, de ses confrères, de ses amis, fut une sorte de triomphe littéraire.

A peine arrivé dans le Muséum d'histoire naturelle, il y donna un cours de *Philosophie minéralogique*. Sa voix se fit entendre du haut de la chaire de Daubenton. Mais bientôt il nous quitta pour aller de nouveau visiter ces hautes Alpes, qu'il nommoit *ses chères montagnes*.

Il fit ce dernier voyage accompagné d'un savant Danois, M. Néergaard, qui en a publié l'intéressante relation, et de l'estimable préfet du Léman, le C. d'Eymar.

Il vit les plus hauts sommets des environs du Saint-Bernard, l'endroit fameux par le passage

d'un second Annibal, les monts Gemmi, la belle route que le gouvernement françois a fait tracer au travers du Simplon, la vallée du Tessin, les gorges de Dissentis, celles d'Urseren, le val de la Reuss, et les glaciers des monts Geisner.

Non loin de là parurent à ses yeux les montagnes secondaires. En abandonnant les monts primitifs, Dolomieu, comme frappé d'un pressentiment secret, les considéra longtemps, se retourna plusieurs fois, et leur dit un long et triste adieu.

Il revint à Lyon par Lucerne, les glaciers de Grindelwald, Genève, les terres de ses pères, où il reçut un accueil si touchant de ceux avec lesquels il avoit passé son enfance; et il se hâta de partir pour Châteauneuf, où l'attendoient une sœur chérie, et un beau-frère digne de seconder ses travaux par ses connoissances en minéralogie, ainsi que par la formation d'une des plus belles collections de substances minérales.

Là, il roula de nouveau dans sa pensée, le vaste dessein qu'il avoit formé. Il vouloit ajouter à toutes ses recherches deux grands voyages, l'un en Allemagne, pour lequel le célèbre Werner et d'autres minéralogistes habiles devoient venir au-devant de lui, et l'autre en Danemarck, en Norwège et en Suède. Il auroit ensuite publié l'ouvrage qu'il avoit médité sur la *Philosophie minéralogique*, dans sa prison de Messine, et dont il venoit de faire imprimer un fragment, intitulé : *De l'espèce minéralogique.*

Ce fragment est un monument précieux de son

génie et de ses malheurs. Il a été écrit dans son cachot de Sicile, sur les marges de quelques livres qu'on lui avoit laissés. Le noir de fumée de sa lampe, délayé dans de l'eau, lui avoit servi d'encre. Sa plume avoit été un os péniblement usé contre une pierre.

C'est dans ce fragment qu'il montre combien le défaut de règle constante dans la fixation des espèces minérales, a nui aux progrès de la minéralogie; qu'il propose de regarder la *molécule intégrante* du minéral, comme le principe auquel il faut rapporter la détermination de l'espèce; qu'il admet comme seuls caractères spécifiques, ceux qui résultent de la composition ou de la forme de cette molécule intégrante; qu'il distingue dans les différens états sous lesquels l'espèce peut se présenter, les *variétés de modification* qui naissent de la crystallisation régulière, et qui seules constituent les *individus*, les *variétés d'imperfection*, qui se rapportent aux produits de la crystallisation confuse, et qui ne constituent que des *masses*, les *variations* qui proviennent de la présence de principes hétérogènes, lorsqu'ils ne modifient que la transparence, la couleur et l'éclat, et les *variations* qu'il appelle *souillures*, lorsque ces principes étrangers altèrent la dureté, la densité, et d'autres propriétés remarquables. Il auroit publié une méthode où cette théorie auroit dirigé la distribution et la description des espèces minérales. Il auroit élevé à un très-haut degré la science géologique. Il alloit acquérir une nouvelle gloire.

Vain

Vains projets! triste condition humaine! Une maladie imprévue l'abat; et, le 7 frimaire de l'an 10, il meurt dans les bras de sa sœur, de son frère Alphonse Dolomieu, de son beau-frère de Drée, et du législateur Lametherie, le frère de son ami intime, le savant naturaliste de ce nom.

Cette nouvelle funeste répand la consternation parmi tous ceux qui vénerent la vertu et le savoir. Et quel éloge de Dolomieu, que les regrets que sa perte a fait naître!

Mais s'il a trop peu vécu pour la science, il a assez fait pour sa renommée. Quelle partie de l'Europe méridionale ne rappelle pas ses travaux? Les Alpes et l'Etna attesteront son zèle aux siécles à venir: ils seront, pour ainsi dire, ses monumens funéraires; et jamais le voyageur éclairé et sensible ne s'élevera sur leurs cimes, sans prononcer avec attendrissement le nom de Dolomieu.

POÉSIE LATINE.

De Amoribus Pancharitis et Zoroæ; poema erotico-didacticon seu umbratica lucubratio de cultu Veneris Mileti olim peracto, ut Amathunteo sacello mysta subduxit et variis de generatione cum vegetatium, tum animantium exemplis auctum vulgavit Athenis. Secunda editio plane reformata et tabulis æneis illustrata, cui accedit vita auctoris. Excudebat Parisiis *Didot junior,* anno reipublicæ gallicæ nono.

On trouve dans cet ouvrage un plan topographique des environs du volcan de l'île de la Réunion, une vue de ce volcan et le portrait de l'auteur.

A Paris, chez *Didot jeune*, quai des Augustins, n.° 22; *Fuchs*, rue des Mathurins; *Lecrault*, quai Malaquais. 1 vol. in-8.° Prix, broché, 6 fr.

La Discorde aux yeux hagards, à la bouche écumante, planoit sur toute la France, laissant à découvert dans son sein livide le poignard dont elle s'apprêtoit à percer le sein de tous ceux qui lui auroient refusé un asile. Déja de vaillans généraux conduisoient leurs ardentes phalanges vers les confins d'un empire qui cherchoit à reprendre une vigueur première à la faveur des lois nouvelles que leurs armes

soutenoient au dedans comme au dehors. Fatiguées de ces secousses répétées qui dérivent du choc des opinions anciennes avec celles que suscite l'intérêt de la nouveauté, les Muses fuyoient vers les sages contrées qui se maintenoient dans les douceurs de la paix pour y trouver une tranquillité nécessaire à leurs travaux. Ce fut dans ces circonstances si alarmantes que l'auteur de l'ouvrage que nous allons analyser, le docteur Petit-Radel, si avantageusement connu par de nombreux ouvrages, porta dans l'hémisphère austral les connoissances infiniment appréciables de son art. L'île de la Réunion fut le lieu qu'il choisit pour son domicile. Là, éloigné de cette mer orageuse que soulevoit en nos climats la variété des opinions qui, continuellement, s'entre-choquoient violemment, le docteur vaquoit aux devoirs que lui imposoient sa profession, et occupoit ses loisirs à tracer à la studieuse jeunesse la route qu'elle devoit tenir pour arriver au sanctuaire où la déesse Hygie dicte ses oracles. On dit communément que le génie de la poésie préside à la naissance de ceux qui doivent se désaltérer à la fontaine d'Hippocrène : si cela est, il faut avouer que la verve qui lui fut inspirée resta longtemps à contre-balancer, sinon surmonter le dieu de la médecine. C'est ce dont semble se reprocher l'auteur, quand, dans le charmant morceau intitulé *Vigiliæ*, il dit :

Ah satis obticuit torpenti vena quiete
Obruta segnitie, carpit Apollo reum.
Me per iniqua recens Parnassi culmina duxit,
Castaliisque pium me madefecit aquis.

Erato fut la muse qui répandit le plus ses largesses sur notre auteur. Eh ! comment auroit-il été insensible à ses charmes, dans un climat où elle souriroit aussi agréablement à Parny, le fidelle interprète de ses sentimens ? Le hasard, qui est le père de tant d'événemens, fit tomber entre les mains du docteur ce code de Cythère qu'il ne connoissoit pas, dans un moment où son ame oisive attendoit un travail qui pût l'occuper agréablement. A peine en avoit-il commencé la lecture, que le génie des vers se réveille en lui de son long assoupissement. La langue latine, si familière à l'auteur, vint s'offrir avec tout son luxe pour obtenir sur tout autre moyen d'expression une préférence d'autant plus méritée, qu'elle lui avoit accordé la première ses plus grandes faveurs. La muse d'Ovide, étonnée de ses premiers succès sur une lyre qui étoit restée muette depuis si longtemps, vint à lui pour l'encourager à suivre une route qui le menoit au mont sacré. C'est alors que parcourant les diverses zônes du globe où le menoit son étoile, le docteur employoit ses loisirs à former divers morceaux de son ouvrage, incertain encore du plan sous lequel il pourroit en donner connoissance. Son retour en France l'ayant mis à même de terminer et publier plusieurs ouvrages sur son art, il a repris ses morceaux, les a cousus par des pièces de rapports, et les a disposés de manière à en faire une histoire autant suivie que peut le comporter le genre de la poésie qu'il avoit adopté. C'est ce travail qui fait la base de la première édition que donna l'auteur, il y a environ trois ans. La circonstance pour la pu-

blication d'un pareil ouvrage n'étoit pas fort favorable. Les Muses latines, effrayées des coups que leur avoit porté le Vandalisme, étoient loin de prendre quelque confiance aux prières que leur adressoient plusieurs partisans de leurs faveurs. Néanmoins, à l'étonnement de ceux qui soupiroient après leur retour, l'édition n'en fut pas moins épuisée en peu de temps. L'auteur, peu satisfait de ses premières idées, revint alors sur son travail, en retoucha plusieurs, en refondit d'autres, et en ajouta de nouveaux qui, avec une préface très-étendue et une narration de tous les faits qui lui sont particuliers, sont un ouvrage auquel on peut accorder le mérite de la nouveauté. C'est celui dont nous allons nous occuper dans les considérations suivantes; et, pour mieux en mettre les matériaux en évidence, nous commencerons à dire quelque chose des personnages qui jouent le plus grand rôle dans cette histoire. Le lieu de la scène est à Milet, que l'urbanité et la gaieté de ses habitans rendoient recommandable aux Epicuriens de profession. Le héros, Zoroas, muni des connoissances qu'il avoit puisées dans les écoles de la célèbre Athènes, y aborde à l'époque où se célébroient les fêtes de Cérès Il voit la belle Pancharis au moment où elle alloit faire son offrande à la déesse; il la voit, et brûle aussitôt du plus violent amour. Il s'en ouvre à Ménippe, son confident, se décidant à invoquer la reine de Cythère, pour qu'elle favorise sa flamme. La réputation de notre jeune philosophe se répand dans la ville; bientôt il est appelé par la mère de sa belle qui l'engage à

orner le cœur d'une fille qu'elle chérit, des plus sublimes principes des sciences qu'il possède. L'amant, comme on s'y attend, acquiesce à ses desirs; il est même admis à tous les avantages de la commensalité. Insensiblement il développe ses sentimens; il trouve des obstacles; il emploie tous les moyens que lui fournit son éloquence pour les vaincre. Il touche savamment la corde si facile à vibrer chez le sexe : qu'il faut profiter de la jeunesse avant que l'âge ne vienne semer ses frimas sur nos ans; et delà la comparaison reçue en tout pays, de la rose avec la vie, qui n'est guère de plus longue durée que cette fleur, quand on la considère d'un œil philosophique.

Les raisons ont beau être pressantes, la belle n'en est pas moins cruelle. Dans ces promenades solitaires, la nuit surtout, où, privé de toute distraction, un cœur blessé est tout à l'objet de sa passion, le heros en fait part aux bois, aux échos d'alentour, pour en obtenir quelques consolations; mais les bois, les échos ne sauroient lui adoucir les peines d'amour.

——— Est mollis flamma medullas.
Interea tacitum vivit sub pectore vulnus.

Peu favorisé dans ses premières tentatives, il invoque Sélénon, cette source si renommée pour guérir les maux d'amour. « Oui, dit-il, j'irai vers tes « ondes plaintives; je me désaltérerai sur tes bords, « pour revenir sain et sauf de ma blessure. O Séléno, accorde-moi tes plus grandes faveurs, pour « que je recouvre une liberté dont je sens aujourd'hui tout le prix! Si tu les refuses à ma prière,

« je descends vers le Styx, chargé du poids de ma « peine. » La fontaine est aussi inefficace à cet égard que sont sur sa belle les douces insinuations par lesquelles il lui donne à entendre quelles sont les armes dont il a été frappé. L'expression simple du sentiment n'ayant aucun effet sur ce cœur cruel, il a recours à sa flûte, à laquelle il adresse sa prière : « Si jamais, assis sous l'ombrage, j'ai, dans mes loisirs, tiré de toi quelques sons agréables; si, par « leur douceur, je méritai l'attention des frênes « sauvages qui sembloient me témoigner quelque « sensibilité, fournis-moi les mêmes accens que tu « m'inspiras naguères; recrée la belle Pancharis par « eux, et que les agrémens de tes nouveaux sons « soient un charme puissant sur elle. » Mais sa flûte n'est pas plus heureuse que la douce persuasion qui distilloit de ses lèvres. Il a recours à ce petit Dieu, au brillant carquois, qui lui avoit décoché une flèche si cruelle. « Souverain dominateur de l'univers, « s'écrie-t-il, auteur de bien des maux; mais consolateur si puissant dans un grand nombre d'autres; divin Amour, qui souffle sur l'adolescence « ce poison qu'elle hume avec plaisir à la coupe de « la volupté; toi, qui nourris chez le vieillard une « flamme qui met tous ses ressorts en action, et chez « les dieux des desirs qui les forcent à quitter les « brillantes jouissances de l'Olympe pour venir savourer un plus grand bonheur dans les bras des « mortelles! quel crime ai-je commis, dis-le moi, « pour me prendre ainsi comme un objet le plus propre à épuiser ton carquois? » La prière est vive;

les offrandes, car il en faut quand on veut faire valoir la prière, sont telles qu'elles peuvent plaire. L'amant s'en croit en droit de faire une déclaration pathétique, où se développe toute la chaleur de la passion la plus vive. Enfin l'amour frappe la belle; et c'est alors qu'elle s'écrie : « Tu l'emportes sur moi, « puissant Dieu de Cythère; tu as vaincu; je succombe. Va; monte à présent sur ton char d'ivoire, « en déployant ces ailes où brilloit l'or et le rubis : « dirige ton vol vers l'Olympe, pour cacher ta four- « berie dans le sein de ta mère : la déesse, en te « souriant, te félicitera de ton triomphe, pendant « que ses mains légères te couvriront de roses. » Enfin la belle se rend. On capitule; car en pareil cas il faut toujours tirer parti de son ennemi; de-là, les élans du vainqueur, envisageant le bonheur qui lui dérive de sa victoire, les douces communications de deux cœurs réunis sous la tutelle de l'Amour, les effusions entre deux ames qui sympathisent par le genre de leur affection. La doctrine, au milieu de ces douces conférences, ne perd pas ses droits : l'amant y a recours pour y puiser des moyens de retenir sa belle dans les agréables chaînes dont elle vient de se lier. Ici sont des vues générales sur ces forces d'attraction qui dirigent tous les êtres vers l'union nécessaire à leur reproduction. L'amoureux philosophe prend ses preuves chez tous les êtres organisés, chez les végétaux qui ornent la surface de la terre, sur les quadrupèdes des forêts, les peuples ailés des airs, les muets habitans des ondes; tout ce qui a vie lui est un sujet dans ses applications.

Là, viennent des considérations sur l'origine des substances que la vie anime, la manière dont celle-ci commence, ce qu'elle est dans les êtres dont l'existence est passagère. L'esprit se promène sur les plus petits individus qui forment la longue chaîne des végétaux, et vient enfin se reposer sur ces grands anneaux qui, s'alongeant en troncs et en bras vigoureux, viennent affronter la colère des cieux. Plus loin, le précepteur fait une incursion dans les champs de Flore; et en s'arrêtant sur les fleurs qui, par leur parure, fixent le plus l'attention, comme sur celles de moindre apparence, il en prend occasion de faire voir comme la déesse de Cythère a étendu son pouvoir jusqu'à elles. Après avoir bien établi ses principes, il en vient à ce qui le regarde dans divers morceaux qui offrent une suite de tableaux bien propres à intéresser en sa faveur. Enfin le sanctuaire de Vénus est ouvert à l'amant qui y ayant goûté tous les plaisirs d'un amour satisfait, se répand bientôt en actions de grâces sur la faveur qui lui a été accordée. Viennent ensuite les plus agréables jouissances avec leur cortége; les craintes sur les événemens; la jalousie, qui est la maladie de l'amour; les imprécations contre ceux qui pourroient troubler une flamme si pure que celle dont brûlent les personnages du poème; les sermens sur sa longue durée; les conseils d'aller chercher une plus grande sécurité dans une terre étrangère; ceux relatifs à la conduite à tenir pour cacher le bonheur qui n'excite que trop l'envie chez d'autres; les chagrins, les reproches que suscite l'éloignement de l'héroïne à ac-

quiescer à ce dernier parti. Au milieu de tout ce tracas qui anime la scène d'amour, le héros, toujours actif, moissonne des lauriers sur un champ dont il est en pleine possession; il ne laisse aucune occasion favorable sans se signaler par quelques nouvelles victoires, quoique mettant ses moyens à couvert. Il se regarde comme heureux ; mais son bonheur disparoît bientôt pour faire place aux plus vives inquiétudes. Lucine est venu visiter l'héroïne au moment où elle s'en soucioit le moins, et lui ayant fait sentir qu'il étoit temps qu'elle lui portât hommage, Pancharis est effrayée des accens de la déesse; elle s'en ouvre à Iphie, qui est sur le point de partir pour Samos, la priant de consulter la Sibylle, pour savoir d'elle qu'elle fin auront des feux qui, jusqu'ici, avoient brûlé d'une manière si réciproque. La réponse n'est pas favorable : le froid se glisse dans les entretiens; le héros en forme des soupçons; il manifeste ses plaintes : l'heroïne en prend occasion de rompre avec lui, quoiqu'elle conserve toujours le même amour qui lui fut juré. Enfin, bientôt les remords, les inquiétudes qui s'accumulent sur elle, allument en ses veines une fièvre cruelle ; elle en est la victime; elle meurt. Zoroas est aux abois. En proie à la plus poignante douleur, il a recours à la philosophie, de laquelle il attend la plus prompte consolation. Sa demande est vaine. Son bonheur passé se retraçant à sa mémoire, est pour lui une cause continuelle de chagrins. A peine peut-il suffire à traîner sa malheureuse existence. Il est averti, dans une apparition, de faire le voyage de

Leucate pour finir son iliade de misère; il suit ce conseil : mais avant de chercher dans les ondes amères un allégement à ses maux, il raisonne sur le suicide, et se précipite pour ne jamais plus reparoître sur la scène du monde.

Tel est le cadre dans lequel l'auteur à enchassé toutes les pièces de rapport qui constituent son poème; ainsi on peut le regarder comme une galerie de tableaux, où se voient la plupart des usages de l'ancienne Grèce, et divers groupes de personnages qui, par leur discours et la passion dont ils sont souvent les interprètes, animent une scène qui se renouvelle à chaque page sous le pinceau savant qui distribue les couleurs. Chacun ici trouvera un aliment propre à satisfaire ses goûts. Le romancier y verra un échafaudage qui, avec quelques pièces de rapport, pourroit l'aider à composer une histoire dans le genre grec, aujourd'hui si à la mode dans nos vêtemens et nos ameublemens. Le troubadour y rencontrera quelques morceaux sur lesquels il pourra former une complainte propre à manifester, à l'aide de sa guitare, ses doux tourmens d'amour. L'amant encore novice dans les lois qu'on suit à Cythère, y trouvera le code écrit de l'île, auquel la reine soumet ceux qui se rangent sous son empire. L'amante, qui n'a aucune connoissance du langage de tendresse, y puisera les expressions propres à manifester la pureté de sa flamme. Le philosophe y lira les opérations les plus secrètes de la nature dans la sublimité du style que comporte la grandeur de ses travaux. Mais pour mettre plus en évidence ce que

nous avons rapporté jusqu'ici, nous choisirons quelques échantillons du savoir faire de l'auteur, afin que les amateurs de la poésie latine puissent le juger par eux-mêmes.

La verve de l'auteur, comme il est d'usage, s'essaye dans le prologue, où il développe les circonstances qui l'ont amené sur le mont sacré. Là, les choses qui lui furent inspirées sont d'une nature si peu propre à être manifestées au vulgaire, qu'il ne se décide qu'à les publier dans un langage qui l'en écarte pour toujours.

Hæc secreta cano nunquam retegenda profanis:
Sacra sacris, esto lex veneranda piis.
Illa sonis ideo promam quos prima juventus
Non capiet, quamvis ingeniosa velit.

L'auteur ambitionne les suffrages de l'homme instruit; et, à dire vrai, il a beaucoup travaillé pour les obtenir.

Non carmen meditor cedro fragrante linendum,
Quod nec derosum bibliopola gemet.
Hæc scio, sed quædam nihilominus otia docti
Illud opus fallat, me manet indè decus.

Mais, tout en travaillant pour ceux qui peuvent concourir à sa gloire, il n'oublie pas les agrémens dont pourra être son ouvrage à la jeune fille chérie d'Apollon, au moment où elle pourroit être impatiente sur l'arrivée de son amant.

Vel legat in sponda cui nuper Apollo renidet
Virgo sub adventum jam resupina phili;
Non moror interea cingat modo bacare frontem
Blanda Erato, nutum Cypride dante suum.

L'auteur s'attend bien à trouver quelque zoïle qui noircira son travail; mais il s'en rapporte, pour le rétablissement de sa gloire, au témoignage véridique de nos neveux.

Palleat hinc operis quisquis foret illius osòr,
Quod mihi forsan erit post mea fata decus.
Longa dies etenim rebus dat robur ademptis
Exoriturque suo sic nova fama rogo.

Il espère cependant trouver quelques défenseurs dans la bonne ville qui lui donna naissance; la croyance où il est à cet égard lui fait envisager sa fin avec plus de sécurité.

Si tamen ipsa memor regina Lutetia vatis,
Serius aut citius gratus adibo styga.

Il termine par cette espérance, qui soutient dans leur pénible carrière les moindres nourrissons d'Apollon.

Si me non ludit mentis temerarius error,
Non erit ut moriar vel cinis omnis eam:
Seu favor hoc voluit, vel habet vis carminis, æque
Debita Lectoris præmia laudis erunt.

Après ce début, le héros du poème entre en matière par une interpellation à ses amis, dans laquelle, convenablement aux principes qu'il développera par la suite, il les invite à jouir du bienfait de la vie, et à peu compter sur les protestations de constance que donne une belle.

. . . . . Namque bilinguis
Quæ spondet fluvio scribere virgo solet.

L'auteur décrit-il les charmes qui l'ont lié à sa belle, il prend le genre descriptif, comme il suit :

Verna genæ rubeo referunt suffusa colore
Lilia, jucundus quas gelasinus arat.
Uda colorato prælucent labra corallo,
Queis nivei dentes dantque foventque decus.
Quinetiam cirris resplendet amabilis error,
Lacteolis humeris unde sit alter honos.
Sic coma laxa fluit Charitum spirantibus auris,
Dum pede concordi pulsa resultat humus.
Brachia candidiora recens florente ligustro
In teneras abeunt, ut decet illa, manus.
Sub tenui lino latitantes pectoris orbes
Indociles etiam vique jocoque trahunt.

Voilà certainement des coups de pinceaux intéressans. Cette blancheur de lis des joues, relevée par une rougeur pudique ; ces lèvres vermeilles, qu'une douce rosée humecte légèrement, et dont la couleur est tranchée par les perles qu'elles laissent paroître dans leur écartement, le tout relevé par le charme d'un doux sourire, *gelasinus;* l'agréable abandon, *amabilis error*, des boucles de sa chevelure sur ses épaules d'albâtre, abandon qu'on trouve chez les Graces, quand elles frappent la terre selon les règles de la mesure ; ces bras, comparés par leur blancheur à celle du troene, le *niveum ligustrum* d'Ovide, qui se terminent en mains délicates, *teneras manus ;* le contour de son sein paroissant à travers le fin lin, quoique artistement placé pour le cacher, *latitantes pectoris orbes ;* à tous ces traits, pourroit-on méconnoître une touche delicate et sa-

vante? Le philosophe est blessé; il sent que Vénus est la seule qui puisse subvenir à sa peine. Hélas! dit-il, dans un de ces momens où il sent toute la cruauté de sa blessure :

Hei mihi! quot vacuum curæ luctusque manebunt,
Si votis perstet dura puella meis.
En tacite serpit virus stillatque per artus
Corporis, et vires exitiale necat.
Nil solitæ recreant artes, non carmina prosunt;
Mollia sunt vacui carmina cordis opus.

Un morceau qui piquera tout auteur du bon genre, est celui intitulé *Tibia*, dont le refrain commence par un vers emprunté de la huitième églogue de Virgile. C'est une invocation que le héros fait à sa flûte pour qu'elle lui donne des sons propres à fléchir sa belle; car, quand on veut réussir en amour, il ne faut mépriser aucun moyen. Elle commence ainsi :

Incipe Mœnalios mecum mea tibia cantus,
Incipe et argutis perge jocosa modis.

Ce morceau est plein de douceur. Amphion, Arion et le sensible Orphée y sont cités à propos. Le poète saisit cette occasion pour appeler Apollon à son aide. On voit que c'est de lui dont il parle, quand il fait dire à son héros :

Tu mihi quæ virtus herbis morbisque medela
Aptior edideras, nunc meminisse juvat.
Dein me per Pindi fontes collesque vocasti,
Quo me invitabat lucidus alter honos.
Auribus haud vilis nec adhuc mea tibia sordet,
Ipseque si teneri carminis auctor eram,

Hæc tua sunt cumulumque tuo superadde favori
Hos afflans modulos queis mea virgo flagret.

Le morceau finit d'une manière spirituelle:

In me tota ruit Cypris memeque Cupido
Totus habet, paci me locus ullus erit.
Garrula nunc fer opem; flammis da mollibus escam,
Qua saltem pondus nunc relevare queam.
Ah si forte canor necquicquam verberet aures
Ipsius, et pereant qui valuere soni,
Desine Mœnalios jamjam, mea tibia, cantus;
Desine et argutis non, cedo, perge modis.

Un charmant morceau qui fixa l'attention de l'auteur, c'est celui qu'on trouve dans Métastase, sous le titre de *Tempestà*. Quoique la mesure élégiaque soit moins favorable au genre descriptif que l'hexamétrique complet, on y voit cependant toutes les couleurs primitives de l'original italien, si éloquent sous la plume de son auteur.

Aspice quam late nimbis nigrescit horizon,
Ut procul inversit, æstuat æquor aquis.
Ingeminant austri, jamjam magis aridus altis
Montibus auditur, spe fugiente, fragor.
Pulveris exsurgit nubes, turboque revolvit
Decussas frondes silva sonora gemit.
Huc illuc spumas radendo littus hirundo
Tinnitu querulo damna futura canit.
Verberat imber humum, tumidis furit unda sub undis;
Instat, prævideo, proxima causa mali.

Quand on a affronté les tempêtes, et qu'on a vu le ciel au loin se noircir par l'accumulation des nuages qui bornent l'horizon; qu'on a vu la mer s'élever

s'élever en vagues menaçantes, qu'on s'est enfin trouvé au milieu de la plus violente tempête, on sent toute la valeur de ce *late umbris nigrescit horizon*, et de cet *æquor æstuat inversit aquis*, enfin de ce *tumidis furit unda sub undis*, qui font autant d'images dont ceux qui n'ont point voyagé en mer peuvent prendre quelques idées dans les tableaux de Vernet. La vérité du reste de la description est sentie par ceux qui, en pareil cas, se sont trouvés sur le rivage.

La partie scientifique se trouve dans les articles *monocromum*, *miscellanea*, *sponsalia*, *paralipomena* et *auctarium*. C'est dans ces morceaux séparés où l'auteur touche en grand les phénomènes de la nature vivante dans les corps organisés. Il donne, dans le premier, une idée du pouvoir qui porte les êtres créés vers leur reproduction; il y revient dans les *miscellanea*, où il établit ses preuves d'après les exemples qu'il prend de divers ordres de corps organisés; il retouche cette matière dans celui des *sponsalia*, où tout ce qui a rapport à la vie végétale est traité d'une manière étendue. Tous les faits qu'il a cités, en traitant ces différens sujets, sont autant de fils destinés à conduire derrière eux ceux qui se sentent assez courageux pour entrer dans le labyrinthe, au fond duquel se trouvent désourdis les frêles ressorts de notre organisme. Le langage de l'auteur est monté dans cet article, comme dans le suivant, au degré de sublimité que comporte sa matière. Les vers y marchent rondement, sans se sentir de la gêne si ordinaire qu'on trouve lorsqu'on cherche à rendre sur le ton métrique des objets de

doctrine. On verra, en en prenant connoissance, comme sous sa plume le technique se revêt de sa plus belle parure pour entrer dignement dans le sanctuaire des Grâces, sans rien offrir qui choque sous des habits qu'il endosse rarement.

Un autre morceau, qui est encore d'un bon goût, est celui intitulé *Comparatio*. Nous pouvons assurer qu'il est du plus beau genre descriptif. On voit dans tout son coloris cette touche de maître à qui l'objet qu'il peint, est encore présent. Il s'agit encore de la mer, de son calme, de ses fureurs, que l'auteur a tant et tant observés dans ses nombreux voyages sur l'océan. La belle Panchaïs se promène près du rivage, sur le soir d'une belle journée d'été. Ses réflexions se portent sur les charmes que lui offre le crystal de l'onde tranquille; elle communiquoit ses pensées à son amant, en lui faisant partager les douces affections qui nourrissoient son ame. Tout change aussitôt. La tempête met l'océan en convulsion : Zoroas en prend occasion pour comparer ce double état du liquide élément avec ceux que lui offre sa bien-aimée, lorsqu'elle lui sourit, ou qu'elle lui témoigne quelque indignation. Le cadre est on ne peut mieux rempli. Il semble qu'on a les pieds mouillés en côtoyant le rivage, quand on lit les vers suivans :

Unda super ripam lente revoluta vehebat,
Algam, tum fucos quisquiliasque freti:
Quantum oculis lustrare licet, Thetis alta silebat.
Instar et illimis plana paludis erat.

Les petits zéphirs, pour rider la surface de l'eau, viennent ici fort à propos.

Hac illac zephyri stringebant æquora pennis,
Et sua miscebant fluita jocosque leves.

Veut-on des images fortement rendues, dans un ton harmonieux, la tempête vient les offrir.

At subito Hippotadæ proles fremebunda furentis
Irruit huc illuc dimicuitque freto.
Assiliunt fluctus mugitque sub æquore gurges;
Imis avulsum sentit arena vadis.
Fitque ingens undis surgentibus agger aquarum;
Isque dehiscendo cogit utrinque parem.
Insonat ora feris assultibus, inque minaces
Insurgit scopulos ira soluta freti.

Le reste du morceau est de la même touche. Zoroas tient à sa belle le langage des reproches, et il le termine en lui disant :

Te procul infelix doleo vicinus et angor;
Absens vel præsens sic mihi damna paras.

Le morceau qui suit, intitulé *Vigiliæ*, est du plus grand intérêt, tant pour le fond que pour la forme; il est imité de celui connu sous le nom de *Pervigilium Veneris*, qu'on attribue à Catulle; hymne que des jeunes filles et des jeunes garçons chantoient en l'honneur de Vénus, au commencement du printemps et pendant la nuit. L'auteur a élagué et ajouté tant de choses pour l'encadrer dans son plan, qu'on peut le regarder comme neuf, produit comme il l'est dans la mesure élégiaque qui a nécessité un

tout autre ordre dans les matériaux. Il est avant celui qui est relatif à la fête de l'héroïne; il commence par le refrain suivant:

Cras amet omnis inops animi qui nescit amorem
Crasque magis sapiens si quis amavit amet.

La première strophe, qui contient la naissance de Vénus, offre les plus belles images, rendues avec une facilité de mesure qui feront plaisir aux connoisseurs; la seconde continue dans le genre descriptif. Vénus sort de l'onde; toute l'île où elle aborde éprouve ses influences.

Sentit ager, sensere deam vallesque nemusque.

Les habitans ne sont pas insensibles à ses charmes, et dans leur ivresse:

O numen, dixere, novum quo gaudia fervent;
Si placeat sedes, otia ruris habe.
Alma, fave tenuesque casas ne sperne tuorum;
Mox et erant aris queis celebretur honos.

Dans la seconde, ce sont des jeunes filles qui vont dans les bois faire leur récolte de fleurs pour la fête; l'Amour les accompagne; une invocation à Diane pour qu'elle se dispense de verser le sang en ce jour; on parsème la terre de fleurs. Dans la troisième, on en prend occasion de supplier la rose de briller le lendemain avec toute la vivacité de ses couleurs. L'éloge des champs vient dans une des suivantes. L'auteur en profite pour dire quelque chose de la naissance de l'Amour. Il en vient dans la dernière aux chants, dont la modulation doit

exciter chez tous la plus vive alégresse ; et il la termine en disant :

Mitis amor jamjam properet nec ab igne calentem
Nunc sine pro mugis me tetigisse lyram.

Ce morceau est riche en images et en beauté de détail. En parlant du souverain pouvoir de Vénus, relativement à la reproduction, quelle grandeur ! quelle vérité dans les vers suivans :

Diva suis auris venas mentemque gubernat ;
Intus et occulta vi fovet omne genus.
Per freta, per terras, per inane regitque premitque
Cuncta sub imperio mox animanda suo.
Sic viva imbuitur virtute feracior orbis,
Ortus dum pandit, quæ latuere, vias.

On voit, par l'analyse que nous venons de faire de ce travail du docteur Petit-Radel, combien l'auteur a su tirer parti de son imagination dans les climats chauds, où les matériaux de son ouvrage furent formés. Non-seulement chacun des morceaux ont un fini dans leur genre, mais encore leur ensemble offre un tout assez bien lié pour lui donner le caractere romantique. Chacun présente un genre qui lui est particulier ; ce sont des images dont les couleurs, tantôt se nuancent, et tantôt sont brusquement tranchées par les sentimens de la plus vive passion. Les narrations y sont simples, par fois pathétiques ; et chaque morceau se lient tellement, qu'on passe naturellement de l'un à l'autre. La lyre de l'auteur est majestueuse dans toutes les invocations ; elle est tellement triste dans les articles *monologum*, *æstus*, *ululatus*, *epi-*

cedium et *augustale*, qu'il semble qu'on entende des sanglots. Elle est légère et enjouée dans ceux intitulés : *hortatio*, *mnemosynum*, *chytrinda*, *remoramen* et *colludium;* elle est montée sur la dignité de la science, lorsqu'il entreprend de développer les points de quelque sublime doctrine; elle suit tout le moelleux du sentiment dans les articles où la tendresse joue le plus grand rôle. Cependant, on pourroit dans ceux-ci trouver à redire de ce que l'auteur a été trop brillant dans ses descriptions. Il a beaucoup trop employé les comparaisons ingénieuses, et tous ces ornemens superflux qui sont loin d'entrer dans le langage d'un cœur qui soupire, au moment d'être récompensé. On pourroit ici faire le reproche que Quintilien adressoit à Ovide, d'être trop amoureux de son bel esprit, *nimium amator sui ingenii*, d'où suivroit la conséquence naturelle que son imagination tient souvent la place de son cœur. En général, les vers vont rondement, sont peu brisés; ils ont un coulant naturel, et rarement sont arrêtés par des élisions trop rapprochées; si, par fois, la métaphore y vient ajouter un brillant, elle est si bien amenée qu'elle ne fait que leur ajouter un nouveau prix. Plusieurs ont la touche vraiment lyrique, d'autres semblent ne devoir être chantés qu'au luth des amours; il en est beaucoup qu'on auroit écouté avec plaisir dans les soupers de Mécène, quoique composés dix-huit siécles après celui où la langue du Latium étoit la plus épurée. Quelques éplucheurs se sont récriés sur les vers où se trouvent plusieurs adverbes de suite; mais si l'on étoit aussi scrupu-

leux sur Virgile, il faudroit laisser ce divin poète en pâture aux vers, dans les coins poudreux de nos bibliothéques : d'ailleurs, nous pourrions leur répondre par le *non ego paucis offendar maculis* d'Horace, qui ne leur laisseroit aucune réplique.

La lecture de ce poème, par la multitude d'objets qu'il offre, pourra pleinement convaincre que l'on parle d'autant mieux le langage des dieux, qu'on est familiarisé avec celui de la belle nature, au physique comme au moral. Quand ont s'est nourri, comme l'auteur, par les phénomènes que l'univers offre en grand et en petit; qu'on a étudié le langage du cœur dans le tortueux labyrinthe des passions où il se forme, du moment qu'on sent, *quid valeant humeri*, il faut ne point refuser un fardeau que l'imagination allége alors; mais il faut se garder de se l'imposer trop tôt; car, dans des circonstances contraires, les forces se refuseroient à le soutenir.

P. H. Marron.

PALÆOGRAPHIE.

Inscription de Rosette.

La partie grecque de l'inscription à trois langues de Rosette (1) vient d'être publiée à Londres, par les soins de M. *Granville Penn*, savant auquel on doit déja plusieurs dissertations intéressantes sur différens sujets d'archæologie. Elle a paru sous le titre : *The Greek Version of the Decree of the Egyptian Priests, in honor of Ptolemy the Fifth, surnamed Epiphanes. From the Stone, inscribed in the* sacred *and* vulgar egyptian, *an the* greek *characters, taken from the french at the surrender of Alexandria.* London, printed by *John Nichols and son*, red Lion Passage, Flett Street. 1802. C'est-à-dire, *La Version grecque du décret des Prêtres ægyptiens, en l'honneur de Ptolemée V, surnommé* Epiphanes; *d'après la pierre, contenant l'inscription en caractères* sacrés et vulgaires ægyptiens, *et en caractères* grecs, *prise sur les François lors de la reddition d'Alexandrie.* Londres; imprimé chez *Nichols et fils.* 1802. Une feuille d'impression in-8.°

Nous venons de recevoir cette publication, et nous nous empressons de l'insérer dans ce journal, afin de lui donner la plus grande publicité, et de mettre les savans à même de s'occuper de cette partie de l'inscription. Il est à souhaiter que le beau

(1) Nous en avons parlé plusieurs fois dans ce journal.

travail du C. Visconti, sur cette version grecque, ne tarde pas à être publié (2).

ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ ΤΟΥ ΝΕΟΥ, και παραλαβοντος την βασιλειαν παρα τȣ πατρος, κυριȣ βασιλειων, μεγαλοδοξȣ, τȣ την Αιγυπτον καταςησαμενȣ, και τα προς τȣς (2 θεȣς ευσεβȣ̃ς, αντιπαλων ὑπερτερȣ, τȣ τον βιον των ανθρωπων επανορθωσαντος, κυριȣ τριακονταετηριδων καθαπερ ὁ Ἡφαιςος ὁ μεγας, βασιλεως, καθαπερ ὁ Ἡλιος (3 μεγας βασιλευς, των τε ανω και των κατω χωρων, εκγονȣ Θεων Φιλοπατορων, ὁν ὁ Ἡφαιςος εδοκιμασεν, ᾧ ὁ Ἡλιος εδωκεν την νικην, εικονος ζωσης τȣ Διος, ὑιȣ τȣ Ἡλιȣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ τȣ (4 αιωνοβιȣ, ηγαπημενȣ ὑπο τȣ Φθα, ετȣς ενατȣ εφ' ἱερεως αετȣ τȣ δε τȣ Αλεξανδρȣ, και Θεων Σωτηρων, και Θεων Αδελφων, και Θεων Ευεργετων, και Θεων Φιλοπατορων, και (5 Θεȣ Επιφανȣς ευχαριςȣ, αθλοφορȣ Βερενικης Ευεργετιδος Πυῤῥας της φιλινȣ κανηφορȣ, Αρσινοης Φιλαδελφȣ Αρειας της διογενȣς ἱερειας, Αρσινοης Φιλοπατορος Ειρηνης (6 της Πτολεμαιȣ, μηνος Ξανδικȣ τετραδι, Αιγυπτιων δε Μεχειρ οκτωκαιδεκατη, ΨΗΦΙΣΜΑ οἱ αρχιερεις, και προφηται, και οἱ εις το αδυτον ειξπορευομενοι προς τον ςολισμον των (8 θεων, και πτεροφοραι, και ἱερογραμματεις, και οἱ αλλοι ἱερεις παντες οἱ απαντησαντες εκ των κατα την χωραν ἱερων εις

(2) Les chiffres indiquent le nombre des lignes dans l'inscription.

Μεμφιν τῳ βασιλει, προς την πανηγυριν της παραλημψεως της [8] βασιλειας της Πτολεμαιυ αιωνοβιυ ηγαπημενυ ὑπο τυ Φθα, θευ Επιφανες ευχαριστε, ἡν παρελαβεν παρα τυ πατρος αυτυ, (ὑ.αχθεντες εν τῳ εν Μεμφι ἱερῳ τῃ ἡμερᾳ ταυτῃ, ΕΙΠΑΝ·

[6] ΕΠΕΙΔΗ, βασιλευς ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ αιωνοβιος, ηγαπημενος ὑπο τυ Φθα, ΘΕΟΣ ΕΠΙΦΑΝΗΣ, ευχαριστος, ὁ εγ βασιλεως Πτολεμαιυ και βασιλισσης Αρσινοης ΘΕΩΝ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΩΝ, καλα πολλα ευεργετηκεν τα θ' ιερα, και [10] τυς εν αυλοις ονλας, και τυς ὑπο την ἑαυτυ βασιλειαν τασσομενυς απαντας, ὑπαρχων θεος εκ θευ και θεας, καθαπερ Ὡρος ὁ της Ισιος και Οσιριδος ὑιος, ὁ επαμυνας τῳ πατρι αυτυ Οσιρει, τα προς θευς [11] ευεργετικως διακειμενος, αναλαβοντα εις τα ἱερα αργυριας τε και σιτικας προσοδυς, και δαπανας πολλας ὑπομεμενηκεν, ἑνεκα τε την Αιγυπτον εις ευδιαν αγαγειν και τα ἱερα καταςησασθαι, [12] ταις τε ἑαυτυ δυναμεσιν πεφιλανθρωπηκε πασας· και απο των ὑπαρχυσων εν Αιγυπτῳ προσοδων και φορολογιων τινας μεν εις τελος αφηκεν, αλλας τε κεκυφικεν, ὁπως ὁτε λαος και οἱ αλλοι παντες εν [13] ευθηνιᾳ ωσιν επι της ἑαυτυ βασιλειας· ταυτε βασιλικα οφειλημαλα ἁ προσοφειλον οἱ εν Αιγυπτῳ και εν τῃ λοιπῃ βασιλειᾳ αυτυ, οντα πολλα, τῳ πληθει αφηκεν· και τυς εν ταις φυλακαις [14] απηγμενυς, και τυς εν αιτιαις ονλας εκ πολλυ χρονυ,

απελυσε των ενκεκλημμενων· προσεταξε δε και τας προσοδȣς των ἱερων, και τας διδομενας εις αυτα κατενιαυτον Ϛυνταξεις σιτι (15 κας τε και αργυρικας, ὁμοιως δε και τας καθηκȣσας απομοιρας τοις θεοις απο της αμπελιτιδος γης, και των παραδεισων, και των αλλων των ὑπαρχοντων τοις θεοις επι τȣ πατρος αυτȣ, (16 μενειν επι χωρας· προσεταξεν δε και περι των ἱερεων, ὁπως μηθεν πλειον διδωσιν εις το τελεϛικον ȣ̓ ετασσοντο, ἑως τȣ πρωτȣ ετȣς επι τȣ πατρος αυτȣ· απελυσεν δε και τȣς εκ των (17 ἱερων εθνων τȣ κατενιαυτον εις Αλεξανδρειαν καταπλȣ, προσεταξεν δε και την συλληψιν εις την ναυτειαν μη ποιεισθαι· των τε εις το βασιλικον Ϛυντελȣμενων εν τοις ἱεροις βυσσινων (18 οθονιων απελυσεν τα δυο μερη, τα τε εγλειμμενα παντα εν τοις προτερον χρονοις αποκατεϛησεν εις την καθηκȣσαν ταξιν, φροντιζων ὁπως τα ειθισμενα Ϛυντεληται τοις θεοις κατα το (19 προσηκον· ὁμοιως δε και το δικαιον πασιν απενειμεν, καθαπερ Ἑρμης ὁ μεγας και μεγας· προσεταξε δε και τȣς καταπορευομενȣς εκ τε των μαχιμων και των αλλων των αλλοτρια (20 φρονηϛαντων εν τοις κατα την ταραχην καιροις κατελθοντας, μενειν επι των ιδιων ητησεων· προενοηθη δε, και ὁπως εξαποϛαλωσιν δυναμεις ἱππικαι τε και πεζικαι και νηες επι τȣς επελθοντας (21 επι την Αιγυπτον κατα τε την θαλασσαν και την ηπειρον, ὑπομεινας δαπανας αργυρικας τε και σιτικας μεγαλας, ὁπως τα θ' ἱερα, και οἱ εν αυτῃ

παντες εν ασφαλειᾳ ωσιν· παραγινομε(22 νος δε
και εις Λυκωνπολιν την εν τῃ Βȣσιριτῃ, ἡ ην κα-
τειλημμενη και οχυρωμενη προς πολιορκιαν ὁπλων
τε παραθεσει δαψιλεςερᾳ και τῃ αλλῃ χορηγιᾳ
πασῃ; ὡς αν εκ πολλȣ (23 χρονȣ Ϛυνεςηκυιας της
αλλοτριοτητος τοις επισυναχθεισιν εις αυτην ασε-
βεσιν, οἱ ησαν εις τε τα ἱερα και τȣς εν Αιγυπτῳ
κατοικȣντας πολλα κακα Ϛυντετελεσμενοι, και αν-
(24 τικαθισας χωμασιν τε και ταφροις και τειχε-
σιν αυτην αξιολογοις περιελαβεν· τȣ τε Νειλȣ την
αναβασιν μεγαλην ποιησαμενȣ εν τῳ ογδοῳ ετει,
και ειθισμενȣ κατακλυζειν τα (25 πεδια, κατεσχεν
εκ πολλων τοπων, οχυρωσας τα ςοματα των
ποταμων, χορηγησας εις αυτα χρηματων πληθος
ȣκ ολιγον, και καταςησας ἱππεις τε και πεζȣς
προς τῃ φυλακῃ (26 αυτων εν ολιγῳ χρονῳ· την τε
πολιν κατα κρατος ειλεν, και τȣς εν αυτῃ ασεβεις
παντας διεφθειρεν, καθαπερ [Ἑρμ]ς και Ὡρος
ὁ της Ισιος και Οσιριος υἱος εχειρωσαντο τȣς εν
τοις αυτοις (27 τοποις αποςαντας προτερον, τȣς
αφηγησαμενȣς των αποςαντων επι τȣ ἑαυτȣ πα-
τρος, και την χωραν . . . . . αντας, και τα ἱερα
αδικησαντας, παραγινομενος εις Μεμφιν. επαμυ-
νων (28 τῳ πατρι και τῃ ἑαυτȣ βασιλειᾳ, παντας
εκολασεν καθηκοντως, καθ' ὁν καιρον παρεγενηθη προς
το Ϛυντελεσθη[σεσθαι τα] προσηκοντα νομιματῃ
παραληψει της βασιλειας· αφηκεν δε και τα εν (29
τοις ἱεροις οφειλομενα εις το βασιλικον ἑως τȣ
ογδοȣ ετȣς, οντα εις σιτȣ τε και αργυριȣ πληθος

ȣκ ολιγον, ὡσαυ[τως δε κ]αι τας τιμας των μη Ϛυντετελεσμενων εις το βασιλικον βυσσινων οθ[ονι] (30 ων, και των Ϛυντετελεσμενων τα προς τον δειγματισμον διαφορα ἑως των αυτων χρονων· απελυσεν δε τα ἱερα και της . . . . . μενης αρταβης τῃ αρȣρᾳ της ἱερας γης, και της αμπελιτιδος ὁμοι[ως] (31 το κεραμιον τῃ αρȣρᾳ· τῳ τε Απει και τῳ Μνευει πολλα εδωρησατο, και τοις αλλοις ἱεροις ζωιοις τοις εν Αιγυπτῳ πολυ κρεισσον των προ αυτȣ βασιλειων, φροντιζων ὑπερ των ανηκο . . . . . (32 αυτα δια παντος, τα τ' εις τας ταφας αυτων καθηκοντα διδȣς δαψιλως και ενδοξως, και τα τελισκομενα εις τα ιδια ἱερα μετα θυσεων και πανηγυρεων και των αλλων των νομι[ζομενων], (33 τα τε τιμια των ἱερων και της Αιγυπτȣ διατετηρηκεν επι χωρας, ακολȣθως τοις νομοις· και το Απιειον εργοις πολυτελεσιν κατεσκευασεν, χορηγησας εις αυτο χρυσιȣ τε κ[αι αργυρι] (34 ȣ και λιθων πολυτελων πληθος ȣκ ολιγον, και ἱερα και ναȣς και βωμȣς ἱδρυσατο, τα τε προσδεομενα επισκευης προσδιορθωσατο, εχων θεȣ ευεργετικȣ εν τοις ανηκȣ[σι την] (35 θειον διανοιαν· προσπυνθανομενος τε τα των ἱερων τιμιωτατα ανανεȣτο επι της ἑαυτȣ βασιλειας ὡς καθηκει· ΑΝΘ' ΩΝ, δεδωκασιν αυτῳ οἱ θεοι ὑγιειαν, νικην, κρατος, και ταλλαγα[θα παντα,] (36 της βασιλειας διαμενȣσης αυτῳ και τοις τεκνοις εις τον απαντα χρονον·

ΑΓΑΘΗι ΤΥΧΗι

ΕΔΟΞΕΝ τοις ἱερευσι των κατα την χωραν ἱερων παντων τα ὑπαρχοντα τ ..... [37] τῳ αἰωνοβιῳ βασιλει Πτολεμαιῳ, ηγαπημενῳ ὑπο τε Φθα, ΘΕΩι ΕΠΙΦΑΝΕΙ, ευχαριστῳ, ὁμοιως δε και τα των γονεων αὐτε Θεων Φιλοπατορων, και τα των προγονων Θεων Ευεργ[ετων, και τα] [38] των Θεων Αδελφων, και τα των Θεων Σωτηρων, επαυξειν μεγαλως· ἐσται δε τε αἰωνοβιε βασιλεως ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ, ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ, ευχαριστε, εικονα εν εκαστῳ ἱερῳ εν τῳ εσωφα ..... [39] ἡ προσονομασθησεται, ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΤΟΥ ΕΠΑΜΥΝΑΝΤΟΣ ΤΗι ΑΙΓΥΠΤΩι, ἡ παρεσηξεται ὁ κυριωταλος θεος τε ἱερε δι[δ]ες αὐτῳ ὁπλον νικητικον, ἁ εσαι καλεσκευασμεν[α ..... [40] τροπον, και τες ἱερεις θεραπευειν τας εικονας τρις της ἡμερας, και παραστασθαι αὐταις ἱερον κοσμον, και τ' αλλα τα νομιζομενα ζυνετελειν καθα και τοις αλλοις θεοις εν[δε ἑορταις και πα] [41] νηγυρεσιν· ἱδρυσασθαι δε βασιλει ΠΤΟΛΕΜΑΙΩι, ΘΕΩι ΕΠΙΦΑΝΕΙ, ευχαριστῳ, τῳ εγ βασιλεως Πτολεμαιε και βασιλισσης Αρσινοης, Θεων Φιλοπατορων, ξοανον τε και ναον χρ[υσιον ..... [42] ἱερων, και καθιδρυσαι εν τοις αδυτοις μετα των αλλων ναων, και εν ταις μεγαλαις πανηγυρεσιν εν αἷς ἐξοδειαι των ναων γινονται και τον τε Θεε ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ, ευ[χαριστε ναον συνε] [43] ξοδευειν· ὁπως δ' ευσημος ἡ νυν τε και εις τον επειτα χρο-

νον, επικεισθαι τῳ ναῳ τας τȣ βασιλεως χρυσας βασιλειας δεκα, αἱς προσκεισεται ασπις, ... (44 των ασπιδοειδων βασιλειων των επι των αλλων ναων· εσται δ' αυτων εν τῳ μεσῳ ἡ καλȣμενη βασιλεια ΨΧΕΝΤ, ἡν περιθεμενος εισηλθεν εις το εν Μεμφ[ῃ .... συν](45 τελεσθη τα νομιζομενα τῃ παραληψει της βασιλειας· επιθειναι δε και επι τȣ περι τας βασιλειας τετραγωνȣ, κατα το προειρημενον βασιλειον, φυλακτηρια χρ[υσια .... ὁ](46 τι εστιν τȣ βασιλεως τȣ επιφανη ποιησαντος την τε ανω χωραν και την κατω· και επει την τριαναδα τȣτȣ Μεσορη εν ᾗ τα γενεθλια τȣ βασιλεως αγεται, ὁμοιως δε και .... (47 εν ᾗ παρελαβεν την βασιλειαν παρα τȣ πατρος, επωνυμȣς νενομικασιν εν τοις ἱεροις, αἱ δη πολλων αγαθων αρχηγοι πασιν εισιν, αγειν τας ἡμερας ταυτας ἑορτ[ην δε και πανηγυριν εν τοις κατα την Αι](48 γυπτον ἱεροις κατα μηνα, και συντελειν εν αυτοις θυσιας τε και σπονδας και ταλλα τα νομιζομενα καθα και εν ταις αλλαις πανηγυρεσιν, τας δε γινομενας προθ[εσεις ..... πα](49 ρεχομενοις εν τοις ἱεροις, αγειν δε ἑορτην και πανηγυριν τῳ αιωνοβιῳ, και ηγαπημενῳ ὑπο τȣ Φθα, βασιλει ΠΤΟΛΕΜΑΙΩι ΘΕΩι ΕΠΙΦΑΝΕΙ ευχαριστῳ κατεν[ιαυτον .... (50 χωραν απο της νȣμηνιας τȣ Θωυθ, εφ' ἡμερας πεντε, εν αἱς και στεφανηφορεσȣσιν,

Συντελουντες θυσιας και σπονδας και τ' αλλα τα καθηκοντα προσαγορε.....
.....(51 και του ΘΕΟΥ ΕΠΙ-ΦΑΝΟΥΣ, ευχαριστου, ἱερεις προς τοις αλλοις ονομασιν των θεων ὡν ἱερατευουσι, και καταχωρισαι εις παντας τους χρηματισμους, και εις τους δ.....
(52 ἱερατειαν αυτου· εξειναι δε και τοις αλλοις ιδιωταις αγειν την ἑορτην, και τον προειρημενον ναον ἱδρυεσθαι, και εχειν παρ' αυτοις συντελ.....
.....(53 ..ις κατενιαυτον. ὁπως γνωριμον ῃ διοτι οἱ εν Αιγυπτῳ αυξουσι και τιμωσι ΤΟΝ ΘΕΟΝ ΕΠΙΦΑΝΗ, ευχαριστον βασιλεα, καθαπερ νομιμον εστι,.....
.....(54 .... στερεου λιθου, τοις τε ἹΕΡΟΙΣ, και ΕΓΧΩΡΙΟΙΣ, και ἙΛΛΗΝΙΚΟΙΣ ΓΡΑΜΜΑΣΙΝ, και στησαι εν εκαστῳ των τε πρωτων και δευτερων...
.....

VARIÉTÉS,

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LONDRES.

Antiquités d'Ægypte.

La première cargaison des antiquités ægyptiennes prises aux François par l'occupation d'Alexandrie est arrivée depuis peu au musée britannique. Elle consiste en une immense baignoire en pierre, couverte d'hiéroglyphes en dehors et en dedans ; un grand sarcophage en pierre également couvert d'hiéroglyphes ; une main de grandeur prodigieuse en pierre qui, selon le journaliste anglais dont nous empruntons cet article, doit avoir appartenu à une statue d'au moins 150 pieds de hauteur (mais qui vraisemblablement n'est qu'une main votive, ainsi qu'on en voit une au cabinet des antiques de la Bibliothéque nationale) deux statues de marbre fin en costume romain, et beaucoup d'autres morceaux curieux de sculpture ægyptienne.

Diverses publications.

M. GODWIN va publier, dans le courant de l'hiver prochain, une *vie de Chaucer.*

M. HENLY va publier une nouvelle traduction en vers des *Elégies de Tibulle*, à laquelle il joindra un commentaire et une vie de l'auteur.

M. LESLIE, le fidelle et élégant traducteur de l'*Ornithologie de Buffon*, fait imprimer un ouvrage dans lequel il combat, à ce qu'on dit, d'une manière fort habile, les opinions sur la chaleur du soleil, avancées par M. Herschel dans quelques mémoires aussi ingénieux que bien écrits, qu'il a insérés dans les Transactions philosophiques.

Le Dr. BISSET, à Chelsea, fait imprimer une histoire du règne de George III.

M. FALCONER, à Bath, propose, par souscription, la *Geographie de Strabon*, en XVII livres, expliquée par des cartes, des médailles, des inscriptions, etc., et accompagnée de notes de *Thomas* FALCONER, de SIEBENKEES, de TSZCHUCKE, et de celles du traducteur.

ESPAGNE.

Vaccine.

Le zèle peu commun de M. Carballeiro, dans la pratique de la vaccine, son ardeur soutenue, malgré tous les préjugés qu'il avoit à combattre, ont été couronnés du plus grand succès. L'habitant du pays, d'abord étonné de cette innovation, a vu, par

lui-même, l'heureux effet de ce procédé; il s'abandonne aujourd'hui, avec la plus entière confiance, aux lumières de ce médecin.

ITALIE.

Vaccine.

La vaccine s'étend dans la république italienne d'une manière étonnante. C'est par son moyen que dans le département du Mella, dont Brescia est le chef-lieu, l'on a arrêté les ravages d'une épidémie variolique fatale. On compte plus de douze mille vaccinations faites dans ce département pendant les trois derniers mois. C'est aux lumières de notre gouvernement actuel, à la vigilance et au zele du ministre de l'intérieur que l'on doit ce bienfait. L'habile médecin Sacco, qui a le mérite d'avoir trouvé, il y a plus de deux ans, dans les troupeaux du pays, la matière indigène de la vaccine, est le directeur de la vaccination, et répond, de la manière la plus distinguée, aux soins bienfaisans du gouvernement.

VIENNE.

Comptoir des arts et de l'industrie.

Depuis longtemps on desiroit voir s'élever dans cette capitale un établissement destiné à faciliter l'échange réciproque des productions des arts de la monarchie autrichienne contre celles des pays étrangers, un établissement enfin, dont les spéculations et les entreprises ne fussent point bornées à

la seule ville de Vienne et aux Etats autrichiens. Il y a déja plusieurs années qu'une société d'hommes animés par le goût et l'amour des arts, s'occupe en silence à réaliser le projet d'un établissement bâsé sur de pareils principes. L'un d'eux M. SCHREYVOGEL, s'est depuis longtemps distingué comme littérateur et poète, par son goût et par un zèle éclairé pour les progrès des arts. Les fonds considérables qui sont à la disposition de cet établissement, et les connoissances variées des personnes dont l'association est composée, garantissent la réussite des projets qu'elle va exécuter.

Le goût et la pratique des arts paroissent être en Autriche à un point où il est possible et même nécessaire de contribuer à leur perfection par un établissement dirigé d'après de sages principes. Il faut qu'un établissement de cette nature, soit bâsé sur le débit et le commerce des objets d'art. Les écrits seuls ne suffisent pas; nos riches et nos grands n'ont pas toujours le temps et la volonté de lire; mais ils aiment à jouir, à voir, à entendre. Ils payent l'ouvrage, non pas l'artiste qu'ils connoissent rarement. Je croirois volontiers que, dans les circonstances actuelles, le gouvernement lui-même ne peut pas faire, en faveur des arts et du goût, autant qu'un entrepreneur qui réunit les qualités d'un habile négociant à des principes libéraux.

Secondé par des amis actifs, zélés pour les arts et opulens, M. Schreyvogel a pensé avec raison qu'il seroit bon de donner dès le commencement une certaine étendue à son plan, pour pouvoir plus

facilement étendre par la suite ses entreprises et ses spéculations. Le nom de *Comptoir des arts et de l'industrie à Vienne*, que porte ce nouvel établissement, indique assez bien la nature des entreprises dont il va se charger, et qui embrasse les arts du dessin et de la mécanique relevée, la musique et en partie la littérature.

Il y a déja plus d'un an qu'on est occupé à le préparer et à y travailler, et dans ce moment même, on est occupé à faire jouir le public des premiers résultats de cette industrie artistique. Les plus habiles graveurs de Vienne, à l'exception de quelques-uns, sont, depuis une année, continuellement occupés pour cette entreprise. Ils ont su mettre dans leurs intérêts M. FÜGER, sans contredit un des premiers artistes vivans. M. KINNINGER est occupé à graver son *Achille* dans la maison de M. Schreyvogel. La société a fait l'acquisition de *Sémiramis*, autre tableau très-bien exécuté du même artiste, et M. PICHLER est occupé à le graver. Le comte de FRIES, connu par son amour pour les arts; et par ses précieuses collections, leur a communiqué deux des plus agréables compositions du même maître, *Brutus* et *Virginie*, pour être gravées en manière noire. On va s'occuper ensuite de deux autres tableaux du même artiste, et qui ne sont en rien inférieur aux précédens; savoir, *Socrate* devant ses juges, et *Jupiter* qui paroît à Phidias.

L'année passée ils ont envoyé deux paysagistes, MM. MOLITOR et GAUERMANN, dans le Tirol, pour dessiner des vues de ce pays encore trop peu connu,

qu'ils se proposent de publier en deux suites. M. *Molitor* s'est fait connoître comme un paysagiste de beaucoup de goût et d'esprit. Le comptoir d'industrie et des arts publie maintenant une suite de vues coloriées dans la manière d'Aberli, et une autre en *Aquatinta*. M. HALDENWANG et M. SCHLOTTERBECK travaillent à cette dernière.

M. SNÉE, l'imprimeur de la société chalcographique de Dessau, est actuellement à Vienne. La société a fait construire pour lui la première presse parfaite qu'on ait eu à Vienne; et M. Snée assure qu'il n'y en a pas de pareille dans toute l'Allemagne.

La société se propose de donner beaucoup de gravures en manière noire, et déja dans ce moment elle a 10 à 12 grandes feuilles de ce genre prêtes à être publiées. Pour mieux réussir dans ce genre, on a cherché à perfectionner une invention dont les premiers essais sont dûs à *Unterberger*, et qu'un jeune mécanicien-ingénieur, nommé GIVARDONI, a améliorée avec beaucoup de succès. Cette invention consiste en une machine propre à préparer le fonds de la planche; la société l'a achetée à l'inventeur.

Outre cela on travaille continuellement à beaucoup d'autres feuilles, la plupart d'une assez grande dimension, et qui vont paroître successivement. Parmi les premières gravures qui paroîtront incessamment, on distingue Jupiter et Junon sur le mont Ida, gravé au pointillé par Pfeiffer, d'après un tableau d'*Anton Lens*.

A ce *comptoir des arts* et de l'*industrie*, M. Schreyvogel a joint un *bureau de Géographie;* dont la di-

rection a été confiée à M. *Kindermann*, dont la mort prématurée est une grande perte pour cet établissement ; c'est encore la mort de Kindermann qui, pendant l'année passée, a un peu nui à l'activité des travaux géographiques de cet établissement. Le premier grand ouvrage qu'on se proposoit de faire, étoit un atlas de la monarchie autrichienne en 45 feuilles, avec des tableaux statistiques en allemand et en français. Ce travail cependant est déja assez avancé pour que les 10 à 12 feuilles puissent être publiées d'ici à peu de temps, et on n'aura jamais à craindre que l'entreprise ne soit pas continuée. La société possède de plus cinq volumes d'un ouvrage analogue, contenant la description des peuples qui habitent les états de la monarchie autrichienne ; mais la censure en a jusqu'à présent empêché la publication.

Cet établissement publiera aussi les ouvrages de musique. Il en a déja 50 à 60 en partie imprimés, en partie gravés, prêts à être mis au jour ; plusieurs autres sont encore en porte-feuille, et seront publiés successivement. On distingue surtout dans ce nombre un mélodrame de feu *George* BENDA qui jusqu'à présent n'a pas été connu, et dont la musique, selon le jugement des connoisseurs, est une des meilleures productions de ce compositeur.

Telles sont les parties auxquelles les chefs de cet établissement se sont appliqués jusqu'à présent. Par la suite ils comprendront aussi dans leurs entreprises la construction de machines, la confection et le commerce des instrumens de musique et autres. Enfin

ils n'ont pas exclu de leur plan les cartes de géographie, les ouvrages de musique, les gravures de date antérieure. Ils en ont toujours un assortiment considérable.

Le local de l'établissement est au centre de Vienne, et consiste, outre le magasin, en un étage entier composé de sept pièces.

Pour des entreprises aussi vastes, il faut naturellement des fonds considérables; près de 50 mille florins de Vienne (à peu près 130 à 140 mille francs) y ont déja été employés, et une somme pareille y sera encore consacrée par la suite. L. G.

Nous avons sous les yeux le catalogue des ouvrages de gravure, de géographie et de musique que le bureau d'art et d'industrie à Vienne, s'est proposé de mettre en vente successivement pendant les mois de juillet, d'août et de septembre de cette année. Plusieurs de nos lecteurs seront peut-être bien aises de savoir quelles sont les cartes géographiques et les plans topographiques qui y sont indiqués. Le bureau géographique des éditeurs s'occupe à rédiger une collection des cartes géographiques de la monarchie autrichienne, dressées d'après les observations les plus récentes et les plus exactes. Les cartes particulières de cette collection sont toutes calquées sur la même échelle. La première livraison qui a paru contient douze feuilles, savoir : 1.° La *carte générale de la monarchie autrichienne*, d'après les observations les plus récentes et tirées des meilleures sources, avec une table statistique, rédigée en allemand et en françois. 2.° *Cartes des côtes des pays*

d'Autriche. 3.° *Cartes de poste et de commerce* des pays héréditaires de la Hongrie. Elle sera suivie de celles des provinces héréditaires d'*Allemagne* et des deux *Galicies ;* 4.° La partie nord-ouest de la *Bohème*, avec une table statistique ; 5.° La partie nord-est du même pays. 6.° La partie méridionale. 7.° L'*Autriche* au dessous de l'*Enns ;* avec un table statistique ; 8.° l'Autriche au dessus de l'*Enns* ; de même ; 9.° la *Styrie*, de même ; 10.° la *Moravie* et la *Silésie*, de même ; 11.° et 12.° la *Galicie* orientale, 2 feuilles avec des tableaux ; 13.° carte d'*Espagne* et du *Portugal*, selon la paix de Badajoz ; cette carte fait partie d'un nouvel *atlas manuel de l'Europe*, qui sera publié successivement par le bureau ; 14.° et 15.° *Græcia et Italia antiqua* ; ces deux feuilles font partie d'un petit atlas du monde antique ; 16.° plan de la ville de Gratz, en Styrie ; 17.° plan de la ville et du port de Trieste, faisant partie de la collection de nouveaux plans des villes principales de l'Autriche, qui paroîtront à la suite de l'atlas autrichien.

PARIS.

Société philomathique.

Recherches sur les diverses espèces d'ipecacuanha, par le C. DECANDOLLE.

Les noms d'*ipecacuanha*, *ipecacuan*, *picacuanha*, *picacuan*, *ipecaca*, *ipeca*, se retrouvent dans toute l'Amérique méridionale, et ne signifient autre chose qu'une racine émétique ; les plantes que nous con-

fondons sous le nom d'ipecacuanha sont tirées de diverses familles.

Il est certain que l'ipecacuanha le plus usité provient de la famille des rubiacées : cette racine est ligneuse, rameuse, chargée d'anneaux ou de tubercules transversaux plus ou moins prononcés ; on la reconnoît toujours, parce que son axe ligneux est plus mince que l'écorce. Le C. Decandolle a trouvé des tiges de cette plante dans les tonneaux des marchands ; il y a remarqué les rameaux opposés et les traces des stipules qui caractérisent la famille des rubiacées. Il n'est pas si facile de déterminer l'espèce à laquelle cette racine appartient. Mutis assure que dans le Pérou on récolte la racine de la *psychotria emetica ;* M. Brotero vient de publier à Londres un mémoire, où il assure que l'ipecacuanha du Brésil est un genre nouveau de la famille des rubiacées : il le nomme *callicocca.* Il est probable en effet que l'ipecacuanha du Brésil et celui du Pérou sont différens : le premier est brun, le second est gris.

Parmi les violettes, on trouve plusieurs espèces émétiques : 1.° *viola parviflora*, Lin. Suppl. 396. Cette plante croit au Brésil et au Pérou ; sa racine est ligneuse, perpendiculaire, peu rameuse, grise ou brunâtre, quelquefois crevassée en long ; son axe ligneux est toujours plus épais que l'écorce. Cette racine se trouve mélangée dans le commerce avec l'ipecacuanha des rubiacées ; 2.° *viola ipecacuanha*, Lin. Mant 484 ; Murr. App. médic. I, p. 798 ; Excl. syn. Desportes, Aublet et Barrère. *Pombalia ipeca-*

cuanha, Vandelli. Fasc. p. 7, tom. I, icon. Cette plante croît au Brésil ; sa racine est blanche, à peu près cylindrique, très peu fibreuse, striée en long ; son axe ligneux est plus épais que l'écorce. On ne la trouve pas dans le commerce ; mais elle est conservée dans les collections sous le nom d'ipecacuanha blanc ; 3.° *viola calceolaria*, Lin. Sp. 1327 ; *viola itouhou*, Aubl. Guyan. 2, p. 808, t. 318. Cette plante croît à la Guiane et aux Antilles ; sa racine est d'un blanc-gris, un peu jaune à l'intérieur, irrégulièrement crevassée ou tuberculée, à peu près cylindrique, peu rameuse ; cette racine a l'axe ligneux plus épais que l'écorce : elle est conservée dans les collections sous le nom d'ipecacuanha blanc ; 4.° la *viola diandra*, Lin. est trop mal connue pour qu'on puisse la citer avec quelques détails.

Les racines de quelques apocinées sont aussi douées de propriétés vomitives : 1.° *cynanchum vomitorium*, Lam. Enc. 2, p. 235 ; *cynanchum ipecacuanha*, Wild. Pharm. 1795, p. 169, t. II ; *asclepias asthmatica*, Lin. F. suppl. 171. Cette plante croît aux îles de France, de Java et de Ceylan. La comparaison des échantillons décrits par Burman et par Lamarck a prouvé l'identité de l'*asclepias asthmatica*, Linn. F. avec le *cynanchum vomitorum*, Lam. On n'y remarque point les cornets des asclepiades ; ce qui montre qu'il faut laisser cette espèce parmi les cynanchum. Ses racines sont nombreuses, simples, cylindriques, dures, ligneuses, blanches, dépourvues d'anneaux et de tubercules, traversées par un axe ligneux extrêmement mince. Cette racine est

employée dans l'Inde comme émétique et aussi comme cathartique et expectorante : on la connoît sous le nom d'ipecacuanha blanc de l'île de France ; 2.° *cynanchum tomentosum*, Lam. Enc. 2, p. 235. Cette plante croît dans les îles de France et de Ceylan ; elle est employée dans les hôpitaux de Ceylan à la place d'ipecacuanha ; 3.° *periploca emetica*, Retz. obs. 2, p. 13, n. 34. Wild. Phyt. 1, p. 6, n. 21, t. V, f. 2. Sa racine est employée comme émétique dans l'Inde ; 4.° *asclepias curassavica*, L. Cette plante croît dans les Antilles ; sa racine est employée comme vomitive à Tabago, et elle y est même nommée faux ipecacuanha. Cette racine est rameuse, brune, marquée de fissures assez sensibles ; elle ne se trouve plus dans nos pharmacies ; mais il paroît qu'elle y a été autrefois mélangée avec le vrai ipecacuanha, car Douglas (Phil. Trans. 1729) la distingue sous le nom de faux ipecacuanha brun.

On a cru quelque temps que l'ipecacuanha étoit produit par un Euphorbe, à laquelle on a en conséquence donné le nom d'*euphorbia ipecacuanha ;* sa racine est à peu près cylindrique, grêle, peu rameuse, d'un gris un peu jaunâtre ; le bois est beaucoup plus épais que l'écorce. Cette racine est employée comme émétique en Virginie et en Caroline, mais n'est point apportée en Europe.

On a quelquefois pris pour l'ipecacuanha le caapia du Brésil. Il y a deux espèces de caapias : l'un, appelé caapia des champs, est le *dorstenia brasiliensis*, Lam. Enc. 2, p. 317 ; l'autre, appelé caapia des bois, est la *dorstenia arifolia*, Lam. Enc. 2,

p. 317. L'un et l'autre sont réputés dans le Brésil pour émétiques cordiaques et febrifuges.

Les doses auxquelles ces diverses racines excitent le vomissement sont très-différentes : le *cynanchum vomitorium* s'emploie à 22 grains, la *psychotria emetica* à 24, la *viola calceolaria* de 60 à 72, la *viola ipecacuanha* de 1 à 3 gros. Ces différences montrent l'importance de la distinction plus exacte des diverses espèces d'ipecacuanha.

Note sur un enfant monstrueux qui a vécu deux mois et demi sans aucun membre ; par le C. DUPUYTREN, *chef des travaux anatomiques de l'école de médecine.*

On a présenté, à l'école de médecine, une petite fille vivante, âgée de deux mois et dix jours, qui étoit née seulement avec le tronc. Ses membres abdominaux étoient indiqués par deux petites protubérances situées dans un enfoncement de la peau. Du côté droit, il n'y avoit des membres thoraciques qu'un bras très-court, et du côté gauche qu'un appendice de moitié plus court encore. Sur la peau qui recouvroit ces deux rudimens de bras, on observoit une cicatrice enfoncée très-apparente. Toutes les autres parties du tronc étoient bien conformées.

La mère ne se rappeloit pas d'avoir éprouvé d'accidens pendant sa grossesse, et on n'avoit observé dans ses lochies aucun indice de la séparation des membres. Cette petite fille mourut trois jours après avoir été présentée à la Société de l'école.

Le C. Dupuytren, qui l'a disséquée, a observé que les muscles se terminoient tous à une certaine

distance du moignon. L'humérus du bras droit étoit entier, terminé comme à l'ordinaire, par des facettes articulaires. Du côté gauche, il n'y avoit de l'os du bras que sa moitié scapulaire : il se terminoit par une sorte de cône intimement uni à la cicatrice de la peau par un tissu cellulaire très-serré.

On ne voyoit dans les appendices mamelonés du bassin que des tissus cellulaires ; cependant vers la base on retrouva une petite portion osseuse, sur laquelle on reconnut une ébauche informe du fémur.

Les extrémités de ces portions osseuses des membres étoient enveloppées d'un tissu très-serré, dans lequel on suivoit, quoique avec peine, les principaux troncs des nerfs et des vaisseaux.

Académie de Législation.

L'Académie de législation a tenu une séance publique le 1.er fructidor an X.

Après avoir fait la lecture du procès-verbal, on a présenté les membres et les affiliés à l'Académie.

Annonce de différens ouvrages présentés. Le C. MORAND, professeur de législation criminelle à l'Académie, donnera une notice sur l'ouvrage du C. Canard, intitulé : *Moyens de perfectionner le jury :* ouvrage qui a été couronné par l'Institut national, dans sa séance du 15 germinal an X.

Principes et règles de la méthode analytique, considérée comme le moyen le plus propre à diriger l'esprit dans l'étude des sciences, et spécialement dans celle de la législation ; par un élève.

Eloge du C. Moutardier, ancien magistrat, mem-

bre du corps-législatif, par le C. CHALLAN, président du tribunat, et membre de l'Académie.

Discussion entre deux élèves (les CC. EMPEREUR et DESSAIX), sur les testamens.

Suite de l'histoire abrégée du droit romain, depuis Romulus jusqu'à Charlemagne; par le C. SALIVET, docteur en droit de la faculté de Paris, chef adjoint au ministère de la justice, membre de l'Académie.

Correspondance maritime.

Le C. Bernardin de Saint-Pierre a fait insérer dans le *Moniteur* un avis important pour les navigateurs. On y apprend qu'un billet ou des dépêches enfermées dans une bouteille bien bouchée et jetée à la mer, parviennent tôt ou tard à quelque rivage où ils sont recueillis. Le C. Lescallier, préfet colonial à la Guadeloupe, a envoyé au C. Bernardin de Saint-Pierre, copie d'un billet ainsi parvenu, le 29 ventose, à la Guadeloupe, après avoir mis au plus deux mois sept jours à faire 200 lieues. C'est la quatrième preuve de ce fait.

Le premier billet embouteillé fut jeté à l'entrée de la baie de Biscaye, le 17 août 1786, et recueilli le 9 mai 1787, sur les côtes de Normandie.

La seconde bouteille fut abandonnée aux flots le 15 juin 1797, vers le 42.e deg. 22 min. de latitude, à l'est du meridien du Ténériffe. Un soldat la trouva, le 6 juillet de la même année, sur les grèves du Cap-Prior. Elle avoit fait plus de 120 lieues en moins de trois semaines. Elle contenoit une lettre

à l'adresse du C. Bernardin de Saint-Pierre, qui lui fut renvoyée par le vice-consul français au Ferrol.

La troisième bouteille parcourut plus de 900 lieues en ligne directe ; elle fut jetée en mer à 200 lieues au nord de l'Ile-de-France, par un capitaine françois qui alloit aux Indes. Elle vint atterer au Cap-de-Bonne-Espérance : elle contenoit un billet huilé que le gouverneur du Cap renvoya à celui de l'Ile-de-France. Il importe de faire connoître ces expériences, dont le succès peut donner quelque espoir de salut aux navigateurs naufragés sur des côtes désertes.

Voyages de HORNEMANN.

Au moment où des savans espagnols se disposent à parcourir les déserts encore inconnus de l'Afrique, les Anglois publient la relation d'un voyageur envoyé par eux, et errant encore aujourd'hui dans ces mêmes déserts.

M. Hornemann, que nos François ont rencontré en Ægygte au moment de leur arrivée, et qui a reçu du général Bonaparte les témoignages du plus vif intérêt, a envoyé la relation d'une partie de ses voyages en Afrique jusqu'au Fezzan. Il a visité Syouàh, qui est incontestablement l'Oasis d'Ammon, et paroît même avoir retrouvé les ruines du temple visité autrefois par Alexandre.

Cette intéressante relation, publiée tout récemment à Londres, ne tardera pas à paroître en françois (chez les frères Levrault, libraires). La traduction faite par le C. Labeaume, sera revue par le

le C. Langlès, qui se propose d'y ajouter beaucoup de notes, d'après les auteurs arabes, tant sur les Oasis que sur les sources du Nil. En outre, ses recherches sur la géographie de cette portion de l'Afrique, nous donnent lieu d'espérer qu'il pourra rectifier une partie des incorrections qui se sont glissées dans l'orthographe des noms propres, l'ouvrage anglois ayant été imprimé loin des yeux de l'auteur.

NÉCROLOGIE.

LARRIVÉE.

Les arts viennent de perdre un homme qui a longtemps fait les délices de la capitale, Henri LARRIVÉE, né à Lyon, le 8 septembre 1733, et décédé dans le château de Vincennes, des suites d'une paralysie, le 19 thermidor an 10 (7 août 1802).

Henri Larrivée fut reçu au théâtre de l'Opéra dans l'année 1754, et les 32 ans qu'il y a passés ont été une suite, non interrompue, de succès et d'agrémens.

Ceux qui ont joui de ses talens n'oublieront jamais la manière sublime avec laquelle il jouoit et chantoit le rôle d'Agamemnon. Il avoit créé ce rôle sous les yeux et aidé des conseils de Gluck; et le caractère qu'il y avoit imprimé n'a pu être perfectionné depuis lui. Noblesse, dignité, énergie, voix sonore et brillante, déclamation juste et animée, telles furent les qualités qu'il posséda dans un degré éminent, et qui le rendirent longtemps cher aux amateurs du théâtre de l'Opéra.

Aux talens du grand artiste, Larrivée joignit les qualités, plus précieuses encore, de l'homme privé. Il fut bon père, bon ami, citoyen irréprochable. Il laisse après lui une fille inconsolable de la perte d'un père chéri, et à l'éducation de laquelle il avoit donné tous ses soins. Mme Delaval, sa fille, est une des premières virtuoses connues pour la harpe. Informée, en Angleterre, de la maladie grave de son père, elle n'a pas hésité à quitter ce pays, où ses talens lui assuroient une brillante fortune, pour venir à son secours, et consacrer à son rétablissement les soins les plus tendres.

L'époque de la mort de Henri Larrivée offre une particularité assez remarquable. Il avoit un frère, plus âgé que lui, et retiré à Meudon depuis 27 ans. Ce frère fut attaqué, il y a cinq mois, de la même maladie que Henri Larrivée, et y a également succombé. Tous les deux sont morts le même jour, à une heure de différence, et ont été inhumés à la même époque.

Le premier consul, à qui la bienfaisance est aussi peu étrangère que la gloire, chassant ce même jour dans le parc de Meudon, et informé que le frère de Larrivée laissoit une femme âgée et de petits enfans, a accordé à la veuve la survivance de la place de concierge du parc de Meudon qu'occupoit son mari.

Cornélie de Wasse.

Les lettres viennent de perdre Cornélie Wouters, plus connue sous le nom de Mme de Wasse.

Née à Bruxelles en 1739, elle fut mariée fort jeune au baron de Wasse, qui ayant un goût déterminé pour les voyages, lui fit parcourir une partie de l'Europe, et développa en elle cet esprit juste et observateur, dont elle a donné la preuve dans les ouvrages qu'elle a publiés.

Réduite à la plus cruelle détresse, par l'effet de la guerre, qui lui ôtoit les moyens de communiquer avec l'Angleterre et l'Allemagne, où étoient situés ses biens, elle a supporté son sort avec courage, et est morte le 13 germinal an X.

P. S. Elle laisse quelques manuscrits qui sont entre les mains de madame sa sœur, entre autres: *La Nature dévoilée*, ou *Précis d'Histoire naturelle à l'usage des dames, ouvrage élémentaire;* et *Essai sur l'oxygène et les progrès de la Chymie, traduit de l'anglois du docteur Watson, évêque de Landorff.*

Ses ouvrages imprimés les plus connus, sont:

Vie des Hommes illustres d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. 12 vol. in-8.° Nouvelle édition. Paris, an 8. — Prix, 36 fr., et 48 fr. franc de port.

Œuvres choisies des meilleurs auteurs dramatiques anglais, pour faire suite au théâtre de *Shakespeare.* 11 vol. in-8.°, portrait. — Prix, 30 fr. et 36 f. — Et plusieurs romans traduits ou imités de l'anglois.

Ces deux ouvrages se trouvent chez F. *Mongie*, libraire, cour des Fontaines, n.° 1.

M.me VIOT.

M.me Marie-Anne-Henriette PAYAN DE L'ESTANG, connue d'abord sous le nom de M.me d'EN-

TREMONT, ensuite sous celui de Mme DE BOURDIC, en dernier lieu sous celui de Mme VIOT, est morte le 19 thermidor, âgée d'environ 55 ans, d'une fièvre inflammatoire qui a duré quatre jours, à la maison de campagne d'une de ses parentes, près Bagnols, département du Gard. Son mari venoit de la quitter pour se rendre à Barcelonne, où il est nommé commissaire des relations commerciales. Un heureux accord de sentimens et de vertus la lui faisoit chérir; et cette perte, surtout dans un moment où il s'éloigne de sa patrie, doit le rendre inconsolable.

Mme Viot est l'auteur d'un *Eloge de Montaigne*, Paris, Pougens, an VII; de beaucoup de pièces fugitives dans le genre érotique, de poésies légères, de quelques romans, épîtres, idylles, etc. etc.

Elle étoit membre de l'Académie des arcades de Rome, de celle de Nismes, des Musées de Bordeaux et de Toulouse, de la Société patriotique de Bretagne, et des Lycées littéraires de Paris.

DUPLANIL.

L'estimable traducteur de la *Médecine domestique*, est mort le 16 du mois dernier, à sa maison d'Argenteuil, dans sa soixante-deuxième année. Sa vie entière a été consacrée à des travaux utiles. Outre la *Médecine domestique*, traduit de l'anglois de Buchau, dont on a annoncé la cinquième édition qui est devenue à moitié son ouvrage par la foule d'excellentes observations dont il l'a enrichie, on lui doit encore la *Médecine du Voyageur*, 3 vol. in 8.°, et une méthode de guérir la maladie vénérienne, traduite de l'anglois de M. Clare.

CORRESPONDANCE.

Le C. GAIL au C. A. L. *MILLIN.*

Dans ma dernière dissertation insérée dans votre Magasin, pag. 22, à la note 9, l'imprimeur a mis, après Richard et Payne, deux virgules qui sont fautes, et qui feroient croire qu'il s'agit de trois personnages lorsque je n'en cite qu'un. Voulez-vous bien indiquer, à l'article *Errata*, ces deux virgules comme nulles et devant être effacées.

Pag. 20. Autre faute, que j'ai corrigée dans les exemplaires que j'ai fait tirer pour moi; ligne avant-dernière : au lieu de *éditions de Vienne*, lisez, *éditions d'H. Etienne* (1). GAIL.

LIVRES DIVERS (2).

PHYSIQUE.

TROIS heures d'amusement, ou *le nouveau Comus, contenant les tours de cartes, les problèmes d'arithmétique, de géométrie et de physique les plus faciles, les plus utiles et les plus agréables; seconde édition revue et augmentée par le C. DU..LY.* De l'imprimerie de *Guilleminet.* A Paris, chez *Debray*,

(1) La plupart des auteurs qui insèrent des articles dans ce journal, corrigent eux-mêmes leurs épreuves; les fautes qui s'y trouvent souvent ne peuvent être attribuées au rédacteur.

(2) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait, ou une notice plus détaillée.

libraire, place du Muséum, n.° 9. An x. 1802. In-12 de 330 pages. 2 fr. et 2 fr. 75 cent. franc de port.

Ce petit recueil mérite d'être distingué dans le grand nombre d'ouvrages sur les récréations physiques et mathématiques, pour la clarté des définitions et le choix des récréations et des tours qui y sont indiqués.

De l'usage des Lampes chez les anciens, expériences comparatives pour juger des effets de plusieurs quinquets à courans d'air et qui diffèrent entre eux par leur construction; par E. P. A. Dergny, membre de l'Athénée des arts. De l'imprimerie de *Stoupe*, rue de La Harpe. Paris, an x. 1802. In-4.°

L'auteur commence par quelques recherches peu profondes sur l'usage des lampes; il trace ensuite l'histoire de la découverte des lampes à courant d'air, et il fait sentir l'avantage de celle du C. Jolly, qui a obtenu une médaille de l'Athénée des arts.

Ueber die Sage; dass Archimedes die Rœmische Flotte vor Syrakus durch Brennspiegel in Brand gesteckt habe; eine Einladungsschrift zur Feier des Stiftungstages des Casimirianischen Academischen Gymnasiums am 3 Jul 1801; von Johann. Friedrich Facius ord. Lehrer der griech. Sprache, und Aufseher der Bibliothek. C'est à-dire, *Dissertation sur la tradition qu'Archimède a incendié la flotte romaine devant Syracuse, au moyen de miroirs de réverbération; pour servir d'écrit d'invitation à la célébration du jour de fondation du Gymnase Académique Casimirien, le 3 juillet 1801; par Jean Frédéric Facius, professeur ordinaire de littérature grecque et bibliothécaire.* Coburg, de l'imprimerie d'*Ahl*, 16 pages in-4.°

Dans ce discours inaugural, M. Facius, qui est

déja bien connu par son édition de Pausanias, son histoire des automates et quelques dissertations sur des sujets mythologiques, discute cette question; si il est vrai qu'Archimède ait incendié la flotte des Romains avec des miroirs. Il raconte d'abord le fait, selon l'opinion commune, ensuite il pose cette question: *Les anciens ont-ils connu les miroirs ardens, est-il possible d'en construire qui produisent de semblables effets.* Le témoignage de Pline atteste l'existence des miroirs ardens, différens passages de Plutarque et de Pausanias attestent qu'on en faisoit usage dans le temple de Delphes, dans celui de Vesta, pour allumer le feu perpétuel, et que Numa s'en étoit servi. La possibilité de donner à un verre un foyer assez grand pour qu'il puisse brûler à une grande distance, n'est pas contestée; d'ailleurs les vaisseaux romains s'approchoient de très-près des murs, puisque Archimède les faisoit saisir et élever en l'air avec des crochets ou mains de fer. Il reste une autre question à décider: *Ce récit est-il exact? sur quelle autorité est-il fondé?* Les auteurs qui ont traité avec le plus de détails du siége de Syracuse, Tite-Live, Plutarque et Polybe n'en parlent pas. Ce fait n'est raconté que par des écrivains des bas temps, tels que Galenus et Lucien qui vivoient dans le second siécle de l'ère vulgaire, Anthémius qui vivoit dans le sixième, et par deux grammairiens du douzième siécle, Tzetzes, commentateur de Lycophron et Eustathe, commentateur d'Homère; Galien même ne parle que de la poix qui a mis le feu aux vaisseaux, et ne dit rien des miroirs. Lucien n'en parle pas non plus; c'est donc Anthémius qui, dans un ouvrage de mathématique composé sous Justinien, dit le premier comment il pense qu'Archimède a pu brûler les vaisseaux ennemis. Selon Tzetzes il se servit d'un miroir hexagone et de plusieurs miroirs carrés placés à différentes distances. Toutes ces autorités sont peu certaines, on voit, qu'avant Anthémius, on pensoit seulement qu'Archimède avoit brûlé mécaniquement une flotte ennemie avec

des combustibles, mais sans parler de miroirs; il paroît même que ce ne fut pas dans le siége de Syracuse par les Romains qu'il brûla ainsi des vaisseaux, puisque les historiens de ce siége n'en disent rien. Zonaras raconte que le mathématicien Proclus brûla du haut des murs de Constantinople, à l'aide de miroirs ardens, la flotte de Vitallianus qui assiégeoit la ville sous le règne d'Anastase au douzième siécle. Il n'en fallut pas davantage pour faire penser à Anthémius, que les moyens mécaniques d'Archimède cités par Galien et Lucien, sans aucune indication, étoient les mêmes. Archimede, plus grand mécanicien que Proclus, ne devoit pas avoir ignoré ce que celui ci avoit fait; c'est ainsi que l'histoire de ses miroirs ardens se répandit et fut accréditée. Telle est l'opinion de M. Faccius, et cette opinion paroît très-vraisemblable. A. L. M.

Considérations sur le danger des lumières trop vives pour l'organe de la vue, et sur les moyens de s'en garantir; par P. N. Famin, membre de l'Athénée des arts de Paris, de la société libre des sciences et arts de Strasbourg. An X. 1802. 1 vol. in-8.°. A Paris, chez *Desenne*, palais du Tribunat, n.°2, et chez les marchands de nouveautés.

Le danger de l'impression funeste que produit sur la vue une lumiere trop vive, n'avoit pas besoin d'être retracé, il est suffisamment connu.

Mémoire sur la Direction des Aréostats, lu le 20 thermidor an 10 à la société académique des sciences de Paris séante au Louvre; par Félix Hénin, chef d'escadron au 15.me régiment de dragons, et membre non-résident de la même société. A Paris, chez *Moreau*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 21, quartier Saint-André-des-Arcs. An X. 1802. in-8.°

Ce mémoire est peut-être excellent, mais sur cette

question on ne doit croire que l'expérience, car ce n'est pas sur le papier qu'il importe de diriger les aérostats, c'est au milieu des airs.

MINÉRALOGIE.

TAFELN der allgemeinem Naturgeschichte nach ihren drey Reichen nebst vollstaendiger Enumeration aller bis jetzt bekannten Natur-Cœrper und synoptischer Uebersicht ihrer Kennzeichen; herausgegeben von F. J. BERTUCH, Mineral - Reich erster Heft. C'est-à-dire, *TABLES de l'histoire naturelle générale universelle, d'après les trois règnes, auxquelles on a joint l'énumération complète de tous les corps de la nature, connus jusqu'à présent, et la table synoptique de leurs caractères, publiées par F. J. BERTUCH.* Règne Minéral, premier cahier; Weimar, au comptoir d'Industrie, 1801. In-4.°

En 1779, M. Bertuch publia un petit ouvrage intitulé : *Sur les moyens de rendre plus utile l'histoire naturelle, et de l'introduire dans l'instruction commune et parmi les différentes classes de la société.* Ce livre devoit en même temps faire connoître le projet qu'il avoit de publier une suite d'ouvrages propres à faciliter, à toutes les classes de la société, l'étude de l'histoire naturelle. L'utilité et l'importance de cette entreprise nous a engagé alors à donner un extrait étendu de ce prospectus (1). Aujourd'hui nous avons sur les yeux le commencement de cet ouvrage, préparé par de longs travaux et depuis plusieurs années. La division de la nature en trois règnes détermine celle de l'ouvrage dont nous parlons. M. Bertuch s'est décidé à faire paroître, toujours à la fois, un cahier de chacune des trois divisions de l'ouvrage, ainsi que le commentaire dont M. Batsch a promis de l'accompagner. En tête de la première livraison du règne minéral, dont le

(1) Voy. *Magasin Encycl.* Année VI, t. I, p. 72-85.

titre entier précède cet article, M. Bertuch a fait réimprimer le prospectus dont nous venons de parler, parce qu'il contient le plan de toute cette entreprise, et qu'il sert naturellement d'introduction à l'ouvrage. Nous renvoyons, à cet égard, nos lecteurs à l'extrait que nous en avons donné il y a deux ans. Après cette introduction on trouve le tableau de la division générale et systématique du règne minéral entier en quatre classes, et les principales sous-divisions de chacune d'elles. M. Bertuch désigne la première classe du règne minéral sous le nom de *fossiles terreux (fossilia terrea)*; il la partage en cinq ordres, dont le premier comprend les fossiles terreux *calcaires;* celui-ci comprend encore cinq sous-ordres, et la première livraison que nous annonçons, n'est consacrée qu'au premier de ces cinq sous-ordres, que M. Bertuch désigne sous le nom de *calcaires carbonatés (calcarea carbonata)*. Après ce tableau général des grandes divisions du règne minéral, M. Bertuch entre dans les détails, et il donne dans cette première livraison l'énumération de toutes les espèces et variétés des *fossiles calcaires carbonatés* qui, dans la classification adoptée par lui, forment, ainsi que nous venons de le dire, le premier sous-ordre du premier ordre de la première classe des minéraux. Ce tableau spécial contient cinq colonnes. Dans la première, on trouve le nom allemand; dans la seconde, le nom latin; dans la troisième, le nom françois; dans la quatrième, le nom anglois; dans la cinquième enfin, se trouve l'indication de la planche et du numéro de la figure, lorsque M. Bertuch les a fait représenter dans les gravures qui suivent immédiatement le tableau dont nous venons de parler. Celles qui accompagnent cette livraison sont au nombre de cinq planches, et sont parfaitement bien exécutées; ce qui mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'on n'a encore fait que peu d'essais, d'imiter par des gravures enluminées, les fossiles avec leurs couleurs naturelles.

Comme les échantillons des minéraux n'ont pas

une forme constante et déterminée, et qu'ils ne peuvent point, d'après cela, se ressembler aussi-bien que les individus du règne animal et du règne végétal, M. Bertuch a cru, avec raison, qu'il seroit essentiel de faire accompagner les gravures du règne minéral d'explications particulières, qui seroient superflues pour les gravures des deux autres règnes, pour l'explication desquels les tableaux et l'énumération des noms avec le renvoi aux gravures doit suffire, sauf à ceux qui desirent de plus amples renseignemens de recourir au commentaire de M. Batsch. La première gravure, qui sert en même temps de frontispice à la partie du règne minéral, représente une vue de l'île de *Boo-Shaala* qui, sous la mer, tient à la célèbre île baltique de *Staffa*, près de l'Ecosse, et de l'une desquelles on peut passer à l'autre lorsque la mer est basse. Il étoit difficile de faire un meilleur choix. Rien de plus majestueux et de plus frappant, dans toutes ses parties, que ces énormes rochers de Basalte. C'est un ensemble pittoresque qui se distingue autant par sa beauté, que par sa grandeur, et surtout par sa légèreté. La nature paroît avoir entassé ces masses de crystallisations gigantesques, avec autant de facilité, qu'elle forme les crystallisations salines d'une seule goutte.

Il nous semble, que la meilleure manière de faire juger nos lecteurs de l'utilité de cet ouvrage de M. Bertuch, est de leur indiquer les objets figurés sur les autres planches. On y trouve à la planche II, 1.° un morceau de craie blanche dont la surface est occupée par des échinites; 2.° la même substance avec des coquilles; 3.° de la craie servant d'enveloppe à un bloc de pierre à fusil; 4.° du tuf marin granulé avec une pince d'écrevisse; 5.° du tuf marin argillaire avec différentes empreintes de corps plus ou moins distincts; 6.° du tuf marin calcaire avec des coquilles; 7.°, 8.°, 9.°, 10.° et 11.° du tuf marin corallique de différentes formes.—La III.e planche offre des pierres calcaires; 1.° des pétrifications

de poissons sur une pierre calcaire jaunâtre ; 2.° une pierre pareille avec des pétrifications de dents de poissons ; 3.° un insecte très-distinctement figuré sur un fragment de pierre calcaire. Par les caractères qu'offre cet insecte, il paroît que c'est un *Tenthredo ;* 4.° la même substance avec une écrevisse très-reconnoissable. Quelques portions de l'animal ont même conservé leur luisant qui est imité avec soin dans les planches ; 5.° de la pierre calcaire avec des coquillages pétrifiés ; 6.° des dentrites sur une pierre calcaire ; 7.° et 8.° pierre calcaire en forme de vers et de langues ; 9.° et 10.° la même substance en forme de bois.—La IV.e et V.e planche offrent différentes variétés de marbre avec des ammonites, des belemnites, des entrochites, des orthocératites, du marbre irisé, ruiniforme, veineux, du marbre brèche, du marbre corallique, nuageux, bitumineux, mêlé de stéatites et de hornblende, etc.

La livraison est terminée par un tableau synoptique des caractères de ces différentes fossiles. Nous avons déja observé que M. Batsch publie en même temps un ouvrage qui pourra servir de commentaire à l'ouvrage de M. Bertuch ; il paroîtra également par livraison ; la première du règne minéral vient de paroître sous le titre suivant. T. W.

GRUNDZÜGE der Naturgeschichte des Mineral-Reichs ein Handbuch für Lehrer auf Gymnasien und für Naturfreunde zum eignen Unterricht von A. J. G. C. BATSCH, Professor zu Jena ; Erster Theil, Allgemeine Geschichte der Mineralien und besondre der Erden und Steine, C'est-à-dire, *ELÉMENS de l'histoire naturelle du règne minéral ; pour servir de manuel aux professeurs des Gymnases, et aux amateurs d'histoire naturelle qui desirent s'instruire par eux-mêmes ; par A. J. G. C. BATSCH, professeur à Jena, première partie, histoire générale des minéraux et histoire particulière des terres et des pierres.* Weimar, au comptoir d'Industrie.

1801. 112 pages in 8.°, sans compter xxx pages de préface, de table des matières, etc.

Cet ouvrage de M. Batsch doit tenir le milieu entre les livres élémentaires destinés aux jeunes gens, et les ouvrages dans lesquels on ne s'occupe que de la science dans toutes ses profondeurs, et qui, par cela même, ne peuvent convenir qu'aux savans qui se livrent entièrement à l'étude de la minéralogie. Celui-ci sera destiné aux personnes instruites qui s'intéressent vivement à tout ce qui est utile, et qui desirent connoitre ce que l'histoire naturelle présente d'intéressant. Sous ce rapport, l'ouvrage pourra être un manuel, commode pour ceux qui sont appelés à enseigner aux jeunes gens les premiers élémens de la science, en leur tenant lieu de beaucoup d'autres livres coûteux qu'ils seroient obligés de consulter. Cet ouvrage offre en même temps une lecture aussi agréable qu'utile, et, sous ce rapport, il convient aux gens du monde, et à cette classe nombreuse de lecteurs, qui s'intéressent aux progrès des sciences, mais dont les occupations sont de nature à ne pas leur permettre de se livrer trop à l'étude approfondie de la science de l'histoire naturelle, mais qui cependant desirent être au courant des faits les plus importans qu'elle offre, et des vues les plus intéressantes qu'elle peut présenter. Cette première livraison ne contient que des généralités sur la minéralogie. M. Batsch la divise en six chapitres dans lesquels il traite successivement des substances élémentaires, de leurs combinaisons naturelles, des phénomènes extérieurs qu'offre cette combinaison, des ateliers de la nature, si on peut s'exprimer ainsi, ou des endroits où elle prépare ces substances; enfin, de la manière de distinguer les minéraux, et des systèmes en minéralogie. Dans un appendix M. Batsch donne des conseils utiles pour ceux qui veulent recueillir, examiner et conserver des minéraux; deux gravures au simple trait servent utilement à l'explication de ce que M. Batsch

dit sur les principales formes des fossiles, sur les révolutions de la terre, etc. T. W.

MÉMOIRE sur les Forges du département de la Côte-d'Or; par le C. GUIRAUDET, préfet de ce département, utilité des forges en France, réfutation du préjugé qui leur attribue la cherté du bois, moyen de rendre le produit des forges plus avantageux, énumération des causes qui s'opposent à ses progrès, proposition d'un établissement qui propageroit les lumières sur l'exploitation des mines et la fabrication des fers. Extrait du n.° *IV des Annales statistiques.* A Paris, au bureau des annales quai de l'horloge du Palais, n.° 42. An 10. 1802. In-8.° de 32 pages.

Nos lecteurs savent que, par une circulaire générale, le ministre de l'intérieur avoit demandé à chaque préfet des renseignemens statistiques sur le département dont l'administration lui est confiée. Outre cette circulaire générale, le ministre adressa encore à chaque préfet une lettre particulière dans laquelle il lui indiqua les objets sur lesquels il desiroit spécialement des renseignemens. Le département de la Cote-d'Or est un des plus riches en mines et en forges; tout ce qui regarde cette partie de l'administration devoit donc être disigné par le ministre comme particulièrement digne de l'attention du préfet. Le C. Guiraudet a pensé que pour ne pas donner trop d'étendue à ses rapports, et pour traiter d'une manière satisfaisante chacun des objets sur lesquels le gouvernement desire des renseignemens, il étoit convenable de ne traiter qu'une question à la fois. Il a commencé par recueillir des notions exactes sur les forges; c'est ce qui fait le sujet d'une lettre intéressante, qui d'abord a été insérée dans *les Annales de statistique*, et qu'on a en même temps imprimée séparément comme un morceau d'un intérêt général et qui pourra faire suite à la collection des statistiques des départemens,

imprimées par ordre du gouvernement. Il fait voir dans cette lettre que les forges sont de la plus grande importance pour la France en général et pour le département de la Côte-d'Or en particulier, dont les parties montueuses ne peuvent se livrer à l'agriculture, et n'ont d'autres ressources que l'exploitation des mines et les travaux des mines d'autant plus importans, que cette branche de l'industrie délivre, en grande partie, la France de la dépendance des pays étrangers pour une partie essentielle à ses besoins, et que les matériaux sont tous tirés du sol même de la France. T. W.

BOTANIQUE.

ESSAI d'une Chloris du département des Landes; par J. THORE, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés savantes.

L'auteur présentera sous ce titre le catalogue des plantes qui sont, ou spontanées dans le département, ou qui, quoique étrangères à son sol, bravent les rigueurs des hivers, et n'exigent que peu ou point de culture. Les premières ne seront accompagnées d'aucun signe; les secondes en auront un convenu: les unes et les autres y seront arrangées d'après le système sexuel, comme le plus généralement adopté.

Outre la nomenclature des plantes, cet ouvrage, écrit en françois, et fruit de plusieurs années d'étude, contiendra, 1.° les caractères essentiels des genres; 2.° la phrase descriptive de Linné, pour les espèces le plus généralement employées; 3.° les qualités et propriétés de chacune de ces dernières; 4.° les maladies auxquelles elles sont propres; 5.° la dose à laquelle on les prescrit; 6.° le mode de leur prescription; 7.° l'étymologie comme de tous les noms génériques compris dans cet essai; mais comme parmi ceux-ci il s'en trouve qui portent le nom de quelques botanistes célèbres dont on a voulu éter-

niser la mémoire, nous donnons sur chacun d'eux une notice abrégée qui fait connoître, autant que possible, l'homme dont il est question, sa patrie; la science qu'il cultiva avec le plus de distinction; l'époque de sa naissance, celle de sa mort; les principaux ouvrages sortis de sa plume, la ville où ils ont été imprimés, et la date de leur publication.

Le titre de l'ouvrage ne promet pas, dit l'auteur, des choses nouvelles; cependant, comme il est impossible de cultiver avec quelque soin une science quelconque sans y faire de découvertes, le lecteur se convaincra que nous publions, pour la première fois, des plantes qui n'ont pas été connues avant nous, et que nous donnons sur plusieurs autres des notes curieuses ou des observations critiques, soit en relevant des erreurs commises, soit en confirmant le jugement qu'en ont porté des botanistes qui nous ont précédés dans la même carrière.

Le nom générique latin accompagnera constamment le nom françois, tel qu'il a été traduit par l'auteur de la Flore françoise, LAMARCK, quand la nomenclature de celui-ci concordera avec celle du botaniste suédois; dans le cas contraire, nous la franciserons à notre manière.

Cet ouvrage, qui formera un volume in-8.° d'environ 200 pages, plus que moins, paroîtra par souscription. Il ne peut manquer d'être utile à tous les amateurs en général, et aux médecins, chirurgiens et pharmaciens en particulier. Les uns et les autres, occupés de la recherche de quelque plante, verront d'un coup-d'œil, si celle qu'ils desirent se trouve ou ne se trouve pas dans le département. Dans le premier cas, ils sauront où la cueillir; et dans le second, ils ne se donneront pas une peine inutile à la chercher.

Les souscripteurs n'auront rien à débourser en s'inscrivant; ils s'obligeront seulement de retirer l'ouvrage à l'époque où il paroîtra, et d'en payer le montant. Le prix est de 3 fr., pris chez ceux qui sont

sont chargés de la souscription qui sera ouverte jusqu'au premier vendémiaire de l'an 11.

On souscrit, à Dax, chez l'*auteur*, chez P. *Meyrac*, pharmacien, et chez E. *Seize*, imprimeur; à Mont-de-Marsan, chez *Lacaze*, libraire; à Saint-Sever, chez *Dufour*, docteur-médecin; à Tartas, chez *Desbordes*, pharmacien; à Bayonne, chez *Gosse*, libraire, et *Bernain*, relieur; à Pau, chez *Tonet*, libraire, grand'rue, vis-à-vis la poste aux lettres; à Orthez, chez *Parage*, docteur-médecin; à Toulouse, chez *Tournon*, docteur-médecin, secrétaire-général de la Société de médecine; à Bordeaux, chez *Lartigue* et *Guimard*, pharmaciens, porte Salinière; à Paris, chez Léon *Dufour*, naturaliste, rue du Théâtre françois, n.° 8.

Ichthyologie.

Histoire naturelle des Poissons; par le C. Lacépède. — Tome IV. — 1 vol. in-4.° de 728 pag. et 16 planches.

427 pages de ce volume sont occupées par l'histoire détaillée de genres dont nous avons déja indiqué l'origine et les caractères dans ce journal; le reste comprend principalement les poissons que Linnæus range dans ses genres *chætodon*, *zeus* et *pleuronecte*. Voici comment le C. Lacépède divise ces trois genres.

Les *chetodons* de Linné ont ou des dents en forme de soies, ou des dents plates et crénelées; les premiers se divisent selon l'armure des opercules et le nombre des nageoires dorsales: ceux qui n'ont à leurs opercules ni dentelures ni piquans, et sur le dos qu'une nageoire sans piquans libres, restent des *chetodons;* s'il y a des aiguillons libres au dos, ce sont des *acanthinions;* et s'il y a deux nageoires, des *chétodiptères*. Ceux qui ont aux opercules des dentelures sans piquans, sont des *pomacentres* quand ils n'ont qu'une nageoire au dos, et des *pomadasis*

quand ils en ont deux. N'y a-t-il aux opercules que des piquans sans dentelures, c'est un *pomacanthe.* Y a-t-il à la fois des dentelures et des piquans, et une seule nageoire, c'est un *holacanthe;* enfin deux nageoires se joignent-elles à cette double armure, c'est un *enoplose.* Viennent les chetodons de Linnæus, dont les dents sont crénelées : si leur queue n'a point d'arme particulière, on les nommera *glyphisodons ;* si elle porte de chaque côté des boucliers, *aspisures ;* si ce sont des épines, *acanthures.* On sait que ce dernier genre avoit déja été établi par Bloch, et qu'il comprend les *theuties*, mal-à-propos rangés par Linnæus dans les abdominaux. Il y a quelques chetodons qui ont des aiguillons au lieu de nageoires ventrales : le C. Lacépède les nomme *acanthopodes.* Il est probable qu'ils se rapprochent beaucoup des *stromatées*, qu'on range parmi les apodes, parce qu'ils n'ont que des vestiges de nageoires ventrales. On peut remarquer qu'il y a d'autres chetodons absolument apodes, dont notre auteur fait son genre *rhombe.* Il fait aussi mention à la fin de ce volume d'un genre nouveau, qu'il nomme *chrysostrome*, et qui n'est qu'un *stromatée* à nageoires ventrales jugulaires : c'est la fiatole de Rondelet. Plus on approfondit l'histoire des poissons, plus on voit que leur division, d'après les nageoires ventrales, rompt leurs rapports naturels.

Les *zeus* de Linné, différens en général des chetodons, parce qu'ils n'ont ni des dents en cheveu, ni des dents crénelées, se divisent eux-mêmes selon qu'ils ont des dents ou qu'ils n'en ont point : ces derniers ont une ou deux nageoires dorsales. Dans le premier cas ils se nomment *crysostoses :* tel est le *z. luna ;* dans le second *capros :* le *z. aper* en est un. S'ils ont des dents, ils ont ou non la petite membrane transverse de la mâchoire supérieure : ceux qui l'ont s'appellent *argyréioses* quand ils n'ont qu'une nageoire dorsale avec des aiguillons libres devant, tel est *z. vomer ; zeus* quand ces aiguillons libres leur manquent, tel est *z. faber ;* et *gal* quand

ils ont deux nageoires, comme *z. gallus.* Enfin les *sélènes* n'ont point la petite membrane, leur nageoire anale et la seconde dorsale sont d'ailleurs en forme de longue faux : le *z. quadratus* en est une.

Les *pleuronectes* n'ont fourni qu'un genre nouveau, les *achires*, qui manquent de nageoires pectorales.

Avant de s'occuper de ces trois grands genres, l'auteur avoit traité de quelques petits qui sont plus ou moins rapprochés de ceux dont nous avons parlé dans notre dernier extrait. Par exemple, les *pomatomes* ne diffèrent des *centropomes* ou des *lutjans* à deux nageoires dorsales, que parce que leurs opercules sont lobés vers le haut au lieu d'être dentelés. Les *leiostomes* ont les lèvres charnues des labres, mais point de dents, et des opercules nus et ciselés ; leurs nageoires dorsales sont au nombre de deux. Il y en a encore deux ou trois autres, dont il nous seroit difficile de faire saisir les caractères sans figure.

La fin du volume contient divers articles qui doivent compléter les volumes précédens : on doit y remarquer surtout le nouveau genre *makaira :* c'est un poisson très-semblable au *xiphias*, mais qui a deux nageoires dorsales, et dont la queue est armée de chaque côté de deux petits boucliers osseux ; son museau se termine aussi en épée, mais plus courte que celle des xiphias. On en a pris à la Rochelle un individu de 10 pieds de long.

En tout ce volume comprend l'histoire de 504 espèces, dont 90 nouvelles rangées sous 43 genres, dont 32 nouveaux.

Il est fâcheux que les bornes de notre feuille nous restreignent à exposer seulement la partie aride de la nomenclature; mais tous les amis de l'histoire naturelle se dédommageront en lisant l'ouvrage de la sécheresse de notre notice. Il nous suffira de leur avoir indiqué sommairement les principales acquisitions dont la science sera redevable à ce volume.

C. V.

Chirurgie.

Nouvelle méthode pour manœuvrer les accouchemens ; par J. P. Maygrier, médecin de l'école de Paris, professeur d'accouchemens, d'anatomie et de physiologie, membre de la Société médicale d'émulation. A Paris, chez *Gabon*, place de l'Ecole de médecine ; *Méquignon*, rue de l'Ecole de médecine ; *Allut*, même rue. An X. 1802. In-8.° de 140 pages. 1 fr. 50 cent., 2 fr. par la poste.

Malgré les progrès éclatans qu'ont fait les diverses branches de la médecine, les accouchemens semblent jusqu'à ce jour être restés en arrière, et les ouvrages justement recommandables de quelques hommes célèbres en ont fait à peine disparoître les ténèbres qui les enveloppèrent trop longtemps. La partie de la manœuvre surtout est encore abandonnée à tout ce que les préjugés et l'impéritie ont de plus condamnables. L'ouvrage du C. Maygrier, modele de précision et de clarté, doit être médité par tous les accoucheurs, par ceux surtout qui, privés des secours que donne une grande expérience, ne peuvent que se trouver très embarrassés, lorsqu'un cas un peu épineux vient s'offrir à leur pratique. L'ouvrage du C. Maygrier offre un guide sûr et profondément versé dans la pratique des accouchemens contre nature. Le temps est enfin venu, où la science ne sera plus hérissée de préceptes aussi longs qu'inintelligibles. Une doctrine épurée remplacera les vains sophismes de l'imagination. C'est sous ce point de vue surtout que l'ouvrage du C. Maygrier nous paroît mériter les plus grands éloges. Il traite, dans la première partie, de toutes les positions dans lesquelles l'enfant peut se présenter, et de ce qu'il faut faire ; la seconde partie est consacrée à la manœuvre compliquée ou instrumentale, à l'usage et à l'application du forceps, du levier et du crochet.

AGRICULTURE.

TRAITÉ de la grande Culture des terres; ouvrage utile à tous les cultivateurs et aux personnes qui voudroient faire valoir de grandes exploitations; par ISORÉ, *cultivateur-propriétaire à Louveaucourt, avec cette épigraphe :*

> Le gouvernement doit sa protection aux campagnes plutôt qu'aux villes. Les unes sont des mères et des nourrices toujours fécondes; les autres ne sont que des filles souvent ingrates et stériles.
>
> RAYNAL, *Histoire philosophique.*

Prix, 3 fr. les deux volumes, brochés. A Senlis, de l'imprimerie de *Tremblay*; à Paris, chez M.me *Huzard*, imprimeur-libraire, rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arcs, n.° 11. An X. 1802.

Cet ouvrage est rempli d'excellentes vues sur la culture des terres et l'éducation des bestiaux. L'auteur mérite d'autant plus de confiance qu'il s'attache principalement aux théories et aux procédés les plus simples. Il mérite toute l'attention des cultivateurs.

INSTRUCTION pour les Bergers et pour les Propriétaires de troupeaux, avec d'autres ouvrages sur les moutons et sur les laines; par DAUBENTON; *troisième édition, publiée par ordre du gouvernement, avec des notes; par J. B.* HUZARD, *de l'Institut national.* A Paris, de l'imprimerie de la république. An X. Volume in-8.° de 600 pages et 22 planches. Chez M.me *Huzard*, rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arcs, n.° 11. Prix, broché en carton et étiqueté sur le dos, 6 fr., et pour la poste, broché en papier, franc de port, 8 fr., la poste ne recevant pas autrement.

Cette troisième édition, d'un ouvrage dont la réputation est faite, se recommande par la beauté de

l'impression due aux soins du C. Dubois-Lavergne, directeur de l'imprimerie nationale, et par la fidélité des planches. Elle est précédée d'une notice sur Daubenton, par le sénateur Lacépède, d'une notice bibliographique de l'ouvrage même, par le C. Huzard, qui y fait connoître les traductions, les critiques et les éloges qu'on en a fait. Il y a joint des notes qui ne peuvent qu'ajouter au mérite de l'ouvrage, puisqu'on sait que le C. Huzard est un des premiers vétérinaires de l'Europe. A. L. M.

STATISTIQUE.

RECHERCHES sur le nombre des habitans de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; *par sir Frédéric* MORTON EDEN. Londres, 1800. Paris, de l'imprimerie des sourds et muets, rue du faubourg Saint-Jacques, n.° 115. An X. In-4.° de 60 pages. A Paris, chez *Henrichs*, libraire, rue de la Loi, n.° 1231. 2 fr., et 2 fr. 50 cent. par la poste.

Le C. Duquesnoy ne cesse de se montrer philanthrope par des établissemens et des publications utiles. On lui doit déja plusieurs tableaux statistiques; celui-ci n'est pas le moins important. A. L. M.

JURISPRUDENCE.

Du Juri en France; *par J. L.* BONNET. Brochure in-8.° Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 80 cent. franc de port. A Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.° 16.

« Le juri, considéré comme faisant un juge d'un « juré, dit l'auteur, a été traité par des jurisconsultes qui n'ont rien laissé à desirer. Je présente « le juri sous un point de vue tout différent : je « me propose d'examiner si le juri ne doit pas être, « au contraire, entièrement passif et matériel. Cette « opposition, dans laquelle je me trouve avec les

« écrivains françois, est le fruit de mon séjour dans « les pays où cette procédure répand son incalcu- « lable bienfaisance ; j'ai appris à connoître le juri « dans la conversation des jurisconsultes anglois et « américains, et parmi ces individus qui ont le bon- « heur de savoir être jurés, sans qu'on ait eu besoin « de leur faire étudier le juri ; privilége qui est pro- « mis aux François des générations futures, si ceux « qui existent veulent bien faire adopter le vrai juri « à la place d'une procédure de nouvelle invention « à qui ils ont donné le nom. L'édifice pèche par « la base. On doit le refaire de fond en comble. « Jamais les François n'auront de juri, si, pour le « réformer, on continue d'en chercher la base dans « leur procédure actuelle. »

Cette institution judiciaire est une de ces productions révolutionnaires qui ont dénaturé ou détruit tout ce qui existoit en France : l'ancienne jurisprudence criminelle étoit sans doute défectueuse, incomplète, inhumaine même ; ce qu'on a mis à la place a presque les mêmes vices. C'est ce qu'établit le C. Bonnet dans cette brochure, où il traite du juri primitif, du juri anglois, du juri françois. Le juri, comme cri de la nature, fut l'apanage de tous les peuples libres ; ils en jouirent jusqu'au moment où les chaînes de la féodalité se répandirent sur toute la France. Les Romains en connurent tous les avantages ; et les peuples modernes ont senti que c'étoit un frein contre la tyrannie, et le vrai palladium de la liberté individuelle ; voilà pourquoi les Bretons l'ont reçu ; voilà pourquoi les François ont voulu l'adopter. L'auteur fait un grand éloge du juri anglois ; il le fait connoître dans son principe, dans ses formes, dans ses effets ; il lui oppose ce qu'on a cru être un juri en France ; et, par ce rapprochement, il démontre jusqu'à l'évidence que le juri n'est point celui qu'on a voulu adopter, mais une procédure qui a tous les inconvéniens attachés aux procédures criminelles en temps de révolution, et ne fait jouir d'aucun des avantages du juri primitif,

même en espérance pour les temps de tranquillité et de paix. Nous avons décomposé tout ce que nous avons touché. Notre juri n'est point le juri en soi ; nous l'avons dépouillé de ses attributs inaliénables. Le peu d'importance qu'on a mis à la formation du juri d'accusation, fait qu'on manque de la garantie la plus essentielle de la liberté. En appelant à ce juri les mêmes hommes qu'on destine à celui d'évidence, de fait, on s'est exposé à tous les dangers de la corruption et de l'ignorance. Les jurés d'accusation n'étant point passifs, mais obligés de juger, sont soumis à l'influence et à la perversité des juges. Il falloit donc composer le juri d'après une règle qui éloignât ce double danger : le plus sûr étoit la propriété. L'unanimité du vœu des jurés prouve que c'est l'innocence que l'on cherche. En éloignant du juri français cet accord de sentimens, il est évident qu'on ne s'occupe que de la recherche du coupable. Cette brochure interessante appelle l'attention des jurisconsultes, occupés en ce moment de la confection du code criminel, et doit être l'objet de leurs méditations. A. J. D. B.

Education.

Méthode facile pour apprendre à lire et à écrire en peu de temps ; par le C. Alexandre Choron. 1 vol. in 12, *avec deux cahiers pour l'écriture conforme à la méthode.* Chez le C. *Bernard*, libraire de l'école polytechnique, quai des Augustins, n.° 31. Prix, 2 fr. 50 cent. pour Paris.

On trouve chez le même libraire quelques exemplaires du *Tableau analytique et fondamental du système grammatical*, utile aux instituteurs pour les diriger dans l'enseignement des principes élémentaires de la langue françoise, par le C. Choron, papier grand aigle, in-folio. Prix, 2 fr.

Commerce.

VIII.e et IX.e cahiers de la Bibliothéque commerciale, ouvrage destiné à répandre les connoissances relatives au commerce, à la navigation, etc.; par J. Peuchet, membre du conseil de commerce au ministère de l'intérieur, etc.

Ces deux cahiers, de 96 pages in-8.°, contiennent: *Système de la navigation angloise; — Suite et fin du mémoire sur le commerce du Levant, par le commerce de Marseille; — Description, productions, commerce de Saint-Domingue, parties françoise et espagnole; — Du commerce de la gomme du Sénégal, quantité qu'on en tire, usages de ce commerce; — Expéditions des Hollandois, de Vancouver, de Cook, et du commodore Billings, faites par ordre de Catherine II.*

Le prix de la souscription est de 21 fr., pour recevoir, franches de port, 24 livraisons, et 12 fr. pour 12 livraisons. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris.

On souscrit, à Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, et chez tous les libraires et directeurs des postes.

Morale.

Ad locum Cicer. de off. II, 13, *de modestia dissertatiuncula creationi* XIII, *Philos. doctorum et LL. AA. Mag., rectore magnifico D. Johanne Gotlobo* Haasio, *anatomiæ et chirurgiæ professore publico; procancellario splendidissimo Carolo Adolpho* Cæsare *Logices, professore publico ordinario Decano spectabili Golfrido Augusto Arndtio paunsdorfii Domino Hereditario dicata ab Johanne* Georgio *Ecc*IO *poetices professore. Lipsiæ*, 1796, in-4.° de 24 pages.

M. Eck fait savamment, par des exemples anciens

et modernes, l'éloge de la modestie. Nous avons cité, pag. 361, un des plus rares exemples de cette vertu, en donnant l'extrait de la réponse du C. Sylvestre de Sacy à M. Akerblad. A. L. M.

VOYAGES.

VOYAGE à Saint-Domingue, pendant les années 1788, 1789 *et* 1790; *par le baron de* WIMPFEN. A Paris, chez *Cocheris*, imprimeur-libraire, cloître Saint-Benoit, n.° 352. 2 vol. in-8.° de 308 et 264 pages. 6 fr. pour Paris, et 8 fr. pour les départemens.

Quoique ce Voyage ait paru il y a plusieurs années, il peut être utile dans les circonstances présentes; ce qui engage le libraire à le faire annoncer de nouveau.

HISTOIRE.

GESCHICHTE der Deutchen mit besonderer Rücksicht auf die Preussischen Staaten, tabellarisch bearbeitet für Schulen; von Friedrich *STRASS, Professor am Kœnigl. Kadetten-Corps.* C'est-à-dire, *HISTOIRE des Allemands, surtout sous le rapport des états de Prusse, présentée en forme de tables à l'usage des écoles; par Fréderic STRASS, professeur du corps royal des Cadets.* Berlin, chez F. L. *Delagarde.* 1802. In-8.°

Des tables chronologiques qui renferment les principaux événemens de la partie de l'histoire qu'un professeur doit enseigner, sont sans contredit de la plus grande utilité au professeur aussi bien qu'aux élèves; elles soulagent et aident l'attention de ceux-ci, et les mettent en état de saisir d'un seul coup-d'œil la série de tous les événemens qui ont eu lieu pendant un certain espace de temps. Une table alphabétique des noms et des principaux événemens, tels que les batailles, les traités de paix et autres, les con-

ciles, etc. etc., avec l'indication de l'année, facilite beaucoup les recherches, et donne à ce petit livre élémentaire un grand degré d'utilité. T. F. W....

Les illustres Victimes vengées des injustices de leurs contemporains, et Réfutation des paradoxes de M. Soulavie, auteur des mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI, etc. 1 vol. in-8.° de 416 pag. A Paris, chez *Perlet*, libraire, rue de Tournon, n.° 1133.

Les hommes instruits, les hommes honnêtes n'ont pu lire qu'avec indignation cet immense recueil de rapsodies, de fausse tés, d'inepties, à qui on donne impudemment l'épithète d'*historiques*. L'auteur de cette compilation de faits inexacts, controuvés, apocriphes, a la prétention de vouloir nous persuader qu'il n'y a rien eu de caché pour lui, qu'il a fouillé dans les porte-feuilles des rois, des ministres, des hommes en place; que les reines, les favorites, les intrigantes lui ont confié leurs secrets les plus inviolables; qu'il a pénétré dans tous les cabinets de l'Europe, et qu'enfin les six volumes qu'il a publiés pour l'instruction de ses contemporains, et même de la postérité, contiennent autant de vérités que de pages. On est étonné qu'un petit vicaire de village, arrivé à Paris par le coche, en 1780, ait pu parvenir à savoir ce qui s'est passé dans l'intérieur des cours de Louis XV et de Louis XVI, à connoître les causes, et à démêler les fils des intrigues qui ont agité les deux règnes. Toute son intimité avec les estimables membres des comités de salut public et de sureté générale, aura pu lui procurer les pièces originales qu'il a recueillies et insérées dans ce fatras historique, et qui en font le seul mérite. Si le C. Soulavie s'étoit contenté de réunir ces morceaux en un ou deux volumes, on lui en auroit su gré; mais on ne peut lui pardonner de les avoir, pour ainsi dire, enfouis dans un amas de faits aussi inexacts, qu'écrits d'un style qu'on ne supporteroit

pas dans un de ces écrivains du coin des rues ; mais il falloit multiplier les volumes.

L'auteur des *Victimes vengées* a reconnu tant d'erreurs dans cette compilation, que, par respect pour la vérité de l'histoire, il a cru devoir les faire apercevoir à M. Soulavie lui-même dans les treize lettres qu'il lui adressa. Plus instruit que le compilateur, sans s'être servi des mêmes moyens, il lui démontre ses inconséquences, ses injustices, les contradictions dont ses mémoires sont remplis à chaque article, les absurdités dont ils abondent, le peu de connoissance qu'il a des personnages qu'il veut peindre, le peu de jugement qu'il montre dans la maniere d'apprécier les actions des acteurs qu'il met en scène, et l'impudeur avec laquelle il s'attache a flétrir des familles dont l'origine et le nom seront toujours environnés du respect qui leur est du.

L'auteur de ces lettres, écrites avec un peu de précipitation, a regardé comme un devoir de prémunir ses contemporains, avides d'anecdotes, du peu de fidélité de celles qu'on ne cesse de leur apprendre, et d'avertir la postérité du degré de croyance qu'elle doit accorder à de pareilles compilations *historiques et politiques*, et surtout à celles que le C. Soulavie multiplie depuis dix ans, et dont il nous menace encore. Nous devons avertir les auteurs etrangers, empressés de traduire tout ce qui échappe aux presses françoises, de ne point ajouter légèrement foi à des recueils dans lesquels quelques faits vrais sont noyés dans un amas d'erreurs, d'invraisemblances et de sottises. A. J. D. B.

TABLEAU des Etats danois envisagés sous les rapports du mécanisme social ; par Jean-Pierre CATTEAU, avec une carte. Paris, chez *Treuttel et Wurtz*, libraires, quai de Voltaire, n.° 2 ; et à Strasbourg, grand'rue, n.° 15 An x. 1802 3 vol. in-8.° de 354, 370 et 374 pag. 15 fr. pour Paris, et 18 fr. par la poste.

La partie historique de ce royaume nous est connue par la savante histoire du Danemarck de M. Masset : ce tableau ne fait connoître que le matériel, pour ainsi dire, de cette monarchie. La situation actuelle de ce royaume, et des diverses parties qui le composent y est présentée avec une exactitude et des détails qui ne laissent rien à desirer. Le Danemarck, proprement dit, les duchés de Slewig et de Holstein, la Norwège, y compris le Finmarken, partie de la Laponie, l'Islande, les îles Færœ, le Groenland, divers établissemens en Asie et en Afrique, et trois autres îles en Amérique, forment la puissance de ce corps politique. Ces possessions disséminées, depuis le golfe de Bengale jusqu'au golfe de Guinée, depuis le pôle Arctique jusqu'aux Antilles, en rendent le gouvernement très-précaire. Les différentes lois qui sont en usage dans le Holstein, dans la Norwège, et même en Islande, le caractère et les mœurs des habitans de ces contrées, y rendent l'administration difficile, et souvent l'autorité n'y est pas écoutée et obéie.

Le C. Catteau donne d'abord un état géographique et physique de toutes les possessions du Danemarck, il fait connoître les institutions qui ont rapport au gouvernement et à l'administration ; il passe ensuite à l'ordre judiciaire, au système militaire, aux revenus publics ; la population, l'industrie productive, l'industrie manufacturière, le commerce intérieur et extérieur, et tous les établissemens d'utilité publique et d'humanité sont décrits avec précision et d'après des renseignemens qu'on ne peut obtenir que par soi-même et avec l'habitude de l'observation. Les derniers chapitres sur la religion, sur l'éducation, sur la langue, le caractère, les mœurs et les usages, et enfin sur les sciences et les arts, donnent une connoissance entière de ce royaume, dont l'état actuel n'etoit pas exactement connu. L'article des arts est une preuve que la peinture, la sculpture, la poésie et la musique trouvent sans doute, dans la rigueur du climat, un obstacle à leurs progrès

Il semble que l'état des arts de l'imagination est encore en Danemarck, au dix-septième siécle, si on l'y compare à la perfection où ils sont parvenus dans les parties tempérées de l'Europe.

Ces trois volumes sont précédés d'une carte des états danois, parfaitement exécutée, par le C. Lapie, ingénieur-géographe de première classe du dépôt général de la guerre. A. J. D. B.

Antiquités.

Observations sur le temple d'Eleusis, précédées d'une lettre au C. Millin, sur une nouvelle édition des recherches sur les mystères du paganisme. A Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. An X. 1802. in-8.° de 22 pag.

Ce mémoire a été inséré en entier dans le Magasin, année VIII, t. I, p. 309.

Histoire littéraire.

Handbuch der Geschichte der Griechischen Litteratur von Johann August Rienæcker, Dom Kandidaten in Berlin, mit einer Vorrede von Herrn Professor Kieseiwetter. C'est-à-dire, *Manuel de l'histoire de la littérature grecque; par Jean-Auguste Rienæcker, candidat du chapitre, à Berlin, avec une préface de M. le professeur Kieseiwetter.* Berlin, chez L. F. *Lagarde.* 1802. XII et 276 pag. in-8.°

L'ouvrage que nous annonçons offre aux jeunes gens un tableau systématique de la littérature grecque, sans cependant s'éloigner du caractère d'un ouvrage élémentaire, qui donne au professeur l'occasion de donner des éclaircissemens de ce que l'auteur n'a fait qu'indiquer, et des additions de ce que l'ouvrage n'offre point.

L'auteur a profité des travaux de ses savans com-

patriotes, Jacobs, Sprengel, Schlegel, Tennemann, Eberhard, Eichhorn, Fabricius, Meusel, Harles, etc. etc. Son ouvrage sera un manuel très-utile aux amateurs de la littérature grecque ; il ne s'est pas contenté d'y indiquer seulement ce que les Grecs ont fait dans chaque partie de la littérature, et ce qu'ils nous ont laissé à faire, mais il y a donné aussi quelques notions sur les moyens qui les ont conduit à ce degré de développement et de civilisation : ce qui procurera aux professeurs qui choisiront ce manuel pour leurs cours, les occasions de faire observer à leurs auditeurs le développement et les progrès de l'esprit humain. T. F. W.

Procancellarius Jo. Georgius Eccius, moralium et polit. professor, honorum philosophicorum candidatis diem petitionis indicit, inest symbolarum ad historiam litterariam Lipsiensem, pars prima, de munere procancellarii in academia Lipsiensi ; 1787 *xvj pag. Pars secunda, de collegio majore principum*, 1788 *xviij pag. Pars tertia, de collegio minore principum*, 1796 *xvj pag. in-4.°*

Nous avons déja fait connoître à nos lecteurs plusieurs petites dissertations, des programmes et autres écrits académiques de M. Eck et de plusieurs savans de l'Allemagne, et nous avons observé à cette occasion que c'est l'usage dans les universités d'Allemagne d'annoncer les diverses solennités par des programmes écrits, dans quelques-unes, par le recteur momentanée de l'université, dans d'autres, par le doyen de la faculté qui fait quelque promotion, dans d'autres enfin, par le professeur d'eloquence. Ce dernier usage a lieu dans l'université de Goettingue, et c'est à lui que nous devons les *Opuscula academica collecta et animadversionibus locupletata*, de M. Heyne, qui, dans l'origine, n'ont été que des programmes publiés à différentes occasions, de la nature de celles dont nous avons parlé.

Dans les trois programmes de M. Eck, que nous

annonçons, ce savant éclaircit quelques points relatifs à l'histoire de l'université de Leipsick. Dans le premier, il traite des fonctions du *Procancellarius* de l'université de Leipsick. Il commence par établir la signification que le mot de Cancellarius avoit dans l'origine, il ne désignoit alors, dans le palais de l'empereur, qu'un valet-de-chambre chargé d'introduire ceux que l'empereur ou les princes vouloient recevoir; bientôt ce mot s'est étendu aux huissiers dans les tribunaux qui avoient à peu près les mêmes fonctions, enfin aux secrétaires chargés de soigner la correspondance, d'expédier les ordres, et de vérifier et conserver les comptes. Delà ce nom a passé aux secrétaires intimes et aux rapporteurs des princes; enfin, on n'a désigné, par le nom de *Cancellarius*, que celui qui avoit l'inspection des autres, et, depuis ce temps, le nom de *chancelier* est resté celui d'une très-grande dignité. Dans le temps que les universités commençoient à être établies en Allemagne, les papes, sur la permission et même sur la demande des princes fondateurs, préposoient, à ces nouvelles universités des *Cancellarii* comme inspecteurs et directeurs. Le grand respect qu'on avoit à cette époque pour les papes, fit qu'on ne regardoit ces établissemens comme stables et bons, qu'après avoir obtenu cette espece de confirmation du chef de l'église. D'après cela on conçoit aisément pourquoi toutes les universités, fondées alors, recevoient de la part du pape un chancelier, et pourquoi ce chancelier étoit toujours un ecclesiastique, et pour le plus souvent un évêque. C'est ainsi que l'université de Francfort-sur-l'Oder, eut pour chancelier l'évêque de Lebus, celle de Greifswalde eut pour chancelier l'évêque de Camine; celui de Aichstædt eut cette dignité auprès de l'université d'Ingolstadt, et celui de Schwerin auprès de celle de Rostock.

Les fonctions des chanceliers dans les universités consistoient à juger les affaires importantes, à maintenir le bon ordre en toutes choses et les priviléges de chacun; à veiller à ce que les professeurs et les étudians

étudians fissent leur devoir ; enfin, d'avoir soin que dans la distribution des honneurs académiques on observât toutes les formalités prescrites dans l'intention d'en éloigner les ignorans. Les promoteurs et les doyens des facultés ne pouvoient en effet conférer les grades académiques à ceux qu'ils avoient examinés, et qu'ils avoient d'ailleurs trouvé suffisamment instruits ; qu'après en avoir obtenu l'agrément du chancelier de l'université, auquel ils étoient obligés de communiquer une notice sur la vie, la famille, les travaux, l'instruction de chaque candidat. Tout cela avoit une utilité non-équivoque, ne seroit-ce que par la solennité et l'appareil que les actes et les cérémonies académiques en recevoient, ce qui influoit beaucoup sur l'opinion qu'on se formoit de ces établissemens dans les différentes classes de la société.

Quant à l'université de Léipsick, elle fut fondée en 1409 ; dans la même année le pape Alexandre V lui donna pour chancelier *Walter de Kosckeritz* évêque de Mersebourg, qui dans les lettres par lesquelles il confirme l'université, est appelé non-seulement *chancelier*, mais aussi *conservateur général*. Les travaux de celui-ci ne lui permettant pas de s'occuper lui-même de l'examen des candidats, l'usage fut introduit de confier cette fonction à l'un des professeurs, qui porta le nom de vice-chancelier ou Procancellarius. Lors de la première promotion de maîtres-ès-arts, l'université nomma elle-même, à cette fonction de vice-chancelier, Jean Otton de Munsterberg (1) qui fut le premier recteur de l'université et professeur de théologie. A compter de l'année 1413, les evêques de Mersebourg ont eux-mêmes désigné leurs Procance larii, et pendant une longue suite d'années, toutes les fois qu'il y avoit une promotion à faire, cet évêque déléguoit sa fonction d'examinateur des candidats, soit au doyen de la faculté, soit au recteur de l'université,

(1) Son portrait orne le frontispice de ce programme, ainsi que celui du suivant.

soit à quelques autres assesseurs ou docteurs, et souvent ceux-ci délégnoient encore cette même fonction à quelqu'autre docteur.

La réforme religieuse de Luther n'apporta à cet égard aucun changement jusqu'en 1563, où la faculté de philosophie demanda, par une lettre, à Alexandre, duc de Saxe, et administrateur de l'évêché de Mersebourg, qu'il lui confiât à perpétuité le droit de nommer le Procancellarius, et qu'il voulût bien confirmer chaque nomination de Vice-Chancelier qu'il feroit. Le duc ayant donné son assentiment à cette demande, la faculté nomma pendant 16 années, toutes les fois pour un an un Procancellarius; mais en 1580, l'électeur Auguste nomma *Vice-Chancelier perpétuel de l'académie*, *Zacharias* SCHILTER, docteur et professeur en théologie qui assista à tous les examens, sinon pour examiner les candidats, du moins pour les écouter, *audiendi causa*, comme il est dit dans les registres de l'université de cette époque. Après la mort d'Auguste, la faculté de philosophie obtint de nouveau de l'électeur Chrétien I, la permission de désigner chaque année un d'eux comme Procancellarius, et cet usage s'est conservé jusqu'à présent. C'est en cette qualité que M. Eck a publié ce premier programme dans lequel il invite ceux qui se proposent de se mettre sur les rangs des candidats à venir se faire inscrire chez lui jusqu'à une certaine époque qu'il désigne.

Frédéric-le-Belliqueux et son frère Guillaume, après avoir fondé l'université de Léipsick, mirent à la disposition des professeurs, deux édifices pour les loger et pour leur procurer un certain revenu. Ces deux édifices portent encore aujourd'hui le nom de *grand et petit colléges des princes*. Les deux autres programmes écrits également par M. Eck pour indiquer aux candidats l'époque de leur inscription pour les examens, contiennent la liste des professeurs logés dans ces deux colléges dans les premiers temps, ils étoient les seuls qui portassent le nom de professeurs publics, et qui, comme tels, rece-

voient un salaire. On conçoit facilement quel intérêt ces listes doivent présenter aux personnes qui sont attachées à cette même université, et auxquelles le souvenir de ces savans ne peut qu'être cher. T. F. W.

Leipziger Gelehrtes Tagebuch auf das Jahr. 1801. C'est-à-dire, *Journal savant de Léipsick pour l'année* 1801. Léipsick, en commission dans la librairie de Weidmann, in-8.° de 150 pages.

Ce *Journal de l'université de Léipsick, pour l'année* 1801, contient par ordre chronologique et avec l'indication du jour, l'énumération de tous les actes académiques, des promotions, des thèses qui ont été soutenues, etc., des décès de savans qui ont eu lieu dans le courant de l'année, en un mot, tout ce qui peut intéresser l'amateur de l'histoire littéraire la plus spéciale de l'université de Léipsick; on y trouve également l'indication du sujet traité dans les dissertations et les programmes, des notices biographiques sur ceux qui ont obtenu des degrés académiques; ainsi que sur ceux qui ont été enlevés à l'université par la mort, l'indication des cours qui ont eu lieu chaque semestre, etc.

A la suite de ce Journal on trouve une récapitulation des personnes qui ont défendu des thèses avec l'indication du jour où le journal fournit les autres détails, les nominations des personnes qui ont été élevées à Léipsick, à différens emplois publics dans le courant de l'année 1801, la liste des ouvrages publiés par des savans de Leipsick, à l'exception des écrits académiques indiqués dans le journal, celle des comtes et personnes nobles qui ont suivi les cours de l'université dans l'année indiquée. Enfin les ouvrages de l'art exécutés dans la même période dans cette ville.

Dans la préface, l'éditeur fait mention, avec les éloges convenables, de différens legs considérables faits par plusieurs personnes en faveur de l'université dans le courant de 1801. T. F. W.

Bibliographie.

Essai sur les monumens typographiques de Jean Guttenberg, mayençais, inventeur de l'imprimerie; par Gotthelf Fischer, professeur et bibliothécaire à Mayence, des sociétés philomatique et médicale d'Emulation, à Paris, etc. Mayence, an X. In-4.° de 102 pages. Chez l'auteur, n.° 243. Prix 5 fr. 20 centimes.

Nous avons plus d'une fois eu occasion de parler des travaux du C. Fischer. Pendant son séjour à Paris, il s'est livré presqu'uniquement à la physiologie et à l'histoire naturelle; il a donné des descriptions très-bien faites de différentes espèces d'animaux, principalement de vers et de poissons, et il a inséré, dans le *Magasin*, une notice raisonnée, très-curieuse, de tous les auteurs qui ont écrit sur la respiration. Depuis cette époque, le C. Fischer a été nommé bibliothécaire à Mayence, et sans abandonner les sciences physiques auxquelles il peut rendre d'importans services, il s'est également livré à l'histoire littéraire et à la bibliographie. On a lu dans le *Magasin* la notice qu'il a donnée d'un monument précieux trouvé à Mayence; on y a lu la notice de ses trois cahiers intitulés *raretés bibliographiques*, dans lesquels il annonce les connoissances les plus étendues et les plus profondes dans cette partie; l'Essai sur Guttenberg, que nous annonçons, n'est ni moins curieux, ni moins important.

Cet Essai est dédié au ministre de l'intérieur, le C. Chaptal, et précédé d'une lettre au C. Jean-Bon Saint-André, dans laquelle il le remercie des services qu'il a rendu aux quatre départemens réunis près de quels il est commissaire du gouvernement. Le C. Fischer rappelle ensuite les importans services que cette ville a rendu aux sciences; il en trace une courte histoire littéraire, et il fait voir ce que Mayence, protégée par le gouvernement

François, peut encore devenir. Il traite ensuite de toutes les circonstances qui auroient pu accélérer la découverte de l'imprimerie, cette section est pleine de faits instructifs et curieux, il s'occupe ensuite de Jean Guttenberg, il expose d'abord comment plusieurs familles parmi lesquelles étoient celle de Gaensfleisch, furent obligées d'emigrer de Mayence en 1420; sans cet événement, Jean Gaensfleisch de Sorgenloch, dit Zum Guttenberg, vivant dans un siécle où les nobles dégénéroient en sachant écrire, ne se seroit point avisé de cette découverte. Mais éloigné de ses parens et de ses biens, il chercha dans son génie des distractions dignes de lui. Nous avons déja rendu compte des annales de la vie de Guttenberg, par notre respectable ami le professeur Oberlin; le C. Fischer, donne le texte de plusieurs documens seulement indiqués par lui; il prouve par la manière dont les mots sont biffés dans les plus anciennes impressions de *Mentel*, que celui-ci n'a employé que des planches fixes, et qu'enfin Guttenberg est le véritable inventeur de cet art; il rapporte plusieurs documens qui prouvent qu'il a d'abord inventé les caractères mobiles, exécutes ensuite en métal, et que l'art de faire des matrices a été amélioré ensuite par Pierre Schoeffer. Le C. Fischer donne, d'après le professeur Oberlin, un précis du procès entre Guttenberg et Faust, entre les mains de qui passa l'imprimerie; il rapporte en entier l'acte découvert par le C. Bodmann, passé entre Guttenberg, ses frères et sa sœur religieuse de Sainte-Claire, en 1459, et y joint les figures des sceaux de Guttenberg; enfin il termine par une indication des médailles et des monumens en l'honneur de Guttenberg et une notice de ses portraits.

Dans la troisième partie de cet essai, le C. Fischer discute les monumens typographiques de Guttemberg et ceux qui lui sont attribués; il leur assigne leur vrai caractère, et joint des copies figurées de caractères, des lettres initiales enluminées, etc. Il donne ensuite une notice chronologique des ou-

vrages sortis des presses de Faust et de Schoeffer, et enfin, une liste chronologique de tous les mayençais célèbres dans les sciences et dans les lettres. Cet ouvrage bien imprimé, accompagné de gravures curieuses et bien faites, mérite l'attention des savans, et donne au C. Fischer un juste droit à leur estime.

A. L. M.

Poésie latine.

Apollineum opus in gratiam alumnorum a Musis collectum et editum cui accessit prosodia latina seu manuductio ad Parnassum, ad usum scholarum; auctore J. S. J. E. Boinvilliers, ex Instituto gallico, e Societate philotechnica, etc. humaniorumque litterarum professore. Parisiis, apud *Hocquart*, in via Cytharæ, n.° 239; Belliovaci, apud auctorem in Gymnasio centrali, *Desjardins*, bibliopolam. An. X (1801). Consulibus N. Bonaparte, Cambacerès, Lebrun. In-12 de 170 pages.

Ce petit recueil a pour but d'enseigner aux jeunes gens la composition des vers latins; il commence par un traité de la versification : on trouve ensuite des exemples de différentes sortes de vers. Le troisième livre contient des vers écrits comme de la prose, pour apprendre aux jeunes gens à les séparer. Le second volume renferme les exemples les plus difficiles. On ne peut douter de l'utilité de ce recueil pour l'éducation. A. L. M.

Romans.

L'Enthousiaste corrigé; par L. Bilderbeck jeune. Paris, *Pougens*, quai de Voltaire, n.° 10. An X. 1802, et *Pichon*, libraire, péristyle du théâtre Favart, 3 vol. in-12 de 236, 255 et 278 p.

Si quelque chose pouvoit corriger de l'enthousiasme des romans, à coup sûr ce seroit la grande quantité que l'on en voit paroître chaque jour. Quant à celui-ci, comme il n'amuse et n'intéresse guère, je ne crois pas qu'il fasse grande sensation dans le monde.

T. D...

TABLE DES ARTICLES.

ARITHMÉTIQUE.

Traité élémentaire d'Arithmétique décimale; par le C. *Guillard.* 408

ASTRONOMIE ET NAVIGATION.

Extrait du rapport fait au Bureau des longitudes, par les CC. *Lagrange*, *Laplace*, *Méchain* et *Delambre*, sur les tables lunaires envoyées au concours ouvert en messidor an 8. 106

Prix d'Astronomie pour les tables de lune, adjugé à M. *Burg*, de Vienne. 250

Note du C. *Bernardin-de-Saint-Pierre*, sur les moyens que les naufragés pourroient employer pour établir une correspondance maritime. 527

HISTOIRE NATURELLE.

Elémens d'histoire naturelle; par le C. *Millin.* 3.e édition. 263

Annales françoises de l'Histoire naturelle générale, de la Physique, de la Chymie, de la Physiologie, et des applications utiles de ces sciences; publiées par MM. *Pfaff* et *Friedlaender* (en allem.). 117

ICHTHYOLOGIE.

Histoire naturelle des Poissons; par le C. *Lacépède.* Tome IV. 545

HERPÉTOLOGIE.

Histoire naturelle des Amphibies et des Quadrupèdes ovipares, et des Serpens; par M. *Lacépède;* trad. en allem. par M. *Bechstein.* 264

Sur le Crocodile, par le C. *Franck*, ex-médecin de l'armée d'Egypte. 247

BOTANIQUE.

Le Botaniste Cultivateur; par *Dumont-Courset.* 119

Lettres de madame de C.***, sur la Botanique, et sur quelques sujets d'histoire naturelle, etc. par *L. D. M.* 120

Plantes atlantiques, recueillies et observées dans les Iles Madères, de l'Ascension, de Saint-Jago et de Sainte-Hélene; par George *Forster.* 250

Recherches sur les diverses espèces d'Ipecacuanha; par le C. *Decandolle.* 521

Recherches chymiques et microscopiques sur les conferves, bisses, tremelles, etc.; par *Girod Chantrans.* 411

Essai d'une Chloris du département des Landes; par J. *Thoré.* 543

PALÆOGRAPHIE.

Partie grecque de l'Inscription de Rosette. 504

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Manuel de l'Histoire de la Littérature grecque ; par *Rienœcker* (en allemand). 558

MINÉRALOGIE.

Tables de l'Histoire naturelle générale universelle ; par F. S. *Bertuch*. Règne minéral. Premier cahier (en allemand). 537

Elémens de l'Histoire naturelle du règne minéral ; par A. J. G. C. *Batsch*. Première partie. Histoire générale des Minéraux et Histoire particulière des Terres et des Pierres (en allemand). 540

Mémoire sur les Forges du département de la Côte-d'Or ; par le C. *Guiraudet*, préfet du département. 542

PHYSIQUE.

Considérations sur une loi remarquable de l'altération de la couleur des corps organiques par l'influence de la lumière ; publiées, au nom de la Société linnéenne de Leipsick, par Chrétien-Samuel *Weiss* (en allemand). 261

Dissertation sur la tradition qu'Archimède a incendié la flotte romaine devant Syracuse, au moyen de miroirs de réverbération ; par Jean-Frédéric *Facius* (en allemand). 554

Trois heures d'amusement, *ou* le nouveau Comus, contenant les tours de cartes, les problèmes d'arithmétique, de géométrie et de physique les plus faciles ; par le C. *Du..ly*. 555

De l'usage des Lampes chez les anciens, expériences comparatives pour juger des effets de plusieurs quinquets à courant d'air, et qui diffèrent entre eux ; par E. P. A. *Dergny*. 534

Considérations sur le danger des lumières trop vives pour l'organe de la vue, et sur les moyens de s'en garantir ; par P. N. *Famin*. 556

Mémoire sur la direction des Aréostats ; par Félix *Henin*. 556

Dissertations sur quelques points de physique ; par le C. *Lendy*. 408

Prix annuel proposé par l'Institut national, pour le savant dont les expériences auront le plus avancé la marche des sciences physiques. 90

Machines et Instrumens de physique, donnés au Lycée de Vérone par le C. *Cazzola*. 194

Machines de physique, inventées et exécutées par le professeur *Vassali-Eandi*. *Ibid.*

Vaccine en Espagne. 514
Vaccine en Italie. 515

PHYSIOLOGIE.

Nouveaux Elémens de Physiologie, par Anthelme *Richerand.* 257
Note sur un enfant monstrueux qui a vécu deux mois et demi, sans aucun membre; par le C. *Dupuytren*, chef des travaux anatomiques de l'Ecole de médecine de Paris. 525

ENCÉPHALO-CRANIOSCOPIE.

Exposition de la nouvelle Théorie de physiognomie basée sur l'examen des fonctions du cerveau, de M. le docteur *Gall*; par M. *Froriep*, professeur à Iena (en allemand). 265
Lettre de Charles *Villiers* à Georges *Cuvier*, sur une nouvelle théorie du cerveau; par le docteur *Gall*. 414

CHIRURGIE.

Théorie et Pratique de l'art du Dentiste; par le C. *Laforgue*. 413
Nouvelles méthodes pour manœuvrer les accouchemens; par J. P. *Maygrier*. 548

ECONOMIE RURALE ET AGRICULTURE.

Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire; rédigé par *Rozier*. 122
Mémoire sur l'utilité qu'on peut tirer des marais en général, et particulièrement de ceux du Laonnois; par *Cretté-Palluel*. 122
Traité de la grande culture des terres; par *Isore*. 549
Instruction pour les Bergers et pour les Propriétaires de troupeaux, avec d'autres ouvrages sur les moutons et sur les laines; par *Daubenton*. Troisième édition publiée par ordre du gouvernement, avec des notes, par J. B. *Huzard*. 549

ECONOMIE SOCIALE.

Harmonie hydro-végétale et météorologique; par le C. *Rauch*. 267
Défense des considérations sur le Célibat; par le C. *Poncet de la Grave*. 271
Supplément au Mémoire de la libre navigation du Rhin; par P. F. *Paravey*. *Ibid.*

COMMERCE.

Sixième à neuvième Cahiers de la Bibliothèque commerciale; par le C. *Peuchet*. 129. 553

JURISPRUDENCE.

Journal de Jurisprudence, publié par l'Institut de jurisprudence et d'économie politique. 130
Du Juri en France; par J. L. *Bonnet.* 650

GEOGRAPHIE.

Ephémérides géographiques universels; par une société de savans; rédigés par A. C. *Gaspari* et F. J. *Bertuch* (en allemand). 416

VOYAGES.

Voyage de la Troade, fait dans les années 1785 et 1786; par J. B. *Lechevalier.* 3.e édit. 7
Précis des Voyages du C. *Fauvel* dans le continent de la Grèce, dans les îles de l'Archipel et dans la Basse-AEgypte. 237
Fragmens d'un voyage en Afrique, fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées occidentales de ce nom; par Silvain-Meinard-Xavier *Golberry.* 154
Voyages de *Hornemann.* 528
Voyage à Saint-Domingue, pendant les années 1788, 1789 et 1790; par le baron *de Wimpfen.* 554
Prospectus d'un Voyage pittoresque, historique et géographique du royaume d'Espagne; par le C. Alexandre *Laborde.* 426

STATISTIQUE.

Recherches sur le nombre des habitans de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; par sir Frédéric *Morton-Eden.* 550
Tableau des Etats Danois; par Jean-Pierre *Catteau.* 556

HISTOIRE.

Prospectus d'un Atlas historique, calculé pour l'intelligence, l'étude ou le ressouvenir de l'histoire de chaque pays de l'Europe; par A. *Le Sage;* traduit de l'anglois par lui-même. 422
De l'importance de l'étude de l'histoire, et de la vraie manière de l'enseigner; par le C. *Chantreau.* 131
Histoire de la Religion, de la Constitution et de la Civilisation des anciens Scandinaves; par le D.r Frédéric *Ruhs* (en allemand). 133
Histoire et Description abrégée de Gœttingue et de ses environs; par C. *Meiners* (en allemand.). 134
L'Histoire ancienne de l'Irlande, prouvée par les livres sacrés des Bramines de l'Inde; par Charles *Vallancey* (en anglois). *Ibid.*
Extrait d'un *Tableau du règne de Louis XV;* par le C. *Delille de Salès.* 83

Recherches du C. *Baraillon*, sur les premiers ouvrages de tuilerie pendant le séjour des Romains dans les Gaules, sur leur emploi et leur dégénération. 224

Extrait d'un Mémoire sur l'ancien commerce de Caen; par le C. *Delarue* 198

Lettre du C. *Coste* à Besançon, au C. *Millin*, relative à un homme inhumé avec une armure entière. 215

Notice de deux corps conservés dans un caveau de l'église de Saint-Thomas à Strasbourg, et par occasion du ci-devant couvent de Saint-Nicolas-aux-Ondes; par le C. *Oberlin* père. 210

Observations du C. *Anquetil*, sur Louis IX. 66

Histoire des Allemands, surtout sous le rapport des états de Prusse; par Frédéric *Strass* (en allemand). 554

Les illustres Victimes vengées des injustices de leurs contemporains, et Réfutation des paradoxes de M. *Soulavie*, auteur des Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI. 555

ANTIQUITÉS.

Choix de Costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité; par N. X. *Willemin*. 275

Dissertation sur le Vase d'or trouvé à Rennes le 26 mars 1774; par le C. *Cointreau*. 276

Observations sur le temple d'Eleusis. 558

Statue de la *Pallas de Velletri*, restituée à la France. 246

Extrait d'un Mémoire du C. *Mongez*, sur une épée de fer, trouvée près d'Abbeville, et envoyée par le C. *Traullé*.

Statue colossale de Cérès, envoyée d'Eleusis à Cambridge. 193. 194

Description d'un pavé en mosaïque, découvert dans l'ancienne ville d'Italica, aujourd'hui le village de Santiponce, près de Séville, par Alexandre *Laborde*. 428

Antiquités découvertes dans les fouilles ordonnées à Rome par le pape. 368

Notice sur deux monumens anciens récemment trouvés à Bordeaux, par le C. *Bernadau*. 370

NUMISMATIQUE.

Observations lues à la Société d'émulation d'Abbeville, sur la lettre du C. *Traullé* au C. *Millin*, à l'occasion du trésor romain trouvé près Hornoy, au département de la Somme. 289

Note du C. *Ameilhon*, sur quelques médailles impériales et une cornaline trouvées près de Fontainebleau. 221

MÉDECINE.

Dissertation sur l'Erysipèle, par le C. *Renauldin.* 123
Traité des Maladies goutteuses; par le C. *Barthez.* 433
Recherches sur la Médecine; par François *Blanchet.* 410
Rapport des commissaires de l'Ecole de médecine de Paris, sur les expériences faites pour constater les effets des bains de gaz hydrogène sulfuré. 399
De munere Procancellarii in Academia Lipsiensi, de Collegio majore principum, et de Collegio minore principum aut. Jo. Georg. Eccio. 559
Journal savant de Leipsick, pour l'année 1801 (en allemand). 565
Supplément à la France littéraire de 1771-96, contenant, outre les additions et corrections, les nouveaux articles jusqu'en 1800, avec une table générale des matières; par Jean-Samuel *Ersch.* 425
Règlement de la Société libre des sciences et arts, établie à Strasbourg le 27 prairial de l'an 7. 136
Mémoire pour les CC. Bossange, Masson et Besson, contre les libraires Mouturdier et Leclere, contrefacteurs de la cinquième édition du Dictionnaire de l'Académie françoise. *Ibid.*
Institut national — Notice des travaux de la Classe des sciences morales et politiques, pendant le troisième trimestre de l'an 10; par le C. *Ginguené.* 66
Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, pendant le troisième trimestre de l'an 10; par le C. *Villar.* 217
Extrait des registres de la classe des sciences physiques et mathématiques, contenant un rapport des CC. *Jussieu, Desfontaines* et *Ventenat*, sur différens travaux en botanique du C. *Poiteau*, lu à la séance du 9 thermidor an 10. 587
Rapport fait à la classe des sciences mathématiques et physiques, sur le prix fondé par le premier consul. 86
Ecole de médecine. 399
———— Séance publique du 24 vendémiaire. 91
———— Prix décernés par elle. 101
Société philomathique. 521
Académie de Législation. Séances publiques des 1 thermidor et 1 fructidor an 10. 401. 526
Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. Séance du 9 messidor. 102
—— Membres qui composent ses commissions et comités. 103 et suiv.
Notice sur l'état actuel de l'enseignement de l'administration des mines en France. 111

Société des sciences de Rouen. Prix proposé par elle. 586
Société d'émulation de Rouen. Séance publique du 7 thermidor an x. 584
Procès-verbal de la troisième séance publique de la Société d'agriculture et des arts de Boulogne-sur-Mer, tenue le 8 floréal an x. 575
Prix proposés par cette Société. 585
La Société médicale de Montpellier ne doit pas être confondue avec la Société de médecine pratique de la même ville. 569
Société d'agriculture de Seine et Oise. Prix proposé par elle sur le lavage et le dégraissage des laines. 215
Société d'agriculture et de commerce, formée à Caen. 197
Société de Colmar. Séance du 6 prairial an x. Prix sur les engrais proposés par elle. 60. 61
Société libre d'émulation du département du Var. Séance du 4 germinal an x. Prix qu'elle propose. 57
Prix décerné par l'Académie de l'histoire et des inscriptions de Stockholm. 193
Cabinet des antiques, médailles et pierres gravées du roi de Prusse; formalités à observer pour le voir. 55
Ecole pour les jeunes gens de la noblesse, établie à Pétersbourg. 56
Société économique des amis du pays de Valence. 195
Comptoir des arts et de l'industrie à Vienne. 515
Objets des arts venus de Naples, transportés à Paris. 246. 247
Arrivée à Londres des Antiquités ægyptiennes prises aux François à Alexandrie. 513
Traduction russe du Voyage du jeune Anacharsis. 193
OEuvres de Spinoza; édition complète, publiée par M. *Paulus*. 568
Foire de livres à New-Yorck, dans les Etats-Unis de l'Amérique. 565
M. Gurlitt, nommé directeur du Johanneum à Hambourg. 568
Lettre du C. Gail, sur quelques fautes d'impression qui se sont glissées dans un de ses articles. Observation du rédacteur à ce sujet. 533

Bibliographie.

Essai sur les monumens typographiques de Jean Guttenberg, mayençais, inventeur de l'imprimerie; par *Gotthelf Fischer*. 564
Recherches du C. *Daunou*, sur l'origine de l'Imprimerie. 74 et suiv.
Résultat de ces recherches. 76

Biographie.

Notice biographique sur *Luneau de Boisjermain*. 25
Vie de Laurent de Médicis, surnommé *le Magnifique;* traduite de l'anglois de William *Roscoe*, sur la seconde édition; par François *Thurot*. 303

Notice historique sur la vie et les ouvrages de *Dolomieu*; par le C. *Lacépède*. 459
Vitam Johannis Hermann scripsit Thomas Lauth. 273
Notice biographique sur madame *Viot*. 531
———— sur *Duplanil*. 532
———— sur *Larrivée*. 529
———— sur *Cornélie Wouters*, connue sous le nom de madame *de Wasse*. 530
Mort du C. François-Xavier *Bichat*. 252
Notice biographique sur *Fusée-Aublet*, botaniste du roi; extraite d'un manuscrit de *Lamanon*. 365

MORALE.

Ad locum Cicer. de Off. II. 13, *de modestia dissertatiuncula, auctore Johanne Georgio* Eccio. 553

MÉTAPHYSIQUE.

Pensées sur Dieu, sur l'immortalité de l'ame, et sur la religion. 123
De l'Immortalité de l'ame; par Maximin *Isnard*. 125
Extrait d'un Mémoire du C. *Destutt-Tracy*, sur la philosophie de Kant. 77
Extrait d'un Mémoire du C. *Mercier*, intitulé : *de l'acte du Moi*. 79

EDUCATION.

Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens; par *Campe*. 272
La République de l'an 5o, partie morale; par le C. *Duran*. 128
Méthode facile pour apprendre à lire et à écrire en peu de temps; par le C. Alexandre *Choron*. 552

GRAMMAIRE.

Méthode analytique pour l'étude de la langue françoise; par le C. *Remesy*. 136
Note du C. *Mercier*, sur la nuance qui différencie les mots *langue* et *langage*. 67 et suiv.

EPISTOLAIRES.

Nouveau Manuel épistolaire, françois et allemand. 287

BELLES-LETTRES.

Principes généraux des belles-lettres; par le C. *Domairon*. 276

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Magasin asiatique, rédigé par une Société de savans, et publié par Jules *Klaproth* (en allemand). 277
Monument de Yu; publié par le D. *Hager*. 281

LITTÉRATURE GRECQUE.

Lettre de J. B. *Gail*, à M. *Schneider*, sur une partie des variantes trouvées dans les six manuscrits des Helléniques. 17
Traité d'Hippocrate des airs, des eaux et des lieux; traduit par le D. *Coray*. 145
Athenæi Naucratitæ dipnosophistæ.... emendavit ac edidit Johannes Schweighæuser. 325

POÉSIE LATINE.

Apollineum opus in gratiam alumnorum a Musis collectum auctore J. S. J. E. Boinvilliers. 566
De amoribus Pancharitis et Zoroæ. 482

POÉSIE FRANÇAISE.

Epître à Napoléon Bonaparte, premier consul; par un Soldat de l'armée d'Italie. 158
Ode sur la mort de Dolomieu; par Fortunée *Briquet*. *Ibid.*
Poèmes et Poésies; par *Verlac*. 159
Epître au premier Consul; par le C. *Letourneur*. 284
La Boucle de cheveux enlevée; par *Pope*. *Ibid.*

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Débuts de mademoiselle *Duchesnois*. 253. 402

THÉATRE FAYDEAU.

Le Trésor supposé, *ou* le Danger d'écouter aux portes. 254

THÉATRE LOUVOIS.

Le Billet de Logement, *ou* la Rencontre. 254
Le Protecteur à la mode. 403

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

L'heureux Choix, *ou* les Epoux dotés. 255
Carlin débutant à Bergame. 404
Marmontel. 405

ROMANS.

Rosella, *ou* les Effets des romans sur l'esprit des femmes. 285
La Roulette, *ou* Histoire d'un joueur. 286
Mon Habit mordoré, *ou* Joseph et son maître, par A. H. *Keratry*. *Ib.*
L'Enthousiaste corrigé; par L. *Bilderbeck* jeune. 566

BEAUX-ARTS.

Description du cabinet de M. Paul de Praun, à Nuremberg; par Christophe-Théophile *de Murr*. 33
Traité élémentaire des règles du dessin; par le C. *Bosio*. 287
De l'état actuel des arts à Genève; par T. C. *Brunn-Neergaard*. 140
Tableau allégorique de *Rubens*, représentant *Mars partant pour la guerre*. 245
Manuel du Muséum françois; par *F. E. T. M. D. L. I. N.* 430
Projets pour l'amélioration des salles de spectacles; par Louis *Cetel* (en allemand). 140

MÉLANGES.

Archives générales du Nord. 288
Lettres inédites d'Henri IV et de plusieurs personnes célèbres; par le C. *Séryès*. 141
Magasin hanséatique; publié par J. *Smidt*. 142
Lettres sur Constantinople, de M. l'abbé Sevin, au comte de Caylus, etc. etc.; le tout imprimé sur les ouvrages inédits, et revu par M. l'abbé *Bourlet de Vauxcelles*. 182

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

MÉDECINE.

Traité des Maladies goutteuses; par le C. *Barthez.* 435

BIOGRAPHIE.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de *Dolomieu*, lue à la séance publique de l'Institut national des sciences et des arts, le 17 messidor an 10, par le C. *Lacépède.* 439

POÉSIE LATINE.

De Amoribus Pancharitis et Zoroæ. 432

PALÆOGRAPHIE.

Inscription de Rosette. 504

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTERAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Londres. 513
Nouvelles d'Espagne 514
Nouvelles d'Italie. 515
Nouvelles de Vienne. *Ibid.*

PARIS.

Société philomathique. 521
Académie de législation. Séance publique du 1 fructidor an 10. 626
Correspondance maritime. 527
Voyages de *Hornemann.* 528

NÉCROLOGIE.

Mort de Henri *Larrivée.* 529
Mort de Cornélie *de Wasse.* 530
Mort de Marie-Anne-Henriette *Viot.* 531
Mort de *Duplanil.* 532

CORRESPONDANCE.

Le C. *Gail* au C. *Millin.* 533

LIVRES DIVERS.

Physique.

Trois heures d'amusement; par le C. *Du . . ly.* *Ibid.*

De l'usage des Lampes, chez les anciens; par le C. *Dergny.* 534

Dissertation sur la tradition qu'Archimède a incendié la flotte romaine devant Syracuse, au moyen de miroirs de réverbération, pour servir d'écrit d'invitation à la célébration du jour de fondation du Gymnase académique casimirien, le 3 juillet 1801; par Jean-Frédéric *Facius* (en allem.). *Ib.*

Considérations sur le danger des lumières trop vives pour l'organe de la vue, et sur les moyens de s'en garantir; par le C. *Famin.* 536

Mémoire sur la direction des Aréostats; par Félix *Hénin.* *Ibid.*

Minéralogie.

Tables de l'histoire générale universelle, d'après les trois règnes; publiées par F. J. *Bertuch* (en allemand). 537

Elémens de l'histoire naturelle du règne minéral; par A. J. G. C. *Batsch* (en allemand). 540

Mémoire sur les Forges du département de la Côte-d'Or; par le C. *Guiraudet.* 542

Botanique.

Essai d'une Chloris du département des Landes; par le C. *Thoré.* 545

Ornithologie.

Histoire naturelle des Poissons; par le C. *Lacépède.* 545

Chirurgie.

Nouvelles méthode pour manœuvrer les accouchemens; par le C. *Maygrier.* 548

Agriculture.

Traité de la grande Culture des terres, par le C. *Isoré.* 549

Instruction pour les Bergers et pour les Propriétaires de troupeaux, avec d'autres ouvrages sur les moutons et sur les laines; par le C. *Daubenton. Ibid.*

Statistique.

Recherches sur le nombre des habitans de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; par sir Frédéric *Morton-Eaen.* 550

Jurisprudence.

Du Juri en France; par le C. *Bonnet. Ibid.*

Education.

Méthode facile pour apprendre à lire et à écrire en peu de temps; par le C. Alexandre *Choron.* 552

Commerce.

VIII.e et IX.e Cahiers de la Bibliothèque commerciale; par le C. *Peuchet.* 553

Morale.

Ad locum Cicer. de off. 1, 15, *de modestia dissertiuncula cratione XIII, philos. doctorum et LL. AA. mag. auctore* Eccio. *Ibid.*

Voyages.

Voyage à Saint-Domingue, pendant les années 1788, 1789 et 1790; par le baron *de Wimpffen.* 554

Histoire.

Histoire des Allemands, par Frédéric *Strass. Ibid.*

Les illustres Victimes vengées des injustices de leurs contemporains, et Réfutation des paradoxes de M. *Soulavie.* 555

Tableau des Etats danois envisagés sous les rapports du mécanisme social; par Jean-Pierre *Catteau.* 556

Antiquités.

Observations sur le temple d'Eleusis, précédées d'une lettre au C. *Millin*, sur une nouvelle édition des Recherches sur les mystères du Paganisme. 558

Histoire littéraire.

Manuel de l'histoire de la Littérature grecque; par Jean-Auguste *Rhenecker* (en allemand). *Ibid.*

De Protancellaro, Auctore Jo. Georg. Eccio. 559

Journal savant de Leipsick pour l'année 1801 (en allemand). 563

Bibliographie.

Essai sur les Monumens typographiques de Jean Guttenberg, mayençais, inventeur de l'imprimerie; par Gotthelf *Fischer.* 564

Poésie latine.

Apollineum opus in gratiam alumnorum a Musis collectum et editum cui accessit prosodia latina seu manuductio ad parnassum, ad usum scholarum; auctore J. S. J. E. Boinvilliers. 566

Romans.

L'Enthousiaste corrigé; par le C. *Bilderbeck jeune. Ibid.*

AVIS.

Ceux qui desirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.